Niveau(x) d'enseignement: 0
Centre d'intérêt: 751

Numéro EDUQ : 8470371

La Syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle / [dir. de la recherche] Claire Lefebvre. -- Montréal : Office de la langue française, c1982.
2 v. : graph. ; 28 cm.

Code: 34-5154-34-5155.

ISBN 2-551-04539-8

ISBN 2-551-04541-1

Cote Dewey: 447.9714'18/S993

Descripteur(s): *Français (Langue) *Linguistique *Grammaire *Culture populaire *Apprentissage *Didactique

Identificateur(s) de sujet: *Syntaxe *Structuralisme *Fonctionnalisme

Le présent ouvrage consiste en une collection d'articles issus d'une recherche effectuée de 1976 à 1981 sur le français parlé en milieu populaire montréalais. Le but de la recherche était double: 1. étudier la nature des différences syntaxiques et morphologiques entre le français populaire montréalais et le français standard, en composant des constructions du français parlé; 2. déterminer la maîtrise des différentes constructions étudiées (variétés populaire et standard) auprès d'un échantillon de population habitant un quartier populaire de Montréal (Centre-Sud) afin de déterminer si les formes standard font partie de la compétence linguistique des membres de cette couche de la population et d'étudier quelques aspects de l'apprentissage et de l'enseignement des formes linguistiques.

Les articles réunis utilisent soit l'approche formelle (étude des structures d'une langue, de leurs relations et de leur place dans une théorie de la grammaire, ici celle de la grammaire générative), soit l'approche fonctionnelle (sociolinguistique appliquée). Le livre est divisé en cinq sections: 1. la syntaxe de la phrase, qui traite de la structure des questions et des relatives en français standard et populaire; 2. la syntaxe des critiques en français standard et populaire; 3. les catégories syntaxiques et morphosyntaxiques; 4. la syntaxe du discours; 5. essais sur l'acquisition et l'enseignement de constructions standard en milieu populaire.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063

EDUQ 8470371A

# La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

Tome 1

Claire Lefebvre

Langues et sociétés

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

EDUQ 847037IA

# La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

*Réalisation*:
Service des publications
Direction des communications
Office de la langue française

© Éditeur officiel du Québec, 1982
Dépôt légal – 2e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-04539-8 (éd. complète)
ISBN 2-551-04540-1 (Tome I)

# La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

Tome 1

Claire Lefebvre

Langues et sociétés

Gouvernement du Québec
**Office de la langue française**

Ce rapport a été présenté à la Direction de la recherche et de l'évaluation de l'Office de la langue française. Ce texte n'engage que la seule responsabilité de l'auteur.

## *Sommaire*

*Tome 1*

Préface 13
*Denise Daoust*

Remerciements 15

Générique du projet 17

Introduction
*Claire Lefebvre*

But de la recherche 23

L'approche formelle 25

L'approche fonctionnelle 35

Contenu du livre 39

*Première partie :*
La syntaxe de la phrase 43

Introduction 45
*Claire Lefebvre*

*Qui qui vient?* ou *Qui vient?* :
Voilà la question
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 47
1. Préliminaires 51
2. Les positions des mots WH dans les questions 55
3. La structure des questions 66
4. La grammaire des questions 79
5. Conclusion 93

Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard : étude d'un paramètre
*Denis Bouchard*

0. Introduction 103

1. Les faits 104

2. Le cadre théorique 108

3. L'analyse des constructions relatives 114

4. Conclusion 124

Quelques problèmes concernant *que/quoi*, *ce que* et *qu'est-ce que*
*Hilda Koopman*

0. Introduction 135

1. Français standard 139

2. Français populaire 162

3. Conclusion 166

La compétence des adolescents du Centre-Sud : les structures complexes
*Claire Lefebvre*
*Huguette Maisonneuve*

0. Introduction 171

1. Alternance des formes *ce que/qu'est-ce que* dans les questions indirectes et les relatives libres 173

2. Les constructions relatives 181

3. Les questions 189

4. Conclusion 204

*Deuxième partie :*
La syntaxe des clitiques 209

Introduction 211
*Claire Lefebvre*

L'interprétation des pronoms datifs d'avantage et datifs éthiques en français
*Chantal Deguée-Bertrand*

0. Introduction 213

1. Les pronoms clitiques : état de la question 217

2. Les pronoms clitiques en FS et FV 219

3. Le datif d'avantage 227

4. Le datif éthique 245

5. L'interprétation des clitiques datifs 256

6. Filtres de surface pour les pronoms clitiques 266

7. Conclusion 274

Annexe 287

Redoublement et dislocation en français populaire
*Susanne Carroll*

0. Introduction 291

1. Dislocations et redoublement 295

2. Vers une description du redoublement : l'hypothèse morphologique et l'hypothèse de l'accord 315

3. Représentations logiques des pronoms forts, des clitiques et des marques d'accord 325

4. Les compléments doublés : une analyse au point 337

5. Résumé et conclusion 343

*Tome 2*

*Troisième partie :*
Les catégories syntaxiques et morphosyntaxiques 11

Introduction 13
*Claire Lefebvre*

L'utilisation adverbiale des adjectifs
*Lynn Drapeau*

0. Introduction 17

1. Adjectifs ou adverbes 19

2. Questions de productivité 24

3. Contraintes de position 31

4. L'utilisation non standard des adverbes et la scolarisation 36

5. Le statut des mécanismes de conversion en morphologie 39

M'as /*tut*/ vous conter ça
*Monique Lemieux*

0. Introduction 49

1. Neutralisation morphologique 50

2. Variation syntaxique 54

3. Qu'est-ce qui varie? 63

Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 73

1. Le répertoire des mots WH en vernaculaire 76

2. Le répertoire des mots WH dans la grammaire du français vernaculaire 107

Les paradigmes *sontaient*-tu régularisés?
*Lynn Drapeau*

0. Introduction 127

1. L'emploi de *sontaient* dans le corpus Centre-Sud 128

2. L'emploi de *sontaient* dans le corpus Sankoff et Cedergren 134

3. Une régularisation paradigmatique? 136

*Quatrième partie :*
La syntaxe du discours 149

Introduction 151
*Claire Lefebvre*

Les actes de requête dans les énoncés de forme impérative et interrogative en français de Montréal
*Anne-Marie Di Sciullo*
*Madeleine St-Pierre*

0. Introduction 155

1. Théorie des actes de langage et caractérisation grammaticale 156

2. Inadéquations des représentations de la force illocutoire en structure profonde 161

3. Les propriétés des actes de requête 163

4. La force illocutoire au niveau des représentations sémantiques 172

5. Conclusion 174

Variations mélodiques dans deux types de phrases coordonnées en français de Montréal
*Louise Leblanc*

0. Introduction 177

1. Méthodologie 180

2. Analyse 183

3. Conclusion 202

Appendice 207

Les dislocations ne sont pas si populaires que ça
*Suzanne Carroll*

0. Introduction 211

1. Catégories détachées, catégories détachables 213

2. Dérivation des dislocations 221

3. Le nombre d'éléments détachés dans la phrase 233

4. Conclusion 236

Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir : *pas* explétif dans la subordonnée superlative
*William Kemp*

0. Introduction 247

1. Historique de la négation explétive dans une superlative et revue de la littérature 250

2. Description linguistique des superlatives en *pas* 253

3. Analyses 273

4. Conclusions 281

*Cinquième partie :*
Essais sur l'acquisition et l'enseignement de constructions standard en milieu populaire 295

Introduction 297
*Claire Lefebvre*

*A propos de la fille dont que je sors avec* ou l'acquisition des constructions relatives avec WH
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 301

1. Les données 302

2. L'analyse 308

3. Conclusion 314

Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais
*Marie-Marthe Roy*
*Claire Lefebvre*
*Andrée Régimbald*

0. Introduction 321

1. Les tests de production 328

2. Les tests de sensibilité aux formes de surface 339

3. Sensibilité à la valeur sociale de la variable 350

4. Conclusion 359

Acquisition des relatives et implications pédagogiques
*Colette Dubuisson*
*Louisette Emirkanian*

0. Introduction 367

1. Les données 368

2. Les programmes de français 374

3. Les grammaires 377

4. A titre de suggestion 391

Appendice 399

Le projet Centre-Sud : corpus et méthodologie
*Michèle Doran*
*Lynn Drapeau*
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 401

1. Description générale des objectifs du projet 402

2. Caractéristiques urbaines et démographiques du Centre-Sud 404

3. La cueillette des données 410

4. Description du corpus 413

5. Traitement des données 418

6. Potentiel et limites de notre corpus 419

Références 423

## Préface

Depuis quelques années déjà, un certain nombre d'études portant sur le français parlé au Québec ont fait état du fait que la plupart des constructions perçues comme caractéristiques du français d'ici sont attestées en France.

Au niveau des conclusions générales, le présent ouvrage vient, non seulement corroborer les résultats de ces études, mais il élargit le débat en soulignant le fait que ces mêmes constructions se retrouvent aussi dans bon nombre d'autres langues naturelles dont l'espagnol et le chinois.

Malgré l'intérêt de ces constatations, l'apport le plus significatif et le plus original de cet ouvrage tient davantage de l'objet d'étude lui-même: le français populaire de Montréal, ainsi que de l'approche utilisée tout au long des analyses.

En effet, cet ouvrage est unique de par les données mêmes qui servent de base aux différentes études et qui sont constituées d'enregistrements de textes oraux d'un groupe de jeunes de 10 à 16 ans placés dans différents contextes de façon à éliciter une grande diversité de styles.

Il est remarquable aussi de par le fait qu'on a mis l'accent sur la syntaxe. En ceci donc, il vient compléter les études dont nous disposons

au Québec et qui portent principalement sur la phonologie, la phonétique ou le lexique.

Sur ce point d'ailleurs, cet ouvrage innove, non seulement parce qu'il aborde l'analyse du français populaire de Montréal par le biais de la syntaxe de la phrase mais aussi en ce qu'il traite de la syntaxe du discours.

Quant au cadre conceptuel adopté, on a tenu à aborder chacun des aspects traités d'un point de vue à la fois formel et fonctionnel. En ceci, cet ouvrage apporte une contribution théorique à l'étude de la variation dialectale.

Enfin, et ceci constitue un apport des plus importants, on a su analyser les données en adoptant un point de vue didactique comme en fait foi la section qui porte sur l'acquisition et l'enseignement, en milieu populaire, des formes du français standard.

C'est pourquoi cet ouvrage rejoint les préoccupations actuelles des spécialistes des sciences humaines et des sciences de l'éducation. Mais il rejoint aussi les préoccupations de tous ceux qui, tant au niveau de la théorie qu'au niveau de la pratique, sont touchés par les implications socio-politiques et socio-culturelles qui sous-tendent toute action en matière de planification linguistique.

Denise Daoust

## Remerciements

En qualité de directeur de la recherche qui a donné lieu à ce livre et de rédacteur de ce dernier, je remercie très chaleureusement tous ceux et celles dont le nom figure au générique du projet et qui, à des degrés divers, ont participé à la recherche Centre-Sud ainsi qu'à la préparation de ce livre. J'aimerais souligner particulièrement la participation de Michèle Doran à la cueillette des données; le succès de notre entreprise de recherche dans le quartier Centre-Sud est dû, en grande partie, à sa qualité humaine et à son imagination pour créer des situations d'enregistrements à la fois favorables pour la recherche et respectueuses des gens. Je remercie égaleemnt Andrée Girouard et Monique Langevin pour la qualité de leur travail de transcription des bobines qui s'est avéré être un travail de moine. La participation spéciale de Louise Lafrance et de David Sankoff à la programmation des données est grandement appréciée ainsi que la participation de Lynn Drapeau à diverses étapes de la recherche. Mes conversations fréquentes au cours des dernières cinq années avec mes collègues et amis Colette Dubuisson, Hilda Koopman et Pieter Muysken ont grandement contribué à l'orientation de cette recherche. Merci également à Yves-Charles Morin pour ses commentaires substantiels sur un grand nombre d'articles de ce livre. Je remercie les grands argentiers de cette recherche, le ministère de l'Education du Québec (FCAC), l'Office

de la langue française et le Fonds Institutionnel de recherche de l'Université du Québec à Montréal. Je remercie l'Office de la langue française qui, à travers Pierre Laporte et Denise Daoust ont rendu cette publication possible. Enfin, je remercie très chaleureusement Huguette Maisonneuve pour son aide incalculable dans la préparation du manuscrit. Merci à tous les gens de Centre-Sud qui nous ont prêté leur voix, leur temps et surtout leur français au cours de cette recherche.

Claire Lefebvre

## Générique du projet

A la parole dans le Centre-Sud :

*Thérèse*
*Gisèle*
*Carole*
*Josée*
*Marcel*
*Christiane*
*Louise*
*Lynda*
*Marie-Josée*
*Sylvie*
*Mario*
*Chantal*
*Michel*
*Sylvie*
*Louise*
*Denise*
*Nathalie*
*François*
*Martine*
*Marc*
*Daniel*
*Maurice*
*Gérard*
*Christian*
*Jean-Pierre*
*François*
*Christine*
*Joanne*
*Sylvie*
*Suzanne*
*Sarah*
*Sylvain*
*Sylvie*
*Johanne*
*Martine*
*Claude*
*Mario*
*Nicole*
*Manon*
*Christian*
*Lucie*
*Caroline*
*François*
*Lise*
*Sylvie*
*Alain*
*Benoit*
*Louise*
*Aube*
*Julie*
*Michel*
*Pierre*
*Mme F.*
*M. F.*
*Mme V.*
*Mme L.*
*M. L.*
*Mme P.*

A la cueillette des données dans le quartier Centre-Sud :

*Robert Cizielski*

*Michèle Doran*

*Lynn Drapeau*

*Claire Lefebvre*

A la transcription du corpus Centre-Sud :

*Andrée Girouard*

*Monique Langevin*

A la programmation pour la transcription des données sur système ordiné et au réarrangement des données en tables de concordance

*Louise Lafrance*

*David Sankoff*

A la rédaction des articles :

*Denys Bouchard, Université de Montréal et Massachusetts Institute of Technology*

*Susanne Carroll, Université du Québec à Montréal*

*Chantal Deguée-Bertrand, Université du Québec à Montréal*

*Anne-Marie Di Sciullo, Université du Québec à Montréal*

*Michèle Doran, Université du Québec à Montréal*

*Colette Dubuisson, Université du Québec à Montréal*

*Lynn Drapeau, Université du Québec à Montréal*

*Louisette Emirkanian, Université du Québec à Montréal*

*William Kemp, Université de Montréal*

*Hilda Koopman, Université du Québec à Montréal*

*Louise Leblanc, Université du Québec à Montréal et*
*Université de Montréal*

*Claire Lefebvre, Université du Québec à Montréal*

*Monique Lemieux, Université du Québec à Montréal*

*Huguette Maisonneuve, Université du Québec à Montréal*

*Marie-Marthe Roy, Université du Québec à MOntréal*

*Andrée Régimbald, Université du Québec à Montréal*

*Madeleine Saint-Pierre, Université du Québec à Montréal*

A la dactylographie des manuscrits :

*Lucie Brodeur*

*Marie Labelle*

*Huguette Maisonneuve*

*Chantal Pitre*

Aux commentaires sur des versions préliminaires des articles :

*Joseph Aoun, Massachusetts Institute of Technology*

*Hans den Besten, Universiteit Van Amsterdam*

*Henrietta Cedergren, Université du Québec à Montréal*

*Noam Chomsky, Massachusetts Institute of Technology*

*Lynn Drapeau, Université du Québec à Montréal*

*Colette Dubuisson, Université du Québec à Montréal*

*Denis Dumas, Université du Québec à Montréal*

*John Goldsmith, Indiana University*

*Ken Hale, Massachusetts Institute of Technology*

*Benoist Jacques, Université du Québec à Montréal*

*Jonathan Kaye, Université du Québec à Montréal*

*William Kemp, Université de Montréal*

*Hilda Koopman, Université du Québec à Montréal*

*Claire Lefebvre, Université du Québec à Montréal*

*Monique Lemieux, Université du Québec à Montréal*

*Denis Lessard, Office de la langue française*

*Judith Mc A'Nulty, Université du Québec à Montréal*

*K. P. Mohanan, Massachusetts Institute of Technology*

*Yves-Charles Morin, Université de Montréal*

*Pieter Muysken, Universiteit Van Amsterdam*

*Dany Noël, Université Laval*

*Robert Papen, Université du Québec à Montréal*

*Roland Pelchat, Université du Québec à Montréal*

*Doug Pulleyblank, Massachusettes Institute of Technology*

*Paul Pupier, Université du Québec à Montréal*

*John Reighard, Université de Montréal*

*Henk van Riemsdijk, Universiteit Van Amsterdam*

*Otto Stern, Université de Zurich*

*Edwin Williams, University of Massachusetts at Amherst*

A la collaboration à diverses étapes et tâches de la recherche :

*Dominique Bossé*

*Jean Clermont*

*Francine Côté*

*Clau Desautels*

*Diane Duchaine*

*Monique Dufresne*

*Danielle Lachapelle*

*Denis Lessard*

*Isabelle Mahy*

*Christiane Malet*

*Anne Mc Laughlin*

*Carole Paradis*

*Doris Pilote*

*Nanie Piou*

*Michel Prairie*

**Aux finances :**

*Le ministère de l'Education du Québec (FCAC)*

*L'Office de la langue française*

*Le Fonds Institutionnel de Recherche de l'Université du Québec à Montréal*

**A la direction de la recherche :**

*Claire Lefebvre*

## *Introduction*

Claire Lefebvre

Le présent ouvrage consiste en une collection d'articles issus d'une recherche effectuée de 1976 à 1981 sur le français parlé en milieu populaire montréalais.[1]

BUT DE LA RECHERCHE

Le but de la recherche était double. D'une part, notre recherche visait à étudier la nature des différences syntaxiques et morphologiques entre le français populaire montréalais et le français standard. Notre étude visait donc à décrire, dans le cadre d'une théorie de la grammaire, certaines constructions du français parlé en milieu populaire et à les comparer avec les constructions équivalentes dans la variété de français considérée comme standard afin de déterminer la nature des différences entre les deux dialectes (le terme *dialecte* est utilisé ici pour référer à un ensemble de constructions considérées comme 'populaire' ou 'standard'; notre utilisation de ce terme n'exclut en rien la possibilité que les versions populaire et standard soient utilisées par un même locuteur). D'autre part, notre recher-

che visait à investiguer la maîtrise des différentes constructions étudiées (variétés populaire et standard) auprès d'un échantillon de population habitant un quartier populaire de Montréal (Centre-Sud) afin de déterminer si les formes standard font partie de la compétence linguistique des membres de cette couche de la population et d'étudier quelques aspects de l'apprentissage et de l'enseignement des formes linguistiques standard par et à une population dont la langue vernaculaire est plus ou moins éloignée de la variété linguistique reconnue comme standard.

On remarque déjà deux points de vue sur la langue : la première approche, descriptive et théorique est formelle; la seconde, sociolinguistique et appliquée est fonctionnelle. L'*approche formelle* se limite à l'étude des structures d'une langue donnée, de leurs relations entre elles et de leur place dans une théorie de la grammaire. Cette approche est basée sur des données qui peuvent être isolées d'un contexte spécifique d'usage. L'*approche fonctionnelle* étudie la langue comme un outil de communication à l'intérieur d'une communauté linguistique. Cette approche utilise des données provenant de situations réelles d'interaction. En combinant ces deux approches, notre recherche s'inscrit dans la lignée des études syntaxiques menées par Labov sur le Black English Vernacular (Labov (1972b)).

Les articles réunis dans ce livre portent sur l'un ou l'autre des aspects de cette recherche et utilisent l'une ou l'autre des deux approches ci-haut mentionnées. Les articles portent sur la syntaxe de la phrase (e.g. les questions, les relatives), la syntaxe des clitiques, les catégories syntaxiques et la morphosyntaxe (e.g. le quantificateur *tout*, l'utilisation

adverbiale des adjectifs, les mots WH), la syntaxe du discours (e.g. les dislocations, les phrases coordonnées, les actes de requête, le *pas* explétif), l'acquisition et l'enseignement des structures syntaxiques standard.

Les paragraphes qui suivent contiennent une présentation des paramètres des deux approches utilisées et un exposé des conclusions qui en découlent.

L'APPROCHE FORMELLE

Le modèle

Le modèle de grammaire utilisé pour l'approche formelle est celui fourni dans les récents développements en grammaire générative. Le but de la grammaire générative est de définir les propriétés et les principes de la grammaire universelle. Le terme *grammaire universelle* signifie qu'aucune langue ne peut s'en éloigner. La grammaire universelle détermine les grammaires possibles. Elle consiste en une grammaire noyau constituée des aspects non marqués des grammaires individuelles (c'est-à-dire ceux que l'on trouve dans toutes les langues) et en une grammaire périphérique constituée des aspects marqués des grammaires individuelles (c'est-à-dire ceux qui sont spécifiques aux langues). Etant donné ce programme, il relève de la théorie linguistique de définir où et comment les langues diffèrent entre elles. Notre recherche prend pour acquis qu'il relève également de la théorie linguistique de définir où et comment les dialectes d'une même langue diffèrent entre eux (voir aussi Carden (1976)).

Le modèle de grammaire universelle proposé par la grammaire générative est défini particulièrement dans Chomsky (1970, 1973, 1977, 1980 et 1981) et dans Chomsky et Lasnik (1977). La grammaire universelle consiste en un

ensemble de sous-systèmes. Ces sous-systèmes sont de deux ordres. Ils consistent d'une part, en différents composants du système de règles de la grammaire et d'autre part en sous-systèmes de principes. Les composants de la grammaire peuvent être présentés de la façon suivante :

composant de base[2]

composant transformationnel

structure S

composant phonologique     composant de la forme logique

Le composant de base contient les règles de base et le lexique. Le lexique spécifie la structure morphophonologique des items lexicaux et leurs traits syntaxiques incluant les traits catégoriels et contextuels. Les règles de base définies par la théorie X' (Jackendoff (1977)) engendrent des structures de base qui contiennent des positions syntaxiques définies en terme de traits et spécifie l'ordre non marqué des éléments d'une chaîne syntaxique. Le composant transformationnel contient les règles du type 'déplacez $\alpha$' dont Mouvement WH, qui laissent une trace coindicée avec son antécédent. Les règles du type 'déplacez $\alpha$' peuvent se produire dans la syntaxe, aussi bien que dans le composant phonologique (règles stylistiques) et de la forme logique. La syntaxe engendre des structures S qui servent d'input au composant phonologique (à gauche du modèle) et au composant de forme logique (à droite du modèle). Le composant phonologique contient les règles d'élision, les filtres, les règles stylistiques et les règles phonologiques. Le composant de forme logique spécifie les conditions sur l'interprétation sémantique.

Les sous-systèmes de principes sont définis dans une théorie de liage, une théorie de gouvernement, une théorie d'assignation des rôles $\theta$, une théorie des cas et une théorie du contrôle. La théorie de liage spécifie les relations entre les anaphores, les pronoms, les noms, les variables et leurs antécédents. La théorie de gouvernement définit la relation entre la tête d'une construction et les catégories qui en dépendent. La théorie $\theta$ définit le mécanisme d'assignation des rôles thématiques tel que agent, patient, etc. La théorie des cas établit le mécanisme d'assignation des cas et de leur réalisation morphologique. La théorie de contrôle détermine le potentiel et la limite référentielle de l'élément pronominal abstrait PRO. Le détail de chacun de ces aspects de la grammaire est précisé dans les divers articles contenus dans ce livre.

## La variation syntaxique

Tel que mentionné précédemment, l'une des préoccupations de la grammaire générative est de définir où et comment les langues diffèrent entre elles. Emonds (1976) a suggéré que les langues ne peuvent varier que dans les composants locaux de la grammaire, c'est-à-dire le lexique (voir également Den Besten (1978), Lefebvre et Muysken (1978)), les règles de base (voir également Lightfoot (1976), Van Riemsdijk (1978)), les transformations locales et les filtres (voir également Chomsky et Lasnik (1977), Ross (1967), Perlmutter (1971)). Chomsky (1977), Koster (1979) et Rizzi(1978) ont également montré que les langues pouvaient varier relativement aux rôles que jouent les noeuds syntaxiques (en terme de cyclicité et de liage) dans le système des contraintes.

Dans la partie de notre recherche qui visait à comparer pour une même construction (e.g. les relatives, les questions, etc.) les versions standard et populaire, là où elles diffèrent, nous nous sommes posés la question suivante : où et comment dans la grammaire ces deux dialectes du français diffèrent-ils? Notre hypothèse de base était que la variation dialectale à l'intérieur d'une langue est de même nature que la variation observée entre les langues. Notre hypothèse faisait donc deux prédictions : d'une part, que les dialectes peuvent varier entre eux aux mêmes endroits dans la grammaire que les langues entre elles; d'autre part, qu'un dialecte d'une langue donnée pourra partager avec une autre langue non apparentée une structure qu'elle ne partage pas avec un autre dialecte de sa propre famille. Les conclusions de nos recherches vérifient ces deux aspects de notre hypothèse.

Nature des différences entre le français standard et le français populaire

Pour les constructions que nous avons étudiées, les résultats de notre recherche font ressortir que c'est au niveau du lexique que le français standard et le français populaire diffèrent le plus et que plusieurs des différences qui semblent se produire à d'autres niveaux de la grammaire sont, en fait, des conséquences des différences lexicales entre les deux dialectes.

Pour les constructions relatives, Bouchard montre que la différence entre (1) et (2) n'est pas structurale mais qu'elle réside en une différence lexicale entre les deux dialectes, le français standard utilisant des pronoms relatifs et le français populaire des pronoms résomptifs.

(1) Ça fait trois locataires *avec qui* on a du trouble.

(2) Ça fait trois locataires *qu'*on a du trouble *avec*. (1/13.1/505)[3]

Les règles subséquemment appliquées aux structures de base découlent directement du choix lexical initial entre pronom WH et pronom résomptif. Similairement, Koopman montre qu'il n'y a pas de différences structurales entre (3) et (4) et que la différence entre l'usage de *ce que* par rapport à *qu'est-ce que* est attribuable à une différence qui doit être représentée dans le lexique.

(3) J'ai dit au micro *ce qu'*on faisait au Projet.

(4) J'ai dit au micro *qu'est-ce qu'*on faisait au Projet. (2-166)

En effet, tel qu'argumenté par Lefebvre *qu'est-ce que* fait partie d'un paradigme complet de mots WH complexes qui n'existent pas en français standard, ce qui, dans les environnements étudiés par Koopman (relatives libres, questions indirectes) force l'insertion de *ce*, proposé comme étant la lexicalisation d'un pronom abstrait qui autrement n'aurait pas de réalisation phonétique, ce qui ne serait pas grammatical dans ces environnements. Autre différence lexicale : Lefebvre montre qu'en français standard il y a deux ensembles de traits syntaxiques différents qui peuvent définir *que* alors qu'en français populaire il n'y a qu'un seul *que*. Elle montre que cette différence lexicale explique en partie la différence entre les deux dialectes relativement à l'inversion stylistique, cette dernière étant vue comme une conséquence d'une différence lexicale plutôt que comme une différence au niveau des règles de 'déplacez$_{\alpha}$'.

Dans son étude comparative des clitiques en français standard et popu-

laire, Deguée-Bertrand montre que la variation entre les deux dialectes se situe à quatre niveaux : le lexique, la base, le domaine d'application des règles et les filtres de surface. "Le lexique constitue le premier niveau de variation : les verbes porteurs du trait [+avantage] ou [+éthique] ne sont pas les mêmes d'une variété de français à l'autre. Le datif éthique, en particulier, semble être fonction de la variété de langue utilisée. De plus, le français standard et le français populaire varient aussi au niveau de la sous-catégorisation des verbes" pour le type de complément qu'ils prennent (cf. conclusion). Similairement, Carroll montre que si on peut rendre compte des structures disloquées dans les deux dialectes par un même ensemble de règles, les différences entre les deux variétés de français sont localisées au niveau du choix lexical et de la sous-catégorisation.

Drapeau présente un autre type de variation lexicale impliquant les règles de formation de mots. Elle attribue la présence de *sontaient* en français populaire par rapport à *étaient* en français standard à une différence dans la sélection du radical pour former l'imparfait. Ainsi, elle argumente en faveur d'un alignement complet des formes de l'imparfait sur la forme de surface du radical du présent auquel on ajoute les flexions de l'imparfait. Pour rendre compte de l'utilisation adverbiale d'adjectifs en français populaire tel qu'en (5) comparativement à (6), elle propose que, dans ce dialecte, il existe un morphème 0 sans réalisation phonologique, utilisé à la place du suffixe *-ment* pour former des adverbes déadjectivaux.

(5) Répondre *bête* (360/157/19)

(6) ... puis ils te répondent *bêtement*. (100/144)

Notre recherche fait également ressortir que les deux dialectes du français que nous comparons diffèrent à d'autres niveaux dans la grammaire. Dans son étude des questions, contrastant (7) et (8), Lefebvre montre que les deux dialectes diffèrent relativement à la position des mots WH dans l'arbre : le français populaire utilise des positions de NP pour les mots WH (in situ ou topique), alors que le français standard utilise la position morphosyntaxique WH sous S'.

(7) Qui qui vient?

(8) Qui vient?

La différence dans le choix des positions pour les mots WH est correllée avec la possibilité, en français standard, et l'impossibilité en français populaire, d'appliquer Inversion stylistique. Inversion stylistique est donc vue comme découlant de d'autres faits dans la grammaire et non pas comme une règle présente dans un dialecte et absente dans l'autre.

Dans son analyse comparée de *tout* en français standard et en français populaire comme en (9) et (10), Lemieux propose diverses analyses pour rendre compte de la variation entre les deux dialectes qui dépendent du modèle de grammaire choisi pour l'analyse.

(9) Il faut que tu recommences tout.

(10) Il faut /tut/ tu recommences. (21-19-1-212)

A cet effet, elle montre que la différence peut être exprimée soit dans les conditions sur les règles d'interprétation, soit dans les contraintes sur les transformations, soit dans la base.

Les résultats de notre recherche font donc ressortir que pour les constructions étudiées, en grande partie celles où l'on s'attendrait à trouver des différences structurales entre les dialectes, la majeure partie des différences sont exprimables au niveau du lexique et entraînent d'autres différences qui découlent de ces différences lexicales. Les différences dialectales exprimables au niveau des règles de base, filtre de surface, etc., relèvent toutes des composants locaux de la grammaire et s'avèrent être de même nature (c'est-à-dire exprimable aux mêmes endroits dans la grammaire) que les différences observées entre les langues. L'une des conclusions majeures de notre recherche est donc que la variation dialectale est de même nature que la variation entre les langues.

## Le français populaire et les langues du monde

La deuxième prédiction de notre hypothèse était qu'un dialecte d'une langue donnée pourra partager avec une autre langue non apparentée une structure qu'elle ne partage pas avec un autre dialecte de sa propre famille. A cet effet, notre étude montre que les constructions du français populaire qui se distinguent du français standard se retrouvent dans d'autres langues du monde, aussi diverses que le chinois, l'espagnol ou l'haïtien. Par exemple, Lefebvre montre que la structure des questions correspondant à

(11) se trouve également dans l'haïtien et que celles impliquant des mots WH *in situ* comme en (12) est tout simplement comme en chinois; la structure des questions du français standard est par ailleurs la même que pour l'anglais.

(11) Qui qui vient?

(12) Tu fais *quoi*?

Dans le même ordre d'idée, Bouchard montre que les phrases relatives de type (13) sont de même type que les constructions relatives rencontrées en arabe alors que celle de type (14) sont de même type que les constructions relatives rencontrées en anglais.

(13) Ça fait trois locataires *qu*'on a du trouble *avec*. (1/13.1/505)

(14) Ça fait trois locataires *avec qui* on a du trouble.

Pour ce qui est de l'alternance entre *ce que* et *qu'est-ce que*, comme en (15) et (16), Koopman montre qu'il y a deux types de langues : "des langues dans lesquelles les questions WH, les questions indirectes et les relatives libres ont toutes la même forme de surface et sont souvent distinctes des relatives restrictives (e.g. anglais, hollandais, français standard pour le pronom animé, français populaire); des langues dans lesquelles les quesions indirectes, les relatives libres et les relatives restrictives se ressemblent et où ces constructions sont distinctes des questions WH directes (e.g. les langues krou de l'Afrique de l'ouest et le français standard pour le pronom WH inanimé... En espagnol, les questions indirec-

tes ont soit la forme des questions directes, soit la forme des relatives libres, mais ceci uniquement pour le pronom portant le trait inanimé." (Koopman, note 2)

(15) J'ai dit au micro *ce qu*'on faisait au Projet.

(16) J'ai dit au micro *qu'est-ce qu*'on faisait au Projet. (2-166)

Carroll constate que si en français standard on ne trouve que le redoublement du clitique sujet et non celui de l'objet, en français populaire on trouve surtout le redoublement du clitique objet ce qui correspond au système de l'espagnol standard. Ces faits sont illustrés dans les exemples (17) et (18).

(17) Je lui écris une lettre à Marie.

(18) Le escribo una carta a Maria.

Dans son étude comparée des clitiques en français standard et populaire, Deguée-Bertrand remarque qu'il n'y a qu'un seul ordre des pronoms clitiques en français vernaculaire : le datif suivi de l'accusatif contrairement au français standard qui peut avoir l'ordre accusatif-datif, tel qu'illustré en (19) et (20).

(19) FP Je lui la donne. [ ʒja dɔn]
FS Je la lui donne.

(20) FP Donne-lui-la. [dɔnja]
FS Donne-la-lui.

Cet ordre s'avère être celui de toutes les langues romanes, la seule exception étant le français standard. De plus, Morin (1979) fait remarquer que tous les dialectes du français ont le même ordre de clitiques, à l'exception du français standard.

Notre étude montre donc que dans la mesure où le français populaire se distingue du français standard, il se rapproche, d'un point de vue formel bien sûr, de d'autres langues naturelles.

## L'APPROCHE FONCTIONNELLE

### Le modèle

Afin d'étudier la distribution des constructions étudiées dans la population cible, nous avons utilisé le point de vue et les méthodes développées depuis une vingtaine d'années par les sociolinguistes et plus particulièrement dans Labov (1966, 1972a,b et c).

Dans ces travaux, la langue est vue comme un véhicule pour la communication sociale: il découle de cette approche que l'objet d'étude de la sociolinguistique est l'usage plutôt que la structure des formes linguistiques utilisées par les membres d'une *communauté linguistique* (Gumperz (1962), Hymes (1967)). Il est pris pour acquis que les membres d'une communauté linguistique partagent une même grammaire (dans le sens que les membres de la communauté peuvent comprendre toutes les formes qu'ils entendent même s'ils ne les produisent pas) puisqu'ils peuvent communiquer entre eux, mais qu'ils ne choisissent pas nécessairement les mêmes items dans cette grammaire commune quand ils parlent. Ceci est basé sur le fait qu'il existe

plusieurs façons de dire la même chose. Ce fait est exprimé dans la théorie sociolinguistique par le concept-clé de *variable sociolinguistique* Labov (1972c)). La variable est une unité abstraite qui jouit de deux ou plusieurs réalisations substituables dans les mêmes contextes; ces dernières sont appeleés *variantes*. La sélection entre les variantes n'est pas libre. Premièrement, elle est régie par des contraintes linguistiques et sociales qui se manifestent généralement en terme de degré plutôt qu'en terme absolu; ceci est exprimé au moyen de règles dites variables plutôt qu'optionnelles (Labov (1969)), Cedergren et Sankoff (1974), Sankoff (1974)). Deuxièmement, elle tend à se manifester concurremment avec la sélection de d'autres items (co-variation) chez un même individu (ce qui définit un style) et entre les individus (ce qui marque l'appartenance à un groupe social). Troisièmement, elle a une fonction autre que linguistique : sociale.

Les données à partir desquelles les analyses sociolinguistiques sont effectuées doivent donc être des données provenant de membres d'une communauté linguistique en situation d'interaction. Les données doivent refléter le plus possible l'étendue des possibilités linguistiques ou répertoire verbal (Gumperz (1964 : 134)) des membres de la communauté.

La communauté cible

Tel que mentionné précédemment, nous voulions étudier dans quelle mesure les constructions standard font partie de la compétence linguistique des membres d'une communauté dont la langue vernaculaire est le plus éloignée de la variété de français considérée comme standard. Cet objectif impliquait que nous choisissions comme population cible un quartier popu-

laire. Le quartier Centre-Sud de Montréal, désigné comme zone grise a été choisi comme quartier cible. Nous voulions également aborder le problème de l'acquisition et de l'enseignement du dialecte standard. Etant donné cet objectif, nous avons résolu de prendre le groupe des pré-adolescents (10 à 16 ans) du quartier comme groupe d'âge cible. La cueillette des données a été organisée de façon à éliciter l'éventail des connaissances linguistiques donc stylistiques de notre échantillon.

La description détaillée du quartier Centre-Sud, des caractéristiques de l'échantillon, de la méthodologie utilisée pour la cueillette des données ainsi qu'une description des caractéristiques, spécifités et limites de notre corpus, se trouvent dans Doran, Drapeau et Lefebvre (ce volume).

La variation syntaxique et l'approche sociolinguistique

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'approche sociolinguistique est basée sur le fait qu'il existe plusieurs façons de dire la même chose; ainsi des constructions formellement différentes ayant une même fonction référentielle peuvent avoir des fonctions sociales différentes. Afin de décrire la compétence linguistique de notre échantillon cible, il s'agit donc d'identifier les formes linguistiques différentes ayant une même fonction référentielle et d'en étudier la fonction sociale. Ainsi, les phrases (21) et (22) sont formellement différentes et ont une même fonction référentielle.

(21) Ça fait trois locataires *avec qui* on a du trouble.

(22) Ça fait trois locataires *qu*'on a du trouble *avec*. (1/13.1/505)

Sur le plan social, la première est considérée comme standard, l'autre comme populaire; la première se trouve associée à un style formel alors que la seconde est associée à un style moins formel (voir Roy, Lefebvre et Régimbald). Ceci montre que les versions standard et populaire d'une même construction peuvent être considérées comme des variantes d'une même variable dans le sens défini plus haut. Similairement, les phrases (23) et (24), formellement différentes, partagent une même fonction référentielle :

(23) Arrête de jacasser! (2.1,1,060)

(24) Aie, Beaulac parle donc pas à ma place. (3.2,1,108)

En contexte, cependant, ces phrases peuvent avoir des effets pragmatiques différents (voir Di Sciullo et St-Pierre). Le fait d'utiliser la forme appropriée au bon moment fait partie de la compétence à communiquer des membres d'une communauté linguistique.

Les résultats de notre recherche relativement à la compétence des pré-adolescents du quartier Centre-Sud sont importants. Il ressort de notre étude que les formes standard, quand elles diffèrent des formes populaires, font, pour la plupart, partie du répertoire verbal des pré-adolescents de Centre-Sud et que ces derniers utilisent les formes en alternance pour des fins stylistiques. Lefebvre et Maisonneuve montrent en effet que les pré-adolescents de Centre-Sud tendent à utiliser les variantes standard dans les situations sociales jugées formelles alors qu'ils tendent à utiliser les variantes populaires dans les situations jugées informelles. La production de relatives de forme standard semble poser un problème parti-

culier cependant. Lefebvre étudie cette question et Roy, Lefebvre et Régimbald ainsi que Dubuisson et Emirkanian en analysent les causes. Roy *et al* an analysent les causes du point de vue des locuteurs, e.g. sensibilité aux formes de surface et à la norme, et Dubuissone et Emirkanian en analysent les causes du point de vue de l'enseignement de cette construction dans les écoles. Ces études font cependant ressortir que si les constructions relatives dans leur version standard posent un problème de production, elles ne posent pas de problème de compréhension pour les locuteurs du Centre-Sud. Ce fait soulève un problème largement discuté par les sociolinguistes, celui de l'asymétrie entre la production et la compréhension dans une communauté linguistique (voir en particulier Labov (1972b), Sankoff (1972), Bickerton (1975)).

Notre étude met également en lumière le rôle de la fréquence d'utilisation des formes dans l'identification d'un style. Ainsi, Carroll fait ressortir que si les dislocations obéissent aux mêmes règles dans les deux variétés de français étudiées, c'est la prolifération des syntagmes disloqués dans le discours des pré-adolescents de notre corpus qui fait associer cette construction au langage de ces locuteurs et qui identifie socialement cette construction avec ce groupe de locuteurs.

CONTENU DU LIVRE

Le livre est divisé en cinq sections. La première partie, intitulée *La syntaxe de la phrase*, réunit des articles portant sur la structure des questions et des relatives en français standard et populaire; les approches formelle et fonctionnelle y sont présentées. La deuxième partie est

consacrée à une approche formelle de la *syntaxe des clitiques* en français standard et populaire. La troisième partie, *Les catégories syntaxiques et morphosyntaxiques*, contient des articles portant sur les catégories syntaxiques, la morphosyntaxe et le lexique selon les approches formelle et fonctionnelle. Les sujets suivants y sont traités : l'utilisation adverbiale des adjectifs en français; le quantificateur *tout*, les mots WH, la formation de *sontaient*. La quatrième partie du livre réunit des articles regroupés sous la rubrique *La syntaxe du discours*; ces articles portent sur des sujets aussi variés que la dislocation, les actes de requête, prosodie et syntaxe et sur le *pas* explétif dans la subordonnée superlative. Ici également les approches formelle et fonctionnelle ont été utilisées. Enfin, la cinquième partie consiste en un ensemble d'*Essais sur l'acquisition et l'enseignement de constructions standard en milieu populaire* par des locuteurs d'une variété de français plus ou moins éloignée du standard. A cet effet, les constructions relatives ont été choisies comme structures cibles. Le contenu plus détaillé de chacune de ces sections du livre est fourni dans l'introduction à chacune des parties.

## Notes

1. Cette recherche a été subventionnée principalement par le ministère de l'Education du Québec (FCAC), et de façon complémentaire par l'Office de la langue française et le service d'aide à la recherche de l'Université du Québec à Montréal (FIR).

2. Chomsky (1981) remet cependant en question ce composant de la grammaire. Etant donné que les auteurs des articles de ce livre ont travaillé en prenant pour acquis ce composant, il se trouve inclu dans le modèle tel que dans Chomsky (1980).

3. Les phrases identifiées par un numéro proviennent du corpus Lefebvre et Drapeau.

Première partie

# La syntaxe de la phrase

FIN

## *Introduction*

Cette première section du livre réunit des articles qui ont trait à la syntaxe de la phrase : la structure des questions directes et indirectes et celles des relatives restrictives avec et sans tête nominale. Le but de cette section est de comparer les constructions pré-citées dans leur forme standard et non-standard afin d'isoler le lieu dans la grammaire du français où les deux dialectes du français diffèrent et d'étudier la distribution de ces formes dans le langage des adolescents du quartier Centre-Sud. Deux points de vue sur la variation syntaxique sont abordés dans cette section : une analyse formelle des constructions pré-citées effectuée dans le cadre de la grammaire générative et plus particulièrement dans le cadre du modèle de Chomsky (1981), et une analyse sociolinguistique effectuée dans le cadre du modèle de Labov (1972c).

Le premier article *'Qui qui vient' ou 'Qui vient' : Voilà la question*, de Lefebvre, investigue la structure des questions en français populaire et standard.

Le deuxième article est de Bouchard, qui compare *"Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard"* de type (a) et (b) respectivement :

(a) Une fille *qu'elle* pleurait. (25/16.1/331)

(b) Une fille *qui* pleurait.

Enfin, Koopman étudie les contextes où dans les questions et les relatives les formes *ce que/i* en français standard, comme en (c) et leur pendant *qu'est-ce que/i* en français populaire, sont impliquées :

(c) Il se demandait *ce qui* se passait.

(d) Il se demandait *qu'est-ce qui* se passait. (21-10226)

Ces trois articles proposent une analyse des constructions pré-citées et montrent que la différence principale entre les deux dialectes se situe au niveau lexical. Des comparaisons avec d'autres langues sont effectuées montrant que les constructions du français populaire aussi bien que celles du français standard se retrouvent dans d'autres langues.

Le dernier article de cette section a pour but de décrire *La compétence linguistique des adolescents du Centre-Sud* relativement aux constructions étudiées dans le cadre d'une approche sociolinguistique. Il ressort de l'étude de Lefebvre et Maisonneuve que les adolescents du corpus Centre-Sud possèdent dans leur grammaire les formes associables au français standard aussi bien que celles associables au français populaire et que les deux ensembles de formes sont utilisées alternativement pour des fins stylistiques. Sur le plan théorique des données sont utilisées pour discuter la question débattue entre Lavandera (1978) et Labov (1979) : la notion de variable sociolinguistique peut-elle être étendue à des variables syntaxiques?

# *Qui qui vient?* ou *Qui vient:* Voilà la question*

Claire Lefebvre

## 0. INTRODUCTION

Cet article traite de la question suivante : quelle est la nature des différences entre les divers types de questions WH rencontrées en français montréalais (FM). En FM, on trouve des structures de questions de types variés. En (1), nous présentons le paradigme des questions construites à partir de la position sujet et en (2), celui des questions produites à partir de la position objet.

(1) a. Qui t'a dit ça, tit-cul? (11/5.1/2479)[1]

b. Qui qui a marqué ça? (3/3.1/1104)

c. /kiski/[2] fait ça? (74/35.1/462)

d. C'est qui qui t'a emporté ça? (51/34.1/547)

e. Qui c'est qui cogne de même? (1/13.1/793)

f. C'est qui c'est qui vient?

g. C'est qui c'est que c'est qui vient?

(2) a. Que penses-tu de la société d'aujourd'hui? (32/18.1/663)

b. Tu fais quoi?

c. C'est quoi qu'il fait?

d. /kwasə/ qu'on fait tout de suite? (71/21.2/886)

e. /kasə/ que tu veux, fatigante? (73/28.1/469)

f. /kɛsk/ elle a votre petite? (1/1.2/877)

g. /kɔsk/ il veut?

h. /kɔskə/ c'est qu'il veut?

Les phrases en (1) et (2) permettent de dégager trois types de variation relativement à la structure des questions : variation au niveau structural, au niveau lexical et variation relativement à la possibilité d'inverser ou non le clitique sujet ou le NP sujet. Sur le plan de la variation structurale, on peut déjà remarquer trois types de construction pour les questions en WH. D'abord un premier type de construction où le mot WH se trouve au début de la phrase comme en (1a) et (2a); puis un deuxième type de question qui correspond à ce qu'on appelle généralement des constructions clivées, comme en (1d) et (2c); enfin un troisième type de structure où le mot WH est resté dans sa position originale dans la phrase, c'est-à-dire *in situ*, comme en (2b). Deuxièmement, sur le plan de la variation lexicale, *qui* alterne avec /kiski/; *que* alterne avec *quoi*, /kɔsk/, /kɛsk/ et /kəsk/. Troisièmement, on remarque de la variation dans les questions relativement à la possibilité d'inverser le clitique ou le NP sujet (ci-après *Inversion du sujet*). Par exemple, en (3a) et (3b), le NP sujet doit être inversé, alors qu'en (3c), l'inversion n'est pas possible.

(3) a. Que veut Pierre? a'. *Que Pierre veut?

b. Que ferais-tu? (32/18.1/357) b'. *Que tu ferais?

c. C'est quoi (qu')il fait? (11/5.1/1185) c'. *C'est quoi fait-il?

D'une façon générale et pour des fins analytiques, on peut regrouper les phrases de (1), (2) et (3) en deux sous-systèmes distincts : un premier système qui correspond à celui du français standard et qui inclut les phrases de type (1a), (2a) et (3a) où l'on trouve un mot WH simple suivi du verbe et du sujet, c'est-à-dire les phrases où il y a eu Inversion du sujet; un deuxième sous-système qui correspond au vernaculaire et qui comprend les phrases de type (1b), (2b), (2c), (2d), (2e), (2g), (2h) et (3c) où l'on trouve un mot WH suivi du complémenteur et l'absence d'Inversion du sujet. Dans ce groupe, on trouve également des mots WH complexes comme en (1c), (2g) et (2h). Dans cette variété de français, on trouve également les mots WH *in situ* comme en (2b). Dans cet article, les termes *standard* et *vernaculaire/populaire* sont utilisés comme catégories cognitives pour référer à ces deux sous-systèmes; mais en aucune façon, mon utilisation de ces termes n'implique qu'ils ne peuvent se retrouver chez un même locuteur, la plupart des locuteurs possédant les deux formes qu'ils utilisent stylistiquement de façon significative.[3]

Cet article propose une analyse des constructions utilisées en français montréalais pour les questions WH. La présence d'Inversion du sujet en français standard et l'absence de ce phénomène en français populaire découlera de notre analyse. A cet égard, l'analyse proposée repose sur

la présupposition que l'absence d'Inversion du sujet dans le dialecte populaire, et sa présence dans le dialecte standard, ne doit pas être attribuée à l'absence d'une règle d'Inversion dans certains dialectes du français ou chez certains locuteurs, mais qu'elle devrait découler d'autres faits de la grammaire du français. Ainsi, je tenterai de relier la possibilité ou l'impossibilité d'inverser le NP sujet à des différences lexicales entre les deux dialectes et à des différences relatives à la position qu'occupent les mots WH dans les structures syntaxiques appropriées, soient les constructions interrogatives.[4] Ainsi, je montrerai qu'en français populaire, les mots WH occupent des positions de NP, soit *in situ*, soit en dehors de S' et qu'ils ne peuvent de ce fait déclencher[5] l'Inversion du sujet, ceci contrastant avec le français standard où les mots WH sont sous S' et peuvent de ce fait être déclencheurs d'Inversion du sujet. Une explication de ces faits sera proposée dans le cadre de la théorie de liage (ou liaison) et gouvernement, telle que définie dans Chomsky (1981). Notre analyse se veut donc une contribution à l'étude de la variation syntaxique à travers l'analyse comparée de deux dialectes du français.

Cet article est divisé en quatre parties. La section 1 contient les informations préliminaires à la compréhension des faits : le cadre théorique d'analyse, les faits d'Inversion du NP sujet et du clitique sujet et le répertoire des mots WH en français montréalais. La section 2 présente une analyse des diverses positions occupées par les mots WH en français montréalais et la corrélation entre la position des mots WH antéposés et la possibilité d'inverser le sujet. Dans la section 3, une analyse de la

structure des questions est proposée. Enfin, la section 4 présente une analyse comparée de la structure des questions en français standard et populaire dans le cadre de la théorie de liage et gouvernement. L'article se termine avec quelques considérations sur les faits de variation syntaxique dans le cadre d'une théorie de la grammaire.

## 1. PRÉLIMINAIRES

### 1.1 Le cadre théorique

L'analyse est menée dans le cadre général de la théorie standard étendue, dans la lignée de l'approche lexicaliste initiée par Chomsky (1970) et plus particulièrement dans le cadre du modèle de liage et gouvernement, tel que défini dans Chomsky (1977, 1980a,1981) et Chomsky et Lasnik (1977). Suivant ce modèle, la grammaire est organisée de la façon suivante :

1. Composant de base

2. Composant transformationnel

3. Structure S

4a. Composant phonologique — 4b. Composant sémantique et forme logique

Dans ce modèle, le composant de base contient les règles de base et le lexique. Je considérerai, suivant Den Besten (1978) et Van Riemsdijk (1978), que les catégories syntaxiques sont non seulement définies en termes de traits majeurs [±N, ±V] (suivant Jackendoff (1977)), mais également par des traits mineurs tels [±WH] et [±T] (temps). Les règles de

base produiront des positions majeures définies exclusivement par des traits majeurs et des positions mineures ou morphosyntaxiques définies par au moins un trait mineur. Les règles de base que j'adopterai pour le français sont telles qu'en (4).

(4) a. S'' → TOP S'

b. S' → [±WH] [±T] S

La règle (4a) est telle que suggérée par Chomsky (1977) pour l'anglais et contient une position de TOPIC/FOCUS au niveau S''. La règle (4b) ne présente pas de noeud COMP au niveau S', mais plutôt deux positions morphosyntaxiques : l'une définie par le trait [±WH] et prévue pour recevoir des syntagmes contenant des items lexicaux portant, dans le lexique, le trait WH (mots interrogatifs et relatifs)[6], et l'autre définie par le trait [±T] qui sera lexicalisée par le complémenteur *que* ou *ce que* (dans certains environnements)[7] si la phrase est à temps fini.

Le composant transformationnel contient les règles de *Déplacer* α qui, pour l'objet de ce travail se réduit aux faits relatifs à Mouvement WH. J'adopterai pour ces faits l'analyse proposée par Chomsky (1977) et (1978). L'application de cette règle laisse une trace co-indicée avec l'élément déplacé : cette trace est représentée par le symbole [e]. Avec Den Besten (1978), je considérerai que la règle de Mouvement WH ne consiste pas en une règle d'adjonction à la Chomsky, tel que proposé par Chomsky (1977), mais en une règle de substitution préservatrice de structure qui amène le mot WH dans la position morphosyntaxique [±WH] sous S', position prévue dans la base pour le recevoir.

Les faits d'Inversion du clitique sujet et du NP sujet, considérés dans plusieurs travaux comme étant des instances de *Déplacer* $\alpha$ (par exemple Kayne et Pollock (1978), seront traités à part à la section 1.2).

Après le composant transformationnel se trouve la structure S qui sert d'input au composant phonologique (à gauche du modèle) lequel contient les règles d'élision, les filtres, les règles stylistiques et les règles phonologiques; et au composant sémantique et à la forme logique (à droite du modèle). Les spécificités du modèle qui sont pertinentes pour notre analyse seront précisées au fur et à mesure qu'elles seront introduites.

## 1.2 Les faits d'Inversion stylistique et d'Inversion du clitique sujet

Dans cette section les faits relatifs à l'Inversion du sujet (clitique ou NP) qui sont pertinents pour l'analyse des questions sont résumés. Seuls les faits sont considérés, leur analyse débordant largement des limites de cet article.[8]

En français, il y a trois types d'Inversion du sujet : l'Inversion du clitique sujet comme en (5a), l'Inversion du NP sujet, qui porte le nom d'Inversion stylistique, comme en (5b) et l'Inversion complexe qui correspond au phénomène observé en (5c).

(5) a. Quand vient-il?

b. Quand vient Pierre?

c. Quand Pierre vient-il?

D'un point de vue syntaxique, les faits relatifs à ces inversions ne sont pas entièrement parallèles (Kayne (1972)). Par exemple, l'Inversion du NP sujet peut se produire aussi bien dans les racines que dans les enchâssées, alors que l'Inversion du clitique sujet ne s'applique que dans les racines. Ces trois types d'Inversion partagent cependant un certain nombre de caractéristiques. Premièrement, dans les trois cas, un "déclencheur" (donc mot WH ou adverbe) doit être adjacent au verbe[9] pour que la phrase qui contient un sujet postposé soit grammaticale. Deuxièmement, dans les trois cas, l'Inversion est impossible en présence du complémenteur (Goldsmith (1978a, 1978b, 1979), Dubuisson et Lefebvre (1979)). Dans cet article, seules les ressemblances entre ces phénomènes étant pertinentes, les faits relatifs aux trois types d'Inversion seront regroupés sous la rubrique *Inversion du sujet*. Il sera montré que la condition d'adjacence entre le "déclencheur" et le verbe ne peut pas être linéaire, mais qu'elle doit être structurale.

## 1.3 Le répertoire des mots WH en français montréalais

Dans cet article, je prendrai pour acquis que le répertoire lexical des mots WH en français montréalais est tel que décrit dans Lefebvre (ce volume c). Il inclut les mots WH de base et une série de mots WH dérivés dont la liste est donnée en (6). La justification d'une analyse lexicale pour ces faits ainsi que l'insertion de ces mots dans la grammaire du français sont discutés dans Lefebvre (ce volume c).

(6) Liste des mots WH

| | | |
|---|---|---|
| /ki | u | kɔmɑ̃ |
| kisk | usk | kɔmɑ̃tɛs |
| kwa | dusk | kɔmɑ̃sk |
| kwask | wɛsk | kɔ̃bjɛ̃ |
| kəse | kɑ̃ | kɔ̃bjɛ̃sk |
| kɔse | kɑ̃sk | purkwa |
| kɛse | kɑ̃tɛs | purkwask/ |
| kɛsk | kɑ̃k | |

## 2. LES POSITIONS DES MOTS WH DANS LES QUESTIONS

Cette section est consacrée à l'analyse des positions occupées par les syntagmes WH dans les questions en français vernaculaire et standard et à la discussion des implications de l'analyse proposée pour d'autres phénomènes de la grammaire du français, tels l'Inversion du clitique et l'Inversion du NP sujet. L'hypothèse de départ est que, contrairement au français standard, dans lequel la position WH sous S' est la position privilégiée pour les syntagmes WH dans les questions, en français populaire, les mots WH apparaissent dans des positions de NP, à l'intérieur de S (ou *in situ*) et à l'extérieur de S'. Les trois positions sont représentées en (7).

(7) a. français standard

b. français populaire :

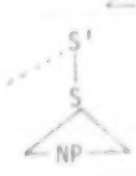

c. français populaire :

Les paragraphes qui suivent documentent cette hypothèse. La position spécifique des syntagmes WH qui se trouvent en dehors de S', comme en (7c), sera discutée à la section 3.

## 2.1 Un premier ensemble de faits à expliquer

Dans cette section, je discute un premier ensemble de faits relatifs à la structure des questions. Considérons le paradigme (8).

| (8) *Français standard* | *Français populaire* |
|---|---|
| a. Qui$_i$ $t_i$ vient? | a'. Qui qui$_i$ $t_i$ vient? |
| b. Que$_i$ veut Pierre $t_i$? | b'. C'est quoi (que) Pierre veut $t_i$? |
| c. A qui$_i$ parle Pierre $t_i$? | c'. A qui$_i$ (que) Pierre parle $t_i$? |
| d. Comment fait Pierre? | d'. Comment (que) Pierre fait? |
| e. *Que Pierre veut? | e'. *(C'est) quoi (que) veut Pierre ? |

Les différences majeures entre les deux dialectes pour les phrases de (8) sont les suivantes : premièrement, en français populaire, on observe la présence d'un complémenteur optionnel après le mot WH (8b'- e'); deuxièmement, quand le sujet est questionné, on observe la présence d'un second *qui* en français populaire (8a') qui correspond au *qui* analysé dans la littérature (entre autres Kayne (1974, 1975), Pesetsky (1978)) comme étant la réalisation du complémenteur dans l'environnement d'un sujet vide;

troisièmement, dans le dialecte standard, *que* est utilisé quand l'objet est questionné (8b), alors qu'en français populaire, *quoi* est le mot interrogatif qui apparaît dans ce même contexte. Notons ici que ce *quoi* n'apparaît pas sans le présentatif *c'est*.[10] Quatrièmement, l'Inversion du NP sujet est obligatoire dans les questions standard (8b) et (8c) alors qu'en français populaire l'Inversion du NP sujet est impossible (8b'), (8c') et (8e'), et ce, indépendamment de la présence du complémenteur *que*. L'analyse qui sera suggérée devra rendre compte de ces différences et donc montrer pourquoi il est possible d'avoir un complémenteur optionnel en français populaire; expliquer la présence du deuxième *qui* en français populaire quand le sujet est questionné; rendre compte de l'alternance entre *que* et *quoi* comme mots interrogatifs dans les deux dialectes et, enfin, expliquer pourquoi dans un dialecte l'Inversion du sujet est obligatoire et pourquoi elle est impossible dans l'autre.

## 2.2 Positions des mots WH antéposés

Considérons tout d'abord la phrase (8a) et son correspondant vernaculaire (8a'). Je prends pour acquis que la structure de (8a) est telle que représentée par (9), dans lequel le mot WH se trouve sous S', dans la position morphosyntaxique [WH].

(9)

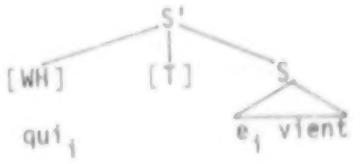

La question est de savoir si la phrase (8a') a la même structure que (8a) ou si elle a une structure différente. Si (8a') a la même structure que (8a), (8a') aurait la structure (10a), dans laquelle le mot WH se trouve dans la position [WH] sous S' et le second *qui* dans la position [+T] sous S' également, réalisant le complémenteur dans l'environnement d'un sujet questionné. Dans ce cas, les deux positions sous S' seraient remplies. J'argumenterai que la phrase (8a') n'a pas la même structure que (8a), donc qu'elle n'a pas la structure (10a), mais plutôt une structure de type (10b), dans laquelle le mot WH est à l'extérieur de S', le second *qui* se trouvant sous S', comme réalisation du complémenteur dans l'environnement d'un sujet questionné. La spécification du lieu exact où se trouve le mot WH en (10b) sera discutée dans la section suivante.

(10) a.

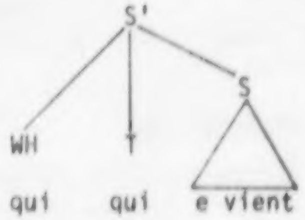


b.

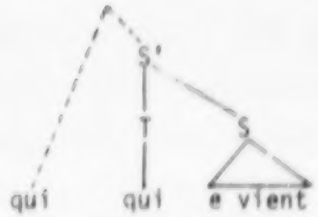


J'apporte donc pour l'instant des arguments qui justifient une analyse selon laquelle le mot WH de (8a') serait en dehors de S'. Etant donné que le premier argument réside dans la position relative qu'occupe

le mot WH par rapport à un élément disloqué dans la phrase, je précise brièvement la position des éléments disloqués. Il existe deux analyses des éléments disloqués en français. Une première analyse les place sous le noeud S'' (Hirschbühler (1975), Dubuisson (1975)); une deuxième analyse les adjoint à l'extrême gauche du constituant auquel ils s'adjoignent (Baltin (1978); Carrol (1981, et ce volume b)). D'une part, on peut dire, et ce, quelle que soit l'analyse proposée pour les éléments disloqués, qu'un élément WH qui sera trouvé à gauche d'un élément disloqué ne sera pas dans la position WH sous S'; d'autre part, étant donné que, tel que précisé à la section 1.1, Mouvement WH ne consiste pas en une règle d'adjonction à S', on pourra dire qu'un mot WH trouvé à gauche d'un élément disloqué sera en dehors de S'. Considérons les phrases (11) à (17) où le sujet est questionné.

(11) Marie, *qui* lui a dit de venir?

(12) *Qui*, Marie, qui lui a dit de venir?

(13) **Qui*, Marie, ... lui a dit de venir?

(14) C'est *qui*, Marie, qui lui a dit de venir?

(15) *C'est *qui*, Marie, ... lui a dit de venir?

(16) */kiski/, Marie, lui a dit de venir?

(17) Marie, /kiski/ lui a dit de venir?

En (11), l'élément disloqué apparaît avant l'élément WH. Cette phrase

correspond au français standard et nous dirons que la position relative du mot WH par rapport à l'élément disloqué nous permet d'analyser l'élément WH comme étant dans la position WH sous S'. Par ailleurs, en (12), le mot WH se trouve à gauche de l'élément disloqué; ce fait constitue un argument pour dire que le mot WH n'est pas dans la position [WH] sous S'. On pourrait toujours imaginer pour (12) une structure de type (18) dans laquelle l'élément WH serait adjoint à S' à un niveau plus haut que l'élément disloqué.

(18)

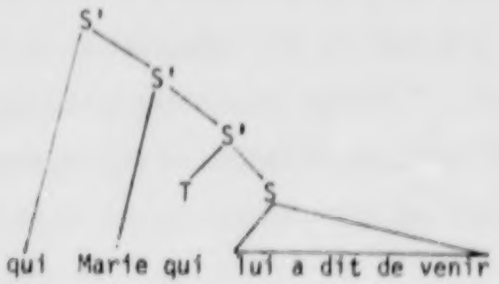


Une telle structure est à rejeter pour au moins deux raisons. D'une part, j'ai pris la position théorique de considérer Mouvement WH comme une règle de substitution et non comme une règle d'adjonction, ce qui exclut l'adjonction de l'élément WH à S' tel que représentée en (18). D'autre part, même si Mouvement WH était considérée comme une règle d'adjonction, (18) ne serait pas engendrable, Mouvement WH précédant la dislocation des éléments, l'une appartenant au composant transformationnel, l'autre au composant phonologique en sa qualité de règle stylistique.[11] Donc ici, la seule structure possible qui reste pour (12) est une structure dans laquelle le mot WH est en dehors de S'. La comparaison entre les phrases (12) et (14) permet de constater la similarité entre la phrase (12) et

les questions qui ont une structure clivée. L'interaction entre la position relative du mot WH par rapport à l'élément disloqué constitue donc un argument pour dire que (8a') aussi bien que (12) n'a pas une structure de type (10a), mais de type (10b) dans laquelle le mot WH est en dehors de S'. Considérons maintenant la phrase (12) où la position relative du mot WH par rapport à l'élément disloqué contraste avec la position du mot WH /kiski/ dans la phrase (16). En effet, l'agrammaticalité de (16) nous montre qu'il n'est pas possible de trouver /kiski/ à gauche de l'élément disloqué, mais que /kiski/ doit se trouver à droite de l'élément disloqué, dans S', tel qu'en (17). Ainsi, dans les phrases (11) et (17), les mots WH ont des comportements similaires relativement à leur position relative par rapport à l'élément disloqué, comportements contrastant avec la position relative des mots WH et des disloquées dans les phrases (12) et (14). Ces faits montrent donc qu'il existe deux positions pour les mots WH dans les questions analysées ici, l'une où le mot WH est sous S' et l'autre où le mot WH est à l'extérieur de S'.

Un autre argument peut être construit en faveur de cette analyse, argument qui fait appel au *qui* complémenteur. L'agrammaticalité de la phrase (13), dans laquelle le deuxième *qui* n'est pas réalisé, montre que ce deuxième *qui* de (12) ne peut être analysé comme la réalisation facultative du complémenteur dans l'environnement d'un sujet questionné, ce à quoi on s'attendrait si la structure de cette phrase était la même que pour le français standard, c'est-à-dire de type (10a). Ceci constitue donc un argument important pour dire que la structure de la phrase (8a'), *Qui qui vient*, n'est pas (10a), dans laquelle le mot WH et le complémenteur

seraient tous les deux sous S'.

Considérons maintenant les phrases (19) à (23) dans lesquelles l'objet est questionné.

(19) Marie, *que* lui a dit Jean?

(20) **Que*, Marie, lui a dit Jean?

(21) Marie, /kɛsk/ lui a dit Jean?

(22) */kɛsk/, Marie, lui a dit Jean?

(23) C'est *quoi*, Marie, que Jean lui a dit?

Dans la phrase (19), qui correspond à la forme standard, l'élément disloqué, *Marie*, se trouve à l'extrême gauche de la phrase et *que* (que nous désignerons pour l'instant comme l'élément WH) est à droite de l'élément disloqué, donc présumément sous S'. Il ne peut apparaître à gauche de l'élément disloqué, tel qu'illustré en (21) et (22). Par ailleurs, quand le mot WH est *quoi*, l'élément disloqué se trouve à droite du mot WH, tel qu'illustré en (23), ce qui fournit un argument pour dire que le mot WH est en dehors de S'. Un autre argument en faveur d'une telle analyse est que les phrases contenant *quoi* comme mot WH antéposé sont jugées agrammaticales si le mot WH n'est pas précédé du présentatif *c'est*. Ainsi, tous les locuteurs questionnés jugent que les variantes de (24) sont agrammaticales à cause de l'absence du présentatif *c'est*.

(24) a. *Quoi (qu') il veut, (Pierre)?

b. *Quoi (que) Pierre veut?

Ces jugements de grammaticalité sont confirmés par les données du corpus Centre-Sud où toutes les occurrences de *quoi* antéposé sont précédées de *c'est*, tel qu'en (25).[12]

(25) C'est quoi qu'elle fait, elle? (4/2.1/271)

En (25), *quoi* est nécessairement en dehors de S', étant donné qu'il se trouve dans une structure de type clivée. L'impossibilité pour *quoi* d'apparaître dans S' en français standard est un fait connu et abondamment discuté dans la littérature (voir Obenauer (1976), Hirschbühler (1978), Goldsmith (1978, 1979a, 1979b), Koopman (ce volume)). Les données rapportées ici montrent que *quoi* n'apparaît pas davantage dans S' en français vernaculaire. Il appert donc que dans les phrases où l'objet est questionné, il existe, tout comme pour les phrases où le sujet est questionné, deux positions pour les mots WH antéposés : une position sous S' pour *que* et /kɛsk/ et une position en dehors de S' pour *quoi* (mais *que* ni /kɛska/). *Quoi* peut se trouver dans sa position originelle dans S, tel qu'illustré par (26), ce qui permet d'isoler une troisième position pour les mots WH en français populaire.

(26) Tu fais quoi?

En français populaire, les mots WH se trouvent donc soit *in situ*, soit sous S', soit en dehors de S'.

## 2.3 Corrélation entre la position des mots WH antéposés et la possibilité d'inverser le sujet

En considérant les questions construites à partir de la position objet, les faits supplémentaires suivants s'ajoutent à ceux déjà observés dans la section précédente. Quand le mot WH est *que*, l'Inversion du sujet est obligatoire, alors que quand le mot WH est *quoi*, l'Inversion du sujet est impossible. Ces faits sont illustrés en (27) et (28) respectivement.

(27) a. Que veut-il?
b. *Que il veut?
c. Que veut Pierre?
d. *Que Pierre veut?

(28) a. *C'est quoi (que) veut-il?
b. C'est quoi (que) Pierre veut?
c. *C'est quoi (que) veut Pierre?
d. C'est quoi (que) Pierre veut?

Supposons qu'il n'est pas possible d'opérer l'Inversion du sujet à cause du fait que le mot WH *quoi* en (28) soit à l'extérieur de S', et que de ce fait, il ne puisse agir comme déclencheur de l'Inversion. La condition selon laquelle le mot WH doit être adjacent au verbe pour que l'Inversion soit possible devrait alors être formulée, non pas en terme d'adjacence linéaire, mais en terme d'adjacence structurale. Ainsi, les mots WH qui sont à l'extérieur de S' ne seront jamais dans une position favorable pour déclencher l'Inversion, même si en surface le mot WH est adjacent au verbe. Si cette analyse est correcte, elle permet de faire ressortir une corrélation intéressante entre la position du mot WH et la possibilité d'inverser le sujet.[13]

## 2.4 Généralisation de l'analyse aux questions construites à partir de toutes les positions

L'analyse proposée repose sur des observations faites pour les questions construites à partir des positions sujet et objet. Je suggère d'étendre l'analyse des deux positions pour les mots WH antéposés, l'une sous S', l'autre en dehors de S', et de leur corrélation avec la possibilité d'inverser ou non le sujet, aux questions construites à partir de toutes les positions. Suivant cette hypothèse, toutes les questions construites à partir des positions autres que sujet et objet et où il n'y a pas d'Inversion soit du clitique, soit du NP sujet auraient une structure dans laquelle le mot WH est en dehors de S'. Suivant cette hypothèse, l'absence d'inversion en (29) et (30) ne résulterait pas de la non application de la règle d'Inversion, mais plutôt de l'impossibilité d'application de cette règle, le mot WH *quand* étant en dehors de S'.

(29) *Quand* il est venu?

(30) *A qui* Pierre a parlé?

Le fait que les phrases contenant un mot WH et où il n'y a pas d'Inversion se comportent exactement comme celles discutées plus haut relativement à la dislocation constitue un élément en faveur de cette analyse.

(31) *Quand*, Marie, que Jean lui a dit de venir?

En (31), le mot WH précède l'élément disloqué *Marie* et on peut donc dire, comme pour les autres cas, qu'il est en dehors de S'.

## 2.5 Conclusion

Dans cette section, j'ai montré qu'il existe trois positions pour les mots WH en français populaire et j'ai suggéré qu'il existe une corrélation entre la position du mot WH antéposé et la possibilité d'inverser le sujet (clitique ou NP). Une explication plus complète de ces faits sera suggérée à la section 4. Auparavant, il importe de déterminer la position du mot WH qui se trouve à l'extérieur de S', ce qui nous amène à discuter de la structure des questions dans la langue vernaculaire.

## 3. LA STRUCTURE DES QUESTIONS

Cette section est consacrée à l'analyse de la structure dans laquelle les mots WH sont trouvés en dehors de S'. Deux hypothèses seront envisagées : dans un premier temps, je considérerai que les phrases du type *Qui qui vient* et toutes les autres pour lesquelles le mot WH est en dehors de S' sont analysables comme des clivées et, dans un deuxième temps, j'envisagerai une autre analyse selon laquelle ces questions ont la structure de S'' et le mot WH se trouve sous S'' en position de foyer. Notre solution devra rendre compte des quatre variantes de (32)-(35), puisqu'on a montré qu'elles se comportaient de façon similaire relativement à la position de l'élément disloqué.

(32) Qui qui vient?

(33) Qui c'est qui vient?

(34) Qui est-ce qui vient?

(35) C'est qui qui vient?

### 3.1 L'hypothèse du clivage

Il a été proposé par Langacker (1972), Al (1975) et Obenauer (1976) de dériver (33) et (34) à partir de (35). Selon cette analyse, Mouvement WH appliqué à (35) résulte en (33) et Inversion du clitique *c'* appliqué à (33) donne (34). On pourrait postuler qu'en élidant le *c'est* de (35) on obtienne (32). En utilisant les structures proposées pour les phrases clivées, je montrerai que ces phrases ne peuvent être ainsi dérivées l'une de l'autre.

Deux structures ont été proposées pour représenter les phrases clivées dans la littérature récente : l'une par Chomsky (1977) et l'autre par Williams (1980). Selon Williams (1980), les clivées ont la forme des relatives restrictives et doivent être interprétées comme des prédicats, le constituant clivé étant le sujet de ce prédicat. Il propose (36) comme structure des clivées.

(36) C'est NP S'

Chomsky (1977) fait ressortir la similarité entre les topicalisations et les clivées en suggérant la structure (37) pour les clivées.

(37) C'est S''

Ces deux structures seront considérées tour à tour comme des structures pouvant permettre de dériver les phrases (32)-(35).

Considérons d'abord la structure proposée par Williams (1980). Supposons (38) ou (39) comme représentation arborescente de (36) pour dériver les phrases de (32) à (35).

(38)

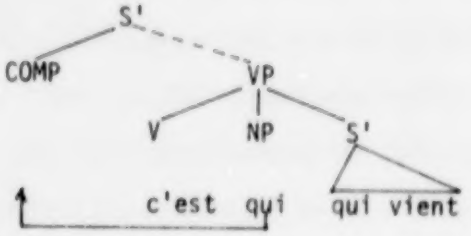


(39)

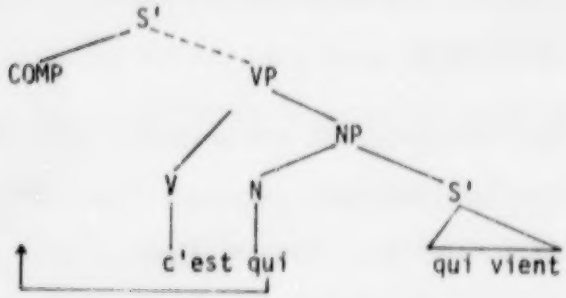


En supposant l'une ou l'autre de ces deux structures, les problèmes suivants se posent. L'antéposition du mot WH vers COMP devrait déclencher l'Inversion du clitique c', l'Inversion du clitique étant obligatoire dans les phrases racines. Or (33), dans laquelle il n'y a pas d'Inversion du clitique, est une phrase racine possible et elle ne peut de ce fait avoir été dérivée à partir de (35). D'autre part, en supposant que l'Inversion se soit produite, on obtiendrait la phrase (34). Or la phrase (34) est également possible dans une enchâssée dans la variété de français que nous décrivons, tel qu'illustré en (40).

(40) Je me demande qui est-ce qui est venu.

L'Inversion du clitique étant une règle qui ne s'applique que dans les racines, les phrases (33) et (34) ne peuvent être dérivées à partir des structures (38) ou (39). A ce sujet, Lessard (1979) remarque qu'à l'origine *Q c'est que* n'apparaissait que dans les questions indirectes, *Q est-ce que* apparaissant dans les questions directes à cause de l'Inversion du clitique sujet qui n'était possible que dans les racines. Puis "*Q est-ce que P* ayant perdu ses propriétés emphatiques, a pu être utilisé dans les questions directes" (p. 15). Parallèlement, *Q est-ce que* s'est figé et a commencé à apparaître dans les questions indirectes. Ces deux développements parallèles indiquent que, si ces deux formes complexes ont déjà été reliées transformationnellement, elles ne le sont plus aujourd'hui.

Même en supposant que *est-ce* et *c'est* sont figés, les structures (38) et (39) ne permettent pas de dériver (33) et (34), donc les phrases *Q c'est que* et *Q est-ce que* respectivement, à partir de (35) *c'est Q que*, et ce, pour les raisons suivantes. D'une part, si les structures (38) ou (39) étaient les structures à partir desquelles les phrases (33) et (34) sont dérivées de (35), il ne serait pas possible de rendre compte des phrases où l'objet est questionné. Considérons les phrases de (41) à (43).

(41) C'est quoi que tu veux?

(42) Quoi c'est que tu veux?

(43) /kwask/ tu veux?

En effet, *quoi* de (41) subirait Mouvement WH vers S' pour produire (42)

et (43). Or, dans la section 2, nous avons clairement établi que *quoi* ne peut apparaître au niveau S' en français populaire, pas plus qu'en français standard. D'autre part, si (33) et (34) étaient reliées transformationnellement à partir des structures (38) ou (39), il ne serait pas possible de rendre compte du fait que quand le mot WH est antéposé comme en (33), le verbe *c'est* ne s'accorde pas en temps avec l'autre verbe, comme c'est généralement le cas en français, alors que, quand *c'est* introduit la phrase comme en (35), il peut s'accorder en temps, quoique très rarement.[14] De même, *est-ce* de (34) est invariant en temps.

Etant donné ces arguments, je conclus que (33) et (34), de type *Q c'est que P* et *Q est-ce que P* respectivement, ne peuvent être dérivées de *c'est Q que P* à partir des structures (38) ou (39); et que les structures de type (38) et (39) ne peuvent être les structures représentant les phrases (32)-(35), ce qui serait pourtant ce à quoi on s'attendrait si (32) à (35) étaient reliées transformationnellement. Il découle donc de cela que ces phrases ne sont pas reliées transformationnellement. Enfin, j'ai montré que les verbes *c'est* et *est-ce* qui suivent le mot WH sont figés parce que, premièrement, peu importe si le clitique précède ou suit *est*, ces verbes peuvent apparaître indistinctement dans les racines et dans les enchâssées; deuxièmement, ils sont invariants en temps.[15]

Ces constatations m'amènent à explorer une autre solution selon laquelle les phrases (32) à (35) ne seraient pas reliées transformationnellement, mais structurellement par une structure de type (37) proposée dans Chomsky (1977) pour les constructions clivées en anglais. Selon cette structure, les phrases (32) à (35) auraient une représentation de

type (44).

(44)

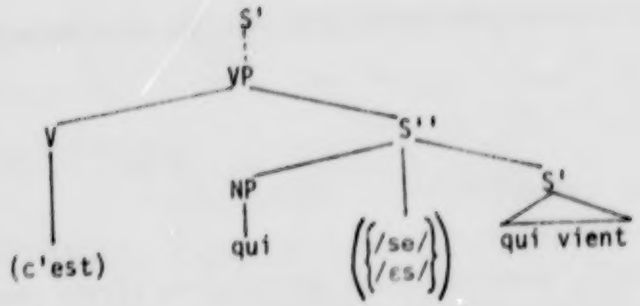


Dans cette structure, les mots WH sont en position de foyer sous S''; les invariants *c'est* (= /se/) et *est-ce* (= /ɛs/) sont engendrés dans la base et analysés comme des particules, marqueurs de foyer. Cette analyse de /se/ et /ɛs/ est supportée par les arguments suivants. D'une part, j'ai montré que ces verbes sont invariants en temps; ils le sont également en nombre, tel qu'illustré en (45) :

(45) *Qui (PL) ce sont / Qui sont-ce qui...

Ils apparaissent indistinctement dans les racines et les enchâssées, peu importe que le clitique *c'* précède ou suive le verbe. Ces caractéristiques, en plus du fait que les phrases dans lesquelles ils apparaissent ne peuvent être transformationnellement dérivées, constituent des arguments pour analyser /se/ et /ɛs/ comme des particules plutôt que comme des verbes. Lessard (1979 : 53) mentionne des faits relatifs à la liaison qui fournissent un argument supplémentaire en faveur d'une analyse de /se/ et /ɛs/ comme particules. En effet, dans les phrases où *est* est analysable comme un verbe plein (comme en (46)), il n'y a pas de contact phonologique entre le mot WH et *est* la liaison est bloquée.

(46) Qui est-ce?

Ainsi, (46) a une représentation phonétique telle qu'en (47) et non (48).

(47) [ki ɛs]

(48) [kijɛs]

Par ailleurs, quand *est* n'est pas un verbe plein, comme c'est le cas ici, la liaison entre le mot WH et *est* est obligatoire. Ainsi, le *qui est-ce* de (49) a la représentation phonétique de (48) et non de (47).

(49) Qui est-ce qui est venu?

A cause de ces arguments, j'endosse la suggestion de Lessard (1979) de considérer /sə/ et /ɛs/ comme des particules. Lessard demeure vague sur le statut de ces particules; je suggère d'attribuer à ces particules la fonction de marqueurs de foyer engendrés dans la base par une règle d'expansion de S'' de type (50).

(50) $S'' \rightarrow \ldots X \begin{Bmatrix} /\text{sə}/ \\ /\text{ɛs}/ \end{Bmatrix} S'$

En (50), /ɛs/ et /sə/ sont représentés comme appartenant à un même paradigme, étant donné qu'ils ne peuvent co-occurrer, tel qu'illustré en (51).

(51) a. *Qui /ɛs/ /sə/ qui vient?

b. Qui /ɛs/ qui vient?

c. Qui /sə/ qui vient?

Etant donné que seules les valeurs de X contenant un trait WH peuvent apparaître avec /sə/ ou /ɛs/, il faut prévoir un filtre de type (52) qui filtrera les phrases où X suivi de /sə/ ou /ɛs/ ne contient pas de trait WH.

(52) Filtrer les phrases de type $_{S''}[\ldots X \begin{Bmatrix} /sə/ \\ /ɛs/ \end{Bmatrix} \ldots]$

à moins que X = WH

Cette solution qui rend compte des faits décrits au moyen d'une règle de base doublée d'un filtre est supérieure à une solution qui affixerait /sə/ /ɛs/ aux mots WH par une règle lexicale opérant dans le lexique. Si les mots WH+ $\begin{Bmatrix} /sə/ \\ /ɛs/ \end{Bmatrix}$ étaient formés dans le lexique, on s'attendrait à les trouver dans plusieurs des positions où l'on trouve les mots WH, aussi bien *in situ* que dans S' ou dans S''. Or, les mots WH ne peuvent être affectés de $\begin{Bmatrix} /sə/ \\ /ɛs/ \end{Bmatrix}$ que s'ils sont en position de foyer, i.e. de NP sous S'' à moins que la séquence WH+/sə/ ou /ɛs/ ne soit lexicalisée. (voir Lefebvre (ce volume c)). Les phrases (53), (54) et (55) où les mots WH+ $\begin{Bmatrix} /sə/ \\ /ɛs/ \end{Bmatrix}$ ne sont pas dans S'' sont agrammaticales.

(53) * $_{S'}$[Qui $\begin{Bmatrix} /sə/ \\ /ɛs/ \end{Bmatrix}$ est venu ]?

(54) * $_{S'}$[Tu parles à qui $\begin{Bmatrix} /sə/ \\ /ɛs/ \end{Bmatrix}$ ]?

(55) *Quoi /ɛs/?

Les deux particules /sə/ et /ɛs/ marquent donc la position aussi bien que la classe de mots qu'elles affectent. En fait, non seulement de mots mais de syntagmes. Un autre argument en faveur de la solution proposée

est que ces particules modifient des syntagmes entiers à condition qu'ils contiennent un mot affecté du trait WH, tel qu'illustré en (56).

(56) Quelle robe $\begin{Bmatrix} /\text{sə}/ \\ /\varepsilon\text{s}/ \end{Bmatrix}$ que Marie porte?

En plus de montrer qu'une solution qui rend compte des faits décrits au moyen d'une règle de base doublée d'un filtre est supérieure à une solution qui affixerait /sə/ et /ɛs/ aux mots WH par une règle lexicale opérant dans le lexique, la phrase (53) montre que le niveau S' n'est pas une position appropriée pour les particules /ɛs/ et /sə/. Si ces particules étaient engendrées au niveau S' on s'attendrait à les trouver dans des constructions où S' est le noeud initial par exemple dans les relatives restrictives. Or, ceci n'est pas possible, tel qu'illustré en (57). Notez que dans l'exemple (57) il s'agit d'un mot WH suivi de la particule /sə/ ou /ɛs/ et non d'une suite lexicalisée comme /kəse/.

(57) *La fille à qui $\begin{Bmatrix} /\text{sə}/ \\ /\varepsilon\text{s}/ \end{Bmatrix}$ (que) j'ai parlé.

En résumé, j'ai montré que *c'est* et *est-ce* ont les propriétés de particules qui marquent le foyer et j'ai suggéré de les engendrer par une règle de base dans laquelle une position de marqueur de foyer est prévue au niveau S''. Donc, jusqu'à maintenant, la structure des phrases (32) à (35) est telle qu'illustrée en (44).

Il reste un dernier point à discuter : le statut du présentatif *c'est*. En (44), il appartient à un S' supérieur dans lequel la question qui a la structure interne de S'' est enchâssée. Dans la section qui suit, je propose une dernière modification à cette structure de façon à la rendre encore plus conforme aux faits décrits dans cet article.

## 3.2 L'hypothèse S''

La structure des questions que nous avons décrites jusqu'à maintenant implique que pour dériver la phrase (32) *Qui qui vient* à partir de la même structure que les phrases (33) *Q c'est que P*, (34) *Q est-ce que P* et (35) *c'est Q que P*, c'est-à-dire à partir de la structure (44), le verbe supérieur *c'est* doit être élidé. Cette opération crée une structure de surface dans laquelle le noeud initial est S''. Il est donc possible de postuler que (32) *Qui qui vient* est obtenu à partir de la même structure que les phrases de (33), (34) et (35) à la suite de l'élision du verbe de la phrase principale, donc du S' supérieur. Cette analyse pose certains problèmes qui suggèrent que la structure la plus appropriée pour les phrases de (32) à (35) serait légèrement différente de celle de (44) suggérée jusqu'à maintenant.

Si la structure proposée pour les questions de type (32) à (35) est effectivement (44), deux problèmes se posent. Premièrement, dans la variété de français étudiée, le verbe supérieur *c'est* ne s'accorde pas en temps.

(58) C'est qui qui a fait la fleur? (8/4.1/846)

D'autre part, contrairement à ce qu'on trouve en français standard, en français populaire, ce type de question peut apparaître dans les phrases enchâssées. Si, comme l'a fait remarquer Moreau, la phrase (59) est non grammaticale en français standard, elle est tout à fait grammaticale et courante dans la variété de français étudiée.

(59) Il sait pas c'est avec qui qu'il va partir cet été.

Enfin, une règle d'élision qui éliderait le *c'est* supérieur, éliderait en fait le noeud racine, ce qui est à rejeter comme solution.

A cause de ces faits, je propose donc que la structure des questions des phrases (32) à (35) ait tout simplement comme noeud initial S'' et non pas un S' supérieur contenant un S'' enchâssé. La structure proposée est représentée en (60).

(60)

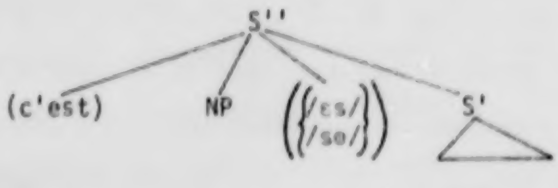


Dans cette structure, *c'est* est un présentatif invariable en temps et en nombre; il est facultatif au début de S''; le mot WH se trouve sous le NP qui est en position de foyer dans S'' et peut optionnellement être suivi de /ɛs/ ou /sə/; le reste de la phrase se trouve sous S'. Cette structure, en plus de rendre compte de l'invariabilité et de l'optionnalité du présentatif *c'est*, permet de rendre compte de la différence entre le dialecte standard et le dialecte étudié ici relativement à la possibilité d'occurrence de ce type de structure dans les questions indirectes. En effet, on pourra prévoir dans le lexique qu'en français standard, les verbes qui peuvent prendre une question indirecte seront sous-catégorisés pour S' seulement, alors qu'en français populaire, les verbes qui peuvent prendre une question indirecte seront sous-catégorisés soit pour un S', soit pour un S''; ceci permettra de rendre compte de la possibilité d'oc-

currence de (59) en français populaire, mais de l'impossibilité d'occurrence de (59) en français standard. Enfin, une dernière modification reste à apporter à la structure (60) afin de rendre compte de la récursivité possible de la séquence *que c'est... que c'est* dans les questions complexes. Un exemple de ce type de question donné en (1g) est repris ici en (61).

(61) C'est qui c'est que c'est que c'est que c'est qui vient?

Afin de rendre compte de phrases de ce type, je suggère d'ajouter à la règle de base, qui permettra d'engendrer les questions complexes en français, une position pour *que c'est* marqué d'une étoile, ce qui permettra d'utiliser cette séquence aussi souvent que voulu. Donc, la règle d'expansion de S'' sera telle qu'en (62).

(62) $S'' \longrightarrow$ (c'est) NP $\begin{Bmatrix} /\varepsilon s/ \\ /se/ \end{Bmatrix}$ (kase)* S'

3.3 Conclusion

Dans cette section, la position qu'occupent les mots WH quand ils se trouvent à l'extérieur de S' a été précisée. Ceci m'a amenée à discuter plus généralement de la structure des questions impliquant un mot WH en dehors de S'. A cet effet, j'ai montré que la structure la plus appropriée pour les questions analysées était de postuler un noeud initial S'' (plutôt qu'une construction clivée impliquant un noeud initial S' et une enchâssée); dans cette structure, les mots WH occupent une position de NP (position de foyer) au niveau S''. Ceci conduit à l'une des conclu-

sions majeures de cet article, conclusion qui se présente en deux volets:

- En français montréalais, il existe trois positions disponibles pour les mots WH, une position morphosyntaxique définie par le trait mineur [WH] sous S' et deux positions de NP : l'une *in situ* dans S, l'autre en position de foyer sous S''.
- En français montréalais, les trois positions postulées pour les mots WH impliquent deux structures, l'une S' et l'autre S''.

Ces trois positions pour les mots WH en français et les deux structures postulées pour les questions sont rencontrées dans d'autres langues naturelles. Le chinois, par exemple, n'utilise que la position de NP dans S (*in situ*) pour les mots WH (Huang (1980)). L'anglais semble n'avoir que S'. En haïtien (Koopman (1980)) , les mots WH n'ont qu'une position : celle de foyer sous S''.

L'une des conséquences de notre analyse des questions est qu'il n'y a pas, dans les questions en français populaire, de COMP doublement rempli, le mot WH apparaissant en surface en co-occurrence avec le complémenteur *que*, n'étant pas sous S' mais sous S''.

Ces faits du français, nous l'avons vu à la section 2, sont corrélables avec les faits d'Inversion du NP ou du clitique sujet. Dans la section qui suit, nous verrons comment s'articulent tous ces faits dans le cadre d'une théorie de la grammaire, ce qui permettra de discuter la question initiale de cet article : de quelle nature sont les différences entre le français standard et vernaculaire, en d'autres termes : où, dans la grammaire, les différences entre les variétés de français étudiées doivent-elles être représentées?

## 4. LA GRAMMAIRE DES QUESTIONS

Dans cette section je me propose de rendre compte des aspects de la grammaire des questions non traités jusqu'à maintenant. Dans un premier temps, je considérerai les structures de question qui correspondent au français standard (4.1). Dans un deuxième temps, je considérerai les structures qui correspondent au vernaculaire (4.2). La section 4.3 sera consacrée à la discussion des conséquences de l'analyse proposée pour les questions, pour d'autres constructions du français vernaculaire.

### 4.1 Les questions en français standard

Dans cette section, une solution pour les données correspondant à la variété standard de français est discutée. Il s'agit des questions qui ont une structure S', qui utilisent des mots WH simples et dans lesquelles l'Inversion du sujet est obligatoire, tel qu'en (62).

(62) a. $_{S'}$[qui$_i$ [e]$_i$ vient ] ?

b. $_{S'}$[à qui$_i$ [e]$_j$ parle Pierre$_j$ [e]$_i$ ] ?

L'analyse proposée devra rendre compte, pour cette variété de français, de l'impossibilité pour *quoi* d'apparaître au niveau S' et de la présence de *que* comme mot interrogatif dans l'environnement d'un objet questionné; ces faits sont rappelés en (63).

(63) a. *Quoi$_i$ veut [e]$_i$ Pierre?

b. Que$_i$ veut [e]$_i$ Pierre?

Je prends pour acquis que les phrases de (62) sont engendrées au moyen de la règle Mouvement WH telle que proposée par Chomsky (1977) et que l'élément WH déplacé laisse une trace dans S. Pour rendre compte de l'impossibilité d'occurrence de *quoi* dans S' (63a), Koopman (ce volume) propose de remplacer la règle d'élision de *quoi* proposée par Obenauer (1976) par un filtre du type (64a), que je propose à mon tour de modifier par (64b) pour l'accomoder au cadre de mon analyse.

(64) a. * $_{COMP}$[*quoi* +T], où [+T] représente le trait du complémenteur dominant une phrase à temps fini.

b. * $_{S'}$[*quoi* + T ...

Elle suggère que les questions construites à partir de la position objet sont engendrées par un processus faisant appel à un pronom WH non lexicalisé : $PRO_{WH}$. En effet, en (63b) *que* n'est pas le mot WH, mais le complémenteur tel qu'argumenté par Obenauer (1976) et par Koopman (ce volume). Koopman propose donc dans ce cas que la règle Mouvement WH bouge un $PRO_{WH}$ vers COMP plutôt qu'un mot WH; une règle de transfert de traits qui consiste en une extension de la règle de Pesetsky (1978), transfère ensuite le trait WH du PRO sur le complémenteur. L'effet de cette règle est représenté en (65).

(65) $_{S'}$[ $_{COMP}$[$PRO_i$ $_{WH}$ que [tu fais [$e_i$]]]]

Suivant cette analyse (63b) aurait une dérivation de type (66) :

(66) a. Pierre veut $PRO_{WH}$

Mouvement WH;

b. $PRO_{i_{WH}}$ que Pierre veut $[e]_i$

Transfert du trait WH sur le complémenteur;

c. $PRO_i$ $que_{WH}$ Pierre veut $[e]_i$

Inversion stylistique;

d. $PRO_i$ $que_{WH}$ veut $[e]_i$ Pierre.

Cette solution rend compte adéquatement des faits du français standard et je l'adopte donc sans m'y attarder davantage pour me concentrer sur l'analyse des questions en français populaire.[16]

## 4.2 Les questions en français populaire

Dans cette section, je propose une solution qui rend compte du fonctionnement des questions en français vernaculaire. Il a été montré à la section 3 que ces phrases sont de trois types : premièrement, elles peuvent avoir une structure dans laquelle le mot WH demeure *in situ*, comme en (67).

(67) $_{S'}$[Tu veux quoi]?

Je prends pour acquis que dans ce type de construction, la règle Mouvement WH ne s'est pas appliquée dans la syntaxe et j'endosse la suggestion de Aoun, Hornstein et Sportiche (1981) selon laquelle les phrases construites sur ce modèle reçoivent la même interprétation que les questions où le mot WH a été antéposé; ceci est rendu possible au moyen d'une règle de Mouvement WH, qui antépose, au niveau de la forme logique, les éléments WH demeurés *in situ* dans la syntaxe. Deuxièmement, les questions en fran-

çais vernaculaire peuvent avoir une structure S' dans laquelle les mots WH complexes de la série /kɛsk / sont utilisés comme en (68).

(68) $_{S'}$[/kɛsk / tu veux]?

Ce type de phrase est dérivé par le même processus que celui décrit pour le français standard, à savoir Mouvement WH. L'absence d'Inversion du sujet avec cette série de mots WH est motivée dans Lefebvre (ce volume c). Le dernier type de structure décrit à la section 3 pour le vernaculaire implique la structure S'' comme en (69).

(69) $_{S''}$[/kiskə sə/, $_{S'}$[Marie, qui lui a dit de venir]]?

C'est sur ce dernier type de structure que je m'attarderai dans cette section. Les faits à expliquer sont les suivants :

- Comment sont engendrées les questions dont la structure est S''?

(70) $_{S''}$[qui qui vient]?

- Pourquoi en français vernaculaire ne trouve-t-on pas *que* comme mot interrogatif quand l'objet est questionné?

(71) *Que veut Pierre?

- Par quel mécanisme *quoi* est-il exclu de la position WH sous S' en vernaculaire?

(72) *Quoi Pierre veut?[17]

- Comment rendre compte de la présence obligatoire du deuxième *qui* au niveau S' dans une question de type (70)?

- Pourquoi n'est-il pas possible d'inverser le sujet dans la structure de questions S''?

(73) *A qui (que) va parler Marie?

Ces questions seront discutées tour à tour.

Mouvement de PRO

Comment sont engendrées les questions ayant une structure S''? D' abord, mentionnons que ces questions respectent les critères établis par Chomsky (1977) comme diagnostic de Mouvement WH. Comme pour les questions ayant une structure S', la présence du mot WH en tête de phrase est corrélée avec la présence d'un trou dans S. Comme pour la structure S', la présence du mot WH en tête de phrase semble violer les contraintes sur les transformations, e.g. Sous-jacence, Sujet spécifié, mais respecter la contrainte des NP complexes et des îlôts WH. Je suggère une solution du type de celles proposées par Chomsky (1977) pour les topicalisations en anglais, à savoir une règle qui engendre directement dans la base l'élément WH qui est en position de foyer sous S'', doublée d'une règle de Mouvement qui déplacera un élément WH de S à S', lequel sera co-indicé avec l'élément WH sous S''. L'élément WH déplacé de S à S' sera un PRO affecté du trait WH plutôt qu'un item lexical qui devrait être élidé, et ce, suivant la suggestion de Chomsky (1981) qui a proposé d'étendre l'usage de PRO, d'abord réservé aux sujets des infinitives

(Chomsky (1980)) aux pronoms qui ne sont pas lexicalisés en surface donc aux pronoms WH qui n'apparaissent pas en surface. L'effet de cette règle (après que les deux éléments WH aient été co-indicés) est représenté en (74).

(74)

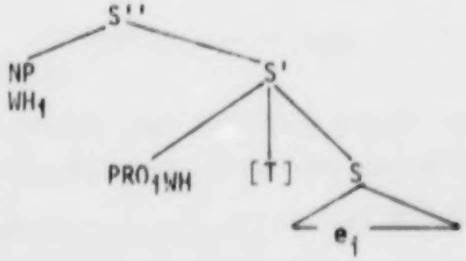


Après Mouvement de PRO, une phrase de type (75) aura la structure (76).

(75) A qui (que) Marie va parler?

(76) A $qui_i$ $_{S'}$[$PRO_{WH_i}$ que $_{S}$[Marie va parler $e_i$]]?

Le fait de postuler une règle de Mouvement de PRO vers S', lequel sera co-indicé avec le mot WH correspondant dans S'', permet de respecter la contrainte que rien ne peut être interprété en dehors de S' sans passer par S' (voir Lefebvre et Muysken (1978)).

<u>Transfert du trait WH sur le complémenteur</u>

Après l'application de Mouvement de PRO, la structure (76) est obtenue. A ce stade de la dérivation, la règle de transfert du trait WH du PRO sur le complémenteur, postulée pour le français standard, pourrait théoriquement s'appliquer. Je suggère que cette règle ne s'applique pas

dans les constructions interrogatives du français vernaculaire. Ceci permet de rendre compte de plusieurs faits. La non application de cette règle en français vernaculaire permet d'expliquer pourquoi on ne trouve généralement pas de questions du type (77) (sauf pour des effets stylistiques).[18]

(77) PRO $que_{WH}$ veut Pierre?

En effet, si l'analyse selon laquelle le *que* de (77) est effectivement le complémenteur investi du trait WH d'un PRO qui lui est adjacent et que la règle de transfert du trait WH de PRO à *que* n'est pas appliquée en français vernaculaire, ceci implique que (77) ne sera pas trouvée dans ce dialecte et que, quand l'objet est questionné, une autre stratégie doit être utilisée, à défaut de quoi (77) ne sera pas interprétable comme une question, aucun item lexical dans la phrase ne portant le trait WH. Ce cas hypothétique est illustré par (78).

(78) $PRO_{WH}$ que veut Pierre.

Notons qu'en (76), par ailleurs, la non application du transfert du trait WH n'empêche pas l'interprétation question étant donnée la présence d'un mot WH dans S'' qui déclenche cette interprétation. Etant donné que la règle de transfert du trait WH ne s'applique pas en vernaculaire, les locuteurs du vernaculaire doivent, pour questionner l'objet, lexicaliser la position WH et dans ce cas, ils ont recours au mot WH complexe /kɛskə/, ou alors ils choisissent la structure S''. Donc, si on postule que dans la langue vernaculaire la règle de transfert du trait WH du PRO à *que* ne

s'applique pas, on peut expliquer pourquoi on n'y trouve pas de questions du type de (77).

Le fait de postuler la non application de la règle de transfert du trait WH du PRO sur *que* permet de plus de rendre compte du fait que, pour les phrases de type (76), c'est-à-dire les phrases ayant la structure S'', il ne soit pas possible d'inverser le sujet. Dans la section 1, j'ai montré que dans la structure S'' le mot WH sous S'' ne peut déclencher l'Inversion du sujet parce qu'il n'est structurellement pas dans une position qui lui permette de déclencher l'Inversion.[19] Or, on peut faire l'hypothèse que, si la règle de transfert du trait WH était appliquée à (76), le *que* investi du trait WH serait lui dans une position structurale lui permettant de déclencher l'Inversion stylistique au même titre que le *que* de (77). Si donc la règle de transfert du trait WH s'était appliquée en (79a), on s'attendrait à ce que (79b) soit grammaticale, ce qui n'est pas le cas.

(79) a. A qui PRO $que_{WH}$ va parler Marie?

b. *A qui que va parler Marie?

En postulant donc que la règle de transfert du trait WH ne s'applique pas en français vernaculaire, on explique pourquoi il n'y a pas d'Inversion du sujet dans les questions ayant une structure S''. La même explication vaut pour la différence observée dans les relatives construites à partir de la position objet entre la variété standard et la variété vernaculaire. Comparez (80a) et (80b).

(80) a. L'homme qu'a vu Jean. (FS)

b. L'homme que Jean a vu. (FV)

Si cette analyse est juste, l'application ou non de la règle de transfert du trait WH à *que* s'avère constituer une différence d'importance majeure entre la variété standard du français et le français vernaculaire. La solution proposée ici suggère que la règle de transfert du trait WH est optionnelle en français. Une telle approche me semble supérieure à une analyse qui postulerait que cette règle est absente de la compétence des locuteurs du français vernaculaire, étant donnée la présence de phrases comme (77) dans le répertoire de ces locuteurs (à cet effet, voir Lefebvre et Maisonneuve (ce volume)). Donc, la règle de transfert du trait WH sur le complémenteur n'est pas absente de la compétence des locuteurs du français vernaculaire, mais elle est optionnelle et sa non application est catégorique dans certains environnements. Le fait de considérer la règle comme optionnelle permet d'expliquer l'optionnalité d'Inversion stylistique dans les enchâssées en français standard.[20]

Une alternative à la règle de transfert de trait

Si cette analyse rend compte adéquatement des faits, il n'en demeure pas moins que le statut grammatical des règles qui transfèrent des traits est peu clair. En effet, on peut se demander quelle est la nature de ces règles, et à quel niveau de la grammaire elles opèrent. Une alternative possible à une analyse qui a recours à ce type de règle serait de reporter l'explication des faits au niveau du lexique. Ainsi, on peut postuler deux entrées lexicales pour *que*, l'une où *que* est défini par le trait [+T],

l'autre où *que* porte des traits additionnels dont le trait [WH]. Les deux *que* seraient engendrés dans la base lors de l'insertion lexicale. Suivant cette solution, la différence entre les deux dialectes résiderait dans le lexique plutôt que dans l'optionnalité de l'application d'une règle de transfert de trait.

Le filtre de *quoi*

Dans les sections 1 et 2, il a été montré que *quoi* ne peut apparaître dans la position WH sous S', pas plus en français populaire qu'en français standard. On peut rendre compte de cela par le même filtre que celui postulé pour le français standard. Ce filtre est repris en (81).

(81) * $_{S'}$[*quoi* T...

Ainsi, la variété standard et la variété vernaculaire ne diffèrent pas relativement au filtre de *quoi*.

L'énigme du deuxième *qui*

Dans la section 2, j'ai montré que le deuxième *qui* de la phrase (82) est obligatoire. Il s'agit maintenant d'expliquer pourquoi ce deuxième *qui* est obligatoire et comment on en rend compte dans la grammaire.

(82) Qui *qui* vient?

Le caractère obligatoire du deuxième *qui* découle directement du principe ECP (Chomsky (1981) : *Empty Category Principle*) qui stipule que les catégories vides doivent être proprement gouvernées. Dans le cas de

(82), la position du NP sujet dans S est vide, étant donné que le sujet est questionné. Cette position doit donc être proprement gouvernée. Le mot WH *qui* se trouvant à l'extérieur de S' (comme il a été montré aux sections 2 et 3), ne peut gouverner proprement la position vide du sujet, S' constituant une barrière absolue pour le gouvernement. La fonction du deuxième *qui* de (82) est donc de permettre à la position du sujet vide d'être proprement gouvernée et donc de permettre un output possible pour une question construite à partir de la position sujet dans laquelle le mot WH est en dehors de S'.

Quel est le statut du deuxième *qui*? Ce *qui* a le même statut syntaxique que le *qui* identifié comme complémenteur pour le français standard (Gross (1968), Moreau (1971), Kayne (1974-5)) dans les phrases de (83).

(83) a. L'homme *qui* vient.

b. Qui crois-tu *qui* est venu?

c. La fille que dit Jean *qui* est venue.

Les auteurs précités, ainsi que Hirschbühler (1976), Milner (1977), Chomsky et Lasnik (1977) et Pesetsky (1978) ont proposé diverses analyses de ce *qui* comme complémenteur liant le sujet vide. Pour rendre compte du deuxième *qui* de (82), j'adopterai la variante de la règle *que/qui* proposée par Aoun, Hornstein et Sportiche (1981), selon laquelle *qui* est un complémenteur engendré dans la base avec un index, ce qui en fait un gouverneur pour ECP. Donc, en conclusion, le *qui* n'est pas spécifique au français populaire. En français populaire et en français standard, le principe qui régit l'apparition du *qui* complémenteur est le même ECP.

## 4.3 Structure des questions et des relatives libres en français populaire

Dans cette section, je discuterai brièvement la structure des relatives libres en français populaire à la lumière de l'analyse proposée pour les questions directes et indirectes de type S''. En français vernaculaire, en plus de trouver des relatives libres introduites par des mots WH complexes, tel qu'illustré en (84) et (85) (voir Koopman (ce volume)) on trouve également des relatives libres introduites par *qu'est-ce que c'est* comme en (86) et (87).

(84) Ça va tout dire /kɛsk/ on a dit. (8/4.1/463)

(85) Pis /kɛsk/ je trouve drôle là... (1/13.1/657)

(86) Ça a pas redonné le monde /kɛsk/ /se/ qu'ils ont perdu dans le jeu.

(87) Elle aurait tout eu /kɛsk/ /se/ qu'elle aurait voulu. (73/27.2/245)

J'ai montré à la section 3, que /kɛsk (se)/ devait être en dehors de S'. Etant donné ceci, comment rendre compte de la structure de ces phrases? Ce que je propose c'est que les relatives libres en français populaire peuvent avoir une structure similaire à la structure des questions proposée à la section 3, c'est-à-dire que dans cette structure les mots WH ne sont pas dans S' mais à l'extérieur de S'. Pour les questions, j'ai suggéré que les mots WH sont dans S'' mais pour les relatives libres, il est préférable de ne pas avoir une analyse selon laquelle la relative

libre aurait une structure S''. Quelle est alors la position des mots WH dans les relatives libres en français populaire?

Voyons d'abord les analyses qui ont été proposées pour la structure des relatives libres. Bresnan et Grimshaw (1978) d'une part, ont suggéré que dans les relatives libres le mot WH occupe la position du NP tête. Leur analyse est motivée par la nécessité de rendre compte de l'effet de matching qui existe dans plusieurs langues dans les relatives libres. Pour expliquer l'absence de complémenteur dans les phrases qu'elles étudient, elles proposent que la relative qui suit le nom tête est un S plutôt qu'un S'. Selon cette hypothèse, la phrase (86) aurait la configuration de (88).

(88)

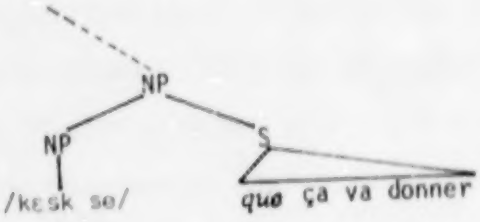


Les données du français populaire ne justifient pas une telle analyse. En effet, en français populaire, le complémenteur peut être manifesté en surface tel qu'en (88) et une analyse en terme de S plutôt que S' n'est pas justifiée. Groos et Van Riemsdijk (1981) ont proposé une analyse alternative selon laquelle les mots WH des relatives libres sont dans S'. L'effet de matching est expliqué par leur suggestion de rendre le mot WH dans le S' des relatives libres accessible aux règles de sous-catégorisation et de vérification des cas du verbe de la phrase supérieure. Koopman (ce volume) a montré que les données du français stan-

dard corroboraient l'analyse de Groos et Van Riemsdijk. Les faits du français populaire rapportés ici ne sont pas compatibles avec cette analyse non plus, puisqu'il a été montré que dans des cas comme (86) et (87) le mot WH n'est pas dans S'. Je suggère donc qu'en français populaire le NP tête constitue une positions disponible pour les mots WH dans les relatives libres. Dans ce cas, les relatives libres auraient la même structure que les relatives à tête nominale soit $[\text{NP S'}]_{NP}$. Ce modèle est à la fois celui des questions S''.

En (89a) et (89b) on peut remarquer que la structure des questions est identique à la structure des relatives libres. Dans le premier cas cependant le noeud initial est S'', dans le second cas, c'est un NP.

(89) a. Questions

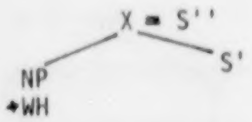


b. Relatives libres

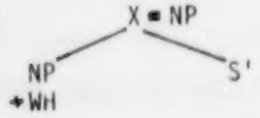


Ceci suggère que les langues peuvent différer relativement au fait que dans les relatives libres, la position de tête est remplie ou non. Pour ce qui est du français standard, les relatives libres sont construites sur le même modèle que les questions directes avec le mot WH sous S'. Pour ce qui est du français vernaculaire, la même observation peut être faite; le modèle est simplement différent.

## 5. CONCLUSION

Le but de cet article était de décrire et de rendre compte de la structure des questions en français standard et vernaculaire dans le cadre d'une théorie de la grammaire afin de pouvoir répondre à la question suivante : où, dans la grammaire, les différences entre le français standard et le vernaculaire sont-elles localisées.

L'article fait ressortir que si le français standard n'utilise qu'une position (sous S') pour les mots WH dans la construction des questions, le français populaire, lui, utilise trois positions : une position morpho-syntaxique définie par le trait mineur [WH] sous S' et deux positions de NP : l'une *in situ* dans S, l'autre en dehors de S'. Cette dernière position a été identifiée comme étant une position de foyer sous S'' plutôt qu'une position de NP dans un S' supérieur. Pour les relatives libres, la position de NP a été identifiée comme la position tête de la relative. Il a donc été montré que le français vernaculaire dispose de deux structures pour les questions : S' et S''.

Outre la différence structurale entre les deux dialectes, des différences lexicales ont été repérées. Le français populaire, en plus de disposer d'un lexique plus riche que le français standard pour ce qui est du répertoire des mots WH, présente avec le français standard d'autres différences localisées dans le lexique. A cet effet, Koopman a montré que

l'alternance entre *ce que* et /kɛsk / dans les questions indirectes découle d'une différence dans le lexique et non d'une différence dans la syntaxe.

Sur le plan syntaxique, les deux variétés partagent une même règle de Mouvement de $PRO_{WH}$, le même filtre de *quoi* et un même complémenteur *qui* permettant de respecter le principe ECP dans certaines constructions. La différence majeure entre les deux dialectes réside dans le fait que le complémenteur porte ou non le trait [WH]. Deux solutions ont été envisagées pour rendre compte de ce fait : 1. une solution par transfert de trait 2. une solution lexicale. Dans les deux cas on explique qu'un objet puisse être questionné sans qu'un mot WH n'apparaisse en début de phrase en français standard, et inversement qu'un objet ne puisse être questionné sans un mot WH en français vernaculaire. L'absence d'un *que* marqué du trait [WH] en français populaire doublée du fait que dans ce dialecte les mots WH apparaissent en dehors de S' rend compte de l'impossibilité d'appliquer l'Inversion du sujet en français populaire. Elle rend également compte des différences entre les deux dialectes relativement à la forme des questions quand l'objet est questionné.

Quelles implications l'analyse proposée comporte-t-elle pour l'étude de la variation syntaxique à l'intérieur d'une langue et entre les langues? L'une des préoccupations récentes en syntaxe a été de circonscrire le champ de la variation syntaxique entre les langues. Emonds (1976) a suggéré que les langues ne peuvent varier que dans les composants locaux de la grammaire, c'est-à-dire le lexique (voir également Den Besten (1978),

Lefebvre et Muysken (1978)), les règles de base (voir également Lightfoot (1976), Van Riemsdijk (1978)), les transformations locales et les filtres (voir également Chomsky et Lasnik (1977), Ross (1967), Perlmutter (1971)). Chomsky (1977), Koster (1978) et Rizzi (1978) ont également montré que les langues pouvaient varier relativement aux rôles que jouent les noeuds syntaxiques (en terme de cyclicité et de liage) dans le système des contraintes.

L'analyse proposée pour le français est conforme à ces suggestions. En effet, la différence entre les deux dialectes se situe au niveau de la position, dans la base, où peuvent être insérés les mots WH, au niveau lexical (répertoire des mots WH et les définitions en terme de traits du complémenteur *que*) et possiblement la transformation locale de transfert du trait WH du $PRO_{WH}$ au complémenteur. Les autres différences observées entre les deux dialectes découlent de d'autres faits; par exemple l'absence d'Inversion du sujet en français populaire n'est pas attribuable à l'absence de cette règle dans ce dialecte mais plutôt à l'impossibilité de son application due, d'une part à la position des mots WH (sous S''), et d'autre part, à l'absence du trait [WH] sur le complémenteur *que*, soit attribuable à la non application de la règle locale de transfert de trait, soit à l'absence d'un *que* [+WH] dans le lexique.

La présente étude montre que la variation syntaxique observée à l'intérieur d'une langue est de même nature que la variation syntaxique observée entre les langues; le français populaire partageant avec le chinois et l'haïtien une structure de question. D'un point de vue méthodologique, l'étude de la variation syntaxique à l'intérieur d'une langue peut donc con-

tribuer à l'élaboration d'une théorie de la variation syntaxique dans le cadre d'une théorie de la grammaire.

## *Notes*

* Cette étude est une version élargie d'un document de travail rédigé en novembre 1978 (voir Lefebvre (1978)). Une version préliminaire de différentes sections de ce travail a été présentée au Colloque de Vincennes (Paris, janvier 1979) et au Colloque de NWAV (New Ways of Analizing Variation, Montréal, novembre 1979). Des sections de ce travail ont été publiées en versions abrégées et préliminaires : Lefebvre (1979) et (1981) et Lefebvre (ms). Je remercie Hans den Besten, Colette Dubuisson, John Goldsmith, Hilda Koopman, Monique Lemieux, Judith Mc A'Nulty, Pieter Muysken, Henk Van Riemsdijk pour avoir discuté divers points de ce travail avec moi. Je remercie également Diane Duchesne, Huguette Maisonneuve et Doris Pilote pour m'avoir assistée dans le dépouillement des questions du corpus. Cette recherche a été rendue possible par une subvention du FCAC, de l'Office de la langue française et du CAFAC de l'Université du Québec à Montréal.

1. Les exemples identifiés proviennent du corpus Centre-Sud de Lefebvre et Drapeau. Les chiffres identifient dans l'ordre le numéro du locuteur, le numéro de la bobine, le côté de la bobine et la ligne de la phrase citée dans la transcription.

2. Les mots WH complexes (voir Lefebvre (ce volume c)) sont présentés en

transcription phonémique, étant donné qu'il n'existe pas, pour ces mots, de représentation orthographique.

3. Pour une analyse de la distribution des formes de questions dans l'échantillon des pré-adolescents de Centre-Sud, voir Lefebvre et Maisonneuve (ce volume).

4. Le français populaire n'utilise des mots WH que dans les constructions interrogatives. En effet, le dialecte populaire étudié ici utilise surtout des pronoms résomptifs pour les relatives (voir Bouchard (ce volume)).

   e.g. Il y en a d'autres que $_{S'}$[ça vaut pas grand chose].

   (76/36.1/201)

5. Le terme "déclencher" est utilisé dans un sens non technique pour référer au fait que le sujet d'un verbe ne peut apparaître après le verbe à moins que ce dernier ne soit immédiatement précédé d'un mot WH (ou possiblement d'un adverbe). Voir section 1.2 pour le détail des faits d'Inversion du sujet.

6. La position [±WH] de (4b) n'est pas assimilable au trait [±WH] rencontré dans la règle de base S'→ ±WH S de Bresnan (1970) ou Chomsky (1973) et Chomsky et Lasnik (1977). Cet élément [±WH] avait été proposé par Bresnan (1970) pour remplacer le [Q] de Baker (1970), puis repris par Chomsky (1973, 1977), Chomsky et Lasnik (1977) et Kayne (1974-5).Ce trait avait été suggéré pour permettre l'interprétation sémantique de la phrase subséquente. Ainsi, dans ce cadre, un COMP

[±WH] confère une interprétation interrogative à une phrase subséquente, alors qu'un COMP [+WH] lui donne une interprétation relative ou déclarative. La validité de ce trait est douteuse étant donné qu'il introduit dans la base un élément relatif à l'interprétation sémantique de toute une phrase, sans avoir un rôle syntaxique évident. Mentionnons cependant qu'il est prévu que ce noeud soit lexicalisé par un complémenteur. Dans la règle de base que je propose, l'interprétation interrogative sera déclenchée par les items lexicaux insérés dans la position de gauche [±WH]. Dans la règle de base proposée, les positions sous S' sont directement dominées par S' sans noeud intermédiaire COMP. Cette analyse est motivée par un désir de rendre le modèle plus universel en lui permettant de s'accomoder aux langues comme le quechua, par exemple, qui nécessiteraient une règle de base du type (a), tel qu'argumenté dans Lefebvre et Muysken (1978) et Lefebvre (1980).

(a) S → [WH] S [±T]

7. Voir Lefebvre (ce volume c) pour une analyse de *ce que* comme complémenteur dans certains environnements.

8. Des analyses sont proposées par Kayne et Pollock (1978), Kayne (1980), Dubuisson (1979a, b), Lefebvre (1980 et ms).

9. Cette généralisation ne s'applique pas aux questions en oui/non où l'Inversion se produit sans qu'il y ait de déclencheur comme dans (a).

(a) Vient-il?

10. Dans le corpus Centre-Sud, une seule occurrence de *quoi* fait exception à cette tendance générale :

Quoi tu fais ? (4/2.1/239)

Cette phrase est cependant jugée agrammaticale par la majorité des locuteurs questionnés. La présence de cette phrase, ajoutée au fait que certains locuteurs l'acceptent indique une régularisation possible du paradigme sur le même modèle que *Qui qui vient?*. Notons ici que dans le corpus Centre-Sud, le mot WH /kəsə/ est utilisé très fréquemment au lieu de *c'est quoi* quand l'objet est questionné.

11. Carrol (1981, ce volume b) propose que la dislocation est une règle stylistique. Dans son système, les éléments qui sont disloqués en surface sont engendrés dans S à l'intérieur du constituant qui contient le pronom qui leur est coréférentiel, ce qui permet que la coréférence puisse être établie entre les deux éléments dans la partie droite du modèle T tout en permettant que les éléments disloqués soient déplacés par une règle stylistique dans la partie gauche du modèle.

12. Voir la note 10.

13. Une explication plus complète de ces faits sera proposée à la section 4.

14. Dans le corpus Centre-Sud, un seul exemple de ce type a été trouvé, et c'est dans une relative clivée, pas dans une question :

C'était Marc qui avait fait ça. (41/30.2/225)

Dans les autres cas, le présentatif *c'est* est invariant en temps comme dans la phrase suivante :

C'est qui qui a fait la fleur? (8/4.1/846)

15. Voir aussi Lessard (1979) au sujet de ces constructions.

16. Pour l'analyse des questions standard faisant usage de la forme *ce que* voir Koopman (ce volume). Notons qu'une analyse alternative à celle de Koopman serait de proposer une analyse où *ce que* est le complémenteur. J'ai montré (Lefebvre (ce volume c)) que *ce que* est analysable comme un allomorphe du complémenteur *que*. Une telle analyse demeure à être développée pour les questions indirectes et les relatives libres.

17. Voir la note 10.

18. Lefebvre et Maisonneuve (ce volume) montrent que les locuteurs de Centre-Sud utilisent les formes de type (77) dans un style formel.

19. Dans Lefebvre (1980) j'ai suggéré qu'en dissociant les notions de liage et gouvernement, les mots WH (en qualité de déclencheurs) pouvaient être analysés comme des gouverneurs-propres de la position du sujet vide. J'ai suggéré qu'en français populaire les mots WH étant sous S'' ne pouvaient agir comme gouverneurs-propre, S' constituant une barrière absolue pour gouvernement.

20. Je remercie Judith Mc A'Nulty pour avoir porté ce fait à mon attention.

# Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard: étude d'un paramètre*

Denis Bouchard

## 0. INTRODUCTION

Cet article traite des constructions relatives en français. Il a pour but une comparaison entre la construction relative telle qu'on la trouve en français vernaculaire du Centre-Sud de Montréal et la construction relative considérée comme standard. Un exemple de chacune de ces constructions est présenté en (1) et (2) respectivement.

(1) ... pour voir les spectacles, les affaires qu'ils parlaient. (21/14.1/646)[1]

(2) ... pour voir les spectacles, les affaires dont ils parlaient.

La question à laquelle cet article tentera de répondre est la suivante : Où et comment dans la grammaire rendre compte de la différence entre les deux types de construction relative? L'analyse proposée est effectuée

dans le cadre de la théorie de liage et gouvernement, telle que développée particulièrement dans Chomsky (1981).

L'article est organisé comme suit : dans un premier temps, je décris les faits relatifs aux deux constructions relatives étudiées; dans la section 2, je présente le cadre théorique dans lequel l'analyse sera menée; dans la section 3, je propose une analyse des faits dans le cadre théorique choisi. Je compare ensuite les relatives du français vernaculaire de Montréal à celles du français standard et je dégage un paramètre unique qui explique la différence entre ces deux types de relatives.

## 1. LES FAITS

Les données concernant les constructions relatives en français vernaculaire sont décrites, pour le français montréalais dans Lefebvre et Fournier (1978), pour le français européen, dans Frei (1929) et Guiraud (1966). Ces données sont présentées ici en (3) et mises en parallèle avec les phrases correspondantes en français standard en (4).

Relativisation du sujet :

| | |
|---|---|
| (3) a. Une fille qu'elle pleurait. (25/16.1/331) | (4) a. Une fille qui pleurait. |
| a'. Une fille qui pleurait. | |

Relativisation de l'objet :

| | |
|---|---|
| b. Le gars que je (l')ai vu. | b. Le gars que j'ai vu. |

Relativisation de l'objet d'une préposition faible (*à*, *de*) :

(3) c. Le gars que je lui ai parlé.

c'. Le gars que j'ai parlé (à (lui)).

d. Le gars que j'ai parlé.

d'. Le gars que je parle (de (lui)).

(4) c. Le gars à qui j'ai parlé.

d. Le gars de qui je parle.

Relativisation de l'objet d'une préposition forte (*dessus*, *dessous*, *dedans*, *pour*, *contre*, *avec*...) :

e. Un gars que je me fierais pas sur lui.

e'. Un gars que je me fierais pas dessus.

f. Ça fait trois locataires qu'on a du trouble avec. (1/13.1/505)

e. Un gars sur qui je (ne) me fierais pas.

f. Ça fait trois locataires avec qui on a du trouble.

Les relatives qui correspondent à la variété de français dite vernaculaire sont introduites par le complémenteur *que* et contiennent un pronom anaphorique qui peut être absent en surface auquel cas sa préposition part également si elle est faible (e.g. *à*, *de*) ou reste si elle est forte (e.g. *dessus*, *avec*, *etc.*). Les relatives qui correspondent à la variété de français dite standard contiennent un pronom relatif.

Comme première tentative d'analyse on peut dire que dans ce dernier cas, le mot WH s'est déplacé dans COMP; pour les relatives construites à partir des positions sujet et objet, on pourrait imaginer que le mot WH a la forme *qui* au nominatif et *que* à l'accusatif; ou encore, que c'est un élément

WH vide qui s'est déplacé dans COMP et que le complémenteur conjonctif *que* est obligatoirement inséré dans ces deux cas, prenant la forme *qui* quand il est dans l'environnement d'un WH sujet (Kayne (1974-5). Notons que dans les cas où l'élément WH s'est déplacé, il est possible de rencontrer le complémenteur *que* avec un PP dans COMP, comme en (5).

(5) a. Le gars à qui que je pense...
 b. Le gars de qui que je te parle...
 c. Un gars sur qui que je me fierais pas...
 d. Le gars pour qui que je vais voter...

La présence de ce *que* est possible en français montréalais mais non en français standard.

Plusieurs des différences observées entre les relatives du vernaculaire et celles du standard sont souvent imputées à une anglicisation du dialecte montréalais. Une étude des faits montre cependant que cette explication par l'anglicisation est plus le fait d'une attitude sociale que d'une étude scientifique : dès qu'on dépasse ce niveau superficiel d'explication, on s'aperçoit que les RM ne sont pas le produit de l'anglicisation des locuteurs montréalais. Au moins trois ensembles de faits militent en faveur d'une telle affirmation. Premièrement, les constructions relatives telles qu'on les trouve en français vernaculaire montréalais remontent à l'Ancien français, tel qu'illustré par les exemples suivants tirés d'auteurs du XIV^e^ siècle.[2]

(6) a. Et si vont les beles dames cortoises que *eles* ont deux amis ou trois avec leur barons. (Aucassin, 6, 36)

b. ... l'empereur Kyrsac de Constantinople, que uns siens freres *li* avoit tolu l'empire... (Robert de Clari, XVII, 12)

c. La dame que vos avés a feu a flame soventes fois *au* terre mise. (Chrétien de Troyes, Guillaume d'Angleterre)

d. Il les tendroit as us et coutumes que li empereur les avoient tenuz (Ø). (Villehardouin)

Deuxièmement, les constructions relatives telles qu'on les trouve en français vernaculaire montréalais se retrouvent aussi dans plusieurs dialectes populaires du français du XX$^{e}$ siècle qui n'ont pas eu de contact avec l'anglais. Les exemples tirés de Frei (1929)[3] illustrent ce fait.

(7) a. Mon mari que je suis sans nouvelle de *lui*...

b. ... un tas de farces que j'*en* pleurais de rire. (Flaubert, *Madame Bovary*)

c. Mon neveu que *son* père est cantonnier. (Hamp, *Vin de champagne*)

d. Tu me diras si tu m'as envoyé le colis que tu me parlais.

e. La jeune fille qu'il doit se marier avec.

Comme le souligne Guiraud (1966), le fait qu'on retrouve de telles constructions en français populaire n'a rien de surprenant puisqu'elles existent en français depuis plusieurs siècles.

"Vers 1550 donc, la flexion du relatif est en passe d'être

> éliminée au profit d'une marque invariable QUE; le système des formes et leur emploi est quasi identique à celui que continue à présenter aujourd'hui le français populaire. Et cette situation est reconnue par les grammairiens comme la base d'une norme. Or ce mouvement est renversé au cours de la deuxième moitié du siècle; les grammairiens classiques imposent l'emploi des formes fléchies." (Guiraud (1966:44))

Un troisième argument contre l'explication par l'anglicisation vient du fait que les constructions relatives du français vernaculaire existent dans plusieurs langues romanes, ce qui laisse supposer que le phénomène est très ancien. Diez (1876) écrit :

> "Il arrive que le rapport casuel dont la particule *que* contiendrait l'expression est marqué par un pronom personnel contenu dans la même phrase, ou, lorsqu'il s'agit d'un génitif, par le pronom possessif : en sorte que le cas n'est exprimé d'abord et se trouve déterminé subsidiairement. Exemples de cet usage:
> Italien : *tal che per lui ne fia la terra aperta (...)*
> Espagnol : *como el cabdal rio que todos beben delli (...)*
> Provençal : *Folquets que degus de bontant ab el no s'aparelha (...)*
> A. français : *tels me tendra pur soté ke plus de lu(i) serai sené.*"

Ces trois ensembles de faits montrent que les relatives du français populaire contenant un pronom anaphorique ne constituent pas des copies de l'anglais mais des formes qui appartiennent à la grammaire du français et d'autres langues romanes. Le reste de cet article sera consacré à l'analyse de cette construction et à la construction correspondante en français standard.

## 2. LE CADRE THÉORIQUE

Dans cette section, je précise le cadre théorique que j'adopterai pour l'analyse des données ci-haut décrites. Ce cadre est celui de Liage et Gouvernement (*Government-Binding*, ci-après GB) tel qu'élaboré dans Chomsky

(1981). Je proposerai quelques changements à ce cadre, dont les principaux sont discutés plus à fond dans Bouchard (1981).

Dans le cadre GB la grammaire est organisée comme en (8) :

(8)

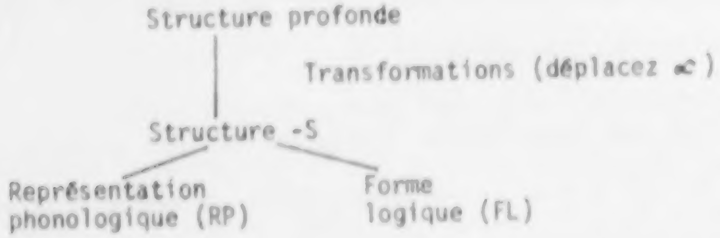


La théorie GB prévoit une interaction entre ce système de règles et un ensemble de principes, dont les principaux sont précisés dans le cadre des théories suivantes :

(9) i. théorie de bornage ("bounding theory")

ii. théorie de gouvernement

iii. théorie de l'assignation des fonctions thématiques

iv. théorie du liage

v. théorie des cas

Dans ce modèle, le côté droit (FL) et le côté gauche (RP) sont invisibles l'un à l'autre. La modification la plus importante que je propose d'apporter à ce modèle relativement aux faits analysés dans cet article, consiste à modifier la condition de visibilité dans la représentation phonologique (RP). La question de visibilité est très importante dans une grammaire modulaire telle que le GB; en effet elle détermine les éléments ou les traits qui sont pertinents pour l'application des règles et conditions de chacune des composantes de la grammaire. Ainsi, Chomsky dit que les traits

de PRO (personne, genre et nombre) ne sont pas visibles en RP, de sorte que, par exemple, PRO ne bloque pas la contraction de *want* + *to* à *wanna*, 'vouloir' en (10).

(10) a. I want to win. 'Je veux gagner.'

b. I wanna win.

La raison pour laquelle ces traits ne sont pas visibles en RP selon Chomsky, c'est que les traits de personne, genre et nombre sont des traits plutôt sémantiques, morphologiques, syntaxiques. Mais remarquez d'un autre côté que le Cas abstrait est vu par les règles de RP puisque la contraction est impossible par dessus une trace marquée pour un Cas. Mais clairement ceci est une décision interne à une théorie puisqu'il est difficile de voir pourquoi le Cas abstrait est un trait moins sémantique, morphologique, syntaxique que les autres.

Considérant donc que la perméabilité des composants de la grammaire les uns pour les autres sera déterminée par des facteurs internes à une théorie, je propose, et ce contrairement à Chomsky, que les traits de Cas, personne, genre et nombre soient pertinents en RP, c'est-à-dire qu'ils soient vus par les règles de RP. Dans l'exemple de Chomsky cité plus haut, ces traits bloqueraient l'application de la règle de contraction. Considérez les phrases de (11) qui consistent en structures -S de variantes de (10).

(11) a. Who do you want ($_{\bar{S}}$ *t*($_{S}$ *t* to win)) (contraction impossible)
'Qui veux-tu qui gagne?'

b. I want ($_{\bar{S}}$ ($_{S}$ PRO to win)) (contraction possible)
'Je veux gagner.'

c. Who$_i$ do you want ($_{\bar{S}}$ $t^1_i$($_S$ PRO to see $t^2_i$)) (contraction possible)

'Qui veux-tu voir?'

Selon l'analyse GB, la contraction est bloquée dans (11a) parce que la trace en position Sujet a un Cas. Dans (11b), il n'y a pas d'élément porteur de trait visible entre *want* et *to* de sorte que la contraction est impossible. Dans (11c), la trace n'ayant pas de Cas, elle est également invisible en RP. Remarquez cependant qu'il est parfois proposé que le Cas soit assigné à l'indice de la chaîne formée par *déplacez* $\alpha$ (Aoun (1980)). On peut interpréter ceci comme voulant dire que tout NP vide ($_{NP}$ e) indicé par la règle *déplacez* $\alpha$ est visible en RP puisque tout NP déplacé par cette règle provient d'une position marquée pour le Cas (déplacez WH) ou y aboutit (déplacez NP). Donc, la condition de visibilité en représentation phonologique pourrait être (12).

(12) Un élément d'une chaîne fonctionnelle *C* est vu en RP si un Cas est assigné à l'indice de *C*.

La trace $t^1$ dans Comp dans (11c) semble contredire cette condition puisqu'elle a un indice marqué par un Cas (dans la position $t^2$) et que la contraction est tout de même possible. Cependant, considérez la phrase (13) (tirée de Chomsky (1981)).

(13) What does John believe ($_{\bar{S}}$ *t*($_S$ Mary to have seen *t*))?

'Qu'est-ce que Jean croit que Marie a vu?'

Pour que *Mary* reçoive le marquage de Cas exceptionnel de *believe*, il faut soit que la trace dans COMP soit effacée, soit que l'extraction de

l'élément WH ne passe pas par le COMP enchâssé (Kayne (1981)). La raison en est que le marquage de Cas s'effectue quand un élément 'gouverne' un NP : or le noeud S est une barrière absolue au gouvernement et il doit être effacé pour que *believe* puisse gouverner *Mary* dans (13). Ceci n'est possible que si le COMP est vide, sinon le noeud S doit être conservé. Quelle que soit la solution adoptée, l'effet en sera que la trace dans COMP dans une phrase comme (13) peut être rendue "invisible" dans certains cas. Nous pouvons maintenant nous servir du même mécanisme pour expliquer pourquoi la trace dans COMP ne bloque pas la contraction dans (11c) tout en maintenant que *toutes* les traces bloquent la contraction, toutes les traces étant visibles en représentation phonologique puisqu'elles ont toutes un trait de Cas assigné à leur indice. Toutefois, la contraction dans (11a) n'est jamais possible parce que la trace en position Sujet ne peut jamais être enlevée (ou évitée en n'ayant pas de mouvement de COMP à COMP); c'est que cette trace en position Sujet doit être présente en Forme Logique pour que l'interprétation soit possible .[4]

Pour (11b), je propose, et ce, contrairement à Chomsky, que PRO n'a pas de traits inhérents, même pas personne, genre et nombre, et donc qu'il n'est pas visible en représentation phonologique et qu'il permet de ce fait la contraction.[5] D'autre part, comme PRO n'est lié qu'en Forme Logique, il n'a pas d'indice porteur de Cas au niveau RP.

Si nous acceptons ce qui a été dit jusqu'ici, nous pouvons suggérer une extension d'une proposition faite par Jaeggli (1980). A cause de son analyse des clitiques dans les langues romanes, Jaeggli propose que la

condition de non-gouvernement imposée sur PRO dans la théorie GB soit remplacée par la condition (14).

(14) Prononcez PRO s'il a un Cas et s'il est gouverné.

Si nous acceptons l'hypothèse que j'ai faite que PRO n'a aucun trait visible en RP, alors nous pouvons remplacer (14) par (15).

(15) Prononcez un NP si, et seulement si, il a un trait pertinent en RP.

La condition (15) est très générale et s'applique à tous les NP. Elle capte la condition intuitive qu'on vise : c'est en quelque sorte une condition de récupérabilité. Cette condition est certainement vraie pour tous les NP lexicaux puisqu'ils ont tous les traits pertinents et sont prononcés; et elle est vraie pour PRO puisque je considère maintenant qu'il n'a aucun trait en RP.

La condition (15) ne rend cependant pas compte de la trace WH puisque celle-ci a un Cas et n'est pas prononcée. On peut résoudre ce problème en faisant la stipulation suivante :

(16) Condition de complétude :
Un élément avec un trait pertinent à une composante X doit être complet dans X.

Ceci veut dire que l'élément en Représentation Phonologique par exemple doit être marqué pour tous les traits de Cas, personne, genre et nombre, ou pour aucun de ces traits. Nous pouvons donc remplacer la condition (15)

par la condition (17).

(17) Prononcez un NP si, et seulement si, il est complet en RP.

La condition (17) sur les NP découle directement de la condition de complétude (16) et n'a pas à être stipulée indépendamment dans la grammaire.

Le problème de la trace WH peut maintenant être réglé. La trace WH est une variable, et étant une variable, elle a comme propriété inhérente en Forme Logique qu'elle ne peut avoir de personne, genre et nombre. A cause de cette propriété inhérente, elle ne pourra être complète en RP, et ne sera donc pas prononcée. Des langues comme l'anglais et le français règlent donc le conflit de propriétés de la variable par rapport à la RP et à la Forme Logique par un affaiblissement de la condition de complétude (16). D'autres langues règlent ce problème de façon différente : en arabe, par exemple, le Cas de la variable WH est épelé par un clitique attaché au complémenteur.[6]

Ce qu'il faut retenir de cette discussion, c'est qu'il y a des contraintes qui forcent un élément qui a un des traits visibles en RP à être prononcé, et que PRO est considéré comme n'ayant aucun de ces traits. Ayant défini notre cadre théorique, nous pouvons maintenant aborder l'analyse proprement dite des relatives en français de Montréal.

## 3. L'ANALYSE DES CONSTRUCTIONS RELATIVES

Dans l'esprit de GB, la relativisation n'est pas supposée être une règle transformationnelle spécifique, mais plutôt une manifestation de la règle *déplacez* $\alpha$ . La règle *déplacez* $\alpha$ est optionnelle et ce sont des

facteurs qui proviennent d'autres composantes de la grammaire qui rendent son application parfois obligatoire. Par exemple, la passivisation n'est pas une règle transformationnelle spécifique, mais est obligatoire dans les phrases parce que la morphologie du passif élimine l'assignation du Cas à l'Objet par le verbe.

(18) $Jean_i$ a été vu $t_i$ par Marie.

Dans (18), *Jean* provient de la position Objet, ce qui est indiqué par la trace $t_i$. Le NP est obligatoirement déplacé en position Sujet parce que la position Objet ne reçoit pas de Cas, les participes passifs n'ayant pas la possibilité d'assigner de Cas. Par contre, dans les NP, l'Objet n'a pas à être déplacé puisqu'une règle d'insertion de préposition permet l'assignation d'un Cas au NP.

(19) a. La vue *de* Jean a troublé Paul.
b. The destruction *of* Rome by the Barbarians.
'La destruction de Rome par les Barbares.'

Un NP doit avoir un Cas : ceci est exprimé en GB par un Filtre des Cas comme en (20).

(20) *N, si N a une matrice phonologique et n'a pas de Cas.

On peut noter que le filtre (20) est implicite dans la condition de complétude (16) et n'a pas à être mentionné séparément dans la grammaire.

Considérons maintenant la relativisation, en commençant par les cas où la relativisation est formée par le déplacement d'un élément WH qui appa-

raît en surface, c'est-à-dire les constructions correspondant au français standard. Si ces relatives sont formées par la règle optionnelle *déplacer α* qui déplacerait le syntagme avec le trait WH dans le COMP, on peut d'abord se demander pourquoi la règle est obligatoire dans les relatives mais optionnelle dans les interrogatives, comme on le voit dans les phrases suivantes.

(21) a. *A qui*$_i$ as-tu parlé $t_i$?

b. Tu as parlé *à qui*?

(22) a. L'homme *à qui* tu as parlé $t_i$.

b. *L'homme tu as parlé *à qui*.

On peut expliquer cette différence si l'on suppose que les éléments WH interrogatifs sont des quantificateurs. Comme les quantificateurs sont sujets à la règle de Montée des quantificateurs (la règle QR de May (1977)), il n'est pas nécessaire de les déplacer par une règle syntaxique puisqu'ils recevront tout de même une interprétation adéquate après leur déplacement en Forme Logique. Ainsi les structures en Forme Logique des phrases de (21) seraient identiques après l'application de QR (en omettant des détails nonpertinents).

(23) ($_{S'}$ pour quel $x$($_S$ tu as vu $x$))

Quant aux WH relatifs, ce sont également des types d'opérateurs, mais la variable qu'ils lient prend la valeur de l'élément avec lequel elle est coindexée (Chomsky (1981)). Par exemple, dans (22a), la variable $t_i$ prend la valeur de *l'homme* puisque *l'homme* est coindexé avec *à qui*, qui est lui-

même coindexé avec $t_1$. Cette coindexation est nécessaire sinon la phrase relative n'est pas interprétable par rapport au reste de la phrase où elle est insérée. Si l'on suppose que le liage entre la tête de la relative (*l'homme*) et l'élément WH (*à qui*) doit être local et que le noeud COMP est localement accessible pour la tête de la relative, alors on comprend pourquoi l'élément WH relatif doit être déplacé dans COMP. Ceci présuppose cependant que le liage en question se fait avant l'application de la règle QR, sinon on pourrait avoir une dérivation où QR s'appliquerait au WH relatif en Forme Logique et que le WH relatif serait alors lié pour donner l'interprétation voulue sans qu'il y ait déplacement en syntaxe. Cette dérivation permettrait que le WH relatif ne soit pas déplacé en syntaxe, tout comme le WH interrogatif. Mais la règle QR s'applique en Forme Logique et le liage s'effectue avant la Forme Logique dans le modèle de grammaire du GB adopté ici, puisque les conditions sur le liage s'appliquent au niveau de la structure -S, qui précède la Forme Logique. Ceci empêche donc une telle dérivation et nous permet de garder notre explication de la différence entre les WH interrogatifs et les WH relatifs quant à leur déplacement en syntaxe ou en Forme Logique : *déplacez* $\alpha$ est donc obligatoire pour un élément WH relatif parce que son interprétation exige qu'il soit dans une position où il peut être lié "localement".

Nous avons expliqué pourquoi le WH relatif lexicalisé est obligatoirement déplacé dans COMP. Quant à la raison pour laquelle cet élément WH est lexicalisé, les conditions (16) et (17) nous en fournissent l'explication : comme cet élément a le trait [+WH], qui est un trait "vu" en RP (quoiqu'il ne soit pas un des quatre traits essentiels en RP), il devra être

prononcé, c'est-à-dire lexicalisé.

Voyons maintenant la construction relative du français vernaculaire, c'est-à-dire les constructions qui ne contiennent pas de pronom relatif. Considérons d'abord les phrases de (24).

(24) a. Le gars que je pense...[7]

b. Pour voir les spectacles, les affaires qu'ils parlaient.

Dans ces constructions, les prépositions *à* et *de*, dites prépositions faibles, semblent avoir été effacées, et de plus l'élément relativisé n'a pas été lexicalisé. En admettant que la condition (17) explique la lexicalisation des éléments nominaux, alors on peut supposer qu'il y a un NP non-lexicalisé en position Objet dans (24a, b). Supposons donc que ces phrases contiennent un PRO en position Objet en structure profonde comme en (25).

(25) a. Le gars que je pense PRO

b. Les affaires qu'ils parlaient PRO

Pour que PRO puisse se rendre en RP sans être lexicalisé, il ne faut pas qu'il ait de trait à ce niveau de représentation. Nous avons déjà proposé que PRO n'a pas de traits de personne, genre et nombre en structure profonde. Il nous faut aussi conclure que le trait WH n'a pas été inséré ici puisqu'il n'y a pas de lexicalisation : le dialecte populaire aurait donc cette option que n'a pas le dialecte standard. Pour que PRO ne soit pas lexicalisé dans (25), il faut aussi qu'il évite de recevoir un trait de marquage casuel. C'est ici qu'on voit le rapport qu'il y a entre l'absence d'un élément relatif lexicalisé et l'absence de prépositions dans (25).

Supposons que les verbes comme *penser* , *parler* sont des verbes qui ne peuvent assigner de Cas à leur Objet et que dans ce cas ce soit la préposition qui assigne le Cas. Si un objet lexical est inséré après un verbe de ce type, alors une préposition doit être insérée pour que le NP reçoive un Cas (pour que le NP passe le Filtre des Cas ou un mécanisme qui l'englobe comme la condition de complétude). Mais si un PRO est inséré, alors la préposition n'a pas à être insérée. Remarquez que si un élément WH est inséré, il devra recevoir un Cas puisqu'il sera éventuellement lexicalisé (il a un trait [+WH]) : la condition de complétude (16) force donc l'insertion d'une préposition après ce type de verbe dans un tel cas. Comme l'élément WH sera alors dans un PP, tout le syntagme prépositionnel devra bouger puisqu'il n'y a pas d'échouage de prépositions en français. Revenons à (25a, b). PRO est inséré; il n'est pas marqué pour le Cas, il n'est pas dans un PP : il est donc déplacé dans COMP et n'a pas à être prononcé puisqu'il ne tombe pas sous la condition (17). Ce PRO doit être déplacé pour que la phrase relative puisse être interprétée par rapport au reste de la phrase, tout comme nous l'avons vu pour les phrases avec un élément relatif lexicalisé. Finalement, comme la préposition *à*, *de* peut être optionnellement insérée et il se peut qu'elle le soit même si ce n'est pas un élément à trait WH qui a été inséré en position Objet. Dans de tels cas, nous obtenons des phrases comme (26).

(26) a. Le gars que je pense à lui...

b. Le gars que je te parle de lui...

Comme le NP reçoit un Cas ici, la condition de complétude (16) fait que des

traits de personne, genre et nombre sont aussi insérés.[8] Ici le pronom devra être lié avec la tête de la relative pour que la phrase relative reçoive une interprétation : c'est la stratégie résomptive.

Voyons maintenant le cas où il y a des prépositions fortes comme en (27 a et b).

(27) a. Un gars que je me fierais pas dessus...

b. Ça fait trois locataires qu'on a du trouble avec.

On pourrait penser que l'analyse suggérée pour les constructions à prépositions faibles peut être adaptée pour les constructions à prépositions fortes. Par exemple, on pourrait dire que la forme forte d'une préposition comme *dessus* n'assigne pas de Cas à son NP Objet,et que comme le trait WH est optionnel en français populaire, l'Objet de *dessus* n'a pas à être lexicalisé : c'est un PRO. Puis l'interprétation de la relative forcerait le PRO à être déplacé dans COMP. Mais il y a un argument contre une telle analyse : dans (25) PRO est dans la position Objet de verbe et peut être déplacé dans COMP. Dans (27) cependant, le PRO serait dans un PP, ce qui empêche son déplacement dans le COMP puisque le noeud PP est un noeud-borne ("bounding-node") et qu'il n'y a pas d'échouage de prépositions en français.

Une alternative serait de considérer les phrases de (27) comme plus apparentées aux phrases de (26) qu'aux phrases de (25). Lefebvre et Fournier (1978) remarquent ce qui suit sur ce type de construction :

"Nous suggérons une règle de supplétion lexicale qui transformera

> la forme faible d'une préposition en sa forme forte si son complément n'est pas lexicalisé au moment de l'insertion lexicale." (p. 286)

Ceci veut dire que la forme sous-jacente de *dessus* par exemple serait (*sur-e*). La question est maintenant de déterminer ce qu'est ce *e*. Cela ne peut être une anaphore car elle ne serait pas liée dans sa catégorie de liage ou dans sa catégorie gouvernante. L'idée de considérer (27) comme étant du type (26) suggère que *e* serait un pronom. Mais dans ce cas, *e* aurait les traits de personne, genre et nombre, et d'après la condition (17), il devrait être lexicalisé. J'adopte donc la suggestion de Kayne (1975), à savoir que *dessus* est en fait la lexicalisation de *sur* + pronom. Ceci revient donc à adopter la stratégie résomptive pour les phrases de (27).

Il y a lieu de croire que cette solution est la bonne puisque les pronoms, contrairement aux éléments WH, ne sont pas soumis à la condition de sous-jacence (puisqu'ils ne sont pas des opérateurs et n'ont pas à être déplacés dans COMP) : c'est effectivement ce qui se produit dans une phrase comme (28a) où *la fille* lie la position *avec* + pronom, violant ainsi la condition de sous-jacence, tandis qu'une violation de la condition de sous-jacence dans le cas du déplacement d'un élément WH produit une phrase agrammaticale tel qu'illustré en (28b).[9]

(28) a. La fille que je connais bien $(_{NP}$ le gars $(_{\bar{S}}$ qui $(_{S}$ sort avec))).

b. *La fille $(_{\bar{S}}$ avec qui $(_{S}$ je connais bien le gars qui sort)).

Pour les prépositions *avec, pour, contre*, qui ne changent pas de forme, j'adopte l'analyse de Lefebvre et Fournier (1978) à savoir qu'elles relèvent de la stratégie résomptive, sans que leur forme ne change morphologiquement.

Considérons maintenant le cas où il y a relativisation de la position Sujet.

(29) L'homme ($_{\bar{S}}$ que ($_S$ X est venu))

X étant en position sujet ici, il se voit automatiquement assigner le Cas Nominatif. Il peut donc être lexicalisé sous la forme du clitique *il* comme en (30), avec des traits de personne, genre et nombre.

(30) L'homme ($_{\bar{S}}$ que ($_S$ il est venu))

Après l'élision de cheva de *que* par une règle phonologique, on obtient (31).

(31) L'homme qu'il est venu.

Ce type de phrases se rencontre dans le français populaire de France (voir Guiraud (1966)) et le français montréalais. Dans ce dialecte le *l* de *il* a une très forte tendance à tomber (Sankoff *et al* (1971)). On obtient donc la forme phonétique [ki] et il est impossible de savoir si nous avons affaire à *qui* ou à *qu'il* comme forme syntaxique. Toutefois, la construction avec le pronom féminin *que* + *elle* (voir exemple (3a)) permet de voir que la construction avec pronom résomptif en position sujet existe en français vernaculaire montréalais. Il n'en demeure pas moins que cette construction est peu fréquente.

Il y a une autre dérivation possible pour (29). Le *X* peut être engendré sans les traits de personne, genre et nombre. Il reçoit toutefois le Cas Nominatif et il est ensuite déplacé dans le COMP car il ne pourrait être lié autrement. On a donc les éléments ( $\underset{(+NOM)}{X}$ *que*) dans COMP. La règle de *que-qui* de Kayne (1975) peut être remplacée par la règle (32).

(32) $(_{COMP}\ \underset{(+NOM)}{X_i}\ \ que) \rightarrow \underset{(+NOM)}{qui_i}$

L'élément *X* est marqué pour le Cas Nominatif et doit donc être lexicalisé : la règle (32) permet justement cette lexicalisation et $qui_i$ a maintenant l'indice du *X* : les traits de *X* et ceux de *que* se combinent donc en l'élément *qui* (Pesetsky (1978)). Une autre façon de rendre les effets de la règle (32) serait de dire qu'il y a percolation des traits de *X* et de *que* au noeud qui domine les deux éléments et que ce noeud est ensuite réalisé par la forme *qui* comme en (32').

(32') $$\underset{X}{\left[F_i\right]}\ \ \underset{que}{\left[F_j\right]} \longrightarrow \underset{qui}{\begin{bmatrix}F_i\\F_j\end{bmatrix}}$$

L'analyse de la relativisation de la position Objet est semblable à celle de la position Sujet, sauf que la règle (32) est remplacée par la règle (33) (ou encore, (32') est remplacée par (33')).

(33) $(_{COMP}\ \underset{(+ACC)}{X_i}\ \ que) \rightarrow \underset{(+ACC)}{que_i}$

## 4. CONCLUSION

Il semble donc qu'une analyse très simple des relatives soit possible si l'on accepte la condition (17) sur l'épellation en RP. Si notre analyse est juste, la différence entre le dialecte populaire et le dialecte standard est réduite à l'optionalité d'insertion du trait [+WH] dans les relatives : les relatives du français standard doivent contenir un élément qui a ce trait, tandis que dans les relatives du français populaire, le trait [+WH] n'est pas inséré.

Ceci a pour conséquence que toutes les positions relativisées en français standard contiennent un élément avec un trait visible en Représentation Phonologique, et donc qu'il y aura toujours lexicalisation d'un élément relatif dans ce dialecte. En français populaire par contre, il est possible d'engendrer un PRO dans la position relativisée, donc un élément sans traits visibles en Représentation Phonologique, ce qui fait que l'élément relativisé peut ne pas être lexicalisé; ceci implique entre autres que dans ce cas, la position relativisée ne doit pas recevoir de Cas sinon la lexicalisation est obligatoire.[10]

## Notes

* Je tiens à remercier Noam Chomsky, Ken Hale, Claire Lefebvre, Hilda Koopman, Joseph Aoun, K. P. Mohanan, Doug Pulleyblank et Tim Stowell pour leurs commentaires fort utiles. Ils seront tous heureux d'être dégagés de toute responsabilité quant au contenu de cet article. Cette recherche a été financée en partie par le FCAC (projet Centre-Sud). L'auteur a bénéficié d'une bourse du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (no. 453-80-0659) et de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur du Québec pendant qu'il a effectué cette recherche. Une version préliminaire de cet article (Bouchard (1980)) contient une analyse de l'évolution des constructions relatives depuis le latin jusqu'au français moderne; cette analyse n'est pas reproduite ici.

1. Les exemples identifiés par des numéros sont tirés du corpus Centre-Sud. Les chiffres identifient dans l'ordre : le numéro de l'informateur, le numéro de la bobine, le côté de la bobine et la ligne de référence dans la translittération.

2. Bouchard (1980) présente des exemples supplémentaires.

3. Voir aussi Guiraud (1965-1966); Remacle (1960) pour le wallon, Haigneré (1903) pour le boulonnais, Aub-Büchner (1962) pour le ranrupt, Chaurand (1968) pour le thiérache.

4. Il est à noter que l'effacement de la trace dans des phrases comme (13) doit s'effectuer dans la composante syntaxique, et non en RP (cf. (9)). La raison en est que le Cas assigné au sujet de l'infinitive est nécessaire en Forme Logique : pour que le NP reçoive un rôle thêta, il doit avoir un Cas pour Chomsky. De plus, si un ($_{NP}$ e) est une variable seulement s'il est dans une position marquée pour le Cas, il faut que la trace reçoive un Cas dans (i).

(i) Who does John believe (*t* to have gone home).

Si la trace n'était effacée qu'en RP, le Cas ne pourrait être assigné en syntaxe, et donc ne serait pas disponible en Forme Logique.

Donc, si la solution choisie pour régler le problème de (13) est celle de Chomsky où il y a effacement de la trace, cet effacement ne peut être qu'en syntaxe. Ceci veut dire qu'aucun élément nécessaire à l'interprétation en Forme Logique, comme une trace en position Sujet, ne pourra être effacé de la sorte puisque cet élément ne serait plus disponible en Forme Logique de par l'organisation de la grammaire en (9). Il en aurait été autrement si cet effacement s'était effectué en RP. Dans la solution de Kayne (1981), où l'extraction de l'élément WH n'a pas à se faire de COMP à COMP, les positions d'origine des éléments WH en structure profonde seront toutefois des traces, ce qui est le cas de la trace en position Sujet. La contraction sera donc bloquée par une trace en position Sujet dans les deux solutions.

5. Bouchard (1981) apporte des arguments qui montrent que PRO ne devrait avoir aucun trait. Cette position pose le problème suivant : comment peut-on rendre compte des phénomènes d'accord si PRO n'a pas de traits?

Par exemple, la différence de grammaticalité entre (i) et (ii) viendrait du fait que en (i), PRO a les traits (masc. sing. 3$^e$ pers.) et s'accorde avec *lui-même/lui*, tandis qu'en (ii), ou bien PRO a les traits (fém. sing. 3$^e$ pers.) et ne peut s'accorder avec *lui-même/lui* ou bien PRO a les traits (masc. sing. 3$^e$ pers.) mais il ne peut être contrôlé par *Marie*.

(i) a. Jean$_i$ a essayé de PRO$_i$ ne pas être en contradiction avec lui-même$_i$.

b. Jean$_i$ a essayé de PRO$_i$ ne pas trop parler de lui$_i$.

(ii) a. *Marie$_i$ a essayé de PRO$_i$ ne pas être en contradiction avec lui-même$_i$.

b. *Marie$_i$ a essayé de PRO$_i$ ne pas trop parler de lui$_i$.

Mais PRO n'est que l'intermédiaire qui permet que l'accord soit local ici : le vrai conflit de traits se situe entre l'antécédent de PRO et l'anaphore liée par PRO (ou le pronom coindexé avec PRO). Même si on suppose que PRO n'a pas de traits, sa présence crée une chaîne de coindexation. Il est alors possible de concevoir l'accord comme une condition en Forme Logique sur les éléments coindexés comme en (iii).

(iii) a. Il ne doit pas y avoir de conflit de traits entre des éléments coindexés.

Si PRO n'a pas de traits, il n'entrera jamais en conflit avec un élément auquel il est coindexé. Cependant, il peut indirectement provoquer un conflit de traits en créant une chaîne de coindexation où deux éléments

auraient des traits différents : c'est ce qui se passe dans (ii), où PRO crée une chaîne d'éléments coindexés où *Marie* et *lui-même/lui* sont en conflit.

On pourrait objecter que cette approche ne vaut que pour le PRO "contrôlé" et non pour le PRO "arbitraire", c'est-à-dire sans antécédent comme en (iv).

(iv) a. PRO parler de soi continuellement est emmerdant pour les autres.

b. PRO to praise oneself is a bad habit.

Ainsi Chomsky (1981) soutient que le fait que PRO a des traits de personne, genre et nombre est confirmé par le fait que le PRO arbitraire a des traits qui diffèrent d'une langue à l'autre. Par exemple, les éléments qui s'accordent avec le PRO arbitraire en italien sont pluriels, alors qu'ils sont singuliers en espagnol, en français et en anglais. Mais si l'accord est vu comme étant un non-conflit de traits, alors le PRO arbitraire n'a pas à avoir de traits. Quant aux traits qu'on retrouve sur les éléments qui sont coindexés avec PRO, ce sont les traits non-marqués de la langue : mais ceci ne veut pas dire que ce soient des traits de PRO. Souvent, les réflexifs qu'on retrouve avec le PRO arbitraire ne semblent pas avoir les traits "normaux" de la langue, ces traits n'étant utilisés qu'avec PRO (e.g. *soi*, *oneself*). Dans ces cas, les réflexifs ne semblent pas avoir de genre, ce qui suggère que PRO n'a peut-être pas de trait du tout, et qu'il n'y a pas de trait de genre de "suffisamment non-marqué" pour aller avec PRO.

6. Voir Aoun (1979). Quant aux phénomènes d'accord entre la variable et des pronoms liés, ils seront traités comme l'accord de PRO (voir note 5). Ainsi dans des phrases comme (i), il est souvent proposé que le pronom lié s'accorde avec la variable $t_i$ (voir Chomsky (1981) et les sources qu'il cite).

   (i) Qui $t_i$ a dit qu'il$_i$/elle$_i$ viendrait?

   Mais on peut considérer qu'en fait ici, le pronom a pour effet de restreindre le domaine du quantificateur WH, tout comme il y a des quantificateurs restreints comme *quel homme*, *quelle femme* (il faut aussi noter que *qui*, *quoi* ont des restrictions de sélection [±humain] mais il n'y a pas de raison de supposer que la varaible qu'ils lient a le trait [±humain]. Dans le cas d'une phrase relative comme (ii), où la variable sert entre autre de lien de coindexation entre un antécédent et une anaphore ou un pronom lié, l'analyse est semblable à celle du PRO et c'est la condition sur l'accord donnée en (iii) de la note 5 qui explique la grammaticalité ou l'agrammaticalité de la phrase.

   (ii) a. L'homme$_i$ qui$_i$ $t_i$ parle toujours de lui-même$_i$/*elle-même$_i$ ...
   b. L'homme$_i$ qui$_i$ $t_i$ a dit qu'il$_i$/*elle$_i$ viendrait ...

7. Les phrases comme (24) posent un problème pour le principe (i) proposé par Chomsky (1981).

   (i) ($_{NP}$ e) est une variable si et seulement si il est marqué pour un Cas.

   Si (24a) a la structure -S donnée en (ii),

(ii) Le gars $({}_{\bar{S}}({}_{COMP}\ PRO_i\ \text{-que})\ ({}_{S}\ \text{je pense}\ t_i))$

alors la trace $t_i$ est une variable puisqu'elle est liée par un élément dans COMP. Mais elle n'a pas de Cas, comme nous venons de le voir, ce qui contredit le principe (i). Chomsky a déjà noté deux autres types de phrases qui semblent être des contre-exemples à (i) : les cas d'abaissement de Quantificateurs discutés dans May (1977)(iii-b-c), et les constructions avec *there* telles qu'en (iv) discutées dans Stowell (1978 (iv)).

(iii) Some senator is likely to speak at every rally.

'Il est probable qu'un sénateur parle à chaque rallye.'

a. "There is a senator S, such that it is likely that for every rally R, S speaks at R."

b. "It is likely that there is a senator S, such that for every rally R, S speaks at R."

c. "It is likely for every rally R, there is a senator S such that S speaks at R."

(iv) Who is there in the room? (où *who* provient d'une position postverbale qui n'est pas marquée pour un Cas)

8. Dans le cas du *à* datif, la préposition ne peut être omise :

(i) a. Le gars à qui j'ai donné un cadeau...

b. *Le gars que j'ai donné un cadeau...

On peut cependant avoir un clitique datif comme en (ii) :

(ii) Le gars que je lui ai donné un cadeau...

Il semble donc qu'il y ait un contenu sémantique dans le datif qui fait que si le complément datif n'est pas exprimé, ce contenu sémantique n'est plus récupérable; ceci force l'expression du complément datif, contrairement à la préposition *à* sans contenu sémantique qui n'a pas à être exprimée dans des phrases comme (21a). Ceci veut dire qu'une phrase comme (iii) n'est pas ambiguë parce qu'elle ne peut être dérivée que de (iv) et non de (v) parce que le complément en *à* de *parler* est un datif.

(iii) Le gars que je parle...

(iv) Le gars que je parle de PRO...

(v) Le gars que je parle à PRO...

9. Ces phrases sont de Vinet (1979) qui propose aussi de traiter les relatives avec prépositions à forme forte selon la stratégie résomptive.

10. Il reste un dernier point à régler. Si la condition (17) est une extension de la condition (14) de Jaeggli, je dois rendre compte des cas que Jaeggli règle en ayant la clause supplémentaire du gouvernement de PRO. Le cas où Jaeggli semble avoir besoin du gouvernement pour sa condition sur la prononçabilité de PRO, c'est pour les sujets dans les langues dites "Pro-Drop" comme l'italien et l'espagnol. Jaeggli propose que dans ces langues, INFL soit engendré directement sur le verbe dans VP, alors que dans les langues non Pro-Drop, INFL est engendré par la règle de réécriture (i).

(i) S → NP INFL VP

De plus, le Cas Nominatif est assigné librement à n'importe quel NP dans la phrase. Ceci est rendu nécessaire par le fait que INFL ne peut plus assigner ce Cas puisqu'il ne gouverne plus la position Sujet. Les surgénérations possibles de cette règle d'assignation libre de nominatif sont filtrées par la règle d'accord entre le verbe et le NP nominatif donnée en (ii).

(ii) Un NP [+NOM] doit s'accorder avec le verbe.

Donc dans une phrase comme (iii), le PRO n'est pas gouverné par INFL, et il est donc légitime même s'il a le Cas Nominatif selon la condition (14) de Jaeggli.

(iii) (PRO, 3s, ±FEM, NOM) baila bien.

Mais en français par contre, un PRO dans la même position Sujet est gouverné par INFL et doit être lexicalisé.

Remarquez que dans cette analyse de Jaeggli, les langues Pro-Drop diffèrent des autres langues de deux façons : INFL est dans VP dans la base, et NOM est assigné librement. Mais il me semble que ce paramètre pourrait être énoncé plus simplement. On pourrait dire que la règle d'accord entre le sujet et le verbe est une règle qui ne peut que vérifier des traits en français (une langue non Pro-Drop), mais une règle qui peut assigner des traits en italien (une langue Pro-Drop). Comme la règle ne peut que vérifier l'accord en français, les traits doivent être présents et le NP Sujet sera donc toujours lexicalisé. Dans une langue Pro-Drop comme l'italien par contre, les traits peuvent être

absents en structure -S et n'être assignés qu'en Forme Logique, donc sans être vus par la RP. La règle d'accord pour les langues non Pro-Drop peut être formulée comme en (iv).

(iv) Le verbe assigne ses traits d'accord de façon redondante à son sujet.

L'assignation étant redondante, la règle (iv) est interprétée comme une règle de vérification. La règle d'accord peut être considérée comme le paramètre Pro-Drop. La règle (iv) est modifiée comme en (v) pour les langues Pro-Drop.

(v) Le verbe assigne ses traits d'accord (de façon redondante) à son sujet.

Ceci est un changement mineur d'un coût très peu élevé dans la grammaire. La règle (v) permet au verbe de vérifier les traits du Sujet (en tenant compte du matériel entre parenthèses) comme dans (vi).

(vi) Gianni la mangia.

Mais la règle (v) permet aussi au verbe d'assigner ses traits au Sujet même si ce dernier n'en a pas comme en (vii).

(vii) PRO la mangia.

Ceci simplifie le paramètre Pro-Drop et permet aussi de garder la condition sur la lexicalisation des NP sous sa forme minimale comme en (17).

## **Quelques problèmes concernant** *que/quoi, ce que* **et** *qu'est-ce que*[*]

Hilda Koopman

### 0. INTRODUCTION

Tandis que l'apparition des formes en *qu'est-ce que* en français est assez bien documentée (Foulet (1921), Lessard (1979) etc.) et que plusieurs auteurs ont étudié la variation des formes en *ce que* (français standard FS) et *qu'est-ce que* (Nieger & Paradis (1975), Kemp (1979a)), la syntaxe des constructions en *ce que*, et *qu'est-ce que* a bénificié de très peu d'attention. Dans cet article nous nous proposons de combler cette lacune et d'étudier la syntaxe des questions indirectes et des relatives libres en portant particulièrement attention aux formes qui impliquent le trait inanimé (*que/quoi* et *qu'est-ce que/ce que*).

En français standard, certaines constructions WH se comportent différemment suivant les traits du pronom WH affecté. Ainsi on observe que c'est la même forme du pronom WH qui se retrouve dans les questions WH,

les questions indirectes et les relatives libres, c'est-à-dire dans toutes les constructions WH dans lesquelles un pronom apparaît en surface.

(1) a. Qui est venu? (question WH directe)

b. Je me demande qui tu as vu. (question indirecte)

c. J'embrasse qui tu embrasses. (relative libre)

L'exception remarquable à cette généralisation est le pronom WH inanimé qui, lui, se comporte d'une façon particulière dans toutes ces constructions:

-Dans les questions WH, on observe une alternance du pronom selon son cas: *qu'est-ce que* (nominatif), *quoi* (oblique), *que/quoi* (accusatif). L'alternance de *que* et *quoi* dépend de la position du pronom dans la phrase; ainsi *quoi* apparaît en position de NP, in situ et *que* apparaît quand le mot WH a été antéposé.

(2) a. Que fais-tu?

b. Tu fais quoi?

-Les questions non obliques doivent être introduites par *ce que*, *ce qui* (3a) et diffèrent des questions directes (2a):

(3) a. Je me demande ce que tu fais.

b. *Je me demande que tu fais.

-Les relatives libres sont également introduites par *ce que:*

(4) Je mange ce que tu as préparé.

D'un point de vue synchronique, il est bien connu qu'il existe des variations dialectales qui concernent précisément le pronom WH inanimé. Si la distribution de *quoi* semble être similaire dans les dialectes du français, il n'en est pas de même pour les questions indirectes et les relatives libres introduites par *ce que* en FS, et par *qu'est-ce que* en FP[1]:

(5) a. Je me demande ce que tu fais. FS

b. Il se demandait qu'est-ce qui se passait. FP (21-10226)

(6) a. J'aime ce que tu fais. FS

b. J'ai dis au micro qu'est-ce qu'on faisait au projet. FP (2-166)

La situation actuelle du français standard n'a pas toujours existé. Jusqu'au moyen français les questions indirectes avaient la même forme de surface que les questions WH indépendamment des traits du pronom WH. Jusqu'au 17$^{e}$ siècle la forme des constructions mentionnées ci-dessus change. Le changement affecte uniquement le pronom WH inanimé, résultant dans l'apparition obligatoire de *ce* dans les relatives libres et les questions indirectes:

(7) a. Faites que vouldrez → faites *ce* que vouldrez

b. Je me demande que tu fais → je me demande *ce* que tu fais

Il est remarquable et même tout à fait étonnant que la variation synchronique et le changement historique affectent presque simultanément les questions indirectes et les relatives libres, et on peut se poser la question de savoir ce que les questions indirectes et les relatives

libres ont en commun[2].

Dans cet article, nous ferons une analyse synchronique de la syntaxe des constructions mentionnées ci-dessus tant en français standard qu'en français populaire, afin de découvrir à quoi ces différences de surface correspondent. En d'autres termes, les différences observées entre les deux variétés de français reflètent-elles une différence structurale, lexicale ou phonologique (filtre(s))?

Dans la première partie, nous discutons du français standard et essayons d'établir la structure des constructions en *ce que/ce qui* en reliant la nécessité de la présence de *ce* avec le paradigme irrégulier du pronom + WH inanimé. L'analyse que nous proposons pour le français standard découle du fait qu'il existe un filtre particulier au français, interdisant *quoi* dans le COMP qui domine une phrase à temps fini (la règle PAS DE QUOI de Obenauer (1976)reformulée en filtre) et des principes généraux de la grammaire universelle, telle que l'existence des PRO, mouvement de PRO etc. Dans la deuxième partie, nous discuterons du français populaire, plus spécifiquement des constructions dans lesquelles *quoi* et *qu'est-ce que* peuvent apparaître. Comme nous le verrons, la distribution de *quoi* est virtuellement identique dans les deux dialectes. Adoptant une analyse lexicale des formes complexes (Lefebvre (ce volume c)),il apparaîtra que la différence entre le français standard et le français populaire se réduit à une différence lexicale due à l'existence d'un nouveau paradigme des pronoms WH en français populaire, à côté d'un paradigme des mots WH simples, qui a essentiellement la même distribution dans les deux variétés du français.

## 1. FRANÇAIS STANDARD

### 1.1 Les données

Avant d'aborder le problème de l'explication de la différence entre les questions directes et indirectes, résumons brièvement la situation du pronom WH inanimé. Comme nous l'avons remarqué dans l'introduction, le paradigme du pronom inanimé est irrégulier en français standard, contrairement à celui du pronom interrogatif animé *qui*. Le tableau (8) présente un bref aperçu du système pronominal WH pour les questions directes (QD) et les questions indirectes (QI).

(8)

| QD | SUJET | OBJET | OBLIQUE |
|---|---|---|---|
| animé | qui | qui | qui |
| inanimé | (qu'est-ce qui) | que/quoi | quoi |
| QI | | | |
| animé | qui | qui | qui |
| inanimé | ce qui | ce que | quoi |

Nous remarquons que:

-L'emploi de *quoi* comme pronom sujet est "rare" (comme le note Grevisse $575 note 1)

(9) *Quoi donc t'étonne (Flaubert)

Dans ce cas, il y a supplétion des pronoms composés en *QU-est-ce que:*

(10) Qu'est-ce qui se passe?

Nous reviendrons sur les formes en *QU-est-ce que* en 2.3 .

-La forme du pronom objet dépend de plusieurs facteurs:

a) Dans les questions à temps fini:

Le pronom *quoi* ne peut être trouvé que dans une position où il n'a pas été sujet au mouvement:

(11) Tu as fait quoi?

*Quoi* est exclu au début de la question:

(12) *Quoi as-tu fait?

*Quoi tu as fait?

Au lieu de *quoi* nous trouvons *que*, qui est clitique sur le verbe et déclenche obligatoirement l'inversion du clitique sujet ainsi que l'inversion stylistique:

(13) *Que tu as fait?

Qu'as-tu fait?

*Que Pierre a fait?

Qu'a fait Pierre?

b) Dans les questions infinitivales, *quoi* et *que* peuvent apparaître comme pronoms objet directs

(14) a. {Quoi / Que} faire?

b. Je me demande $\left\{\begin{array}{l}\text{quoi}\\ \text{que}\end{array}\right\}$ faire.

La distribution de *que/quoi* dans les questions infinitivales est assez complexe. Selon Obenauer (1976), *que* peut apparaître régulièrement dans les questions infinitivales directes (14a), tandis que dans les questions infinitivales indirectes *que* n'apparaît qu'avec certains verbes dans des contextes plus ou moins lexicalisés (e.g. "ne savoir que faire").

c) Dans les questions indirectes, nous observons que la question indirecte ressemble à une question directe, pour le pronom animé, tandis que la question indirecte pour le pronom inanimé diffère de la question directe et ressemble à une relative libre.

(15) a. Je me demande qui est venu.(= Qui est venu?)

b.*Je me demande celui qui [e] est venu.

(16) a. Je me demande ce qu'il fait.(= J'aime ce que tu as préparé.)

b.*Je me demande $\left\{\begin{array}{l}\text{quoi}\\ \text{que}\end{array}\right\}$ il fait.(= Que fait-il?)

d) Les relatives libres impliquant le trait animé ressemblent à la question WH directe, tandis que la question indirecte impliquant le trait inanimé ressemble à la relative libre impliquant ce même trait:

(17) J'aime qui tu aimes. (= Qui aimes-tu?)

(18) a. J'aime ce que tu as préparé.

b.*J'aime $\left\{\begin{array}{l}\text{que}\\ \text{quoi}\end{array}\right\}$ tu as préparé.(= Qu'as tu préparé?)

Par rapport à ce paradigme, nous nous posons les questions suivantes:

-Pourquoi la forme de la question indirecte pour le pronom inanimé est-elle si différente de celle pour le pronom animé?

-La différence en structure de surface reflète-t-elle une différence structurale? Si oui, ceci impliquerait que les questions indirectes en *ce que* auraient la structure des relatives libres et seraient dominées par NP, tandis que les questions indirectes en *qui* ou PP seraient dominées par S'. Si ceci n'est pas la bonne analyse, quelle est l'explication pour la différence observée dans la forme de surface entre les deux dialectes?

-Quel rapport existe-t-il entre l'exclusion de (15b), (16b) et (18b) et le comportement de *que/quoi* dans les phrases matrices?

-Quelle est la raison de la présence de *ce*?

Avant d'aborder ces questions, nous examinons brièvement les analyses qui ont été proposées pour rendre compte de l'alternance de *que/quoi* et *ce que* (1.2). Ensuite, nous établissons la structure pour chacune des constructions en *ce que*, en étudiant leur comportement syntaxique (1.3 et 1.4). Enfin, nous présentons notre analyse, qui repose essentiellement sur l'idée que *quoi* ne peut apparaître dans le COMP d'une phrase à temps fini, et que l'élément qui est déplacé dans les questions WH pour le pronom inanimé est un PRO + WH inanimé. La différence observée entre les phrases matrices et les enchâssées devient alors une conséquence immédiate du principe de gouvernement.

## 1.2 Revue des analyses de *quoi/que* et *ce que*

### 1.2.1 *Quoi/que*

Obenauer (1976, 1977) a proposé de rendre compte de l'alternance *quoi/que* dans les phrases matrices de la façon suivante: la grammaire du français contient une règle qui efface *quoi* dans le COMP d'une phrase à temps fini, la règle PAS DE QUOI. Ainsi *que* dans (19a) est le complémenteur.

(19) a. Que fait-il?

b.*Quoi fait-il?

L'exemple (19b) est agrammatical parce que la règle PAS DE QUOI a failli de s'appliquer. Cette analyse a été remise en question par Hirschbühler (1978) et Goldsmith (1980) qui argumentent en faveur d'une analyse plus traditionnelle dans laquelle *que* est traité comme allomorphe de *quoi* et doit donc être considéré comme pronom plutôt que comme complémenteur.

### 1.2.2 *Ce que*

Examinons comment il a été proposé de rendre compte de l'agrammaticalité des phrases en (20):

(20) a. *Je me demande que tu fais.

b. *J'aime que tu aimes.

Obenauer, tout en considérant *que* dans (20a) et (20b) comme complémenteur, exclut ce genre de phrases par le filtre suivant:

(21) "... Dans une structure où il n'existe pas d'antécédant possible de *que*, l'interprétation ne peut être que celle de l'enchâssement neutre..." (Obenauer (1976 p.176)).

Hirschbühler, considérant *que* comme pronom propose de les exclure également par un filtre du type (22):

(22) *"A structure of the form* $_S[\ldots_S[$*que*$\ldots]\ldots]$ *is marked as ungrammatical, unless* *que* *is a complementiser."* (Hirschbühler (1978 p.136))

Le statut de ces filtres n'est pas du tout clair. Même comme généralisations descriptives ils ne semblent pas incorporer une véritable généralisation, surtout s'il est vrai que la notion pertinente à l'explication de l'impossibilité de (20) est la présence de gouvernement, tel que nous le proposons.

En ce qui concerne la forme grammaticale de la question indirecte *je me demande ce qu'il fait* , Obenauer n'offre pas de dérivation. Il laisse pourtant sous-entendre que cette question a la structure d'une relative libre, qui recevra une interprétation de question cachée. Une idée similaire peut être trouvée dans Hirschbühler (1978 p.131). Ainsi Obenauer et Hirschbühler semblent adopter une structure différente pour les questions indirectes impliquant le trait animé et inanimé de la façon suivante:

(23) a. Je me demande $_{S'}[$qui $_S[$e$]$ est venu .

b. Je me demande $_{NP}[$ce $_{S'}[$qu'il fait $[$e$]$ .

Nous reviendrons à cette hypothèse en (1.3) où nous démontrerons que les questions indirectes en (23a) et (23b) ont une même structure.

Goldsmith (1980) est le premier, à notre connaissance, à tenter de résoudre le problème de pourquoi la question indirecte est si différente de la question directe. Voici les grandes lignes de son analyse :

-Le paradigme de *quoi* est défectif; il n'y a pas de forme nominative.
-Dans *Que fais-tu* , *que* n'est pas le complémenteur comme le présume Obenauer, mais la forme faible (clitique) de *quoi*, tout comme *te* et *me* sont les formes faibles de *toi* et *moi*. Il y a une règle de racine qui assigne le trait + clitique à *quoi*. Ainsi, la différence entre le comportement de *que* dans les phrases matrices et les phrases enchâssées découle de l'existence d'une règle de racine qui affecte *quoi*.
-Il existe une règle d'insertion de *ce* en français qui insère *ce* dans un NP qui domine exhaustivement un COMP commençant par *que*[3].

(24) a. Je tiens $_{P}$[à $_{NP}$[ $_{S'}$[que tu viennes. → b

b. Je tiens $_{P}$[à $_{NP}$[ce $_{S'}$[que tu viennes.

-La question indirecte dans *Je me demande ce que tu fais* est dérivée de la façon suivante:

(25) -Mouvement WH

a. Je me demande $_{S'}$[$\underset{+WH}{\text{quoi}_1}$ que [tu fais $_{NP}$[e]$_1$

-Insertion d'un noeud NP

-Insertion de *ce*

-Changement du trait [+WH] en [-WH]

b. Je me demande $_{NP}$[ce [quoi$_i$ que tu fais [e]$_i$
-WH

-Effacement du pronom [-WH]

c. Je me demande $_{NP}$[ce $_{S'}$[que tu fais $_{NP}$[e]

Plusieurs critiques peuvent être faites de l'analyse proposée par Goldsmith. Il n'est pas clair, par exemple, dans quel ordre les diverses règles s'appliquent, ni où ces règles s'appliquent. Notre critique majeure cependant concerne la règle qui insère un noeud NP, dominant certaines questions indirectes. En discutant cette règle, Goldsmith note qu'il n'y a pas de raison théorique pour exclure ce genre de règles de la grammaire. Nous sommes en désaccord avec lui sur ce point, et montrerons que le Principe de Projection (Chomsky (1981)), un principe qui est implicite dans la théorie depuis longtemps, fournit un argument théorique pour exclure ce genre de règles de la grammaire.

Ceci résume l'aperçu de la littérature quant au traitement de *ce que* dans les questions indirectes et les relatives libres, pour lequel une analyse adéquate demeure à être proposée.

## 1.3 Les questions indirectes

Revenons au problème de savoir si les questions indirectes ont une structure similaire (S') ou différente (S' versus NP), selon le trait du pronom impliqué. Une façon de déterminer la structure des questions

indirectes est d'étudier leur comportement par rapport aux contraintes. En FS on observe des violations de la contrainte des îlôts WH (Sportiche (1981)), mais non pas de la contrainte des NP complexes:

(26) Le livre $_{S'}$[que$_j$ je me demande $_{S'}$[à qui$_i$ [tu as donné $_{NP}$[e]$_j$ $_{PP}$[e]$_i$ ]]]

(27) *Le livre [que$_i$ tu vois $_{NP}$[la femme $_{S'}$[à qui$_j$ [je donne $_{NP}$[e]$_i$ $_{PP}$[e]$_j$ ]]]]

Sous l'hypothèse que S' et NP sont des noeuds liants ("binding nodes"), la différence entre (26) et (27) s'explique par le fait que (27) viole la Sous-jacence, tandis que (26) ne la viole pas. Ainsi, nous disposons d'un test syntaxique pour déterminer la nature du noeud $\alpha$ qui domine la question indirecte (28), en étudiant le comportement de (28) par rapport à l'extraction d'un complément hors de la question indirecte (29).

(28) Je te demande $_{\alpha}$[ce$_i$ que tu as donné $_{NP}$[e]$_i$ à la femme]

(29) La femme $_{S'}$[à qui$_j$ [je me demande $_{\alpha}$[ce$_i$ que tu as donné $_{NP}$[e]$_i$ $_{PP}$[e]$_j$ ]]]

Selon nos informateurs (29) se trouve au même niveau de grammaticalité que (26) et contraste clairement avec (27) qui est complètement rejeté. Nous pouvons donc conclure que $\alpha$ en (28) est S'. Ainsi les exemples montrent minimalement que la structure de la question indirecte

est S' au moment où la contrainte des îlôts WH s'applique.

Chomsky (1981) propose le Principe de Projection ainsi défini: "Les représentations à chaque niveau syntaxique sont des projections du lexique, en ce qu'elles observent les propriétés de sous-catégorisation des items lexicaux". Informellement, le Principe de Projection exige que la sous-catégorisation d'un item lexical soit respectée à tous les niveaux syntaxiques. De ce principe il découle que, une fois la nature du complément interrogatif établie comme S', ce complément demeure un S' à tous les niveaux syntaxiques.

L'analyse des questions indirectes en *ce que / ce qui* par rapport aux contraintes montre qu'il ne s'agit pas de relatives libres avec une interprétation de question cachée, comme l'avaient suggéré Obenauer (1976) et Hirschbühler (1978), mais qu'il s'agit bien des S'. Une fois établie que les questions indirectes se comportent comme des S', il s'ensuit du principe de projection que le noeud dominant ces phrases est un S' à tous les niveaux syntaxiques[4].

Reste maintenant à expliquer l'agrammaticalité de (30):

(30) *Il se demande $_{S'}$[que tu fais $_{NP}$[e] ]

Une fois l'agrammaticalité de (30) expliquée, la raison du recours à un mécanisme supplémentaire, à savoir l'insertion de *ce* pour dériver la question bien formée (31) deviendra claire.

(31) Il se demande ce que tu fais.

Nous reviendrons à ce point en 1.5.

## 1.4 Relatives sans tête

Une deuxième construction dans laquelle on retrouve *ce que / ce qui* sont les relatives libres. Nous nous limitons ici à la question de savoir pourquoi il y a un contraste entre (32a) et (32c) et la raison de la présence de *ce* en (32b) et n'abordons pas d'autres problèmes associés à cette construction.

(32) a. Elle aimait immédiatement $_{NP}$[qui$_i$ tu présentais $_{NP}$[e]$_i$ à Jean]

b. Elle aimait immédiatement $_{NP}$[ce$_i$ que tu lui racontais $_{NP}$[e]$_i$]

c.*Elle aimait immédiatement $_{NP}$[ {que$_i$ / quoi$_i$} tu lui racontais $_{NP}$[e]$_i$]

D'un point de vue syntaxique, les relatives libres se comportent comme des NP, comme le montre leur comportement vis-à-vis les contraintes.

(33) a.*L'homme $_{S'}$[à qui$_j$ elle aimait $_{NP}$[ $_{S'}$[qui tu présentais $_{NP}$[e]$_i$ $_{PP}$[e]$_j$ ]]]

b.*L'homme [à qui$_j$ elle aimait $_{NP}$[ $_{S'}$[ce$_i$ que tu racontais $_{NP}$[e]$_i$ $_{PP}$[e]$_j$ ]]]

Les exemples en (33) contrastent très clairement avec les exemples du

type (34) dans lesquels la contrainte des îlôts WH est violée (section 1.3).

(34) L'homme [à $qui_j$ elle se demande $_{S'}$[ce que tu as raconté $_{NP}[e]_i$ $_{PP}[e]_j$

Ce comportement différent montre que les questions indirectes et les relatives libres n'ont pas une structure similaire, malgré leur ressemblance en surface. D'autres arguments démontrant la différence de structure entre les relatives libres et les questions indirectes se trouvent dans Bresnan & Grimshaw (1978).

Dans les relatives libres, on observe dans de nombreuses langues l'effet de *matching* (Bresnan & Grimshaw (1978), Hirschbühler (1978), Groos & van Riemsdijk (1981)). L'effet de matching implique que la tête de la relative libre doit être du même type catégoriel que la relative elle-même. L'effet du matching est illustré en (35) et (36), exemples qui montrent en même temps que l'effet de matching se trouve en français.

(35) Elle aime $_{NP}$[ $_{NP}[qui]_i$ tu aimes $_{NP}[e]_i$

(36) *Elle aime $_{NP}$[ $_{PP}[à\ qui]_i$ tu écris $_{PP}[e]_i$

L'agrammaticalité de (36) est expliquée par le fait que le verbe *aimer* sous-catégorise un NP et que le PP en (36) ne satisfait pas à cette exigence. Bresnan & Grimshaw (1978) expliquent l'effet du

matching en arguant que les mots WH en (35) et (36) occupent la tête de la relative et sont par conséquent directement accessibles aux règles de sous-catégorisation. Groos & van Riemsdijk (1981) cependant présentent des arguments décisifs que même si une langue est du type matching, le mot WH se trouve dans COMP et non pas dans la tête de la relative libre. L'effet de matching s'explique alors par le fait que le mot WH dans COMP doit être accessible aux règles de sous-catégorisation et de vérification des cas. En français, il existe un argument indépendant pour l'analyse de Groos & van Riemsdijk (voir également Hirschbühler (1978)). D'une façon générale, *quoi* ne peut être trouvé dans le COMP qui domine une phrase à temps fini (voir également 1.5.2 et Lefebvre (ce volume b)). Pourtant *quoi* peut être trouvé dans une position d'argument, tel que montré en (37).

(37) a.*Quoi tu fais?
b. Tu fais quoi?

Ainsi, l'agrammaticalité de (38) ne s'explique que si *quoi* est dans COMP et non pas dans la tête de la relative.

(38) *Je mange quoi tu as préparé.

Par extension, (38) montre que tous les mots WH dans les relatives libres sont dans COMP.

Pour le but de cet article, il nous faut expliquer le contraste de grammaticalité entre (39) et (40a, 40b).

(39) J'aime $_{NP}[[e]_i\ _{S'}[qui_i$ tu me présentes $_{NP}[e]_i]]$

(40) a.*Je mange $_{NP}[[e]_i\ _{S'}[$que tu as préparé $_{NP}[e]_i]]$

b.*Je mange $_{NP}[[e]_i\ _{S'}[quoi_i$ tu as préparé $_{NP}[e]_i]]$

De nouveau, l'explication de l'impossibilité de (40b) doit nous fournir la réponse à la présence nécessaire de *ce*. Dans la section suivante nous proposons une explication pour la présence de *ce* dans toutes ces contructions.

1.5 Que/quoi

Dans les sections précédentes, nous avons montré qu'il n'y a aucun argument pour traiter les questions indirectes en *ce que / ce qui* comme des relatives libres. Au contraire, leur comportement différent par rapport à la Sous-jacence justifie tout à fait une analyse des questions indirectes comme S', et des relatives libres comme NP. Dans cette section nous essayons d'expliquer l'agrammaticalité des exemples en (42) en les reliant à l'alternance de *que/quoi* dans les phrases matrices.

(41) Que fais-tu?

(42) a.*Je me demande { que tu fais. / qui a été fait.(sens inanimé) }

b.*J'aime { que tu fais. / qui a été fait.(sens inanimé) }

En (1.5.1) nous présentons une analyse pour les formes en *que* (41) et *ce que*. En (1.5.2) nous proposons une analyse qui rendra compte de l'absence de *quoi* dans COMP. En (1.5.3) finalement, nous présentons des données nouvelles qui semblent appuyer l'analyse de *que* comme complémenteur.

## 1.5.1 Mouvement de PRO

Chomsky (1980) a proposé que l'élément déplacé dans les subordonnées finales infinitivales ("purposives") est un PRO, c'est-à-dire un NP sans matrice phonologique, mais portant les traits de personne, nombre etc. Depuis, cette idée s'est étendue à toutes les constructions WH dans lesquelles il n'y a pas de mot WH dans COMP (clivées, relatives restrictives, comparatives etc.) (cf. Jaeggli (1980), Chomsky (1981)). Il découle de la théorie de "Government Binding" que les PRO ne peuvent apparaître qu'en position non-gouvernée, c'est-à-dire comme sujet des infinitives et des gérondifs. Une autre position dans laquelle PRO peut apparaître est dans un COMP non-gouverné. Supposons maintenant que dans *que fais-tu*, l'élément déplacé dans COMP est un PRO. Mouvement de WH vers COMP sera obligatoire, afin que le PRO aboutisse dans une position non-gouvernée. Dans les phrases matrices, la structure (43) est le résultat de mouvement de PRO.

(43) $_{S'}[\ _{COMP}[\begin{smallmatrix}PRO\\+WH\end{smallmatrix}]_i$ que] [tu fais $_{NP}[e]_i$]]

Ensuite, adoptant une variante d'une règle proposée par Pesetsky (1981), supposons qu'il y existe une règle qui s'applique dans COMP et qui

transfère le trait WH sur le complémenteur. L'effet de cette règle est illustré en (44).

(44) $_{COMP}[\underset{+WH}{PRO}\ que] \rightarrow {}_{COMP}[PRO\ \underset{+WH}{que}]$

Il est important de noter que nous ne transférons pas les traits pronominaux sur le complémenteur, mais uniquement le trait WH. Comme nous le verrons plus tard, il est indispensable pour notre analyse que les traits du pronom restent séparés du complémenteur. Ceci nous expliquera l'agrammaticalité de (45).

(45) *Je me demande que tu fais.

Une fois que la règle (44) s'est appliquée, ainsi que l'inversion du clitique sujet ou l'inversion stylistique, nous obtenons la forme de surface (46), dans laquelle PRO n'est pas gouverné.

(46) $PRO\ \underset{+WH}{que}\ fais\text{-}tu$

Ainsi, nous traitons *que* dans (46) comme le complémenteur porteur d'un trait WH. Notre analyse reprend donc essentiellement celle de Obenauer (1976). Les critiques de Goldsmith (1980) et Hirschbühler (1978) s'étendent directement à notre analyse[5]. Notre analyse rencontre un problème avec les phrases du type (47)[6].

(47) *Qui a été fait? (sens inanimé)

Le problème se pose de savoir pourquoi (47) ne peut pas recevoir une interprétation inanimée parallèle à (48).

(48) Qu'est ce qui a été fait?

En d'autres termes, qu'est-ce qui exclut la dérivation (49)?

(49) [ $PRO_i$ qui] [[e]$_i$ a été fait
  - animé

Evidemment cette question est intimement reliée avec le problème de la récupérabilité. Nous aimerions pourtant suggérer une raison formelle, dépendant de l'analyse adoptée pour le complémenteur *qui*. Nous adoptons la variante de la règle *que/qui* (cf. Kayne (1976)) telle que proposée dans Aoun, Hornstein & Sportiche (1981). *Qui* est un complémenteur engendré dans la base avec un index, ce qui en fait un gouverneur (propre). Après mouvement WH et l'application de la règle (44) nous obtenons (50).

(50) PRO qui$^i$ $e_i$ a été fait
  - animé +WH

Le fait que le complémenteur *qui* porte un index change tout, car il gouverne maintenant le [PRO - animé]. Or PRO ne peut être gouverné et (50) est donc impossible. La seule forme de surface possible pour (50) doit donc contenir une forme WH complexe, d'où *qu'est ce qui* en (48). Ceci résume le traitement de *que* dans les phrases matrices.

Examinons comment l'analyse de mouvement de PRO peut être étendue aux questions indirectes et aux relatives libres. Après mouvement de PRO animé et le transfert du trait WH, nous obtenons la structure suivante:

(51) Je me demande $_{S'}$[ $_{COMP}$[$PRO_i$ que [tu fais [e]$_i$
  +WH

Le verbe *demander* sous-catégorise pour un complément S' du type interrogatif. Pour vérifier s'il est effectivement suivi d'un complément interrogatif, le verbe doit avoir accès au COMP. S'il doit avoir accès à COMP nous présumons qu'il doit y avoir gouvernement du verbe dans COMP[7]. L'agrammaticalité de (51) s'explique donc immédiatement, compte tenu du fait que PRO dans COMP sera gouverné par le verbe qui sous-catégorise pour le COMP WH, donnant une violation du principe dérivé que PRO ne doit pas être gouverné. Pour réparer cet état de chose, le français a la possibilité d'épeler les traits de PRO. Ainsi, le PRO inanimé, ayant perdu le trait +WH au profit du complémenteur, est épelé comme la forme non marquée des pronoms inanimés, *ce*; la phrase (52) résulte de cette opération.

(52) Je me demande ce que tu fais.

La même explication s'étend aux relatives libres.

(53) J'aime $_{NP}[\ _{NP}[e]\ _{S'}[\underset{WH}{PRO_i}$ que [tu as fait $_{NP}[e]_i$]]

Pour expliquer l'effet de matching discuté en 1.4, il faut que le pronom WH soit accessible aux règles de vérification de cas. Nous présumons que vérification de cas ne peut avoir lieu que dans une structure où il y a gouvernement. Or, le PRO en (53) n'a pas le droit d'être gouverné. Ainsi nous obtenons une explication pour l'exclusion des formes de surface du type (53). De nouveau PRO est épelé comme *ce*, et la forme de surface (54) est dérivée[8].

(54) J'aime ce que tu fais.

L'explication des formes de surface en *que* et *ce que* est donc très simple. Pour les pronoms WH inanimés, il y a mouvement de PRO. Dans 1.5.2 nous justifierons pourquoi *quoi* n'apparaît pas dans COMP. Mouvement de PRO semble être justifié indépendemment dans la grammaire du français (relatives restrictives, clivées etc). Nous avons adopté une règle qui transfère le trait WH sur le complémenteur. Cette règle semble également être justifiée dans le sens qu'elle a son effet ailleurs dans la grammaire du français (inversion stylistique, Kayne & Pollock (1978), Lefebvre (1979)). La possibilité d'apparition de PRO dépend d'une notion de base de la théorie linguistique, à savoir du gouvernement. Dans les contextes où PRO n'est pas gouverné, PRO peut rester tel quel. Dans les contextes où PRO est gouverné comme dans les questions indirectes et les relatives libres, les traits de PRO sont épelés comme *ce*, forme prédite puisque le pronom interrogatif a transféré le trait WH au complémenteur. La différence entre les phrases matrices et les phrases enchâssées n'a pas besoin d'être stipulée dans la grammaire, puisqu'elle découle directement de la notion de gouvernement. Enfin, les questions indirectes sont toujours interprétables comme compléments interrogatifs, étant donné que le complémenteur est marquée WH.

1.5.2 Quoi

Dans la section précédente nous avons donné une explication des formes en *que/ce que*, sans pourtant expliquer pourquoi il fallait bouger un PRO, et non pas *quoi*. En d'autres termes, pourquoi certaines occurrences de *quoi* sont-elles exclues? Rappelons la distribution de *quoi*: *Quoi* ne peut être trouvé que gouverné par une préposition ou un

verbe, c'est-à-dire dans une position de cas.

(55) a. Tu as fait quoi?

b. Sur quoi tu te bases?

c.*Quoi fais-tu?

d.*Je me demande quoi tu fais.

e.*J'aime $_{NP}$[ $_{NP}$[e] [quoi tu as préparé

En faisant une distinction entre position de cas (55a, 55b) et position dans laquelle le cas est vérifié (55e), l'agrammaticalité de (55c, 55d, 55e) revient à une seule question: Pourquoi est-ce qu'on ne peut pas trouver un *quoi* seul dans COMP? Clairement ce fait est le résultat d'un accident historique et nous choisissons de l'exprimer par un filtre qui interdit la présence de *quoi* dans COMP dans une phrase à temps fini.

(56) *[quoi + T],

où *+T* représente les traits du complémenteur dominant une phrase à temps fini.

Quelques remarques sur (56) s'imposent : le filtre mentionne le trait *+T*, que nous considérons comme le trait du complémenteur dominant une phrase à temps fini. Nous supposons que le trait *+T* soit lexicalisé comme *que*, ou non lexicalisé ce qui serait équivalent à la distinction pronom/PRO. Il est nécessaire de mentionner en (56) que le COMP ne domine que *quoi* et le trait *+T*, à cause d'exemples dans lesquels *quoi* peut être trouvé dans COMP.

(57) a. Qui et quoi avez-vous vu?

b. Quoi que tu n'aimes pas, Pierre a-t-il acheté?

c. Quoi que tu fasses, je ne t'aimerai pas.

L'exemple (57b) a été tiré de Hirschbühler (1978 p.174). Le filtre (56) est clairement l'équivalent de la règle PAS DE QUOI de Obenauer, exprimée en filtre. Dans les cas où *quoi* est interdit à cause du filtre (56), il faut bouger un PRO inanimé afin de former la question.

L'analyse de *que* dans *que fais-tu* comme complémenteur est controversée, comme nous l'avons dit en 1.2. A part le fait que l'analyse de *que* comme complémenteur permette de rendre compte d'une façon simple et peu coûteuse des alternances de *que/ce que* nous n'avons apporté aucun argument nouveau en faveur de cette analyse. Nous aimerions pourtant suggérer qu'il y a d'autres données qui semblent renforcer l'idée que *que* est le complémenteur. Ces faits concernent les questions WH multiples comme (58).

(58) Qui fait quoi?

Il a été proposé (Chomsky (1972), Aoun, Hornstein & Sportiche (1981)), que la règle qui est responsable de l'interprétation de ce type de phrase, bouge le mot WH en COMP, où il y a "absorption" (Higgenbotham & May (1979)) pour aboutir à la forme logique (59).

(59) Pour quel (x, y), x a fait y

Il semble y avoir des contraintes sur la possibilité d'avoir des questions WH multiples, comme le montrent les exemples suivants:

(60) a. Qui a fait quoi?

b.*Qui qui a fait quoi?

(61) a. Qu'est-ce que tu as mis où?

b.*Qu'as-tu mis où?

(62) a.*Je me demande ce que tu as mis où?

b. Je me demande quoi tu as mis où?

c.*Je me demande quoi tu as mis dans le placard?

Les exemples du type (60b) ont été remarqués par Claire Lefebvre. Ainsi en FP, il semble impossible d'avoir des questions WH multiples si le COMP contient un complémenteur. L'agrammaticalité de (61b) montre qu'il est impossible d'avoir des questions WH multiples si *que* se trouve dans COMP. Le même phénomène se produit finalement en (62a) dans les questions indirectes. Le contraste entre (62b) et (62c) est particulièrement intéressant parce qu'il montre que le filtre (56) peut être relâché.

Malgré le fait que nous n'avons aucune analyse pour ces données en ce moment, il semble que la présence lexicale du complémenteur empêche d'avoir des questions WH multiples[9]. Si cela s'avère exacte, les données en (61b) et (62a) constituent un argument additionnel pour l'analyse de *que* comme complémenteur.

## 1.6 Conclusion

Nous proposons l'analyse suivante pour le problème concernant l'alternance de *que/quoi, ce que/ ce qui* en FS.

-Il existe un filtre en FS, interdisant la présence de *quoi* seul dans COMP qui domine une phrase à temps fini. Ce filtre semble exprimer une situation devenue opaque dans l'histoire du français;

-Au cas où *quoi* est exclu par le filtre (56), mouvement de PRO, l'équivalent de *quoi* sans matrice phonologique, s'applique nécessairement;

-Le PRO, marqué WH transfère le trait WH au complémenteur. Dans les phrases matrices, PRO n'est pas gouverné ce qui résulte en des exemples du type *que fais-tu*. Dans les questions indirectes et les relatives libres, nous présumons qu'il y a gouvernement dans COMP. Dans le cas des questions indirectes parce que le verbe sous-catégorise / sélectionne un complément interrogatif, dans le cas de relatives libres, parce qu'il y a vérification de cas. Comme il s'ensuit de la théorie que PRO ne peut pas être gouverné, les traits pronominaux sont lexicalisés comme *ce*, occurrence d'une règle plus générale *épeler PRO* (Jaeggli (1980), Koopman (1980));

-Finalement, le parallélisme entre les relatives libres et les questions indirectes n'est pas dû à leur identité structurale, mais plutôt au fait que le COMP est gouverné dans ces constructions et qu'il faut avoir mouvement de PRO à cause du filtre (56).

Nous avons laissé de côté certaines questions théoriques telles que le fonctionnement des filtres et la définition exacte de gouvernement. Chomsky & Lasnik (1977) ont proposé un filtre qui exclut les COMP doublement remplis. La version pour le français standard peut être formulée comme suit:

(63) $*_{COMP}$[phrase WH que]

Ce filtre exclut des phrases du type:

(64) *A qui que tu as parlé? (FS)

Si notre analyse est juste, les données suggèrent:

-Que seul les éléments lexicaux peuvent être "vus" par des filtres, $_{COMP}$[PRO que] n'étant pas sujet au filtre (pour la notion de visibilité voir Aoun (en prép.), Chomsky (1981)).

-Qu'il faut référer au trait +WH dans le filtre, puisque *ce que* ne donne pas de violation du filtre. Mentionnons que le filtre qui exclut *quoi* en COMP est exactement le contraire du filtre des COMP doublement remplis, interdisant l'occurrence de *quoi* seul en COMP. Il a été suggéré par Rizzi (1978) que le filtre des COMP doublement remplis peut être dérivé à cause du fait que le mot WH, opérateur liant la variable en S, doit c-commander la variable qu'il lie. Or, si le COMP branche, le constituant WH ne la c-commande plus. De là, l'effacement obligatoire du complémenteur avant la forme logique. L'analyse présentée ici pose un problème pour une telle explication, tout comme pour des langues qui n'ont pas ce filtre. Un deuxième problème concerne la définition exacte de gouvernement et la relation avec la sous-catégorisation / sélection. Nous laissons ce problème non résolu pour l'instant.

## 2. FRANÇAIS POPULAIRE

Ayant complété l'analyse du français standard, nous sommes en mesure d'aborder la question suivante : en quoi le français populaire et le fran-

çais standard diffèrent-ils par rapport à toutes les constructions qui impliquent le pronom +WH inanimé. En 2.1, nous présentons les données concernant *quoi* et *qu'est-ce que*. En 2.2, nous discutons de la distribution de *quoi* dans les constructions WH, en 2.3, nous discutons de la distribution de *qu'est-ce que*.

## 2.1 Les données

En (65)-(70) nous présentons la distribution de *quoi* et *qu'est-ce que* (ou ses alternances phonologiques, voir Kemp 1979, Lefebvre ce volume c), Lessard 1979), en français standard et en français populaire, avec, pour les phrases matrices, la possibilité ou l'impossibilité d'inversion du clitique sujet et inversion stylistique.

Matrices

| | | FS | FP |
|---|---|---|---|
| (65) | a. Tu veux quoi? | OK | OK |
| | b. Quoi tu veux? | * | ?* |
| | c. Quoi que tu veux? | * | ?* |
| | d. Quoi veux-tu? | * | * |
| | e. Quoi veut Pierre? | * | * |
| | f. Quoi est tombé? | * | * |
| | g. Quoi qui est tombé? | * | ?* |

| | | FS | FP |
|---|---|---|---|
| (66) | a. Tu veux qu'est-ce? | * | * |
| | b. Qu'est ce tu veux? | * | OK |
| | c. Qu'est ce que tu veux? | OK | OK |
| | d. Qu'est-ce que veux-tu? | * | * |
| | e. Qu'est-ce que veut Pierre? | OK | * |
| | f. Qu'est-ce qui est tombé? | OK | OK |

Questions indirectes

| | | FS | FP |
|---|---|---|---|
| (67) | a. V quoi tu veux. | * | * |
| | b. V quoi que tu veux. | * | * |

| | | FS | FP |
|---|---|---|---|
| (68) | a. V qu'est-ce que tu veux. | * | OK |
| | b. V qu'est-ce tu veux. | * | OK |

Relatives libres

| | | FS | FP |
|---|---|---|---|
| (69) | a. J'aime bien quoi tu fais. | * | * |
| | b. J'aime bien quoi que tu as préparé. | * | * |
| | c. C'est drôle quoi (que) t'as dis. | * | * |
| | d. Quoi tu dis m'amuse. | * | * |

| | | FS | FP |
|---|---|---|---|
| (70) | a. J'aime qu'est ce que tu fais. | * | OK |
| | b. J'aime qu'est ce tu fais. | * | OK |
| | c. C'est drôle qu'est-ce que t'as dis. | * | OK |
| | d. Qu'est ce que t'as dit m'a beaucoup amusé. | * | OK |

## 2.2 Quoi

Les possibilités d'avoir *quoi* semblent identiques pour le FP et le FS, (65), (67) et (69), avec la différence qu'une minorité accepte (65b, 65c, 65g) comme grammaticale. Les données présentées en (65), (67) et (69) suggèrent fortement que le FP ait le même filtre (56) que le FS, interdisant *quoi* dans le COMP d'une phrase à temps fini (voir Lefebvre (ce volume b)).

## 2.3 Qu'est-ce que

Les exemples de 2.1 montrent qu'il est possible d'avoir des séquences en *qu'est-ce que* dans les phrases simples, les questions indirectes et les relatives libres, à condition qu'elles se trouvent dans le COMP d'une phrase à temps fini. L'analyse lexicale de Lefebvre (ce volume c) pour les mots WH complexes, nous fournit une explication très simple pour l'occurrence des séquences en *qu'est-ce que* dans les questions WH, les questions indirectes et les relatives libres en FP, à savoir l'existence d'un nouveau paradigme de pronoms WH.

Toute la différence entre le FS et le FP peut donc être résumée comme une différence qui se situe au niveau lexical, la création d'un

d'un nouveau paradigme des mots WH étant accomplie en FP, mais non pas en FS. La différence n'a donc rien de syntaxique, dans le sens qu'elle ne représente pas de différence de structure ou de règle syntaxique. Kemp (1979) a constaté que l'usage de *ce que* augmente avec la scolarisation (FP). Ce fait n'est pas étonnant. Si la scolarisation a comme effet d'éviter les formes complexes dans les enchâssées, ce fait même résultera automatiquement au recours du système des mots WH simples. Or, nous avons démontré que le système des mots WH simples est identique en FS et FP en ce qui concerne le pronom WH inanimé, ce qui explique l'apparition de *ce que* chez les plus scolarisés en FP. Il n'est donc pas étonnant de retrouver le système du français standard (*ce que*).

3. CONCLUSION

Dans cet article nous avons étudié la différence entre le français standard et le français populaire pour le système des pronoms WH inanimés *que/quoi* et *qu'est-ce que*, tel qu'elle peut être observée dans les constructions WH, comme les questions WH, les questions indirectes et les relatives libres. Afin de parvenir à la discussion du locus de la variation, il a fallu présenter une analyse détaillée du FS (section 2). Si nous nous attendions à trouver des différences syntaxiques, nous avons été déçus. Les deux dialectes ont un filtre excluant *quoi* dans COMP d'une phrase à temps fini. La différence se situe dans le fait qu'il existe un nouveau paradigme des mots WH en FP, à savoir les formes en *qu'est-ce que*, permettant une régularisation des formes de surface dans les questions indirectes et les relatives libres. La différence entre les deux dialectes se révèle donc purement lexicale.

## Notes

* Nous aimerions remercier John Goldsmith, William Kemp, Claire Lefebvre, Monique Lemieux et Dominique Sportiche pour leurs commentaires sur une version préliminaire de cet article.

1. Nous parlons en termes préférentiels et non pas en termes absolus. En français populaire (FP), il est possible de trouver des formes en *ce que* employées en français standard (FS). Dans la grande majorité des cas cependant, nous trouvons *qu'est-ce que* en FP. Les exemples (5) et (6) sont tirés du corpus Lefebvre et Drapeau et sont identifiés par des numéros représentant le locuteur et la ligne correspondante dans le lexique.

2. Que les questions indirectes et les relatives libres aient quelque chose en commun devient évident si l'on regarde la forme de surface des questions indirectes et des relatives libres dans plusieurs langues. En gros deux types de langues peuvent être discernés:

   1-Des langues dans lesquelles les questions WH, les questions indirectes et les relatives libres ont toutes la même forme de surface et sont souvent distinctes des relatives restrictives (eg. anglais, hollandais, français standard pour le pronom animé, français populaire);

2-Des langues dans lesquelles les questions indirectes, les relatives libres et les relatives restrictives se ressemblent et où ces constructions sont distinctes des questions WH directes (eg. langues krou de l'Afrique de l'Ouest (Koopman (en prép.)) et le français standard pour le pronom +WH inanimé). On note que le français standard tombe dans les deux catégories de langues. Remarquons que cette classification est trop grossière. En espagnol par exemple, les questions indirectes ont soit la forme des questions directes, soit la forme de relatives libres, mais ceci uniquement pour le pronom portant le trait inanimé.

3. Il n'est pas évident que les complétives introduites par *à/de* sont effectivement dominées par NP. Si tel était le cas, on s'attendrait à une impossibilité d'extraction, ce qui n'est pas le cas:
a. ? où tiens-tu à ce qu'il aille?
Remarquons que même si ces phrases sont considérées marginales, leur marginalité est d'une toute autre nature que si elles constituaient des violations de la contrainte du NP complexe: (c)
b. Je tiens à ce que tu as donné à ton père.
c.*L'homme à qui je tiens à ce que tu as donné.
Nous aimerions suggérer que *ce que* dans ces constructions est un complémenteur porteur d'un cas.

4. Transposant l'analyse de Goldsmith dans le cadre de la théorie de "Government Binding", il s'ensuivrait que le seul endroit où la règle qui insère un noeud NP pourrait s'appliquer serait la composante phonologique.

5. La critique majeure, à notre avis, est la possibilité d'avoir *que* dans des relatives infinitivales.

6. Hirschbühler (1978) note qu'au 16ème et 17ème siècle, il était possible de trouver *que* inanimé.

7. Kayne (1981) argumente exactement le contraire, en supposant que ce qui bouge est une catégorie vide qui doit être gouverné localement par le ECP. Crucialement pour lui il n'y a pas de gouvernement en (51).

8. Nous adoptons l'hypothèse que *ce* est effectivement dans COMP. Rien dans notre analyse dépend de cette hypothèse, qui pourrait être invérifiable si le raisonnement suivant est correcte: Jusqu'ici, nous avons donné la structure $_{NP}$[[e] $_{S'}$[PRO que [.. pour les relatives. Supposons que Chomsky (1981) a raison et qu'il n'y a qu'un seul élément vide dans la grammaire, à savoir PRO. Dans ce cas la structure de la relative libre sera plutot: $_{NP}$[PRO $_{S'}$[PRO que[.. Il sera évident que les deux PRO sont caractérisés par les mêmes traits. Si cela est vrai, on n'est pas en mesure de vérifier lequel des PRO a été épelé comme *ce*, ou, en d'autres termes, si la structure est (a) ou (b).

a. $_{NP}$[PRO $_{S'}$[ce que

b. $_{NP}$[ce $_{S'}$[PRO que

(b) représenterait le cas d'une relative avec tête où le PRO dans COMP n'est pas gouverné, tout comme(c).

c. [l'homme [PRO que tu as vu

Notons finalement que *ce* peut apparaître dans la tête d'une relative, exactement là où son absence mènerait à une violation de l'effet de matching :

d. *J'aime *(ce) à quoi tu te réfères.

9. Les données en (61a) supportent l'analyse de Lefebvre (ce volume c) que le complémenteur *que* est incorporé au mot WH dans la phrase complexe "qu'est-ce que".

# La compétence linguistique des adolescents du Centre-sud: les structures complexes*

Claire Lefebvre
Huguette Maisonneuve

## 0. INTRODUCTION

Le but de cet article est de décrire la compétence des locuteurs du quartier Centre-Sud de Montréal relativement aux constructions étudiées dans cette tranche de la publication, dans le cadre d'une approche socio-linguistique. Les constructions étudiées sont les suivantes : l'alternance entre *ce que/qu'est-ce que* dans les relatives libres et les questions indirectes, les constructions relatives, la structure des questions et le répertoire des mots WH. Plus précisément, nous voulons savoir si les locuteurs du Centre-Sud utilisent la forme standard aussi bien que vernaculaire des constructions étudiées et si oui quelle place ces constructions occupent dans leur répertoire verbal.

Notre étude sera menée dans le cadre sociolinguistique tel que défini dans Labov (1971). A l'aide des données analysées nous discuterons la question débattue entre Lavandera (1978) et Labov (1979) : la notion de variable sociolinguistique peut-elle être étendue à des variables syntaxiques? A cette question, Lavandera répond que les formes syntaxiques en variation doivent avoir les mêmes caractéristiques que les formes phonétiques en variation, c'est-à-dire que leur sélection doit être contrainte par des contraintes linguistiques, sociales et stylistiques, pour qu'elles puissent être qualifiées de variables sociolinguistiques. Labov (1979) impose le critère de synonymie défini en terme de valeur de vérité. Tout au long de l'article, les formes étudiées seront confrontées à ces critères.

Les données que nous analysons proviennent de deux sources : les enregistrements de langage spontané du corpus Centre-Sud et les enregistrements des sketches de ce même corpus. Les sketches consistent en petites scènes impliquant des rôles inventés variés e.g. juge, médecin, avocat, ouvrier, etc., que les adolescents devaient jouer dans le cadre des ateliers de théâtre du quartier.[1] Cette activité avait été dessinée dans le but d'éliciter des styles variés chez les adolescents.

Nous prendrons pour acquis l'analyse de Koopman (ce volume) sur *ce que/qu'est-ce que*, l'analyse de Bouchard (ce volume) sur les relatives et l'analyse de Lefebvre (ce volume b) sur la structure des questions.

## 1. ALTERNANCE DES FORMES *ce que/qu'est-ce que* DANS LES QUESTIONS INDIRECTES ET LES RELATIVES LIBRES

Cette section est consacrée à l'étude de l'alternance des formes *ce que/qu'est-ce que* utilisées dans les questions indirectes et les relatives libres. La phrase (1a) présente un exemple d'occurrence de *ce que* et (1b) un exemple d'occurrence de *qu'est-ce que* dans une question indirecte. En (2), les données parallèles sont présentées pour les relatives libres.

(1) a. Je le sais pas *ce qu'*ils vont faire au juste. (74/34.1/396)
    b. Tu sais pas *qu'est-ce qu'*on lui a demandé. (41/31.2/134)

(2) a. L'enfant ira pas ailleurs chercher *ce qu'*il a pas chez eux. (74/34.1/680)
    b. Il y avait pas *qu'est-ce que* j'aimais. (4/12.2/254)

Une analyse de ces formes a été proposée dans Koopman (ce volume). Dans cette section, nous prendrons cette analyse pour acquis et nous nous concentrerons sur l'usage de ces formes par les locuteurs du corpus Centre-Sud.

La distribution des occurrences de *ce que/qu'est-ce que* dans les questions indirectes et les relatives libres en langage spontané est représentée au tableau 1.

TABLEAU 1 : Distribution des occurrences de *ce que/qu'est-ce que* selon les contextes linguistiques (langage spontané)

| questions indirectes | | relatives libres | |
|---|---|---|---|
| *ce que* | 15% (7) | *ce que* | 24% (46) |
| *qu'est-ce que*[2] | 85% (39) | *qu'est-ce que* | 76% (147) |
| Total | 46 | Total | 193 |

Ce tableau montre qu'il y a une nette prépondérance d'usage de la forme *qu'est-ce que* aux dépens de *ce que* à la fois pour les questions indirectes et pour les relatives libres. La forme *ce que*, toutefois, est un peu plus employée dans les relatives libres que dans les questions indirectes.

Le tableau 2 indique la distribution des données dans les sketches.

TABLEAU 2 : Distribution des occurrences de *ce que/qu'est-ce que* selon les contextes linguistiques (sketches)

| questions indirectes | | relatives libres | |
|---|---|---|---|
| *ce que* | 29% (2) | *ce que* | 56% (10) |
| *qu'est-ce que* | 71% (5) | *qu'est-ce que* | 44% (8) |
| Total | 7 | Total | 18 |

On observe encore une fois une prépondérance de *qu'est-ce que* aux dépens de *ce que* dans les questions indirectes. Dans les relatives libres, cependant, nous retrouvons un peu plus de formes *ce que* que de formes *qu'est-ce que*; mais le nombre de cas est trop petit pour que nous puissions considérer ce fait comme une donnée significative. La différence observée entre le comportement des adolescents en langage spontané et dans les sketches peut être attribuable au fait que dans les sketches les adolescents changeaient parfois de registre (imitant tantôt des ouvriers, tantôt des professionnels). Nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Notons, en dernier lieu, que le contexte 'relative libre' semble plus favorable à l'utilisation de *ce que* et ce pour les deux situations d'enregistrement.

Une étude de la distribution des données selon les rôles interprétés par les adolescents dans les sketches nous révèle que l'alternance des formes *ce que/qu'est-ce que* est stylistiquement marquée. Nous avons regroupé tous les rôles en deux catégories : les professionnels et les travailleurs. Parmi les professionnels nous retrouvons les rôles de médecin, juge, professeur, avocat, etc. Les travailleurs comprennent les rôles de policier, mécanicien, chauffeur de taxi, etc. La distribution des données en fonction de ces deux groupes de rôles est représentée au tableau 3.

TABLEAU 3 : Distribution des occurrences de *ce que/qu'est-ce que* selon les rôles

| | professionnels | travailleurs | Total |
|---|---|---|---|
| questions indirectes | | | |
| *ce que* | 50% (1) | 50% (1) | 2 |
| *qu'est-ce que* | 0% (0) | 100% (5) | 5 |
| relatives libres | | | |
| *ce que* | 70% (7) | 30% (3) | 10 |
| *qu'est-ce que* | 13% (1) | 88% (7) | 8 |

Le tableau 3 montre une forte concentration des formes *qu'est-ce que* dans les imitations de travailleurs et des formes *ce que* dans les imitations de professionnels. Bien que le nombre d'occurrences de ces formes soit assez restreint, les résultats obtenus correspondent aux résultats attendus. Il est très intéressant de noter, d'une part, que l'alternance entre *ce que* et *qu'est-ce que* a une valeur stylistique pour les adolescents enregistrés et, d'autre part, qu'elle est associée à des groupes sociaux spécifiques. De plus, le tableau 3 fait ressortir le fait que les adolescents sont conscients de la valeur sociale attachée à l'une et l'autre de ces formes.

Le tableau 4 présente une distribution des formes *ce que/qu'est-ce que* dans notre corpus en fonction de l'âge.

TABLEAU 4 : <u>Distribution des occurrences de *ce que/qu'est-ce que* en fonction de l'âge (langage spontané)</u>

| | parents | 18-16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 10 | 9 | 8 | 5 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| questions indirectes | | | | | | | | | | | |
| *ce que* | 86% (6) | | | | 14% (1) | | | | | | 7 |
| *qu'est-ce que* | 23% (9) | | 18% (7) | 13% (5) | 18% (7) | 3% (1) | 23% (9) | | 3% (1) | | 39 |
| relatives libres | | | | | | | | | | | |
| *ce que* | 93% (41) | | 2% (1) | | 2% (1) | | 4% (2) | | 2% (1) | | 46 |
| *qu'est-ce que* | 41% (61) | 6% (9) | 13% (19) | 5% (8) | 13% (9) | 1% (1) | 14% (20) | 4% (6) | 2% (3) | 1% (1) | 147 |

Il apparaît clairement dans ce tableau que l'emploi de *ce que* est fortement concentré chez les parents. Pour ce qui est de *qu'est-ce que*, nous pouvons dire que l'emploi est réparti plus ou moins également à travers les groupes d'âge dans les questions indirectes, mais qu'il est légèrement concentré chez les parents dans les relatives libres. Ici, deux interprétations

des données sont possibles. Nous pouvons faire l'hypothèse que la variante *ce que* est en perte de vitesse et c'est pourquoi nous la retrouvons peu chez les jeunes; ou bien nous pouvons dire que *ce que* est une forme qui s'apprend avec l'âge et c'est pourquoi nous la retrouvons moins chez les jeunes que chez les parents. La thèse de Kemp éclairera notre choix. Kemp (1979a) note que les plus hauts pourcentages de *ce que* se trouvent dans le groupe plus âgé de l'échantillon Sankoff et Cedergren. Pour cet échantillon, le groupe plus âgé correspond au groupe de 40 ans et plus. Kemp note de plus que le taux de *ce que* augmente de façon générale avec la scolarité. Pour ce qui est de *qu'est-ce que*, il fait remarquer que cette forme constitue la forme dominante d'à peu près la moitié des jeunes ayant de 9 à 14 ans de scolarité. A partir de 14 ans de scolarité, *ce que* commence à émerger plus souvent dans le parler des locuteurs. Il semble donc que le choix entre *ce que* et *qu'est-ce que* dépende dans une large mesure du degré de scolarité du locuteur. Pour ce qui est de l'âge, il joue un rôle important. Kemp propose que les jeunes adoptent la variante *qu'est-ce que* parce que cette forme leur permet de rejeter à la fois la langue de l'élite, donc les formes en *ce que*, et les variantes aux connotations sociales négatives comme /kɔsk/, /kəsk/, /kwask/. /kɛsk/ semble donc la forme correcte pour les jeunes, *ce que* n'étant employé que par les locuteurs plus scolarisés. Toutefois, Kemp met en garde contre une interprétation selon laquelle le français montréalais serait un dialecte en *ce que* qui tendrait vers un dialecte en *qu'est-ce que*. Sa mise en garde est motivée par le fait que *qu'est-ce que* n'augmente pas aux dépens de *ce que* mais aux dépens des formes en /kɔsk/, /kəsk/, /kwask/. Pour ce qui est

des données du corpus Lefebvre et Drapeau, nous voyons clairement l'influence du facteur 'âge', distinct ici de l'instruction, chez les parents de nos locuteurs. En effet, les parents de nos locuteurs ont un taux de scolarité en général très bas; le plus haut niveau de scolarité chez les parents enregistrés correspondant au niveau de scolarité des jeunes de 14 et 15 ans de notre échantillon. Malgré cela, nous voyons que dans les enregistrements spontanés, les parents produisent 86% des cas de *ce que* dans les questions indirectes et 93% de *ce que* dans les relatives libres. Ces pourcentages contrastent sensiblement avec ceux observés pour les adolescents de tous les âges, même chez les adolescents de 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ans. Il n'est pas possible d'isoler la contribution indépendante du facteur scolarité dans notre corpus puisqu'elle est intimement reliée à l'âge.

En conclusion, nous pouvons dire que l'alternance entre *ce que* et *qu'est-ce que* dans notre corpus est conditionnée par des contraintes de types linguistique, stylistique et social. Pour ce qui est des contraintes linguistiques, nous avons montré que, dans les enregistrements spontanés tout comme dans les sketches, *qu'est-ce que* est favorisé dans les questions indirectes davantage que dans les relatives libres, et *ce que* est plus favorisé dans les relatives libres que dans les questions indirectes. Pour ce qui est du facteur stylistique, nous avons montré que dans les sketches, les jeunes ont tendance à utiliser davantage la forme *ce que* que dans leur langage spontané. Nous avons montré que ceci était attribuable au fait que dans les sketches, les jeunes imitaient parfois des professionnels, ce qui faisait accroître le nombre d'occurrences de

*ce que*. Enfin, nous avons montré que l'alternance *ce que/qu'est-ce que* est contrainte, au sens labovien du terme, par l'âge; les adolescents par rapport à leurs parents utilisent davantage les formes en *qu'est-ce que* que les formes en *ce que* et les parents réalisent à eux seuls la grande majorité des occurrences de *ce que* rencontrées dans notre corpus. Ces données montrent que l'alternance *ce que/qu'est-ce que* est contrainte linguistiquement, stylistiquement et socialement, de sorte que cette alternance correspond à la définition de variable sociolinguistique suggérée par Lavandera (1978).

Labov nous fournit un autre critère pour définir une variable sociolinguistique et c'est celui de la synonymie. La question qu'on se pose maintenant est la suivante : est-ce que les formes *ce que* et *qu'est-ce que* sont synonymes dans le sens qu'elles ont la même valeur de vérité? A cette question, nous pouvons affirmer sans conteste que les formes *ce que* et *qu'est-ce que* ont, d'un point de vue fonctionnel, la même valeur de vérité puisqu'elles sont interchangeables à l'intérieur d'une même phrase. Les paires de phrases (3) à (6), qui présentent des phrases très similaires où *ce que* et *qu'est-ce que* sont utilisées indistinctement, illustrent l'alternance possible de ces deux formes d'un point de vue fonctionnel.

(3) a. J'ai tout eu /kɔse/ que j'ai voulu. (76/36.2/857)

b. J'ai pas voulu *ce que* je voulais avoir... (31/17.1/429)

(4) a. Viens voir /kɔskə/ j'ai fait. (12/5.1/2269)

b. Je vais te raconter *ce que* je fais à l'école. (3/3.1/1001)

(5) a. Ils peuvent pas réussir /kεsk/ ils veulent. (76/36.1/661)

b. Tu peux faire plus *ce que* tu veux. (74/34.1/483)

(6) a. Tu as pas tout /kεsk/ il te faut. (76/36.2/55)

b. Aller chercher tout *ce qu'*il te faut. (71/21.1/1267)

Ces formes sont non seulement fonctionnellement interchangeables, mais au niveau de la forme logique, elles reçoivent une même interprétation, de sorte que la forme /kɔskə/ ou /kεskə/ dans les relatives libres offre la même interprétation que la phrase introduite par *ce que* et, similairement dans les questions indirectes, la phrase introduite par *ce que* reçoit la même interprétation que la phrase introduite par *qu'est-ce que*. Nous pouvons donc dire que les formes *ce que* et *qu'est-ce que* sont synonymes et qu'elles constituent une variable sociolinguistique au sens labovien du terme. De quel type de variable sociolinguistique s'agit-il? Koopman (ce volume) a montré que l'alternance entre *ce que* et *qu'est-ce que* est attribuable à une différence lexicale entre les deux dialectes. Lors de l'insertion lexicale, il est possible d'insérer soit un pronom WH, *qu'est-ce que*, ou bien un $PRO_{WH}$ qui n'a pas de matrice phonétique, ce qui provoque l'apparition de la forme *ce que* en surface. Si cette analyse est juste, l'alternance entre *ce que* et *qu'est-ce que* serait une alternance de type lexical et ne constituerait pas, du point de vue de la variation sociolinguistique, un cas de variable syntaxique.

## 2. LES CONSTRUCTIONS RELATIVES

Tel que décrit par Bouchard (ce volume), il existe deux stratégies

différentes pour construire des relatives restrictives en français. La première stratégie implique un pronom anaphorique tel qu'en (7) et la deuxième stratégie un pronom relatif tel qu'en (8).

(7) a. Il y avait une fille qu'elle pleurait. (25/16.1/33)

b. La fille que je l'ai vue.

c. Il y a un groupe qu'ils ont promis vingt-deux mille. (70/21.2/773)

d. Le camp qu'on parlait tout-à-l'heure, là. (24/16.1/520)

e. C'est rien que la seule place qu'ils donnent de l'ébéniste(rie). (22/14.1/234)

f. Une boîte, je veux dire, qu'il va y avoir n'importe quoi dedans. (71/20.2/144)

(8) a. La monitrice qui était avec nous-autres. (21/14.1/624)

b. Presque tous mes oncles que j'ai connus, ils restaient à Montréal. (73/27.2/441)

c. Il y a un groupe à qui ils ont promis vingt-deux mille.

d. Le camp {dont / duquel} on parlait.

e. C'est rien que la seule place où ils donnent de l'ébénisterie.

f. Une boîte dans laquelle il va avoir n'importe quoi.

Notons ici que les pronoms relatifs peuvent être simples et suivis ou non du complémenteur *que*, tel qu'en (9a) ou ils peuvent être des mots WH complexes tel qu'en (9b).

(9) a. Dans le parc où (qu') on allait...

b. Dans le parc /usk/ on allait... (23/14.1/754)

Dans cette section, nous nous proposons de décrire la distribution de l'une et l'autre de ces formes dans le parler des locuteurs de notre échantillon. Nous regarderons d'abord les contraintes de type linguistique, puis les contraintes stylistiques et enfin les contraintes sociales (âge) qui régissent la sélection de l'une ou l'autre de ces formes.

Le tableau 5 présente la distribution des formes de relatives utilisées en fonction de la position à partir de laquelle la relative est construite. Nous présentons d'abord les données obtenues en langage spontané, puis les données des sketches. Ce tableau montre qu'il existe une relation inversement proportionnelle entre l'usage d'un relatif par rapport à l'usage d'une anaphore, relativement à la hiérarchie des cas. Plus la position à partir de laquelle la relative est construite est élevée dans la hiérarchie des cas, plus on a tendance à utiliser un pronom relatif, alors que plus la position à partir de laquelle la relative est construite est basse dans l'échelle des cas, plus on a tendance à utiliser une anaphore. Ceci est vrai pour les données recueillies en langage spontané et pour les données recueillies dans le cadre des sketches. Une observation très importante : dans notre corpus, il n'y a aucune relative construite à partir de l'objet de la préposition qui utilise un pronom relatif, ni dans un cas ni dans l'autre. Toutes les relatives construites à partir de ces positions utilisent la structure avec anaphore. Il est à noter ici qu'il y a très peu de relatives construites à partir de la position objet de la préposition.

TABLEAU 5 : Distribution des formes de relatives utilisées en fonction de leur position dans la phrase

| | pronom relatif | pronom anaphorique | Total |
|---|---|---|---|
| LANGAGE SPONTANÉ | | | |
| objet direct | 99% (288) | 1% (4) | 292 |
| sujet | 98% (1012) | 2% (23) | 1035 |
| adverbiale | 44% (29) | 56% (37) | 66 |
| objet de la préposition | 0% (0) | 100% (23) | 23 |
| SKETCHES | | | |
| objet direct | 100% (4) | 0% (0) | 4 |
| sujet | 100% (13) | 0% (0) | 13 |
| adverbiale | | | 0 |
| objet de la préposition | 0% (0) | 100% (4) | 4 |

Cette position n'est pas favorable à la construction de relatives, quelle que soit sa forme extérieure. Notons ici qu'il existe des stratégies au niveau du discours pour éviter de construire des relatives à partir de cette position. L'une de ces stratégies consiste à utiliser une construction coordonnée, comme le montre Leblanc (ce volume ) et Giacomi, Cedergren et Yaeger (1977). D'autres stratégies sont décrites extensivement dans Lefebvre et Roy (1978). Ces faits sont rappelés dans Dubuisson et Emirkanian (ce volume). Nous pouvons donc dire que malgré le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de relatives construites à partir de la position objet de la préposition, la hiérarchie des cas influence la sélection de la forme de surface des relatives.

Le tableau 6 présente la distribution des formes relatives avec pronoms relatifs et anaphore pour les sketches. Les données sont divisées en deux groupes : les imitations de professionnels d'une part et les imitations de travailleurs d'autre part.

TABLEAU 6 : Distribution des formes relatives en fonction des rôles joués par les locuteurs (sketches)

| | professionnels | travailleurs |
|---|---|---|
| relatif | 100% (6) | 79% (11) |
| anaphore | 0% (0) | 22% (3) |
| Total | 6 | 14 |

Le tableau montre que dans les imitations de professionnels, la forme avec pronoms relatifs est utilisée dans 100% des cas et l'anaphore à 0% tandis que dans les imitations de travailleurs le pronom relatif est employé dans 79% et l'anaphore dans 22% des cas. Nous voyons donc qu'il y a encore ici, comme pour l'usage de *ce que/qu'est-ce que*, une conscience que cette variable est socialement marquée. Des exemples des deux types de relatives utilisées dans les sketches pour les deux groupes imités (professionnels et travailleurs) sont présentés en (10), (11), (12) et (13). En (10) et (11), les locuteurs jouent les rôles de juge et d'architecte respectivement.

(10) a. Je juge les personnes qui sont malhonnêtes. (36/2/23.1)
b. C'est moi qui a été choisi pour faire le constructeur là-dedans. (37/31/28.2)

(11) Pas celle que j'ai dite. (41/10.a/26.2)

En (12) et (13), les locuteurs imitent, dans l'ordre, un mécanicien et une fille dans une discothèque.

(12) C'est ça le scandale que je voulais vous parler t'à l'heure. (41/2/26.1)

(13) Il y en a un j'y ferais pas mal. (47/1/23.1)

Le tableau 7 présente la distribution de l'usage des pronoms relatifs et des pronoms anaphoriques en fonction de l'âge. Ce tableau montre qu'il n'y a pas de différence significative relativement à l'âge pour ces formes. Nous pouvons donc dire que c'est une variable qui est stable du point de

TABLEAU 7 : Distribution de l'usage des pronoms relatifs et des pronoms anaphoriques en fonction de l'âge

| | parents | 18-16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 10 | 9 | 8 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LANGAGE SPONTANÉ | | | | | | | | | | |
| pronom relatif | 94% (703) | 96% (48) | 93% (131) | 92% (142) | 93% (120) | 90% (55) | 94% (85) | 100% (21) | 100% (9) | 100% (3) |
| anaphore | 7% (42) | 4% (2) | 7% (10) | 8% (13) | 7% (9) | 10% (6) | 6% (5) | 0% (0) | 0% (0) | 0% (0) |
| Total | 745 | 50 | 141 | 155 | 129 | 61 | 90 | 21 | 9 | 3 |
| SKETCHES | | | | | | | | | | |
| pronom relatif | | | 88% (7) | 90% (9) | 50% (1) | | | | | |
| anaphore | | 100% (1) | 12% (1) | 10% (1) | 50% (1) | | | | | |
| Total | | 1 | 8 | 10 | 2 | | | | | |

vue de l'âge. Dans les sketches, il y a trop peu de cas observés qui soient corrélables avec l'âge pour que les données soient significatives pour l'étude de ce facteur.

En résumé, nous avons montré que : 1) ce qui influence grandement le choix de la forme de la relative c'est principalement la position à partir de laquelle la relative est construite; 2) s'il n'y avait pas de différence d'âge entre les différents groupes de notre échantillon relativement à la sélection de l'une ou l'autre des formes étudiées, nous voyons toutefois que les locuteurs ont une conscience sociale de cette variable[3], étant donné qu'ils produisent plus de relatives avec pronoms relatifs dans les imitations de professionnels que dans les imitations de travailleurs.

Nous pouvons maintenant nous demander si les formes étudiées sont synonymes. D'une part, du point de vue fonctionnel, les formes étudiées apparaissent indistinctement l'une pour l'autre; ainsi (14) est fonctionnellement interchangeable avec (13).

(14) Il y en a un à qui je ferais pas mal.

De plus ces structures reçoivent une même interprétation au niveau de la forme logique étant donné qu'elles modifient toutes deux une tête nominale, dans le sens restrictif. Nous pouvons maintenant nous demander si la variable étudiée constitue une variable sociolinguistique. Si oui, nous devrons préciser la nature de la variable. Au sens de Lavandera, l'alternance entre la forme de relative avec pronom relatif et la forme de relative avec pronom anaphorique est régie par des contraintes linguistique, sociale et

stylistique. D'autre part, si ces formes sont synonymes, comme nous le suggérons, elles répondent aux critères de définition de variable sociolinguistique proposée par Labov. Quelle est la nature de la variable? Dans ce cas, la variable est une variable lexicale. En effet, si nous prenons pour acquis l'analyse comparative de Bouchard pour ces deux constructions, nous devons conclure que la variable est une variable de type lexical. Bouchard a montré que la différence principale entre ces deux constructions était de type lexical et que les autres mécanismes de la grammaire qui s'appliquent à ces structures dépendent du choix lexical initial, à savoir la sélection d'un pronom relatif ou d'un pronom anaphorique.

Encore une fois, nous pouvons dire que l'alternance entre ces deux formes de relatives ne peut être considérée comme un cas de variation syntaxique.

## 3. LES QUESTIONS

Dans Lefebvre (ce volume b) il a été montré qu'en français vernaculaire il existe trois positions pour les mots WH dans les questions et que ces trois positions impliquent deux structures : S' et S''. Les trois positions sont : une position morpho-syntaxique définie par le trait WH sous S' et deux positions de NP, une dans S (*in situ*) et l'autre dans S''. Ces trois positions impliquent deux structures : S' d'une part et S'' d'autre part. Dans Lefebvre (ce volume c), il a été montré qu'en français vernaculaire, il y a en plus des mots WH simples, des mots WH dérivés qui impliquent les mots WH complexes comme /kisk/, /kask/, /kɔsk/, /kɛsk/, etc., et d'autres

mots WH dérivés de type /kwasə/, /kasə/ ou encore de type /kɔmɑ̃tɛs/. Dans cet article, nous distinguerons d'une part les positions occupées par les mots WH, et d'autre part , le type de mot WH utilisé par le locuteur. Les phrases (15)-(20) illustrent les trois structures de questions et les deux types de mot WH rencontrés dans notre corpus pour les questions directes et indirectes.

Questions directes :

(15) S'' : Quel coup qu'on pourrait faire? (39/29.1/17)

(16) S' : /kəskə/ tu as dit? (74/35.1/289)

(17) In situ : Michèle, toi tu t'appelles comment? (51/34.2/42)

Questions indirectes :

(18) S'' : Il sait pas lui /kɛskə/ c'est qu'il fait. (7E/36.2/928)

(19) S' : Tu sais pas /kɛsk/ on lui a demandé. (41/31.2/134)

(20) In situ : Il y en a qui savent pas c'est quoi. (53/35.1/911)

La distribution des types de questions trouvées dans notre corpus de langage spontané est représentée au tableau 8. Le nombre de questions utilisant la position de NP *in situ* dans S' et dans S'' pour les questions directes et indirectes respectivement est représenté au tableau 8.

TABLEAU 8 : Distribution des types de questions

| | in situ | S' | S'' |
|---|---|---|---|
| question directe | 13% (55) | 38% (165) | 49% (213) |
| question indirecte | 17% (12) | 56% (40) | 27% (19) |
| Total | 67 | 205 | 232 |

On voit que les questions directes favorisent la structure S'' alors que les questions indirectes favorisent la structure S'. Contrairement à ce à quoi on s'attendrait, il y a un assez grand pourcentage de questions indirectes qui utilisent la position *in situ* pour le mot WH. On voit donc, à partir du tableau 8, qu'il y a une contrainte de sélection sur l'une ou l'autre des structures de questions. Cette contrainte c'est le fait que la question soit directe ou indirecte.

Le tableau 9 présente la distribution des structures de questions par position des mots WH et par type de mot WH (simple ou complexe) ainsi que par âge pour les questions directes et indirectes.

TABLEAU 9 : <u>Distribution des structures de questions par position des mots WH, par type de mot WH ainsi que par âge pour les questions directes et indirectes</u>

| | WH simples | | | | | | WH complexes | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGE | in situ | | WH+inv. du sujet | | S'' | | S' | | S'' | | Total |
| | D | I | D | I | D | I | D | I | D | I | |
| 5-8 | 25% (10) | 8% (3) | 3% (1) | | 38% (15) | | 27% (11) | | | | 40 |
| 9-10 | 10% (10) | 1% (1) | 4% (4) | | 37% (37) | 2% (2) | 34% (34) | 8% (8) | | | 100 |
| 12-13 | 16% (18) | 5% (6) | 1% (1) | | 41% (45) | 2% (2) | 27% (30) | 7% (8) | | | 110 |
| 14-15 | 8% (8) | 1% (1) | 3% (3) | | 51% (49) | 5% (5) | 23% (22) | 9% (9) | 1% (1) | 1% (1) | 97 |
| 16-18 | 3% (1) | 3% (1) | 33% (11) | | 30% (10) | 6% (2) | 24% (8) | | | | 33 |
| parents | 6% (8) | 0% (0) | 2% (2) | | 43% (54) | 4% (5) | 29% (37) | 12% (15) | 2% (2) | 2% (2) | 125 |

Ce tableau permet de voir d'une part que les mots WH *in situ* sont trouvés plus fréquemment chez les plus jeunes ainsi que chez les parents. Le groupe qui utilise le moins cette position pour les mots WH c'est le groupe des 16-18 ans. Notons que les plus jeunes utilisent plus de WH *in situ* dans les enchâssées que les autres groupes. C'est en fait le seul groupe à utiliser des mots WH *in situ* dans les enchâssées. Le fait que les 16-18 ans utilisent moins souvent la position *in situ* pour les mots WH est probablement dû à la plus grande scolarisation de ce groupe par rapport aux autres et ce, plus qu'à l'âge, étant donné que les parents, qui sont plus vieux que ces jeunes, utilisent davantage la position *in situ* que les jeunes de 16-18 ans. D'autre part, le tableau 9 révèle que, pour ce qui est de la structure mot WH simple + Inversion stylistique, encore une fois les 16-18 présentent plus de cas que les autres groupes et ce, de beaucoup. Nous reviendrons sur ce point un peu plus bas. On n'observe pas une grande différence d'âge dans l'usage de la structure mot WH simple dans S'', ni une différence d'âge en ce qui a trait à l'usage des mots WH complexes dans S'. En général, chaque groupe d'âge utilise davantage de mots WH simples dans S'' que de mots WH complexes dans S'. Le fait qu'en général les gens de l'échantillon aient tendance à utiliser S'' plutôt que S' (la première structure impliquant statistiquement plus de mots WH simples et la deuxième plus de mots WH complexes) est attribuable, nous croyons, à une contrainte sur la sélection lexicale plutôt qu'à une contrainte sur le choix structural. Ceci est d'autant plus évident si l'on considère l'usage des mots WH simples et complexes par chacun des groupes d'âge. Ces données sont représentées au tableau 10.

TABLEAU 10 : Distribution de l'usage des mots WH simples et complexes par groupe d'âge

| | parents | 16-18 | 14-15 | 12-13 | 9-10 | 5-8 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| WH simple | 55% (69) | 76% (25) | 66% (64) | 65% (72) | 58% (58) | 73% (29) |
| WH complexe | 45% (56) | 24% (8) | 34% (33) | 35% (38) | 42% (42) | 28% (11) |
| Total | 125 | 33 | 97 | 110 | 100 | 40 |

Pour chacun des groupes d'âge, on voit que les mots WH simples sont plus utilisés que les mots WH complexes, cependant on remarque que le groupe qui utilise le plus de mots WH complexes est le groupe des parents. Nous croyons, d'une part, que cela est attribuable au fait que les parents sont moins scolarisés que les jeunes. D'autre part, le fait que tous les jeunes s'opposent aux parents dans leur comportement de sélection de mots WH indique probablement qu'ils subissent une pression sociale qui les oblige à éviter d'utiliser les mots WH complexes. Kemp (à paraître) suggère que, étant donné que l'école défavorise l'usage des mots WH complexes, la scolarisation tend à avoir pour effet d'inciter les locuteurs à diminuer l'utilisation de ces formes. Jusqu'à maintenant, les données présentées montrent que l'âge et la scolarité sont deux contraintes sociales sur le choix du mot WH.

Un autre type de contrainte s'avère très important et c'est la contrainte stylistique. Deux types de données seront discutées relativement à cette contrainte : les données de langage spontané et les données des sketches. Dans les données de langage spontané, la contrainte stylistique peut être observée au tableau 9 dans la colonne des mots WH simples avec Inversion du sujet. Les cas de mots WH simples avec Inversion du sujet se trouvent dans le style formel. Par exemple, à certains moments de la cueillette des données, les informateurs étaient en train de préparer des émissions de radio pour Radio Centre-Ville et ils préparaient les interviews qu'ils devaient faire avec des gens du quartier. Dans les enregistrements de ces préparatifs, on trouve des phrases telles que (21), (22) ou (23) qui contrastent avec les formes (24) et (25) qui sont les formes plus courantes dans les enregistrements où la situation ne fait pas appel à un style plus formel.

Style formel :

(21) Maurice, que penses-tu des émissions qu'on va faire? (32/18.1/728)

(22) Toi, que penses-tu de la drogue? (32/18.1/368)

(23) Que penses-tu de la société d'aujourd'hui? (32/18.1/663)

Style informel :

(24) Quel âge qu'elle a? (23/19.1/1302)

(25) Quelle heure qu'il est, là? (41/31.2/467)

La phrase (26) est tirée d'une conversation précédant les interviews radiophoniques, conversation dans laquelle les adolescents mettent au

point une façon de procéder pour les interviews.

(26) Tu vas me le dire, tu me demandes : "Où est Pierre?"... (37/24.2/427)

Si tous les exemples de mots WH avec Inversion du sujet sont trouvés dans un style plus formel, l'inverse n'est pas vrai, c'est-à-dire qu'on trouve des contextes qui commandent des styles formels dans lesquels la structure avec Inversion du sujet n'a pas été utilisée, comme en (27).

(27) Comment tu t'appelles, belle fleur? (3/2.1/40)

Nous avons déjà montré que les adolescents plus vieux utilisent davantage cette forme que les autres, de sorte qu'on peut dire que l'usage de cette forme comme marqueur d'un style plus formel apparaît avec l'âge et probablement la scolarité. Regardons maintenant les enregistrements des sketches que nous avons menés auprès des mêmes locuteurs. Les questions comprenant un mot WH simple et l'Inversion du sujet sont trouvées dans les imitations de ministre, comme en (28), d'avocat, comme en (29), de femme de médecin, comme en (30), d'animateur de ligne ouverte, comme en (31) et de médecin, comme en (32).

(28) a. C'est un de mes meilleurs amis qui m'a recommandé à vous. Comment peut-il vous connaître? (37/6.b/23.2)

b. Depuis combien de temps êtes-vous dans le métier de maître d'hôtel? (37/6.b/23.2)

(29) Où étiez-vous le soir du 22 août? (37/7/23.2)

(30) Non, mais, où se passait ce film? (38/4/23.1)

(31) Pourquoi dites-vous que c'est très bien? (41/32/31.1)

(32) Victor, comment cela fait-il de temps que vous avez ce homard? (37/4/23.1)

Dans les sketches, les jeunes utilisent parfois l'Inversion stylistique s'ils s'adressent à des interlocuteurs qui commandent ce choix. Un jeune, à sa tante qui parle bien, émet (33).

(33) Et comment va Walter? (36/47/24.1)

Il ressort donc de cela que l'Inversion du sujet fait partie de la compétence des adolescents de notre corpus. Sa rareté en langage spontané provient du fait qu'elle est stylistiquement marquée, dans le sens qu'elle est réservée aux contextes plus formels. Un dernier fait pour montrer que l'Inversion du sujet est stylistiquement marquée est le fait qu'on peut trouver des cas, rares toutefois, où l'inversion a lieu dans une enchâssée, comme en (34). Cette phrase est tirée d'un sketche dans lequel le locuteur imite un avocat.

(34) Votre honneur, je voudrais savoir pour quelle somme d'argent l'accusée a-t-elle couché? (37/7/23.2)

On sait que l'Inversion du clitique ne peut se produire dans les enchâssées parce que l'Inversion du clitique sujet est un phénomène de racine. Le fait que nous trouvions ici une occurrence d'Inversion du clitique dans une enchâssée, de la part d'un locuteur imitant un avocat de la couronne, montre

que cette forme est sujette à l'hypercorrection de la part des sujets qui pourraient ne pas manipuler ces données correctement tout en sachant qu'elles sont stylistiquement appropriées dans un contexte formel.

Les faits analysés jusqu'à maintenant montrent donc qu'il existe une contrainte stylistique sur le choix de l'une ou l'autre des structures de questions, S' et Inversion stylistique étant réservés pour le style formel. Nous avons donc vu, jusqu'à maintenant, qu'il existe trois types de contraintes sur la sélection des structures de questions; contraintes syntaxiques d'une part, contraintes sociales et contraintes stylistiques d'autre part. Nous pouvons maintenant nous demander si les trois formes de questions analysées sont synonymes. La question est donc de savoir si les formes (35) a, b, c et d sont synonymes ou si elles présentent des différences au point de vue de l'interprétation sémantique.

(35) a. Tu veux quoi?
b. Que veux-tu?
c. /kɛska/ tu veux?
d. C'est quoi (que) tu veux?
e. Qui c'est (que) tu veux?
f. Qui est-ce qui vient?

Dans la littérature sur les questions complexes en français, on trouve différentes positions au sujet de la synonymie de ces formes. Al (1975) et Langacker (1972) d'une part, ont suggéré que les questions complexes de type *Q c'est que* reçoivent une interprétation emphatique alors que les formes de type *Q est-ce que* reçoivent une interprétation neutre.

(38) Q. C'est qui qui a fait la fleur? (7/4.2/162)

R. C'est Pierre je pense. (1/4.2/163)

(39) Q. C'est quoi que Raymond fait? C'est /kɔmɑ̃s/ t'appelles ça le nom? (70/21.1/47)

R. Les auxiliaires familiales. (71/21.1/48)

(40) Q. C'est quoi vous faites? (12/5.1/1145)

R. Du macramé. (III/5.1/1146)

On trouve également des questions utilisant des structures S' donc sans présentatif *c'est* et où la réponse est introduite par le présentatif *c'est*. Un exemple est donné en (41).

(41) Q. Qu'est-ce que tu fais avec ça? (I/1.2/452)

R. C'est celui qui s'occupe d'une division. (I/1.2/453)

Un autre ensemble de faits qui montrent que les questions de (35) sont fonctionnellement et sémantiquement équivalentes réunit des exemples où on trouve un mot WH suivi de *c'est*, question pour laquelle la réponse ne commence pas par *c'est*. Deux exemples sont donnés en (42) et (43).

(42) Q. Où c'est que tu la mets ta thérébentine quand elle est plus bonne? (1/1.1/838)

R. Dans le bol de toilette. (I/1.1/840)

(43) Q. Qui c'est qui a fait ça? (2/1.1/880)

R. Maryse. Elle reste dans le quartier, elle prend ces cours. (I/1.1/882)

Culioli (1974) par ailleurs, a proposé que ce sont les formes *c'est Q que P* qui reçoivent une interprétation emphatique. Lessard (1979) a fait ressortir quelques contradictions d'une telle approche. De Cornuillier (1974) et Moreau (1974 : 150) ont suggéré que les questions et les clivées ont beaucoup en commun à cause du fait que ces constructions reçoivent toutes deux une interprétation de foyer. Ces deux auteurs soutiennent que même dans les questions simples le mot WH reçoit une interprétation de foyer, ceci étant inhérent à la sémantique des questions.

Dans le corpus Lefebvre et Drapeau, nous trouvons une variété de formes interrogatives qui sont fonctionnellement équivalentes. Ainsi, toutes les phrases de (35) sont fonctionnellement équivalentes et n'impliquent pas d'interprétation emphatique dans aucun cas, à moins que ce ne soit par le biais de facteurs prosodiques. Notre étude des paires de questions-réponses illustre cette hypothèse. Nous ne trouvons aucun contraste sémantique entre les formes qui ont S'' ou S' comme structure ou encore celles qui utilisent la position à l'intérieur de S comme position pour les mots WH. En effet, dans notre corpus, nous trouvons des questions qui comprennent un présentatif *c'est* sans que la réponse ne contienne ce présentatif, quoiqu'il est possible de trouver le présentatif dans une réponse à une telle question. Des exemples sont donnés en (36), (37), (38), (39) et (40).

(36) Q. C'est qui qui t'a emporté ça? (51/34.1/547)
R. Le moniteur à Michel. (74/34.1/548)

(37) Q. C'est qui qui le fait? (7/4.2/162)
R. C'est Linda. (I/4.2/163)

Un quatrième ensemble de faits consiste en des questions dont la structure est une structure simple, c'est-à-dire un mot WH et une phrase où la réponse n'implique pas de présentatif *c'est*, mais une interprétation contrastive, est évidente. Un exemple est donné en (44).

(44) Q. On pèse-tu sur le gros? Non, mais sur lequel qu'on pèse d'habitude? (3/2.1/873)

R. Sur le gros. (I/2.1/875)

Un dernier ensemble de données s'avère très intéressant pour illustrer la synonymie et l'équivalence fonctionnelle des formes impliquées. Considérons l'épisode (45).

(45) Q. C'est qui qui marque ça? (3/3.1/1097)

(trois lignes plus loin)

Q. Qui qui a marqué ça? (3/3.1/1104)

R. On va le vérifier. (I/3.1/1105)

Q. Ha! c'est toi qui les corrige? (3/3.1/1106)

Dans cet épisode, la première question contient un présentatif *c'est* avec une structure S''; le locuteur répète la question sans utiliser le présentatif *c'est*, mais la réponse de l'interlocuteur utilise le présentatif *c'est*. De sorte qu'ici on peut voir que les questions avec ou sans *c'est* sont fonctionnellement équivalentes et qu'à une question sans présentatif *c'est*, une réponse incluant un présentatif *c'est* est possible. En résumé, nous concluons que les formes de questions de (35) impliquant les différentes formes de structures utilisées pour les questions en français

vernaculaire sont équivalentes d'un point de vue fonctionnel et sémantiquement interprétables de la même façon. Etant donné ce fait, nous concluons que ces formes répondent au critère de synonymie proposé par Labov comme condition pour analyser les formes syntaxiques comme des variantes sociolinguistiques.

Nous sommes maintenant en mesure de discuter la question qui est au coeur de cet article : les différentes formes de questions constituent-elles des variables sociolinguistiques au sens de Labov et Lavandera? Nous avons montré très clairement qu'il existe des contraintes syntaxiques, sociales et stylistiques sur la sélection des différents types de questions. Donc, à cet égard, les différents types de questions constituent, au sens de Lavandera, une variable sociolinguistique. De plus, nous avons montré que d'un point de vue fonctionnel ces formes sont équivalentes, de sorte qu'elles rencontrent également le critère imposé par Labov pour établir si des formes en alternance constituent une variable sociolinguistique ou non.

Le problème qu'il reste à déterminer ici est celui de définir la variable. Dans le cas des autres variables analysées jusqu'à maintenant dans cet article, soit celui de l'alternance entre *ce que/qu'est-ce que* et celui des relatives avec pronoms relatifs et avec pronoms anaphoriques, nous avons montré que ces deux variables n'étaient pas structurales ou syntaxiques mais bien lexicales. Par ailleurs, la structure des questions constitue une variable syntaxique, étant donné que la variation se situe au niveau de la structure choisie, à savoir S' par rapport à S'', et au niveau

des positions sélectionnées pour les mots WH, à savoir *in situ*, sous S' ou sous S''. D'autre part, cette variable, de nature syntaxique, est pairée avec une variable lexicale. En effet, les locuteurs ont le choix d'utiliser soit des mots WH simples, soit des mots WH complexes exception faite des restrictions imposées sur chacun des mots (voir Lefebvre (ce volume c)). Donc, les faits de variation décrits ici sont de deux ordres : syntaxique et lexical. La question qui se pose à nous maintenant est de savoir si, dans une approche modulaire à la grammaire, on peut localiser la variable dans la grammaire.

Considérons les travaux de Labov (1972 b) et Carden (1976) sur la variation syntaxique et regardons comment ils rendent compte des variables sociolinguistiques qu'ils étudient dans le cadre d'une grammaire. Labov (1972 b) situe son étude de la négation en anglais dans le modèle de Chomsky (1965), modèle dans lequel la synonymie entre les diverses formes de surface est assurée dans la structure profonde partagée entre les formes de surface différentes. Dans ce modèle, la variation syntaxique réside dans le fait de l'application variable des différentes règles syntaxiques à une même structure profonde. Carden, par ailleurs, situe son étude sur les quantifieurs dans le cadre de la sémantique générative. Dans ce modèle de grammaire, la synonymie entre les formes de surface différentes est assurée dans la structure profonde. Il rend compte de la variation entre les dialectes en postulant un ordre varié d'application des règles. Notre analyse des questions en français vernaculaire a été menée dans le cadre d'une approche modulaire de la grammaire. Dans cette approche, la synonymie des formes de question est assumée dans le composant sémantique

et il n'y a aucun processus syntaxique unique qui permette de rendre compte des formes de surface différentes. Donc, du point de vue de la grammaire, il n'est pas possible d'identifier pour les faits des questions ce qui est la variable. En fait, les données des questions ressemblent à ce qu'on pourrait appeler une macro-variable. En effet, les données montrent que les adolescents tentent d'éviter les mots WH complexes ce qui a pour effet qu'ils se rabattent sur la structure S'' avec des mots WH simples, et ce, pour éviter les mots WH simples dans une structure S', laquelle est réservée à des contextes formels d'interaction (voir tableau 8). D'autre part, ce qu'on observe c'est qu'avec l'âge les jeunes utilisent de moins en moins de mots WH *in situ* et qu'ils produisent de plus en plus les formes standard c'est-à-dire WH avec Inversion stylistique, dans les contextes appropriés. Donc, dans le cas qui nous occupe, il n'est pas possible de localiser la variable dans la grammaire. Ainsi, s'il ressort des données que les questions constituent une variable sociolinguistique, la question suivante demeure : quelle est variable?

## 4. CONCLUSION

Le but de cet article était de décrire la compétence des locuteurs de l'échantillon du corpus Lefebvre et Drapeau relativement aux formes standard et vernaculaire qui ont été analysées dans cette section du livre, soient les formes impliquant *ce que/qu'est-ce que*, les constructions relatives et la structure des questions et ce, dans le cadre d'une analyse sociolinguistique. Il ressort de notre description que les adolescents du corpus Centre-Sud possèdent dans leur grammaire les formes associables au français

standard aussi bien que les formes associables au français non standard et ce, pour les trois variables étudiées. Pour toutes les variables, on remarque une différence au niveau de l'âge et de la scolarisation. On remarque également une utilisation, pour des fins stylistiques, des formes standard et vernaculaire respectivement ce qui est rendu possible par le fait que les formes en variation sont synonymes au sens labovien du terme. Il ressort donc de notre analyse que les formes en variation constituent des variables sociolinguistiques au sens de Labov et de Lavandera. L'identification des variables sociolinguistiques dans le cadre d'une approche modulaire à la grammaire pose un problème. L'alternance entre *ce que* et *qu'est-ce que* et entre les relatives avec pronom relatif et anaphorique sont identifiables comme des variables lexicales; la structure des questions, comme variable sociolinguistique, consiste en une macro-variable, à la fois lexicale et syntaxique, de sorte qu'il n'est pas possible d'identifier dans la grammaire ce qu'est la variable sociolinguistique dans ce cas. Ce genre de problème constitue certainement le défi des études qui veulent aborder le problème de la variation syntaxique dans une approche sociolinguistique.

## *Notes*

* Nous remercions Diane Duchesne et Doris Pilote pour leur assistance dans le dépouillement du corpus Centre-Sud. Une partie de cet article a été présentée par Claire Lefebvre au département de linguistique de l'Université de Pennsylvanie en avril 1981 sous le titre "Topics in Syntactic Variation : Cases from Montreal French".

1. Voir Doran, Drapeau et Lefebvre (ce volume) pour une description des sketches.

2. Les cas comptés comme *qu'est-ce que* incluent les formes suivantes : /kɛsk/, /kɔsk/, /kəsk/,/kɔsə/, /kəsə/ et /kɛsə/. Voir Lefebvre (ce volume b) pour une analyse lexicale de ces formes.

3. A propos de la conscience sociale des locuteurs de notre corpus sur cette variable, voir Roy *et al* (ce volume).

Deuxième partie

# La syntaxe des clitiques

FIN

## *Introduction*

Cette section contient deux articles qui portent sur la syntaxe des clitiques. Les aspects qui y sont analysés sont ceux qui ont reçu le moins d'attention jusqu'à maintenant dans la littérature sur le français. L'article de Deguée-Bertrand *L'interprétation des datifs d'avantage et datifs éthiques en français* porte sur les clitiques non fonctionnels. La phrase (a) est un exemple de datif éthique et la phrase (b) de datif d'avantage :

(a) ... là, moi, je *te* vois la police à l'autre bout.
(14/21/1067-8)

(b) Veux-tu *m'*en sortir une?
(1/12.1/1142)

Deguée-Bertrand compare le français standard et populaire relativement à la syntaxe de ces deux types de datif et fournit une analyse de leur fonctionnement dans la grammaire. Son article contient également une description de l'ordre des pronoms clitiques en français et une comparaison entre le système des clitiques en français standard et populaire. Elle identifie les niveaux dans la grammaire où la variation entre les dialectes doit être exprimée.

L'article de Susanne Carroll *Redoublement et dislocation en français populaire* étudie la différence entre la dislocation comme en (c) et le redoublement comme en (d) :

(c) *Nous-autres*, c'est comme notre préféré pour construire.
(24012104)

(d) Je vais *en* faire *des petits*, moi.
(10007429)

Carroll motive l'existence du redoublement en français et en fournit une analyse adéquate dans le cadre d'une théorie de la grammaire.

Les deux auteurs situent leur analyse dans le cadre d'une analyse morphologique. Deguée-Bertrand propose pour le français une analyse morphologique du type de celle proposée par Rivas (1977) pour l'espagnol. Carroll discute pour sa part le cadre d'analyse de Lapointe (1980) qu'elle rejette pour proposer une analyse dans laquelle les clitiques sont des mots indépendants.

Dans les deux articles, un parallèle est fait entre le français et l'espagnol. Dans les cas où le français populaire diffère du français standard, il est montré qu'il fonctionne comme l'espagnol.

## L'interprétation des pronoms datifs d'avantage et datifs éthiques en français*

Chantal Deguée-Bertrand

### 0. INTRODUCTION

Cet article a pour objet deux types de pronoms clitiques non fonctionnels : le datif éthique et le datif d'avantage. Par non fonctionnel[1], nous entendons que ces clitiques ne sont pas des arguments du verbe avec lequel ils apparaissent. Datif d'avantage et datif éthique, généralement rangés sous l'étiquette unique de datif éthique, sont les "laissés pour compte" de la grammaire générative. Sous l'appellation de datif éthique sont en effet rangés tous les pronoms dont on ne veut ou on ne peut rendre compte. Ce qui est dit du "datif éthique" est donc contradictoire d'un auteur à l'autre et s'arrête généralement à un simple essai de classification. Par souci de clarté, nous donnons ci-dessous la définition que nous proposons pour ces deux types de pronoms non fonctionnels.

Nous proposons de définir le *datif d'avantage* comme un pronom clitique désignant la personne pour laquelle l'action exprimée par le verbe est avantageuse ou désavantageuse. Dans l'exemple (1), le pronom *me* est un datif d'avantage, au sens ci-dessus :

(1) Veux-tu *m*'en sortir une (cigarette)? (1/12.1/1142)[2]

Le *datif éthique* peut être défini comme un pronom clitique par lequel le locuteur s'introduit dans le discours ou introduit l'interlocuteur dans le discours.

En vertu de cette définition, le datif éthique est un des moyens dont le locuteur dispose lorsqu'il veut attirer l'attention sur ce qu'il dit. On peut donc dire que le datif éthique est un marqueur d'emphase. Dans l'exemple (2), le pronom *te* est un datif éthique :

(2) Puis, là, on avait bu une shot, tu sais, puis on s'en revenait, tu sais, ça fait que, là, moi, je *te* vois la police à l'autre bout. (14/21/1067-8)

Le datif d'avantage et le datif éthique nous ont paru intéressants à étudier pour trois raisons. Premièrement, ces pronoms ont été, jusqu'à présent, volontairement ignorés, en raison du fait qu'ils posent un problème à toutes les théories actuelles traitant des pronoms clitiques. En effet, un grand nombre de verbes qui acceptent un clitique non fonctionnel ne sont pas sous-catégorisés pour un complément en *à* + *SN*. Deuxièmement, le datif d'avantage est extrêmement fréquent dans la langue parlée, et même dans la langue écrite. Le datif éthique est, lui aussi, fréquent à l'oral

et à l'écrit, mais, contrairement au datif d'avantage, la fréquence de sa production semble dépendre, au moins en partie, de la région où le français est parlé. Ainsi, les locuteurs du sud de la France et ceux de l'Algérie sont reconnus pour utiliser très couramment le datif éthique, en particulier le datif éthique réfléchi. Troisièmement, on trouve ces pronoms non fonctionnels dans d'autres langues dont l'espagnol écrit ou oral. Si donc ces pronoms sont fréquents dans le parler populaire montréalais, ils présentent un caractère universel puisqu'ils ne sont ni propres au français, ni caractéristiques de la langue orale.

Nous avons choisi de travailler à partir du corpus Centre-Sud[3] et de compléter les données du corpus par notre intuition et par d'autres sources. Nous avons en effet comme but, dans cet article, de comparer deux variétés de français : le français dit standard (FS) et le vernaculaire (FV) tel qu'il apparaît dans le corpus Centre-Sud (CCS), afin de discuter la question suivante : où, dans la grammaire, les différences entre les deux dialectes doivent-elles être représentées? Nous montrerons que ces différences entre les deux dialectes doivent être représentées dans le lexique, dans la base, dans le domaine d'application des règles et dans les filtres de surface.

Dans le CCS, c'est le datif d'avantage qui est le mieux représenté. C'est une des raisons pour lesquelles il a été choisi comme sujet de recherche. Le datif éthique est nettement moins bien représenté. Toutefois, il ne pouvait être question d'étudier le datif d'avantage sans étudier le datif éthique. Les exemples de datifs éthiques en provenance du CCS sont donc complétés par des exemples provenant de plusieurs autres sources.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre théorique de la grammaire générative transformationnelle, et plus précisément dans le cadre de la théorie standard étendue (TSE).

L'article est organisé comme suit : la section 1 résume les positions théoriques qui ont été adoptées pour rendre compte des pronoms clitiques et propose que tous les clitiques soient engendrés librement dans la base, comme affixes d'un verbe. L'ordre canonique des pronoms clitiques sera assuré par un filtre positif de surface, filtre propre à chaque variété de français. La section 2 compare le système des pronoms clitiques du FS et du FV tels que représentés dans le CCS. La section 3 précise la notion de datif d'avantage et montre, par des exemples, qu'il y a, en français, un rapport sémantique entre certains clitiques datifs d'avantage et le complément verbal en *pour + SN* [*+animé*]. Il y est précisé quel type de verbe accepte le clitique datif d'avantage et quel type de verbe le refuse. La section 4 définit le datif éthique, cerne ses emplois et établit ses principales propriétés. La section 5 traite de l'ambiguïté des pronoms datifs en général et propose que les verbes qui acceptent un clitique datif non fonctionnel soient marqués dans le lexique d'un trait sémantique [+avantage] ou [+éthique]. Ces traits font partie intégrante de la sémantique de ces verbes. Nous proposons ensuite que s'appliquent librement trois règles d'interprétation, lesquelles permettent de rendre compte de l'interprétation de tous les clitiques datifs, fonctionnels ou non. Plusieurs règles peuvent s'appliquer à un même clitique datif, ce qui explique les cas d'ambiguïté. Une phrase est syntaxiquement et sémantiquement bien formée si tous ses éléments sont interprétables. La section 6

établit un filtre positif de surface pour le FS et un autre filtre positif de surface pour le FV. Ces deux filtres rendent compte de l'ordre de l'ensemble des pronoms clitiques, fonctionnels et non fonctionnels.

## 1. LES PRONOMS CLITIQUES : ÉTAT DE LA QUESTION

Les pronoms clitiques ont été analysés dans le cadre de deux grandes approches qui s'opposent. Premièrement, *l'approche dite transformationnelle* (Perlmutter (1971), Kayne (1975), Emonds (1975)) selon laquelle tous les clitiques, ou une partie d'entre eux, sont engendrés en position de NP par les règles de base, pour être ensuite rattachés au noeud V par une transformation appelée "Placement de clitique" (PL-CL). Deuxièmement, *l'approche dite morphologique* (Rivas (1977), Groos (1978), Wehrli (1978), Lapointe (1980))selon laquelle les pronoms clitiques sont engendrés librement dans la base comme affixes d'un verbe. Pour les raisons exposées dans Deguée-Bertrand (1981 : 17 et suivantes), nous rejetons l'analyse transformationnelle et adoptons l'analyse morphologique, en particulier le système proposé par Rivas (1977).

Dans le système proposé par Rivas (1977), les clitiques sont engendrés par les règles de base avec des traits de cas, personne, nombre et genre. La première règle à s'appliquer est une Règle de vérification de cas ('Case Matching'). Cette règle vérifie si le nombre d'objets correspond à la sous-catégorisation du verbe; si les objets ont le cas ou la préposition requise; si le verbe prend un clitique réfléchi ou pas. Une règle d'Accord de clitique/NP ('CL/NP Agreement') vérifie si les clitiques (CL) et les NP s'accordent au point de vue du cas, de la personne, du nombre, du genre; si chaque

NP objet a un CL correspondant. Il se peut cependant qu'il y ait plus de clitiques que de SN, ce qui rend possible l'interprétation des CL datifs d'avantage et des CL attachés à un verbe impersonnel. Les paires clitiques/SN, une fois constituées, se maintiennent à travers toute la dérivation. Une dernière règle d'Effacement de CL/NP ('CL/NP Deletion'), propre à chaque langue et à chaque dialecte, efface soit le CL, soit le NP, soit aucun des deux. Dans le système proposé par Rivas, les règles de base engendrent un nombre indéterminé de CL. Toutefois le seul ordre susceptible d'apparaître dans les langues romanes étant datif/accusatif[4], le filtre (Clitic Filter) assure l'ordre en question, c'est-à-dire :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| NP | CL | CL | CL | V |
| nominatif | réfléchi | datif | accusatif | |

En raison du fait que le clitique réfléchi est co-référent avec un NP nominatif, Rivas (1977) regroupe nominatif et réfléchi sous la rubrique nominatif. Le filtre garantit donc l'ordre :

nominatif datif accusatif (Rivas (1977 : 85)).

Ce filtre est présenté comme valable pour l'ensemble des langues romanes.[5]

Par le fait qu'il engendre des paires dans lesquelles CL et NP sont porteurs du même cas (et qu'il efface éventuellement un des deux membres de la paire CL/NP par la suite), le système de Rivas (1977) présente les avantages suivants. D'une part, il rend compte à la fois des langues qui excluent la co-occurrence CL-NP (comme le français standard) et de langues qui autorisent cette co-occurrence (ce qui est le cas de l'espagnol) et du français populaire tel que montré par Carroll (ce volume a); d'autre part, il rend compte, sans mécanisme supplémentaire, des dislocations du français, structures où la co-occurrence CL-NP est obligatoire.

De plus, le système de Rivas (1977) rend compte du trait commun aux langues romanes qu'est l'ordre datif/accusatif des clitiques (l'exception étant le FS) et de l'interprétation des pronoms datifs d'avantage. Ce système atteint donc un niveau descriptif que n'atteignent ni le système de Perlmutter (1971), ni l'analyse transformationnelle en général. L'analyse de Rivas (1977) nous paraît par conséquent être la seule qui puisse rendre compte adéquatement des pronoms clitiques au niveau des langues romanes et non pas au niveau du français seulement. C'est donc cette approche que nous adoptons. Nous postulerons donc que les pronoms clitiques doivent être engendrés librement dans la base, comme affixes d'un verbe. Les pronoms seraient engendrés par des règles de base du type de celles proposées par Rivas (1977 : 34-35) :

(3.2.2)[6] PHS $VP \rightarrow \bar{V}\ NP_0^2\ PP^*$

(3.2.1) PHS $\bar{V} \rightarrow \overline{CL}\ V$

(3.2.5) PHS $\overline{CL} \rightarrow CL^*$

L'ordre canonique des pronoms clitiques sera assuré par un filtre de surface.

## 2. LES PRONOMS CLITIQUES EN FS ET FV

Il est impossible de traiter des pronoms datifs sans les situer brièvement par rapport à l'ensemble des pronoms clitiques et sans faire certaines comparaisons entre le français standard et le français vernaculaire tel qu'il apparaît dans le CCS. Nous allons donc rappeler brièvement des faits bien connus en comparant le FS et le FV à un triple point de vue : conditions de cliticisation, ordre de surface, possibilité d'effacement de

certains pronoms clitiques.

## 2.1 Conditions de cliticisation

Les deux dialectes ont les mêmes conditions de cliticisation : l'objet direct est toujours cliticisable, l'objet indirect est cliticisable sauf s'il y a un objet direct de la première ou de la deuxième personne.

(3) *Paul *te me* présente.[7]

(4) *Paul *me te* présente.

(5) Paul *te* présente à moi.

(6) Paul *me* présente à toi.

(7) Paul *te le* présente.

## 2.2 L'ordre de surface des clitiques fonctionnels

L'on sait que le FS a deux ordres de surface pour les pronoms clitiques. D'une part, l'ordre datif/accusatif, c'est le cas des pronoms proclitiques, sauf s'il s'agit de deux proclitiques de la troisième personne.

(8) Tu me le donnes.

(9) Ne me le donne pas.

(10) *Tu lui le donnes.

D'autre part, l'ordre accusatif/datif. C'est le cas lorsqu'il s'agit de deux proclitiques de la troisième personne et lorsqu'il s'agit d'enclitiques.

(11) Tu le lui donnes.

(12) Donne-le-moi.

(13) Donne-le-lui.

(14) *Donne-lui-le.

Il n'y a dans le CCS aucun cas de co-occurrence de deux pronoms de la troisième personne. On ne trouve donc pas les suites :

(15) FV *Je {lui / leur} {le / la / les} donne.

(16) FV *Je {le / la / les} {lui / leur} donne.

Ceci a pour conséquence un ordre des pronoms clitiques absolument fixe. Le pronom datif précède toujours le pronom accusatif, que ce soit avant ou après le verbe.

(17) Tu remontes le moral aux gars, eux-autres aussi, ils *te le* remontent. (25.2/37/631)

(18) En menuiserie, c'est pareil, un gars veut avoir quelque chose, il *me le* demande, je lui fais. (14.1/23/307)

(19) ... si ça marche pas, dites-*moi-le*. (22.1/73/408)

(20) Dis-*moi (le)* pas.

Certains locuteurs montréalais produisent (mais très exceptionnellement) des formes comme :

(21) Je *lui la* donnerais.
[ʒja :]

(22) Je *lui les* donnerais.
[ʒje]

On peut donc en déduire que l'ordre est, datif suivi d'accusatif, même lorsqu'il s'agit de pronoms de la troisième personne.[8]

Le FV par le fait qu'il n'a qu'un seul ordre pour les pronoms clitiques, que ce soit avant ou après le verbe, constitue la règle et non l'exception. Selon Rivas (1977 : 46), l'ordre datif suivi d'accusatif est l'ordre de toutes les langues romanes, la seule exception étant le FS là où il admet l'ordre inverse. De plus, Morin (1979b) fait remarquer que tous les dialectes du français ont le même ordre des pronoms clitiques, en position proclitique et enclitique, la seule exception connue étant le FS. Autrement dit, un dialecte qui a, avant le verbe, un ordre déterminé par une séquence de pronoms, a ce même ordre après le verbe. Ainsi, un dialecte qui a l'ordre de (23) a également l'ordre de (24).

(23) Je *lui le* donne.

(24) Donne-*lui-le*.

L'exception est donc le FS qui a deux ordres différents comme en (25) et (26).

(25) Il *me le* donne.

(26) Donne-*le*-*moi*.

## 2.3 L'effacement des pronoms clitiques

Le fait qu'il n'y ait en FV aucun cas de co-occurrence de deux pronoms de la troisième personne résulte vraisemblablement d'une règle d'effacement qui, en tant que règle facultative, remonte à l'ancien français (AF), c'est-à-dire au français des XII$^{e}$ et XIII$^{e}$ siècles.[9] En effet, dans différentes variétés de français, l'exemple (27) a pour variante (28).

(27) Tu *le lui* donnes.

(28) Tu *lui* donnes.

Le FV diffère donc de certaines autres variétés de français par le fait que la règle d'effacement de *le*, *la*, *les* quand ils sont précédés de *lui* ou de *leur* est systématique et non facultative. En outre, le FV a étendu le domaine d'application de la règle d'effacement de *le*, *la*, *les* quand ils sont précédés d'un pronom datif autre que *lui* ou *leur* ainsi qu'on peut le voir d'après l'exemple (29).

(29) Tu vas prendre quoi, 20 objets qu'il y a dans le bois, O.K., tu vas *te* numéroter, un, deux, trois, mais tu *les* numérotes. (21/1.71/781)
(te = te les = les numéroter pour toi (histoire de s'en souvenir))

Toutefois, quand le pronom qui précède *le*, *la*, *les* est autre que *lui*

ou *leur*, la règle d'effacement est facultative.

(30) Tu veux *te le* faire, en mettre dans un petit pot?
(1.1/2.1/416)

(31) ... puis aller lui conter des menteries, ça *me le* disait pas.
(34.1/74/69)

D'autre part, ainsi que le signale Morin (1979a), le pronom *ça* semble, lui aussi, pouvoir facultativement s'effacer, comme en (32).

(32) C'est une autre vie qu'on vit, tu sais, parce qu'on pouvait pas se promener de même, (c'est-à-dire : avec de petites bretelles légères) puis, (E) nos parents, ils voulaient pas pan-toute oh non! : "Va *m'*ôter ou bien donc je te fais (dis-) je fais venir le prêtre te faire discommunier." (20.2/70/11118)
(= va *m'*ôter ça ou va *me* l'ôter)

Ce problème d'effacement nous intéresse à un double point de vue. Premièrement, le fait qu'il n'y ait, dans le corpus Centre-Sud aucun cas de co-occurrence de deux pronoms de la troisième personne a pour conséquence un ordre des pronoms clitiques absolument fixe : le pronom datif précède toujours le pronom accusatif. Deuxièmement, la règle d'effacement est en rapport avec l'interprétation dative des pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*. En effet, ces pronoms ont la même forme qu'ils soient objet indirect ou objet direct, comme en (33) et (34).

(33) a. Je me plais ainsi habillée.

b. te

c. nous

d. vous

e. Il se plaît ainsi habillé.

(34) a. Je me vois.

b. te

c. nous

d. vous

e. Il se voit.

Dans le cas d'un verbe qui n'admet pas d'objet direct, il n'y a aucune ambiguïté.

(35) Je *te* parle.

Par contre, dans le cas de verbes qui se construisent avec un objet direct, la présence de l'objet direct impose l'interprétation dative du pronom, comme en (36), (37) et (38).

(36) Marie *vous* a demandé. accusatif

(37) Marie *vous* a demandé un livre. datif

(38) Marie *vous* l'a demandé. datif

Ainsi qu'on peut le constater, d'après l'exemple (29) notamment, la règle d'effacement opère même lorsqu'elle est source d'ambiguïté. L'exemple

(29), repris ici en (40) est dérivé de (39).

(39) ... tu vas *te les* numéroter.

(40) ... tu vas *te* numéroter. (21.1/71/781)

L'exemple (39) a le sens de : tu vas les (objets) numéroter pour toi (afin de t'en souvenir). L'exemple (40), hors contexte, a le sens d'un pronom réfléchi : tu vas de numéroter toi-même. Le résultat de l'effacement pourrait, à priori, être un pronom non réfléchi. L'exemple (42) est possible, sur le modèle de (40), cependant, nous n'avons pas de forme de ce type attestée dans notre corpus.

(41) Il va *te les* numéroter.

(42) Il va *te* numéroter.

En résumé, nous avons vu dans cette section qu'en FV les pronoms clitiques ont un ordre fixe qui est : datif suivi d'accusatif. Nous avons de plus constaté que le FV possède, comme d'autres variétés de français, une règle d'effacement des pronoms *le, la, les*. En FV, cette règle d'effacement est obligatoire et non pas facultative comme c'est le cas pour d'autres variétés de français. En outre, le FV a étendu facultativement cette règle d'effacement de *le, la, les* à des cas où *le, la, les* sont précédés d'un pronom datif autre que *lui* ou *leur*. Les deux dialectes varient donc quant au domaine d'application de la règle d'effacement. Enfin, il a été montré que la présence d'un clitique *le* dans l'environnement d'un clitique *me, te, se, nous, vous* impose l'interprétation dative de ces derniers.

## 3. LE DATIF D'AVANTAGE

Cette section a deux buts. Nous essayons tout d'abord de préciser la notion sémantique de datif d'avantage et de montrer, par des exemples, qu'il y a en français, un rapport sémantique entre certains clitiques datifs d'avantage et le complément verbal en *pour + SN* [+*animé*]. Nous tentons ensuite de préciser quel type de verbes accepte le clitique datif d'avantage et quel type de verbes le refuse. Cette section est organisée comme suit : dans un premier temps, nous définissons la notion de datif d'avantage. Nous sommes ensuite amenés à distinguer trois sous-groupes au sein de la classe de verbes qui se construisent avec un datif d'avantage. Dans la grande majorité des cas, le verbe qui accepte le clitique datif d'avantage décrit une action que A peut faire à la place de B et éventuellement en faveur ou au détriment de B. Avant de pouvoir montrer, par des exemples, qu'il existe, en français, une ressemblance sémantique entre le clitique datif d'avantage et le complément verbal en *pour + SN* [+*animé*], nous examinons deux types particuliers de datifs d'avantage :

1. le datif d'avantage de la première personne parce que ce datif est considéré par Leclère (1976), notamment, comme un datif éthique;
2. les datifs d'avantage réfléchis parce qu'il y a lieu de distinguer les véritables datifs d'avantage réfléchis des pseudo-datifs d'avantage réfléchis.

Après avoir éliminé ces problèmes de classification, nous mettons en évidence, par des exemples, la ressemblance sémantique existant en français entre certains clitiques datifs d'avantage et le complément verbal en *pour + SN* [+*animé*]. Enfin, nous examinerons les verbes qui refusent systématiquement

le clitique datif d'avantage à partir d'une liste établie par Blanche Benveniste (1975 : 350 et suivantes).

### 3.1 Le datif d'avantage tel que défini par Rivas (1977)

Rivas (1977 : 88 et suivantes) définit les datifs d'avantage (en anglais : *benefactive clitics*, en abrégé Ben CLs) :

"Benefactive CLs"

> Dative CLs in certain situations are not interpreted as semantically dative. In these cases, the function of the dative CL is to make the action of the verb to be somehow related to the pronoun to which the CL is construed.
>
> This relationship between the pronoun and the verb varies with the verb. It can be such that the action of the verb is performed in benefit of the pronoun or on behalf of the pronoun or in spite of the pronoun or in detriment of the pronoun, etc. *The exact type of relationship however has no syntactic consequence.*[10]
>
> Examples :
>
> (4.10.1) a. Diana *le* pintó la casa.
> Diane painted the house for him.
> Diane lui a peint la maison.
>
> b. *Le* llovió finito.
> It rained sharply on him.
> Il lui a fortement plu dessus.
>
> We will call these dative CLs that have this special relationship to the verb benefactive (ben) CLs.

Le datif d'avantage[11] tel que défini ici est donc un pronom clitique de forme dative représentant un être animé pour lequel l'action exprimée par le verbe est favorable ou nuisible. Nous adoptons cette définition générale. Ultérieurement, nous serons amenés à distinguer différents sous-groupes de datifs d'avantage.

Ainsi que le fait remarquer Rivas (1977), le fait que le pronom datif désigne le bénéficiaire ou la victime[12] de l'action exprimée par le verbe est sans importance sur le plan syntaxique. En effet, cela peut dépendre, en français en tout cas, soit de la sémantique du verbe, comme dans les exemples (43) et (44) :

(43) Je *lui* ai trouvé un vase. (bénéficiaire)

(44) Je *lui* ai cassé un vase. (victime)

soit des sentiments de la personne désignée par le pronom datif, comme dans l'exemple (45) :

(45) On lui a construit un garage devant sa fenêtre. (Leclère (1976))
(bénéficiaire ou victime, selon que *lui* désirait ou non un garage)

ou encore du contexte, comme dans les exemples (46) et (47) :

(46) Je *lui* ai écrit une lettre (de recommandation).

(47) Je *lui* ai écrit une lettre (de menaces).

## 3.2 Les différents types de datifs d'avantage

Dans cette section nous étudions les divers types de datifs d'avantage. Nous considérons comme critères nous permettant de différencier les divers types de datifs d'avantage les deux critères suivants :

1. la présence obligatoire de l'objet direct, par opposition à l'absence d'objet direct;

2. dans les cas de présence obligatoire de l'objet direct, le nombre minimal de SN [+animé] impliqué par l'action exprimée par le verbe.

Cette seconde distinction ne sera pas abordée ici de façon détaillée.[13] Nous montrerons que la présence obligatoire de l'objet direct, par opposition à l'absence de celui-ci permet de distinguer deux groupes de datifs d'avantage, les groupes $\alpha$ et $\gamma$. L'examen de la sémantique des verbes qui acceptent un datif d'avantage permet d'isoler un troisième groupe de datifs d'avantage, le groupe $\beta$.

3.2.1 Datif d'avantage et présence obligatoire de l'objet direct

La grande majorité des datifs d'avantage exige la présence d'un objet direct, comme en (48) et (49).

(48) a. Chante-*moi* une chanson.
b. *Chante-*moi*.
c. Chante.

(49) a. *M'*as-tu lessivé des chemises?
b. **M'*as-tu lessivé?
c. As-tu lessivé?

Nous appellerons groupe $\alpha$ le groupe des datifs d'avantage qui exige la présence d'un objet direct.

Un nombre extrêmement réduit de datifs d'avantage apparaît avec des verbes construits sans objet direct :

(50) Cet objet n'est pas solide, il ne *me* durera pas.

(51) Ces idées *lui* passeront.

(52) Je *lui* ai pissé sur son tapis.

(53) L'été *m*'a passé vite.

Nous appellerons groupe $\gamma$ le groupe des datifs d'avantage qui apparaissent avec des verbes construits sans objet direct.

3.2.2 Sémantique des verbes se construisant avec un datif d'avantage

La majorité des datifs d'avantage apparaît avec des verbes exprimant une action qu'un individu A peut faire à la place d'un individu B et donc éventuellement en faveur ou au détriment de B[14], comme en (54).

(54) Si tu étais gentille, tu irais *me* chercher mes pantoufles.[15]

Le fait qu'il s'agisse d'une action que A peut faire à la place de B implique que le sujet de ces verbes doit être [+animé]. Nous appellerons groupe $\beta$ les datifs d'avantage apparaissant avec des verbes de ce type. Le groupe $\beta$ est soumis à la "contrainte de l'objet direct".

Comme on ne peut pas *monter l'escalier* ou *pleurer* (dans notre société) à la place de quelqu'un d'autre, les phrases suivantes sont agrammaticales :

(55) *Papa *nous* monte l'escalier. (au sens de : monte l'escalier pour nous éviter d'avoir à le faire)[16]

(56) *Je la *lui* ai pleurée, sa femme. (sauf dans un contexte où il y aurait des pleureuses professionnelles, ce qui est très significatif)

Lorsque le verbe est sous-catégorisé par un complément en *à* + *SN*, trois personnes sont impliquées : le sujet du verbe, la personne représentée par le complément *à* + *SN*, le bénéficiaire ou la victime. Dans ce cas, il peut y avoir co-occurrence de deux clitiques, l'un représentant un datif syntaxique et l'autre un datif d'avantage.

(57) Tu sais que j'offre un vase à Jacques et à Jeanine à l'occasion de leur mariage. Comme tu les connais mieux que moi, tu t'es proposé pour (le) leur porter. Le mariage approche. Alors, tu vas bientôt *me* le *leur* porter, ce vase?

Toutefois, alors que sémantiquement, on peut avoir :

(58) J'ai acheté un livre à Pierre pour (le donner à) Paul.

une contrainte syntaxique empêche les suites : *lui lui, *lui leur, cf. :

(59) J'ai {acheté / vendu / loué} un livre à Pierre pour Paul.

(60) *Je *lui lui* ai {acheté / vendu / loué} un livre.

(61) Je *lui* ai $\left\{\begin{array}{l}\text{acheté}\\ \text{vendu}\\ \text{loué}\end{array}\right\}$ un livre.

En résumé, *le groupe* $\beta^{17}$ *implique donc un minimum de deux êtres animés* (le sujet et le datif) et peut en impliquer une troisième (le complément en *à + SN*). Toutefois, dans certains cas, une contrainte syntaxique bloque l'occurrence du clitique datif représentant ce troisième être animé. En effet, l'on peut obtenir les suites *me lui*, mais pas les suites **lui lui* ou **lui leur*. Nous montrons maintenant qu'il n'y a pas lieu de distinguer le datif d'avantage de la première personne des autres datifs d'avantage, et nous précisons la notion de datif d'avantage réfléchi.

### 3.3 Le datif d'avantage de la "première personne"

Leclère (1976) considère comme un datif éthique les pronoms datifs de la première personne du type de celui contenu dans l'exemple (62) :

(62) Paul *m'*a encore enflé depuis deux jours.

Il nous paraît souhaitable de préciser les deux points suivants : premièrement ce type de datif n'est pas caractéristique de la première personne, comme le montre l'exemple (63);

(63) Je sais pourquoi les Dupont ne sont pas venus : leur fille *leur* a fait une amygdalite.

deuxièmement ce type de datif ne diffère pas des autres datifs d'avantage. Par contre, il diffère du datif éthique à plusieurs points de vue. Faute

de place, nous renvoyons le lecteur à Deguée-Bertrand (1981 : 78 et suivantes) pour de plus amples détails.

## 3.4 Les clitiques datifs d'avantage réfléchis

Il est parfois très délicat de déterminer si le pronom réfléchi est un datif d'avantage ou un datif éthique. Nous précisons donc, dans cette section la notion de datif d'avantage réfléchi. Ceci nous oblige à examiner ce qu'est un *verbe non pronominal* par rapport à un *verbe pronominal*.

### 3.4.1 Datif d'avantage et les verbes ±pronominaux

Dans un verbe comme *s'évanouir*, le clitique *se* n'est pas interprétable indépendamment du verbe. Nous adoptons donc la distinction que fait Rivas (1977 : 96 et suivantes) entre verbe *non pronominal* et *verbe pronominal* : un verbe *pronominal* est un verbe qui prend obligatoirement un pronom réfléchi (e.g. *quedarse* 'se tenir', *se repentir*). Le pronom clitique attaché à un verbe pronominal ne reçoit pas d'interprétation.[18]

Un verbe *non pronominal* est un verbe qui ne prend pas obligatoirement un pronom réfléchi (e.g. *perjurar* 'perjurer', *se laver*).

### 3.4.2 Les véritables datifs d'avantage réfléchis

Lorsque le locuteur et le bénéficiaire sont une seule et même personne, l'on obtient un datif d'avantage réfléchi, comme en (64).

(64) Je *me* suis pris une cigarette, O.K., boss?
(14.1/XIV/429)
(dans le sens de 'prendre quelque chose pour quelqu'un,

pour soi-même)[19]

### 3.4.3 Les pseudo-datifs d'avantage réfléchis

Les pronoms clitiques soulignés dans les exemples ci-dessous n'ont pas le sens de *pour X*, ils servent de marqueurs d'emphase et sont donc en réalité des datifs éthiques :

(65) Aye, je *me* prends une tasse de thé, parce que, moi, je me fais du thé bouillant le matin, là. (36.2/76/232)

(66) Je *me* mange une bonne soupe.

(67) On va *s*'boire un bon pastis.

(68) On va *s*'manger un bon gâteau.

(69) Michel, je *me* l'aime beaucoup.

(70) Je *me* l'aime, cet enfant-là![20]

Il est donc parfois délicat de déterminer si le pronom réfléchi est un datif d'avantage réfléchi ou datif éthique. Nous proposons le système suivant : d'une part, si, en supprimant le pronom réfléchi, la phrase garde son sens (indépendamment de l'emphase), il s'agit d'un datif éthique, comme en (71) et (72);

(71) a. Alors, on *se* le mange ce melon?[21] (Morin (1981a))

b. Alors, on ∅ le mange, ce melon?

(72) a. Prends-*toi* un taxi.

b. Prends ∅ un taxi.

d'autre part, si, en supprimant le pronom réfléchi, le sens de la phrase change, il s'agit d'un datif d'avantage réfléchi, comme en (73) et (74) :

(73) *T'*es-tu trouvé un vase?

(74) As-tu trouvé un vase?

Il reste que l'interprétation des datifs réfléchis est délicate. Il y aura donc toujours des cas limites au sujet desquels les intuitions des locuteurs varieront.

## 3.5 Correspondance sémantique, en français, entre clitique datif d'avantage et complément verbal en *pour + SN [+animé]*

Sémantiquement, en français, le pronom clitique datif d'avantage correspond assez souvent[22] à un complément verbal en *pour + SN [+animé]*. Nous allons examiner successivement des exemples de : clitiques datifs d'avantage non réfléchis et *non ambigus*, de clitiques datifs d'avantage non réfléchis et *ambigus*, ainsi que de clitiques datifs d'avantage *réfléchis*.

### 3.5.1 Exemples de clitiques datifs d'avantage non réfléchis non ambigus

Le clitique qui correspond au complément en *pour + SN [+animé]* est interprétable comme un datif d'avantage pour autant qu'il y ait un objet direct spécifié ou anaphorique (c'est-à-dire interprétable par le contexte) :

(75) ... je vais *te* mettre la guenille en dessous. (1.1/2.1/503)

(mettre pour quelqu'un quelque chose sous quelque chose)

Le français n'a pas de préposition de sens négatif qui correspondrait à : *au détriment de* (par opposition à la préposition *pour* dans le sens qui nous intéresse ici, c'est-à-dire *en faveur de*). Il résulte de ce fait que certains verbes exprimant des actions qui, dans notre contexte socio-culturel, sont ressenties comme négatives se construisent avec un clitique datif désignant la victime, alors qu'on ne les rencontrera jamais construits avec *pour* + *SN* [+*animé*], comme en (76).

(76) N'ayant pas daigné enlever ses bottes, il *nous* a maculé de boue notre tout nouveau tapis.

On peut évidemment imaginer des contextes où ce type de verbe serait construit avec un complément en *pour* + *SN* [+*animé*]. Ainsi, si Marie veut absolument tester une machine coûteuse pour nettoyer les tapis et qu'elle désire dès lors salir le plus possible un de ses vieux tapis, la phrase (78) devient acceptable.

(77) J'ai sali le tapis pour Marie.

(78) Je *lui* ai sali son tapis.

3.5.2 Exemples de clitiques datifs d'avantage non réfléchis et ambigus

Nous envisageons successivement deux cas d'ambiguïté. Premièrement, sont ambigus les verbes sous-catégorisés par un complément en *à* + *SN* et pouvant en outre se construire avec un complément en *pour* + *SN* [+*animé*]. Le second cas d'ambiguïté est constitué par le verbe *faire*.

A. Si le verbe est sous-catégorisé par un complément en *à + SN* et peut en outre se construire avec un complément en *pour + SN* [+*animé*], le clitique datif d'avantage est ambigu; ainsi l'exemple (79) a le sens de (80) ou de (81) :

(79) Ma mère *nous* achète des flash-lights. (12.2/4/137)

(80) Ma mère n'achète des flash-lights qu'à nous. (vendeur). *datif syntaxique*

(81) Ma mère n'achète des flash-lights que $\left\{\begin{array}{l}\text{pour nous}\\ \text{à}_2\text{ nous}\end{array}\right.$[23] (bénéficiaire). *datif d'avantage*

B. Le verbe *faire* présente un second cas d'ambiguïté : dans le CCS *faire* est de loin le verbe le plus fréquemment construit avec des pronoms datifs (datif syntaxique ou datif d'avantage). Sa sous-catégorisation pose un problème du fait qu'il semble faire un tout avec son complément d'objet direct. Ainsi "faire de la peine" se construit uniquement avec un complément *à + SN*. Tandis que "faire un dessin" se construit avec un complément en $\left\{\begin{array}{l}\text{pour}\\ \text{à}_2\end{array}\right.$ + SN [+animé]. Nous avons classé le verbe faire dans les datifs ambigus, du fait qu'il se construit soit avec *à + SN*, soit avec $\begin{array}{l}\textit{pour}\\ \text{à}_2\end{array}$ + *SN* [+*animé*]. Toutefois il y aurait peut-être lieu de considérer que *faire* constitue une locution verbale avec son complément.

(82) Veux-tu, moi, je vais *t'*en faire, une carte, à l'école, j'en ai fait une *à Michelle*. (4.1/8/392-4)
(en FV : faire une carte $à_2$ quelqu'un)

(83) Tu voulais *te* faire un bracelet, puis il est trop long? (5.1/III/873)

(84) Je voulais faire une petite ceinture *pour mon frère*. (5.1/10/875)
(en FV faire une ceinture pour quelqu'un)

### 3.5.3 Exemples de clitiques d'avantage réfléchis

Si le verbe est sous-catégorisé pour un complément en *à* + *SN* et peut en outre se construire avec un complément en *pour* + *SN* [+*animé*], le clitique datif d'avantage est ambigu. Le fait que le clitique soit réfléchi diminue toutefois fortement l'ambiguïté, comme le montre l'exemple (79), repris ici sous le no. (85), par rapport à l'exemple (86) :

(85) Ma mère *nous* achète des flash-lights. (12.2/4/137)
nous = bénéficiaire ou vendeur

(86) J'irais *m'*acheter des pommes si j'aurais de l'argent. (5.2/10/613)
acheter quelque chose { à quelqu'un (vendeur) / pour quelqu'un (bénéficiaire) }

Il faudrait en effet des circonstances très particulières pour que l'on s'achète quelque chose à soi-même : il faudrait qu'il s'agisse d'une petite entreprise; le patron prélèverait de la marchandise de son stock et

la déduirait de son salaire, par exemple, afin de garder une comptabilité exacte.

La plupart des exemples de datifs d'avantage réfléchis sont non ambigus ou très peu ambigus.

On constate que les verbes qui se construisent avec un clitique datif d'avantage réfléchi sont les mêmes que ceux qui se construisent avec un clitique d'avantage non réfléchi. Ceci serait peut-être un second moyen de distinguer les vrais clitiques d'avantage réfléchis des pseudo-clitiques datifs d'avantage réfléchis dont il a été question précédemment.

## 3.6 Le pronom *lui adjoint* de Blanche-Benveniste

Ce *lui adjoint* est, dans notre terminologie, un datif d'avantage. Ce que dit Blanche-Benveniste (1975 : 350 et suivantes) du *lui adjoint* nous intéresse parce que Blanche-Benveniste fournit des exemples susceptibles de compléter ceux du corpus Centre-Sud, en particulier des exemples de verbes qui refusent le *lui adjoint*. Nous examinerons les données de Blanche-Benveniste dans le but de déterminer s'il y a moyen de caractériser de façon relativement homogène les verbes qui refusent le *lui adjoint*, c'est-à-dire le clitique datif d'avantage.

Il y a ici deux aspects à considérer. En effet, certains verbes refusent le *lui adjoint* par suite d'une *contrainte aspectuelle*. Ce type de verbe admet donc le clitique d'avantage dans certaines phrases et pas dans d'autres. Un deuxième type de verbe refuse le clitique datif d'avantage dans toutes les phrases.

### 3.6.1 La Contrainte aspectuelle

Les exemples (87) et (88) indiquent que l'utilisation du pronom datif est, dans certains cas, soumise à une contrainte aspectuelle[24] :

(87) a. *Je les *lui* blesse, ses enfants.

b. Il a raison de m'en vouloir. Après tout, même si c'était bénin, je les *lui* ai blessés, ses enfants.

(88) a. *Je la *lui* ai, cette place.

b. Je la *lui* ai eue, cette place.

c. Je la *lui* aurai, cette place.

### 3.6.2 Verbes refusant systématiquement le clitique datif d'avantage

Après avoir éliminé de la liste établie par Blanche-Benveniste les verbes qui acceptent le clitique datif d'avantage, au moins à un temps passé[25] (ce qui indique la présence de la contrainte aspectuelle), nous obtenons les deux groupes de verbes ci-dessous :

| Groupe A | Groupe B |
|---|---|
| *craindre* | *commettre* |
| *redouter* | *avoisiner* |
| *croire* | *pleurer*[26] |
| *détester* | *assumer (?)*[27] |
| *haïr* | *égaler* |
| *entendre* | *posséder* |
| *souffrir* | *rencontrer* |

*approuver*
*oublier*
*comprendre*
*écouter*
*savoir*
*sentir*
*voir*
*envisager*
*remarquer*
*remercier*
*rebuter*
*saluer*
*vivre*
*aider*

Les verbes du groupe A correspondent à une classe de verbes que les grammaires latines appellent *verbes "sentiendi"*. Ce terme désigne des verbes qui marquent une perception des sens ou de l'esprit. Ces verbes, que nous appellerons *verbes de perception et de sentiment* auraient donc pour régularité d'appartenir à une classe de verbes sous-catégorisés comme ne prenant pas de clitique datif d'avantage. Or, ce qui est intéressant, en ce qui nous concerne, c'est que le groupe A, s'il refuse le clitique datif d'avantage, accepte le clitique datif éthique, ainsi que le montrent les exemples (89) et (90).

(89) ... j'attendais de me rendormir, là, je *t'*entends un vou, vou, vou, vou, vou (...) bien, bien fort... (30.2/41/824)

(90) Michel, je *me* l'aime beaucoup.

Nous reviendrons donc à ces verbes de perception/sentiment à la section 5, lorsqu'il sera question des règles d'interprétation des clitiques non

fonctionnels.

Les verbes du groupe B, par contre, ne semblent correspondre à aucune unité sémantique. Etant donné que la grande majorité des verbes qui se construisent avec un clitique datif d'avantage correspondent au groupe B décrit précédemment (c'est-à-dire à une action que A peut faire à la place de B et éventuellement en sa faveur ou à son détriment), nous examinerons le groupe B de ce point de vue. Ceci nous permettra tout juste de vérifier si cette "définition" est le moindrement opératoire, car il s'agit d'une liste de verbes extrêmement réduite. Il est évident que si l'on se mettait à examiner tous les verbes du lexique sous cet angle, il faudrait, pour trouver une explication valable, atteindre un niveau de généralisation qu'il est impossible d'atteindre actuellement, faute d'une théorie sémantique valable. Les verbes *avoisiner, pleurer, commettre, assumer (?), égaler, posséder, rebuter, vivre* ne représentent pas une action que A peut faire à la place de B, ce pourrait être la raison pour laquelle ils n'acceptent pas le clitique datif d'avantage. Par contre, les verbes *rencontrer, remercier, saluer, aider*, d'après nos critères, devraient pouvoir se construire avec le clitique d'avantage. Et, en fait, on se rend compte qu'à la limite ces verbes accepteraient le datif d'avantage. En effet : A peut *rencontrer* C à la place de B et pour faire plaisir à B :

(91) ?Je la *lui* ai rencontrée comme convenu, sa petite amie.

A peut *remercier* C à la place de B et pour faire plaisir à B :

(92) ?Je la *lui* ai remerciée à ma façon, sa petite amie.

A peut *saluer* C à la place de B et pour faire plaisir à B :

(93) ?Je la *lui* ai saluée avec moultes courbettes, sa petite amie.

A peut *aider* C à la place de B et pour faire plaisir à B :

(94) ?Je la *lui* ai aidée, sa petite amie.

Ainsi que nous l'avons signalé précédemment, le fait que nous puissions plus ou moins bien expliquer pourquoi certains verbes du groupe B refusent le clitique d'avantage n'a qu'une valeur relative. Nos critères sont partiels, très approximatifs, et représentent tout au plus un pas dans la bonne direction en attendant une théorie sémantique valable. Il n'en reste pas moins vrai que l'examen de la liste de verbes de Blanche-Benveniste (1975) permet d'isoler un groupe de verbes relativement homogène : le groupe A qui comprend des verbes de perception et de sentiment, verbes qui refusent systématiquement le clitique datif d'avantage, mais acceptent le clitique datif d'éthique.

En résumé, nous avons vu au cours de cette section qu'il y a en français une correspondance sémantique entre le clitique datif d'avantage et le complément verbal en *pour* + *SN* [+*animé*]. Nous avons dégagé certaines caractéristiques des verbes qui acceptent le clitique datif d'avantage. Nous avons également pu isoler un groupe de verbes, les verbes de perception/sentiment qui refusent systématiquement le clitique datif d'avantage alors qu'ils acceptent le clitique datif éthique.

# 4. LE DATIF ÉTHIQUE

Dans cette section, nous établissons que le datif éthique peut, de façon générale, être défini comme un marqueur d'emphase. Nous proposons de distinguer trois types de datifs éthiques : le datif éthique du locuteur, le datif éthique de l'interlocuteur et le datif éthique réfléchi. Cette distinction permet en effet de mieux cerner les nuances, aussi variées que subtiles, susceptibles d'être introduites dans un énoncé par la simple utilisation du datif éthique. Nous examinons ensuite les caractéristiques générales du datif éthique et terminons en considérant le datif éthique tel qu'il apparaît dans le corpus Centre-Sud.

## 4.1 Définition du datif éthique

Nous proposons de définir le datif éthique comme un marqueur d'emphase. Ainsi qu'on peut le constater d'après l'exemple ci-dessous, l'introduction dans le discours, d'un clitique datif éthique a pour effet de rendre l'énoncé plus expressif, plus énergique. Le locuteur cherche, au moyen du datif éthique, à capter l'attention de l'interlocuteur, un peu comme un enfant tire une grande personne par la manche, lorsqu'il veut absolument se faire entendre.

(95) Dans le temps, j'allais faire (= j'allais y faire) du sport. Ils *vous* ont un gymnase. (19.1/XIV/1485)

## 4.2 Les différents types de datifs éthiques

Afin de mieux cerner les nuances affectives aussi variées que subtiles, susceptibles d'être introduites dans un énoncé par la simple utilisa-

tion du datif éthique, nous proposons de distinguer trois types de datif éthique :

1. le datif éthique non réfléchi de la première personne; nous appellerons ce datif éthique *datif éthique du locuteur*[28];
2. le datif éthique non réfléchi de la deuxième personne; nous appellerons ce datif éthique *datif éthique de l'interlocuteur*;
3. le datif éthique réfléchi. En effet, quand le datif éthique est réfléchi, la nuance qu'il introduit dans l'énoncé ne varie pas en fonction de la personne représentée par le datif (première, deuxième ou troisième personne). Nous considérons donc le datif réfléchi comme un type de datif distinct des deux premiers.

### 4.2.1 Le datif éthique du locuteur

Le datif éthique du locuteur sert à exprimer des nuances affectives telles que l'étonnement ou le dédain comme en (96) ,

(96) Regarde-*moi* ça!

l'avis du locuteur, comme en (97),

(97) Paul *m*'avait une drôle de mine! (Leclère (1976))
(sens de : "à mon avis, Paul avait une drôle de mine".)

la demande ou la menace, comme en (98),

(98) a. Commence-*moi* ce travail.
b. Finis-*moi* ce travail.

Une des deux lectures[29] des exemples (98 a et b) est en effet (99) :

(99) a. Commence-*moi* ton travail.

b. Finis-*moi* ton travail.

Les interprétations a et b sont paraphrasables de différentes façons, selon la situation de communication, le statut social respectif des locuteurs et l'intonation : *commence* ou *finis* ton travail :

- *pour me faire plaisir, en agissant selon le bon sens* (et non en agissant en ma faveur, ce qui serait un datif d'avantage), cf. :

(100) "Prends-*moi* le bon parti : laisse là tous les livres." (Boileau, *Sat.* III)

- *parce que je te le demande*

(101) Tu vas *me* ranger ta chambre, elle ressemble à un véritable capharnaüm.

- *parce que je l'ordonne!* (sinon...)

(102) Cette chambre est dans un désordre incroyable. Tu vas *me* la ranger, et vite!

Théoriquement, le datif éthique du locuteur pourrait être *nous*. Rien, en effet, dans le contexte approprié, rien ne devrait empêcher l'exemple (103) d'être grammatical.

(103) Copiez-*nous* ce tableau-là.

Nous n'avons pourtant rencontré aucun exemple du type de (103). De plus, lorsque le datif éthique du locuteur est en co-occurrence avec un autre datif, c'est toujours le *me/moi* qui apparaît et non le *nous*, pourtant possible dans le contexte approprié.

(104) Il *me* lui explique ça. (Blanche-Benveniste (1975))

(105) ?Il *nous* lui explique ça.

### 4.2.2 Le datif éthique de l'interlocuteur

Le datif de l'interlocuteur peut revêtir une des trois formes suivantes : *te, vous* ou *te vous* (en co-occurrence).

(106) Ça fait que moi, je poigne ma, je rouvre ma cannette,
je *te* mets ça là-dedans, tu sais, pour faire un mixte.
(14.1/21/8970901)

(107) Je fais un homme tout nu, je *vous* fais ça en fleur.
(1.1/2.2/706)

(108) Elle *te vous* les retourne.[30]
(Blanche-Benveniste (1975))

Le datif éthique de l'interlocuteur sert, lui aussi, à exprimer des nuances [31] affectives très diverses.

- *Tu verrais comment je ferais, dans tel cas.*

(109) "Si c'était mon fils, je *te* le dresserais."
(Mauriac, *Désert de l'amour*, VII, p. 145)

- *C'est à peine croyable, mais c'est vrai*

(110) "Il vous eût arrêté le carrosse d'un prince; il *vous* l'eût pris lui-même." (Racine, *Les Plaideurs*, p. 155-156)

- *Voyez ce qui se passe !*

(111) "On *vous* happe notre homme. On *vous* l'échine, on *vous* l'assomme." (La Fontaine, *Fables choisies*, XII, 23, *Un fou et un sage*)

### 4.2.3 Le datif éthique réfléchi

Seuls Frei (1929 : 245-246) et Gougenheim (1962 : 225-226) envisagent le cas du *se*[32] éthique. Frei précise que le datif éthique réfléchi est surtout courant dans le sud de la France et en Algérie. Nous ajouterons que le datif éthique en *se* semble être productif dans la région de Montréal, bien qu'il n'y en ait guère d'exemples dans le corpus Centre-Sud. Considérons cependant l'exemple (112).

(112) Aye, je *me* prends une tasse de thé, parce que, moi, je me fais du thé bouillant le matin, là. (36.2/76/232)

Des locuteurs montréalais ont produit les exemples suivants :

(113) S'il a la bonne réponse, son équipe *se* méritera un point.

(114) A la fin de chaque semaine, celui qui aura le plus d'étampes *se* méritera une surprise.

(115) On va s'boire une bonne tasse de thé.

Toutefois, les locuteurs montréalais ne semblent pas avoir le *se* éthique avec ce que nous avons appelé des verbes de perception/sentiment. On n'entend donc pas, à Montréal, des exemples du type de ceux cités à la section 3 sous les nos (69) et (70) et repris ici en (116) et (117).

(116) Michel, je *me* l'aime beaucoup.

(117) Je *me* l'aime, cet enfant-là.

Ainsi que le montrent les exemples cités, le datif éthique réfléchi sert exclusivement à mettre l'emphase sur le sujet. La nuance sémantique introduite dans l'énoncé est donc invariable. A ce point de vue, le datif éthique réfléchi se distingue donc du datif éthique du locuteur et du datif éthique de l'interlocuteur. Ces deux derniers types de datifs éthiques peuvent en effet, comme nous l'avons vu, servir à exprimer des nuances affectives très diverses. L'existence du datif éthique réfléchi à toutes les personnes et donc aussi à la troisième personne, pose le problème de l'absence de datif éthique en *lui, leur*. La section suivante est consacrée à l'étude de ce fait.

### 4.3 Absence de datif éthique en *lui, leur*

Contrairement au datif syntaxique et au datif d'avantage, le datif éthique n'existe pas à la troisième personne sous forme non réfléchie. Autrement dit, il ne semble pas, en français, y avoir de datif éthique en *lui, leur*. Il se pourrait que le datif éthique soit limité au discours direct, discours

direct étant ici entendu au sens de conversation *face à face*. Le datif éthique serait dès lors un pronom clitique par lequel le locuteur s'introduit lui-même ou introduit l'interlocuteur dans le discours. Le datif éthique, défini de cette façon, ne pourrait donc pas servir à introduire dans l'énoncé la personne dont on parle (laquelle peut d'ailleurs être absente). Cette hypothèse[33] a l'avantage de rendre compte du fait que le datif éthique, contrairement au datif syntaxique et au datif d'avantage, n'a pas de variante sémantique équivalente exprimée par un SN ou un SP.

Leclère (1976) fait remarquer que le pronom datif de la troisième personne ne peut apparaître dans bien des cas où le pronom de la deuxième personne est très naturel, en particulier dans les phrases intransitives, comme en (119).

(118) Dans ce jardin, les plantes *te* poussent à une vitesse!
(Leclère (1976))

(119) *Dans ce jardin, les plantes *lui* poussent à une vitesse!
(Leclère (1976))

De plus, tous les locuteurs que nous avons interrogés traduisent le *lui* des exemples (120) et (121) soit comme un datif syntaxique, soit comme un datif inaliénable :

(120) Casse-*moi-lui* la gueule, à ce p'tit con-là!

(121) Fais-*moi-lui* une grosse tête! (Morin (1981a))

Force nous est donc de conclure que, pour des raisons encore mal identifiées, les pronoms *lui* et *leur* ne peuvent être interprétés que comme datif syntaxique ou comme datif d'avantage.

Après avoir établi les différents types de datifs éthiques et noté l'absence de datif éthique en *lui*, *leur*, nous considérerons les propriétés générales du datif éthique.

## 4.4 Caractéristiques générales du datif éthique

Le datif éthique présente les huit propriétés suivantes: il est en rapport avec l'emphase; il a tendance à ne pas apparaître dans des phrases négatives; il a tendance à ne pas apparaître dans des phrases interrogatives; son interprétation n'exige pas la présence d'un objet direct; lorsque deux clitiques se suivent, si l'un d'eux est un datif éthique, il n'est pas nécessaire de répéter le verbe; il ne semble pas pouvoir recevoir l'interprétation générique; il est moins fréquemment utilisé que le datif d'avantage; il semble être caractéristique de certaines variétés de français. Nous examinons successivement chacun des points énumérés ci-dessus. Faute de place, il nous est toutefois impossible d'entrer dans les détails. Pour une discussion détaillée, nous renvoyons le lecteur à Deguée-Bertrand (1981 : 150 et suivantes).

Le datif éthique, comme l'indique Leclère (1976) est d'autant plus naturel que le contenu de la phrase décrit un procès qui a de l'intérêt pour l'interlocuteur, et que la phrase est "emphatique dans la forme et dans son ton (exclamatives en particulier)" (p.86).

Le datif éthique, probablement en raison du fait qu'il entretient un rapport avec un procès spectaculaire ou une forme emphatique, n'apparaît pas facilement dans des phrases négatives, ainsi que le montre l'exemple (123).

(122) Je *te* bois facilement dix pastis en dix minutes!

(123) *Je ne *te* bois pas dix pastis en dix minutes!

Le datif éthique n'apparaît, de façon générale que dans des phrases affirmatives ou ayant l'ordre des mots caractéristique de la phrase affirmative, ainsi que le montrent les exemples (124) à (126).

(124) *Est-ce que je *te* bois dix pastis en dix minutes?

(125) Alors, on *se* le mange, ce melon?

(126) **Se* le mange-t-on ce melon?

L'interprétation dative du clitique datif éthique n'exige pas la présence d'un objet direct, ainsi que le montre l'exemple (127).

(127) Au Mont Saint-Michel, la mer te monte à une de ces vitesse!
(Leclère (1976))

L'exemple (127) ne comporte pas d'objet direct or ceci n'empêche nullement l'interprétation dative du *te*. Il semble toutefois qu'il y faille un "complément" de quelque sorte, car l'exemple (128) est agrammatical.

(128) *Au Mont Saint-Michel la mer te monte!

Damourette et Pichon (1968 : 293-928) font remarquer que lorsque deux clitiques datifs se suivent, il faut répéter le verbe, à moins que l'un des deux clitiques ne soit éthique; comparons (130) et (131).

(129) Tu *te* demandes et tu nous demandes trop de choses.
(Damourette et Pichon (1968))

(130) *Tu *te* et *nous* demandes. (Damourette et Pichon (1968))

(131) Le Renard sort du puits, laisse son compagnon
Et *vous* lui fait un beau sermon
Pour l'exhorter à la patience.
(La Fontaine, *Fables choisies*, III, 5, Le Renard et le Bouc)

Contrairement au datif syntaxique et au datif d'avantage, le datif éthique ne semble pas pouvoir recevoir l'interprétation générique.

Le datif éthique semble différer du datif d'avantage au point de vue fréquence d'utilisation; en effet, même les locuteurs qui utilisent les deux types de datifs utilisent beaucoup plus le datif d'avantage que le datif éthique.

Le datif éthique, contrairement au datif d'avantage, semble être caractéristique de certaines variétés de français.

Après avoir examiné les caractéristiques du datif éthique en général, nous examinons des cas d'occurrence de ce type de datif dans le corpus Centre-Sud.

Le corpus Centre-Sud comporte les trois types de datifs éthiques décrits plus haut, à savoir le datif éthique de l'interlocuteur, le datif éthique du locuteur et le datif éthique réfléchi.

Le datif éthique de l'interlocuteur apparaît soit avec la forme en *te*, comme en (132),

(132) - (Ça) fait qu'il y en a (des automobiles à laver) tout le temps qui rentrent?
- Mais oui, des fois, si ça vient pas, là, ça *t*'arrive tout en gang. (31.2/46/419)

soit sous la forme en *vous*, comme en (133)

(133) Mais la tasse de thé, par exemple, je *vous* dis que j'y vais là dedans. (= Je la bois vite) (36.2/76/249)

Le corpus Centre-Sud ne comporte aucun cas de datif éthique en *te vous*, lequel ne semble exister qu'à l'écrit.

L'exemple (134) est un datif éthique du locuteur, tandis que l'exemple (135) est un datif éthique réfléchi.

(134) "Tu vas aller *m*'ôter ça, tu remets ta robe, pas de shorts." (28.1/73/434)

(135) ... mais, à cette heure, si j'ai quelque chose à dire à quelqu'un, m'a (m'vas) lui dire, tu sais, je me gênerai pas.

Je *me* prendrais pas quatre chemins pour lui dire.
(20.2/70/1068-1070)

Toutefois, ainsi que nous l'avons déjà signalé, les exemples de datifs éthiques ne sont pas très nombreux dans le corpus Centre-Sud.

Dans cette section, nous avons défini le datif éthique. Nous avons cerné ses emplois et déterminé ses principales propriétés. Enfin, nous avons examiné comment se présente le datif éthique dans le corpus Centre-Sud.

## 5. L'INTERPRÉTATION DES CLITIQUES DATIFS

Dans cette section, nous discutons de l'ambiguïté des clitiques datifs, qui peuvent recevoir au moins deux interprétations, et proposons des règles pour leur interprétation. Avant d'aborder le problème des règles d'interprétation proprement dites, nous examinerons les points préalables suivants : premièrement, la contrainte de l'objet direct spécifié ou anaphorique; deuxièmement, le nombre d'interprétations disponibles pour chaque clitique datif; troisièmement, les possibilités de co-occurrence des divers types de clitiques datifs.

Nous proposons ensuite que les verbes qui acceptent un clitique datif non fonctionnel soient marqués, dans le lexique, d'un trait sémantique [+avantage] ou [+éthique]. S'appliquent alors librement trois règles d'interprétation, lesquelles permettent l'interprétation de tous les clitiques datifs, fonctionnels ou non. Plusieurs règles peuvent s'appliquer à un même clitique datif, ce qui explique les cas d'ambiguïté. Une phrase sera syntaxiquement et sémantiquement bien formée si tous les éléments sont

interprétables.

## 5.1 La contrainte de l'objet direct spécifié ou anaphorique

Ainsi que nous l'avons vu à la section 2, en français, lorsque le verbe peut être construit avec un objet direct, c'est la présence de l'objet direct qui force l'interprétation des pronoms qui ont la même forme au datif et à l'accusatif, donc des pronoms *me, te, se, nous, vous*.

Or, ainsi que nous l'avons vu à la section 2, le FS et le FV ont, dans certains cas, la possibilité d'effacer le clitique objet direct. Dans le cas du FS, il n'y a pas vraiment de problème d'interprétation en cas d'effacement de *le, la, les* puisque cela ne peut se faire que lorsque *le, la, les* sont précédés de *lui* ou *leur*, c'est-à-dire de pronoms qui ne peuvent représenter que le datif. En FV, par contre, l'effacement de *le, la, les* peut aussi se produire quand *le, la, les* sont précédés de *me, te, nous,* ou *vous* (non réfléchis)[35], tel qu'en (136a), cité à la section 2 sous le numéro (29).

(136) a. Tu vas prendre quoi, vingt objets qu'il y a dans le bois, O.K., tu vas *te* numéroter, un, deux, trois, mais tu *les* numérotes.
(te = te les = les numéroter pour toi (histoire de s'en souvenir)) (21.1/71/781)

Pour que le *te* de l'exemple (136a) puisse être interprété comme datif d'avantage, il faut que le pronom *les* soit *spécifié* (c'est-à-dire présent en surface) ou *anaphorique* (c'est-à-dire puisse être interprété en contexte).

Le verbe *numéroter* serait un verbe classé par Di Sciullo (1980) comme permettant l'*anaphore nulle*. Di Sciullo propose d'attribuer, dans le lexique, un indice aux arguments logiques des verbes qui permettent l'anaphore nulle, l'exemple est le verbe *savoir* :

(137) savoir a. Max sait la réponse.

b. Max sait.

entrée lexicale : *savoir* {+ verbe, NP, + $\bar{S}$}

Prédicat $(xy_i)$

L'indice *i* indique que le verbe *savoir* est un verbe qui permet l'anaphore nulle. Des règles de discours attribueront le même indice à du matériel contextuel (*vingt objets* dans l'exemple (136a)) dans le cas d'anaphore nulle. Ainsi l'argument indexé sera interprété sémantiquement, à partir du contexte, par co-indexation.

Nous adoptons ici le système proposé par Di Sciullo. Dans le cas de l'exemple (136a), ce système de co-indexation fonctionne tel qu'en (136b).

(136) b. ... (vingt objets)$_i$ ... tu vas *te* Ø numéroter.

Grâce au système de co-indexation, le *te* de l'exemple (136a) peut être interprété comme un datif d'avantage.

Nous récapitulons. Ainsi que nous l'avons vu à la section 2, l'interprétation *datif d'avantage* exige à de très rares exceptions près (groupe γ) un complément d'objet direct spécifié ou anaphorique (c'est-à-dire interprétable par le contexte, grâce au système de co-indexation proposé ci-dessus).

L'interprétation *datif éthique* est indépendante de l'objet direct, mais, sans doute en raison de son lien avec l'emphase, semble généralement[36] nécessiter une sorte de "complément" (qui est parfois un simple adverbe). L'interprétation *datif syntaxique* est indépendante de la présence de l'objet direct, dans le cas des verbes intransitifs. Par contre, lorsque le verbe est transitif, l'interprétation datif syntaxique exige, elle aussi, un objet direct spécifié ou anaphorique.

## 5.2 Nombre d'interprétations disponibles pour chaque clitique datif

Ainsi qu'on peut le constater d'après le tableau ci-dessous, tous les pronoms datifs peuvent recevoir au moins deux[37] interprétations et, au plus, trois interprétations.[38]

INTERPRÉTATIONS DISPONIBLES POUR LES DIFFÉRENTS CLITIQUES DATIFS[39]

| | datif syntaxique | datif d'avantage | datif éthique | | | nombre d'interpr. disponibles |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | loc. | interloc. | réfl. | |
| me | x | x | x | | x | 3 |
| nous | x | x | ? | | x | 3 |
| te | x | x | | x | x | 3 |
| vous | x | x | | x | x | 3 |
| se | x | x | | | x | 3 |
| lui | x | x | | | | 2 |
| leur | x | x | | | | 2 |

Les pronoms datifs les moins ambigus sont donc *lui* et *leur* puisqu'ils ne peuvent recevoir que deux interprétations au lieu de trois.

La désambiguation se fait par le contexte, par des facteurs extra-linguistiques, ou par la présence d'un datif syntaxique, ainsi qu'on peut le voir en comparant les exemples (138 a) et (138 b).

(138) a. Paul *t'*a écrit une de ces lettres!

b. Paul *te* lui a écrit une de ces lettres!

Le *te* de l'exemple (138a) est ambigu : il est interprétable notamment comme un datif syntaxique (à toi) ou comme un datif éthique. Par contre le *te* de l'exemple (138b) est non ambigu : il n'est interprétable que comme un datif éthique.

## 5.3 Possibilités de co-occurrence des divers types de clitiques datifs

Les deux co-occurrences fréquentes et donc réellement productives sont : le datif d'avantage suivi du datif syntaxique, ainsi que le datif éthique suivi du datif syntaxique. La combinaison datif éthique et datif éthique, c'est-à-dire le datif éthique en *te vous* ne semble exister qu'à l'écrit. La combinaison datif d'avantage et datif d'avantage est très rare. Nous avons réellement dû "fabriquer" les exemples. Quant à la combinaison datif éthique et datif d'avantage, nous n'en avons rencontré qu'un seul exemple.[40]

## 5.4 Les traits sémantiques [+avantage] et [+éthique]

En attendant que l'on dispose d'une théorie sémantique suffisamment

générale pour rendre compte par un seul trait, inscrit au lexique, des interprétations datif d'avantage et/ou datif éthique, l'entrée lexicale de chacun des verbes susceptibles d'accepter un clitique non fonctionnel devra comporter un trait sémantique [+avantage] ou [+éthique]. Les traits [+avantage] ou [+éthique] seront attribués aux verbes à la suite de tests qui seront discutés au point 5.

Pour des raisons de clarté d'exposition, nous regroupons les traits [+avantage] et [+éthique]sous l'appellation commune [+bénéfactif]. L'on a alors deux groupes de verbes se construisant avec un clitique datif : les verbes qui entrent dans le cadre de sous-catégorisation [__ à*SN][41], e.g. *parler, je lui parle*; les verbes porteurs du trait sémantique [+bénéfactif]. Le terme [+bénéfactif] est une appellation commode destinée à nous permettre d'isoler deux grands groupes de verbes. En effet, ce trait ne peut pas être appliqué à la fois aux verbes qui permettent l'interprétation datif d'avantage et aux verbes qui permettent l'interprétation datif éthique. Tous les verbes qui permettent l'interprétation datif d'avantage permettent l'interprétation datif éthique. Toutefois, l'inverse n'est pas vrai : les verbes de perception/sentiment, ainsi que les verbes reliés à l'alimentation (e.g. *manger, etc.*) acceptent l'interprétation datif éthique mais refusent l'interprétation datif d'avantage. Deux traits sémantiques sont donc nécessaires : le trait [+avantage] et le trait [+éthique]. (139)-(146) présentent des exemples d'entrée lexicale de verbes portant le trait sémantique [+avantage].

(139) Je *lui* ai choisi un vase.

(140) Je *lui* ai sali son plancher.

(141) choisir : $+V_{[+av.]}$ [— SN]

(142) salir : $+V_{[+av.]}$ [— SN]

(143) Je *lui* ai acheté un livre.

(144) acheter : $+V_{[+av.]}$ [— SN à SN]

(145) Cet appareil ne *me* durera pas.

(146) durer : $+V_{[+av.]}$

(147)-(152) présentent des exemples d'entrée lexicale de verbes porteurs du trait sémantique [+éthique].

(147) ... je te vois la police à l'autre bout!
(14/21/1067-8)

(148) Au Mont Saint-Michel, la mer *te* monte à une de ces vitesse!
(Leclère (1976))

(149) voir : $+V_{[+\text{éthique}]}$ [— SN]

(150) monter : $+V_{[+\text{éthique}]}$

(151) Je *te lui* ai envoyé une de ces lettres!

(152) envoyer : $+V_{[+\text{éthique}]}$ [— SN à SN]

## 5.5 Règles d'interprétation des clitiques datifs

Trois règles sont nécessaires pour rendre compte de l'interprétation des clitiques datifs :

*Règle 1.* Il y a une interprétation *datif syntaxique* possible lorsque le verbe entre dans le cadre de sous-catégorisation [__ X à *SN Y].

*Règle 2.* Il y a une interprétation *datif d'avantage* possible lorsque le verbe est porteur du trait sémantique [+avantage] et qu'il y a un objet spécifié ou anaphorique. Lorsqu'il y a deux clitiques datifs, le premier des deux est interprété comme datif d'avantage et le second comme datif syntaxique, ou l'inverse, selon qu'il s'agit de proclitiques ou d'enclitiques ou selon le dialecte, tel qu'illustré par les exemples déjà cités :

(153) Fais-*moi-lui* une grosse tête! (Morin (1981a))

(154) Envoie-le-*lui-moi* à la figure. (Blanche-Benveniste (1975))

(155) *Contrainte :* lorsque le verbe est porteur du trait [+avantage], il ne peut y avoir co-occurrence d'un clitique datif et d'un complément sous-catégorisant en *à SN*.

L'exemple (156) illustre cette contrainte.

(156) *Je *lui* achète un livre à Paul. (lui = pour quelqu'un d'autre)

*Règle 3.* Il y a une interprétation éthique possible lorsque le verbe est porteur du trait [+éthique]. S'il y a *deux* clitiques datifs, le premier des deux clitiques est interprété comme datif éthique et le second est in-

terprété comme datif syntaxique. S'il y a *trois* clitiques datifs, les deux premiers clitiques sont interprétés comme datifs éthiques et le troisième est interprété comme datif syntaxique.

Les règles d'interprétation 1, 2 et 3 s'appliquent librement. L'ambiguïté des clitiques datifs est due au fait que plusieurs règles peuvent s'appliquer à un même pronom clitique.

Une phrase est bien formée, syntaxiquement et sémantiquement, si tous les éléments qui la constituent peuvent être interprétés. Dès lors une phrase comme (157) est agrammaticale parce que le *vous* n'est pas interprétable.

(157) *Je vous dors.

En effet, le verbe *dormir* n'entre pas dans le cadre de sous-catégorisation [__ à *SN], et n'est pas porteur d'un trait sémantique [+avantage] ou [+éthique]. Le *vous* de (157) ne peut pas non plus être interprété comme un accusatif car *dormir* n'entre pas dans le cadre de sous-catégorisation [__ SN]. La phrase (157) sera donc rejetée comme mal formée.

La deuxième règle d'interprétation ne rend pas compte de la possibilité de co-occurrence de deux datifs d'avantage, d'un datif éthique et d'un datif d'avantage. Nous n'avons pas tenu compte de ces deux cas, étant donné qu'ils semblent absolument marginaux.

## 5.6 Tests permettant d'attribuer le trait sémantique [+avantage]

Le meilleur test pour l'attribution du trait [+avantage] semble être le *test du pour*. Selon ce test, avec un verbe qui peut se construire soit avec un clitique datif, soit avec un complément en *pour*, le clitique datif peut être un datif d'avantage.

(158) Je choisis un vase pour Jean.

(159) Je *lui* choisis un vase.

Le *lui* de (159) est un datif d'avantage et *choisir* sera porteur du trait [+avantage].

Le *test du pour* n'est toutefois pas applicable aux exemples du type de (160a) à (163a).

(160) a. Jean *lui* casse trois verres.

(161) a. Jean *lui* salit son tapis.

(162) a. Jean *lui* boit sa bière.

(163) a. Ce pommier *nous* fait de l'ombre.

Un test applicable aux exemples (72a) à (75a) est celui mentionné par Blanche-Benveniste (1975 : 356) et qui consiste à poser la question : Que fais-tu à Untel?

Que fait *Jean* à Untel?

(160) b. Il *lui* casse trois verres.

(161) b. Il *lui* salit son tapis.

(162) b. Il *lui* boit sa bière.

Que fait le *pommier* à Untel?

(163) b. Il *nous* fait de l'ombre.

5.7 Attribution du trait sémantique [+éthique]

Le trait [+éthique] sera attribué d'office aux verbes de perception/sentiment, ainsi qu'aux verbes reliés à l'alimentation dans certaines variétés de français. Il sera également attribué d'office à tous les verbes porteurs du trait [+avantage]. Les verbes porteurs du trait [+avantage] ou [+éthique] varient d'un dialecte à l'autre. Le lexique constitue donc un composant de la grammaire où la différence entre les dialectes doit être représentée.

Dans cette section nous avons suggéré trois règles d'interprétation extrêmement simples permettant d'interpréter tous les pronoms clitiques datifs, fonctionnels ou non, à condition que les verbes [+bénéfactif] soient marqués, dans le lexique, d'un trait sémantique [+avantage] ou [+éthique]. Ces traits font partie intégrante de la sémantique de ces verbes.

6. FILTRES DE SURFACE POUR LES PRONOMS CLITIQUES

Ainsi que nous l'avons signalé à la section 1, nous proposons d'engendrer tous les pronoms clitiques dans la base. Les séquences agrammaticales seront éliminées par un filtre positif de surface propre à chaque

variété de français. Nous examinons successivement le filtre nécessité par le FS et le filtre nécessité par la variété de français vernaculaire que nous étudions.

## 6.1 Filtre positif de surface pour le FS

En tenant compte seulement des pronoms fonctionnels, on considère généralement que le FS a six positions pour les pronoms clitiques :

(164)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | III | III | | |
| Nominatif | | Accusatif | Datif | | |
| | me | le | lui | y | en |
| | te | la | leur | | |
| | nous | les | | | |
| | vous | | | | |
| | se | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

Le datif d'avantage ne nécessite aucune position supplémentaire : les pronoms des colonnes 2 et 4 seront interprétés comme datif d'avantage. Le datif éthique, par contre, exige deux positions supplémentaires, une pour le *te* et une pour le *vous*, comme nous allons le voir.

### 6.1.1 Position du *te* éthique

Le *te* éthique précède la colonne 2 de la grille (164).

(165) *te me :* Paul *te m*'a donné une de ces gifles! (Leclère (1976))

(166) **me te :* *Ton frère va *me t'*obéir. (Perlmutter (1971))

On obtient donc la grille (167).

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| (167) | Nominatif | | | Datif | Accusatif | | |
| | | te | me | lui | le | y | en |
| | | | te | leur | la | | |
| | | | nous | | les | | |
| | | | vous | | | | |
| | | | se | | | | |
| | 1 | 7 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

Pour éviter la séquence **te te*, on peut soit utiliser un filtre qui élimine les séquences de pronoms identiques, ici : **te te*; soit retirer le pronom *te* de la colonne 2. La solution la plus simple semble être la deuxième et l'on obtient alors la grille (168).

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| (168) | | | | III | III | | |
| | Nominatif | | | Accusatif | Datif | | |
| | | te | me | le | lui | y | en |
| | | | nous | la | leur | | |
| | | | vous | les | | | |
| | | | se | | | | |
| | 1 | 7 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

## 6.1.2 Position du *vous* éthique

Le *vous* éthique ne précède pas le *me* et ne peut donc occuper la même position que le *te* éthique :

(169) **vous me* : Paul *vous m'*a donné une de ces gifles! (Leclère (1976))

Par contre la séquence *te vous lui/leur* est grammaticale, tel que représenté par (170).

(170) Je *te vous les lui* ai envoyé à la figure!

D'autre part, on rencontre la séquence *te me vous*, illustré en (171).

(171) Je m'en vais *te me vous* le faire déguerpir, moi!
(Boule et Bill (1976))

Le *vous* éthique se trouve donc entre les colonnes 2 et 3 de la grille (168). On obtient donc la grille (172).

(172)

| | | | | III | III | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nominatif | | | | Accusatif | Datif | | |
| | te | me | vous | le | lui | y | en |
| | | nous | | la | leur | | |
| | | vous | | les | | | |
| | | se | | | | | |
| 1 | 7 | 2 | 8 | 3 | 4 | 5 | 6 |

De nouveau pour éviter la séquence **vous vous*, on peut soit utiliser un filtre qui élimine les séquences identiques, ici **vous vous*; soit retirer le pronom *vous* de la colonne 2. Le plus simple semble être d'utiliser, une fois encore, la deuxième solution. On obtient alors la grille (173).

(173)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | III | III | | |
| Nominatif | | | | Accusatif | Datif | | |
| | te | me | vous | le | lui | y | en |
| | | nous | | la | leur | | |
| | | se | | les | | | |
| 1 | 7 | 2 | 8 | 3 | 4 | 5 | 6 |

Nous adoptons donc (173) comme filtre positif de surface pour les clitiques du FS. Ainsi, dans ce dialecte, toute séquence de clitiques qui ne correspond pas à l'ordre imposé par (173) sera rejetée.

Dans ce filtre, un seul pronom est disponible par position syntaxique. Autrement dit, la séquence **me nous* est agrammaticale parce que le *me* et le *nous* proviennent de la même position syntaxique. Le filtre (173) rend compte du fait qu'en FS il est possible d'avoir la séquence *me lui*, mais non les séquences **lui lui*, **lui leur* puisqu'un seul pronom est disponible par position syntaxique.

## 6.2 Filtre positif de surface pour le FV

Ainsi que nous l'avons vu à la section 2, en FV l'ordre des pronoms clitiques est systématiquement datif suivi d'accusatif. Si l'on ne tient pas compte des pronoms non fonctionnels, l'on obtient la grille (174).

(174)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nominatif | | III Datif | III Accusatif | | |
| | me | lui | le | y | en |
| | te | leur | la | | |
| | nous | | les | | |
| | vous | | | | |
| | se | | | | |
| 1 | 2 | 4 | 3 | 5 | 6 |

Ainsi que nous l'avons signalé à la section 2, le datif éthique en *te vous* n'est pas attesté dans le corpus Centre-Sud. Nous ne prévoyons donc pas de position syntaxique particulière pour le *vous* éthique. En incorporant le *te* éthique à la grille (174), l'on obtient (175).

(175)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | III | III | | |
| Nominatif | | | Datif | Accusatif | | |
| | te | me | lui | le | y | en |
| | | te | leur | la | | |
| | | nous | | les | | |
| | | vous | | | | |
| | | se | | | | |
| 1 | 7 | 2 | 4 | 3 | 5 | 6 |

Pour éviter la séquence **te te*, nous éliminons le pronom *te* de la colonne 2. On obtient alors la grille (176).

(176)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | III | III | | |
| Nominatif | | | Datif | Accusatif | | |
| | te | me | lui | le | y | en |
| | | nous | leur | la | | |
| | | vous | | les | | |
| | | se | | | | |
| 1 | 7 | 2 | 4 | 3 | 5 | 6 |

La séquence *me lui* n'est pas attestée dans le corpus Centre-Sud. Rien n'empêche donc de réunir en une seule colonne les colonnes 2 et 4 de (176). L'on obtient alors (177).

(177)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | III | | |
| Nominatif | | | Accusatif | | |
| | te | me | le | y | en |
| | | nous | la | | |
| | | vous | les | | |
| | | se | | | |
| | | lui | | | |
| | | leur | | | |
| 1 | 7 | 2+4 | 3 | 5 | 6 |

Nous adoptons donc (177) comme filtre positif de surface pour les clitiques tels qu'ils sont représentés dans le parler des adolescents de Centre-Sud. S'il s'avérait que la séquence *me lui* existe en français de Montréal, le filtre (176) serait le filtre pertinent.

## 6.3 Nombre de positions clitiques en FS et en FV

Sans compter le sujet, le FS a donc sept positions pour les pronoms clitiques, tandis que le FV en a cinq (ou six, s'il s'avérait que la séquence *me lui* soit acceptable quoique non attestée).

En FS, les clitiques pouvant être interprétés comme datifs se trouvent de part et d'autre des clitiques accusatifs. En FV, par contre, tous les pronoms pouvant être interprétés comme datifs précèdent les pronoms accusatifs.

Sans compter le clitique sujet, en FS, la séquence maximale de pronoms clitiques est de cinq pronoms, dont au plus *trois* pronoms datifs.

(178) Je m'en vais *te me vous le lui* dire, moi!

En FV, par contre, étant donné l'absence de datif éthique en *te vous* et le caractère obligatoire de la règle d'effacement de *le, la, les* quand ils sont précédés de *lui* ou de *leur*, la séquence maximale de pronoms clitiques semble bien être de deux pronoms (toujours sans compter le pronom sujet) dont au maximum *deux* pronoms datifs. L'exemple (178) serait en FV (179), lequel est dérivé de (180).

(179) Je m'en vais *te lui* dire, moi!

(180) Je m'en vais *te le lui* dire, moi!

En résumé, nous proposons qu'en français, tous les pronoms clitiques soient engendrés dans la base. Un filtre positif de surface propre à chaque variété de français assure l'ordre canonique des pronoms clitiques.

Une phrase est syntaxiquement et sémantiquement bien formée quand tous ses éléments sont interprétables.

## 7. CONCLUSION

L'étude du datif d'avantage et du datif éthique montre qu'il s'agit de deux notions sémantiques nettement distinctes. C'est donc une erreur de classer ces deux types de pronoms clitiques sous l'appellation unique de datif éthique.

D'autre part, l'étude de ces deux types de pronoms non fonctionnels indique que bien des verbes qui acceptent ces clitiques ne sont pas sous-catégorisés par un complément en *à + SN*. Il est dès lors impossible de rendre compte des clitiques non fonctionnels par la sous-catégorisation des verbes, raison pour laquelle nous proposons de marquer d'un trait sémantique [+avantage] ou [+éthique] les verbes qui se construisent avec un clitique non fonctionnel. Ce système rend possible l'application libre de trois règles d'interprètation, règles qui rendent compte de l'interprétation de tous les clitiques datifs, fonctionnels ou non.

Notre étude nous a en outre permis de constater qu'en ce qui concerne les pronoms clitiques, la variation dialectale, entre le français standard et le français vernaculaire, se situe, dans la grammaire, à quatre niveaux. Le *lexique* constitue le premier niveau de variation : les verbes porteurs du trait [+avantage] ou [+éthique] ne sont pas les mêmes d'une variété de français à l'autre. Le datif éthique, en particulier,semble être fonction de la variété de langue utilisée. De plus, le FS et le FV

varient aussi au niveau de la sous-catégorisation des verbes. Ainsi, en FS, le verbe *aider* entre dans le cadre de sous-catégorisation [— SN] , tel qu'illustré en (181).

(181) a. J'aide *Jean*.
b. Je *l*'aide.

En FV, le verbe *aider* est sous-catégorisé pour un complément en *à* + *SN*, comme en (182) :

(182) ...mais pour aider *aux gens*... (20.2/71/593)

L'exemple (181b) sera donc (183) en FV :

(183) Je *lui* aide. [ʒ(l)jɛd]

La *base* constitue un deuxième niveau de variation : le FS et le FV n'ont pas le même nombre de positions clitiques. Le *domaine d'application des règles* constitue un troisième lieu de variation : la règle d'effacement des pronoms *le, la, les* a, en FV, un domaine d'application plus étendu qu'en FS. Enfin, les *filtres de surface* constituent un quatrième niveau de variation : ainsi que nous l'avons vu, le FS et le FV n'ont pas, pour les clitiques, les mêmes filtres de surface.

## Notes

* Le présent article est tiré de mon mémoire de maîtrise effectué dans le cadre de la recherche sur le français parlé en milieu populaire et financé en partie par le FCAC. Je remercie Colette Dubuisson, Claire Lefebvre et Yves-Charles Morin pour leur assistance et leurs commentaires à diverses étapes de la présente recherche.

1. Le terme *non fonctionnel* ne sera appliqué, dans le cadre de la présente recherche, qu'aux pronoms datifs éthiques et aux pronoms datifs d'avantage. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'autres pronoms non fonctionnels.

2. Les exemples identifiés sont tirés du corpus Centre-Sud; les chiffres correspondent dans l'ordre au numéro de la bobine, au côté de la bobine, au numéro du locuteur, à la ligne de la phrase citée dans la transcription. Pour la bobine 1, les faces 1 et 2 n'ont pas été distinguées. La référence 1/2 signifie donc : sur le côté 1 *ou* sur le côté 2 de la bobine 1. Dans les exemples, les formes phonétiques des pronoms clitiques du CCS correspondent aux formes décrites par Pupier et Pelchat (1972); elles sont listées en Appendice I.

3. Le CCS comporte d'autres types de pronoms datifs. Voir à ce sujet Deguée-Bertrand (1981 : 50 et suivantes), également pour des listes

quasi exhaustives d'exemples provenant du CCS : liste d'effacements de clitiques (p. 57 et suivantes), liste de datifs d'avantage (p.113 et suivantes), et liste de datifs éthiques (p. 164 et suivantes). Sont exclues les données contenues dans les bobines suivantes :

bobine 23, côtés 1 et 2;

bobine 24, côté 1;

bobine 26, côté 1 et 2;

bobine 27, côté 1.

4. L'accusatif est le cas de l'objet direct; en français, les pronoms personnels accusatifs sont : *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les*. Rivas (1977) fait remarquer :
   - que le français est la seule langue romane à avoir des sujets clitiques (en fait, le français est la seule langue romane de *culture* à avoir des sujets clitiques car certaines langues romanes *non officielles* comme le franco-provençal ou le wallon ont des sujets clitiques);
   - que le FS est la seule langue romane où l'on rencontre l'ordre accusatif suivi de datif. Rivas (1977) considère donc que même pour le FS, l'ordre de base des clitiques est datif suivi d'accusatif; il postule donc une règle d'Inversion des clitiques datifs et accusatifs de la 3$^{e}$ personne.

5. Toutefois, en français, le clitique réfléchi ne précède pas les clitiques datifs (en espagnol, le pronom *se* vient en tête de tous les clitiques, il occupe donc la position qu'occupe, en français, le *te* éthique, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir).

6. La règle (3.2.2) génère un maximum de deux NP après le verbe. Pour Rivas, l'objet indirect n'est pas un PP, mais bien un NP.

7. La séquence *te me* est grammaticale lorsque le *te* est un datif éthique :

i. Il *te m*'a présenté une de ces filles!

ii. Il *te m*'a joué un de ces airs!

La séquence *me te* est agrammaticale dans tous les cas :

iii. *Ton frère va *me t*'obéir!

8. Les formes {lui le / leur la / leur les / leur le} ne sont pas attestées. Autrement dit, on n'entend pour la forme *lui le* que la forme *lui* et on n'entend pour les formes *leur la*, *leur les*, *leur le* que la forme *leur*. On a donc l'opposition *lui la* [ja] / *lui le* [jə] ~ *lui le* [i].

9. En ancien français, lorsqu'il y a deux pronoms objets de la troisième personne, à moins que l'un des deux pronoms ne soit réfléchi, il est exceptionnel de les exprimer tous les deux. Il y a, dans ce cas, effacement du pronom accusatif. Selon Brunot et Bruneau (1969 : 450), ce trait s'est maintenu pendant tout le Moyen-Age et jusqu'au début du XVII^e^ siècle. Exemple : ...et li commande qu'ele li die maintenant.

(et lui commande qu'elle le lui dise.)

(*La Chastelaine de Vergi*, cité par Raynaud de Lage : 51)

10. C'est nous qui soulignons.

11. Rien dans ce que dit Rivas (1977) ne fait penser au datif éthique tel qu'il existe en français. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes permis de traduire "benefactive" par *datif d'avantage*. Rivas (1977) examine l'espagnol argentin. Le fait que le datif éthique ne semble pas, d'après les données de Rivas (1977) exister dans ce dialecte n'implique aucunement que le datif éthique n'existe dans aucune variété d'espagnol. A ce sujet voir Deguée-Bertrand (1981 : 65).

12. Le datif d'avantage est en fait un datif de "désavantage" si le pronom datif désigne la victime de l'action exprimée par le verbe, au lieu de désigner le bénéficiaire de l'action exprimée par le verbe. Toutefois pour simplifier, nous n'utiliserons généralement qu'un seul terme dans les deux cas : datif d'avantage.

13. Voir Deguée-Bertrand (1981 : 70 et suivantes).

14. Cette définition sera nuancée ultérieurement.

15. Lorsque le locuteur et le bénéficiaire/victime sont une seule et même personne, l'on obtient un datif d'avantage réfléchi, comme en (i) :

    (i) Je vais *me* faire à souper.

16. L'exemple (55) serait grammatical dans les deux sens suivants :

    (i) Papa monte l'escalier en portant deux nouvelles marches d'escalier (qu'il va installer).
    (ii) Papa nous installe l'escalier (un nouvel escalier).

17. La définition que nous avons donnée du groupe $\beta$ ne rend pas compte des exemples suivants :

(i) Je *lui* ai cassé trois verres.

(ii) Je *lui* ai bu toute sa bière.

Pour rendre compte des exemples (i) et (ii), notre définition doit être élargie comme suit :

action que A peut faire à la place de B, et donc en faveur ou au détriment de B *ou de ce qui appartient à B* (c'est-à-dire les *verres* ou la *bière* dans les exemples ci-dessus).

Pour certains locuteurs, la seule interprétation des exemples (i) et (ii) est en effet :

(iii) J'ai cassé trois verres appartenant à B.

(iv) J'ai bu la bière qui appartient (ou qui était destinée) à B.

18. C'est, en effet, un cas normal d'expression idiomatique : dans ce cas c'est l'ensemble des membres de l'expression idiomatique qui reçoit une interprétation. Rivas (1977) signale que certains verbes de cette classe prennent optionnellement le clitique réfléchi et que c'est au sein de ce sous-groupe qu'on trouve les verbes qui varient d'une variété à l'autre de la même langue. En français des exemples de ce sous-groupe seraient :

français vernaculaire : (i) a. Mon contrat achève.
(de Montréal)
français standard b. Mon contrat *s*'achève.

français vernaculaire : (ii) a. Ce bus arrête aux signaux.

français standard : b. Ce bus *s'*arrête aux signaux.

français vernaculaire : (iii) a. Quand cette pièce brisera, il sera temps de la remplacer, pas avant.

français standard : b. Quand cette pièce *se* brisera...

19. Prendre quelque chose à quelqu'un a un sens tout différent, proche d'emprunter et, dans certains cas, de *voler* (selon l'importance de ce que l'on a "pris"), cf. (i) :

(i) Je t'ai pris une cigarette.
(= J'ai pris une cigarette qui t'appartient.)

20. Selon les locuteurs, ce type d'exemple n'est possible pour les uns qu'avec une dislocation à gauche et pour les autres qu'avec une dislocation à droite. Pour d'autres, ces formes sont toujours impossibles.

21. Cet exemple est unique en son genre, s'il s'agit bien d'un datif éthique. En effet, ainsi que nous le verrons au chapitre 4, le datif éthique, dans les phrases non enchâssées, en tout cas, semble bien n'exister qu'à l'affirmatif positif . En fait, *manger* est probablement un verbe du type de *(s') acheter, (s') arrêter, (se) briser*, etc., catégorie de verbes dont il a été question à la note 18.

22. Pas toujours puisqu'il y a des verbes qui n'admettent que le datif de désavantage et que parfois la forme en *pour* + *SN* [+animé] est un peu "tirée par les cheveux".

23. Il semble bien qu'il faille ici distinguer deux types de locuteurs en

fonction de la fréquence d'un *à* (que nous représenterons avec un indice 2 : *à*$_2$, afin de distinguer cet *à* du *à* qui introduit le complément sous-catégorisant) synonyme de *pour*, au sens de *en faveur de* :

a) Certains locuteurs n'ont cet *à* $_2$ que dans de rares cas, peut-être limités au verbe *faire* (ce qui est notre cas).

(i) J'ai fait des robes à ma fille.

L'exemple (i) a en effet le sens de (ii) :

(ii) J'ai fait des robes pour ma fille.

Dans l'exemple (i), la construction *à ma fille* n'est pas complément de robes (il ne s'agit donc pas des robes $\left\{\begin{matrix}\text{de}\\ \text{à}\end{matrix}\right\}$ ma fille, c'est-à-dire de robes appartenant à ma fille). Pour les locuteurs de type 1, le *à*$_2$ :

- est généralement ressenti comme plus populaire que le *pour* qui lui correspond;
- les phrases du type de (iii), lesquelles ne sont pas nécessairement produites par ce type de locuteur, sont généralement interprétées comme contenant un complément de possession :

(iii) J'ai cassé trois verres à Marie.

Pour les locuteurs de type 1, l'exemple (iii) est généralement interprété comme (iv) :

(iv) J'ai cassé trois verres *appartenant* à Marie.

b) D'autres locuteurs (notamment Leclère (1976)) non seulement semblent avoir étendu cet *à*$_2$ synonyme de *pour*, mais aussi avoir une seconde interprétation disponible pour des exemples du type de (iv). Cette interprétation supplémentaire correspond à un datif de désavantage. Dans l'exemple (v) qui correspond à (iii), le *à Marie* est un datif de désavantage et non un complément de possession :

(v) J'ai cassé trois verres, *à Marie*.

24. Cette contrainte aspectuelle est mentionnée par Blanche-Benveniste elle-même (notamment p. 357). Toutefois, Blanche-Benveniste (1975) refuse certains exemples alors que le verbe impliqué accepte le datif d'avantage à un temps passé; donc tout en mentionnant la contrainte aspectuelle, Blanche-Benveniste ne signale pas certains cas où elle est impliquée.

25. Pour plus de détails, voir Deguée-Bertrand (1981 : 100 et suivantes).

26. Chose très significative, dans un contexte social où existent des pleureuses professionnelles, l'exemple (i) serait grammatical :

(i) Je la *lui* ai pleurée, sa femme.

27. Certains locuteurs acceptent :

(ii) Je les *lui* ai assumées, ses responsabilités.
(iii) Je le *lui* ai assumé, ce travail.

28. La distinction *datif éthique du locuteur/datif éthique de l'interlocuteur* est de Querido (1975). Dans les termes de Querido, le datif éthique de l'interlocuteur s'appelle *datif éthique de référence à l'auditoire*.

29. Les exemples (98) a et b ont en effet une seconde lecture correspondant à un datif d'avantage : (ii) a et b.

(ii) a. Commence- *moi* <u>mon</u> travail.

b. Finis-*moi* <u>mon</u> travail.

30. Le datif éthique en *te vous* n'est pas, ainsi que nous le verrons plus loin, un pronom unique dans lequel *vous* renforcerait le *te* car le *vous* occupe une position syntaxique différente de celle du *te*.

31. Ce sont, exprimées un peu différemment, les paraphrases proposées par Le Bidois (1971 : 141).

32. *Se* représente ici la classe des pronoms réfléchis : *me, te, se, nous, vous* comme dans (i).

(i) Nous allons *nous* manger un bon gâteau.

33. Leclère (1976) suggère une autre solution mais cette solution est discutée dans Deguée-Bertrand (1981 : 139 et suivantes).

34. Pour une liste de datifs éthiques provenant d'autres sources, voir Deguée-Bertrand (1981 : 165 et suivantes).

35. L'effacement n'est en effet pas possible dans un exemple du type de (i) :

(i) Il *se* l'est mis sur la tête.

(ii) *Il l'est mis sur la tête.

36. Dans l'exemple (i), il n'y a pas de "complément".

(i) Cet appareil n'est pas solide, il ne *me* durera pas.

37. L'interprétation datif éthique, quelle qu'elle soit (datif éthique du locuteur, datif éthique de l'interlocuteur ou datif éthique réfléchi) n'a été comptée que pour une seule interprétation.

38. A ces deux ou trois interprétations peut se superposer l'interprétation générique.

39. Pour des exemples de chaque pronom selon chaque type d'interprétation, voir Deguée-Bertrand (1981 : 184 et suivantes).

40. Pour le détail des possibilités de co-occurrence des divers types de clitiques datifs, voir Deguée-Bertrand (1981 : 188 et suivantes).

41. Cela correspond à une des variantes du système de Kayne (1975). Les quelques verbes qui peuvent se construire avec un complément *à+SN*, mais ne peuvent prendre le clitique datif, par exemple *penser*, ont un cadre de sous- catégorisation qui se distingue du précédent par l'absence de l'astérisque :

(i) Je pense à Jean.

(ii) *Je lui pense.

*penser* : + V [___ à SN]

*parler* : + V [___ à *SN].

## *Annexe 1*

La forme phonétique des pronoms clitiques telle que rapportée par Pupier et Pelchat (1972).

Pronoms clitiques sujets

| FS écrit | FV |
|---|---|
| a) je [ʒə] | . [ʒ] devant voyelle et devant consonne sonore |
| | (1) J'aime. [ʒɛm] |
| | Je donne. [ʒdɔn] |
| | . [ʃ] devant consonne sourde |
| | (2) Je chante. [ʃʃɑ̃t] |
| b) tu [ty] | . [$t_s$y] devant consonne |
| | (3) Tu lui parles. [$t_s$yji'parl] |
| | . [t] devant voyelle |
| | (4) Tu aimes. [tɛm] |
| c) il [i] | . [i] devant consonne |
| | (5) Il parle. [i parl] |
| | . [j] devant voyelle |
| | (6) Il aime. [jɛm] |

d) elle [ɛl]          . [a] / [al]

(7) Elle placote. [a plakɔt]

(8) Elle aime. [al ɛm]

e) on [ɔ̃] / [ɔn]          . [ɔ̃] / [ɔn]

(9) On part. [ɔ̃ pɑr]

f) vous [vu] / [vuz]          . [vu] / [vuz]

(10) Vous huilez. [vuɥile]

g) ils - elles

[il]  [ɛl]          . [i] devant consonne

. [j] devant voyelle

(11) a. Les filles, elles dansent.
[i dɑ̃s]
b. Les gars, ils dansent.

Clitiques objets indirects

| <u>FS écrit</u> | <u>FV</u> |
|---|---|
| a) me [mə] | idem |
| b) te [tə] | idem |
| c) se [sə] | idem |
| d) lui [lɥi] | . [i] |

(12) Je lui parle à mon père.

[ʒi parl a mɔ̃ pɛ'r]

. [j] peut se consonantiser devant voyelle

(13) On lui apporte.

[ɔ̃japɔrt]

e) nous [nu] / [nuz]          idem

| | |
|---|---|
| f) vous [vu] / [vuz] | idem |
| g) leur [lœr] | . [lø (r)] devant consonne |
| | (14) Je leur dis. [ʒlød$_z$i] |
| | . [løz] |
| | (15) Je leur ai dit. [ʒløzed$_z$i] |

Clitiques objets directs

| <u>FS écrit</u> | <u>FV</u> |
|---|---|
| a) me [mə] | idem |
| b) te [tə] | idem |
| c) se [sə] | idem |
| d) le [lə] | . [lə] / [əl] |
| | (16) Jacques le boit. |
| | a. [ʒakləbwa] |
| | b. [ʒakəlbwa] |
| e) la [la] / [l] | .[la] / [a] |
| | (17) a. Jacques la boit. |
| | [ʒaklabwa] |
| | b. Je la vois. [ʒavwa] |
| f) nous [nu] /[nuz] | idem |
| g) vous [vu] / [vuz] | idem |
| h) les [lɛ] / [lɛz] | . [le] / [lez] / [e] |
| | (18) Jacques les voit. |
| | [ʒaoklevwa] |

# Redoublement et dislocations en français populaire*

Suzanne Carroll

## 0. INTRODUCTION

Comparons les phrases en (1) et (2) (les jugements de grammaticalité sont ceux de locuteurs du français standard) :

(1) a. Fifi, elle le conduit, le char.

b. Dodo, elle la boit, la bière.

(2) a. *Fifi elle le conduit le char.

b. *Dodo elle la boit la bière.

Les phrases en (1) sont des exemples de dislocations. Les phrases en (2) ne le sont pas. Il y a des ressemblances évidentes entre les deux cas, la seule différence superficielle entre eux étant la présence de la virgule en (1), représentation graphique, selon certains auteurs, d'une pause obligatoire. Il est évident, toutefois, à cause des différences d'acceptabilité

des deux ensembles, que la présence de cette virgule indique des dissemblances à un niveau plus profond. Ainsi, on associe habituellement l'agrammaticalité de (2) à celle de (3) (à comparer à (4)) :

(3) a. *Reine conduit le char le
[+CL]

b. *Reine conduit le le char
[+CL]

(4) a. Fifi le conduit.

b. Fifi conduit le
[+CL]

Le verbe *conduire* est sous-catégorisé pour un NP, c'est-à-dire qu'il est suivi d'un seul complément NP. Les phrases en (2) sont mauvaises parce que leurs sources (3) sont également agrammaticales (voir Kayne (1975) pour une discussion de cette motivation de l'analyse transformationnelle des clitiques). Il faut, néanmoins, faire une distinction entre les types de compléments. A côté de (2), nous trouvons (1). On doit conclure que *le char* ou *la bière* en (1) n'a pas le même statut syntaxique qu'en (2). Il faut faire aussi une distinction entre les restrictions imposées par la sous-catégorisation et celles d'ordre structural. Les phrases en (2) sont mauvaises en partie à cause de violations de la sous-catégorisation des verbes *conduire* et *boire*, en partie à cause de la présence de deux éléments correspondants au sujet. Les verbes ne sont pas sous-catégorisés par les NP sujets. On peut, toutefois, exclure (2) pour essentiellement les mêmes raisons qu'on exclut (3) si on accepte l'hypothèse transformationnelle de la dérivation des clitiques. Il n'y a qu'un seul NP devant le verbe dans la structure profonde. Donc, il n'y a jamais

deux NP à ce niveau avant la cliticisation. Malheureusement, l'analyse transformationnelle standard est inadéquate et ce pour plusieurs raisons (cf. Morin (1979a) et Jaeggli (1980)). L'argument syntaxique le plus convaincant est fourni par l'espagnol qui permet des phrases semblables à celles de (2); lesquelles seront considérées comme des cas de redoublement du complément:

(5) a. Le hablo a Maria.
(Lui parle+je à Marie)
'Je lui parle à Marie.'
b. Le escribo una carta a Maria.
(lui écris+je une carte à Marie)
'Je lui écris une carte à Marie.'

Le raisonnement qui s'applique en (3) pour justifier la solution transformationnelle (i.e. on ne peut avoir qu'un seul NP après *construire*), s'applique également en (5) mais cette fois il nous oblige à la rejeter (voir Jaeggli (1980), pour une discussion plus détaillée). On ne peut pas motiver l'analyse transformationnelle en espagnol. Dans cet article nous démontrerons que la même critique se fait à partir des données du français. Nous examinerons une variété du français vernaculaire où des phrases semblables à (2) et à (5) sont grammaticales. Nous fournirons, en même temps, un ensemble de critères pour distinguer les phrases en (2) des phrases en (1). Nous voulons expliquer pourquoi un enfant qui entend ces phrases fera l'hypothèse qu'il s'agit d'une dislocation dans un cas mais du redoublement dans l'autre. La comparaison n'est pas gratuite. D'une part, certains auteurs relient le redoublement à la morphologisation des pronoms (cf. Lapointe (1980)). Il s'agit plus précisément de ce que nous appellerons

ici l'hypothèse morphologique des clitiques. On analyse les clitiques comme des marques d'accord, reliant ainsi les clitiques aux marques d'accord verbal. D'autre part, plusieurs linguistes (cf. Givon (1976), Keenan (1976), Duranti et Ochs (1979)) ont suggéré que la dislocation est reliée à l'accord verbal via la 'grammaticalisation' de l'élément détaché. Cet élément est réanalysé comme l'objet direct ou comme le sujet. Le clitique, toujours présent dans la phrase, s'accorde avec le NP. Il s'avère nécessaire, alors, afin d'analyser le redoublement, de le comparer à la dislocation et d'examiner le fonctionnement des clitiques dans les deux constructions.

L'article est conçu de la façon suivante : dans la section 1 nous élaborerons un ensemble de critères pour distinguer le redoublement de la dislocation. Nous montrerons qu'à partir d'une hypothèse, à savoir que les éléments détachés ne peuvent pas porter des fonctions grammaticales, on peut classer beaucoup de phrases parmi les cas clairs de dislocation à gauche ou à droite. Nous montrerons aussi qu'il n'y a pas d'arguments justifiant le redoublement du sujet en français vernaculaire.[1] Par contre, nous démontrerons que le redoublement des compléments NP et PP existe dans cette variété. Nous comparerons les données du français à celles de l'espagnol. Nous verrons qu'il y a beaucoup de ressemblances entre les deux langues et aussi certaines différences qui remettent en question l'importance de facteurs 'fonctionnels' dans le développement du redoublement.

Dans les sections suivantes, nous allons examiner une analyse particulière du redoublement, celle de Lapointe (1980). Cette analyse traite le clitique comme un type d'accord 'nominal'. Nous allons montrer dans

la section 3 que cette approche ne rend pas compte des propriétés référentielles des clitiques et qu'elle donne un portrait faux de la distribution et du rôle des clitiques en français. L'analyse dépend, en partie, de l'hypothèse morphologique. Nous allons montrer dans la section 2 que cette hypothèse n'est pas la seule hypothèse valable et qu'on peut analyser les clitiques comme des mots indépendants. Nous présenterons des données indiquant que la solution alternative est préférable. Nous terminerons, dans la section 4, en offrant une analyse plus 'sémantique' du redoublement. Nos objectifs se résument ainsi : (i) motiver l'existence du redoublement en français et distinguer le redoublement de la dislocation, (ii) montrer que l'hypothèse voulant que le redoublement soit un type d'accord n'explique pas ses propriétés.

## 1. DISLOCATIONS ET REDOUBLEMENT

Dans cette section, nous allons comparer les propriétés des dislocations et des cas de redoublement. Nous examinerons d'abord des critères phonologiques pour passer ensuite à des critères syntaxiques. Nous allons montrer que les dislocations à gauche et à droite sont bien motivées par les données du français vernaculaire. Nous examinerons par la suite les cas ambigus.

### 1.1 Questions prosodiques

Nous avons déjà mentionné que certains auteurs caractérisent la dislocation par la présence obligatoire d'une pause forte entre le constituant dit 'détaché' et le reste de la phrase (voir Ronat (1979) et Jaeggli (1980)

entre autres). Toutefois, peu d'études sur la dislocation précisent si ces observations sont basées sur des études acoustiques ou sur l'observation informelle, et si la pause est présente dans tous les registres où on emploie la dislocation ou si elle caractérise un style précis. Par contre, certaines études acoustiques suggèrent qu'on doit accepter ces affirmations avec une certaine réserve. Nemni (1973), par exemple, dans une étude sur l'incise qui porte également sur certains types de dislocation, montre que les caractéristiques prosodiques des phrases lues à haute voix (donc en style soigné et normatif) diffèrent beaucoup des phrases produites en style spontané. Il est parfaitement possible que le style soigné (lecture) reflète des propriétés abstraites de la grammaire et qu'il se réalise par une prononciation dépourvue des processus phonétiques typiques d'une prononciation 'allegro' (un peu comme on élimine certains processus portant sur les phonèmes lorsqu'on prononce un mot isolé). Il est possible, toutefois, que la prononciation dite 'typique' des dislocations soit le résidu d'un bon style inculqué à l'école et qu'elle ne soit jamais entendue par les enfants en dehors des salles de classe. Nos propres analyses de dislocations tirées du corpus du français montréalais du Centre-Sud de Lefebvre et Drapeau confirment les résultats de Nemni. Nous pensons, néanmoins, qu'il faut faire une étude systématique du phénomène avant de tirer des conclusions définitives.[2]

Y a-t-il d'autres caractéristiques prosodiques qui différencient les dislocations du redoublement? Un phénomène à examiner est l'accentuation. Normalement en français, l'accent nucléaire tombe sur la dernière syllabe de la phrase (les majuscules indiquent la place de l'accent):

(6) a. J'aime pas le FAIRE.

b. Ton frère est méCHANT.

Parfois, dans les dislocations à droite, l'accent se déplace vers la gauche[3] :

(7) a. J'aime pas ÇA le faire. (4007417)

b. Il dit : "AniTA tu aimerais-tu ÇA venir à Ottawa?". (4002810)

c. J'aurais pas aimé ÇA être là-dessus. (1001065)

Notons, toutefois, qu'il n'est pas évident que la désaccentuation caractérise la dislocation. Les incises aussi sont désaccentuées, semble-t-il, et cette désaccentuation est en rapport avec le rôle sémantique des incises. Notons aussi que certains constituants détachés sont fortement accentués (voir Bing (1979)) et la désaccentuation relève possiblement d'un style particulier (Nemni (1973)). Nous en concluons qu'en l'absence d'études portant précisément sur la question de la prosodie et de la dislocation il est impossible d'affirmer que la désaccentuation caractérise incontestablement la dislocation.

Il semble donc que nous devons compléter les données prosodiques par des faits structuraux ou sémantiques plus sûrs si nous voulons distinguer la dislocation du redoublement. Quelle forme prendront ces données?

## 1.2 Questions structurales

1.2.1 On peut montrer sans difficulté que les constituants détachés ne correspondent jamais à des fonctions grammaticales. Comparons ainsi (8a et b) et (8c et d) :

(8) a. *est parti, Jean.

b. Il est parti, Jean.

c. *Nous-autres là, sommes arrivés.

d. Nous-autres là, nous sommes arrivés.

On peut expliquer l'agrammaticalité de (8a) en notant ce qui est évident : le NP *Jean* n'est pas dans la position structurale nécessaire pour recevoir la fonct on sujet au niveau où celle-ci est assignée.[4] On peut étendre cette ex, ication à (8c) quoique le NP *nous-autres là* soit adjacent au VP.

L'observation (et l'hypothèse qui en découle) a des conséquences directes pour notre comparaison des phrases de (1) et de (2). On peut ainsi donner la véritable signification de l'emploi de la virgule en (1) et de son absence en (2). La virgule signifie que l'élément est 'détaché', i.e. qu'il n'est pas dans la position structurale requise pour recevoir une fonction grammaticale. Par contre, dans les cas du redoublement, le NP ou le PP occupent ces places. Les phrases en (1) sont acceptables parce qu'il n'y a qu'un seul élément remplissant la fonction du sujet et la fonction d'objet direct. Ces éléments sont plus précisément les clitiques *elle* et *le* et *elle* et *la*. Les phrases de (2) sont mauvaises parce que les NP et les clitiques correspondent les deux aux fonctions sujet et objet.

Si le NP détaché n'a pas de fonction grammaticale, il est évident qu'un autre élément doit l'avoir. Cet élément peut être un clitique ou il peut être un NP dans la position du sujet ou de l'objet. La phrase fait donc une unité logique et syntaxique complète sans le constituant

détaché. Son rapport avec le reste de la phrase est d'ailleurs très libre. Il en est autrement dans le cas du redoublement. Les NP de (2) occupent les positions associées aux fonctions. Il n'y a donc qu'un seul élément anaphorique qui peut apparaître avec eux : le clitique. Tout autre élément anaphorique (pronom fort ou NP lexical du type *le pauvre*, *mon cher*, etc.), étant aussi un NP, est exclu. Il en découle que le rapport entre le clitique et son antécédent en (2) est plus restreint que celui entre le clitique et le NP détaché en (1). Il y a, par exemple, une directionalité à ce rapport qui est stricte dans le cas du redoublement. Le NP antécédent est toujours à gauche du clitique sujet. Les NP ou PP antécédents sont toujours à droite des clitiques objet direct et datif. Le constituant détaché, par contre, peut être à gauche ou à droite de l'élément anaphorique dans la dislocation. Leur rapport n'est limité que par les contraintes normales portant sur la coréférence. Ainsi l'antécédent peut être, en principe, indéfiniment loin du clitique ou du pronom. La relation entre le clitique et le NP redoublé est locale.

Avec ces distinctions, on peut classer toutes les phrases de (9) parmi les dislocations.

(9) a. *Moi*, l'année passée c'était tout moi qui les racontait. (37016126)

b. *Nous-autres*, c'est comme notre préféré pour construire. (24012104)

c. Dodo est fine, *elle*.

d. Dodo est malade, *la pauvre*.

e. *Nous-autres*, il y en a souvent. (31012822)

f. *Denis*, Julie est rendue en quatrième année.

On voit qu'en (9a-d et f), il y a un NP dans les positions sujet ou objet. On voit aussi que la relation sémantique entre le constituant détaché et l'élément anaphorique est variée. Il y a une correspondance formelle stricte en (9a); en (9b), par contre, le pronom est possessif. En (9c) l'élément détaché est pronominal mais en (9d), il est nominal. En (9c-f), il n'y a pas de coréférence, le rapport entre l'élément et la proposition étant établi par le contexte. Notons, finalement, qu'en (9a-b) l'antécédent d'un complément est à sa gauche. Il est possible de trouver des cas où l'antécédent d'un clitique sujet est à sa droite, e.g. *Elle est fine, Dodo*. En (9a-b), on peut voir que l'antécédent est détaché mais on voit en (9c-d)que c'est l'élément anaphorique qui l'est.

On sait que les constituants détachés sont de plusieurs types (voir Carroll ( ce volume)). En principe, on trouvera tous les compléments possibles redoublés. En pratique, cependant, les compléments redoublés se limitent à NP et PP. On ne trouve pas de phrases comme celles en (10) :

(10) a. *Je le veux manger une pizza.

b. *Je le veux que tu sois là.

c. *On l'a nommé Bob chef de l'équipe.

d. *Elle l'est fatiguée.

On peut exclure (10a) par le fait que les infinitives détachées correspondent à un pronom fort (voir Carroll (ce volume)). L'absence des trois autres cas est plus difficilement expliquée. Il se peut que le redoublement implique nécessairement des clitiques référentiels (voir la section 4). Il se peut aussi que seuls les compléments ayant une fonction grammaticale soient affectés par le redoublement. Il reste des cas ambigus qui répondent aux critères établis ci-dessus pour le redoublement mais qui peuvent néanmoins être des dislocations. On en trouve des exemples en (11)[5] :

(11) a. *Moi* je jouais dans le portique. (3008344)

b. ... *ma mère* elle a payé. (25011572)

c. *Mon cahier* il était plein de dessins.

d. Tu lui as donné *à elle*. (9001514)

e. *Mon cousin* il lui a sauté dans les bras *à ma soeur Carole*. (4002843)

f. Tu sais où est-ce qu'il a eu les Olympiques là?
Il y en a eu *des Olympiques*. (41016809)

g. Il y en a *un plongeur*. (21015441)

h. J'en ai *dix-huit chandelles* chez nous de fait. (3008262)

i. Elle les aurait *quinze ans* aujourd'hui. (1009248)

Il faut donc chercher d'autres critères pour classer ces phrases. Nous aborderons ce problème dans les sections suivantes. Nous examinerons le problème du redoublement du sujet dans la section 1.2.2 et celui du redoublement des compléments dans la section 1.2.3.

## 1.2.2 Dislocation à gauche ou redoublement du sujet?

Nous avons vu dans la section précédente que la directionalité de l'anaphore dans le redoublement est très contrainte. Ainsi lorsque le NP à gauche correspond à un clitique autre que le sujet, comme dans (12 a-b), nous savons que la phrase est une dislocation :

(12) a. Mais *les filles* je les ai pas averties, je voulais rire d'eux-autres. (1001059)

b. *Le petit bébé* je lui ai donné à [la] mère qui faisait ça. (3008320)
(*lui* est équivalent ici à la séquence *le lui*, voir la note 5)

Dans le redoublement, le constituant doit correspondre aux catégories NP ou PP. Le sujet est toujours un NP. On sait donc que les phrases comme celle de (13) sont des dislocations :

(13) *Au Ranch Massawippi* on y a été. (10006600)

Lorsque le nom ou le pronom fort à gauche correspond à un argument dans une autre phrase ou lorsqu'il y a un élément qui intervient entre le sujet postulé et le clitique (par exemple, un autre constituant détaché), alors nous savons que le NP en question est détaché.

(14) a. *Moi* c'était l'autre journée, j'avais un de mes chums qui couchait avec moi. (21010344)

b. *Moi aussi* il faut que je mette du blanc là. (1000506)

c. *Moi* c'est un gars que je connais, il s'appelle Samuel. (25011918)

Nous avons vu que certains des NP à gauche ne correspondent pas à un argument; ces NP doivent être détachés:

(15) a. Bien *moi* en mécanique, il y a un gars [que] il était entré à l'école des métiers. (21009860)

b. *Elle* est rendue ça de long à peu près ça de large puis c'est vert. *Ma soeur* c'est jaune puis jaune-orange. (3008095)

Nous avons vu toutefois qu'il y a des phrases qui sont ambiguës. Elles peuvent être des dislocations ou du redoublement. Nous avons donné des exemples en (11a-c). On en voit d'autres en (16):

(16) a. [illegible] *deux savants* ils s'en aillent chez un spécialiste. (1008927)

b. ELLE elle le sait comment. (4002225)

c. *Les loyers* ils ont augmenté. (1009135)

d. *Moi puis elle* on fait un article comme lui n'en fait qu'un autre. (17:1:150)

e. Parce que *moi* je sais pas que c'est faire dans ce temps là. (5009468)

f. *Nous-autres* on s'est enallé puis lui s'est envenu avec nous-autres. (3008047)

On peut classer certaines de ces phrases parmi les dislocations en prenant au pied de la lettre l'hypothèse voulant que les clitiques dans des phrases à redoublement soient des marques d'accord. Les marques d'accord marquent le verbe avec certains traits morphosyntaxiques du sujet (e.g. le nombre et la personne). Si le clitique sujet est une marque d'accord, il aura certains

traits morphosyntaxiques de son antécédent redoublé. Or, on observe que la présence d'une marque d'accord est obligatoire dans les verbes à temps fini. Par contre, le clitique sujet est toujours optionnel en français populaire (comparez *les deux savants s'en aillent*) lorsque le sujet est un NP lexical. Il est obligatoire quand l'antécédent est un pronom fort comme *moi, toi, nous-autres* ou *vous-autres:*

(17) a. *Moi suis partie toute seule.
b. *Toi es revenu.
c. *Nous-autres là sommes plus là.
d. *Vous-autres êtes de retour.

Il serait embêtant de dire que l'accord est parfois facultatif, parfois obligatoire selon le statut pronominal du sujet. Par contre, on peut expliquer l'agrammaticalité de (17) en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de redoublement du sujet en français vernaculaire. Les phrases en (17) sont mauvaises parce qu'elles n'ont pas de sujet.[6]

Un argument morphologique plus intéressant est fourni par les phrases comme (16d et f). Si les clitiques s'accordent au moins en personne et en nombre avec le sujet, alors on conclura de ces phrases que les NP *moi puis elle* et *nous-autres* ne sont pas des sujets puisque le clitique porte le trait morphosyntaxique [+ 3$^{e}$ personne]. Notons que l'apparition de ce trait est indépendant de la référence du pronom. Le clitique est coréférentiel à un antécédent qui est à la première personne. Ajoutons que si le verbe s'accorde uniquement avec le sujet, alors nous avons un argument additionnel à l'effet que les NP en question ne sont pas en position sujet puisque le verbe doit être à la troisième personne.

On voit donc que les seules phrases vraiment ambiguës de toutes celles présentées en (16) sont les phrases où le NP est non-pronominal. On peut invoquer le critère de simplicité générale de la grammaire pour rejeter ces cas comme justifiant le recours au redoublement. Notons par ailleurs qu'il est difficile de trouver des transformations nécessitant une analyse par redoublement.[7] Nous en concluons que rien ne justifie l'hypothèse que ces phrases soient des cas de redoublement plutôt que des cas de dislocation. Par contre, on peut simplifier la grammaire en supposant qu'il n'y a pas de redoublement du sujet. Nous allons présumer dans le reste de cet article que le redoublement du sujet n'existe pas dans le français vernaculaire.[8]

1.2.3. Dislocation à droite ou redoublement des compléments?

Nous avons invoqué divers arguments pour montrer que la dislocation à gauche existe en français vernaculaire. Nous pouvons nous servir d'arguments semblables pour justifier l'existence de la dislocation à droite. Ainsi certains NP à droite correspondent à des clitiques sujet plutôt qu'à des clitiques objet. Ces NP ne peuvent pas occuper de positions sous VP:

(18) a. Elle est correcte *Michelle*. (2000251)

b. Elle est assez fine *cette monitrice là*. (2000226)

c. Regarde comment que je fais *moi*. (10006915)

Un NP qui correspond à un objet direct ne peut pas être séparé du verbe par d'autres constituants détachés ou par des adverbiaux (à moins qu'ils soient des incises). Ainsi les NP en italiques en (19) ne sont pas attachés à VP:

(19) a. Je vais t'en donner moi *des coups de pied*. (10007711)

b. Aye tu vas-tu m'en donner à soir *des fleurs*? (3003234)

c. Ma mère, elle y allait à tous les jours avant *au bingo*. (3008310)

Lorsque l'élément 'anaphorique' n'est pas un clitique, le constituant à droite doit être détaché:

(20) a. Si elle tombe dedans *le trou*, il faut que tu attends... (4002970)

b. C'est quoi *cette corde là*. (11007502)

c. C'est pas un cirque *où qu'on a été*. (10006603)

d. Elle en a un *un diplôme*. (1001536)

En (20a) on voit une forme 'forte' de la préposition *dans* qui apparaît normalement sans complément (comparer *elle tombe dedans* et *elle tombe dans le trou* ). On peut traiter *dedans* comme une préposition intransitive. Dans les phrases (20b-c) l'antécédent remplit la position post-copule. La phrase (20d) est un cas standard de cliticisation du PP qui suit l'élément Q. L'antécédent est alors *un* qui occupe la position du complément (comparez la phrase *Il y en a un plongeur*).

Un clitique objet peut correspondre à un constituant à gauche, ce qui montre que le clitique peut remplir les fonctions d'objet seul:

(21) a. Puis *ça* il faut que tu y penses. (21009814)

b. Bien *moi* il y a jamais un professeur qui m'a répondu bêtement. (1001442)

On voit donc que la dislocation à droite existe en français vernaculaire. Mais est-ce qu'on trouve aussi des cas (comme ceux qu'on a vu en (9)) que

l'on peut analyser soit comme des dislccations soit comme du redoublement? Les exemples suivants nous paraissent ambigus de cette manière:

(22) a. Elle arrive puis elle me dit *à moi* elle dit: "ferme la t.v.".(37016454)

b. Est-ce que je vous ai jamais menti *à vous* cher ami? (gratia Robert Rivard)

c. Emmène-moi un dix onces de rhum *à moi* puis un dix onces de rhum à Miller. (21010400)

d. Dix-sept, je pense, non, en tous cas je m'en rappelle plus *de l'adresse*. (4008523)

[je ] m'en rappelle un peu *des mots*. (4008806)

[je ] m'en rappelle plus *c'est quoi*. (4008523)

e. ?Des fois quand qu'on trouve des bouteilles dehors, au lieu de les peter puis d'aller les acheter *des bonbons* avec ça, nous-autres on va les porter au Projet. (1008964)

f. Parce que son grand-père c'en est *un Indien*. (1008992)

g. Il en avait fait *des pushups*. (41004115)

h. Je vais en faire *des petits*. (10007429)

On observe ci-dessus une co-occurrence de clitiques et de compléments datifs (22a-c), de clitiques pro-PP (22d), de clitiques indéfinis et de compléments objet direct quantifiés (22f-h) et de clitiques définis et de compléments objet direct (22e) et (10i).

Y a-t-il des arguments qui nous permettront de préciser la dérivation de ces phrases ambiguës? Commençons par les compléments PP, plus particulièrement ceux qui apparaissent avec *en*. Il y a des données qui indiquent que le redoublement avec *en* existe depuis déjà longtemps en français.

Yves-Charles Morin (communication personnelle) nous signale l'existence de relatives comme celles en (23):

(23) a. Une chose dont on en veut plus ...

b. Une chose dont on en veut plus de ça ...

On peut interpréter ces cas de plusieurs façons. Premièrement on peut faire l'hypothèse que le verbe *vouloir* a été ré-analysé comme *en vouloir*, le clitique devenant sémantiquement vide (un peu comme le clitique *se* de *s'évanouir*). Dans ce cas, le pronom relatif dans (23) correspondra à l'objet. Malheureusement, (23b) semble indiquer que *dont* ne peut être déplacé d'une position post-verbale. La présence du pronom relatif, du pronom clitique et d'un complément PP dans la même phrase suggère que *dont* a perdu son statut d'argument, se comportant comme un complémenteur. Certes, on peut toujours prétendre qu'il y a coréférence entre un pronom relatif engendré dans le COMP et le PP (le clitique étant toujours sémantiquement vide). Le problème avec cette analyse c'est que normalement la relativisation par pronominalisation a lieu dans des phrases sans pronom relatif, i.e. où COMP ne contient qu'un complémenteur et la coréférence s'établit directement entre la tête lexicale de la relative et l'argument du verbe. On en conclut que *dont* n'a pas de fonction grammaticale en (23b), donc qu'il n'en a pas non plus en (23a). Il découle de cette conclusion que seul le clitique en (23a) peut être l'objet du verbe. La phrase (23a) aura donc un seul complément tandis que (23b) constituera un cas de redoublement.

Un deuxième argument en faveur d'une analyse de (22) en termes de redoublement, c'est que l'ordre des compléments est celui fourni par les règles syntagmatiques, à savoir NP PP. Ce fait, toutefois n'est pas

convaincant, puisque le PP sera toujours à droite du NP qu'il soit dominé par VP ou un noeud plus haut dans l'arbre. Plus intéressant, donc, est le fait que le NP et le PP sont à gauche d'autres compléments y compris des compléments de temps et de lieu qui apparaîtront sous VP (cf. Chomsky (1965)). Ainsi dans la phrase (22) (répétée ici dans (24)), le NP redoublé est suivi d'un PP d'"instrumentation". Dans (24b-c) le NP est suivi d'un adverbe et d'un PP locatif:

(24) a. ?Des fois quand qu'on trouve des bouteilles dehors, au lieu de les peter puis d'aller les acheter des bonbons *avec ça*, nous autres on va les porter au Projet. (1008964)

b. Elle les aurait quinze ans *aujourd'hui*. (1009248)

c. J'en ai dix-huit chandelles *chez nous de fait*.

Notons que ces phrases portent toutes des contours intonatoires ordinaires. On ne peut pas, alors, interpréter les deux derniers constituants comme des éléments détachés. Notons de plus que mes informatrices acceptent les phrases suivantes avec l'intonation d'une phrase simple déclarative :

(25) a. Je lui ai donné le disque à elle hier.

b. Il me l'a envoyé à moi chez moi.

c. Il y en aura des fleurs au printemps.

Par contre, si l'on place le PP devant le NP de (25a), il faut changer l'intonation. On voit donc que l'intonation confirme l'hypothèse que les compléments NP et PP en (25) sont attachés à VP et font partie intégrante de la proposition exprimée.

Il est naturel à ce point de chercher des processus syntaxiques s'appliquant aux compléments verbaux et avec lesquels nous pouvons tester notre hypothèse. L'extraposition s'applique aux objets directs et devrait porter sur les compléments en (22) et (25). L'effet de la règle est illustré en (26):

(26) a. Il a donné un livre qui coûtait $200 au client.

b. Il a donné au client un livre qui coûtait $200.

Lorsque le clitique et un complément NP apparaissent dans la même phrase, le résultat est acceptable lorsque le NP extraposé est défini. Mes informatrices rejettent des phrases où le complément redoublé est indéfini s'il y a déjà un complément redoublé dans la phrase.

(27) a. Il lui a donné au client un livre qui coûtait $200.

b. Il le lui a donné au client le livre qui coûtait $200.

c. Il en a donné au client un livre qui coûtait $200.

d. *Il lui en a donné au client un livre qui coûtait $200.

La phrase (27a) nous montre qu'on peut extraposer un NP indéfini dans une construction à redoublement si le complément déplacé n'est pas celui qui est redoublé. La phrase (27b) indique que l'extraposition d'un complément redoublé est possible s'il est défini même quand il y a un autre complément redoublé. Cette phrase est à comparer avec (27d).[9] On voit donc que l'extraposition s'applique aux compléments redoublés.

Le mouvement WH affecte toutes les positions d'argument. Les phrases en (28) suggèrent qu'il n'y a pas de redoublement lorsque le complément est un mot WH:

(28) a. *Quoi$_i$ c'est que je le$_i$ lui ai donné à elle?

b. *Quoi$_i$ que je le$_i$ lui ai donné?

c. *A qui$_i$ c'est que je le lui$_i$ ai donné?

d. *A qui$_i$ que je le lui$_i$ ai donné?

e. *Les filles à qui je leur ai donné les livres sont parties.

f. *C'est ces gens là à qui je leur ai donné les livres.

g. Les filles que je leur ai donné les livres sont parties.

h. C'est à ces gens là que je leur ai donné les livres

En comparant les phrases (28a-d) à (28e-f), on voit que le statut ±WH de l'antécédent n'influence pas l'acceptabilité de ces phrases. C'est la présence du mot WH lui-même qui provoque l'agrammaticalité de la phrase (comparons (28g-h) où il n'y a pas de mot WH dans la dérivation). Ces faits sont compatibles avec l'hypothèse que le clitique est une marque d'accord dans le redoublement. Les clitiques seront marqués [-WH] et ne s'accorderont pas avec leur antécédent en (28). Nous reviendrons sur cette hypothèse dans la section 3.

Nous avons élaboré dans la section 1.2 un ensemble de critères qui nous permettra de déterminer si une phrase est une dislocation ou non. Nous avons appliqué ces critères aux données du français vernaculaire et nous avons vu que le redoublement du sujet n'est pas justifiable mais que le redoublement des compléments existe. Nous avons trouvé plusieurs types de redoublement dépendant de la nature syntaxique et sémantique du complément. Trois grandes classes ressortent néanmoins - le redoublement avec un clitique datif, le redoublement avec un clitique objet direct défini et le redoublement avec le pro-PP *en*. Avant d'aborder la discussion des analyses possibles

du redoublement, nous voulons comparer les trois types de redoublement avec les données de l'espagnol.

## 1.3 Redoublement en espagnol

Dans cette section, nous allons comparer le redoublement en français et en espagnol afin de montrer qu'il y a beaucoup de ressemblances entre les deux langues. Ces ressemblances méritent une explication historique. Nous allons voir que cette explication doit être différente de celle mentionnée ci-dessus qui relie la dislocation et le redoublement.

La première chose que l'on doit constater, c'est qu'il n'y a pas de redoublement du sujet en espagnol comme il n'y en a pas en français vernaculaire. Le redoublement dans les deux langues se limite aux compléments. Les ressemblances entre le français et l'espagnol en ce qui concerne ce type de redoublement sont nombreuses. Ainsi, on trouve dans l'espagnol standard, le redoublement des compléments datifs. Comme pour le français, ces cas incluent des verbes dont un des arguments correspond à un but et des verbes de 'locution' (*dire*, *mentir*, etc.). On trouve aussi des cas de possession inaliénable (rappelons le cas de (9e)). Nous présentons, ci-dessous, des exemples tirés de Jaeggli (1980), de ces trois types de redoublement :

(29) a. Miguelito le regaló un caramelo a Mafalda.
(Miguelito lui a donné + il un bonbon à Mafalda)
'Miguelito lui a donné un bonbon à Mafalda'.

b. Le entregué la carta a el.
(lui ai envoyé + je la carte à elle)
'Je lui ai envoyé la carte à elle'.

c. Le duele la cabeza a Mafalda.
(lui fait mal+il la tête à Mafalda)
'Il lui fait mal à la tête à Mafalda'.

d. Le rompi la pata a la mesa.
(lui ai cassé+je le pied à la table)
'Je lui ai cassé le pied à la table'.

La phrase (29a) correspond parfaitement à la phrase (11d). La phrase (29b) correspond à (22c). La phrase (29c) trouve son analogue en (11e) Nous n'avons pas relevé de cas où un pronom datif apparaît avec un complément inanimé. La phrase donnée en traduction de (29d) est bizarre, les pronoms datifs étant réservés semble-t-il aux choses animées.

En espagnol standard, il n'y a pas de redoublement d'objets directs (cf. (22e-h)) mais on en trouve dans une variété parlée en Amérique du Sud (voir Jaeggli (1980) pour des détails). Dans cette variété on trouve les phrases suivantes :

(30) a. Lo vimos a Guille.
(le avons vu-nous à Guille)
'Nous l'avons vu Guille'.

b. Lo vi a el.
(le ai vu-je à lui)
'Je l'ai vu lui'.

On ne trouve pas de phrases strictement comparables à celles-ci en français puisque le clitique objet direct défini ne peut pas correspondre à un syntagme prépositionnel introduit par *à*:

(31) a. *Je l'ai vu à Fifi.

b. *Je l'ai vu à elle.

D'autre part les verbes qui, en français, sont transitifs et ont des compléments d'objet direct sont suivis de NP et non pas de $PP_{à}$:[10]

(32) a. *J'ai vu à Fifi.

b. *J'ai vu à elle.

Ce troisième type de redoublement d'un complément indéfini est une innovation du français. Jaeggli (1980) et Lapointe (1980) ne mentionnent que des cas où le clitique est défini. De plus, Jaeggli (1980) argumente que les clitiques de l'espagnol correspondent toujours à des NP (la préposition *a* étant insérée tardivement). Dans ce cas, le français innove en permettant le redoublement du PP.

Pour résumer la discussion, nous avons vu que le redoublement en français correspond grosso modo à celui de l'espagnol. On trouve dans les deux langues des datifs redoublés, des cas de possession inaliénable redoublés et des objets directs redoublés. Les langues diffèrent dans la mesure où l'espagnol permet le redoublement d'objets directs précédés d'une préposition *a* tandis que le français permet le redoublement du complément PP. Nous avons vu que le redoublement du sujet est absent dans les deux langues. Le parallélisme est prédit par l'hypothèse que la dislocation précède historiquement le redoublement (la dislocation existe en espagnol comme en français). Il y a cependant des problèmes avec cette hypothèse. Premièrement la dislocation de pronoms et de NP coréférentiels au sujet est sans aucun doute la forme la plus fréquente en français vernaculaire. Pourquoi alors le redoublement du sujet est-il absent en français et en espagnol? On s'attendrait à ce que 'la grammaticalisation' des constituants

détachés affecte en premier les formes les plus fréquentes, surtout lorsque le constituant correspond au sujet, un élément qui est particulièrement saillant du point de vue sémantique. Cette lacune, qui ne semble pas être accidentelle, suggère que le redoublement est indépendant de la dislocation. Deuxièmement, la raison pour laquelle le processus de grammaticalisation affecterait différemment les constituants NP et PP n'est pas évidente.

Ayant établi l'existence du redoublement en français, nous devons fournir une analyse qui nous permettra d'en rendre compte. Rappelons les problèmes qu'il soulève. D'abord il y a la question de la génération des clitiques. On ne peut pas dériver les clitiques dans cette construction par une transformation standard. Une autre solution possible est l'hypothèse morphologique. Deuxièmement, les phrases ont normalement un seul sujet, objet direct, etc. Le redoublement présente un contre-exemple aux contraintes qui veulent limiter l'association des NP aux fonctions grammaticales (cf. Freidin (1978); Bresnan (1980)). Finalement, il y a le problème des contraintes sémantiques qui régissent le redoublement. Quelle est leur nature exacte et comment peut-on les exprimer? Nous allons aborder toutes ces questions dans les pages qui suivent.

## 2. VERS UNE DESCRIPTION DU REDOUBLEMENT : L'HYPOTHÈSE MORPHOLOGIQUE ET L'HYPOTHÈSE DE L'ACCORD

Nous allons examiner ci-dessous une analyse particulière du redoublement en espagnol, proposée par Lapointe (1980). Selon cette analyse, les clitiques sont des marques d'accord.[11] Lapointe veut ainsi relier la cliticisation au développement historique des marques d'accord verbal. Cette hypothèse est reliée à une autre voulant que les clitiques soient des affixes. Si les clitiques sont aussi des affixes, on peut expliquer la transition de clitique

à marque d'accord en termes des représentations logiques assignées aux deux affixes ( nous reviendrons sur ce point ci-dessous). Le changement en question n'est pas alors la morphologisation du clitique - il est déjà morphème - mais le passage d'un type de structure logique à un autre. Il est important de noter, toutefois, que l'argumentation historique est logiquement distincte de l'argumentation portant sur le statut syntaxique des clitiques. Il est possible que les marques d'accord verbal dérivent de clitiques. Il est aussi possible que les clitiques aient un statut syntaxique indépendant, c'est-à-dire que les clitiques soient des mots, jusqu'au jour où ils deviennent des marques d'accord. L'analyse de Lapointe dépend moins des hypothèses ayant trait au changement historique que d'une autre hypothèse (proposée par Kayne (1975)) qui dit que les clitiques sont dominés par V. Lapointe prend pour acquis l'argumentation de Kayne et il présuppose que si les clitiques sont dominés par un noeud lexical, alors ils doivent être des affixes (ce qui ne va pas de soi dans la théorie adoptée dans Kayne (1975)). Lapointe veut adopter une version forte de l'hypothèse lexicaliste, c'est-à-dire qu'il veut empêcher à toute règle syntaxique d'opérer dans le domaine du mot. Il propose donc d'engendrer les clitiques par les règles de formation de mot.

Il est évident que le raisonnement de Lapointe n'est pas valable si l'hypothèse de Kayne peut être invalidée. Il serait utile donc de revoir cette hypothèse de façon plus détaillée.

## 2.1 Les clitiques doivent-ils être dominés par V?

2.1.1 Kayne (1975) essaie de démontrer essentiellement deux choses par sa discussion des clitiques: (i) ils n'occupent pas des positions NP dans la structure de surface, (ii) ils ne sont pas dominés par VP (ou V'').

Il présente les arguments suivants à l'appui de ces deux hypothèses:

a. Seul un clitique peut apparaître entre un clitique et le verbe. Les adverbes, incises,etc. ne peuvent pas séparer le clitique du verbe.

b. On ne peut pas modifier les clitiques par *tous* ou *deux* (comparez *Eux tous ont acheté une voiture* et * *Ils tous ont acheté une voiture*)

c. Les clitiques apparaissent dans un ordre fixe qui est différent de l'ordre des compléments verbaux.

d. L'inversion stylistique, qui s'applique aux NP sujets, ne s'applique pas aux clitiques sujets.

e. L'inversion du clitique sujet ne s'applique pas aux NP lexicaux.

f. Les transformations qui s'appliquent aux verbes s'appliquent aussi aux clitiques. Il faudrait compliquer inutilement leur description s'il fallait leur permettre de s'appliquer à V'' plutôt qu'à V.

g. Les clitiques n'apparaissent jamais seuls.

h. La liaison s'applique d'une façon qui suggère que la séquence clitique-verbe constitue des éléments 'proches'.

i. L'accent contrastif ne peut porter sur les clitiques.

j. On ne peut pas joindre deux clitiques par *et*.

Les arguments a-e portent sur le point (i). Les arguments g-j portent surtout sur le statut phonologique des clitiques. Seul l'argument f concerne directement le problème du point d'attache et ce, dans un modèle qui ne distinguait qu'entre V et VP (il n'y avait pas de V', par exemple, dans la théorie standard). Il est évident qu'il ne découle pas directement du fait qu'un clitique n'est pas dominé par NP dans la structure de surface qu'il doit alors être dominé par V. Nous allons donc limiter nos commentaires à g-j et f.

Les arguments g-j montrent que les clitiques ont un statut phonologique particulier. Notons que nous pouvons admettre sans difficulté que

les clitiques sont phonologiquement 'proches' du verbe sans admettre qu'ils soient attachés à un noeud plutôt qu'à un autre. Supposons, par exemple, que les clitiques ne sont pas des mots prosodiques (voir Selkirk (à paraître) sur cette notion). Il ne s'ensuit pas que les clitiques ne sont pas des mots syntaxiques. Admettons que pour être un mot prosodique, un mot doit pouvoir porter un accent; alors par définition le clitique ne sera pas un mot prosodique. Il sera intégré dans la structure métrique avoisinante. Puisque le clitique n'est pas un mot prosodique, il ne peut pas apparaître seul. Quant à l'argument j, rappelons que dans la théorie X les éléments conjoints sont dérivés par le schéma $X^n \rightarrow X^n$ et $X^n$. Admettons donc que la séquence *CL et CL* sera dominée par CL. Ceci veut dire que le mot prosodique *et* sera dominé par une catégorie qui ne peut être un mot prosodique. Vraisemblablement, des contraintes très générales excluront la possibilité qu'un mot prosodique soit dominé par une catégorie plus petite dans la hiérarchie phonologique (e.g. le pied ou la syllabe). Rien de toute cette discussion nous oblige à analyser les clitiques comme des affixes.

Abordons maintenant l'argument central -f. Kayne mentionne trois transformations qui s'appliquent à la fois aux verbes et à leurs clitiques. Il s'agit de (i) l'inversion du clitique sujet, (ii) *tous* à gauche, (iii) l'effacement des auxiliaires. Kayne note que la formulation des règles en question sera très simple si la description structurale ne mentionne que V (il n'y aura pas de variable ni de clitique dans la règle). Par contre, si on formule ces règles en termes de VP, elles seront plus complexes ou produiront des suites agrammaticales. Il y a deux façons de critiquer ces arguments, en ce qui concerne l'hypothèse morphologique des

clitiques. Premièrement, nous pouvons argumenter que les transformations en question ne sont pas valables donc que les arguments qui reposent sur ces transformations ne le sont pas non plus. Deuxièmement nous pouvons argumenter que les faits relevés par Kayne s'expliquent si les clitiques sont attachés à V' et si les règles en question mentionnent V' dans leur description structurale. Nous n'avons pas l'espace ici pour faire une critique détaillée de ces trois transformations. Nous allons nous limiter aux remarques suivantes: (i) Si l'inversion du clitique sujet existe comme transformation, ce fait est suffisant pour invalider les hypothèses de Lapointe. Ou bien les transformations s'appliquent aux affixes, ou bien les clitiques ne sont pas des affixes. D'autre part, il y a des arguments qui indiquent que l'inversion du clitique sujet n'est pas une transformation (voir Morin (1979c)). Donc, on doit rejeter cet argement comme un appui de l'hypothèse que V domine les clitiques. (ii) La règle de *tous* à gauche a également été fortement critiquée.

Jean-Yves Morin (n.d.) argumente que cette règle est empiriquement et descriptivement inadéquate dans la mesure où (i) la catégorie Q ne réfère pas à une classe syntaxiquement ou sémantiquement bien définie; (ii) la contiguïté de Q et de V empêche la dérivation de phrases grammaticales comme "elle leur a tous $_V$[donné] des cadeaux $_Q$[______] "; (iii) *tous* à gauche ne s'applique pas de façon uniforme aux différents membres de la classe Q.[12] Il paraît, alors, que la transformation *tous* à gauche (si elle existe) n'est pas formulée correctement. Il est donc difficile de conclure quoi que ce soit quant au point d'attache des clitiques à partir de *tous* à gauche.

La troisième transformation impliquée efface l'auxiliaire dans des phrases comme en (33):

(33) a. Paul l'a insulté et mis à la porte.

b. *Paul l'insulte et met à la porte.

c. *Paul l'a frappé et a mis à la porte.

Kayne fait l'hypothèse que (33a) est engendrée à partir de (34):

(34) Paul l'a insulté et l'a mis à la porte.

La transformation d'effacement opère pour effacer l'auxiliaire et le clitique qui le précède (comparez (35)) :

(35) *Paul l'a frappé et le mis à la porte.

Kayne argumente, sur la base de (33b-c), contre une règle d'effacement de clitique, c'est-à-dire que le clitique doit être effacé par la même règle qui efface l'auxiliaire. Il en conclut que le clitique et l'auxiliaire doivent être dominés par le même noeud- V. Notons que nous pouvons accepter une partie de cette conclusion sans admattre le tout, i.e. nous pouvons admettre que la règle d'effacement opère sur un noeud qui domine le clitique et le verbe sans admettre que ce noeud soit nécessairement V. Ainsi, notons que les faits signalés ci-dessus en rappellent d'autres, notamment les cas de gapping en (36):

(36) a. Fifi a mangé la costarde et après le pouding chômeur.

b. Fifi a mangé du chocolat brun et Dodo du chocolat blanc.

Le gapping est une règle d'effacement sous identité, c'est-à-dire que le noeud affecté et le noeud déclencheur doivent être identiques. Il n'est pas nécessaire, cependant, qu'ils soient Aux plutôt que V, V plutôt que V'.

Le gapping est un sujet très complexe. Il y a beaucoup de contraintes structurales et interprétatives sur son application (voir Sag (1977) pour une discussion). Notre but, en parlant de ces faits, est simplement de montrer qu'ils ne nous obligent pas à adopter l'hypothèse de Kayne.

En guise de conclusion à cette section, nous dirons que Kayne a bien démontré que les clitiques ne sont pas des NP et ont un statut phonologique particulier. Il n'a pas réussi à démontrer qu'ils sont nécessairement dominés par V. Il se peut que les clitiques soient dominés par V', comme le veulent certaines analyses lexicalistes des clitiques (voir Morin (1979c),Grimshaw (1980)). On voit, donc, que l'analyse que Lapointe prend pour acquis n'est pas la seule possible. Nous allons maintenant essayer de montrer que l'analyse V' est peut-être supérieure.

2.1.2 Il est difficile de trouver des arguments nous permettant de choisir entre l'analyse V et V'. Néanmoins, si l'analyse V mène nécessairement à la conclusion que les clitiques sont des affixes et si nous avons des raisons de croire que les clitiques ne sont pas de nature 'affixale', alors nous aurons des arguments indirects contre l'analyse V.

Rappelons les données mentionnées dans Carroll(ce volume). Nous avons vu là que les clitiques apparaissent devant les formes simples du verbe ou devant les auxiliaires des formes composées. Nous avons vu, toutefois, qu'il y a des formes qui apparaissent toujours devant la forme qui indique le sens du verbe indépendamment du temps du verbe :

(37) a. Il s'agit de toi.

b. Il a s'agit de toi.

c. Je m'en viens.

d. Je me suis en venu.

Afin de rendre compte de la différence entre les formes *en* de ces verbes et le *en* clitique ou encore entre le *se* de *s'agir* et le *se* de *se souvenir* en termes de l'hypothèse morphologique, il faut faire l'hypothèse que les formes en question sont affectées par une règle de formation de mot différente de celle qui engendre les clitiques. Il y aura une règle qui nous donnera par exemple les suites *je en reviens - je en suis revenu* et une autre règle qui nous donnera les suites *je m'en viens* et *je me suis envenu*. La deuxième règle sera facile à formuler - *en* s'attache toujours au radical du verbe. Autrement dit, *en* se comporte comme un préfixe ordinaire dans ces formes. Ce qui est plus difficile à expliquer est la raison pour laquelle le clitique saute du radical de la forme simple au radical de l'auxiliaire ou encore la raison derrière le changement d'un type d'affixe-clitique à un affixe ordinaire. On ne peut pas prétendre que la deuxième règle constitue de la lexicalisation du clitique car il est déjà lexicalisé. Par contre, en prenant la position que les clitiques sont des mots et que les formes en (37) sont lexicalisées, on peut rendre compte des différences de distribution entre les formes clitiques et non-clitiques sans problème. En plus, on fait une prédiction intéressante: si les formes non-clitiques sont des affixes et les formes clitiques sont des mots, on ne trouvera jamais de clitiques à droite des formes affixales. Donc, on ne trouvera pas de formes comme *il s'en agit* dans les dialectes où la forme du passé du verbe sera *il en a s'agit*. Nous n'avons pas de données pour infirmer notre hypothèse mais le test est clair.

Ceci nous mène à examiner une présupposition de Lapointe (1980), qui n'est pas documentée, à savoir que les clitiques et les marques d'accord

se comportent de la même façon. Nous allons maintenant montrer que les deux types d''affixes' n'ont pas la même distribution.

Lapointe emploie le schéma suivant pour former des mots :

(38) $X^0 \rightarrow (Af_1)(Af_2)\ldots (Af_i)(Aug)\ X_r\ (Aug)(Af_{i+1})\ldots (Af_n)$

Le niveau $X^0$ représente le mot, $X_r$ correspond au radical tandis que $Af_i$ et Aug représentent des catégories morphologiques "non-majeures".[13] C'est par ce schéma que les clitiques (en tant qu'affixes) seront engendrés, un peu comme on engendre les affixes flexionnels. Plus précisément, on pourrait formuler une règle comme celle en (39) pour les dériver :

(39) $V^0 \rightarrow$ (suj)(nég) ( $\left\{\begin{matrix}\text{(réfl)(3 od)}\\ \text{(3 od)(3 oi)}\end{matrix}\right\}$ ) $V_r\ldots$

réfl = {me, te, se, nous, vous}

3 od = {la, le, les}

3 oi = {lui, leur}

suj = {je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on, ce}

nég = {ne}

Cette règle engendrera correctement des clitiques devant des verbes simples (40a) et devant des auxiliaires (40b) mais elle s'appliquera incorrectement pour dériver (40c).

(40) a. Fifi se trouve très drôle.

b. Fifi s'est trouvée encore plus drôle par le passé.

c. *Fifi est se trouvée très drôle.

Les clitiques apparaissent devant les formes simples du verbe indépendamment du temps qu'il représente et ils apparaissent devant les auxiliaires lorsque le verbe est composé. On sait que les marques d'accord apparaissent uniquement avec les formes du verbe portant le trait morphosyntaxique [+fini], alors il sera naturel de reformuler (39) en termes de ce trait, d'autant plus naturel que les clitiques sont un type d'accord. On remplacera (39) par (41), qui est précisément la règle proposée par Lapointe (1980) :

(41)
$$\underset{[+fini]}{V^0} \rightarrow (suj)(nég)\ \left( \begin{Bmatrix} (réfl)(3\ od) \\ (3\ od)(3\ oi) \end{Bmatrix} \right)\ \underset{[+fini]}{V_r}$$

Malheureusement cette règle est trop restrictive. Elle n'engendrera pas (42) :

(42) a. Se trouvant abandonnée, Fifi s'est mise à pleurer.
b. Dodo va nous en raconter encore, une de ses histoires.
c. La voyant devant elle, Fifi a couru la rejoindre.

On voit en (42) que les clitiques apparaissent devant des participes présents et devant des infinitives. On voit donc qu'il n'est pas vrai que les clitiques et les marques d'accord ont la même distribution. Il semble donc que l'on doit rejeter (41) mais par quoi le remplacera-t-on? La restriction concernant les clitiques semble se limiter aux participes passés. Si l'on admet que les clitiques sont des mots, on peut limiter l'insertion lexicale des infinitives au contexte des auxiliaires ou des frontières de phrases(voir e.g. *Parti trop tard, il a manqué son train* si on analyse ces formes sans postuler une règle d'effacement d'auxiliaire). Dans ce cas on peut postuler une règle comme celle en (43) :

$$(43)\quad V' \rightarrow (suj)(nég)\ (\ \begin{Bmatrix}(réfl)(3\ od)\\(3\ od)(3\ oi)\end{Bmatrix}\ )\ V^0$$

On peut penser à modifier (41) mais comment le faire de façon motivée; cela n'est pas évident.[14]

Nous allons terminer cette section en faisant un résumé de ce que nous avons trouvé. Nous avons vu d'abord que la présupposition sous-tendant l'hypothèse morphologique, à savoir que V domine les clitiques, peut être critiquée. Nous ne sommes pas obligée de l'accepter, l'hypothèse V' étant une autre solution possible. Nous avons vu également que les clitiques ont une distribution différente à la fois des marques d'accord et des formes non-clitiques de (37). L'hypothèse morphologique ne nous permet pas de capter certains faits : les marques d'accord et les formes en (37) ont la distribution d'affixes s'attachant toujours au radical portant le sens du verbe. Pour maintenir l'hypothèse morphologique de la génération des clitiques, nous devons nécessairement compliquer les règles de formation de verbe (nous allons voir dans la section suivante que cette hypothèse est incohérente avec les traductions que Lapointe donne aux marques d'accord et aux clitiques). Par contre, on peut expliquer les trois types de formes si l'on admet que les clitiques sont des mots.

## 3. REPRÉSENTATIONS LOGIQUES DES PRONOMS FORTS, DES CLITIQUES ET DES MARQUES D'ACCORD

Nous avons abordé la question de la dérivation des clitiques afin de préparer le terrain pour une discussion de la forme logique desdits éléments. Les représentations logiques des constituants, comme nous le verrons,

sont déterminées en partie par leur place dans la hiérarchie syntaxique. Un affixe n'aura donc pas la même représentation qu'un mot indépendant. De plus, on ne peut pas rendre compte du redoublement comme s'il s'agissait d'un type d'accord morphologique si les clitiques ne sont pas des marques d'accord. Ayant remis en question l'hypothèse morphologique, nous sommes maintenant en mesure de voir les conséquences pour le traitement des clitiques et plus particulièrement pour le redoublement.

### 3.1 Cadre théorique

Pour discuter de l'analyse du redoublement de Lapointe (1980), nous devons présenter brièvement le cadre théorique dans lequel il travaille. Nous ne pouvons pas présenter une explication détaillée alors nous encourageons le lecteur à consulter Lapointe (1980) et Carroll (1981). Nous allons limiter notre discussion aux particularités des représentations logiques (RL) pour les caractériser par rapport à la Forme Logique de l'approche transformationnelle. Lapointe (1980) postule un ensemble de règles de traduction qui opèrent sur les représentations au niveau des structures -S pour donner une RL dans un calcul de prédicat non-standard. Chaque élément lexical a une traduction spécifiée dans son entrée lexicale et les règles de traduction servent à donner les traductions des syntagmes. Le processus de traduction est compositionnel. Ainsi la traduction du VP peut se former à partir de la traduction du V et NP qui le composent. Le noyau des traductions des phrases constitue les traductions des verbes qui ont, comme d'habitude, la forme de structures de prédicats et d'arguments[15]:

(44) a. *Marche'* $(x_i)$

b. *Achète'* $(y_i)(x_i)$

c. *Donne'* $(z_i)(y_i)(x_i)$

Ces représentations diffèrent des représentations ordinaires dans la mesure où les variables $x$, $y$, $z$, et $w$ ne sont pas employées simplement pour distinguer différents exemplaires d'objets. Elles correspondent aux fonctions grammaticales, la variable $x$ représentant le sujet, la variable $y$ l'objet direct, la variable $z$ l'objet indirect et la variable $w$ l'objet d'une préposition. Les traductions des NP se combinent avec celles des verbes pour substituer la variable assignée au NP à celle du verbe. On peut dire ainsi que la traduction du NP 'lie' la variable du prédicat. Nous aurons l'occasion de voir, plus loin, le fonctionnement du système. Nous nous contenterons ici de présenter les règles de traduction proposées pour l'anglais par Lapointe[16] :

(45)

| Règles syntagmatiques | Traductions correspondantes |
|---|---|
| a. S → NP VP | a'. $\tau(S) = [\tau(NP, VP)]$ |
| b. VP → V' (PP) | b'. $\tau(VP) = [\tau(PP, V')]$ |
| c. V' → V (NP)(PP)(VP) | c'. $\tau(V') = [\tau(NP, V, VP)]$ |
| d. NP → (DET) N' | d'. (voir ci-dessous) |

d'.

$$\tau(NP) = \begin{cases} \lambda p\ [(\tau(DET) : \tau(N')), \lambda u_i\ [p]\ (u_j)] & \text{lorsque } \tau(N') \text{ est une formule bien formée (dorénavant une fbf)} \\ \text{ou} & \\ \lambda p\ [(\tau(N')), \lambda u_i\ [p]\ (u_j)] & \text{lorsque } \tau(N') \text{ est un opérateur de nomination} \end{cases}$$

| | |
|---|---|
| e. $N' \rightarrow (AP)\ N$ | e'. $\tau(N') = [\tau(AP, N)]$ |
| f. $AP \rightarrow A'$ | f'. $\tau(AP) = \lambda p\ [p \wedge (A')]$ |
| g. $A' \rightarrow A$ | g'. $\tau(A') = \tau(A)$ |
| h. $PP \rightarrow P'$ | h'. $\tau(PP) = \lambda p[\ \overline{\tau(P')}\ \ p]$ |
| i. $P' \rightarrow$ Prép NP | i'. $\tau(P) = [\tau(NP, Prép)]$ |

La notation qui apparaît sous la rubrique 'traductions correspondantes' signifie que la traduction d'une catégorie particulière, disons S, est équivalente à la traduction de NP lorsque celle-ci est appliquée à la traduction de VP.

Notons que les RL constituent une étape intermédiaire reliant les structures-S (autrement dit la composante syntaxique) et la composante interprétative. La composante logique fournit la syntaxe de l'interprétation codant l'information structurale dans un métalangage qui se sert de catégories logiques (constantes, variables, quantificateurs, opérateurs, etc.) à la place de catégories syntaxiques (voir la note 7). La RL, toutefois, n'est pas encore interprétée au sens de Bach (1977), c'est-à-dire qu'il faut encore établir une relation entre les catégories de ce métalangage et le monde extérieur.

Un autre point important à retenir est que les règles de traduction ne suffisent pas en elles-mêmes pour produire des RL bien-formées. Ainsi si on prend l'exemple *Loulou marche*, lorsqu'on applique la traduction du NP (i.e. $\lambda p[\ (L{:}u_7), \lambda u_1\ [\ p\ ](u_7)]\ )$ à la traduction du VP *marche (Marche'* $(x_1))$ la dérivation bloquera parce que la variable dans la traduction du NP n'est pas équivalente à celle du verbe. Il est interdit par les conditions

de bonne formation gouvernant les RL que les variables des prédicats restent non-liées. Pour que la substitution de la variable du NP ait lieu, il faut qu'elle soit du même type (i.e. $x$) que celle du prédicat. Il est interdit également que les RL portent des opérateurs lambdas non-réduits. Ceci veut dire que la dérivation finale ne peut pas contenir d'opérateurs lambdas. La dérivation de notre exemple sera donc mauvaise pour deux raisons : d'abord la variable $x$ du prédicat ne sera pas liée; puis la dérivation comportera un opérateur non-réduit :

(46) a. $\tau(NP) = \lambda p\ [(L{:}u_7), \lambda u_1\ [p]\ (u_7)]$

b. $\tau(VP) = \mathit{Marche}'\ (x_1)$

c. $\tau(S) = \lambda p\ [(L{:}u_7), \lambda u_1\ [p]\ (u_7)]\ (\mathit{Marche}'\ (x_1))$

Il faut donc changer la variable du NP en une variable de type $x$. Les règles qui accomplissent cette opération s'appellent des processus de détermination d'arguments (PDA). Ces règles regardent la position d'un NP dans l'arbre syntaxique et assignent à sa traduction une variable-type, soit $x$, $y$, $z$ ou $w$. On voit des exemples en (47).

(47) a. Si $NP_i$/ __VP, alors changer $\tau(NP_i)$ en $\tau(NP_i)_{u_j}\ [x_j]$,

c'est-à-dire remplacer toute occurrence de la variable $u_j$ en $(NP_i)$ par la variable $x_j$.

b. Si $NP_i$/ V__, alors changer $\tau(NP_i)$ en $\tau(NP_i)_{u_j}\ [y_j]$, etc.

c. Si $NP_i$/ à__, alors changer $\tau(NP_i)$ en $\tau(NP_i)_{u_j}\ [z_j]$, etc.

d. Si $NP_i$/ Prép__, alors changer $\tau(NP_i)$ en $\tau(NP_i)_{u_j}\ [w_j]$, etc.

Une fois que la traduction d'un NP a la variable nécessaire, la dérivation peut se faire, éliminant tous les opérateurs lambdas et s'assurant que les variables du prédicat sont toutes liées.[17] Notons que la première contrainte empêche la dérivation de phrases comme (2). La deuxième contrainte empêche la dérivation de phrases comme **a bu la bière, Dodo*. On peut passer maintenant aux traductions des pronoms, clitiques et marques d'accord.

## 3.2 Traduction des pronoms, clitiques et marques d'accord

Dans la théorie de Lapointe, les pronoms forts ont des traductions semblables aux traductions des NP dans le sens que la traduction comporte dans les deux cas un opérateur de nomination, une constante et une variable. Les traductions diffèrent dans la mesure où le pronom fort se traduit par une constante discursive (représentée par $d_i$)[18]. Cette différence affecte l'interprétation des RL mais n'affecte pas leur formation. Ainsi, on peut représenter un pronom comme *elle* dans un PP (par exemple, *Fifi parle d'elle*) par $(d{:}u_i)$. La traduction du NP sera bien sûr $\lambda p\ [(d{:}u_i), \lambda u_j\ [p](u_i)]$.

Les traductions des marques d'accord sont réalisées comme des diacritiques sur les variables des prédicats. Lapointe fait l'hypothèse que les marques du temps ont des effets sur les traductions des racines verbales. Il est donc naturel que ces effets soient incorporés directement dans les traductions des verbes. On voit des exemples en (48).

(48) a. [ʃɑ̃t] - $\left\{\begin{array}{l} \mathit{Chante'}\ (x_i) \\ \mathit{Chante'}\ ({}^{3}x_i) \end{array}\right\}$

b. [ʃɑ̃tɔ̃] - $\left\{\mathit{Chante'}\ ({}^{1}\bar{x}_i)\right\}$

c. [ʃɑ̃te] - $\left\{\mathit{Chante'}\ ({}^{2}\bar{x}_i)\right\}$

Les diacritiques fournissent l'information suivante : le chiffre indique la personne (1 = la première personne, 2 = la deuxième personne et ainsi de suite), la barre au-dessus de la variable indique la pluralité. Il y aura vraisemblablement un autre diacritique pour rendre compte du genre. Lorsqu'il y a accord, l'antécédent (dans ce cas le sujet) doit encoder la même information, c'est-à-dire que la traduction du sujet doit porter les mêmes diacritiques pour que la réduction des opérateurs lambdas se fasse.

Ce qui est important à noter ici, c'est que l'information réalisée par les affixes n'est pas représentée séparément et ensuite combinée avec une traduction du radical. Il n'y a pas de décomposition à l'intérieur du mot, processus qui n'est pas exclu a priori. On peut penser que cette façon de procéder découle de l'hypothèse selon laquelle les marques d'accord sont des affixes mais notons que les clitiques ne sont pas incorporés dans ces mêmes traductions. Les clitiques, à l'encontre des marques d'accord et malgré le fait qu'ils sont, selon Lapointe, un type d'accord, ont leurs propres traductions qui se combinent avec celles des verbes :

(49) a. $\tau(\text{je}) = \lambda p[\lambda x_i\ [p](s)]$

b. $\tau(\text{tu}) = \lambda p[\lambda x_i\ [p](h)]$

c. $\tau(\text{il}) = \lambda p[\lambda x_i\ [p](q_j)]$

d. $\tau(\text{nous}) = \lambda p\ [\lambda x_i\ [p]\ (\bar{s})\ ]$

e. $\tau(\text{vous}) = \lambda p\ [\lambda x_i\ [p]\ (\bar{h})\ ]$

f. $\tau(\text{ils}) = \lambda p\ [\lambda x_i\ [p]\ (\bar{q}_j)\ ]$

a'. $\tau(\text{me}) = \begin{Bmatrix} \lambda p\ [\lambda z_i\ [p]\ (s)\ ] \\ \lambda p\ [\lambda y_i\ [p]\ (s)\ ] \end{Bmatrix}$

b'. $\tau(\text{te}) = \begin{Bmatrix} \lambda p\ [\lambda z_i\ [p]\ (h)\ ] \\ \lambda p\ [\lambda(y_i)[p]\ (h\ )\ ] \end{Bmatrix}$

c'. $\tau(\text{se}) = \lambda p\ [\lambda(\bar{z}_i)[p]\ (\overleftrightarrow{x}_i)\ ]$
$\lambda p\ [\lambda(\bar{y}_i)\ [p]\ (\overleftrightarrow{x}_i)\ ]$
etc.

a''. $\tau(\text{le}) = \lambda p\ [\lambda y_i\ [p]\ (q_j)\ ]$

b''. $\tau(\text{les}) = \lambda p\ [\lambda \bar{y}_i\ [p]\ (\bar{q}_j)\ ]$

a'''. $\tau(\text{lui}) = \lambda p\ [\lambda z_i\ [p]\ (q_j)\ ]$

b'''. $\tau(\text{leur}) = \lambda p\ [\lambda \bar{z}_i\ [p]\ (\bar{q}_j)\ ]$

Les clitiques ressemblent donc aux pronoms dans la mesure où (i) ils possèdent des traductions indépendantes, (ii) ces traductions suivent le patron général de combinaison des traductions des catégories syntagmatiques. Il serait plus cohérent, à notre avis, étant donné l'hypothèse morphologique que Lapointe veut défendre, de présenter les traductions des clitiques de la même façon que les traductions des marques d'accord, i.e. comme des modifications aux traductions des radicaux des verbes. Ainsi la traduction du verbe inclura les constantes correspondantes aux clitiques; elles feront

partie intégrante du sens du verbe.

L'effet de la combinaison des traductions des clitiques et des verbes est de substituer une constante discursive ( *a* représentant le locuteur, *h* représentant l'interlocuteur et *q* représentant une troisième personne) à la variable du prédicat. A la différence des traductions de NP, les réductions d'opérateurs lambdas ne laissent pas ici d'opérateurs de nomination liant la variable. La constante est présente directement dans la traduction du verbe. Notons aussi que les constantes discursives se substituent directement à tout type de variable. Donc ces formes ne sont pas sujettes à la contrainte générale qui empêche la substitution d'une variable d'un type à une variable d'un autre type. Un exemple d'une dérivation complète de clitique et verbe est donnée ci-dessous :

(50) a. Il parle.

b. $\tau(il) = \lambda p\ [\lambda x_1\ [p]\ (q_2)]$

c. $\tau(V) = \mathit{Parle}'\ (z_1)(^3x_1)$

d. $\tau(il\ parle) = \lambda p\ [\lambda^3 x_1\ [p]\ (q_2)]\ (Parle'\ (z_1)\ (^3x_1))$

$$= \lambda^3 x_1\ [Parle'\ (z_1)(^3x_1)]\ (q_2)$$

$$= \mathit{Parle}'\ (z_1)(q_2)$$

Nous avons vu ci-dessus plusieurs arguments nous amenant à rejeter l'hypothèse morphologique. Il faut dire, toutefois, que les traductions des clitiques semblent se motiver indépendamment de cette hypothèse. Il est évident qu'on peut facilement adapter ces dérivations aux besoins de l'hypothèse V', la seule modification à faire étant la généralisation de la

traduction en (50d) à la catégorie V' (e.g. $\tau(V') = [\tau(CL,V)]$). On peut toutefois demander pourquoi ce type de dérivation sera supérieur à un autre où le clitique est représenté sous la forme d'une constante liant la variable du verbe à la manière des pronoms forts. L'avantage d'une telle approche, c'est qu'elle nous permet de donner une analyse uniforme de tous les éléments référentiels (qu'ils soient clitique, pronom fort ou NP lexical). Le désavantage en est qu'elle enlève du modèle le mécanisme nécessaire pour rendre compte du redoublement. Nous analyserons maintenant la solution que Lapointe (1980) propose au problème du redoublement.

## 3.3 Les compléments doublés : une analyse "à Lapointe"

Pour rendre compte des phrases espagnoles redoublées, Lapointe propose de donner deux traductions différentes aux clitiques impliqués. Dans une des traductions une constante discursive se substitue à la variable du prédicat (exactement comme pour les clitiques ci-dessus) tandis que dans l'autre une variable spécifiée pour le trait [+animé] se substitue à une variable spécifiée pour le trait [-animé]. Les clitiques animés et inanimés constituent une sous-classe des clitiques de la troisième personne (ils sont représentés par les chiffres 4 et 5, e.g. ${}^{4}v$, ${}^{5}v$). On voit en (51) les traductions que Lapointe propose pour les verbes *conozco* 'je connais' et *habla* 'je parle' :

(51) a. conozco - *Conozco'* $(y_1)(x_1)$

b. lo + conozco - *Conozco'* $(q_j)(x_1)$

c. Habla - *Habla'* $({}^{5}z_1)(x_1)$

d. le + habla$_1$ - *Habla'* $(q_j)(x_i)$
e. le + habla$_2$ - *Habla'* $(^4z_i)(x_i)$

La traduction en (51a) apparaîtra lorsque le verbe a un complément nominal, celle en (51b), évidemment, est la traduction d'une séquence clitique et verbe (sans redoublement). La traduction en (51c) est comme (31a), celle en (51d) est comme (51b) et celle en (51e) apparaît lorsque le clitique est redoublé. L'effet de la traduction du clitique est de substituer une variable animée à la variable inanimée du verbe au lieu de lui substituer une constante. Autrement la variable n'est pas encore liée. Vraisemblablement, on se servira de traductions semblables pour rendre compte du redoublement en français.

Il y a toutefois plusieurs commentaires à faire à propos de cette solution. D'abord, notons que Lapointe incorpore directement dans la traduction des clitiques des restrictions sélectionnelles du verbe *hablar*. Ceci pour rendre compte du fait qu'un objet direct peut redoubler uniquement s'il est animé et spécifique (ces exemples sont tirés de Jaeggli (1980)) :

(52) a. Lo vimos a Guille.
'Nous l'avons vu Guille.'
b. *La vimos la casa de Mafalda.
'Nous l'avons vu la tête de Mafalda.'

Donc, pour rendre compte de cette contrainte essentiellement sémantique, Lapointe se voit obligé d'introduire une distinction morphosyntaxique parmi

les clitiques objet direct. La motivation de cette distinction n'est pas évidente. D'abord, il n'y a pas de contrainte absolue contre des compléments redoublés inanimés. Ainsi on trouve des datifs inanimés redoublés (voir, par exemple, les cas de possession inaliénable). Il n'y a pas non plus de contrainte portant sur le verbe *hablar* le limitent à des compléments inanimés. Il est peut-être plus normal de parler à des choses animées mais il n'est pas exclu qu'on adresse la parole à des objets inanimés. La spécification du verbe *habla* en (51c) dit, en effet, que le verbe est limité à des compléments inanimés, ce qui est clairement faux. Le changement effectué lors de l'incorporation de la traduction du clitique fait en sorte que le complément du verbe est toujours animé, ce qui est également faux comme on peut le voir en (53) :

(53) Les habla a mis rositas.
'Je leur parle à mes roses.'

Si l'on corrige ces traductions en enlevant les diacritiques 4 et 5, on observe que le changement effectué par la traduction du clitique doublé est de remplacer une variable du type *s* par une variable du type *s*. Autrement dit, on ne change rien du tout! On peut se demander alors pourquoi on ne traduit pas le clitique par *e* ou *nul* puisque l'effet de la traduction (51e) est d'éliminer le clitique de la RL finale. La réponse est que si on permet au clitique de se traduire par *nul* on doit toutefois trouver un moyen d'empêcher des séquences comme **Lo habla a mis rositas*. Le clitique et le complément doivent partager le même genre, ils ont le même nombre, la même personne, ils sont définis ou indéfinis ensemble, [-WH] (en français du moins) ensemble, etc.

On voit donc que l'analyse de Lapointe n'est pas particulièrement motivée mais qu'elle a l'avantage d'accomplir la tâche requise. Y a-t-il d'autres solutions possibles? La logique interne à la solution de Lapointe est que les clitiques sont des marques d'accord mais si nous traitons les clitiques comme des éléments référentiels (comme nous voulons le faire), on peut motiver la correspondance entre le clitique et le complément en termes d'une coréférentialité stricte et nécessaire. Les compléments partagent les mêmes traits morphosyntaxiques parce qu'ils réfèrent au même objet. On peut ainsi voir le problème du redoublement en termes purement interprétatifs. Nous allons examiner la justification d'une telle approche dans la section suivante.

## 4. LES COMPLÉMENTS DOUBLÉS : UNE ANALYSE AU POINT

Nous avons vu qu'il y a deux types de redoublement en français. Il y a un redoublement du sujet en français standard et un redoublement des compléments en français vernaculaire. Nous allons montrer dans cette section que les deux types de redoublement n'ont pas les mêmes propriétés, le deuxième étant contraint de manière sémantique. Nous allons conclure qu'une analyse comme celle de Lapointe, qui porte surtout sur l'identité formelle des compléments, est motivée pour le redoublement des sujets. Ce type de redoublement n'est pas, semble-t-il, contraint sémantiquement. Pour le redoublement des compléments, il faut avoir recours à un autre type de solution.

4.1 Il y a certaines contraintes qui limitent l'apparition des clitiques avec des compléments quantifiés. Ainsi nous trouvons (54a-b) mais pas

(54c-f) :

(54) a. Je leur ai dit 'Bonjour' à tous ces gens hier.

b. J'en ai fait {quelques / des} cartes pour toi.

c. *Je lui ai dit 'Bonjour' à quelqu'un hier.

d. *Je ne lui ai jamais menti à personne jusqu'à présent.

e. *Je les ai fait quelques cartes pour toi.

f. *J'en$_i$ ai dit 'Bonjour' à quelques-uns$_i$.

g. J'en$_i$ ai vu quelques-uns$_i$.

L'acceptabilité de (54a-b) indique qu'il n'y a pas de contrainte contre des compléments quantifiés redoublés. L'inacceptabilité des autres phrases nous montre toutefois, que lorsque le complément est indéfini, le clitique doit l'être également. Inversement, lorsque le complément est défini, le clitique doit être défini. Lorsque le complément est datif, le clitique doit être datif et puisqu'il n'y a pas de clitique datif indéfini, il n'y a pas de compléments redoublés datifs indéfinis. Pour rendre compte de ces faits, suivant encore l'hypothèse de Lapointe, il faudrait postuler un diacritique pour marquer les compléments [± défini] (et aussi, rappelons le, [± WH]). Notons, toutefois, que cet aspect du sens du NP est déjà représenté par les quantificatuers $\exists$, $\exists!$ et $\forall$. Si on répète cette information par l'emploi d'un diacritique sur la variable, on introduit une redondance immotivée dans le système. Si l'on ne se sert pas de diacritiques, on doit proposer un deuxième mécanisme pour faire correspondre le clitique et le quantificateur du NP.

Il y a encore d'autres problèmes. On a vu qu'une suite comme *quelques cartes* correspond au niveau profond à *quelques de cartes*. Le complément en (54b) correspond à une variable *y* puisqu'il est l'objet direct mais le clitique correspond à une variable *w* puisqu'il est un clitique pro-PP. Le clitique *en* est interprété comme référant aux mêmes objets que le NP *quelques cartes*. La façon de traduire le clitique afin de permettre la substitution d'une variable *y* à une variable *w* n'est toutefois pas évidente. Ce type de substitution est en principe exclu.

Notons que tous les types de redoublement ne sont pas contraints de cette façon. Ainsi, Morin (1979c) démontre que le clitique sujet et le marqueur variable *t-il* n'ont pas la même distribution par rapport à des antécédents indéfinis. D'abord il observe que les NP indéfinis *personne* et *rien* sont non-référentiels dans le discours puisqu'ils ne peuvent pas y introduire un référent.

(55) a. *$Rien_i$ n'est tombé. $C_i$'est resté en place.

b. *$Personne_i$ n'est venu. $Il_i$ voulait que je l'aide.

(à comparer avec *Quelqu'un$_i$ est rentré. Il$_i$ devait avoir les pieds mouillés.*)

Toutefois, ces NP peuvent introduire un référent si l'antécédent est le sujet d'une phrase et l'élément anaphorique est l'objet d'une autre :

(56) a. $Rien_i$ ne m'a assez tenté pour que je $l_i$'achète.

b. $Personne_i$ ne m'a demandé de $l_i$'aider.

c. *Rien$_i$ n'était assez cher pour que ce$_i$ soit refusé.

d. Personne$_i$ ne m'a dit ce qu'il$_i$ avait l'intention de faire.

Notons qu'on ne peut pas détacher *personne* ou *rien:*

(57) a. *Personne$_i$, il$_i$ n'était parti.

b. *Rien$_i$, il$_i$ ne vous a frappé.

Néanmoins, ces NP peuvent être les antécédents du marqueur variable *t-il:*

(58) a. Rien ne vous a-t-il frappé?

b. Personne n'est-il venu?

Morin en conclut que le clitique *il* dans ce marqueur n'est pas référentiel. Il suffit à nos besoins de dire qu'il n'y a pas de correspondance entre le clitique défini et le NP indéfini, ce qui fait ressembler plus à l'accord ce type de redoublement. Il nous semble qu'il soit possible d'en rendre compte par les mécanismes proposés par Lapointe puisque ceci ne nécessite pas la postulation de diacritiques non-motivés.

Notons que les clitiques objets directs et indirects manifestent les mêmes propriétés que les clitiques sujet.

(59) a. *Il le lui$_i$ a pas dit à personne$_i$.

b. *Il le$_i$ lui a pas rien$_i$ donné.

On peut toujours dire que l'agrammaticalité de ces phrases découle du manque de correspondance entre le clitique qui porte le trait [+défini] et l'antécédent qui est indéfini. Ainsi (59) sera exclu pour les mêmes

raisons que les phrases (54c-f). Ceci laisse inexpliquées les différences entre le redoublement du sujet dans le français standard et le redoublement des compléments en français vernaculaire. On peut dire de (59) que l'agrammaticalité des phrases montrent que les clitiques dans cette construction sont référentiels, généralisant ainsi l'argument de Morin. Si ces clitiques sont référentiels (donc interprétés sémantiquement), il est plus naturel de les analyser comme les clitiques ordinaires et d'établir une relation sémantique entre le clitique et le complément.

Rappellons ce que nous avons découvert jusqu'ici. Nous avons vu que les traductions de clitiques redoublés proposées par Lapointe effacent de la RL toute évidence du clitique. Néanmoins, il introduit sur les variables des diacritiques qui semblent plus sémantiques que morphosyntaxiques. A la limite, on peut imaginer une analyse où l'on fournit une spécification sémantique complète du clitique. On pourrait alors modifier les traductions pour incorporer n'importe quelle contrainte sémantique régissant le redoublement. Cette approche est évidemment très puissante mais, ce qui est plus important, elle ne capte pas l'idée que le clitique est interprété. Pour qu'il soit interprété, il faut qu'il ait une traduction et que cette traduction soit encore visible dans la RL finale. Si les deux compléments sont présents dans la RL, il est difficile de voir comment on peut éviter une violation des contraintes sur la bonne formation des RL. Il y a deux façons de contourner ces difficultés : on peut affaiblir les contraintes afin de permettre des opérateurs lambdas non-réduits dans certaines circonstances, laissant à la composante interprétative le soin d'établir l'identité entre les éléments impliqués.

C'est là la solution 'non-solution' : on se débarrasse du problème au lieu de le résoudre. On peut, par contre, établir l'identité dans la traduction du clitique ou encore dans celle du complément. Nous examinerons ces deux possibilités maintenant.

On pourrait en principe établir une équivalence entre les compléments et les clitiques en assignant aux premiers la même variable que celle des clitiques. On peut rejeter cette approche d'abord parce qu'il faudrait modifier les PDA de façon à leur permettre d'opérer par dessus une variable, ensuite parce qu'une telle solution aurait la conséquence bizarre que le clitique serait l'antécédent du complément. En plus, elle suggère que c'est la nature logique du complément qui détermine qu'on peut avoir ou non du redoublement. Or nous avons vu que le redoublement n'existe que dans la présence des clitiques. Il semble donc que ce sont ceux-ci qui permettent, par leur structure logique, le redoublement. Il faut donc modifier les traductions des clitiques afin d'éviter les problèmes techniques mentionnés ci-dessus.

Nous avons présumé jusqu'ici que la traduction du clitique se combinait avec la traduction du verbe avant que le résultat de cette opération se combine avec les traductions des compléments. Notons, toutefois, que si les clitiques et les compléments sont engendrés tous sous V', on peut combiner les traductions du verbe et les compléments et ensuite appliquer les traductions des clitiques. Dans ce cas, les variables du prédicat seront liées par les compléments. On peut par la suite appliquer une traduction comme celle en (60) pour établir l'équivalence entre l'objet désigné par le clitique et celui désigné par le complément :

(60) $\tau(\text{les}) = \lambda p \, [(\exists! \bar{y}_1), \lambda \bar{y}_{1-1} \, [p] \, (\bar{y}_1) \rightarrow \bar{y}_1 = \bar{y}_{1-1}]$

Cette traduction diffère de celle en (67) de plusieurs façons. D'abord, elle dépend de l'application de la traduction du complément. Ainsi, au lieu de substituer sa variable à la variable minimale du prédicat, elle substitue sa variable à la dernière variable du même type liant le verbe. Il y a donc un antécédent. Ensuite, on dit qu'il y a un objet unique qui correspond à l'objet direct du verbe et que cet objet est le même objet que celui désigné par le complément. Le clitique et le complément partageront ainsi les mêmes propriétés sémantiques. Notons que cette traduction implique : (i) qu'il y a un seul argument qui lie la variable du prédicat en conformité avec les contraintes de bonne formation des RL; (ii) que l'argument qui lie le prédicat est le clitique et qu'il constitue l'objet direct; (iii) que cet argument est nécessairement dans la même RL, un argument du même type doit être le complément NP objet direct pour recevoir la variable requise (par l'opération normale des PDA). Notons aussi qu'il y a un parallélisme évident avec la dislocation (voir la note 19).

## 5. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Nous avons commencé ce travail en reprenant l'hypothèse voulant qu'il y ait une relation historique entre la dislocation et le redoublement d'une part et le redoublement et l'accord d'autre part. Nous avons vu cependant que le redoublement semble s'être développé indépendamment de la dislocation. On trouve surtout la dislocation dans les pronoms forts et les NP coréférentiels au sujet en français vernaculaire mais

on n'y trouve pas de redoublement du sujet. On ne trouve pas fréquemment la dislocation de NP et de PP coréférentiels aux objets directs mais le redoublement des compléments existe incontestablement dans cette variété. L'hypothèse en question n'explique pas non plus pourquoi le seul type de redoublement que l'on trouve dans le français standard (où la dislocation n'est pas fréquente) est le redoublement du sujet. Les différences entre les deux variétés restent inexpliquées.

Nous avons vu aussi que le redoublement se distingue de l'accord dans la mesure où les clitiques et les marques d'accord ont une distribution différente. Nous avons vu que l'hypothèse morphologique des clitiques n'est pas valable parce qu'elle est fondée sur une présupposition fausse (i.e. que les clitiques doivent être dominés par V) et parce qu'elle ne permet pas de différencier les clitiques des formes préfixées en français québécois. Ayant remis en question la dérivation morphologique, nous avons dû renoncer à un traitement du redoublement en termes d'accord en faveur d'une analyse qui traite les clitiques comme des éléments référentiels. Cette approche est appuyée par les différences observées entre le redoublement des compléments et le redoublement du sujet. Finalement nous avons vu que le redoublement en français vernaculaire ressemble beaucoup au redoublement en espagnol. Il y a sans doute une explication historique à ces ressemblances, mais il reste à la trouver!

## Notes

* Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour avoir bien voulu discuter de divers aspects de cet article avec nous : Jonathan Kaye, Claire Lefebvre, Yves-Charles Morin et Pieter Muysken. Nous en demeurons néanmoins entièrement responsable de son contenu. Nous aimerions remercier aussi Clau Desautels du travail de laboratoire qu'elle a effectué pour nous. Cette recherche a été menée à l'intérieur d'un projet sur le français du Centre-Sud de Montréal, subventionné par le F.C.A.C.

1. Morin (1979) démontre que le redoublement du sujet existe en français standard sous la forme du marqueur variable *t-il* :

   (i) Loulou va-t-elle venir?

   Il démontre que les phrases comme (i) ne sont pas dérivées à partir de dislocations. Notons que le marqueur variable n'apparaît pas en français vernaculaire où il est remplacé par le marqueur invariable *ti/tu*.

2. Jonathan Kaye (communication personnelle) a suggéré que le facteur à retenir n'est pas la présence obligatoire d'une pause mais la possibilité d'en avoir une entre le constituant détaché et le reste de la phrase. La dislocation se caractérisera donc par la présence d'une pause virtuelle. Notons, toutefois, que ce critère ne discriminera pas entre les phrases de (1) et de (2) à moins qu'il soit impossible de faire une pause entre

le sujet et le verbe ou entre le verbe et ses compléments. Il n'est pas évident que ceci soit le cas. Notons qu'il ne va pas de soi que la pause virtuelle nous renseigne uniquement sur la structure syntaxique. Une analyse, par exemple, du marqueur *là* qui apparaît dans les mêmes contextes que la pause, montre que *là* apparaît non seulement en fin et en début de phrase mais aussi entre les frontières de phrase (voir Pupier et Poitras (1975)) :

(i) a. Le grand barda là, tu sais, quand il y en a un qui a sauté par dessus la chaise. (41016624)

b. Je l'haïssais cette école là moi. (41016740)

c. Puis il y a le centre Claude Robillard où est-ce qu'il y a eu les Olympiques là. (41016808)

d. Là tu vas voir toutes les lumières s'en aller. (41016900)

e. Je vais donner le livre rouge là à ma petite soeur.

f. Je vais lui donner le livre rouge là demain.

g. Le consommateur vraiment averti là n'irait pas signer un contrat sans l'avoir lu.

(sur la signification des chiffres suivant les exemples (i a-d), voir note 3)

On peut rendre compte de la distribution de *là*, et de la pause virtuelle, si l'on fait l'hypothèse que *là* apparait à la fin des syntagmes prosodiques (voir Selkirk (à paraître) sur cette notion). Il ne sépare donc pas des constituants syntaxiques mais des constituants prosodiques.

3. Les exemples suivis de chiffres sont tirés du corpus du français du Centre-Sud de Lefebvre et Drapeau. Les chiffres sont employés pour indiquer le locuteur et la localisation de la phrase en question dans les transcriptions. Nous avons employé deux codes différents. Un chiffre unique

(e.g. 37016126) indique que la phrase est tirée du lexique. Un ensemble de trois chiffres (e.g. (7:2:100)) indique que la phrase est tirée directement des bobines. Dans ce cas, le premier numéro correspond à la personne interviewée, le deuxième indique le côté de la bobine et le troisième le piétage. Les exemples sans chiffres illustrent des jugements de grammaticalité de différents informateurs parlant le français montréalais.

4. Notons que l'analyse transformationnelle de la dislocation prédit que deux niveaux sont pertinents pour l'assignation de fonctions. Le NP *Jean* correspond au sujet profond. On est alors obligé de rejeter (8a) parce que le sujet superficiel est absent.

5. La phrase (11d) peut paraître comme une violation de la sous-catégorisation du verbe *donner* qui prend normalement un objet direct. Morin (1978) observe, cependant, que le clitique objet direct est optionnel lorsqu'il est suivi d'un clitique datif. Nous présumons que la phrase, à la structure -S, correspond à *Tu le lui a donné à elle*.

6. On peut argumenter que (17) est exclu parce que les pronoms en question ne peuvent pas apparaître seuls en position sujet (comparez *Lui est parti*). Ceci revient à dire que l'accord est obligatoire lorsque le sujet pronominal est [-3$^{e}$ personne]. Notons que ces pronoms sont exclus de la position sujet en français standard où il n'y a pas de redoublement du sujet de ce type. On peut alors généraliser cette contrainte au français vernaculaire. Il est aussi possible de ré-analyser les cas comme *Lui est parti* comme un type d'effacement de clitique (voir Carroll (1981). Dans ce cas, on exclut tous les pronoms de la position sujet.

7. Il y a peu de processus affectant le NP sujet qui nous aideraient à faire un choix entre les deux analyses possibles. Des processus tels l'inversion du sujet (voir (ia)) ou l'inversion stylistique (voir (ib)) relèvent d'un style soutenu où le redoublement du sujet n'apparaîtra pas (voir Lefebvre (ce volume) pour une discussion de ces processus) :

(i) a. Comment va Walter? (24:1:47)

b. Sont priées de se présenter au bureau toutes les personnes désirant signer la pétition.

D'autre part, les règles ne sont simplement pas pertinentes. Prenons le cas de la règle du mouvement WH. Il est vrai qu'on trouve des phrases comme celles en (ii) où l'on peut penser que le clitique est coréférentiel à un mot WH déplacé de la position sujet et effacé du COMP par l'effacement libre dans le COMP :

(ii) a. Il y en a une qu'elle m'a tiré sur mon capuchon. (3:1:485)

b. C'était tout le temps nous-autres, là, tu sais, qu'on avait fait ça. (12:1:217)

Pour que cette hypothèse soit valable, il faut que l'élément anaphorique soit toujours un clitique. Dans le cas contraire, on doit admettre que la véritable relation exprimée en (ii) est la coréférence entre le clitique et la tête de la relative. La condition nécessaire est contredite par les exemples suivants :

(iii) a. Une boîte, je veux dire, qu'il va avoir n'importe quoi dedans. (20:2:144)

b. J'aimerais bien mieux travailler qu'avoir de l'assurance-chômage qu'on a de la misère à arriver avec ça. (20:1:1157)

Elle est aussi contredite par les exemples suivants tirés de Lefebvre et Fournier (1978) :

(iv) a. J'ai une de mes amies que je suis amie avec elle depuis l'âge de onze ans.

b. C'est un petit gars que n'importe qui s'adapte à lui.

c. Ceux que j'ai du respect pour eux-autres.

(tous ces exemples viennent du corpus Sankoff et Cedergren du français montréalais)

On voit donc que ce type de relativisation implique l'anaphore plutôt que le mouvement WH (voir Bouchard (ce volume)).

8. L'argument de la simplicité n'est valable que si le redoublement du sujet n'est pas indépendamment motivé. Or, on sait qu'il existe en français standard (voir la note 1). Rappelons, toutefois, que ce type de redoublement ne fait pas partie du français vernaculaire. Inversement les phrases de (16) sont agrammaticales en français standard (avec l'interprétation voulue). On peut difficilement parler de généralisation du processus pour justifier une analyse de (16) en termes de redoublement.

9. Nous n'avons pas d'explication pour cette asymétrie. Elle n'affecte pas notre argument dans la mesure où l'extraposition du complément redoublé est toujours possible.

10. On trouve des phrases comme (i) en français standard :

(i) a. Je l'ai vu Fifi.

b. Je l'ai vu elle.

Ronat (1979) argumente que (ib) est dérivé dans la base, le pronom apparaissant dans une position post-verbale. Notons, toutefois, qu'elle analyse (ia) comme une dislocation. Le redoublement des compléments en français vernaculaire n'est pas limité aux pronoms. Notons que les éléments analysés par Ronat ne sont pas comparables au redoublement dans la mesure où ils ne correspondent pas toujours à un objet direct. Ainsi, à côté des exemples en (ii), Ronat donne ceux de (iii):

(ii) a. Je l'ai invité *lui*.

b. Je la vois *elle* tous les jours à midi.

c. Julie va l'envoyer *lui* chercher des bonbons pour Sophie.

(iii) a. Il viendra *lui*.

b. Il m'aime *lui*.

Le pronom peut apparaître dans une position autre que celle de l'objet direct :

(iv) Julie l'a *lui* rencontré avant-hier.

Ces cas sont ainsi très différents du redoublement.

11. Lapointe dit plus précisément de l'accord et de la cliticisation (Lapointe (1980 : 232)) :

> There are several sorts of constructions appearing in natural languages which can reasonably be included under the general heading of verb agreement. Perhaps the most common is the "person/number agreement" of traditional grammars in which morphological forms of verbs (frequently the same ones which are used to convey tense and modal information) can only occur with subjects of the appropriate person and number.
>
> A second type involves clitic (or weak form) pronouns which occur in many languages attached to verbs...

Un troisième type d'accord implique des marqueurs du sujet et de l'objet direct. Notons que dans le cas de l'accord en personne et en nombre et aussi dans le cas des marqueurs du sujet et de l'objet, l'affixe s'accorde avec un autre élément de la phrase. Le clitique, par contre, ne 's'accorde' avec un autre constituant que dans le cas du redoublement et dans le cas de la coréférence. Le comportement des clitiques dans ce deuxième cas ne nous paraît pas plus une question d'accord que la coréférence entre un pronom fort et un autre NP. Nous soupçonnons donc que la seule justification de cette généralisation est l'hypothèse que les clitiques sont dominés par V et l'hypothèse concernant le changement diachronique. A propos de cette dernière, Lapointe dit (Lapointe (1980 : 234)) :

> ...it is possible to give a unified account of V-agreement facts which involves (a) the morphological generation of all clitics and tense markers, and (b) the use of lexical translations for Vs bearing these affixes which include the same sort of logical elements which appear in the translations of freely-occurring pronouns. In the process, we shall see that person/number markers can profitably be analysed as fossilized clitics which have been left over as a residue of once productive processes from previous states of the language.

Quelques remarques sont justifiées ici. Premièrement, quoiqu'il soit possible que les marques d'accord de personne et nombre aient des réali-

sations irrégulières en français, ce n'est pas le cas que ce type d'accord soit, de façon générale, 'non-productif'. Il faut donc qu'on interprète avec soin les remarques de Lapointe concernant la nature 'résiduelle' de l'accord. Qu'est-ce que, par exemple, la fossilisation dont il parle? A quel niveau (syntaxique, morphologique ou logique) opère-t-elle? Si les clitiques sont des affixes, il faut conclure que la cliticisation implique des processus productifs de formation de mots tandis que l'accord implique des processus improductifs. La productivité de l'affixation, cependant, n'expliquera pas les différences entre les clitiques et les marques d'accord. Il faut que la fossilisation représente des changements au niveau des représentations logiques (RL), soit des changements affectant les traductions des clitiques (voir ci-dessous) ou la manière avec laquelle les traductions se combinent. Lapointe exclut lui-même la possibilité que la fossilisation impliquerait qu'on doive changer les types d'éléments dans les traductions. Il souligne qu'on se sert des mêmes types d'éléments pour traduire les marques d'accord et les pronoms. On est amené à la conclusion que les changements portent sur la manière avec laquelle les traductions se combinent. La raison pour laquelle un enfant serait amené à changer la structure interne d'une RL n'est pas évidente à priori. Notons que toute différence entre les pronoms et les clitiques s'explique immédiatement par l'hypothèse que les clitiques sont morphologisés puisque la forme des traductions dépend en partie de leur statut syntaxique. Le recours à ce même type d'argument est exclu pour expliquer les différences entre les clitiques et les marques d'accord si ceux-ci sont tous deux des affixes.

12. Morin (n.d.) donne en fait d'autres arguments pour rejeter l'analyse de Kayne (1975).

13. Il ne faut pas confondre l'utilisation de ces termes de Lapointe avec celle voulant que les catégories majeures soient les catégories qui projettent de la structure (et sont ainsi des affixes, voir Hoekstra, van der Hulst et Moorgat (1980) sur ce deuxième emploi des termes en question). La terminologie de Lapointe reflète, semble-t-il, une orientation sémantique, les catégories dites majeures étant celles qui déterminent le sens du mot.

14. On peut, en principe, interpréter les règles de formation de mot un peu comme des contextes d'insertion de morphèmes exactement comme des contextes de sous-catégorisation contrôlent l'insertion au niveau du mot. Les participes passés ne seront pas 'sous-catégorisés' par des clitiques (pour une discussion des principes sous-tendant une telle vision de la morphologie, voir Williams (1981) et Hoekstra, van der Hulst et Moorgat (1980)). Les traits [-fini], [+passé] de la tête de la catégorie lexicale seront employés pour empêcher l'insertion de clitiques, peut-être sous la forme de filtre. Ainsi on peut spécifier dans l'entrée lexicale de chaque clitique qu'il se trouve dans le contexte :

$$\underline{\qquad} \begin{bmatrix} +V \\ -N \\ \alpha \text{fini} \\ \beta \text{passé} \end{bmatrix} \quad \text{et que les contextes} \quad * \underline{\qquad} \begin{bmatrix} +V \\ -N \\ -\text{fini} \\ +\text{passé} \end{bmatrix}$$

sont exclus. Une telle solution nous oblige à assigner une structure

interne à la séquence clitique-verbe puisque le contexte immédiat d'insertion de la plupart des clitiques n'est pas le verbe mais un autre clitique. La sous-catégorisation est locale et nous ne voulons pas déformer sa nature en permettant des variables dans les contextes d'insertion. On peut contrer ce problème en faisant l'hypothèse que la structure du verbe n'est pas celle représentée par les règles (39) ou (41) mais la suivante :

(i)

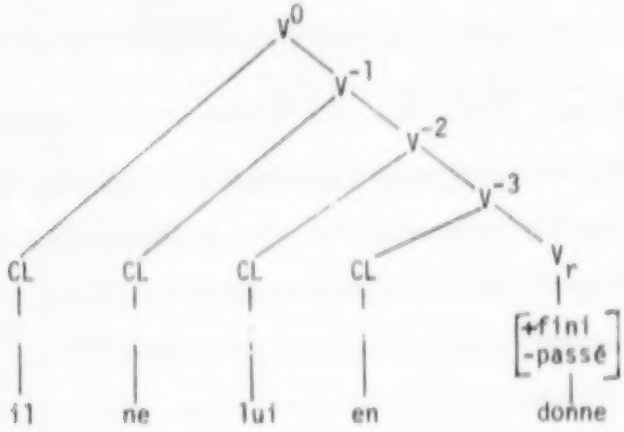


La règle de formation de verbe ressemblera alors à (ii), les traits pertinents étant projetés jusqu'à l'expansion maximale de V :

(ii) $\underset{\begin{bmatrix}\alpha \text{fini} \\ \beta \text{passé}\end{bmatrix}}{V^n} \longrightarrow (CL)\ V^{n-1}$

Condition : $n \leq 0$

Le problème avec cette approche est, bien entendu, la spécification de l'ordre des clitiques; problème que Lapointe a réglé en le fixant dans la règle de formation de verbe. Si on adopte une règle comme (ii), on doit postuler un filtre pour empêcher les séquences de cli-

tique et participe passé et l'on doit également postuler un filtre pour empêcher tout ordre de clitique autre que celui donné en (41).

15. Nous avons modifié la forme des traductions des verbes pour représenter directement le fait que les arguments *x* sont 'externes'. Lapointe emploie la notation traditionnelle qui met en relief l'aspect relationnel de la structure logique des arguments du verbe, e.g. $Achète'(y_i)(x_i) = Achète'(x_i, y_i)$. Le changement effectué est mineur et ne modifie pas le fonctionnement du système.

16. Il faut faire certaines modifications dans ces règles pour les adapter au français. Ainsi la règle syntagmatique qui ré-écrit N' doit permettre à l'adjectif de suivre la tête lexicale. Les règles de réécriture qui nous donnent les projections de V doivent être modifiées afin de permettre la dérivation des clitiques. Nous proposons les règles suivantes :

(i) a. VP → V' (V') (NP)(PP*)

b. $V' \rightarrow (suj)(nég)(\left\{\begin{matrix}(réfl)(3\ od)\\(3\ od)(3\ oi)\end{matrix}\right\})\ V\ (NP)(PP)$

Elles auront les traductions suivantes :

(ii) a. $\tau(VP) = \tau(PP, NP, V', V')$

b. $\tau(V') = \tau(NP, PP, CL^*, V, S')$

17. Afin de donner une idée d'une dérivation complète, nous offrons de nouveau l'exemple *Loulou marche*.

(i) a. $\tau(V) =$ *Marche'* $(x_1)$

b. $\tau(V'') = \tau(V') = \tau(V) =$ (44a)

c. $\tau(N) = (L:u_7)$

d. $\tau(N'') =$ (44c)

e. $\tau(N''') = \lambda p[(L:u_7), \lambda u_1 [p] (u_7)]$

f. PDA (41a) appliqué à (42e) $= \lambda p[(L:x_7), \lambda x_1[p](x_7)]$

g. $\tau(S) = \lambda p [(L:x_7), \lambda x_1 [p](x_7)]$ (*Marche'* $(x_1)) =$

$(L:x_7), \lambda x_1$ [*Marche'* $(x_1)] (x_7) = (L:x_7)$ *Marche'* $(x_7)$

Cette fois-ci le résultat est bien formé. La variable du prédicat est liée par l'opérateur traduisant *Loulou* et il ne reste pas d'opérateurs lambdas dans la RL.

18. La différence entre une constante discursive et une constante ordinaire est que le référent assigné par la première varie selon le contexte.

19. En Carroll (1981) nous avons proposé qu'on traduit *Jean* dans *Il est parti, Jean* comme $\lambda p [(J:u_j), p \rightarrow u_i = u_j]$. Ceci veut dire en effet que si Jean se trouve dans l'ensemble p (qui exprime la proposition *Il est parti*) alors Jean et le référent du pronom *il* sont la même personne. La seule condition sur l'équivalence, c'est, bien sûr, que $u_i$ et $u_j$ soient des variables du même type. Il faut alors postuler une règle PDA supplémentaire qui assignera facultativement une variable $x$ à la traduction d'un NP qui se trouve dans le contexte V'' ____. La dérivation finale de la phrase sera alors :

(i) $(J:x_3)(d:x_2)$ *Parti'* $(x_2) \rightarrow x_2 = x_3$

La variable du prédicat est liée par l'opérateur $(d:x_2)$ qui représente le pronom *il*. La représentation dit en effet que si une personne (dont l'identité sera établie par le contexte) part, cette personne est Jean.

En vente chez l'Éditeur
officiel du Québec

**34-5154**
Imprimé au Québec, Canada

EDUQ 847037IB

# La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

Tome 2

**Claire Lefebvre**

Langues et sociétés

Gouvernement du Québec
**Office de la langue française**

EDUQ 8470371B

# La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

*Réalisation:*
Service des publications
Direction des communications
Office de la langue française

©Éditeur officiel du Québec, 1982
Dépôt légal – 2e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-04539-8 (éd. complète)
ISBN 2-551-04541-X (Tome 2)

# La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

Tome 2

Claire Lefebvre

Langues et sociétés

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

Ce rapport a été présenté à la Direction de la recherche et de l'évaluation de l'Office de la langue française. Ce texte n'engage que la seule responsabilité de l'auteur.

## Sommaire

*Tome 2*

*Troisième partie :*
Les catégories syntaxiques et morphosyntaxiques 11

Introduction 13
*Claire Lefebvre*

L'utilisation adverbiale des adjectifs
*Lynn Drapeau*

0. Introduction 17
1. Adjectifs ou adverbes 19
2. Questions de productivité 24
3. Contraintes de position 31
4. L'utilisation non standard des adverbes et la scolarisation 36
5. Le statut des mécanismes de conversion en morphologie 39

M'as /*tut*/ vous conter ça
*Monique Lemieux*

0. Introduction 49
1. Neutralisation morphologique 50
2. Variation syntaxique 54
3. Qu'est-ce qui varie? 63

Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 73

1. Le répertoire des mots WH en vernaculaire 76

2. Le répertoire des mots WH dans la grammaire du français vernaculaire 107

Les paradigmes *sontaient*-tu régularisés?
*Lynn Drapeau*

0. Introduction 127

1. L'emploi de *sontaient* dans le corpus Centre-Sud 128

2. L'emploi de *sontaient* dans le corpus Sankoff et Cedergren 134

3. Une régularisation paradigmatique? 136

*Quatrième partie :*
La syntaxe du discours 149

Introduction 151
*Claire Lefebvre*

Les actes de requête dans les énoncés de forme impérative et interrogative en français de Montréal
*Anne-Marie Di Sciullo*
*Madeleine St-Pierre*

0. Introduction 155

1. Théorie des actes de langage et caractérisation grammaticale 156

2. Inadéquations des représentations de la force illocutoire en structure profonde 161

3. Les propriétés des actes de requête 163

4. La force illocutoire au niveau des représentations sémantiques 172

5. Conclusion 174

Variations mélodiques dans deux types de phrases coordonnées en français de Montréal
*Louise Leblanc*

0. Introduction 177

1. Méthodologie 180

2. Analyse 183

3. Conclusion 202

Appendice 207

Les dislocations ne sont pas si populaires que ça
*Suzanne Carroll*

0. Introduction 211

1. Catégories détachées, catégories détachables 213

2. Dérivation des dislocations 221

3. Le nombre d'éléments détachés dans la phrase 233

4. Conclusion 236

Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir : *pas* explétif dans la subordonnée superlative
*William Kemp*

0. Introduction 247

1. Historique de la négation explétive dans une superlative et revue de la littérature 250

2. Description linguistique des superlatives en *pas* 253

3. Analyses 273

4. Conclusions 281

*Cinquième partie :*
Essais sur l'acquisition et l'enseignement de constructions standard en milieu populaire 295

Introduction 297
*Claire Lefebvre*

*A propos de la fille dont que je sors avec* ou l'acquisition des constructions relatives avec WH
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 301

1. Les données 302

2. L'analyse 308

3. Conclusion 314

Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais
*Marie-Marthe Roy*
*Claire Lefebvre*
*Andrée Régimbald*

0. Introduction 321

1. Les tests de production 328

2. Les tests de sensibilité aux formes de surface 339

3. Sensibilité à la valeur sociale de la variable 350

4. Conclusion 359

Acquisition des relatives et implications pédagogiques
*Colette Dubuisson*
*Louisette Emirkanian*

0. Introduction 367

1. Les données 368

2. Les programmes de français 374

3. Les grammaires 377

4. A titre de suggestion 391

Appendice 399

Le projet Centre-Sud : corpus et méthodologie
*Michèle Doran*
*Lynn Drapeau*
*Claire Lefebvre*

0. Introduction 401

1. Description générale des objectifs du projet 402

2. Caractéristiques urbaines et démographiques du Centre-Sud 404

3. La cueillette des données 410
4. Description du corpus 413
5. Traitement des données 418
6. Potentiel et limites de notre corpus 419

Références 423

Troisième partie

# *Les catégories syntaxiques et morphosyntaxiques*

## *Introduction*

Claire Lefebvre

Cette section regroupe des articles impliquant quelques catégories syntaxiques et morphosyntaxiques du français populaire qui présentent des différences avec le français standard.

Le premier article *L'utilisation adverbiale des adjectifs en français populaire* traite de l'usage d'adjectifs comme adverbes de manière comme en (a). Drapeau montre que ces adverbes déadjectivaux alternent avec les adverbes en *-ment* d'une façon répandue en français populaire. Elle argumente en faveur du statut adverbial de ces adjectifs et propose une règle qui permette de rendre compte des mécanismes de conversion d'adjectifs en adverbes. Les traitements de Jackendoff (1977) et de Lieber (1980) pour de tels phénomènes y sont discutés.

(a) Ah, c'était comique, il sacre *drôle*. (Lefebvre et Drapeau (410/168/55))

Dans *'M'as /tut/ vous conter ça'*, Lemieux compare le comportement de *tout* en français populaire à celui de *tout* en français standard. Les phrases (b) et (c) constituent des occurrences de *tout* qui sont typiques du français populaire montréalais.

(b) L'année passée c'était /tut/ moi qui les racontais ses jokes. (37-25-2-237)

(c) Il faut /tut/ tu recommences. (21-14-1-212)

Lemieux montre qu'en français populaire le quantificateur *tout*, qui n'a qu'une seule forme morphologique /tut/, ne respecte pas toutes les contraintes sur les règles, dont la contrainte des temps finis. Elle fait également ressortir le caractère adverbial de certains usages du quantificateur *tout*, comme en (d).

(d) J'ai /tut/ fait joué du disco.

Les analyses de Kayne (1975), Klein (1976) y sont discutées à la lumière des faits du français populaire montréalais.

Le troisième article porte sur une série de mots WH qui existent en français populaire mais non en français standard.

(e) /kãtɛs/ qu'on était pour avoir nos patins? (31/17.1/505)

(f) /kãsk/ elle vient?

(g) /dus/ tu t'en vas?

Dans *Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français*, Lefebvre propose une analyse en deux parties. Dans un premier temps, elle fait l'inventaire des mots WH dérivés rencontrés en français populaire , argumente en faveur du statut lexical de ces items et propose des règles qui rendent compte de leur formation. Le cadre théorique adopté est celui défini dans Chomsky (1970), Halle (1973), Jackendoff (1975) et Aronoff (1976). Dans un deuxième temps, elle discute du fonctionnement des mots WH dérivés dans la grammaire, relativement aux positions qu'ils occupent, aux phénomènes d'inversion du sujet et au statut syntaxi-

que de ces nouveaux items lexicaux. Cette partie de l'analyse est effectuée dans le cadre défini par Chomsky (1981).

Le dernier article de cette section est consacré à la formation de *sontaient*, tel qu'illustré dans le titre même de l'article : *Les paradigmes sontaient-tu régularisés?* Drapeau montre que *sontaient* provient d'un alignement du radical de l'imparfait sur la forme du radical du présent : là où le présent a une forme supplétive, à la première personne du singulier, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, l'imparfait peut avoir la même forme dans la conjugaison populaire. Drapeau montre de plus que, pour ces formes morphologiquement distinctes, les mêmes règles phonologiques et morphologiques s'appliquent dans les deux dialectes.

Tous les articles de cette section contiennent une analyse distributionnelle des formes étudiées dans le corpus Centre-Sud. Des données supplémentaires sur les mots WH se trouvent dans la première partie du livre dans l'article de Lefebvre et Maisonneuve. Il ressort de ces distributions que le degré de scolarisation exerce un rôle important sur la sélection des formes en alternance : le standard et le populaire.

# L'utilisation adverbiale des adjectifs en français populaire*

Lynn Drapeau

## 0. INTRODUCTION

Cet article porte sur l'utilisation en français populaire des adjectifs comme adverbes et plus particulièrement comme adverbes de manière. Ce processus morphologique de conversion remplace en quelque sorte la règle de suffixation de *-ment* et se situe par conséquent en variation par rapport à celle-ci comme en font foi les exemples suivants:

(1) ...répondre bête (Lefebvre et Drapeau (360/157/19))

(2) ... puis ils te répondent bêtement (Lefebvre et Drapeau (100/144))

(3) ... Ah, c'était comique, il sacre drôle (Lefebvre et Drapeau (410/168/55))

(4) ... il sacre drôlement

Les données recueillies proviennent du dépouillement de deux corpus de français montréalais : le corpus Lefebvre et Drapeau et le corpus Sankoff et Cedergren. Pour chaque corpus j'ai relevé les cas d'utilisation des adjectifs comme adverbes de manière. Les données ont été complétées par d'autres exemples entendus par l'auteur.

Le but de cet article est double : d'abord présenter le phénomène de conversion des adjectifs en adverbe. J'entends par *conversion* tout mécanisme qui change la catégorie lexicale d'un mot sans ajout d'une marque de surface particulière. La conversion a souvent été analysée comme un mécanisme d'affixation d'un morphème zéro. En second lieu, je veux replacer ce phénomène dans le cadre de la théorie morphologique actuelle. Du point de vue descriptif, je montrerai dans un premier temps que dans des phrases comme (1) et (3), l'adjectif est bel et bien utilisé comme adverbe. Après avoir montré que la conversion d'adjectifs en adverbes de manière est productive en français populaire, je replacerai ce phénomène dans le cadre d'une tendance plus générale à l'utilisation adverbiale des adjectifs en français. Il sera montré que les adverbes déadjectivaux sont soumis à des contraintes quant à la position qu'ils occupent dans la phrase et, en particulier, que les adverbes de manière de ce type sont non-transportables contrairement aux autres adverbes en *-ment*. Toujours d'un point de vue descriptif, je montrerai ensuite qu'en français de Montréal, l'utilisation des adjectifs pris comme adverbes a tendance à décroître avec la scolarisation.

A l'instar de Jackendoff (1977), j'adopterai un cadre lexico-

syntaxique où adjectifs et adverbes sont des catégories distinctes. Ceux-ci sont listés séparément dans le lexique et chacun a une entrée lexicale pleinement spécifiée (voir à ce sujet Jackendoff (1975)). J'essaierai de replacer les phénomènes de conversion dans le cadre de théories concurrentes en morphologie générative. Deux modèles distincts seront mis en parallèle : celui d'Aronoff (1976) et de Lieber (1980). J'opterai pour le modèle de Lieber et proposerai une innovation qui permette de rendre compte de façon naturelle des mécanismes de conversion.

## 1. ADJECTIFS OU ADVERBES?

Le lecteur trouvera dans ce qui suit une liste d'exemples où un adjectif est employé dans un sens adverbial.

(5) - "On s'en allait tout *croche*."

(Lefebvre et Drapeau (210/101/78))

- "On le regarde pas, on le cadre *direct* pour pas qu'on le voit."

(Lefebvre et Drapeau (240/121/59))

- "On commence à jouer puis ils jousent *rough*."

(Lefebvre et Drapeau (220/108/05))

- Il opère *légal... straight*.
- Si tu veux discuter *agressif*, moi je ne suis pas intéressée.
- Il discute *modéré* dans les réunions.
- On va pouvoir sortir de là *facile*.
- "Un gars qui vit là-dessus, il vit *pauvre* (rires), il vit vraiment pauvrement." (Sankoff et Cedergren (83-124))
- "Mais disons. Ça vient *naturel*. Ça vient tout seul."

(Sankoff et Cedergren (9-1131))

- "Voyons je comptes-tu *correct* moi là?"

  (Sankoff et Cedergren (10-437))

- "Je trouve que vous parlez *différent*..."

  (Sankoff et Cedergren (15-511))

- "... avec des écouteurs, là. Ça marche pas *électrique* ça."

  (Sankoff et Cedergren (2-423))

- "Ça se passait *tranquille*... "

  (Sankoff et Cedergren (40-77))

- "Bien c'est qu'il y a des personnes qui vivent pas *gras*."

  (Sankoff et Cedergren (117-1271))

- "Il parle e... il parle *drôle*, je sais pas moi."

  (Sankoff et Cedergren (74-348))

A première vue, deux raisonnements sont possibles : ou a) dans ces phrases les "adjectifs" sont utilisés adverbialement, ou bien b) ce sont les verbes qui, ayant modifié leur cadre de sous-catégorisation, acceptent des adjectifs comme modifieur. Je donnerai dans ce qui suit une série d'arguments qui montrent qu'il s'agit bel et bien d'adverbes et non d'adjectifs dans ces contextes et que par conséquent b est à rejeter.

Les arguments sont de deux ordres : l'un distributionnel et l'autre morphologique. Du point de vue distributionnel, les "adjectifs" en question peuvent généralement[1] être remplacés par l'adverbe en *-ment* correspondant sans qu'il en résulte un changement d'ordre sémantique dans la phrase. Les phrases (1) à (5) l'illustrent bien. Syntaxiquement, ces "adjectifs" occupent des positions d'adverbes dans le VP.

Du point de vue morphologique, l'adjectif pris adverbialement est strictement invariable comme n'importe quel autre adverbe. S'il s'agissait de véritables adjectifs, on s'attendrait en effet à ce qu'ils puissent porter les marques du genre et du nombre. Comparez les phrases (6) et (8) aux phrases fictives (7) et (9) où l'accord en genre est agrammatical.

(6) Ben, je parlais comme il faut. Je parlais plus *sérieux*.
(Sankoff et Cedergren (91-343))

(7) *Ben, elle parlait comme il faut. Elle parlait plus *sérieuse*.

(8) Elle lui a répondu *grossier*.

(9) *Elle lui a répondu *grossière*.

Morphologiquement donc, les "adverbes" qui nous intéressent ont la forme de surface d'un adjectif non-marqué.

Grundt (1972) parle d'une tendance en français populaire à utiliser l'adjectif invarié quand celui-ci est en position post-verbale (par exemple : *Rendre fou toute bête saine*). On ne retrouve pas cette tendance en français populaire de Montréal où, bien au contraire, certains adverbes sont réanalysés comme adjectifs et accordés au féminin là où le standard utilise un adverbe invariable comme dans les exemples de (10).

(10) a. Les hirondelles volent basses.
b. Les avions volent hautes.

Il faut donc distinguer clairement entre les cas d'invariabilité

proprement dite de l'adjectif et les cas de conversion d'un adjectif en adverbe. Mentionnons cependant qu'il n'est pas exclu qu'à l'occasion certains verbes changent leur cadre de sous-catégorisation[2] pour accueillir des adjectifs comme modifieurs comme en (11). De tels cas sont sporadiques et ne correspondent pas à notre avis à une tendance productive.

(11) Elle sent bonne.[3]
Elle s'habille vieille, ancienne.

Les exemples de (11) sont à relier à ceux de (10) en ce qu'une forme normalement invariable (voler *bas*, voler *haut*, sentir *bon*, s'habiller *vieux*, *ancien*) peut être accordée en français populaire. Donna Jo Napoli (1975) a noté un phénomène similaire d'accord variable en italien où quelques adverbes ayant un adjectif correspondant ont la morphologie ADJECTIF (non-marqué) mais qui, à l'opposé d'autres adverbes sans *-ment*, sont soumis variablement à l'accord en genre comme en (12).

(12) Maria parla svelta/svelto.
fém. sing. /non-marqué
(Marie parle vite.)

Napoli appelle ces cas : *advectives*. Comme en italien, ces cas sont sporadiques en français populaire : ils sont limités à une petite classe d'adjectifs/adverbes et l'accord est variable selon les locuteurs.

A l'opposé des advectifs, les exemples fournis en (5), eux, sont bel et bien invariables comme le montrent les phrases agrammaticales (7) et (9) et je les considérerai comme des adverbes. Les cas des advectifs ne

doivent pas être confondus avec ceux-ci. Je n'ai pas de solution pour expliquer les advectifs mais à mon avis, il s'agit de la tendance contraire à celle utilisée en (5) c'est-à-dire : la reconversion d'adverbes en adjectifs. Cette rétro-formation est sans aucun doute attribuable à l'homonymie des formes. On serait donc en présence d'une double tendance: l'une très forte et, comme on le verra à la section suivante, *productive* en français populaire à la conversion d'adjectifs en adverbes sans suffixation de *-ment*, l'autre variable et sporadique qui réanalyse des adverbes (ayant un adjectif homomorphe) sans *-ment* comme adjectifs. Nous ne discuterons pas plus avant le cas des "advectifs".

Je soulignais plus haut la possibilité de dire que dans les exemples de (5) ce sont les verbes qui, ayant changé leur cadre de sous-catégorisation, acceptent des adjectifs. Cette solution n'explique cependant pas les données : d'une part, elle ne rend pas compte du fait que l'*adjectif* est invariable. Il faudrait alors départager dans le lexique les verbes qui peuvent prendre de vrais adjectifs comme *vivre*, *être*, *rester*,etc. de ceux qui prennent de pseudo-adjectifs. D'autre part, on se demande pourquoi tous ces verbes changeraient en même temps de cadre syntaxique.
Dans l'optique où les verbes modifieraient chacun à la pièce leur cadre de sous-catégorisation, il n'y aurait aucun moyen formel de relier ces changements entre eux. Je proposerai pour ces raisons de considérer qu'en (5) les "adjectifs" sont des ADVERBES (sans suffixe *-ment*) par le truchement d'un processus de conversion.

## 2. QUESTIONS DE PRODUCTIVITÉ

Wilhelm Heise (1912) a retracé l'histoire de l'utilisation adverbiale des adjectifs en français. Celle-ci comme il le note est très ancienne : au Haut Moyen-Age la plupart des cas étaient d'origine latine alors que d'autres apparaissent au cours de l'histoire. Lors Otto Grundt (1972 : 2) ajoute à ce sujet : "Ajoutons qu'au XX^e^ siècle, le nombre des adjectifs employés adverbialement s'est encore accru, non sans provoquer une réaction de la part des grammairiens et des puristes."

En français québécois, comme en français de France, l'utilisation adverbiale des adjectifs constitue une tendance plus accusée dans la langue populaire que dans la langue normée.

On sait que la distribution des adverbes en français de même que leur attribution à des classes sémantiques et distributionnelles précises est un problème extrêmement complexe. Les données présentées jusqu'ici constituent cependant un ensemble d'adverbes relativement restreint : les adverbes de manière modifieur du verbe. On les retrouve après des verbes impersonnels comme en (12) ou après des verbes à un seul argument comme en (13) ou encore à deux arguments comme en (14).

(12) Ça sonne tapette.
Ça vient naturel, automatique.
Ça réagit différent.
Ça marche électrique.
Ça se passe tranquille.

(13) Répondre bête, direct (à)...

Aller croche, droit.

Arriver croche.

Sacrer drôle.

Jouer rough, différent.

Parler habitant, drôle, naturel, sérieux, vulgaire, parfait, ordinaire, gras, commun, grossier, normal, populaire, etc.

Être habillé propre.

Sortir sérieux.

Compter correct.

Venir direct de...

Couper raide.

(14) Le donner direct à quelqu'un.

Parler ferme à quelqu'un de...

Les nombreux exemples que nous avons relevés attestent la productivité de ce mécanisme de conversion des adjectifs en adverbes de manière.

Si on garde en mémoire les propos éclairants que Mark Aronoff (1976) a eus au sujet de la productivité, on comprendra à ce stade-ci la nécessité de distinguer les cas lexicalisés de ceux créés par l'application régulière d'une règle productive. J'aimerais montrer ici que la conversion d'adjectifs en adverbes est *productive* au sens où elle correspond à un mécanisme *disponible* dans la langue populaire à l'instar par exemple des suffixes *-age* ou *-erie*. Comme c'est le cas pour n'importe quel processus productif de formation de mot, l'output n'est pas nécessairement

lexicalisé mais, au contraire, peut être recréé au besoin à chaque nouvelle utilisation. De la même manière qu'on ne voudrait pas dire que des mots possibles comme *achalage*, *parlottage*, *culculterie* sont inscrits au lexique permanent des locuteurs du français québécois, on ne supposera pas non plus que dans les exemples de (5) chaque "adverbe" a une entrée lexicale séparée. Comme le faisait remarquer Aronoff (1976) dans le cas des règles les plus productives, l'output n'est justement pas inscrit au lexique à moins que pour une raison ou pour une autre il n'acquière des propriétés idiosyncratiques. Un mécanisme morphologique quelconque devra rendre compte de la possibilité en français populaire de changer un adjectif en adverbe et capturera par le fait même une généralisation pertinente.

Les critères qui permettent *en théorie* de distinguer entre des "mots" qui sont inscrits dans le lexique et ceux qui ne le sont pas se fondent tous sur les propriétés dites "imprévisibles" ou "idiosyncratiques". On supposera donc qu'un mot est lexicalisé s'il a acquis des propriétés imprévisibles que ce soit au niveau phonologique, morphologique ou sémantique. De la même manière, il existe dans les langues naturelles des syntagmes qui doivent être lexicalisés en ce qu'ils correspondent à des expressions figées ou toutes faites dont certaines peuvent être fortement idiomatiques. C'est le cas des expressions de (15).

(15) Voir rouge
Rire jaune
Manger gras
Parler gras

Chanter faux

Fiter juste (de l'anglais *to fit*)

Voir grand

Friser naturel

Filer doux

Ces expressions toutes faites témoignent de la tendance très forte à l'utilisation des adjectifs pris adverbialement. Cette pratique est suffisamment courante pour donner lieu à toutes sortes de locutions qui entrent au lexique tant leur fréquence d'emploi est élevée.

Dans certains cas, l'utilisation de l'adjectif comme adverbe est passée depuis fort longtemps dans la langue standard. Certains lexèmes comme *fort*, *dur* ont deux entrées au Petit Robert.[4] Dans plusieurs cas, l'adjectif recyclé en adverbe comble un trou dans le paradigme des formes en *-ment*.

| | | | |
|---|---|---|---|
| (16) | ADJ raide | ADV raide | *raidement |
| | ADJ droit | ADV droit | ?*droitement |
| | ADJ vite | ADV vite | *vitement |
| | ADJ loin | ADV loin | * ? |
| | ADJ haut [+loc] | ADV haut [+loc] | *hautement [+loc] |

L'usage standard se situe ici dans le prolongement de l'usage non standard. Cependant, là où en standard on favorise l'emploi généralisé (sauf exception) du suffixe *-ment* tout en restreignant au maximum la conversion sans suffixe, l'usage populaire se contente fréquemment de ce

dernier procédé. C'est dans ce sens que nous dirons que la conversion d'adjectifs en adverbes de manière est productive en français *populaire*. Mis à part les cas lexicalisés et les expressions figées, le locuteur a la possibilité de former sur le champ une foule d'adverbes de manière qui sont créés et recréés au fil des besoins. Cette très grande productivité a pour corrélat la transparence sémantique de l'adverbe déadjectival.

Il est crucial de noter ici que la conversion d'adjectifs en adverbes de manière est d'autant plus productive qu'elle comble plusieurs trous dans le paradigme des adverbes en *-ment*. La règle de suffixation de *-ment* connaît en effet plusieurs exceptions parmi lesquelles figurent les adjectifs déverbaux de qualité comme *rusé* (*rusément), *concentré* (*concentrément), *groupé* (*groupément), *tourmenté* (*tourmentément)... L'usage standard utilisera dans ces cas la périphrase 'de manière...'. L'usage populaire convertira l'adjectif en adverbe.

(17) Il agit rusé.
Il danse 'pogné'.
Ils jouent groupé.
Il écrit tourmenté.
Il marche tendu.
Il se parle maniéré.

Plusieurs adjectifs dénotant une forme n'ont pas d'adverbe en *-ment* correspondant.

(18) Il dessine carré. (*carrément)

Il écrit rond, petit, gros. (*rondement, *petitement, *grossement)

Il hache menu. (*menument)

Les emprunts non-intégrés ne peuvent pas non plus prendre le suffixe *-ment*; par contre ceux-ci peuvent être utilisés adverbialement par simple conversion.

(19) Elle chante straight. (*straightement)

Les Noirs dansent cool. (*coolement)

Il marche flyé. (*flyément)

Ces phrases sont à mettre en parallèle avec celles de (20) où les adjectifs *rough* et *cute*, emprunts plus anciens et par conséquent intégrés, peuvent être employés avec *-ment*.

(20) Ils jouent rough, roughement.

Elle s'habille cute, cutement

Si l'utilisation adverbiale des adjectifs est attestée en français, aucun auteur ne s'est, à ma connaissance, attardé sur le fait que les adjectifs dénominaux sont aussi susceptibles d'être convertis en adverbes de manière. Ces adjectifs à base nominale ne peuvent cependant pas servir de base à la suffixation en *-ment*.

(21) Il marche tapette. (*tapettement)

Oui, oui, puis ils parlaient habitant...

(Sankoff et Cedergren (67-663)

Il mange cochon. (*cochonnement)

Elle agit bébé. (*bébément)

Il chauffe colon (*colonnement) comme un Sunday-driver.

Dans les grandes villes, le monde vit robot (*robotement) pas mal.

Ces quelques faits témoignent de la productivité élevée du mécanisme de conversion des adjectifs en adverbes de manière.

Il n'y a pas cependant que des adverbes de manière qui sont créés de cette façon. On retrouve aussi des adverbes de phrase comme en (22) et des adverbes marqueur d'intensification en position post-adjectivale comme en (23).

(22) Probable(ment) que je me marierais pas une autre fois.
Certain(ment) que je me marierais pas une autre fois.
Garanti que je me marierais pas une autre fois.
Sûr(ment) que je me marierais pas une autre fois.

(23) Cette fille-là, elle marche vite *rare*.
C'est un chien sale *correct*, Duvalier.
(Sankoff et Cedergren (2-1259))
Il était paqueté *vrai*, hein, les pattes en l'air.
(Sankoff et Cedergren (5-887))
Je trouvais ça ennuyant *terrible*.
(Sankoff et Cedergren (9-557))

Ces derniers constituent cependant un inventaire plus restreint que les adjectifs pris comme adverbes de manière mais le même procédé est à l'oeuvre.

En résumé, la conversion des adjectifs en adverbe n'est pas propre au français québécois. Elle correspond à une tendance très ancienne en français dont certains produits sont acceptés dans la langue standard mais de façon restreinte, alors que la langue populaire en fait un usage très répandu. Ce mécanisme crée surtout des adverbes de manière (sans *-ment*) mais aussi à l'occasion des adverbes de phrase et des intensificateurs. On dira de ce mécanisme qu'il est productif en ce qu'il correspond à un dispositif *disponible* dans la langue populaire à l'instar d'autres suffixes courants. La conversion des adjectifs en adverbe est en variation avec les processus de suffixation de *-ment* mais ne connaît pas les exceptions qui limitent ce dernier suffixe.

## 3. CONTRAINTES DE POSITION

Je ferai état dans cette section de contraintes particulières sur la position des adverbes formés par conversion d'un adjectif. Je montrerai que les adverbes de manière ainsi formés ne peuvent apparaître qu'à droite du verbe dans le syntagme verbal et qu'ils sont non-transportables dans les autres positions qu'occupent normalement les adverbes de manière en français. Parallèlement les adverbes de type *probable*(ment), *certain* (ment) occupent une position fixe dans le contexte *Adv que P* et sont non-transportables dans d'autres positions. Ces remarques s'appliquent également aux intensifieurs (*rare*, *vrai*, *correct*,etc.) qui, eux, ne se

retrouvent qu'après la tête, encore une fois sans possibilité de déplacement.

Dubuisson (1975) effectuait une classification des adverbes du français sur la base des positions que ceux-ci peuvent occuper sans pause, dans une phrase de type SN-AUX-V-SN-SP. Elle distinguait dans ce contexte sept positions fondamentales dans lesquelles peuvent se placer les adverbes (à l'exclusion des adverbes modifieurs d'adverbes ou d'adjectifs, comme *très*, *ben*) :

(24) $$\left.\begin{matrix}1\\ 7\ \text{que}\end{matrix}\right\}\ \text{SN}\ 2\ \left\{\begin{matrix}\text{AUX}\ \ 3a\ \ \text{V}\ \ 4\\ \text{V}\ \ 3b\end{matrix}\right\}\ \text{SN}\ 5\ \ \text{SP}\ 6$$

Seules deux classes d'adverbes nous intéressent ici. La première classe (Classe 1) comprend les adverbes de manière que l'on peut retrouver, sans pause, en 3a, 3b, 4, 5, 6. La seconde classe (Classe 2) comprend les adverbes du type *probablement*, *certainement*, *heureusement* qui peuvent occuper les positions 3a ou 3b ou encore 7. Prenons d'abord les adverbes de Classe 1. Comparons (25) et (26).

(25) a. Paul discute agressivement (avec sa soeur).
b. Paul a agressivement discuté (avec sa soeur).
c. Paul discute (avec sa soeur) agressivement.

(26) a. Paul discute agressif (avec sa soeur).
b. *Paul a agressif discuté (avec sa soeur).
c. *Paul discute (avec sa soeur) agressif.

Examinons de plus les phrases suivantes :

(27) *Il a bête répondu. (cf. (1))

(28) *Il a drôle sacré. (cf. (3))

(29) *J'ai sérieux parlé. (cf. (5))

(30) *Elle lui a grossier répondu. (cf. (7))

(31) *Elle a faux chanté.

(32) *Elle a dur travaillé.

(33) *Il a fort frappé.

Le déplacement de l'adverbe à droite après les arguments du verbe et ce, sans pause, donne des phrases agrammaticales comme (26c); de même le déplacement de l'adverbe à gauche entre l'auxiliaire et le verbe est tout aussi impossible comme on le voit dans les phrases de (27) à (33). Des restrictions similaires gouvernent le placement des adverbes déadjectivaux du type *probablement* (Classe 2). Comparons pour s'en convaincre les phrases suivantes :

(34) { Probablement / Heureusement / Certainement / Evidemment / Sûrement } que Jean a gagné ses élections.

(35) Jean gagnera { probablement / heureusement / certainement / évidemment / sûrement } ses élections.

(36) Jean aura { probablement / neureusement / certainement / évidemment / sûrement } gagné ses élections.

(37) { Probable / Heureux / Certain / Évident / Sûr / Garanti } que Jean va gagner ses élections.

(38) Jean va { *probable / *heureux / *certain / *évident / *sûr / *garanti } gagner ses élections.

(39) Jean va gagner { *probable / *heureux / *certain / *évident / *sûr / *garanti } ses élections.

On conclut des phrases qui précèdent que si l'adverbe en *-ment* de Classe 2 peut occuper les positions 3a, 3b ou 7, l'adverbe déadjectival ne peut, lui, occuper sans pause que la position 7.

Les adverbes présentés en (23) sont également sujets à une contrainte de position. Le français populaire connaît une foule de ces adverbes déadjectivaux qui modifient un adjectif ou un autre adverbe. Outre les exemples de (23), on peut ajouter la liste suivante. Ces adverbes ont plus un sens d'intensification[5] et de quantification que de manière.

(40) Elle était droguée *au bout*.
(Lefebvre et Drapeau (100/094/2))
Moi, je trouve ça platte *à mort*.
(Lefebvre et Drapeau (410/167/68))
C'était platte *épouvantable*.
Il est drôle *pas possible*.

Tout comme ceux de (23) ces adjectifs pris adverbialement ne peuvent être placés qu'après l'élément qu'ils modifient.

(41) *Cette fille-là, elle marche *rare* vite.
*Il était *vrai* paqueté.
*... c'était *à mort* plat.

Je proposerai pour rendre compte des contraintes de position de tous ces adverbes d'encoder dans la formulation même de la règle de conversion des adjectifs en adverbe le cadre syntaxique dans lequel l'adverbe nouvellement formé peut être inséré. Un tel mécanisme est déjà prévu dans la théorie morphologique (cf. Lieber (1980)). Un trait diacritique devra spécifier que ces adverbes ne sont pas transportables comme le sont d'autres adverbes du français. J'y reviendrai à la section 5.

## 4. L'UTILISATION NON STANDARD DES ADVERBES ET LA SCOLARISATION

Avant de discuter (voir la section 5) des mécanismes formels permettant dans la grammaire d'expliquer la conversion d'adjectifs en adverbes, jetons un coup d'oeil sur l'étendue de l'utilisation de ces formes en français populaire de Montréal.

A cette fin, nous avons compilé les fréquences d'emploi non standard des adverbes par les locuteurs du corpus Sankoff et Cedergren. Nous n'avons retenu que les adverbes de manière en excluant les expressions figées et des adverbes comme *fort* qui sont admis dans la langue standard. N'ont été retenus par conséquent que les emplois dits de français populaire ou familier.

Bien que la conversion d'adjectifs en adverbe ne soit pas très fréquente dans le discours des Montréalais, il semble cependant qu'en terme de fréquence absolue, ce phénomène se retrouve de façon plus marquée chez les locuteurs moins scolarisés. Inversement, plus le locuteur est scolarisé, moins il aura tendance à utiliser la forme non standard de l'adverbe. J'ai regroupé les locuteurs du corpus en cinq classes selon le degré de scolarisation tel qu'indiqué au tableau 1; pour chaque classe de locuteurs, j'ai calculé la fréquence moyenne d'utilisation de la forme adverbiale non standard.

TABLEAU 1 : Fréquence moyenne d'utilisation des adverbes déadjectivaux

| scolarité | fréquence |
|---|---|
| 1-7 ans | 1.14 |
| 8-9 ans | 1.21 |
| 10-11ans | .89 |
| 12-14ans | .52 |
| 15 ans et plus | .25 |
| | Nombre de locuteurs : 120 |

Les chiffres montrent que le comportement des informateurs est stable jusqu'à la 10[e] année de scolarisation après quoi la fréquence d'emploi des formes non standard décroît en proportion avec la hausse du

niveau de scolarité. Ces données s'ajoutent aux constatations parallèles de William Kemp (à paraître).

Nous avons montré plus haut que l'utilisation des adjectifs invariés comme adverbes n'est pas en variation stricte avec les adverbes correspondant en *-ment* puisqu'il existe des positions syntaxiques où les deux s'excluent mutuellement. De même, il ne serait pas juste de dire que la suffixation en *-ment* est désuète dans le français populaire. Elle sert certainement à former des adverbes de degré comme en (42). Elle est par contre en concurrence (variation) avec la conversion des adjectifs pour ce qui est des adverbes de manière en position post-verbale.

(42) Sauditement, mauditement, mosusement, saprement, sacrement, vachement, fichument, écoeuramment, etc.

L'existence des adverbes déadjectivaux sans *-ment* devrait inciter les chercheurs à la plus grande prudence dans leurs commentaires sur l'utilisation des adverbes en français populaire. S'il est vrai que l'utilisation des adverbes en *-ment* augmente avec la scolarité, l'emploi des adjectifs invariés dont il a été fait état dans cet article compense en partie pour ce qui semble à première vue paraître comme une présumée absence d'adverbes de manière dans le discours des locuteurs moins scolarisés. Toute étude sur l'emploi des adverbes en français populaire doit prendre en compte l'utilisation de ces adverbes fantômes.

## 5. LE STATUT DES MÉCANISMES DE CONVERSION EN MORPHOLOGIE

Je tenterai maintenant de placer dans un cadre plus formel le mécanisme de conversion dont les données ont été discutées jusqu'à présent. Nous avons vu en premier lieu que la conversion d'adjectifs en adverbe est productive surtout en ce qui concerne la formation d'adverbes de manière. Ce processus est cependant à replacer dans le cadre d'une tendance plus globale en français à l'utilisation adverbiale des adjectifs; j'ai en effet relevé aussi des adverbes de degré (*rare*, *vrai*, *correct*, *écoeurant*, *pas possible*), ainsi que des adverbes qui apparaissent dans la position [__ que P] (*garanti*, *sûr*, *évident*, *certain*...). Il a été suggéré cependant que seule la formation d'adverbe de manière est productive alors que dans le cas des autres adverbes il s'agit de créations plus sporadiques. Cela revient à dire que les adverbes de manière sans suffixe *-ment* ne seraient pas inscrits au lexique mais seraient plutôt recréés au fur et à mesure. Ce n'est que si l'un d'entre eux acquiert un sens idiosyncratique qu'il sera inscrit au lexique permanent ou encore comme on l'a vu en (15) s'il fait partie d'un syntagme figé. La question qui se pose ici est de savoir comment rendre compte dans la grammaire des cas productifs de conversion d'adjectifs en adverbe de manière et comment rendre compte des contraintes sur leur position syntaxique dans la phrase.[6]

Dans ce qui suit, je comparerai deux traitements différents des règles de conversion, celui d'Aronoff (1976) et celui de Lieber (1980). Je montrerai que les deux traitements sont insatisfaisants et proposerai dans le cadre d'une théorie qui se rapproche de celle de Lieber (1980)

un moyen simple d'expliquer les phénomènes de conversion.

## 5.1 Le traitement d'Aronoff

Dans un modèle comme celui d'Aronoff (1976) les généralisations concernant l'affixation sont capturées au moyen d'un ensemble de règles dites de formation de mots qui décrivent l'ensemble des mots possibles dans une langue. Les règles de conversion sont du même type que celles qui introduisent les affixes. La règle (43) a donc le même format que n'importe quelle autre règle à l'exception près qu'elle n'introduit aucun matériel morphologique. L'opération de conversion se résume à un changement de catégorie lexicale et introduit le trait [-T] (non transportable) qui empêchera que l'adverbe soit déplacé dans la phrase.

(43) $$[X]_{ADJ} \rightarrow \left[ [X]_{ADJ} \right]_{\substack{ADV \\ [-T]}}$$

La règle (43) a le même format que n'importe quelle autre règle de formation de mot sans qu'il soit nécessaire de postuler l'existence distincte d'un morphème zéro.

Le modèle d'Aronoff présente la caractéristique de ne pas accorder aux morphèmes un statut indépendant. En effet, le lexique ne comprend que des mots et aucune liste d'affixes. Tout affixe n'a de statut que par le biais de la règle qui l'introduit et l'ajoute à une base. Ce modèle permet donc comme on le voit en (43) de faire l'économie des morpnèmes zéros problématiques.

## 5.2 Les règles de structure morphologique

Après Aronoff (1976) plusieurs auteurs, dont Williams (à paraître), Selkirk (à paraître) et Lieber (1980), se sont penchés sur les généralisations qu'on peut faire à partir des schémas de formation des mots dans une langue donnée. Ces auteurs ont constaté que les mécanismes de formation de mots étaient réductibles à un petit nombre d'opérations que la prolifération de règles dans le modèle aronovien ne parvenait pas à capturer. Selkirk et Williams ont alors chacun proposé un bloc de quelques règles de structure lexicale analogue aux "phrase structure rules" de la syntaxe. Ces règles engendrent des arbres binaires étiquetés dans lesquels s'insèrent les bases (racines ou radicaux) et les affixes. A l'opposé du modèle aronovien, cette conception de la morphologie suppose que le lexique contient à la fois les racines et les radicaux ainsi que la liste des affixes de la langue.

Lieber (1980) pousse cette conception de la morphologie à son aboutissement extrême en proposant une seule règle de structure lexicale. Dans ce modèle, le lexique sera divisé en deux parties : a) un lexique permanent comprenant les classes lexicales et les affixes et une composante dite de "structure lexicale" comprenant une seule règle qui engendre des structures binaires non étiquetées; b) une composante dite de transformations lexicales pour rendre compte des processus d'infixation, de reduplication et de remplacement où les règles morphologiques doivent analyser la chaîne segmentale. Cette deuxième composante ne nous préoccupe pas pour l'instant. Il n'existe pas dans son système, de règles

particulières de formation de mot au sens d'Aronoff et cela oblige à marquer au lexique en plus de la liste des lexèmes, une liste de tous les affixes. L'entrée lexicale de chaque affixe doit spécifier sa forme phonologique, sa représentation sémantique, son cadre de sous-catégorie (c'est-à-dire à quel type de lexème il doit être ajouté pour donner quel type de mot) et le cadre syntaxique dans lequel le mot nouveau doit être inséré. La formation des mots se fait comme la formation des phrases par le jeu de la règle de structure lexicale et de l'insertion du matériel lexical (lexèmes et affixes) dans ces structures lexicales. Un tel modèle rencontre évidemment de graves problèmes quand il s'agit de rendre compte des processus de conversion puisque dans ce contexte l'affixe est nul. Si on veut pouvoir rendre compte des mécanismes de conversion par les mêmes mécanismes que les procédés réguliers d'affixation, il faut postuler dans le lexique autant d'affixes zéros qu'il y a dans la langue de mécanismes de conversion. Pour le français où la conversion d'adjectifs en noms[7] est aussi productive sinon plus que la conversion d'adjectifs en adverbes de manière, on aurait déjà deux morphèmes zéros dans le lexique.

Confrontée à ces problèmes, Lieber proposera d'exprimer la conversion morphologique au moyen de règles de redondance dans le lexique permanent. On sait que les règles de redondance relient morphologiquement (et possiblement sémantiquement) des paires de mots existant dans le lexique permanent. Selon Lieber donc, les processus de conversion seraient radicalement différents des processus d'affixation. Elle envisage la conversion comme une espèce d'énoncé dans le lexique qui dit que toutes choses étant égales, il est moins coûteux pour le lexique de la langue L d'avoir un

item lexical utilisé à deux fins que de créer un nouvel item pour un seul usage. En d'autres mots, l'emploi d'un même mot à des fins multiples est hautement valorisé dans la grammaire de la langue L. En résumé, chaque membre de la paire serait entré au lexique de manière pleinement spécifiée et une relation de redondance R relierait chaque paire de conversion.

L'analyse de Lieber présente cependant les défauts suivants : a) elle présuppose que les membres des paires de conversion sont chacun inscrit dans le lexique; b) elle présuppose que les règles de conversion n'ont pas de vecteur (ou directionalité) précis : les deux membres de la paire sont reliés sans qu'il soit possible de dire que l'un est dérivé de l'autre; c) cela présuppose en conséquence, que les règles de conversion ne peuvent pas être productives, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun moyen morphologique de créer de nouvelles paires de conversion ou à tout le moins aucun moyen de prédire comment et où elles apparaîtront.

Un tel traitement nous obligerait donc pour le français populaire à faire dans le lexique deux listes distinctes, une liste d'adjectifs et une liste des mêmes lexèmes membres de la catégorie ADVERBE. Ces lexèmes adverbiaux auraient chacun leur cadre d'insertion (différent de celui de l'adjectif correspondant) et leur interprétation sémantique. Cette deuxième liste n'est pas nécessaire dans un cadre comme celui d'Aronoff puisque dans son modèle les outputs des règles productives ne sont pas inscrits au lexique. Cette proposition est plus économique que celle qui oblige à inscrire dans le lexique des items parfaitement réguliers et prévisibles à tout point de vue.

D'autre part, on a vu que dans le cadre de Lieber, les règles de conversion n'ont pas de vecteur précis. Or, dans le cas qui nous préoccupe, il est clair que ce sont les adjectifs qui sont utilisés adverbialement et non l'inverse. Tout traitement qui ne peut capturer cette généralisation est en difficulté sérieuse.

En résumé, il semble que les problèmes qui se posent à Lieber proviennent du fait que sa solution n'admet pas la possibilité que les règles de conversion puissent être des règles productives. Un traitement par règle de type (43) rend pour sa part compte de la productivité du processus, attribue adéquatement un vecteur à la règle et évite d'avoir à faire la liste au lexique de tous les outputs possibles d'une telle règle.

Il n'en reste pas moins que le cadre général des travaux de Lieber, Selkirk et Williams a de nets avantages sur celui d'Aronoff. Le fait d'abstraire des schémas de règles par le biais des règles de structure lexicale permet de rendre compte de similitudes entre les types de règles. Le modèle d'Aronoff est par contre impuissant à capturer ces généralités. Par contre, tout modèle où on doit faire au lexique la liste des affixes aussi bien que des lexèmes est confronté au problème des pseudo-morphèmes zéros.

Pour les raisons d'adéquation explicative que je viens d'expliquer, j'adopterai pour le traitement de la conversion un modèle analogue à celui de Lieber (1980) où le lexique comprend une liste de mots et d'affixes et où la concaténation des radicaux (mots)(et des racines) et des affixes est engendrée par un petit nombre de règles de structures lexicales.[8] A l'encontre de Lieber, par contre, je proposerai qu'il n'est pas juste,

en raison des arguments invoqués plus haut, de rendre compte des faits de conversion en français en se servant de simples règles de redondance. La conséquence logique de cette position amène à postuler l'existence dans le lexique d'affixes nuls au sens où ils ne sont pas réalisés par du matériel phonologique réel mais qui se comportent autrement comme des affixes. On sait qu'au sens de Lieber (1980) l'entrée lexicale d'un affixe comporte outre sa forme phonologique, son cadre d'insertion dans le mot et le cadre d'insertion du mot nouvellement formé dans la phrase ainsi que toute autre information propre à l'affixe sous forme de traits diacritiques.[9] L'entrée lexicale du morphème de conversion serait la suivante :

(44) [ ]

sous-catégorisation : $]_{ADJ} __ ]_{ADV}$

cadre d'insertion : cadre d'insertion des adverbes de manière

diacritique [-T]

Le trait diacritique [-T], non transportable, percolera sur le mot nouvellement formé conformément aux conventions de percolage des traits diacritiques proposées par Lieber (1980). Ces conventions remplacent le "head principle" de Williams. Elles spécifient que dans une structure binaire de type

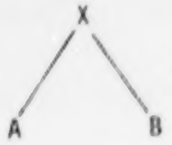


si B est un affixe, ce sont les traits de B qui percolent au niveau de X.

L'entrée lexicale (44) traduit le fait que ce morphème joue en surface le rôle d'un affixe dérivationnel puisqu'il partage toutes les propriétés de ceux-ci. D'autre part, le processus de conversion est directionnel puisqu'il va des adjectifs aux adverbes et non l'inverse. Le fait que cet affixe zéro est lui aussi soumis à la mécanique de percolation des traits ajoute un argument supplémentaire à mon analyse.

En résumé, je propose donc de reconnaître dans le lexique l'existence de morphèmes abstraits (affixes zéros) qui, bien que n'ayant pas de réalisation phonologique en surface, se comportent néanmoins du point de vue morphologique comme de 'vrais' morphèmes. Ce traitement permet de traiter les phénomènes de conversion comme les autres procédés réguliers d'affixation.

## Notes

* Je tiens à remercier tout particulièrement Francine Côté qui a effectué la plus grande partie du dépouillement des données (voir Côté (1978)). Je suis également redevable à Henrietta Cedergren, Claire Lefebvre, Monique Lemieux et Paul Pupier pour leurs commentaires, ainsi qu'aux étudiants du séminaire de Morphologie et lexique de l'UQAM tant à l'automne 79 qu'à l'hiver 81.

1. Je dis 'généralement' parce que, comme on le verra plus loin (section 2), il existe plusieurs contraintes sur la suffixation de *-ment*.

2. Beaucoup de verbes peuvent prendre un adjectif comme modifieur. Ce sont ce qu'on appelle traditionnellement les verbes d'état comme *être, paraître, sembler, devenir, rester, vivre*.

3. Doris Grandmont nous a fait remarquer l'existence de cette forme.

4. Pour *dur* le Petit Robert spécifie qu'il s'emploie comme adverbe dans la langue 'familière'.

5. Ces adverbes alternent avec des locutions adverbiales comme 'en hostie', 'en tabarnacle', 'en mosus', ... 'en écoeurant'.

6. Je ne discuterai pas ici les adverbes d'intensification (40) ni ceux qui apparaissent dans le contexte __ *que P* (37) à la section 3. En effet, il me semble que ces cas ne sont pas productifs mais correspondent à une classe fixe et fermée. S'il s'avérait que j'aie tort là-dessus, la discussion qui suit sur le statut des mécanismes de conversion s'appliquerait de toute manière mutatis mutandis.

7. Un journal hebdomadaire → un hebdomadaire
   La route nationale → la nationale
   Les élections primaires → les primaires
   Un magazine illustré → un illustré

8. Je ne me prononcerai pas ici sur le problème de savoir si on a besoin d'une seule règle de structure lexicale (à la Lieber) qui engendre des structures binaires non étiquetées ou s'il est préférable de postuler un bloc de cinq ou six règles comme le font Selkirk et Williams.

9. En français, par exemple, les affixes portent des traits de genre qui leur sont propres.

## M'as/*tut*/vous conter ça*

Monique Lemieux

### 0. INTRODUCTION

Plusieurs études ont déjà souligné la spécificité de *tout* en français du Québec et en français de Montréal (Morin, J.-Y. (1979); Daoust-Blais et Lemieux-Niéger (1979); Lemieux-Niéger, Leblanc et Paquin (1980)). Les recherches que nous avons poursuivies dans le corpus Lefebvre et Drapeau confirment les études antérieures en y ajoutant un éclairage nouveau. Nous verrons d'abord que dans le groupe socialement homogène de 31 locuteurs dont l'âge varie entre 8 ans et 17 ans, il n'y a pratiquement pas de variation dans la prononciation: *tout* est régulièrement prononcé /tut/[1]. Dans la première partie, nous montrerons l'ampleur de cette neutralisation. La deuxième partie portera sur l'aspect syntaxique: nous dégagerons les différences entre le français standard et le français populaire de Montréal. La troisième partie situera les phénomènes de variation selon les diverses composantes de la grammaire.

## 1. NEUTRALISATION MORPHOLOGIQUE

Au niveau de l'oral, le français standard dispose de trois formes phonétiques différentes de *tout* qui servent à l'expression du genre, du nombre et qui sont caractéristiques de certaines fonctions: /tus/, /tu/ et /tut/[2]. L'une de ces formes /tus/ est totalement absente du corpus que nous avons étudié. Quel que soit le genre ou le nombre, la forme utilisée est /tut/[3]; on ne peut même pas parler de variation entre /tut/ et /tu/ car /tu/ se rencontre rarement ailleurs que dans les locutions figées. Une étude phonétique exhaustive de *tout* devrait évidemment tenir compte de tous les contextes d'utilisation. Nous pouvons regrouper les différentes occurrences en fonction de 4 contextes d'utilisation:

1.1 Les occurrences de discours
1.2 Les locutions figées
1.3 Les mots de degré

Le quatrième contexte, *tout* quantificateur, sera traité plus en détail dans la deuxième partie.

1.1 Nous classons dans les occurrences de discours les emplois de *tout* en fin de phrase:

(1) Il parlait de toutes sortes d'affaires, puis tout.(37-25-2-507)[4]

on les emploie après un NP comme dans (2):

(2) C'est la maîtresse, tut, qui me l'a montré.(3-3-1-1169)

Les occurrences qu'on trouve dans (1) et (2) ont un statut différent du *tout* engendré dans la base sous la catégorie Q ou sous une autre catégorie et nous n'allons pas en traiter dans cet article. Soulignons seulement qu'elles sont régulièrement prononcées /tut/ dans le corpus.

1.2 C'est uniquement dans les locutions figées qu'on rencontre un nombre important de /tu/. Parmi ces locutions il y en a une qui a un statut différent, c'est *tout le monde* qui a en quelque sorte remplacé le quantificateur *tout*. Sur les 50 occurrences relevées, on trouve 50 /tu/. Les autres locutions se répartissent ainsi:

| | | |
|---|---|---|
| En tous cas: | /tu/ | 24 |
| | /$t_s$y/ | 39 |
| | /tø/ | 2 |
| | /twe/ | 1 |
| total: | | 66 |
| Tout le temps: | /tu/ | 63 |
| Tout de suite: | /$t_s$y/ | 26 |
| | /tø/ | 6 |
| total: | | 32 |
| Tout à l'heure: | /tu/ | 2 |
| | /tø/ | 34 |
| total: | | 36 |
| Tout d'un coup: | /tu/ | 1 |
| Tout à fait: | /tu/ | 1 |

Pour *tout à l'heure* et *tout à fait*, les faits ne sont pas très probants compte-tenu de la liaison. En général, dans les cas impliquant liaison, il semble possible de distinguer entre /tut/ et /tu/ en fonction de l'ouverture de la voyelle, mais comme nous n'avons pas approfondi cette question, nous préférons laisser de coté les phénomènes de liaison.

On peut constater que la présence de l'article défini semble favoriser la prononciation /tu/. C'est du moins le cas dans *tout le monde* et *tout le temps* mais ceci n'est vrai que dans les locutions figées.

Notons aussi que dans ces locutions figées la forme /$t_s$y/ est fréquente: elle s'explique assez bien dans le contexte *tout de suite* /$t_s$ysyit/ (on la rencontre également dans *tout(e) seul(e)*: $t_s$y seul ou *toutes sortes*: $t_s$y sortes). Elle est plus surprenante dans *en tout cas*: en /$t_s$y/ cas.

1.3 D'après la terminologie de Jackendoff (1977) nous appellerons mots de degré *tout* qui précède les catégories adjectif et adverbe[5]. En français standard comme en français de Montréal *tout* dans ce contexte peut être remplacé par *très*, avec une légère différence de sens cependant:

(3) Tout joyeux / très joyeux

(4) Tout simplement / très simplement

Ce *tout* n'a pas les mêmes propriétés de mobilité que le quantificateur. Comme *très*, il précède toujours le mot qu'il modifie. Devant l'adverbe nous n'avons que peu d'exemples (8 au total); dans 5 cas sur 8 la prononciation /tu/ domine:

(5) Tout /tu/ partout. (1-1-1-833)

(6) Tout /tu/ droit. (23-14-1-790)

En français standard, les règles déterminant la forme de *tout* devant l'adjectif sont assez particulières: il est en principe invariable devant un adjectif masculin et s'accorde avec l'adjectif féminin à initiale consonantique. On cite cependant de nombreuses violations de ces règles, même dans la langue écrite. En français populaire de Montréal, le comportement de *tout* devant les adjectifs varie. Au féminin nous avons relevé 7 cas avec /tut/ comme dans (7):

(7) Elle est toute /tut/ rouge.

mais on trouve également deux /tu/ avec des adjectifs à initiale consonantique:

(8) Tout /tu/ croches (21-14-1-941)

(9) Tout /tu/ nues (7-4-1-2211)

De plus, dans 13 cas *toute* dans l'expression *toute seule* se prononce /$t_s$y/, forme commune au masculin, au féminin et au neutre.

Au masculin, nous avons 8 /$t_s$y/ mais toujours avec l'adjectif seul. Il y a également 8 formes /tu/ mais 7 d'entre elles précèdent l'adjectif petit; le seul autre cas de /tu/ est cité en (10).

(10) Des jeans /tu/ déchirés. (36-24-2-355)

Dans le petit nombre d'exemples que nous avons relevés l'adjectif semble avoir une influence sur la forme de *tout*. Malheureusement les exemples

sont trop restreints pour qu'il soit pertinent de comparer, dans cette position, le français populaire de Montréal et le français normatif. Comme ces éléments de degré occupent une place fixe par rapport aux catégories qu'ils modifient on peut supposer que seules les règles d'accord différencient les deux dialectes.

Parmi les trois types de constructions que nous avons regroupés dans cette section, deux mériteraient une étude plus poussée: une étude sémantique et syntaxique des occurrences de discours et une étude systématique des adverbes de degré qui ferait ressortir les différences entre ces éléments et ceux qu'on appelle quantificateurs. Dans les locutions figées et comme modifieur de catégories adjectif et adverbe *tout* occupe une place fixe et ce sont seulement les formes qui se distinguent de celles du français standard; nous utiliserons donc ce critère de fixité pour les opposer aux quantificateurs qui, eux, sont mobiles. Pour ce qui est des occurrences de discours, leur forme est la même que celle de *tout* quantificateur mais elles s'en distinguent par le fait qu'elles ne sont pas liées à un syntagme nominal dans la phrase.

## 2. VARIATION SYNTAXIQUE

Dans cette section, nous discuterons de certains comportements du quantificateur *tout*. Nous emploierons ce terme même s'il est évident que certains exemples que nous discuterons ont davantage un comportement d'adverbe que de quantificateur. Les éléments *tous*, *tout* que Kayne (1975) appelle quantificateurs sont engendrés à gauche du syntagme nominal et ont certaines propriétés de mobilité dans la phrase. La catégorie Q

regroupe le préarticle *tous* et les pronoms *tous* et *tout*[6]. Les exemples (11) à (24) résument le comportement du français standard.

(11) Tous mes amis aiment le cinéma.

(12) Mes amis aiment tous le cinéma.

(13) J'ai invité tous mes amis.

(14) Je les ai tous invités.

(15)* J'ai tous invité mes amis.

(16) Tous ont accepté mon invitation.

(17) Ils ont tous accepté mon invitation.

(18) Tout était parfait.

(19)* Il était tout parfait.

(20) Je fais tout.

(21) J'ai tout fait.

(22)* J'ai tout dit ça.[7]

(23) Ils sont amis avec nous tous.

(24)* Ils sont tous amis avec nous.[8]

Comme on le voit en comparant (17) et (19), les propriétés de mobilité ne sont pas les mêmes pour *tous* et *tout* pronom. On voit aussi que le comportement de *tous* n'est pas le même selon la direction du mouvement: *tous* peut faire partie d'un syntagme nominal et être déplacé vers la droite (exemple 12) mais à partir de la même structure (13) le mouvement vers la gauche est interdit (15). Pour rendre compte de ces faits, Kayne (1975) impose à la règle L-tous la contrainte dite du branchement à gauche[9]. Nous verrons que cette contrainte ne joue pas en français populaire de Montréal.

Dans les phrases complexes, en français standard, le mouvement de *tous* est soumis aux contraintes générales du sujet spécifié et des temps finis[10]. Plus récemment Kayne (1978) a proposé une nouvelle analyse dans laquelle il invoque la nature différente au niveau des règles de la forme logique de la trace du placement de clitique et de celle du mouvement de tous. Ainsi cette analyse permettrait de rendre compte de la grammaticalité de (26) et de (30) dérivées à partir des structures 25 et 29 et de l'agrammaticalité de (28) et de (32) produites respectivement à partir des structures (27) et (31).

(25) Marie a voulu faire tout.

(26) Marie a tout voulu faire.

(27) Marie a voulu faire le.

(28)* Marie l'a voulu faire.

(29) Je veux que tu leur enlèves tout.

(30)? Je veux que tu leur enlèves.[11]

(31) Je veux que tu achètes les.

(32)* Je les veux que tu achètes.

Kayne propose que la trace laissée par le mouvement du clitique soit considérée comme une anaphore en forme logique, contrairement à la trace de *tous*. Dans (26) et dans (30) la condition d'opacité n'intervient pas car la trace de *tous* n'y est pas sensible. Au contraire la trace des clitiques dans (28) et dans (32) viole l'opacité.

Par rapport aux exemples de (25) à (32) le comportement du français populaire de Montréal est le même que celui du français standard. Nous

n'en discuterons donc pas plus longuement et dans la section qui va suivre nous nous emploierons surtout à faire ressortir les différences entre les deux dialectes.

2.1 Le français populaire de Montréal nous laisse voir un comportement passablement différent de celui qu'on peut dégager des exemples (11) à (24). Mentionnons tout de suite qu'il y a peu de différences lorsque *tous* se trouve à gauche du syntagme nominal comme dans (11); on peut présumer que cet élément serait généré par les mêmes règles de base qu'en français standard. Il y aurait cependant des différences au niveau des règles morphologiques puisque, là comme ailleurs, la neutralisation est presque complète: on emploie /tut/ au masculin comme au féminin (sur 56 occurrences avec un nom masculin, on note 52 /tut/ du type de (33)):

(33) Au lieu d'écrire /tut/ le mot, j'écrivais juste la première, le premier mot. (1-1-2-94)

Quand il ne précède pas un syntagme nominal, *tout* est placé à différents endroits dans le groupe verbal[12 13]. La forme verbale donnant lieu à des comportements quelque peu différents, nous distinguerons 2.1.1 les cas avec une forme verbale simple 2.1.2 avec une forme verbale complexe 2.1.3 les structures infinitives; nous discuterons également en 2.2 de *tout* dans les structures en *c'est*.

2.1.1 avec la forme verbale simple *tout* suit nécessairement le verbe mais en faisant référence soit à l'objet comme dans (34) et (35):

(34) Moi, j'aime /tut/. (7-4-1-1780)

(35) Je le colorerais /tut/. (1-1-1-477)

soit au sujet comme dans (36) et (37):

(36) Ils l'appellent /tut/ Noël. (1-1-2-1302)

(37) Ils sont /tut/ bêtes ou bien ils sont /tut/ fins.(1-1-941)

Sur les 7 occurrences relevées dans cette position, la prononciation est régulièrement /tut/. Les références au sujet comme dans (36) et (37) sont les plus fréquents (40 cas sur 72). Les références au sujet se font souvent dans des structures disloquées avec le pronom *ça*:

(38) Les autres, ça descendait /tut/. (1-1-2-1231)

(39) Longueuil, ça parle /tut/ bien. (32-24-2-103)

Soulignons quelques comportements particuliers sur lesquels nous reviendrons parce qu'ils posent des problèmes en particulier dans un cadre transformationnel. D'abord, le sujet peut être absent:

(40) Sont /tut/ beaux comme moi. (28-17-1-1367)

La référence peut se faire à un sujet comprenant déjà un *tout*:

(41) Tout le monde s'accorde quasiment /tut/.(24-16-1-836)

Le syntagme *tout le monde* qui,par ailleurs, à l'air de se comporter comme un groupe figé peut se séparer:

(42) Le monde s'accorde /tut/ à cette heure. (24-16-1-836)

On voit que la prononciation est alors conforme à la règle générale: /tut/ et non pas /tu/.

Il peut y avoir une répétition de la forme /tut/ comme dans (43):

(43) Ça fondait tut, tut, tut. (3-12-1-462)

La plupart des exemples où *tout* est l'objet du verbe ont un comportement identique à celui des pronoms du français standard:

(44) Mais je comprends /tut/. (37-25-2-294)

le seul exemple marginal est (45):

(45) Je me souviens pas /tut/. (37-25-2-465)

qui a trait à la sous-catégorisation du verbe; le français de Montréal construit de la même façon *se souvenir* et *se rappeler*, avec un objet direct. En principe le *tout* objet d'une forme verbale simple ne peut se placer ailleurs qu'à la droite du verbe.

Dans (46) si *tout* est l'objet de *recommencer* il y a violation de la co[illegible]nte des temps finis[14].

(46) Il faut /tut/ tu recommences. (21-19-1-212)

Autre cas tout à fait comparable au français standard: la référence à l'objet clitique:

(47) On les connaît /tut/. (les polices) (23-19-1-1625)

Mais contrairement à ce qui se passe en français standard, tout peut apparemment faire référence à un clitique singulier:

(48) Puis lui il me comprend /tut/. (36-24-2-185)

Selon Kayne (1975) *tout* préarticle singulier ne se déplace pas. Son analyse traite (49) et (50) comme des cas marginaux:

(49) La tarte à toute été mangée.

(50) Il l'a toute mangée.

Si on compare (48) et (51)

(51) Il me vole tout.

on voit que dans (51) *me* et *tout* ont des fonctions différentes. Ce n'est pas le cas avec comprendre qui ne peut avoir qu'un objet. /tut/ dans (48) peut être analysé comme un adverbe.

Nous avons déjà mentionné la contrainte du branchement à gauche qui empêche le mouvement de *tous* quand celui-ci fait partie d'un syntagme nominal. Nous citerons de nombreuses violations de cette contrainte avec les formes verbales composées. Nous en avons relevé un cas avec une forme verbale simple:

(52) Il saute /tut/ sur les loups. (8-4-2-350)

Il est d'ailleurs possible que ce cas, comme (48) s'analyse comme un adverbe.

2.1.2 Avec une forme verbale complexe, *tout* peut également se rapporter au sujet ou à l'objet. Quand il fait référence au sujet, deux situations se présentent: celles où seule la référence au sujet est possible:

(53) On s'était /tut/ recouchés. (37-25-2-561)

(54) Ils se sont /tut/ saoulés. (23-17-1-580)

et celles où *tout* peut également s'analyser comme un adverbe modifiant le verbe:

(55) Moi puis les filles, on était /tut/ crampées. (1-1-2-661)

Les exemples de ce type sont tout aussi fréquents lorsque le sujet est singulier ou neutre:

(56) Il était /tut/ grafigné à l'entour des yeux. (1-1-2-590)

(57) C'est pas /tut/ mélangé comme des walkies-talkies.(24-15-1-240)

*Tout* pronom objet et *tout* qui fait référence à un clitique objet ont le même comportement qu'en français standard:

(58) J'ai presque /tut/ dit. (1-1-2-1264)

(59) On les a /tut/ démolis.(les fers à repasser) (26-15-1-51)

Par ailleurs les exemples (60) à (64) nous montrent clairement que la contrainte du branchement à gauche ne joue pas.

(60) Tu as /tut/ beurré le plancher. (1-1-1-733)

(61) Elle avait /tut/ mélangé ça. (22-14-1-1015)

(62) Il a /tut/ convoqué le monde en réunion. (37-25-2-564)

(63) Il avait /tut/ pris le plat. (41-30-2-650)

(64) J'avais /tut/ garroché la cannette d'eau. (41-30-2-190)

Quand certaines conditions sémantiques sont respectées, il peut y avoir soit référence au sujet soit référence à l'objet:

(65) Ils ont /tut/ peté les vitres. (3-12-1-380)

(66) On a /tut/ rempli la feuille. (9-4-1-1047)

(67) On s'est /tut/ demandé ça, tu sais. (21-14-1-996)

2.1.3 Dans le corpus Lefebvre et Drapeau, il y a peu d'infinitives comprenant un *tout* (nous en avons relevé 24 au total); on les trouve surtout avec *falloir*, *vouloir* et *aller* employés comme auxiliaire. Elles ont en fait le même comportement que les formes verbales complexes comme on le voit dans les exemples (68) à (73):

(68) Je vais /tut/ peinturer ça couleur peau. (2-1-1-640)

(69) Après ça, on va /tut/ écouter ça. (3-2-1-88)

(70) J'était obligé de /tut/ manger la tire. (4-12-2-244)

(71) M'as /tut/ te conter ça. (21-14-1-833)

(72) Il veut /tut/ savoir ma vie. (27-16-1-1199)

(73) Ça va /tut/ dire qu'est ce qu'on dit. (8-4-1-463)

2.2 Les structures en *c'est* semblent favoriser le comportement marginal de *tout*. C'est un problème fort complexe et nous n'en soulignerons que les aspects les plus frappants. D'abord cette structure favorise la neutralisation car, quels que soient le genre et le nombre du syntagme nominal, la forme du pronom sera neutre:

(74) Les boucs c'est /tut/ cassé. (36-24-2-221)

C'est la structure qui s'emploie de préférence à *tout* pronom sujet:

(75) C'était /tut/ fait à main. (22-14-1-1213)

Dans les phrases en *c'est*, /tut/ est souvent suivi d'un groupe nominal en *du*, *de la*, *des*:

(76) C'était /tut/ de la drogue. (1-1-2-144)

(77) C'était /tut/ des petits nains. (7-4-1-1227)

(78) C'était /tut/ du disco. (31-17-1-257)

Dans ces cas *tout* pourrait être remplacé par *rien que* ou *juste*: il a les mêmes caractéristiques que les adverbes de quantité.

## 3. QU'EST-CE QUI VARIE?

La réponse n'est pas simple, car la variation prend plusieurs formes et touche plusieurs composantes de la grammaire. D'abord, au niveau de la phonologie, on peut postuler une seule forme sous jacente en français populaire de Montréal: /tut/; il est possible qu'on puisse justifier une seule forme pour *tous*, *tout* et *toute* en français standard, mais ceci ne paraît pas évident. Au niveau de la morphologie, le comportement des deux dialectes est fort différent puisque le français populaire de Montréal ignore les règles d'accord et qu'il n'y a donc pas d'alternance morphologique comme en français standard.

Au niveau syntaxique, on dira qu'il y a ou qu'il n'y a pas variation selon le cadre syntaxique qu'on choisit. Si on décide comme Kayne (1975) d'engendrer *tout* dans une seule position, c'est-à-dire à la gauche du syntagme nominal, on dira que la variation se situe au niveau de contraintes sur les transformations. Nous croyons que cette analyse est inadéquate pour plusieurs raisons. Premièrement, la règle de déplacement

à droite (postposition du quantificateur) poserait plusieurs problèmes quant à la source possible de *tout* dans de nombreux exemples du français populaire. Ainsi dans les structures disloquées du type de (79):

(79) Les autres, ça descendait /tut/. (1-1-1-1236)

doit-on postuler (80) ou (81) comme structure profonde?

(80) Tous les autres, ça descendait.

(81) Les autres, tout ça descendait.

Seule une structure profonde du type de (81) serait possible pour (82):

(82) Longueuil, ça parle /tut/ bien. (32-24-2-103)

Car *tout* en position d'article comme dans *tout homme* n'est pas un quantificateur et n'est pas sujet au déplacement. *Tout Longueuil* n'est donc pas une source possible. Par ailleurs le pronom *ça* quand il représente des personnes en position sujet n'est jamais modifié. Il est préférable d'engendrer *tout* en position postverbale plutôt que de rendre obligatoire une règle de déplacement.

Dans d'autres cas il n'y a aucune source possible pour *tout* car le syntagme nominal contient déjà un quantificateur, comme dans (83):

(83) Tout le monde s'accorde quasiment /tut/. (24-16-1-836)

Il semble également peu justifié de prévoir le déplacement dans les cas où il y a reduplication de *tout* comme dans (84):

(84) Ça fondait /tut/, /tut/, /tut/. (3-12-1-462)

Dans les exemples comme (79), (82), (83) et (84) une analyse transformationnelle ne se justifie pas.

Klein (1976) a démontré qu'on pouvait se passer d'une règle de mouvement à droite [15]. Dans son analyse, deux places sont prévues pour engendrer le quantificateur; à la gauche du syntagme nominal (ou comme N) et dans le groupe verbal en position d'adverbe [16]. Mentionnons que Kayne (1975) n'exclut pas complètement *tout* adverbe puisqu'il propose de considérer comme tels les exemples comme (49) et (50) que nous répétons en (85) et (86):

(85) Sa tarte a toute été mangée.

(86) Il l'a toute mangée.

Il fait d'ailleurs un rapprochement entre ces exemples et ceux avec *trop de*, *peu de* etc.:

(87) Il a trop mangé de carottes.

Un autre rapprochement peut se faire en français de Montréal entre *tout* et certains adverbes qui peuvent précéder un syntagme nominal ou s'employer dans le groupe verbal: *rien que*, *seulement*, *juste*, *bien*,etc.:

(85) J'ai fait venir rien que de la pizza.

(88) J'ai rien que fait venir de la pizza.

*Tout* suivi de *du*, *de la*, *des* entre dans ce paradigme:

(89) J'ai fait jouer /tut/ du disco.

(90) J'ai /tut/ fait jouer du disco.

Comme *trop*, *beaucoup*, *rien que* etc., ce *tout* peut uniquement être mis en relation avec un syntagme nominal à sa droite. Nous proposons d'engendrer cette série comme adverbes de degrés soumis à des règles d'interprétation différentes des adverbes quantificateurs qui eux, en français populaire de Montréal, pourront s'interpréter librement en fonction d'un syntagme nominal de gauche ou de droite.
La catégorie *tout* adverbe de degré spécifieur d'un groupe nominal qu'on trouve dans (89) serait caractéristique du français du Québec. Elle nous semble une extension du rôle adverbial de *tout*.

Si nous adoptons le cadre d'analyse de Klein (1976) et que nous engendrons *tout* dans le syntagme nominal et en position d'adverbe, la variation ne se situera pas au niveau de la base puisque ces positions sont nécessaires dans les deux dialectes. La différence la plus marquée se trouvera au niveau des règles d'interprétation: en français standard *tous* et *tout* dans le groupe verbal ne sont sensibles qu'au contexte de gauche alors qu'en français de Montréal le contexte de droite est également pertinent.

Pour que l'interprétation comme quantificateur soit possible il faudra qu'il y ait dans la phrase au moins un syntagme nominal ou un clitique quantifiable. Ainsi dans (91):

(91) Puis lui il me comprend /tut/. (36-24-2-185)

le clitique singulier n'étant pas quantifiable, /tut/ sera interprété comme un adverbe. Si nous limitons l'interprétation comme quantificateur

aux phrases simples, nous interpréterons /tut/ comme un adverbe dans les phrases (92) et (93) et non comme violation de la contrainte des temps finis ou du sujet spécifié:

(92) Il faut que tu attendes /tut/ que les gars soient là. (4-2-2-1006)

(93) L'année passée, c'était /tut/ moi qui les racontait ses jokes. (37-25-2-237)

Cette analyse est cependant plus plausible pour (93) où /tut/ pourrait être remplacé par un véritable adverbe comme *juste* ou *seulement* que pour (92) où /tut/ semble dépendant de la présence d'un syntagme pluriel dans la complétive. Ainsi (93) serait agrammaticale:

(93)* Il faut que tu attendes /tut/ que la fille soit là.

Nous pouvons faire l'hypothèse que le français populaire viole la contrainte des temps finis non seulement lorsque *tout* est objet comme dans (94)[17],

(94) Il faut /tut/ tu recommences. (21-14-1-212)

mais avec n'importe quel *tout* quantificateur.

Comme *tout* ne se trouve jamais seul en position sujet on pourra également avoir le quantificateur dans la phrase matrice dans des phrases où la position sujet de l'enchâssée est remplie par *ça*:

(95) Il faut /tut/ que ça soit fait aujourd'hui. (21-14-1-212)

Les exemples de *tout* dans des phrases complexes sont peu nombreux dans le corpus, mais ils nous permettent de voir que les contraintes ne jouent

pas de la même façon qu'en français standard.

En résumé, les principales caractéristiques du français populaire de Montréal se situent au niveau de la morphologie dans l'absence d'accord entre *tout* et le syntagme nominal ou le clitique auquel il est lié et ce, dans toutes les positions. Au niveau de l'interprétation, les conditions sont beaucoup moins restrictives qu'en français standard: la condition du branchement à gauche ne joue pas et la relation peut se faire avec un syntagme nominal d'une proposition enchâssée.

Nous avons vu également que *tout* s'emploie dans des structures où il n'a pas un comportement typique de quantificateur comme dans (89), (90), (91) et (93). Dans tous ces exemples, *tout* se comporte comme un adverbe; de tels exemples seraient exclus en français standard.

## Notes

* Nous remercions Louise Leblanc qui a fait le dépouillement des données dans le corpus Lefebvre et Drapeau. Ce travail a été fait grâce à une subvention conjointe de l'Office de la langue française et du Ministère de l'éducation (FCAC).

1. Dans le corpus Sankoff et Cedergren, les locuteurs de la même classe sociale emploient un fort pourcentage de /tut/ mais /tu/ est encore présent.

2. Il existe plusieurs différences entre l'oral et l'écrit. Pour ne citer qu'un exemple, la forme écrite *tous* correspond à deux prononciations: /tus/ dans i) je les ai tous vu et /tu/ dans ii) tous mes amis travaillent.

3. Il existe plusieurs variantes phonétiques dont nous ne parlerons pas ici: la principale variante de /tut/ est /tYt/ et les principales variantes de /tu/ sont /$t_s$y/, /twe/ (rare dans le corpus) et /tø/; nous trouvons ces trois dernières dans la locution *en tous cas*.

4. Le premier chiffre entre parenthèses indique le locuteur, le second la bobine, le troisième le côté de la bobine et le quatrième la ligne de la transcription.

5. Son rôle ne se limite pas d'ailleurs au type d'exemples que nous citons.

6. *Tout* article ne figure pas dans la même catégorie; il n'a aucune des propriétés de mobilité du préarticle. En français populaire de Montréal, il est peu productif; on pourrait presque parler de comportement figé. Sur 81 occurrences relevées dans cette position d'article, 80 déterminent le nom *sortes* dans i) *toutes sortes d'affaires* prononcées soit /tut/, soit /tu/ soit /$t_s$y/.

7. Si l'on considère que *tout* et *ça* font partie du même syntagme, l'analyse de Kayne ne permettrait pas de déplacer *tout*; si *tout* est un élément modificateur du pronom *ça*, il n'est pas non plus sensible à une règle de déplacement.

8. Cette phrase est agrammaticale si la structure profonde est i) ils sont amis avec nous tous et non pas si la structure est ii) tous ils sont amis avec nous.

9. Quelle que soit l'analyse proposée, cette contrainte se retrouve chez tous les auteurs qui ont traité de *tous* dans un cadre transformationnel: Pollock (1978), Quicoli (1977), Klein (1976) et Kayne (1978).

10. Pour plus de détails voir Kayne (1975), Pollock (1978) et Quicoli (1977).

11. Le point d'interrogation indique que certains locuteurs acceptent (30); mais pour ces mêmes locuteurs (32) est agrammaticale.

12. Kayne a été l'un des premiers à noter que les positions de *tous* et de *tout* en dehors du syntagme nominal coïncidaient avec les positions d'adverbe.

13. Dans tout le corpus nous n'avons relevé que 4 exemples d'un pronom /tut/ en position sujet.

14. Violation "apparente" de NIC que Kayne (1978) explique en rendant inopérante la condition d'opacité pour toutes les traces de quantificateur; au niveau de la forme logique la trace de *tous* et la trace de wh auraient le même comportement.

15. Kayne (1978) ne parle pas du mouvement à droite. On sait que, dans le cadre qu'il adopte, la trace, dans cette position, serait mal liée.

16. Klein postule en outre une règle, locale *L-Tous* pour rendre compte de i) j'ai tout fini.

17. Violation analogue à celle discutée par Kayne (1978).

**Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français***

Claire Lefebvre

## 0. INTRODUCTION

Le but de cet article est de décrire le répertoire des mots WH en français vernaculaire par rapport à celui du français standard. En français vernaculaire on trouve des "expressions WH" de type (1)-(4) qui n'existent pas nécessairement en français standard.

(1) *Quand est-ce* [kɑ̃tɛs] qu'on était pour avoir nos patins?
(31/17.1/505) [1]

(2) a. *Que c'est* [kse]que tu haïs le plus à l'école?
(21/18.1/300)

b. *Que c'est* [kse] qu'on parle?
(73/27.2/20)

(3) *Qu'est-ce* [kɛs] que tu as demandé au Père Noël? (4/2.2/1074)

(4) *Comment ce* [kɔmɑ̃sk] qu'il y en a qui se droguaient avant? (72/22.1/61)

En (1) on trouve les expressions WH *quand + est-ce*, en (2) *que + c'est*. La question est de savoir si ces expressions constituent des mots dans le lexique ou si elles sont, comme on les appelle, des "expressions complexes". En d'autres termes, y a-t-il des mots WH pour lesquels *est-ce* /ɛs/ ou *c'est* /se/ ont été réanalysés comme suffixe? En (3) on trouve l'expression WH *qu'est-ce que* [kɛskə] rencontrée aussi bien en français standard que vernaculaire. En français vernaculaire, cependant, on trouve un paradigme complet d'expressions WH construites sur le même modèle. La phrase (4) contient un exemple avec *comment:* [kɔmɑ̃skə]. La question qui se pose ici est double: dans quelle mesure ces expressions peuvent-elles être considérées comme lexicalisées, et si elles le sont, quels sont les éléments qui ont contribué à leur formation et comment ces éléments s'insèrent-ils dans la grammaire du français.

L'article est divisé en deux parties. Dans la première partie, j'établis le répertoire des mots WH en vernaculaire en discutant les cas de lexicalisation. Dans la deuxième partie, je montre comment les mots WH dérivés s'insèrent dans la grammaire du français, en discutant leur comportement relativement aux mots WH non récemment formés.

Tout au long de cet article, je prendrai pour acquis que la

structure des questions en français vernaculaire est telle que décrite dans Lefebvre (ce volume b), où j'ai montré qu'il existe trois positions pour les mots WH en français vernaculaire; l'une sous S', tel que représenté en (5a), l'une à l'intérieur de S en position de NP *in situ* tel qu'en (5b), et l'autre en position foyer sous S'', position de NP, tel que représenté en (5c). Dans cette dernière position, les mots WH peuvent être suivis des particules /ɛs/ ou /sə/.

(5) a. b. c.

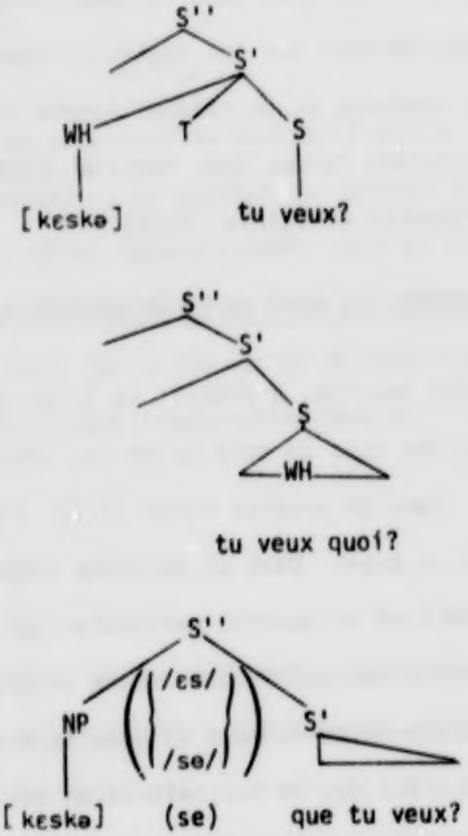


Ces positions ont été définies à partir d'arguments impliquant des mots WH simples. Dans cet article, pour chacun des mots WH discutés, je spécifierai les positions que peuvent occuper les mots WH dérivés.

Le cadre théorique dans lequel l'analyse est menée s'inscrit dans le prolongement de l'approche lexicaliste initiée par Chomsky (1970). Je prendrai pour acquis que le lexique contient des racines et des règles morphologiques, dérivationnelles et flexionnelles, comme dans Halle (1973) et Jackendoff (1975). Suivant Halle (1973) je considérerai que chaque mot (de base ou dérivé) est inscrit au lexique avec sa propre entrée lexicale. Les règles de formation de mot qui seront proposées seront formulées dans le cadre défini par Aronoff (1976). Enfin, je considérerai que les règles d'insertion lexicale sont indépendantes du contexte et je rendrai compte de l'impossibilité d'apparition de certaines formes dans certains contextes au moyen de filtres de surface (Chomsky et Lasnik (1977)).

## 1. LE RÉPERTOIRE DES MOTS WH EN VERNACULAIRE

Dans cette section, j'établis la liste des mots WH qui constituent le répertoire des mots WH tels qu'on les trouve en français vernaculaire montréalais. Dans un premier temps (1.1), j'établis la liste des mots WH simples ou de base. Dans un deuxième temps (1.2), je discute les occurrences de mots WH avec la particule /ɛs/ en départageant les cas de lexicalisation des autres cas. Dans un troisième temps (1.3), je discute les occurrences de mots WH avec la particule /sə/ en départageant également les cas de lexicalisation des autres cas. Enfin, dans la section (1.4), je discute le paradigme des mots WH basés sur le modèle de [kiskə].

## 1.1 Les mots WH simples

Cette première partie établit la liste des mots WH simples ou de base à partir desquels les nouveaux mots WH pourront être formés. Cette liste est représentée en (6).

(6)
| | | |
|---|---|---|
| | qui | /ki/ |
| | quoi | /kwa/ |
| | où | /u/ |
| | quand | /kɑ̃/ |
| | comment | /kɔmɑ̃/ |
| | combien | /kɔ̃bjɛ̃/ |
| | pourquoi | /purkwa/ |

Elle contient les mots WH de base dont on peut dire qu'ils se trouvent à la fois dans la langue standard et vernaculaire. Notons ici que *quoi* n'apparaît pas au niveau S' d'une phrase tensée, tant en français standard (voir Koopman (ce volume)) qu'en vernaculaire (voir Lefebvre (ce volume b)), mais qu'il n'apparaît que dans des positions de NP dans S ou dans S''. Un filtre de type (7) empêche *quoi* d'apparaître dans S'.

(7) $*[_{S'}$ quoi + T]

La liste des mots WH simples ne contient pas *que*. En français populaire, il n'y a aucun contexte où *que* puisse être interprété comme mot WH simple. Pour le français standard, il a été suggéré par plusieurs chercheurs (dont Obenauer (1976) et Koopman (ce volume)) que le *que* des interrogatives directes en français standard n'est pas un mot WH, mais le complémenteur *que* qui a absorbé le trait WH d'un pronom WH absent en

surface[2]. Dans cet article, j'adopterai leur analyse et pour cette raison *que* ne figure pas dans la liste des mots WH de base de (6).

## 1.2 Les mots WH + /ɛs/

Cette section est consacrée à l'analyse des mots WH qui apparaissent avec la particule /ɛs/. En utilisant la structure (5c), il est possible d'engendrer des phrases contenant des mots WH en position foyer sous S'', suivis de /ɛs/. Des exemples de cette combinaison sont donnés en (8).

(8) a. $_{S''}$[qui /ɛs/ $_{S'}$[qui vient?

b. $_{S''}$[quoi /ɛs/ $_{S'}$[que tu fais?

c. $_{S''}$[où /ɛs/ $_{S'}$[que tu vas?

d. $_{S''}$[quand /ɛs/ $_{S'}$[que tu pars?

e. $_{S''}$[comment /ɛs/ $_{S'}$[que tu fais?

f. $_{S''}$[combien /ɛs/ $_{S'}$[que tu en veux?

g. $_{S''}$[pourquoi /ɛs/ $_{S'}$[que tu fais ça?

Les mots WH *comment* et *quand* présentent des particularités relativement à /ɛs/ qui les distinguent des autres mots WH. En effet, il semble que pour *comment* et *quand*, /ɛs/ ait été réanalysé comme suffixe et fasse maintenant partie du mot WH. Lessard (1979) a été le premier à remarquer ce fait. Les observations suivantes illustrent le comportement différencié de *comment* et *quand* d'une part et des autres mots WH d'autre part, relativement à /ɛs/ et constituent des arguments qui

militent en faveur d'une analyse lexicale de /kãtɛs/ et /kɔmãtɛs/.

Premièrement, /kãtɛs/ et /kɔmãtɛs/ peuvent apparaître avec la particule /ɛs/, comme l'a fait remarquer Lessard (1979). Ainsi, on trouve les phrases (9a) et (9b) qui sont grammaticales, comparativement à la phrase (10) où la cooccurrence de /ki + ɛs/ avec la particule /ɛs/ est agrammaticale pour plusieurs, douteuse pour certains.

(9) a. /kãtɛs ɛs/ que tu viens?

b. /kɔmãtɛs ɛs/ que tu fais?

(10) a. {*/?} /kiɛs ɛs/ que tu vois?

Deuxièmement, /kãtɛs/ et /kɔmãtɛs/ peuvent apparaître avec la particule /sə/, tel qu'illustré en (11), ce qui, pour les autres mots WH apparaissant avec /ɛs/ est impossible, tel qu'illustré en (12), étant donné que /ɛs/ et /sə/ appartiennent à un même paradigme, comme il a été démontré dans Lefebvre (ce volume b) et tel que représenté ici en (5c).

(11) a. /kãtɛs sə/ que tu viens?

b. /kɔmãtɛs sə/ que tu fais?

(12) */ki ɛs sə/ que tu vois?

Troisièmement, /kãtɛs/ et /kɔmãtɛs/ peuvent apparaître *in situ* comme les autres mots WH simples et ce, contrairement aux autres occurrences de mots WH + /ɛs/. Ces faits sont illustrés en (13) et (14).

(13) Tu as fait ça /{kɑ̃tɛs / kɔmɑ̃tɛs}/ ?

(14) *Tu as vu /kiɛs/?

Quatrièmement, /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ peuvent apparaître dans les phrases infinitivales alors que les autres mots WH + /ɛs/ ne peuvent apparaître dans le contexte d'une phrase non tensée. Ces faits sont illustrés en (15) et (16) respectivement.

(15) a. Je sais pas /kɑ̃tɛs/ faire ça.

b. Je sais pas /kɔmɑ̃tɛs/ faire ça.

(16) *Je sais pas à /kiɛs/ parler.

Les exemples (10), (12), (14) et (16) ne contiennent que des phrases construites avec le mot WH *qui*. Les quatre arguments apportés pour différencier /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ s'appliquent cependant à tous les autres mots WH, c'est-à-dire à *quoi*, *où*, *combien* et *pourquoi*. Les quatre arguments rapportés ici relativement au comportement différencié de *quand* et *comment* d'une part et des autres mots WH simples d'autre part, relativement à /ɛs/ justifient qu'on analyse /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ comme des mots WH dérivés. Je suggère donc d'ajouter /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ à la liste des mots WH en français vernaculaire. /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ ne se distinguent en rien des mots WH simples relativement aux positions dans lesquelles ils peuvent apparaître. Ils jouissent donc de la même distribution que *qui*, *où*, *quand*, *comment*, *combien* et *pourquoi* relativement aux positions qu'ils peuvent occuper. La liste de (6) peut donc être revisée tel qu'en (17) pour incorporer /kɑ̃tɛs/

et /kɔmɑ̃tɛs/ au nombre des mots WH en français vernaculaire.

| | | |
|---|---|---|
| (17) | qui | /ki/ |
| | quoi | /kwa/ |
| | où | /u/ |
| | quand | /kɑ̃/ |
| | quand + /ɛs/ | /kɑ̃tɛs/ |
| | comment | /kɔmɑ̃/ |
| | comment + /ɛs/ | /kɔmɑ̃tɛs/ |
| | combien | /kɔbjɛ̃/ |
| | pourquoi | /purkwa/ |

A cette liste de mots WH formés à partir d'un mot WH et de /ɛs/ peuvent s'ajouter trois autres mots : /wɛsk/, /kɛsk/ et /ɛsk/. Ces mots même s'ils sont formés à partir de /ɛs/ + *que* se comportent d'un point de vue syntaxique et phonologique comme les mots WH complexes décrits à la section 1.4, et non comme /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/. Ils seront donc analysés à la section 1.4.

## 1.3 Les mots WH + /se/

De la même façon que les mots WH peuvent se combiner avec /ɛs/ dans des phrases dont la structure serait de type (5c), de la même façon, ils peuvent apparaître en co-occurrence avec /se/, tel qu'illustré en (18).

(18) *Qui c'est*/ki/ /se/qui a peinturé ça mal de même? (2/1.1/584)

Sur ce modèle, il est possible de former des phrases contenant n'importe quel mot WH de (17) apparaissant en co-occurrence avec /se/.

La co-occurrence de mots WH /se/ sous S'' n'est pas lexicale. Des arguments ont été apportés dans Lefebvre (ce volume b) pour justifier cette assertion. Il existe cependant quatre mots WH qui apparaissent avec /se/ et pour lesquels /se/ a été réanalysé comme suffixe. Ces quatre mots sont tous utilisés pour questionner l'objet : /kwase/, /kəse/, /kɔse/, /kɛse/.[3]

(19) a. *Quoi c'est* /kwase/ qu'on fait tout-de-suite? (71/21.2/886)

b. *Que c'est* /kəse/ que tu fais là, toi? (1/1.2/1582)

c. /kɔse/ que tu fais là, toi?

d. /kɛse/ que vous avez pour cinq piastres aujourd'hui? (72/22.1/239)

Les faits suivants illustrent le comportement différencié de ces occurrences de mots WH + /se/ par rapport aux autres, et constituent des arguments pour les analyser comme mots WH dérivés.

Premièrement, les mots WH + /se/ n'apparaissent que dans les phrases tensées alors que /kwase/, /kəse/, /kɔse/ et /kɛse/, tout comme *quoi*, peuvent apparaître dans les infinitivales. Des exemples sont donnés en (20).

(20) a. Je sais *quoi c'est* /kwase/ faire. (4/2.2/1281)

b. Tu sais plus *que c'est* /kəse/ leur dire. (74/34.1/761)

c. Je sais /kɔsə/ faire.

(4/2.2/1244)

d. Je sais pas /kɛsə/ dire.

Les phrases de (20) contrastent avec la phrase de (21) qui n'est pas grammaticales parce que le mot WH + /sə/ apparaît dans une phrase non tensée.

(21) *Je me demande à *qui c'est* /kisə/ parler.[4]

Un deuxième comportement distingue /kwasə/, /kəsə/, /kɔsə/ et /kɛsə/ des autres mots WH + /sə/; ces derniers peuvent apparaître avec la particule /sə/ tel qu'illustré en (22).

(22) *Quoi c'est c'est* / {kwasə, kəsə, kɔsə, kɛsə} sə / que tu veux?

Ils ne peuvent cependant apparaître avec /ɛs/, les phrases de (23) n'étant pas grammaticales.

(23) **Quoi c'est est-ce* / {kwasə, kəsə, kɔsə, kɛsə} ɛs / que tu veux?

Notons cependant que ceci n'a rien d'étonnant puisque l'usage des mots WH + /ɛs/ en vernaculaire montréalais est très rare, sinon inexistant, contrairement au français standard. Aucun cas d'occurrence de cette combinaison n'a été trouvé dans notre corpus.

Troisièmement, /kwase/, /kəse/, /kɔse/, /kɛse/ se trouvent tout comme *quoi* en position de NP comme objet d'une préposition, ce qui n'est pas possible pour les autres mots WH + /se/. Ainsi, si (24) est grammaticale, (25) ne l'est pas.

(24) Je sais pas de *quoi c'est* /{kwase, kəse, kɔse, kɛse}/ que tu parles.

(25) *Je sais pas de *qui c'est* /kise/ que tu parles.

Quatrièmement, mentionnons que /kwase/, /kəse/, /kɔse/ ou /kɛse/ peuvent être utilisés à la place de *quoi* comme mot interrogatif apparaissant seul. (26) présente un exemple de ce cas.

(26) -En veux-tu du thé ou bien donc si t'en veux pas?[5]
-*Que c'est*? /kəse/
(2/1.1/716)

Ces faits constituent des arguments pour analyser /kwase/, /kəse/, /kɔse/ et /kɛse/ comme des items lexicaux figurant au nombre des mots WH dans le lexique et ce, contrairement aux autres cas de co-occurrence de mot WH + /se/. Cette analyse est d'autant plus juste qu'elle permet d'expliquer pourquoi /kwase/, /kəse/, /kɔse/ et /kɛse/ peuvent apparaître dans les infinitivales, alors que les autres mots WH + /se/ ne le peuvent pas. En effet, on s'attend à trouver des mots WH (donc ces mots WH dérivés) au niveau S', donc dans les infinitivales (qui sont des S'), alors qu'on ne s'attend pas à trouver un mot WH suivi de la

particule /sə/ dans les infinitivales, la combinaison d'un mot WH + /sə/ n'étant possible qu'au niveau S'', parce que la particule /sə/ est engendrée dans la base au niveau S''. Mentionnons enfin que la série /kwasə/, /kəsə/, /kɔsə/ et /kɛsə/ se comporte de façon similaire à *quoi*. En effet, tout comme *quoi*, ces quatre mots n'apparaissent dans COMP que dans les phrases infinitivales; dans les phrases tensées, ils n'apparaissent que dans les positions de NP. Dans ce dernier cas cependant, on observe une différence de distribution entre ces quatre mots et *quoi*; en effet, si *quoi* peut apparaître dans une position de NP dans S (*in situ*) ou dans S'', les quatre nouveaux mots WH ne peuvent apparaître qu'en S''.[6] Le contraste de grammaticalité entre (27a) et (27b) illustre la différence de distribution entre *quoi* et les nouveaux mots WH utilisés pour questionner l'objet.

(27) a. Tu as fait *quoi*?

b.*Tu as fait {kwasə / kəsə / kɔsə / kɛsə}

Dans la deuxième partie de cet article, une solution sera suggérée qui rendra compte de l'intégration de ces quatre mots dans la grammaire du français.

En conclusion donc, il appert que dans /kwasə/, /kəsə/,/kɔsə/ et /kɛsə/, /sə/ ait été réanalysé comme suffixe. La liste des mots WH en français vernaculaire doit donc incorporer ces quatre mots. Ainsi, (17) doit être revisé tel qu'en (28).

| | | |
|---|---|---|
| (28) | qui | /ki/ |
| | quoi | /kwa/ |
| | quoi + /se/ | /kwase/ |
| | | /kɔse/ |
| | que + /se/[7] | /kese/ |
| | | /kɛse/ |
| | où | /u/ |
| | quand | /kɑ̃/ |
| | quand + /ɛs/ | /kɑ̃tɛs/ |
| | comment | /kɔmɑ̃/ |
| | comment + /ɛs/ | /kɔmɑ̃tɛs/ |
| | combien | /kɔbjɛ̃/ |
| | pourquoi | /purkwa/ |

Il est possible que pour certains locuteurs, d'autres cas de co-occurrence de mot WH + /se/ soient lexicalisés. Ainsi certains locuteurs acceptent la phrase (21) et la phrase (25). Pour ces locuteurs /kise/ (et présumément d'autres mots WH dérivés sur le même modèle) peut apparaître dans une phrase non tensée comme la série /kwase/. A cet effet, Lessard (1979 : 28) note que certains locuteurs acceptent (29).

(29) Je sais pas à *qui c'est* /kise/ m'adresser.

Les données ne sont pas suffisamment claires, à ce point, pour permettre d'élargir l'analyse proposée ici à d'autres mots WH. Mentionnons simplement que la liste proposée ici est minimale et qu'elle pourrait être plus riche encore.

## 1.4 Les mots WH complexes

Il existe un autre ensemble d'expressions WH complexes en français dans lesquelles on trouve un mot WH suivi de la séquence phonétique [-s(k)(ə)]. Des exemples d'expressions WH ainsi formées sont présentés en (30).

(30) a. [kiski] paye ça encore ces autobus-là? (72/22.2/714)

b. Qu'est-ce que [kɛskə] t'as?
(1/13.1/592)

c. [kəskə] je viens de dire.
(5/13.2/427)

c'.[kəs] tu penses qu'ils vont faire de nous-autres?
(21/14.1/1070)

d. Mais [kɔskə] c'est ça?
(71/21.1/791)

d'.[kɔs] tu veux pour Noël?
(4/2.2/1085)

e. [kwas] je lui dis?

f. [kãskə] tu viens?

g. [kɔmãsk] qu'il y en a qui se droguaient avant...
(72/22.1/61)

g'.[kɔmãs] tu la trouves?
(32/18.1/616)

h. [kɔ̃bjɛ̃skə] tu paies?

i. [purkwask] ils nous...
(70/20.1/1145)

j. [usk] ils vont prendre l'argent?
(70/20.2/413)

j'.[us] tu vas le mettre?
(15/5.1/129)

j".[dus] ~ [dəus] tu t'en vas?

Le but de cette section est de déterminer la structure interne de ces mots WH complexes. La question est de savoir s'ils sont construits sur le même modèle que *qu'est-ce que* provenant présumément de

/kə + ɛs + kə/ (voir Obenauer (1976)) ou s'ils ne proviennent pas d'une autre source. Nous envisagerons trois analyses possibles; dont l'une sera retenue comme solution explicative de ces faits. Notons ici que les expressions complexes dont il s'agit impliquent les mots WH simples, c'est-à-dire ceux de la liste initiale de (6) et les formes /kə-/ et /kɔ-/. Sont donc exclus de ces expressions WH complexes les mots dérivés tels que /kãtɛs/, /kɔmãtɛs/, /kwase/, /kəse/, /kɔse/, /kɛse/.

Hypothèse 1

Une première hypothèse consisterait à dire que ces expressions complexes sont formées dans le lexique à partir d'un mot WH simple auquel la particule /ɛs/ est ajoutée. Cette hypothèse serait représentée dans le lexique par une règle de type (31) qui affixe la particule /ɛs/ à une base lexicale marquée du trait [+WH][8].

(31) Hypothèse 1: [X] → [X + ɛs]  X = [+WH]

Ainsi cette règle produirait des formes lexicales du type de celles listées en (32).

(32) /ki + ɛs/
/kwa + ɛs/
/kə + ɛs/
etc.

Cependant, les formes de surface dont il faut rendre compte sont telles que dans le paradigme (33), de sorte que le /ɛ/ de la particule /ɛs/

postulée comme source de la combinaison n'apparaît jamais en surface.

(33) [ki-s(k)]

[kɔ-s(k)]

[kə-s(k)]

[kwa-s(k)]

[kɑ̃-s(k)]

[kɔmɑ̃-s(k)]

[kɔ̃bjɛ̃-s(k)]

[u-s(k)]

[purkwa-s(k)]

Donc si la règle de formation de mot est telle qu'en (31), il faut qu'une règle d'élision de /ɛ/ s'applique obligatoirement, permettant ainsi que les formes de surface attendues, celles de (33), soient obtenues.

Plusieurs arguments militent contre cette analyse. Premièrement, la règle phonologique selon laquelle /ɛ/ serait obligatoirement élidé dans cet environnement est non motivée indépendamment. Il est vrai qu'il existe une règle d'élision de la voyelle /ɛ/ ou /ə/ du verbe être (Dumas (1977)), mais cette règle s'applique toujours dans l'environnement de consonnes. Il n'existe pas de règle justifiée indépendamment pour effacer /ɛ/ après une autre voyelle. Ce fait constitue un argument fort pour rejeter l'hypothèse 1 représentée par la règle (31). A cet effet, remarquons que, le fait que dans [kɛsk] le /ɛ/ soit conservé, contrairement aux autres mots du paradigme de (33), suggère que [kɛsk] et les mots WH complexes de (33) n'ont

pas la même source. Deuxièmement, un argument contre l'hypothèse de (31) peut être construit à partir des faits de relâchement de la voyelle dans certaines des séquences de (33). Par exemple, /ki-sk/ peut être prononcé [kIsk] , donc avec une voyelle relâchée. Or en français le relâchement en syllabe fermée ne s'applique que lorsqu'il n'y a qu'une seule voyelle impliquée. Si la séquence [kIsk] avait /ki + ɛs/ comme forme sous-jacente, il faudrait postuler une règle qui élide /ɛ/ complètement sans laisser de trace, pour que la règle de relâchement puisse s'appliquer à /i/. Or les règles phonologiques d'élision laissent des traces, et dans le cas de /kisk/ la trace laissée par l'élision d'un /ɛ/ hypothétique empêcherait le relâchement de la voyelle. La possibilité de relâchement de la voyelle dans la séquence /kisk/ constitue donc un argument contre l'hypothèse (31) selon laquelle les mots WH complexes seraient formés en utilisant la particule /ɛs/[9]. Troisièmement, il existe des dialectes contemporains du français pour lesquels la particule /ɛs/ ne peut être identifiée comme la source du /-s/ des expressions complexes que nous étudions dans cette section. Ainsi, Remacle (1960) décrit qu'en wallon le mot /us/ existe sans qu'aucune forme de *où est-ce* ni aucun autre mot WH avec la particule /ɛs/ ne soit attestée dans ce dialecte. Dans ce dialecte, le /s/ de /us/ n'a donc pas comme source possible /ɛs/. Remacle conclut que, si séduisante que soit l'hypothèse de d'Outrepont (1909 : 270) d'attribuer l'origine de /us/ à *où est-ce*, elle lui paraît sans fondement. Remacle (p. 204) conclut ses remarques en attribuant l'origine du /s/ de /us/ à la particule *ce* qui se retrouve également en patois liégeois, par exemple *afin ce que*. Les données rapportées par Remacle pour un autre

dialecte du français montrent donc que /ɛs/ n'est pas la seule source possible pour les mots WH complexes.

A cause de ces faits, l'hypothèse selon laquelle les mots WH complexes proviendraient de la combinaison entre un mot WH et la particule /ɛs/ est à rejeter. J'envisagerai maintenant la suggestion de Remacle comme solution pour les données du français vernaculaire montréalais.

Hypothèse 2

Selon la suggestion de Remacle, une deuxième hypothèse consisterait à dire que les formes de (30) proviennent d'une règle lexicale qui adjoindrait un /-s/ phonémique, représentant la réalisation d'un *ce* lexical, à une base lexicale marquée d'un trait WH. Cette deuxième hypothèse pourrait être représentée par une règle de type (34).

(34) Hypothèse 2 : [X] → [X + /s/] X = [+WH]

Selon cette hypothèse, la règle (34) produirait des output lexicaux qui auraient la forme de surface attendue, c'est-à-dire celle de (33).

Cette analyse demeure cependant inadéquate dans la mesure où elle ne permet pas d'expliquer pourquoi il est impossible qu'un mot WH ainsi formé soit séparé de son complémenteur par un élément disloqué ou par une incise, tel qu'il est possible pour les autres mots WH. Ces faits sont illustrés en (35). Les phrases de (35) montrent le comportement différencié de *qui* en a, b, c par rapport à /kis/ en d.

(35) a. *Qui*, Marie, qui lui a dit de venir?

b. *Qui*/se/, Marie, qui lui a dit de venir?

c. *Qui*/ɛs/, Marie, qui lui a dit de venir?

d. */kis/, Marie, qui lui a dit de venir?

En (36), les faits comparables sont présentés pour les mots WH *quoi* et /kwas/.

(36) a. C'est *quoi*, Marie, que Jean lui a dit?

b. C'est *quoi*/se/, Marie, que Jean lui a dit?

c. */kwas/, Marie, que Jean lui a dit?

En (37), il est montré que [kis] ou [kwas] ne peuvent être séparés du complémenteur par une incise[10].

(37) a. */kis/, à ton avis, qui lui a dit de venir?

b. */kwas/, à ton avis, qu'il lui a dit?

Ces faits montrent donc que l'hypothèse selon laquelle les formes de (30) seraient obtenues par une règle de type (34) n'est pas adéquate. Etant donné l'impossibilité de séparer le mot WH + /-s/ de son complémenteur, j'envisagerai une troisième hypothèse selon laquelle les formes WH complexes de (30) consistent en des mots WH qui se combinent avec la séquence *ce que*, de sorte que le /-s/ trouvé dans ces expressions WH complexes appartiendrait à la séquence *ce que*.

Hypothèse 3

J'envisagerai maintenant l'hypothèse selon laquelle le /-s/ des formes complexes discutées dans cette section origine de *ce* qui, combiné avec *que*, forme la séquence *ce que*. Selon cette hypothèse, *ce + que* constituerait un formatif unique : /sk/. Suivant une suggestion de Yves-Charles Morin, ce formatif serait un allomorphe du complémenteur *que* dans certains environnements dont celui des mots WH. La règle par laquelle les mots WH complexes seraient formés à partir d'un mot WH et de *ce que* pourrait être de type (38).

(38) Hypothèse 3 : [X] → [X + sk] X = [+WH]

Cette section documente les différents aspects de cette hypothèse.

Premièrement, je rapporterai les arguments qui montrent que *ce que* constitue un formatif unique. Ensuite, je montrerai que *ce que* est analysable comme allomorphe du complémenteur *que* dans des environnements autres que celui des mots WH en français. Je suggérerai ensuite que *ce que* est un allomorphe possible du complémenteur *que* dans l'environnement des mots WH et que ce complémenteur constitue la source des formes WH complexes en français. Quatrièmement, je justifierai la forme sous-jacente /sk/ postulée pour *ce que*. Enfin, j'argumenterai en faveur du statut lexical des expressions WH complexes ainsi formées.

<u>/sk/ est un formatif</u>

Que /sk/ constitue un formatif unique est argumenté par Morin (1974 : 86). Morin note que *ce que*, tout comme *ste* ("démonstratif" e.g. *ste garçon*)

ne peuvent pas être analysés comme une suite de deux formatifs /sə-kə/ et /sə-tə/ parce qu'en position initiale, ces séquences ne sont jamais précédées d'un cheva épenthétique, ce qui serait la règle si *ce que* et *ste* étaient constitués de deux formatifs. En fait, *ce que* et *ste* se comportent chacun comme s'il ne s'agissait que d'un seul formatif comme *secouer* /səkue/ : *Je ne veux pas te secouer* : [ʒən vø pa tə skuwe]. Morin conclut de les analyser toutes deux comme un formatif unique.

/sk/ est un allomorphe du complémenteur

Une fois montré que *ce que* consiste en un formatif unique, il reste à montrer qu'il est analysable comme complémenteur. Yves-Charles Morin m'a fait remarquer qu'en français moderne, on trouve *ce que* comme réalisation du complémenteur dans l'environnement de certaines prépositions, telles *à* et *de*, comme en (39).

(39) a. Je m'attends $[_{P'''}$ à $[_{S'}$ *ce que* $[_{S}$ tu viennes]]]

b. Je me réjouis $[_{P'''}$ de $[_{S'}$ *ce que* $[_{S}$ tu viennes]]]

Dans ces exemples, rien n'a été extrait de la phrase enchâssée de sorte qu'il n'est pas possible de trouver une autre analyse pour *ce* que celle d'être partie intégrante du complémenteur.[11] Le même phénomène se retrouve dans l'histoire du français; en effet, certaines prépositions, par exemple *par, puis, lors* sélectionnaient le complémenteur *ce que*; depuis, ces prépositions et leur complémenteur *ce que* ont été réanalysés, de sorte qu'aujourd'hui ils ne forment plus qu'un seul mot. Ainsi, on trouve *parce que* /par + sk/, *puisque* /pɥi + sk/, *lorsque* /lɔr + sk/,

qui constituent des mots. Ces faits montrent d'une part que *ce que* peut être analysable comme un allomorphe du complémenteur *que* et d'autre part que la sélection de /sk/ par rapport à /k(ə)/ comme complémenteur est lexicalement déterminée.[12] Il n'est donc pas impossible d'imaginer que les mots WH fassent partie de la liste des environnements qui permettent facultativement la sélection de /sk/ au lieu de /kə/ dans certains dialectes. Ainsi, on pourrait imaginer une règle de type (40) qui épèlerait le complémenteur en /sk/ obligatoirement dans l'environnement d'une préposition et facultativement dans l'environnement d'un mot WH.

(40) $$[+T] \rightarrow \begin{array}{l} /sk/ \\ \\ /kə/ \end{array} \; \Bigg/ \; \begin{array}{l} \left\{ \begin{array}{l} \text{à} \\ \text{de} \\ \text{en} \\ \cdot \\ \cdot \\ \cdot \\ (\text{WH}) \end{array} \right\} ___ \; ^{13} \\ \text{ailleurs} \end{array}$$

Si cette règle est valide, elle prédit qu'il ne sera pas possible de trouver la séquence WH + /sk/ dans une phrase infinitivale. Cette prédiction est réalisée. En effet, les séquences de (41) contenant des mots WH + /sk/ sont impossibles en vernaculaire.

(41) a. Je ne sais pas quoi faire.

b. $*$Je ne sais pas $\left[ \left\{ \begin{array}{l} kɔs(k(ə)) \\ kɛs(k(ə)) \\ kwas(k(ə)) \\ kəs(k(ə)) \end{array} \right\} \right]$ faire

Les faits rapportés dans cette section montrent donc clairement que les expressions WH complexes consistent en deux éléments : un élément WH et le formatif *ce que*; ce formatif est analysable comme un allomorphe du complémenteur *que* dans les environnements autres que celui des mots WH en français et en particulier dans l'environnement de certaines prépositions. Enfin, j'ai suggéré que *ce que* est un allomorphe du complémenteur *que* dans l'environnement de mots WH et que ce complémenteur constitue la source des formes WH complexes en français.

/sk/ est la forme sous-jacente de *ce que*

J'apporte maintenant des arguments en faveur de la forme sous-jacente /sk/ pour *ce que* proposée dans la règle (38). Morin (1974) suggère que, d'un point de vue phonologique, la forme sous-jacente de *ce que* est /səkə/. Les faits suivants montrent que cette analyse ne s'applique pas aux données du français montréalais. En français, la règle d'élision de /ə/ obéit à la contrainte des "trois consonnes" de sorte qu'elle ne s'applique pas quand son application produit une séquence de trois consonnes en surface. Ainsi en (42a), /ə/ s'élide alors qu'en (42b) il ne s'élide pas.

(42) a. au-dessus
[otsɥ]
b. par dessus
[pardəsɥ]
*[partsɥ]

S'il y avait un /ə/dans la forme sous-jacente de la première syllabe de

*ce que*, on s'attendrait à ce que son élision suive la règle générale d'élision de /ə/ en français, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique pas quand son application produit une séquence de trois consonnes consécutives. Or les mots impliquant le formatif *ce que* présentent des séquences de trois consonnes tel qu'illustré en (43).

(43) a. parce que
[parsk]
b. lorsque
[lɔrsk]

Ces séquences ne peuvent avoir été produites comme conséquence de la règle d'élision de /ə/; la forme sous-jacente du formatif *ce que* ne peut donc contenir un /ə/ dans la première syllabe.

Quant au /ə/ final de la séquence hypothétique /səkə/, on peut le rejeter sur la base des faits suivants. En français montréalais, /ə/ ne s'élide pas devant un *h* aspiré, tel qu'en (44).

(44) Le livre de Harry
[ ...... də ....]
*[ ......d .....]

Dans l'environnement de la séquence *ce que*, on ne trouve pas de /ə/ entre le k de *ce que* et le mot qui suit.

(45) Je tiens à ce qu'Harry vienne.

Cette forme de surface ne peut avoir été produite par la chute du /ə/ qui

ne s'applique pas dans cet environnement. Ces faits justifient donc la forme sous-jacente postulée /sk/ pour *ce que*.[14]

<u>Les mots formés par la règle (38)</u>

Dans les pages qui suivent je discute le statut lexical des mots WH complexes. Selon la règle (38) ces mots sont produits dans le lexique par une règle qui affixe le formatif /sk/ à des mots WH simples. Dans mon analyse de la structure des questions en français populaire (Lefebvre (ce volume b)), j'ai montré qu'il existe une position à l'extérieur de S' pour les mots WH; cette position a été identifiée comme une position foyer sous S''. J'ai également montré que les particules /sə/ et /ɛs/ sont engendrées au niveau S'' comme marqueurs de foyer et qu'elles ne peuvent être trouvées qu'avec des éléments WH. Ces faits sont représentés dans la structure de (46).

(46)

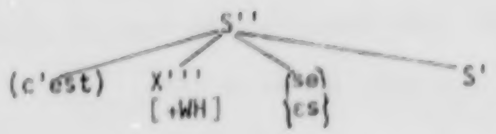


S'il est possible d'insérer les expressions WH complexes dans la position de NP foyer, ceci constitue un argument pour dire qu'ils sont des item lexicaux. Or, de la même manière qu'on trouve les mots WH simples dans cette position, on peut trouver les expressions WH complexes décrites dans cette section. Ceci est illustré en (47).

(47) $[_{S''}$ A [kiskə] /sə/ $[_{S'}$ qu'elle parle?]]

Ceci constitue un argument en faveur d'une analyse lexicale de ces éléments.

Un deuxième argument milite contre une analyse selon laquelle le mot WH et le complémenteur *ce que* seraient analysables comme des mots indépendants l'un de l'autre. En effet, si tel était le cas on s'attendrait à trouver aussi bien *que* que *ce que* dans l'environnement d'un mot WH, la sélection de *ce que* dans l'environnement d'un mot WH n'étant pas obligatoire selon la formulation de la règle (40). Ainsi en français montréalais on trouve aussi bien (48a) que (48b) :

(48) a. *Où que* tu vas?

b. *Où-ce que* tu vas?

Il existe cependant une différence entre le comportement des mots WH + /sk/ et celui des mots WH simples suivis de /kə/, différence qui est reflétée dans l'usage de ces constructions en conjonction avec la particule *se*. Ainsi si (49) est grammaticale, (50a) ne l'est pas.

(49) A [kiskə] /sə/ qu'elle parle, Marie?

(50) a. *A [kikə] /sə/ qu'elle parle, Marie?

b. A /ki/ /sə/ qu'elle parle, Marie?

Ce comportement différencié constitue un argument en faveur d'une analyse selon laquelle les mots WH simples forment avec /sk/ des mots WH complexes ou dérivés et montre que /sk/ n'est plus analysable dans l'environnement d'un mot WH, comme complémenteur indépendant, mais qu'il forme un seul mot avec les mots WH auxquels il est accolé.

Notez ici qu'il n'est pas impossible que certaines occurrences de mots WH + *que* soient également lexicalisées. Connors (1975) a déjà

suggéré que pour certains locuteurs la forme sous-jacente de *quand* soit /kãk/ ou /kãt/. Le fait que la phrase (51) soit grammaticale constitue un argument en faveur d'une telle analyse, /kãk/occupant ici la position de NP foyer sous S''.

(51) /kãk sə/ que tu pars?

Par ailleurs, l'agrammaticalité de constructions similaires avec *quoi*, *que* et *où*, tel qu'en (52) montre que le cas de /kãk/ est possiblement[15] unique dans ce paradigme.

(52) a. [{kwaskə / *kwak}] /se/que tu veux?

b. [{kɛskə / *kɛk}] /se/que tu veux?

c. [{uskə / *uk}] /se/que tu vas?

Si notre analyse est juste, elle ajoute un argument supplémentaire à ceux déjà apportés dans Lefebvre (ce volume b), pour montrer qu'on ne peut rendre compte des questions complexes par une représentation arborescente d'enchâssements multiples; en effet, si cela était le cas, on ne s'attendrait pas à trouver de différence de comportement entre les item lexicaux; or le contraste de grammaticalité entre (51) et (52) montre qu'il existe de telles différences.

Un quatrième argument en faveur d'une analyse lexicale de ces expressions WH complexes réside dans le fait qu'il existe des exceptions lexicales à la règle (38). En effet, à une règle lexicale telle que la règle (38) on s'attend à trouver des exceptions lexicales dues à des contraintes

morphologiques. On en trouve. En effet, si on essaie de former des mots WH complexes à partir des mots WH déjà dérivés, tels /kɑ̃tɛs/, /kɔmɑ̃tɛs/, /kwasə/, /kəsə/, /kɔsə/, /kɛsə/, on obtient des séquences agrammaticales. Ces faits sont représentés en (53).

(53) ki + ski
ki + sk
kə + sk
kwa + sk
kɑ̃ + sk
kɔmɑ̃ + sk
kɔ̃bjɛ̃ + sk
u + sk
*kɑ̃tɛs + sk
*kɔmɑ̃tɛs + sk
*kwasə + sk
*kəsə + sk
*kɛsə + sk
*kɔsə + sk

Le fait donc qu'il y ait des exceptions lexicales à la règle constitue un troisième argument pour une analyse de ces expressions WH complexes comme résultant d'une règle de formation de mots dans le lexique, car si ces structures étaient produites par la syntaxe, on ne s'attendrait pas à avoir des exceptions lexicales de ce type.

Afin de rendre compte de ces exceptions, la formulation de la règle de formation de mots doit être modifiée telle qu'en (54).

(54) [ X ] → [ X + /sk/ ]  X = [+WH]
[ X ne contient pas de + ]

La nouvelle formulation prévoit qu'un affixe /sk/ pourra être affixé à une base lexicale, marquée du trait [+WH] laquelle ne contient pas de +, trait qui permettra d'empêcher les mots WH déjà dérivés de participer à la règle de formation de mot. La formulation de cette règle pourrait également être modifiée de façon à inclure les prépositions qui, elles aussi, ont incorporé le complémenteur *ce que*. Ainsi, si, dans la règle (54) il était spécifié que $X = \begin{bmatrix} -V \\ +N \end{bmatrix}$, cette règle pourrait s'appliquer aux prépositions aussi bien qu'aux mots WH. Elle permettrait de dériver *puisque*, *parce que*, *lorsque*, et possiblement d'autres prépositions du français qui ont incorporé le complémenteur *ce que*.

Les arguments présentés plus haut militent en faveur d'une analyse lexicale des expressions WH complexes du français vernaculaire. Il nous faut donc enrichir encore une fois le répertoire lexical des mots WH dans cette variété de français. La liste initiale revisée en (17), puis en (28), doit encore une fois être revisée telle qu'en (55).

(55)

| *Français vernaculaire* | *Français standard* |
|---|---|
| /ki | /ki |
| kisk/l | |
| kwa | kwa |
| kwask | |
| kɔse | |
| kəse | |
| kɛse | |
| u | u |
| usk ~ dusk ~ dəusk | |
| kɑ̃ | kɑ̃ |
| kɑ̃sk | |
| kɑ̃tɛs | |
| kɑ̃k | |
| kɔmɑ̃ | kɔmɑ̃ |
| kɔmɑ̃tɛs | |
| kɔmɑ̃sk | |
| kɔ̃bjɛ̃ | kɔ̃bjɛ̃ |
| kɔ̃bjɛ̃sk | |
| purkwa | purkwa/ |
| purkwask / | |

Cette liste n'est certainement pas exhaustive mais elle donne un bon aperçu des données existantes et des processus de formation des mots WH dérivés. Cette liste fait donc ressortir la richesse lexicale du français vernaculaire relativement au nombre de mots WH qu'il contient.

Avant de terminer cette section, sur les mots WH complexes, je montrerai que ces mots nouvellement formés sont intégrés phonologiquement et qu'ils obéissent aux processus phonologiques généraux de la langue. D'un point de vue phonologique, les mots WH complexes subissent la règle facultative d'élision de la consonne finale dans l'environnement de -*s*.[16] Ainsi, on trouve les formes de surface suivantes :

(56) kisk ~ kis
kəsk ~ kəs
kɔsk ~ kɔs
kwask ~ kwas
kɔ̃bjɛ̃sk ~ kɔ̃bjɛ̃s
kɑ̃sk ~ kɑ̃s
purkwask ~ purkwas

Les formes /wɛsk/, /ɛsk/ et /kɛsk/ présentent la même alternance (56') contrairement à /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ (voir plus bas) ce qui montre que les mots de (56) et (56') constituent un ensemble unique qui est distinct de l'ensemble /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/.

(56') wɛsk ~ wɛs
ɛsk ~ ɛs
kɛsk ~ kɛs

Du point de vue phonologique, les mots WH complexes se comportent de la même façon que les prépositions qui ont incorporé le complémenteur *ce que*, telles *parce que*, *puisque*, *lorsque*, etc. De la même façon que dans ces mots la consonne *k* peut être élidée dans l'environnement de *s*, de la même façon , le *k* final des mots WH complexes peut être élidé dans l'environnement de *s*. Par ailleurs, la consonne finale ne peut être élidée si le mot qui suit commence par une voyelle. Cette observation vaut, et pour les prépositions de type *puisque*, *lorsque*, etc., et pour les mots WH de type /kisk/, /kəsk/, etc. Ces faits sont exemplifiés en (57).

(57) a. [pɥIs(k)$t_s$y] viens. a'. *[pɥIs a] vient.
b. [lɔrs(k)$t_s$y] viens. b'. *[lɔrs a] vient.
c. A [kis(k)$t_s$y] parles? c'. *A [kis a] parle?
d. [kɔs(k)$t_s$y] fais? d'. *[kɔs a] fait?

L'analyse selon laquelle les expressions WH complexes constituent des mots dans le lexique met donc en lumière la similarité de comportement, du point de vue phonologique, entre les séquences *WH* + /sk/ et les séquences *préposition* + /sk/; cette analyse fait ressortir également la dissimilarité entre des séquences qui sont phonétiquement pareilles aux mots WH nouvellement formés, mais qui en sont morphologiquement distinctes. Ainsi, il existe une différence dans l'élision de la consonne *k* dans la séquence /sk/, selon que cette séquence fait partie de la racine du mot ou que le /k/ en soit lexicalement indépendant. Considérez les exemples de (58).

(58) a. [kɑ̃tɛs $\begin{Bmatrix} k \\ \emptyset \end{Bmatrix}$ a] vient?

a'. [ɛs $\begin{Bmatrix} k \\ {*}\emptyset \end{Bmatrix}$ a] vient?

b. [kɔmɑ̃tɛs $\begin{Bmatrix} k \\ \emptyset \end{Bmatrix}$ a] fait?

b'. [kɔmɑ̃s $\begin{Bmatrix} k \\ {*}\emptyset \end{Bmatrix}$ a] fait?

Ainsi, dans (58a), le *k* est le complémenteur *que* et il est possible de l'élider même devant une voyelle, alors qu'en (58a'), on a affaire à un mot WH complexe /ɛsk/ dont *k* est la consonne finale et il n'est pas possible de l'élider devant une voyelle. Des faits similaires sont comparés pour /kɔmɑ̃tɛs/ + *que* et pour /kɔmɑ̃sk/. La dissimilarité entre les deux ensembles de données découle du fait que, dans le cas des mots WH complexes, on a affaire à une règle phonologique d'élision de la consonne finale dans l'environnement de *a* et que, dans l'autre cas, on

a affaire à une règle syntaxique d'élision du complémenteur *que*.[17]

Conclusion à la première partie

Dans cette première partie de l'analyse, j'ai montré que le français vernaculaire possède un lexique des mots WH riche qui permet de combiner des mots WH simples avec les particules /ɛs/ et /sə/ respectivement ou encore avec le complémenteur /sk/. Cette dernière stratégie s'est avérée très productive. Mentionnons que les données décrites dans cette section présentent un cas intéressant de convergence de formes lexicales de sources différentes vers un même paradigme. L'origine des formes /wɛsk/, /kɛsk/ et /ɛsk/ en français populaire demeure à être documentée. Je présume pour l'instant qu'elles sont formées à partir d'un mot WH simple et de la séquence *est-ce que* dans les deux premiers cas. Ces mots sont différents de ceux formés avec la particule /ɛs/. Ceci est reflété dans leurs comportements phonologiques distincts (voir (58)) et dans la syntaxe en ce qu'ils ne peuvent occuper la position de NP dans S. Par ailleurs, ils s'apparentent aux mots WH complexes discutés dans cette section, et sur le plan phonologique, et sur le plan syntaxique. Ils diffèrent de ce dernier groupe cependant, en ce qu'ils sont formés à partir de la séquence *est-ce que* alors que ces derniers sont formés à partir du formatif *ce que*. Sur le plan paradigmatique, /wɛsk/, /kɛsk/ et /ɛsk/ s'insèrent avec les mots WH complexes. Ces données constituent un cas intéressant de convergence de deux ensembles lexicaux de sources différentes vers un même paradigme.

## 2. LE RÉPERTOIRE DES MOTS WH DANS LA GRAMMAIRE DU FRANÇAIS VERNACULAIRE

Dans cette section, j'examine le fonctionnement des mots WH dérivés dans la grammaire du français vernaculaire. Dans un premier temps, j'aborderai la question des positions que peuvent occuper les nouveaux mots WH dans la structure syntaxique. Dans un deuxième temps, j'aborderai la question des traits de ces mots et leur comportement relativement aux faits d'inversion. Enfin, j'étudierai le statut des mots WH complexes dans la grammaire.

### 2.1 Positions occupées par les mots WH nouveaux dans la structure syntaxique

Dans Lefebvre (ce volume b), j'ai montré qu'il y avait trois positions possibles pour les mots WH simples en français populaire. Ces positions ont été représentées dans cet article en (5) et sont répétées ici en (59).

(59) a.

b.

c.

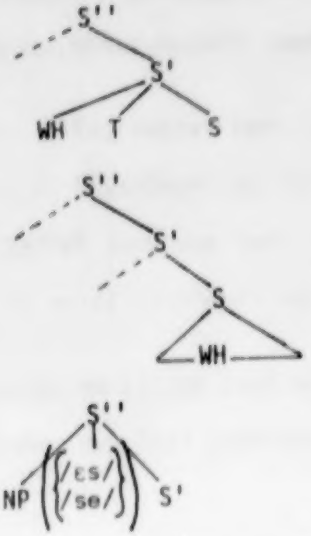

Ces trois positions sont les suivantes : l'une sous S', l'une dans S *in situ* et l'une sous S''. Les deux dernières positions sont des positions de NP. Examinons maintenant comment s'insèrent les mots WH dérivés dans ces structures syntaxiques.

/kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ se comportent comme des mots WH simples relativement aux positions qu'ils peuvent occuper dans la structure syntaxique. Ils peuvent occuper les trois positions dans lesquelles on rencontre les mots WH simples et ils apparaissent dans les phrases infinitivales aussi bien que dans les phrases tensées. En (60) et (61) respectivement, nous trouvons des exemples d'occurrence de /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ dans les trois positions possibles pour les mots WH dans les phrases tensées et dans les phrases infinitivales.

(60) a. /kɑ̃tɛs/ vous allez voir un enfant aller au magasin puis pleurer? (73/28.1/285)
b. Jean est parti /kɑ̃tɛs/?
c. /kɑ̃tɛs/ /sə/ que Jean est parti?
d. Je sais pas /kɑ̃tɛs/ venir.

(61) a. /kɔmɑ̃tɛs/ vous faites ça?
b Vous faites ça /kɔmɑ̃tɛs/?
c. /kɔmɑ̃tɛs/ /sə/ que vous faites ça?
d. Je sais pas /kɔmɑ̃tɛs/ faire ça.

Donc, mis à part le fait qu'ils ne peuvent participer aux règles de formation de mots WH complexes (tel que spécifié à la section 1.4),

ces deux mots WH sont complètement intégrés à la grammaire.

Quant à /kwase/, /kɔse/, /kəse/, /kɛse/, nous avons montré à la section 1.2 qu'ils observent presque le même comportement que *quoi*. D'une part, dans les phrases infinitivales ils apparaissent au niveau S' (voir exemples (15) de la section 1.2); d'autre part, dans les phrases à temps fini, ces mots peuvent apparaître dans S'', mais pas dans S'. Il a été proposé par Koopman de représenter l'impossibilité d'occurrence de *quoi* au niveau S' des phrases tensées par un filtre de surface qui empêche l'apparition de *quoi* dans l'environnement d'une phrase tensée. Ce filtre est répété ici en (62).

(62) $* \; [_{\text{COMP}} \; \text{quoi} + \text{T}]$

Dans Lefebvre (ce volume b), j'ai montré que ce filtre s'appliquait également au vernaculaire, étant donné qu'on ne trouve pas *quoi* au niveau S' d'une phrase tensée. Afin de rendre compte du comportement de /kwase/, /kɔse/, /kəse/, /kɛse/, je suggère d'incorporer ces mots au filtre de *quoi* et donc de modifier en (63) la formulation du filtre (62).

(63) $$* \left[_{S'} \left\{ \begin{array}{l} \text{kwa} \\ \text{kwase} \\ \text{kəse} \\ \text{kɛse} \\ \text{kɔse} \end{array} \right\} ____ + \text{T} \right]$$

D'autre part, les mots /kwase/, /kəse/, /kɔse/, /kεse/, contrairement à *quoi* ne peuvent apparaître *in situ*. Le filtre (64) représente l'impossibilité pour ces item lexicaux d'apparaître *in situ*.

(64) $$* \left[ \ldots \begin{Bmatrix} \text{kwase} \\ \text{kəse} \\ \text{kεse} \\ \text{kɔse} \end{Bmatrix} \ldots \right]_X \quad \text{à moins que } X = S'' \text{ ou } S'$$

Mis à part ces deux faits, ces item lexicaux se comportent exactement comme les autres mots WH de la langue et les deux filtres (63) et (64) sont suffisants pour rendre compte de leur comportement.

En ce qui concerne les mots WH complexes discutés à la section 1.4, leur position privilégiée est nettement S', pour des raisons qui deviendront évidentes à la section suivante. Ces mots WH peuvent apparaître en S''. Ils ne peuvent cependant apparaître *in situ*, tel qu'illustré en (65).

(65) Tu dis $\begin{Bmatrix} \text{quoi} \\ \text{*kεskə} \end{Bmatrix}$ ?

Le filtre (66) de même type que (64) permet de rendre compte de ce dernier fait.

(66) $$* \left[ \ldots \Bigg/ \begin{Bmatrix} \text{kisk} \\ \text{kεsk} \\ \text{kɔsk} \\ \text{kwas} \\ \text{etc.} \end{Bmatrix} \Bigg/ \ldots \right]_X \quad \text{à moins que } X = S'' \text{ ou } S'$$

Relativement aux positions qu'ils occupent dans la structure syntaxique, les mots WH dérivés se comportent donc plus ou moins comme les autres mots WH de la langue. /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ peuvent occuper les trois positions des mots WH simples. La série /kwase/, /kɔse/, /kəse/, /kɛse/ fonctionne presqu'entièrement comme *quoi*, sauf pour le filtre (64). Quant aux mots WH complexes, ils n'apparaissent pas *in situ*, ce qui est représenté par le filtre (66). Le fait qu'il y ait des restrictions lexicales sur les positions que peuvent occuper les nouveaux mots WH constitue un argument supplémentaire en faveur du traitement lexical de ces item.

## 2.2 Les traits des mots WH nouvellement formés

Dans cette section, j'étudie les traits qui définissent les mots WH dérivés relativement aux traits [$\alpha$ tonique], [$\alpha$ animé] et relativement au fait qu'ils puissent être utilisés comme mots relatifs. Ces trois aspects seront discutés tour à tour.

Comme il a été montré à la section précédente, les mots WH dérivés peuvent apparaître en position de foyer sous S'', donc en position de NP. De plus, ces nouveaux item lexicaux, tout comme les mots WH de base, peuvent apparaître comme objet d'une préposition, tel qu'en font montre les exemples de (67).

(67) a. Il savait de /kɔsk/ il parle. (76/36.1/928)

b. Je sais très bien de /kɛsk/ je parle. (76/36.2/931)

Ces faits montrent que, même si certains de ces items lexicaux ne peuvent apparaître *in situ*, ils peuvent apparaître dans des positions de NP comme objet de la préposition. Etant donné que seuls les mots accentués peuvent apparaître dans des positions de NP, les mots WH nouvellement formés devront donc être identifiés comme [+tonique] dans le lexique.

Pour ce qui est du trait [αanimé], les mots de la série /kwasə/, /kəsə/, /kɔsə/, /kɛsə/ porteront le trait [-animé] tout comme *quoi*. Quant à la série des mots WH complexes, /kisk(i)/ recevra le trait [+animé] et /kɛsk(i)/, /kəsk/, /kɔsk/, /kwask/, le trait [-animé]; les autres mots de cette série étant de nature adverbiale ou prépositionnelle, ce trait ne s'applique pas à eux.

Un dernier fait est pertinent relativement à l'étude des traits des mots WH nouvellement formés : comme c'est le cas pour la plupart des mots WH de base, les mots WH dérivés pourraient théoriquement être utilisés comme pronoms relatifs aussi bien que comme mots WH dans les questions. J'étudie cette question pour chacun des mots WH nouvellement formés.[18]

Tel qu'illustré par l'agrammaticalité de (68) et de (69), /kɔmɑ̃tɛs/ et /kɑ̃tɛs/ ne peuvent être utilisés comme relatifs à la place de *dont* et *où* respectivement.

(68) *La manière /kɔmɑ̃tɛs/ (que) j'ai fait ça.

(69) *Le moment /kɑ̃tɛs/ (que) j'ai fait ça.

Par ailleurs, les autres mots WH dérivés peuvent être utilisés comme relatifs, tel qu'illustré en (70) et (71).

(70) La fille {à / de / pour} /kisk / je parle.

(71) L'affaire de /kɛsə/ je parle.

(72) Ce travail là /dusk/ il s'en va... (71/20.2/444)

L'usage de ces mots WH comme relatifs suit tout à fait les règles de la grammaire du français. Ainsi, en français standard, il n'y a pas de pronoms relatifs dans les relatives construites à partir des positions sujet et objet direct (Kayne(1975)), le complémenteur (*qui* ou *que* selon le cas) assumant dans les deux cas les traits d'un relatif non lexicalisé (voir Bouchard(ce volume)). De même, en vernaculaire, on ne trouve pas les nouveaux mots WH dans les relatives construites à partir des positions sujet et objet, tel qu'illustré par l'agrammaticalité de (73) et (74).

(73) *La fille /kiski/ vient.

(74) *L'affaire /{kəsə / kwasə / . / . / . / kɛskə}/ j'ai vue.

Ces données montrent que les mots WH nouvellement formés doivent être identifiés dans le lexique comme ayant ou non les propriétés de

relatifs en plus d'être identifiés pour les traits [$\pm$ animé] et [$\pm$ tonique].[19]

## 2.3 Les mots WH nouvellement formés et l'inversion du clitique et du NP sujet

C'est un fait bien connu du français standard que les mots WH dans les questions déclenchent l'Inversion du clitique sujet et l'Inversion du NP sujet (ci-après l'Inversion du sujet). Un exemple de ces deux types d'inversion est donné en (75a) et (75b) respectivement.[20]

(75) a. A qui parle-t-il?

b. A qui parle Pierre?

La question est donc la suivante : est-ce que les mots WH complexes qui apparaissent dans une position qui leur permet de déclencher les deux règles d'inversion[21], déclenchent effectivement l'inversion?

Cette question est tout à fait légitime si on accepte l'analyse de Hirschbühler (ms) selon laquelle les phénomènes d'inversion sont lexicalement déterminés en français par des mots qui sont, dans le lexique, marqués comme déclencheurs d'inversion. D'autres faits s'ajoutent à ceux rapportés par Hirschbühler, qui montrent que les faits d'inversion sont lexicalement déterminés. En effet, avec *puisque*, l'inversion du NP sujet n'est pas possible alors qu'avec *lorsque* l'inversion est possible (pas pour le clitique sujet cependant).

(76) a. *Puisque vient Pierre...

b. Lorsque vient Pierre...

Voyons maintenant comment se comportent les mots WH dérivés relativement aux faits d'inversion.

Avec /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/, aucun cas d'inversion n'est possible, tel qu'illustré par l'agrammaticalité de (77) et de (78).

(77) a. */kɑ̃tɛs/ vient-il?

b. */kɑ̃tɛs/ vient Pierre?

(78) a. */kɔmɑ̃tɛs/ fait-il?

b. */kɔmɑ̃tɛs/ fait Pierre?

Quant aux mots de la série /kwase/, /kɔse/, /kəse/, /kɛse/, on ne les trouve pas dans des phrases où le sujet est inversé. Des raisons syntaxiques expliquent ce fait, contrairement à /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ pour lesquels aucune raison syntaxique ne peut expliquer qu'ils n'apparaissent pas dans des phrases où le sujet est inversé. En effet, comme nous l'avons montré dans la section précédente, les mots /kwase/, /kɔse/, /kəse/ et /kɛse/ n'apparaissent pas au niveau S' dans une phrase tensée, ils ne seront jamais dans une position pour déclencher l'inversion, soit du clitique, soit du NP sujet.

Avec la série des mots WH complexes, on ne trouve pas d'inversion du clitique, tel qu'illustré par l'agrammaticalité de (79).

(79) a. *A /kiskə/ parle-t-il?

b. */kɛskə/ veut-il?

Quant à l'inversion du NP sujet, elle semble possible pour certains locuteurs[22] avec /kɛskə/, mais pas avec /kiskə/, tel qu'illustré en (80a) et (80b) respectivement.

(80) a. *A /kiskə/ parle Pierre?

b. /kɛskə/ veut Pierre?

Le fait que l'inversion du NP sujet soit possible pour certains locuteurs avec /kɛskə/ et non avec /kiskə/ constitue un autre argument pour une analyse lexicale de ces mots ainsi qu'un autre argument pour dire que les faits d'inversion sont lexicalement déterminés en français. Il importe cependant d'expliquer pourquoi, pour la majorité des locuteurs, l'inversion n'est pas possible avec les mots WH complexes, en dépit du fait que leur position privilégiée soit S', position qui, pour d'autres mots WH, rend tout à fait possible l'inversion du clitique et du NP sujet. Une explication morphosyntaxique sera suggérée dans la section suivante, qui est consacrée au statut des mots WH complexes dans la grammaire.

En conclusion, il ressort que les mots WH dérivés ne participent pas à l'inversion du sujet. Pour tous, sauf pour /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/, des raisons syntaxiques ou morphosyntaxiques expliquent ce fait.

## 2.4 Le statut des mots WH complexes dans la grammaire

J'examinerai maintenant le statut des mots WH complexes dans la grammaire. Premièrement, j'essaierai d'expliquer pourquoi les mots WH complexes ne participent pas au processus d'inversion. Deuxièmement, je discuterai la position morphosyntaxique qu'ils occupent au niveau S'.

Comme nous l'avons vu à la section précédente, les mots WH complexes ne participent pas à l'Inversion du sujet. Par ailleurs, il a déjà été montré que, en français, l'Inversion du clitique ou du NP sujet n'est pas possible en présence du complémenteur (Dubuisson et Goldsmith (1975), Dubuisson et Lefebvre (1979)). J'examinerai l'hypothèse qu'il existe un lien entre ce fait et la structure interne des mots WH complexes, lesquels sont formés à partir d'un mot WH et du complémenteur.

Supposons que par la règle de formation de mot telle que définie en (54) le trait [+T] qui est inhérent au complémenteur /sk/ soit récupéré par le nouveau mot, de sorte que les mots WH nouvellement formés "contrôlent" la position du complémenteur. Ceci peut être reflété dans la grammaire de plusieurs façons. J'en discute deux. Une première façon est de dire que les mots WH complexes sont co-indicés (au sens de Chomsky (1981)) avec la position de complémenteur, ce qui fait que leur présence dans une phrase a le même effet que si le complémenteur était présent en surface. Dans le cas qui nous occupe, la présence du complémenteur a pour effet de rendre impossible l'Inversion du clitique sujet et du NP sujet. Une deuxième façon de rendre compte de ces faits dans la grammaire est de dire que les mots WH nouvellement formés participent au contrôle morphologique au sens de Muysken (1980). Dans cette théorie, le suffixe /-sk/ sur le mot WH complexe contrôle la position de complémenteur et ceci a le même effet que le mécanisme qui co-indice les deux positions ([WH] et [T] au niveau S'), donc l'effet d'empêcher l'Inversion du sujet. Dans l'un et l'autre cas, l'impossibilité d'inverser le clitique sujet ou le NP sujet s'explique. Si cette

analyse est juste, elle prédit que les mots WH qui sont co-indicés avec une position de complémenteur ou qui contrôlent la position du complémenteur ne pourront apparaître dans les phrases infinitivales. Ceci est effectivement le cas des mots WH complexes. Nous avons montré à la section 1.4 que ces mots ne peuvent apparaître dans les phrases infinitivales.

Une alternative à cette solution serait de dire que les mots WH complexes ne se trouvent pas dans la position WH, mais dans la position [+T] ou du complémenteur. Selon cette hypothèse, les mots WH auraient été incorporés au complémenteur, qui se trouve dans la position [+T] plutôt que l'inverse; et cette solution alternative rendrait compte des faits dont on a voulu rendre compte en suggérant, soit que les mots WH complexes sont co-indicés avec la position [+T], soit qu'ils participent au contrôle morphologique et contrôlent cette position sur S'. Dans ce cas, on pourrait dire que les mots WH dérivés qui se trouvent dans la position [+T] au niveau S' contrôlent la position WH.

Quelques arguments militent contre cette dernière analyse. Premièrement, la position [+T] peut être contrôlée, mais [±WH] ne peut pas être contrôlé parce que, en plus d'être une catégorie mineure, c'est un argument du verbe. Deuxièmement, si la position [+T] était occupée par ces mots WH, les mots WH devraient être insérés dans cette position et on ne pourrait expliquer comment ils peuvent être sujet à Mouvement WH non borné, ni comment ils peuvent être trouvés sous S'' en position de foyer, tel qu'illustré en (81a) et (81b) respectivement.

(81) a. $[_{S'}$ /kɛsk /$_i$ $[_S$Jean a dit $[_{S'}$ $e_i$ que $[_S$Marie a vu $e_i$]]]]?

b. $[_{S''}$ /kɛsk sə/ $[_{S'}$ $e_i$ que Jean a dit]]?

Par ailleurs, il existe des arguments pour dire que ces mots WH complexes occupent la position WH. Premièrement, si on insère ces mots WH dans la position WH sous S', on peut expliquer pourquoi ils se comportent comme les autres mots WH, c'est-à-dire pourquoi ils sont sujet à Mouvement non borné et pourquoi ils peuvent se trouver dans la position foyer, comme en (81a) et (81b) respectivement.

Pour conclure, il appert que les mots WH complexes sont, soit co-indicés avec la position [+T], soit contrôleurs de cette position, et ce, à cause de leur définition en terme de traits dans le lexique, ce qui a le même effet, du point de vue de la syntaxe que si cette position était lexicalement remplie, i.e. celle d'empêcher le sujet d'être vide dans l'environnement du complémenteur.[23]

Dans cette section, j'ai examiné le fonctionnement des nouveaux WH dans la grammaire du français vernaculaire. J'ai montré que, relativement aux positions que peuvent occuper les mots WH de base, ces mots dérivés n'occupent pas toutes les positions que les mots WH de base peuvent théoriquement occuper. La position *in situ* à l'intérieur de S est en particulier peu favorable pour les mots WH dérivés. Un ensemble de filtres a été proposé pour rendre compte de ces faits. Dans un deuxième temps, j'ai montré que les traits [$\pm$tonique], [$\pm$animé], [$\pm$relatif] étaient nécessaires pour définir les nouveaux items lexicaux dans le

lexique. Ensuite, j'ai étudié le comportement des nouveaux mots WH relativement à l'Inversion du clitique sujet et du NP sujet. J'ai montré que ces nouveaux mots ne participent pas au processus d'Inversion, pour des raisons lexicales dans le cas de /kãtεs/ et /kɔmãtεs/, pour des raisons syntaxiques dans le cas de /kɔse/, etc., et pour des raisons morphosyntaxiques dans le cas des mots WH complexes. Dans ce dernier cas, j'ai suggéré que ces mots WH étaient co-indicés avec la position [+T] ou la contrôlaient; l'effet de ce phénomène est le même que si la position était lexicalement remplie, soit empêcher l'Inversion du sujet.

## *Notes*

* Je voudrais remercier Lynn Drapeau, Denys Lessard, Yves-Charles Morin et Pieter Muysken pour leurs commentaires sur une version préliminaire de cet article.

1. Les exemples de ce texte identifiés par un numéro proviennent du corpus Lefebvre et Drapeau. Les chiffres indiquent dans l'ordre : le numéro du locuteur, le numéro et le côté de la bobine, la ligne de la phrase dans la transcription. Les exemples non identifiés correspondent à des phrases employées couramment, mais pour lesquelles je n'ai pas trouvé d'exemple dans le corpus. Une représentation phonémique des éléments WH discutés est donnée entre / / dans les exemples afin de faciliter la présentation des arguments.

2. Goldsmith (1980) et Hirschbühler (1978) proposent une analyse différente selon laquelle *que* est un allomorphe de *quoi* dans les questions directes en français.

3. Pour faciliter l'exposition des faits, je considérerai ces quatre items comme des variantes lexicales. Il n'est pas exclu cependant qu'elles consistent en un seul mot comportant quatre variantes allophoniques. Je laisse de côté cette question pour l'instant.

4. Pour certains locuteurs, la phrase (21) et d'autres impliquant /kisə/ sont grammaticales. A la fin de cette section ce fait sera commenté.

5. Notons ici que l'usage de /kəsə/ est grammatical quelle que soit son interprétation, c'est-à-dire dans le sens de 'répète' ou dans le sens d'une question sur l'objet du verbe de la question précédente. Notons également que Lessard (1979 : 28 no 12) rapporte des faits similaires pour /kwasə/.

6. Le fait que /kwasə/, /kəsə/, /kɔsə/, /kɛsə/ ne peuvent apparaître *in situ* contraste avec le fait que /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ eux, le peuvent, tel que montré dans la section 1.2. Cette différence de distribution refléterait possiblement le fait que /kwasə/, /kəsə/, /kɔsə/, /kɛsə/ soient des mots plus récents que /kɑ̃tɛs/ et /kɔmɑ̃tɛs/ dans la langue, donc moins intégrés. Cette hypothèse, qui demeure à être vérifiée pour ces mots, suggère qu'un élément lexical nouvellement formé s'intègre progressivement dans la grammaire, de sorte qu'il n'occupera pas du même coup toutes les positions qui lui sont accessibles. Des approches de ce type ont déjà été développées par Wang (1969) pour la phonologie et par Bailey (1972) pour la syntaxe.

7. Lessard (1979 : 11 et suivantes) note que *que* n'a pas toujours été clitique sur le verbe dans l'histoire du français et qu'à une certaine époque il était tonique. Si ces observations sont justes, ceci explique pourquoi la combinaison de *que* avec /sə/ a été rendue possible, /sə/ ne s'adjoignant présumément qu'à des formes toniques.

8. Notons ici que dans la théorie d'Aronoff (1976) les règles de formation de mot s'appliquent à des catégories lexicales majeures.

Le fait de proposer une règle de formation de mot impliquant les mots WH ne devraient pas être considérés comme une exception à la théorie. En effet, les mots WH simples, qui servent de base à la règle, portent le trait [+N] et se comportent comme des NP à plusieurs égards. Cette catégorie lexicale n'est donc pas une catégorie définie exclusivement en terme de traits mineurs.

9. Je suis redevable à Jonathan Kaye pour avoir porté cet argument à mon attention.

10. Lessard (1979 : 18 et suivantes) fait des observations similaires pour *qu'est-ce*.

11. Les autres analyses de *ce que* (par exemple Goldsmith (1980)) dans des phrases de type (39a) et (39b) sont incompatibles avec le fait que /-sk/ constitue un formatif unique.

12. L'expression "lexicalement déterminée" doit être interprétée dans un sens large ici, étant donné qu'elle inclut le rôle syntaxique des éléments impliqués. A cet effet, voir Lefebvre (ce volume b).

13. La notation < > est empruntée à Labov (1972) pour exprimer le fait que l'environnement WH constitue un environnement où la sélection du complémenteur /sk/ est facultative.

14. Je suis redevable à Jonathan Kaye pour ses suggestions sur les arguments relatifs à la chute du /ə/.

15. Comme pour les mots WH construits avec la particule /se/, il est possible que certains locuteurs possèdent plusieurs mots WH complexes

formés à partir d'un mot WH + *que*. De plus amples recherches sont nécessaires pour établir ces données qui présentent beaucoup de variation d'un locuteur à l'autre.

16. Voir Kemp, Pupier, Yaeger (1980) pour une analyse de ces faits en français.

17. Sankoff, Cedergren *et al* (1971) ont montré que la règle d'élision du complémenteur *que* est conditionnée phonologiquement.

18. En français vernaculaire, il existe deux ensembles de pronoms pour les relatives, tel que discuté par Bouchard (ce volume). L'un fait appel à des pronoms résomptifs, l'autre à des pronoms relatifs.

19. Certains des mots WH dérivés peuvent avoir un usage adverbial. Je ne discute pas ces faits, les données n'étant pas encore assez bien établies. Des fragments de données sur le sujet peuvent être trouvés dans Connors (1975), Lessard (1979) et Nieger et Paradis (1975).

20. Les faits relatifs à l'Inversion du clitique sujet et du NP sujet sont résumés dans Lefebvre (ce volume b). Des analyses de ces faits peuvent être trouvées dans Dubuisson (1975), (1979a), (1979b), Dubuisson et Lefebvre (1979), Kayne (1980), (1981) , Kayne et Pollock (1978).

21. Dans Lefebvre (ce volume b), j'ai montré que seule la position S' pour les mots WH est une position qui permet aux mots WH d'agir comme déclencheurs d'Inversion, les autres positions ne permettant pas aux

mots WH d'être structurellement adjacents au verbe de la phrase, condition nécessaire à la bonne formation des phrases où le sujet a été inversé.

22. Je n'ai cependant trouvé aucun exemple d'inversion avec /kɛskə/ dans le corpus Centre-Sud.

23. Pour une discussion sur l'impossibilité d'opérer Inversion du sujet en présence du complémenteur voir entre autres Dubuisson et Lefebvre (1979), Goldsmith (1978 a) et (1978b), Kayne et Pollock (1978).

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## Les paradigmes *sontaient*-tu régularisés?*

Lynn Drapeau

### 0. INTRODUCTION

A l'écoute des enregistrements faits auprès de groupes d'adolescents et de pré-adolescents du Centre-Sud de Montréal, on est tout de suite frappé par les nombreuses régularisations des formes verbales produites par les informateurs.

(1) "Elles *sontaient* brunes, brunes...mon doux qu'est-ce que je fais là, elles étaient blanches, elles *sontaient* maigres..." (Lefebvre et Drapeau 1001061).

(2) "...ils *meurront* pas vite..." (Lefebvre et Drapeau 3008006).

(3) "...puis là mais, ils *faisent* la rue." (Lefebvre et Drapeau 3007955).

(4) "Ça serait le fun qu'on *faiserait* des sketchs." (Lefebvre et Drapeau 3002008).

(5) "Je *faiserai* plus mal à Carole." (Lefebvre et Drapeau 3003925).

(6) "Ils s'en *allent*." (Lefebvre et Drapeau 23015394).

(7) "Ça fait que là, ils se *fassent* griller." (Lefebvre et Drapeau 8004763).

De toutes ces formes verbales, la plus fréquente et peut-être aussi la plus 'spectaculaire' est l'emploi de *sontaient* comme forme de l'imparfait du verbe *être* à la troisième personne du pluriel. Je m'emploierai dans cet article à essayer de cerner l'utilisation de cette forme verbale dans le corpus Centre-Sud; une incursion sera faite aussi du côté du corpus Sankoff et Cedergren du français de Montréal. Je m'attarderai ensuite à expliquer ce type paradoxal de régularisation; j'aimerais proposer à ce sujet que la forme *sontaient* provient de l'alignement complet des formes de l'imparfait (pour le verbe *être*) sur la forme de surface du radical du présent auquel on ajoute les flexions de l'imparfait (/-jə/ à la 2$^{e}$ du pluriel et /ɛ/ ailleurs).[1]

## 1. L'EMPLOI DE *SONTAIENT* DANS LE CORPUS CENTRE-SUD

Le dépouillement des enregistrements de groupes de pré-adolescents et d'adolescents du quartier Centre-Sud de Montréal révèle qu'en chiffres absolus, on totalise plus d'occurrences de *sontaient* que de la forme standard *étaient*. En effet, pour 11 informateurs on compte 50 occurrences de *sontaient* et 33 occurrences de *étaient*. En nombres absolus donc, les jeunes informateurs du corpus utilisent la forme *sontaient* à 61% et sa variante *étaient* à 39%. Les données comparées pour 14 informateurs du corpus se profilent tel qu'illustré au Tableau 1.[2]

TABLEAU I

DESCRIPTION DE L'EMPLOI DE *SONTAIENT* PAR LES JEUNES INFORMATEURS DU CORPUS CENTRE-SUD

| Numéro de l'informateur | Age | nb. d'occurrences de *sontaient* | % | nb. d'occurrences de *étaient* | % | Dominante |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 13 | 18 | 95% | 1 | 5% | S |
| 3 | 10 | 6 | 66% | 3 | 33% | S |
| 4 | 8 | 1 | 25% | 3 | 75% | E |
| 5 | 14 | 1 | 50% | 1 | 50% | = |
| 7 | 10 | 10 | 91% | 1 | 9% | S |
| 8 | 10 | 4 | 80% | 1 | 20% | S |
| 21 | 15 | 0 | | 9 | 100% | E |
| 22 | 17 | 2 | 66% | 1 | 33% | S |
| 23 | 15 | 0 | | 3 | 100% | E |
| 24 | 12 | 5 | 100% | | | S |
| 25 | 12 | 3 | 100% | | | S |
| 26 | 14 | 1 | 50% | 1 | 50% | = |
| 37 | 14 | 0 | | 4 | 100% | E |
| 41 | 15 | 0 | | 5 | 100% | E |

Ce tableau fournit pour chaque informateur, son numéro, son âge au moment de la cueillette des données, le nombre d'occurrences de *sontaient* et le pourcentage de cette forme par rapport à *étaient*, le nombre d'occurrences de *étaient* et le pourcentage d'emploi de cette forme par rapport à *sontaient*. J'ai ainsi classifié les informateurs en trois groupes: ceux qui ont plus de 50% d'occurrences de *sontaient* sont dits 'à dominante *sontaient*', ceux qui ont plus de 50% de *étaient* sont dits 'à dominante *étaient*', ceux chez qui on rencontre les deux formes en proportion égales sont classés' = '. D'après les données présentées au Tableau I, sept informateurs sur 14 soit la moitié, sont à dominante *sontaient*, deux utilisent les deux formes dans une égale proportion alors que cinq sont à dominante *étaient*. J'ai tenté de mettre en corrélation la fréquence d'utilisation de *sontaient* par rapport à *étaient* avec des facteurs extra-linguistiques tels que l'âge, la scolarité des parents, la durée de résidence dans le quartier, etc. Seul le facteur âge semble avoir une quelconque pertinence, comme on le voit au Tableau II où le pourcentage moyen d'utilisation de *sontaient* dans le discours des informateurs a tendance à diminuer avec l'âge. Les autres facteurs semblent nullement explicatifs. Comment expliquer en effet les écarts dans le comportement des informateurs 3 et 4 d'une part et 22 et 23 d'autre part, quand on sait que les deux premières sont des soeurs alors que les deux derniers sont des frères? L'informateur 21 qui n'emploie aucun *sontaient* a vécu dans le quartier Centre-Sud toute sa vie, de même que ses parents, alors que l'informateur 8 qui y réside seulement depuis un an a une proportion de 80% de *sontaient* dans son discours. Par ailleurs, étant donné

TABLEAU II

ÂGE ET POURCENTAGE D'UTILISATION DE *SONTAIENT* POUR LES 14 INFORMATEURS

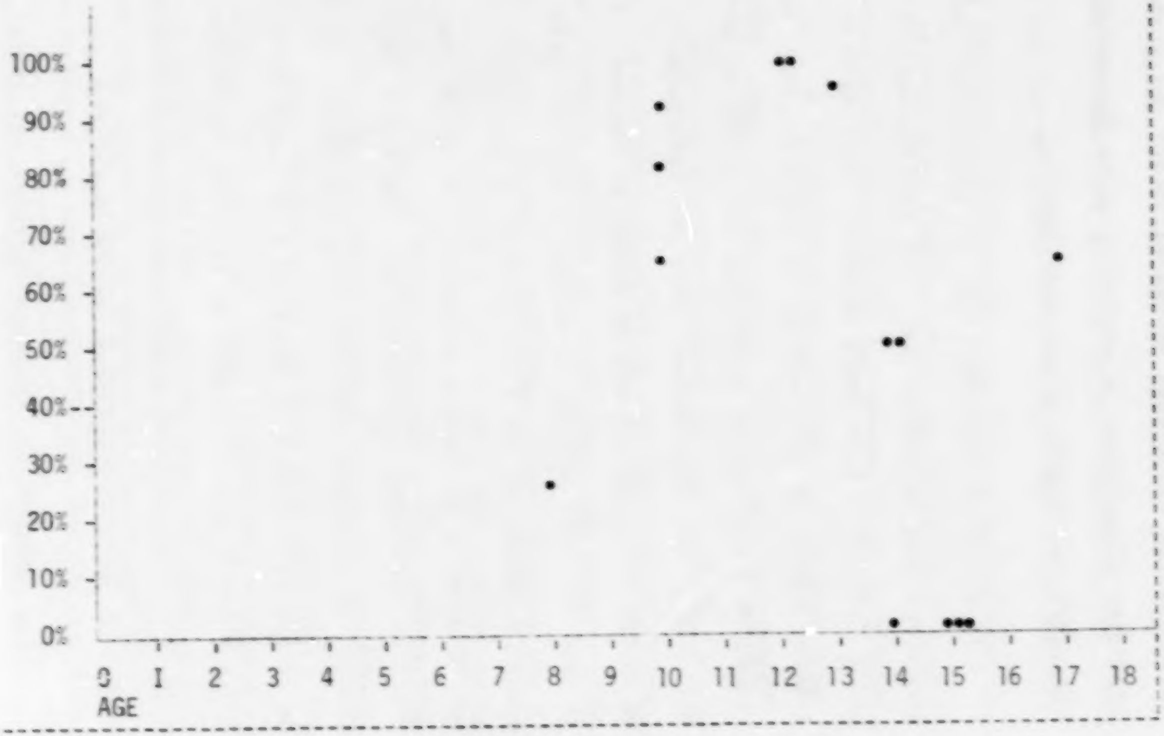

la très grande homogénéité sociométrique de notre échantillon, les facteurs du type scolarité, revenu et emploi des parents ne sont pas susceptibles d'expliquer la variation entre les enfants du quartier (ni, bien sûr, entre les membres d'une même famille).

Il n'y a pas cependant que les adolescents qui emploient la forme *sontaient* dans le Centre-Sud. Les adultes emploient aussi variablement cette forme mais à un degré moindre. Pour environ 14 heures d'enregistrement auprès de sept adultes du quartier, nous totalisons neuf occurrences de *sontaient* et toutes ont été produites par le même informateur masculin[3]. Cet informateur, père des informateurs 3 et 4 utilise plus de formes en *sontaient* que de formes en *étaient*. Bien que celui-ci soit le seul des sept adultes du corpus à utiliser cette forme, sa présence démontre néanmoins que l'utilisation de *sontaient* n'est pas uniquement une bizarrerie du langage enfantin, qui se résorbe avec l'âge comme d'autres phénomènes d'acquisition. Une brève incursion dans le corpus Sankoff et Cedergren confirme cette hypothèse: cinq des 120 informateurs du corpus utilisent à un degré ou à un autre la forme *sontaient*; pour trois d'entre eux, il s'agit de la forme dominante, un autre emploie *sontaient* et *étaient* en proportions égales alors que le dernier emploie *sontaient* dans un discours à dominante *étaient*.

Si on compare la fréquence relative des formes en *sontaient* chez les adolescents et les pré-adolescents du corpus Centre-Sud avec la performance des 'parents' (i.e. des adultes) du même corpus, on constate donc une diminution relative de la fréquence d'emploi de la forme

non standard. Si on met ce fait en parallèle avec la diminution des taux d'occurrences de *sontaient* illustrée au Tableau II en fonction de l'âge des adolescents-informateurs on peut faire l'hypothèse que l'emploi de *sontaient* accuse une baisse graduelle en allant vers l'âge adulte. Cette hypothèse est cependant difficilement vérifiable dans l'état actuel de nos données. Il se peut très bien en effet que la perte du *sontaient* soit due à une sensibilisation croissante aux exigences de la situation d'interview et, partant, à la nécessité de corriger son langage dans le sens d'une plus grande adéquation aux formes "socialement correctes". Les exigences de la situation d'enregistrement ont pu, surtout chez les parents, influencer les résultats du point de vue stylistique. Parallèlement, cinq des informateurs adultes du corpus sont des femmes. Parmi les informateurs masculins l'un est à dominante *sontaient* alors que l'autre n'a produit ni *sontaient* ni *étaient*. Il se peut donc que les femmes aient tendance à utiliser moins la forme *sontaient* à l'âge adulte. On ne peut déceler pour l'instant si cette tendance est vraie du vernaculaire en général où si elle résulte d'une tendance plus générale à l'hypercorrection en situation d'interview. Kemp (à paraître) a montré que:

> *"Despite an equally low level of schooling, the available evidence of a morpho-syntactic nature suggests that older women are more sensitive to standard variants than men of the same age group. Older women appear to use more standard variants in normal conversation, but in addition, given the relative inconsistency from one variable to another, it is most likely that they make greater use of style shifting."*

Bien que tous les informateurs adultes du corpus Centre-Sud aient en tout moins de 45 ans en 1971 (et ne se situent par conséquent pas dans le

'older age group' délimité par Kemp), leur niveau de scolarité reste très bas. Pour les six informateurs pertinents, un seul a déclaré avoir complété une neuvième année, trois ont rapporté avoir complété la septième année, alors que les deux autres ont terminé une troisième et une deuxième année. Paradoxalement, c'est l'informateur masculin (à dominante *sontaient*) qui a le niveau de scolarité rapporté le plus élevé. Il se peut donc qu'il soit vrai pour nos informateurs que malgré un niveau de scolarité aussi bas, les femmes soient plus sensibles aux variantes standard que les hommes et qu'elles fassent un plus grand usage de ces formes pour des fins stylistiques.

## 2. L'EMPLOI DE *SONTAIENT* DANS LE CORPUS SANKOFF ET CEDERGREN

Il n'y pas que dans le quartier Centre-Sud de Montréal que la forme *sontaient* soit utilisée. Cinq des 120 informateurs du corpus Sankoff et Cedergren utilisent *sontaient* à un degré ou à un autre. Il s'agit donc d'une forme passablement marginale dans le langage des adultes montréalais. Nous résumons au Tableau III les caractéristiques sociométriques des informateurs qui utilisent *sontaient* et la fréquence des occurrences de cette forme.

Etant donné l'âge relativement peu élevé des informateurs on peut conclure que,bien que marginale, la forme *sontaient* reste néanmoins vivante chez certains groupes montréalais qui semblent se caractériser par un faible niveau de scolarité et un niveau très bas et le plus souvent nul d'intégration au marché linguistique. Ces caractéristiques sociomé-

TABLEAU III

FRÉQUENCE DES *SONTAIENT* ET CARACTÉRISTIQUES SOCIOMÉTRIQUES DES INFORMATEURS DU CORPUS SANKOFF et CEDERGREN

| | Sexe | nb de *sontaient* | nb de *étaient* | Dominante | Age | Scolarité | M.L* | résidence | emploi |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | M | 1 | 3 | E | 20 | 7e | .00 | Centre-Sud | chômeur |
| 2. | F | 2 | 1 | S | 17 | 9e | .00 | St-Henri | chômeuse |
| 3. | F | 1 | 1 | = | 35 | 1ère | .00 | St-Henri | bien-être social |
| 4. | M | 3 | 1 | S | 16 | 10e | .20 | St-Jean-Baptiste | étudiant |
| 5. | M | 5 | 3 | S | 23 | 12e | .45 | Outremont[4] | ouvrier spécialisé électricité |

* M.L.: niveau d'intégration au marché linguistique (voir Sankoff et Laberge (1978)).

triques vont de pair avec le quartier de résidence: zone grise ou quartier dit 'défavorisé'.

En conclusion, la forme *sontaient* est utilisée par une frange du "lower class" montréalais et constitue un marqueur d'appartenance à cette classe bien qu'elle soit en co-occurrence 'quotidienne' avec la forme standard *étaient*. Le fait qu'aucun informateur de plus de trente-cinq ans du corpus Sankoff et Cedergren n'utilise cette forme peut suggérer qu'il s'agit d'une variante en émergence. Cette hypothèse pourrait expliquer pourquoi les jeunes du corpus Centre-Sud ont un taux si élevé d'utilisation de *sontaient*. Toute ces considérations restent spéculatives pour l'instant et on devra attendre la cueillette de nouvelles données pour les confirmer ou les infirmer.

## 3. UNE RÉGULARISATION PARADIGMATIQUE?

L'utilisation de la forme *sontaient* constitue un paradoxe morphologique; en effet, le paradigme de l'imparfait en français est,à première vue,régulier pour le verbe *être*. Au radical *ét-*, on ajoute les désinences de personne /-jɔ̃/ et /-je/ aux première et deuxième personnes du pluriel respectivement et /ɛ/ ailleurs.

| | | |
|---|---|---|
| (8) | j'étais | /et-ɛ/ |
| | tu étais | /et-ɛ/ |
| | il était | /et-ɛ/ |
| | nous étions | /et-jɔ̃/ |
| | vous étiez | /et-je/ |
| | ils étaient | /et-ɛ/ |

Pourquoi alors substituer *sontaient* à *étaient* et insérer ainsi une forme supplétive dans le paradigme? A première vue, la variante *sontaient* paraît erratique et inexplicable.

Une explication possible consisterait à dire que, compte tenu de la nature fortement supplétive de la conjugaison de *être* et des nombreux allomorphes du radical qu'il présente et compte tenu de ce qu'au présent les formes du pluriel ont tendance a être distinctes des formes du singulier, l'utilisation de *sontaient* vise à reproduire à l'imparfait ce pattern qu'on retrouve au présent. L'utilisation de *sontaient* dans ce contexte ne serait donc nullement surprenante.

J'aimerais montrer dans ce qui suit que l'explication esquissée plus haut n'est que partielle et n'explique pas tous les faits. Après avoir montré que l'utilisation de *sontaient* ne fait pas partie d'une 'tendance' pour les verbes irréguliers à la maximisation des distinctions entre le singulier et le pluriel, je montrerai qu'il s'agit plutôt, dans la conjugaison populaire, d'un alignement complet du radical de l'imparfait sur la forme du radical du présent. A toutes les personnes, le radical du présent de l'imparfait présente les mêmes alternances allomorphiques en vertu de l'application régulière de certaines règles du français québécois dont certaines sont purement phonologiques et d'autres morphophonologiques. Il est normal qu'à partir de ce parallélisme de surface on introduise la forme *sontaient* à la troisième du pluriel de manière à ce que le radical du présent soit le même que le radical de l'imparfait. L'alternance entre [vuzɛtje] et [vuzetje] 'vous étiez' doit être expliquée de la même façon.

L'utilisation de *sontaient* qui introduit un radical supplétif là où il n'y en a normalement pas, s'inscrit dans le sens contraire des tendances à la régularisation paradigmatique des radicaux des autres verbes irréguliers. Si on s'arrête par exemple aux verbes 'aller' et 'faire', les régularisations observées dans le corpus ne vont pas dans le sens de maximiser les différences entre le singulier et le pluriel, ni de préserver les radicaux hétérogènes mais plutôt vers une régularisation des formes à partir d'un seul radical. En particulier, les formes en *X-ont* de la troisième du pluriel sont régularisées sur le modèle des conjugaisons régulières. On entend donc plusieurs *ils allent, il faisent* à la limite même *j'alle* (à l'indicatif) mais aucun **ils fontaient* ou **ils vontaient*. C'est donc dire que si l'emploi de *sontaient* constitue une régularisation, il ne faut pas y voir de tendance générale mais plutôt un comportement idiosyncratique au verbe *être*.

Il est possible d'obtenir une vue d'ensemble plus claire de la situation si on regarde de plus près les formes de surface du verbe *être* au présent et à l'imparfait telles qu'elles sont employées par les locuteurs du corpus Centre-Sud qui utilisent la forme *sontaient*.

Les exemples de (19) récapitulent les différentes formes dans le paradigme en position accentuée. En (20), on retrouve le même paradigme devant consonne et en (21) devant voyelle. Toutes les formes sont au présent de l'indicatif.

| | | |
|---|---|---|
| (19) | ...comme que je suis | kɔmkə ʃ - y |
| | ...comme que tu es | kɔmkə t - e |

| | |
|---|---|
| ...comme que il est | kɔmkɵ́ j - ɵ |
| ...comme que elle est | kɔmkɵ́ al - ɵ |
| ...comme que on est[5] | kɔmkɵ́ ɔ̃n - ɵ |
| ...comme que c'est | kɔmkɵ s - ɵ |
| ...comme que vous êtes | kɔmkɵ vuz - ɛt |
| ...comme que ils / elles sont | kɔmkɵ́ i - sɔ̃ |

| | | | |
|---|---|---|---|
| (20) | je suis | ʃ | -( ) ~ɵ-y ~ -y̥ |
| | tu es | t | -ɵ |
| | il est | j | -ɵ |
| | elle est | | ɛ: |
| | on est | ɔ̃ ~ ɔ̃n | -ɵ |
| | c'est | s | -( ) ~ -ɵ |
| | vous êtes | vuz | -ɛt |
| | {ils / elles} sont | i | -sɔ̃ |

| | | | |
|---|---|---|---|
| (21) | je suis | ʃ | -( )t ~ -y̥t |
| | tu es | t | -ɵt |
| | il est | j | -ɵt |
| | elle est | | ɛ:t |
| | on est | ɔ̃ ~ ɔ̃n | -ɵt |
| | c'est | s | -( )t ~ -ɵt |
| | vous êtes | vuz | -ɛt |
| | {ils / elles} sont | i | -sɔ̃t |

Le radical du verbe 'être' dans la langue standard connaît plusieurs allomorphes: /syi(z)/ 'Ière sing. prés.', /ɛ(z)/ '2e sing. prés.', /ɛ(t)/ '3e sing. prés.', /sɔm(z)/ 'Ière plur. prés.', /ɛt(z)/ '2e plur. prés.', /sɔ̃(t)/ '3e plur. prés.', /et-/ 'radical de l'imparfait, des participes présent et passé', /sər-/ 'radical du futur et du conditionnel', /swa-/

'radical du subjonctif et de l'imparfait'. Le français populaire présente la même diversité bien qu'à un degré légèrement moindre en raison principalement de a) la perte de l'usage de la forme *nous* à la première personne du pluriel, b) la fusion des formes de la deuxième et de la troisième personne du singulier du présent: [tetale] 'tu es allé', [jetale] 'il est allé', c) la désuétude du passé simple.

Par ailleurs, les formes du verbe *être* en français populaire ont toutes un radical qui finit en /t/ au présent devant voyelle; ce /t/ est tronqué devant consonne et en position accentuée à l'exception de la deuxième personne du pluriel comme on le voit dans les exemples (19) à (21).

Parallèlement, la voyelle du radical subit plusieurs modifications. Pour ce qui est de la forme de la première personne, on sait qu'une règle phonétique assourdit les voyelles hautes /i/, /y/ et /u/ entre deux consonnes sourdes[6]. Le /y/ du radical du verbe *être* subit cette désonorisation dans le même contexte [7]; ces formes sont représentées en (20) et (21) par /y̥/, /y̥t/. La coalescence du pronom clitique féminin de 3e personne avec la voyelle initiale du verbe qui suit est un phénomène déjà bien documenté[8]. De plus, les voyelles /y/ et /e/ du radical[9] peuvent être complètement syncopées après une constrictive sourde à condition que ces voyelles soient en position antépénultième; la position pénultième ne favorise pas la syncope bien qu'elle soit possible à la limite dans cette position en débit allegro. En raison des phénomènes de désonorisation et de syncope, on entend rarement en surface les voyelles /y/ et /e/ dans le radical comme on le voit en (22) et (23).

(22) Je suis content [ʃkɔ̃tɑ̃]
Je suis bien bête [ʃbɑ̃:bɛˈt]
Je suis allé à la messe [ʃtala:mɛs]
Je suis-tu beau de même? [ʃtsybonmɛˈm]
Je suis bête [ʃẙbɛˈt] ?[ʃbɛˈt]
Comme que je suis [kɔmkəʃy] *[kɔmkəs]

(23) C'est pas ça [spɔsɔ]
C'est un gars [stɑ̃gɔ]
C'est-tu bon de même? [stsybɔ̃nmɛˈm]
C'est bien bête [sbɑ̃bɛˈt]
C'est bête [sebɛˈt] ?[sbɛˈt]
Comme que c'est [kɔmkəse] *[kɔmkəs]

En résumé donc les principales caractéristiques de la conjugaison de *être* au présent de l'indicatif sont:

a) Un radical en /et/, où le /t/ est sujet à la troncation, pour la deuxième et la troisième personne du singulier; un radical supplétif en /yt/, où le /t/ est sujet à la troncation à la première personne du singulier; un radical en /ɛt-/, non sujet à troncation, à la deuxième du pluriel; et finalement, un autre radical supplétif à la troisième du pluriel: /sɔ̃t-/ où le dernier segment peut subir la troncation.

b) Le verbe *être* est affecté par une règle de syncope de /y/ et de /e/ qui efface ces voyelles après une constrictive sourde en position antépénultième.

c) Les règles phonologiques ou morphophonologiques 'normales' du français québécois s'appliquent dans la conjugaison de *être* comme dans celle de n'importe quel autre verbe: le désassourdissement des voyelles hautes et la coalescence vocalique.

Si on examine maintenant la forme du verbe *être* à l'imparfait dans la conjugaison populaire, on s'aperçoit que le radical a la même forme qu'au présent.

(24) POSITION ACCENTUÉE

C'est comme ça que...

| | |
|---|---|
| j'étais | ʒ - et - a[10] |
| tu étais | t - et - a |
| il était | j - et - a |
| elle était | ɛ:t - a |
| on était | ɔ̃(n) - et - a |
| vous étiez | vuz - et ~ɛt - je |
| ils étaient | l - { sɔ̃t - a / et - a } |
| c'était | s - et - a |

(25) POSITION INACCENTUÉE

| | | |
|---|---|---|
| J'étais | ʃ - ( )t ~ -y̥t[11] | - a |
| tu étais | t - et | - a |
| il était | j - et | - a |
| elle était | ɛ:t | - a |
| on était | ɔ̃ ~ ɔ̃n - et | - a |
| vous étiez | vuz - et ~ ɛt | - je |
| ils étaient | l - sɔ̃t ~ et | - a |
| c'était | s - ( )t ~ et | - a |

Si on examine les formes de (25) où, comme dans la majorité des cas, le verbe ne se situe pas en fin de phrase, on s'aperçoit que les formes du radical du verbe sont rigoureusement parallèles à celles de (21). On se rappelle que les formes (21) sont celles de *être* quand il est suivi d'une voyelle; ce contexte est structurellement parallèle à celui de (25) où

le radical est suivi de la voyelle de la flexion.

Je prétends qu'il n'est pas surprenant compte tenu du parallélisme étroit des formes de surface du radical du verbe au présent et à l'imparfait que la forme de la troisième personne du pluriel de l'imparfait soit modelée sur celle du présent. Le radical du verbe à l'imparfait est donc en quelque sorte aligné sur la forme du radical du présent: là où le présent a une forme supplétive, à la première personne du singulier, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel, l'imparfait peut avoir la même forme dans la conjugaison populaire. Aux deuxième et troisième personnes du singulier, la forme des radicaux au présent et à l'imparfait coïncide également comme c'est le cas toutefois dans la conjugaison standard. Dans tous les cas, les mêmes règles phonologiques et morphophonologiques s'appliquent.

En ce sens, la forme *sontaient* constitue bel et bien une régularisation paradigmatique en ce que la forme du radical de l'imparfait s'aligne sur la forme du radical du présent.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## Notes

* Je remercie Denis Dumas, Monique Lemieux, Roland Pelchat et Paul Pupier et les étudiants du séminaire de Morphologie et lexique (Hiver 81) de leurs commentaires.

1. Je développe ici une idée qui m'a été suggérée par Doris Grandmont à l'hiver 81 lors d'une discussion sur la forme *sontaient* dans mon séminaire de Morphologie et lexique.

2. J'utilise pour fins de comptabilisation les enregistrements de groupe et les interviews individuels du corpus à l'exception des sketchs et jeux de rôle susceptibles de produire un certain degré de variation du point de vue stylistique.

3. Les données des 'parents' sont parcellaires puisque l'échantillon comporte cinq femmes et deux hommes. Si on postule une possible tendance des femmes à l'autocorrection dans les contextes d'entrevue, il se peut que nos chiffres soient en-deçà de la réalité pour le vernaculaire.

4. Ce jeune habitant d'Outremont est fils d'un chauffeur privé.

5. J'omets la forme en *nous* puisqu'elle n'est jamais utilisée. En effet, *nous* n'apparaît en français populaire de Montréal que comme

clitique objet ou pronom tonique (*nous-autres*). La forme employée pour désigner le même signifiant est *on* et le verbe est conjugué à la troisième personne du singulier.

Ex: *Nous-autres, on nous dit jamais rien.*

(Voir Laberge (1977) pour une analyse de *on* en français montréalais)

6. La forme de *être* à la première personne du singulier du présent est *suis* en français standard mais /-yt/ en français populaire. Le /s/ initial de la variété standard a été présumément assimilé par le pronom clitique.
   Je suppose une morphologisation de cette assimilation en français populaire en raison de l'inexistence de la forme* /sy/.

7. Voir à ce sujet Dumas (1977).

8. Voir à ce sujet Dumas (1977).

9. Dumas (1977, chapitre 2) cite plusieurs exemples où les voyelles hautes /i/, /u/, /y/ ainsi que la voyelle /e/ sont sujettes à la syncope dans des mots qui "sont clitiques par la forme ou même seulement par la position" (p.101). Il mentionne entre autres, la forme de *être* à la première et à la troisième personne du singulier du présent et de l'imparfait.

10. Toutes les formes de l'imparfait relevées dans le corpus Centre-Sud comportaient un [-a] comme réalisation du /ɛ/ de l'imparfait. L'ouverture de /ɛ/ en [a] en syllabe ouverte accentuée est bien connue en français québécois.

11. Nous avons souvent entendu la prononciation [ʃy̥ta]. Plusieurs collègues et étudiants nous on confirmé l'existence de cette prononciation confirmant ainsi la possibilité de l'existence d'un /y/ sous-jacent désonorisé en surface par le jeu d'une règle phonologique régulière. On pourrait nous objectier que ce qu'on interprète comme une voyelle labiale chuchotée n'est qu'en effet de la présence du [ʃ]. Nous ne retenons cependant pas cette explication face à l'impossibilité d'obtenir le même effet dans un contexte phonétique similaire: 'je tanne le cuir' sera prononcé [ʃtanløkyɪʀ] et on pas *[ʃy̥tanløkyɪʀ].

Quatrième partie

## *La syntaxe du discours*

FIN

FIN

## Introduction

Claire Lefebvre

Cette section contient des articles réunis sous le titre : "La syntaxe du discours" dû au fait qu'ils traitent de sujets qui dépassent le cadre de la phrase syntaxique. Le premier article porte sur les actes de requête et leur interprétation sémantique; le deuxième article porte sur les dislocations; le troisième implique un cas d'interaction entre la syntaxe et la prosodie. Enfin, un dernier article porte l'interprétation sémantique du *pas* explétif dans les constructions superlatives.

Le premier article de cette section *Les actes de requête dans les énoncés de forme impérative et interrogative en français de Montréal* analyse la force illocutoire d'énoncés de type (a) et (b) où (b), même si elle a la forme d'une question, reçoit une interprétation de requête, synonyme de (a).

(a) Arrête de jacasser. (2.1,1,060)

(b) Quand est-ce que tu vas arrêter de jacasser?

Di Sciullo et St-Pierre montrent que si l'interprétation d'un énoncé comme requête ne dépend pas uniquement des propriétés lexicales du verbe de la phrase matrice mais également de d'autres éléments linguistiques, présents dans la forme de surface des énoncés qui sont déterminants pour l'interprétation de la force illocutionnaire. Elles proposent de représenter la

force illocutoire des énoncés dans la grammaire par un type de règles qui associent des types d'énoncés à des forces illocutoires au niveau des représentations sémantiques, lesquelles caractérisent les aspects de la signification des phrases qui ne relèvent pas exclusivement de leur forme grammaticale.

Dans son "*Variations mélodiques dans deux types de phrases coordonnées en français de Montréal*", Leblanc montre que non seulement l'intonation mais également la durée constituent un paramètre important dans l'interprétation des phrases coordonnées comme vraies coordonnées (c) ou comme relatives(d).

(c) Elle restait à côté de ça, *puis elle voyait des étincelles tomber dessus*. (13,1,310)

(d) Un jeune qui va se présenter, *puis il a de la misère à parler* (...) il annonce pas très bien. (30,44)

L'analyse révèle que les coordonnées interprétées comme des relatives ont une forme mélodique beaucoup plus régulière que les coordonnées à la principale et que les courbes discontinues ne sont fréquentes que dans les coordonnées à la principale. Leblanc montre cependant que la forme de la courbe mélodique n'est pas toujours un indice suffisant pour l'identification de ces phrases. Selon les résultats obtenus, une phrase ayant une courbe de forme discontinue peut être considérée comme coordonnée à la principale mais une phrase coordonnée ayant une courbe de forme continue ne peut être identifiée sans qu'il soit tenu compte du paramètre de la durée au niveau de la joncture.

Dans *Les dislocations ne sont pas si populaires que ça*, Carroll étudie les constructions disloquées telles qu'en (e).

(e) Les profs que j'ai moi ils me font toujours rire.

Dans un premier temps, elle compare les propriétés de la dislocation en français populaire et en français standard (e.g. les catégories détachables). Elle montre que les différences majeures entre les deux dialectes relativement à la dislocation sont des différences lexicales plutôt que des divergences dans le système grammatical sous-jacent de sorte que la dislocation peut être engendrée, dans les deux dialectes, par un même ensemble de règles. Pour compléter son analyse des dislocations comme appartenant à la syntaxe du discours, Carroll discute le nombre possible d'éléments détachables à l'intérieur d'une même phrase. Elle montre que les dislocations sont plus nombreuses par phrase en français populaire qu'en français standard, ce qui constitue la différence majeure entre les deux dialectes relativement aux dislocations.

Enfin comme dernier article de cette section, un article sur un type de constructions superlatives bien particulier : *Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir : pas explétif dans la subordonnée superlative*. Kemp aborde ce sujet non pas sur le plan de la structure syntaxique mais sur le plan de la sémantique et de l'expressivité de la construction. Après avoir étudié l'étendue de l'usage de ce type de construction (français populaire au Québec et en France), et exposé les divers types et propriétés des superlatives dans lesquelles ce *pas* non-négatif peut apparaître, Kemp propose de rendre compte de l'effet sémantique de *pas*

dans la subordonnée superlative en suggérant que l'impossible ou le pas possible constitue une des matières les plus expressives pour représenter un degré maximum de possibilité, et suggère que *pas* apparaissant dans des superlatives relève de la même logique.

# Les actes de requête dans les énoncés de forme impérative et interrogative en français de Montréal*

Anne-Marie Di Sciullo
Madeleine St-Pierre

## 0. INTRODUCTION

Dans le corpus Lefebvre et Drapeau, on trouve des énoncés tels que :

(1) a. Veux-tu te battre? Viens ici. (1.1, 2, 306)[1]

b. Donne-moi donc une touche Thérèse. (1.1, 2, 353)

c. Aye Sam,... ça vient ces bières? (46/23b/31,1)

d. Pourrais-tu répéter qu'est-ce que t'as dit t'à l'heure? (39/7/23,2)

e. Alors tu viens au restaurant? (49/37/32,1)

f. Prenez-vous du lait ou du sucre? (1.1, 1, 1105)

g. Donne-moi donc un chocolat dans ma bouche, hum, hum. (1.1, 1, 1123)

h. Ouvre ta bouche. (1.1, 2, 1124)

i. Mon professeur d'anglais m'disait : "Aie, as-tu fini d'niaiser?" (9/40/26)

Cet article a pour but d'analyser quelques aspects linguistiques de la force illocutoire de requête[2] dans les énoncés impératifs et interrogatifs, et de proposer une représentation de la force illocutoire dans la grammaire, au niveau des représentations sémantiques. Cette caractérisation permettra de traiter un aspect de la compétence linguistique des Montréalais, qu'ils partagent avec les locuteurs d'autres langues : le fait de demander à quelqu'un de faire quelque chose par des impératives et des questions.

## 1. THÉORIE DES ACTES DE LANGAGE ET CARACTÉRISATION GRAMMATICALE

### 1.1 Syntaxe et force illocutoire

Austin (1962) élabore une théorie des actes de langage qui permet de distinguer différents aspects de la signification des énoncés, dont leur force illocutoire. Ce terme désigne le type d'acte : promesse, menace, requête, déclaration, etc., réalisé par les énoncés. Plusieurs philosophes du langage, à la suite d'Austin, admettent l'existence de corrélations entre les propriétés syntaxiques des énoncés et leur force illocutoire. Malheureusement, les descriptions linguistiques qu'ils présentent sont trop souvent lacunaires, du moins si l'on en juge par le

passage suivant, tiré de Searle et Vanderveken (à paraître: 1), qui clos la discussion linguistique.

> "Illocutionary forces are realized in the syntax of actual natural languages in a variety of ways-mood, performative verbs, punctuation, word-order,intonation contour and stress among others..."

Afin de combler cette lacune, nous allons élaborer certains aspects de la relation entre la syntaxe de surface des énoncés et leur force illocutoire.

Si nous tenons compte de ce que les énoncés *font* et non seulement de ce qu'ils *disent*, nous nous rendons vite compte qu'il n'y a pas de correspondance biunivoque entre la forme grammaticale superficielle et sa force illocutoire. Ainsi, nous pouvons demander à quelqu'un de se taire en se servant d'énoncés tout aussi différents que dans (2) et (3), ou encore dans certaines situations par des énoncés tels que (4) .

(2) a. Arrête de jacasser ! (2.1, 1, 060)

b. Je te demande d'arrêter de jacasser.

c. Aie Beaulac parle donc pas à ma place ! (3.2, 1, 108)

(3) a. {Veux / Peux} -tu arrêter de jacasser ?

b. Tu voudrais-tu arrêter de jacasser ?

c. Tu voudrais pas arrêter de jacasser ?

(4) a. Quand est-ce que tu vas arrêter de jacasser ?

b. Il y a du bruit ici.

Nous remarquons que la force de requête est liée à l'interprétation des énoncés (2) de façon plus directe qu'elle ne l'est dans les énoncés (3), alors qu'elle ne l'est pas dans les énoncés (4). Dans ces derniers, la force de requête est perlocutoire, c'est-à-dire qu'elle est une conséquence possible, mais indirectement visée par leur énonciation. Nous ne traiterons pas de ce dernier type d'énoncé , pour ne considérer que les énoncés tels que (2) et (3). Nous constatons qu'il est possible de demander à quelqu'un de faire quelque chose non seulement par des énoncés impératifs, mais aussi par des énoncés qui ont la forme de questions.

Bien qu'il n'y ait pas de correspondance stricte entre la forme grammaticale des énoncés et leur force illocutoire, n'importe quel type de phrase ne peut être utilisé pour accomplir n'importe quel acte illocutoire. Il est impossible de promettre quelque chose à quelqu'un en lui posant une question par exemple. Nous verrons qu'il existe des indices linguistiques particuliers aux interrogatives, qui permettent de les interpréter comme des demandes d'informations, ou comme des requêtes. Ceci nous permettra de préciser certaines corrélations entre structures syntaxiques et force illocutoire, et de proposer une manière de caractériser cette corrélation dans la grammaire.

## 1.2 Représentation sémantique et force illocutoire

D'un point de vue théorique notre proposition s'appuie sur les principes de (5), qui ont déjà été proposés dans le cadre de la grammaire générative.

(5) a. La grammaire inclut des règles qui s'appliquent aux formes logiques et qui dérivent des représentations sémantiques.

b. Les représentations sémantiques caractérisent les aspects de la signification des phrases qui ne relèvent pas exclusivement de leur forme grammaticale.

Ces principes sont suggérés notamment dans Chomsky (1975), et dans Williams (1977). Ce dernier développe la distinction entre forme logique et représentation sémantique, en distinguant des règles qui appartiennent à la grammaire de la phrase de celles qui font partie de la grammaire du discours. Les premières assurent la dérivation des formes logiques, et sont contraintes par des principes généraux qui s'appliquent également aux autres règles de la grammaire, en particulier aux règles syntaxiques. Les règles de la grammaire du discours font référence à des éléments discursifs, et plus généralement à des connaissances d'ordre pragmatique.

Plus récemment Williams (1980) élabore les fondements d'une théorie interprétative des types d'énoncés, qui permet de corréler des structures syntaxiques de surface à des types sémantiques d'énoncés, au moyen de règles de réécriture très simples. Ces règles associent les structures et les types d'énoncés présentés en (6).

(6)

| | Structure | Type | Example |
|---|---|---|---|
| a. | V NP | yes/no question | did he leave |
| b. | [X WH Y] V | question | what is it |
| c. | [WH Y] NP | exclamative | how big he is |
| d. | V NP | exclamative | was he big |
| e. | $V_{[-tense]}$ | imperative | leave |

| Structure | Type | Example |
| --- | --- | --- |
| f. you $V_{[-tense]}$ | imperative | you leave |
| g. don't you | imperative | don't you leave |
| h. do V | polite imperative | do sit down |
| i. had/were NP | conditional | had John left |
| j. NP $V_{[+tense]}$ | declarative | John left |

(Williams( 1980 : 72))

Il montre qu'une théorie comme celle de Katz et Postal (1964), selon laquelle la caractérisation des types d'énoncés se fait au niveau de la structure profonde, est inadéquate. Dans certains cas, il est impossible de prédire les types d'énoncés seulement à partir des structures profondes. Sans compter que la présence de marqueurs sémantiques abstraits (Q : question; Imp : impératif, etc.) en structure profonde, augmente le pouvoir des transformations et complique les dérivations syntaxiques[3]. Une théorie qui interprète les types sémantiques d'énoncés à partir des structures de surface évite ces difficultés.

Dans cet article, nous proposons que la force illocutoire des énoncés fasse également partie de la représentation sémantique, et qu'il existe des règles qui développent les formes logiques afin de spécifier cet aspect de la signification. En fait nous voulons intégrer la proposition de Williams (1980) dans un modèle général de description des langues naturelles qui spécifie les relations entre la forme et le sens des phrases.

Dans la partie suivante, nous mentionnons quelques difficultés liées à d'autres analyses de la force illocutoire.

## 2. INADÉQUATIONS DES REPRÉSENTATIONS DE LA FORCE ILLOCUTOIRE EN STRUCTURE PROFONDE

L'analyse performative proposée au départ dans Katz et Postal (1964), puis développée dans Ross (1970), propose que la structure profonde de toute phrase soit représentée par une proposition dont le sujet est 'je', l'objet indirect 'toi', et le verbe, un performatif tel que 'déclarer' pour une phrase déclarative, 'demander' pour l'interrogation, et 'ordonner' s'il s'agit d'une impérative. Les pronoms sujet et objet indirect désignent respectivement le locuteur et l'auditeur, alors que l'objet direct est une proposition. Dans sa théorie des actes de langage, Searle (1972), associe à des verbes performatifs sous-jacents une force illocutoire donnée. Ces verbes servent d'indice de force illocutoire : "the verb is a feature $f$ which indicates a certain illocutionary force $f$ and some syntactical feature $A$ which expresses the propositional content $P$." (Searle & Vanderveken (à paraître : 3)). Voulant concilier l'analyse performative avec les objectifs de la théorie des actes de langage, Sadock (1974) tente d'expliquer certains faits traités par l'analyse performative avec les données fournies par l'observation empirique. Il propose que la force illocutoire soit la partie du sens d'une phrase qui correspond à la proposition la plus élevée de sa représentation sémantique.

Les analyses qui représentent la force illocutoire en structure profonde rencontrent plusieurs difficultés, dont les suivantes. Un pre-

mier problème d'ordre théorique vient de ce que la dérivation de phrases telles que *arrête de jacasser*, sans performatif explicite, se complique. La structure profonde (7) serait la source de cet énoncé, et sa dérivation impliquerait en particulier une règle d'effacement de la proposition la plus élevée, qui représente la force illocutoire. Cette règle d'effacement doit obligatoirement s'appliquer dans ce cas, elle ne doit pas s'appliquer dans la dérivation de phrases telles que *je te demande d'arrêter de jacasser*, qui contiennent un performatif explicite en surface, et qui seraient dérivées de la même structure (7). La règle d'effacement du performatif abstrait ne doit pas être postulée dans une théorie qui interprète la force illocutoire à partir des structures de surface.

(7)

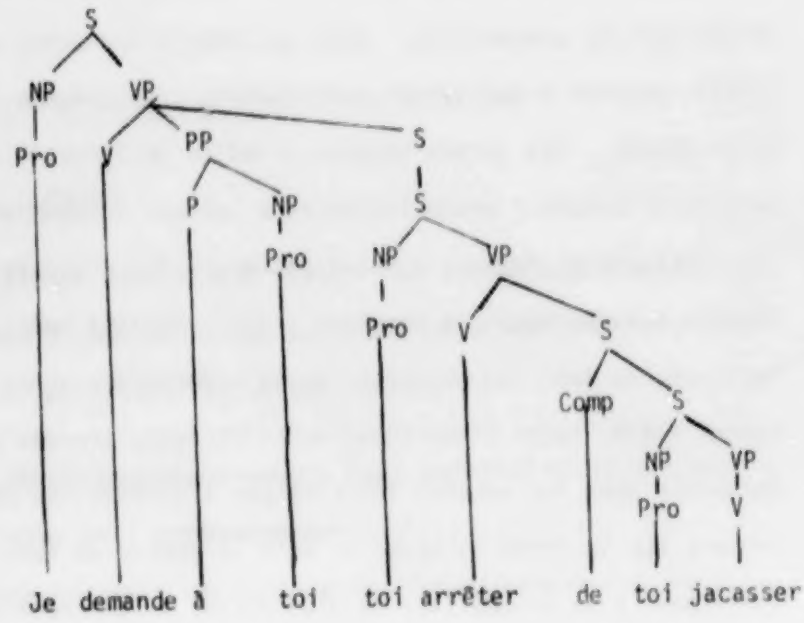


Un second problème lié à l'analyse performative est d'ordre descriptif. Si les énoncés (8a) et (8b) sont dérivés de la même structure profonde, comme le veut cette analyse, il est impossible de représenter

certaines différences sémantiques entre ces deux énoncés. Alors que (8a) ne peut être interprété que comme une promesse, (8b) est ambigu, il peut être interprété comme une promesse ou comme une prédiction.

(8) a. Je te promets de partir ce soir.
 b. Je partirai ce soir.

Ainsi, non seulement l'analyse performative abstraite est-elle inadéquate du point de vue de la simplicité des grammaires, elle l'est aussi au niveau descriptif. Ces deux raisons suffisent à la rejeter.

Dans ce qui suit, nous considérons les propriétés des actes de requêtes pour proposer une analyse de ces énoncés à partir des structures de surface.

## 3. LES PROPRIÉTÉS DES ACTES DE REQUÊTE

### 3.1 Les conditions d'emploi

Telles que définies dans Searle (1972), les conditions d'emploi des actes qui consistent à demander à quelqu'un de faire quelque chose sont spécifiées au moyen des quatre règles suivantes :

(9) - *La règle de contenu propositionnel* spécifie qu'il y a un acte futur de l'allocutionnaire.
- *La règle préliminaire* dit que l'allocutionnaire est en mesure d'effectuer l'acte et qu'il n'est certain ni pour le locuteur ni pour l'allocutionnaire que ce dernier serait conduit de toute façon à effectuer l'acte lui-même.

- *La règle de sincérité* indique que le locuteur désire que l'allocutionnaire effectue l'acte demandé.
- *La règle essentielle* revient à essayer d'amener l'allocutionnaire à effectuer l'acte.

Nous analyserons quelques propriétés linguistiques d'énoncés qui, du point de vue illocutoire remplissent ces conditions pragmatiques de façon équivalente.

### 3.2 Les propriétés de surface

Nous avons vu dans les exemples (1), (2) et (3) que la force de requête peut être accomplie par des énoncés de forme impérative et interrogative. Notre description mettra en parallèle ces deux types d'énoncés. Auparavant, il nous faut distinguer les impératives qui ont une valeur de requête, de celles qui n'ont pas cette valeur. En effet, l'énoncé impératif n'est pas utilisé dans le seul but de faire faire quelque chose à quelqu'un, il peut aussi défendre ou interdire, comme dans les énoncés suivants :

(10) a. Passe encore devant moi, pis j't'écrase.
b. Dis ça encore une fois, pis j'te pète la gueule en sang.
c. Achale ma petite soeur encore, pis j' te chris mon poing dans gueule.

La phrase coordonnée annule ici la force de requête au profit d'une interdiction, voire même d'une menace. Nous excluons ces formes impératives parce qu'elles ne sont pas des requêtes. Elles présentent du point

de vue formel certaines particularités puisque leur force illocutoire est celle d'une menace. Dans les énoncés de (10), les impératives ne peuvent être interprétées comme des requêtes, contrairement à l'énoncé (2a) par exemple. Forget (1976), dans sa description sémantique de l'impératif souligne que "la proposition impérative, dans ce cas, soulève une raison, un prétexte pour l'action". Parallèlement, les énoncés (11a) et (11b) ne sont pas interprétés comme des requêtes.

(11) a. Passe encore devant moi, si tu veux.

b. Tu peux l'arrêter si tu veux. (1.1, 1, 1216)

La présence d'une conditionnelle va à l'encontre de la règle essentielle spécifiée en (9), qui stipule que le locuteur désire que l'allocutionnaire effectue l'acte demandé. Les énoncés (11a) et (11b) seraient alors interprétés comme des conseils ou des permissions, mais pas comme des requêtes.

L'absence de la force de requête dans les exemples (10) et (11) est confirmée par l'impossibilité d'insérer des locutions telles que *je t'en prie* et *s'il-vous-plaît* qui marquent l'insistance dans une requête, on aurait alors les énoncés suivants :

(10) a. * Passe encore devant moi, je t'en prie, pis j't'écrase.

(11) a. * Passe encore devant moi, je t'en prie, si tu veux.

Ces exemples contrastent avec les énoncés en (12), qui sont tous des requêtes.

(12) a. Passe encore devant moi, je t'en prie.

b. Arrête de te tortiller, s'il-te-plaît.

c. Regarde où tu marches, s'il-te-plaît.

d. Dépêche -toi de te laver les oreilles, s'il-te-plaît.

e. S'il-vous-plaît, Michèle éteins-le, j'aimerais ça le peser. (3.2, 1)

En outre, seuls les énoncés impératifs qui servent à demander à quelqu'un de faire quelque chose sont paraphrasables par des énoncés interrogatifs conventionnellement utilisés à cette fin. Les exemples (13) le montrent :

(13) a. Arrête de jacasser.

b. Veux-tu arrêter de jacasser ?

c. Fais du bruit et je t'assomme.

d. *Veux-tu faire du bruit et je t'assomme ?

Notons qu'en français, les énoncés interrogatifs en oui/non, formés avec les verbes *pouvoir*, *vouloir* , *devoir* au présent de l'indicatif et du conditionnel, avec un sujet de deuxième personne inversé ou non, sont équivalents du point de vue illocutionnaire. En français québécois, une autre forme est également possible, c'est la structure NP-V-*tu* où la particule *tu* apparaît à droite du premier verbe à temps fini (voir Saint-Pierre (1977)), comme on l'observe dans les exemples suivants :

(14) a. Est-ce que j'peux m'assir ? (38/7/23,2)

b. Est-ce que je peux parler ? (39/7/23,2)

c. Est-ce que vous pouvez me donner votre adresse ? (47/3/33.1)

d. Veux-tu m'en sortir une pour moi ?...Ah, laisse faire. (1.1, 1, 1142)

e. Aie, toi, veux-tu de la térébentine pour tes cheveux ? (1.1, 1, 130)

f. Je peux-tu embarquer gratis ? (41/33/31.1)

g. T'as-tu vu mon parapluie, veux-tu l'voir de proche ? (46/33/31.1)

h. Ben, je peux-tu te revoir demain ? (47/43/33.1)

i. Tu arrêtes-tu le magnétophone, là ? (1.1, 2, 1216)

k. Aye, tu as-tu une petite table Michèle ? (2.2, 3, 204)

l. Oui. (2.2, 1, 205)

m. Attends une minute. (2.2, 1, 207)

n. Ah, on manges-tu un petit peu ? (2.2, 3, 364)

o. Oui (2.2, 4, 365)

p. D'oeufs ? qui va manger des oeufs ? (2.2, 3, 366)

q. Oh Madame, tenez, celles qui veulent des oeufs, prenez votre main. (2.2, 3)

Les énoncés tels que (14) sont utilisés pour demander à quelqu'un de faire quelque chose : ils ont la force d'une requête.

Nous considérerons maintenant certaines propriétés de surface des requêtes de forme interrogative qui permettent un parallèle avec les requêtes de forme impérative, tant du point de vue formel que du point de vue illocutoire.

Des locutions telles que *je t'en prie* ou *s'il-vous-plaît*, *ne* peuvent être insérées *que* dans les énoncés interrogatifs qui sont des requêtes, et bloquent du fait l'interprétation de demande d'information. Ainsi, les énoncés (15) sont des requêtes, et non des questions.

(15) a. Veux-tu la changer s'il-vous-plaît ? (1.1, 2, 836)

b. Veux-tu me donner un chocolat, s'il-vous-plaît ? (1.1, 2, 1055)

c. {S'il-te-plaît / Je t'en prie} Michèle, veux-tu arrêter de grimacer ?

d. {S'il-vous-plaît / Je t'en prie} Michèle, arrêterais-tu de grimacer ?

e. {S'il-vous-plaît / Je t'en prie} Michèle, vas-tu arrêter de grimacer ?

De même la présence d'une forme comme *quelqu'un* employée au vocatif est propre aux requêtes, que ces dernières soient de forme impérative ou interrogative, comme dans les exemples suivants :

(16) a. Fermez la porte quelqu'un.

b. Fermeriez-vous la porte quelqu'un ?

c. Voulez-vous fermer la porte quelqu'un ?

d. Allez-vous fermer la porte quelqu'un ?

Par opposition, les énoncés interrogatifs qui servent à poser une question ne peuvent contenir la forme *quelqu'un*, comme le montrent les exemples suivants :

(17) a. * Est-ce que vous fermez la porte quand vous partez quelqu'un ?

b. * Est-ce que vous grimacez à tout bout de champs quelqu'un ?

c. * Est-ce que vous achalez le monde quelqu'un ?

La présence de formes telles que *s'il-vous-plaît*, *je t'en prie* et *quelqu'un* ne sont pas les seuls éléments qui permettent d'interpréter un énoncé interrogatif comme une requête, plutôt que comme une question. L'ajout d'une proposition finale ou causale peut servir de justification à la requête, comme on l'observe dans les énoncés suivants :

(18) a. Réveille Paul pour qu'il vienne faire le lavage.

b. Veux-tu réveiller Paul pour qu'il vienne faire le repassage.

c. Réveillerais-tu Paul pour qu'il vienne faire les vitres.

d. Vas-tu réveiller Paul pour qu'il vienne cirer les planchers.

(19) a. Michèle, veux-tu me mettre une cigarette dans la bouche parce que je veux m'en allumer une. (2.1, 1, 025)

b. Touchez-y pas, là, parce que ça enregistre. (2.2, 1, 51)

c. Excusez-nous de not' parler, mais on parle toujours de même. (2.1, 1, 040)

La cause ou la justification de la requête peut apparaître dans une proposition conjointe ou dans un énoncé indépendant de la requête, comme dans l'exemple suivant.

(20) a. Parle pas si fort. Le micro va sauter. (1.1, 1, 71)

b. Laisse-le faire. C'est pas grave. (1.1, 1, 430)

c. Viens voir, viens Michèle, je vais te dire ben des affaires, je te le jure. (3.2, 2, 926)

d. Vous pourriez pas me prendre? Je suis assez dans l'trou là...(45/29)

e. Vous êtes arrivé là. Débarquez-vous ? (41/2/26.1)

f. Ecoutez les filles, venez pas déranger là. Elle me raconte des affaires ben intéressantes. (2.2, 1, 839)

En outre, on remarque en (21) que les questions ne peuvent être interprétées comme des demandes d'information en présence d'une proposition conditionnelle.

(21) a. Veux-tu te dépêcher si tu veux arriver de bonne heure.

b. Te dépêcherais-tu si tu veux arriver de bonne heure.

c. Vas-tu te dépêcher si tu veux arriver de bonne heure.

Signalons également le fait que les requêtes de forme interrogative et impérative peuvent apparaître en citation, comme dans les exemples suivants :

(22) a. Elle dit : "Viens ici, Josée". (2.2, 4, 1054)
Après là, hein ? (2.2, 3, 1055)
Moi, je le savais, j'y ai été (2.2, 4, 1056)

b. Ma grand-mère, elle disait ça : "Fais-toi sécher le nombril avant de sortir avec un gars". Elle dit : "Tu as le ventre,

tu as le nombril vert". Ça me faisait de quoi quand elle me disait ça. (1.1, 1, 1047)

c. J'étais avec ma cousine, elle dit : " Thérèse, on rentre-tu ?, puis arrête de rire"... (1.2, 1, 870)

d. Mon professeur d'anglais me disait : "Aie, as-tu fini d'niaiser?" (9/40/26.2)

e. Elle lui a dit : { "gratte-moi le dos" / "veux-tu me gratter le dos ?" / "gratterais-tu mon dos ?" / "vas-tu gratter mon dos ?" } ,

ce qu'il a fait.

A partir de ces observations, nous pouvons affirmer que l'interprétation d'un énoncé comme une requête ne dépend pas uniquement des propriétés lexicales du verbe de la phrase matrice, ou du type d'énoncé : interrogatif ou impératif. D'autres éléments linguistiques, présents dans la forme de surface des énoncés sont déterminants pour l'interprétation de la force illocutionnaire : la présence d'expressions telles que *s'il-vous-plaît*, *je t'en prie*, et *quelqu'un*; l'ajout d'une proposition finale, causale ou conditionnelle, ou encore l'insertion de la requête dans une forme de discours rapporté, comme dans les exemples (22). Cette analyse n'est évidemment pas exhaustive. Elle indique cependant que plusieurs éléments linguistiques de surface, qui ne sont pas limités au domaine de la phrase, déterminent la force illocutoire.

En dernière partie, nous exposerons les aspects principaux d'un traitement grammatical de la force illocutoire.

## 4. LA FORCE ILLOCUTOIRE AU NIVEAU DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES

Alors que Williams (1980) suggère l'existence de règles qui associent des structures syntaxiques à des types d'énoncés, nous proposons l'existence de règles qui associent des types d'énoncés à des forces illocutoires, dans certaines conditions.

La force de requête serait assignée aux énoncés de type interrogatif qui peuvent être associées à plus d'une structure syntaxique, comme on l'observe en (23), un sous-ensemble de (6).

| (23) | Structure | Type | Exemple |
|---|---|---|---|
| | a. V NP | interrogatif oui/non | Veux-tu venir ici ! |
| | b. [X WH Y] V | interrogatif | Quand vas-tu te taire ? |
| | c. $V_{[-temps]}$ | impératif | Viens ! |
| | d. X $V_{[-temps]}$ | impératif | Toi viens ici ! |

Dans un modèle de grammaire qui inclut les principes (5), et dont l'organisation générale est représentée par le schéma (24), un marqueur de force illocutionnaire R, pour requête, serait assigné aux questions et aux impératives au niveau des représentations sémantiques. La règle (26) serait sensible aux indices linguistiques des actes de requêtes énoncés en 3.2, ainsi qu'aux conditions pragmatiques de (9).

(24) SP ⟶ Structure-S ⟶ FL ⟶ RS

où SP est la structure profonde, structure-S est la structure de surface, FL est la forme logique et RS est la représentation sémantique.

(25) $\begin{Bmatrix} Q \\ IMP \end{Bmatrix} \longrightarrow R$

où Q est une question, IMP est une impérative et R est une requête.

Si le modèle de grammaire adopté est celui de la théorie standard étendue (cf. Chomsky (1981)), on aurait des dérivations telles que (26), où (26a) est la Structure-S, (26b) est la FL et (26c) est la RS qui inclut le marqueur R.

(26) a. $_{S}[$ Michèle arrête $_{\bar{S}}[$de $_{S}[$PRO jacasser $]]]$ $_{\bar{S}}[$je t'en prie$]$

b. $_{S}[$ Michèle$_{i}$ arrête $_{\bar{S}}[$ de $_{S}[$PRO$_{i}$ jacasser $]]]$ $_{\bar{S}}[$je t'en prie$]$

c. R$[$ $_{S}[$ Michèle$_{i}$ arrête $_{\bar{S}}[$de $_{S}[$PRO$_{i}$ jacasser $]]]]$ $_{\bar{S}}[$je t'en prie$]$

Par contre, c'est le marqueur de force illocutoire M, pour menace qui sera assigné à la RS (27c), puisque la phrase coordonnée abolit la force de requête de l'énoncé (26).

(27) a. $_{S}[$ $_{S}[$ Michèle arrête $_{\bar{S}}[$de $_{S}[$PRO jacasser $]]]$ et $_{\bar{S}}[$ $_{S}[$ je t'assomme $]]]$

b. $_{S}[$ $_{S}[$ Michèle$_{i}$ arrête $_{\bar{S}}[$de $_{S}[$PRO$_{i}$ jacasser $]]]$ et $_{\bar{S}}[$ $_{S}[$ je t'assomme $]]]$

c. M$[$ $_{S}[$ $_{S}[$ Michèle$_{i}$ arrête $_{\bar{S}}[$de $_{S}[$PRO$_{i}$ jacasser $]]]$ et $_{\bar{S}}[$ $_{S}[$ je t'assomme $]]]]$

Les corrélations entre structures de surface et force illocutoire pourraient ainsi faire partie de la description grammaticale.

## 5. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons proposé l'existence de règles d'interprétation sémantiques, qui s'appliquent aux FL pour dérive RS. Ces règles caractérisent un aspect de la signification des énoncés : leur force illocutoire. Notre proposition s'appuie sur des hypothèses faites dans le cadre de la théorie standard étendue pour la dérivation des RS. Elle s'oppose en particulier à l'analyse performative abstraite, qui interprète la force illocutoire au niveau des SP. Notre analyse des actes de requête dans les énoncés de type interrogatif et impératif montre que l'interprétation de la force illocutoire des énoncés dépend largement de facteurs linguistiques de surface qui se situent dans le domaine du discours. Ceci est une motivation pour représenter la force illocutoire des énoncés au niveau des RS. Il reste à développer l'analyse et le formalisme des règles d'interprétation ce qui permettra de caractériser explicitement cet aspect de la compétence linguistique.

## Notes

* Cette recherche se fonde sur les actes de requête de forme interrogative et impérative produits par des locuteurs montréalais du corpus Lefebvre et Drapeau groupant des adolescents du quartier Centre-Sud et sur nos intuitions de locuteurs natifs. Nous remercions Claire Lefebvre pour ses commentaires sur une version préliminaire de cet article.

1. Les exemples identifiés par des numéros sont tirés du corpus Lefebvre et Drapeau. On distingue deux types de numérotation, selon que les numéros sont séparés par des virgules ou par des barres obliques. Dans le premier cas, ils désignent respectivement le numéro de la bobine, le numéro du côté de la bobine, le numéro du locuteur et la ligne de la transcription. Dans le second cas, ils désignent respectivement le numéro de l'informateur, le numéro du sketche, le numéro de la bobine et le numéro du côté de la bobine.

2. Dans son livre *Speech Acts. An essay in the philosophy of language*, Searle nomme cet acte "request". Ducrot (1972) l'a traduit par "demander à quelqu'un de faire quelque chose".

3. Sans compter que cette théorie va à l'encontre de la thèse de l'autonomie de la syntaxe et de l'approche modulaire de la grammaire.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## Variations mélodiques dans deux types de phrases coordonnées en français de Montréal*

Louise Leblanc

### 0. INTRODUCTION

Cet article propose une analyse instrumentale des paramètres du son (hauteur et durée)[1] dans les constructions coordonnées en français. Celles qui seront analysées ici sont de deux types : les coordonnées interprétées comme coordonnées à une phrase principale tel qu'en (1) et les coordonnées pouvant être interprétées comme une relative tel qu'en (2).

(1) Elle restait à côté de ça puis elle voyait des étincelles tomber dessus. (13, 1, 310)[2]

(2) Elle sortait avec un gars puis le gars il avait... (13, 1, 742)

Selon la théorie $\bar{X}$ proposée par Jackendoff (1977) les relatives restrictives et non restrictives ont des structures syntaxiques différentes. Au niveau de la structure profonde, les appositives (non restrictives) sont considérées comme des compléments rattachés à N''' et les restrictives, comme des compléments rattachés à N''.

(3)

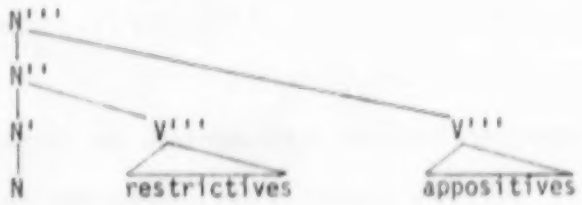


Dans le cadre de cette théorie, la structure de (1) serait du type (4) et celle de (2) pourrait être du type (5).

(4)

(5)

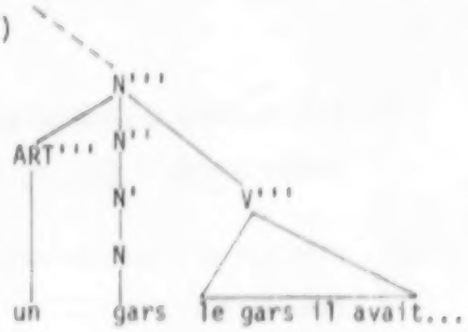


Deux analyses auditives similaires ont été faites par Giacomi, Cedergren et Yaeger (1977) et par Lefebvre et Fournier (1978). Giacomi *et al* (1977) ont discerné deux formes intonatoires différentes pour les propositions introduites par le coordonnant *puis/pis*. Ils ont ainsi assigné deux fonctions différentes à ce coordonnant : $P_1$ correspondant à une intonation disjointe et $P_2$ à une intonation continue (une troisième fonction (MI) a été attribuée aux variantes PI/ETPI/ET utilisées comme marqueurs

d'interaction). La fonction $P_1$ a été définie syntaxiquement comme servant à coordonner des syntagmes nominaux et des propositions et $P_2$ comme servant à coordonner deux propositions subordonnées.

Lefebvre et Fournier (1978) ont étudié l'intonation des phrases relatives dont la coordonnée était introduite par QUE (6) ainsi que des phrases présumées relatives reliées à une autre phrase par un coordonnant sans que celle-ci ne soit introduite par QUE (7).

(6) Un gars qui aime travailler là-dessus, qui aime travailler dans la crasse... (6, 495)[3] (phrase 27 de Lefebvre et Fournier)

(7) Un jeune qui va se présenter, puis il a de la misère à parler (...) il annonce pas très bien. (30, 44) (phrase 28 de Lefebvre et Fournier)

Ce dernier type a été comparé aux phrases coordonnées dans lesquelles la coordonnée est reliée à la phrase matrice tel qu'en (8) et qui aurait une structure de type (4).

(8) Y en a deux qui ont passé pi ils étaient en Ungava. (2, 1339)

Leur analyse montre que (6) et (7) ont une intonation similaire qui les distingue de (8) et qui force, dans le premier cas l'interprétation (3) et dans le deuxième cas, l'interprétation (4).

> "...les coordonnées à la relative reproduisent la même intonation que la relative elle-même et l'amplitude des deux débuts de phrases est à peu près la même. Ce type d'intonation est représenté en (31).

Les coordonnées à un noeud P plus élevé dans l'arbre débutent avec une amplitude élevée au lieu de redescendre comme celles des coordonnées à la relative. La phrase (32) est un exemple de ce type.

(31) Y'en a d'autres qui maintiennent leurs idées puis ils le font pareil. (25, 438)

(32) Y'en a deux qui ont passé, pi ils étaient en Ungava. (2, 1339)"(p. 282)

Dans cet article nous proposons une analyse instrumentale du même phénomène afin de faire ressortir de façon plus précise les paramètres qui entrent en jeu dans l'interprétation de la structure des phrases (1), (2), (6), (7) et (8). Notre analyse révèle que l'intonation n'est pas le seul facteur déterminant dans l'interprétation de la structure de ces phrases. Nous montrons que la durée constitue également un paramètre hautement significatif.

## 1. MÉTHODOLOGIE

Les données qui seront analysées ici proviennent de deux sources : 1) corpus d'enregistrements spontanés constitué des productions de deux informateurs du corpus Lefebvre et Drapeau; 2) corpus expérimental. La liste complète des énoncés de ces deux corpus se trouve en appendice.

Du corpus Lefebvre et Drapeau, il a été extrait dix phrases relatives (comprenant des relatives restrictives, attributives et clivées)[4] et dix phrases coordonnées produites par le locuteur 1. En voici quelques exemples :

<u>Phrase relative</u> :

(9) Il avait juste un membre qui bougeait, fait que...
(13, 1, 700)

<u>Phrase coordonnée</u> :

(10) Elle restait à côté de ça puis elle voyait des étincelles tomber dessus. (13, 1, 310)

Ce locuteur est une adolescente de 12 ans, étudiante au secondaire. Le choix d'un seul locuteur a été motivé par la nécessité d'obtenir le maximum d'homogénéité dans les données.

Ces phrases ont été comparées par la suite à six autres phrases contenant des coordonnées pouvant être interprétées comme des relatives. Trois ont été produites par le locuteur 1 et les trois autres par le locuteur 25, un adolescent de 13 ans étudiant au primaire. Ce recours à un second locuteur a été justifié par le peu d'occurrences de ce type de phrase chez le locuteur 1. Voici un exemple de ces phrases :

(11) a. Elle arrive de même, elle dit : "Papa", elle dit : "J'ai vu une tête de squelette dans la cave *puis* elle m'a parlé *puis* elle m'a dit : Dis-le pas à ton père que je suis là sinon il va t'arriver un malheur." (13, 1, 594)

Cette phrase est syntaxiquement ambiguë. Considérant les propositions introduites par 'puis' il est possible de les interpréter comme de simples coordonnées à la principale. Dans ce cas le coordonnant peut être remplacé par 'et'. Mais il est également possible de les interpréter comme des

'présumées relatives' introduites par le pronom relatif 'qui'. Cette stratégie alternative aurait la forme (11b) :

(11) b. Elle arrive de même, elle dit :"Papa", elle dit : "J'ai vu une tête de squelette dans la cave *qui* m'a parlé puis *qui* m'a dit : Dis-le pas à ton père que je suis là sinon il va t'arriver un malheur."

Afin de faire ressortir les caractéristiques de chacune de ces interprétations un groupe contrôle a été utilisé. Une série de dix phrases contenant une coordonnée introduite par'puis' a été formée suivant le modèle des phrases produites par le locuteur 1. En voici une illustration :

(12) Il avait juste un membre puis il bougeait.

(13) J'ai vu une bibitte puis elle a passé devant elle.

Il a été demandé par la suite à deux informateurs indépendants du corpus Lefebvre et Drapeau de produire ces phrases, premièrement comme si les coordonnées étaient des relatives et deuxièmement comme si elles étaient de vraies coordonnées.[5] Le premier informateur (X) a 26 ans et le deuxième (Y), 32 ans. Ils demeurent tous les deux en banlieue de Montréal et détiennent un diplôme universitaire. Le fait qu'ils sont familiers avec le français utilisé dans le quartier Centre-Sud de Montréal a semblé une condition satisfaisante pour la bonne compréhension et la production de ces phrases.

La justification de ce corpus expérimental repose sur l'hypothèse qu'en situation hors contexte et en rendant explicite la double interprétation de ces phrases, les informateurs accentueront les différences intonatoires permettant de désambiguer ces phrases.

L'utilisation du sonagraphe nous a permis d'obtenir des tracés de la courbe mélodique du ton fondamental pour chacune de ces phrases. Le champ d'observation a été limité à la transition d'une phrase avec sa relative ou sa coordonnée. La portion représentant les deux syllabes précédant et suivant la joncture entre la phrase principale et la relative ou sa coordonnée selon le cas, a été portée sur graphique. Des mesures de la fréquence initiale et finale de chaque segment, sa durée ainsi que celle de la joncture ont été compilées.

## 2. ANALYSE

Nous analyserons d'abord les données du corpus Lefebvre et Drapeau puis celles du corpus expérimental.

L'examen des graphiques des phrases du locuteur 1 révèle une forme intonatoire beaucoup plus régulière pour les phrases relatives que pour les phrases coordonnées. En considérant principalement l'environnement immédiat des jonctures nous avons pu observer deux classes générales de courbes : celles qui sont constituées de segments convergents (les continues où l'on retrouve des courbes régulières et des courbes en forme de cloche) et celles qui sont constituées de segments divergents (les discontinues). Le tableau 1 illustre les critères intonatoires qui ont servi à identifier chaque forme mélodique.

TABLEAU 1 : <u>Critères intonatoires servant à identifier chaque forme mélodique</u>

| | |
|---|---|
| 1. Continue<br>a. en forme de cloche | |
| b. régulière |  |
| 2. Discontinue | 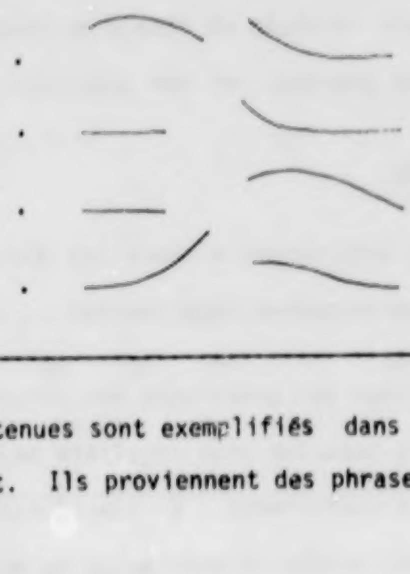 |

Les types de courbes mélodiques obtenues sont exemplifiés dans les figures I, II et III respectivement. Ils proviennent des phrases produites par le locuteur 1.

INTONATION CONTINUE RÉGULIÈRE

<u>Phrase source</u> : Puis là là celle qui vient d'arriver elle fait son ménage elle aussi à onze heures. (13, 1, 510)

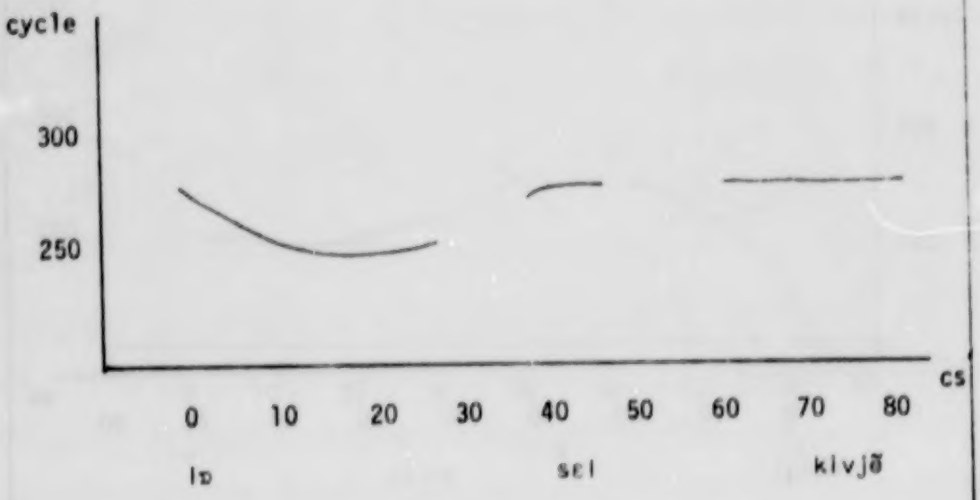


FIGURE I : Courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase avec sa relative. En abcisse l'indication de la durée est en centisecondes et en ordonnée l'échelle des fréquences est en cycles.

INTONATION CONTINUE EN FORME DE CLOCHE

<u>Phrase source</u> : Il y a, c'est lui qui reste le plus loin.
(13, 1, 232)

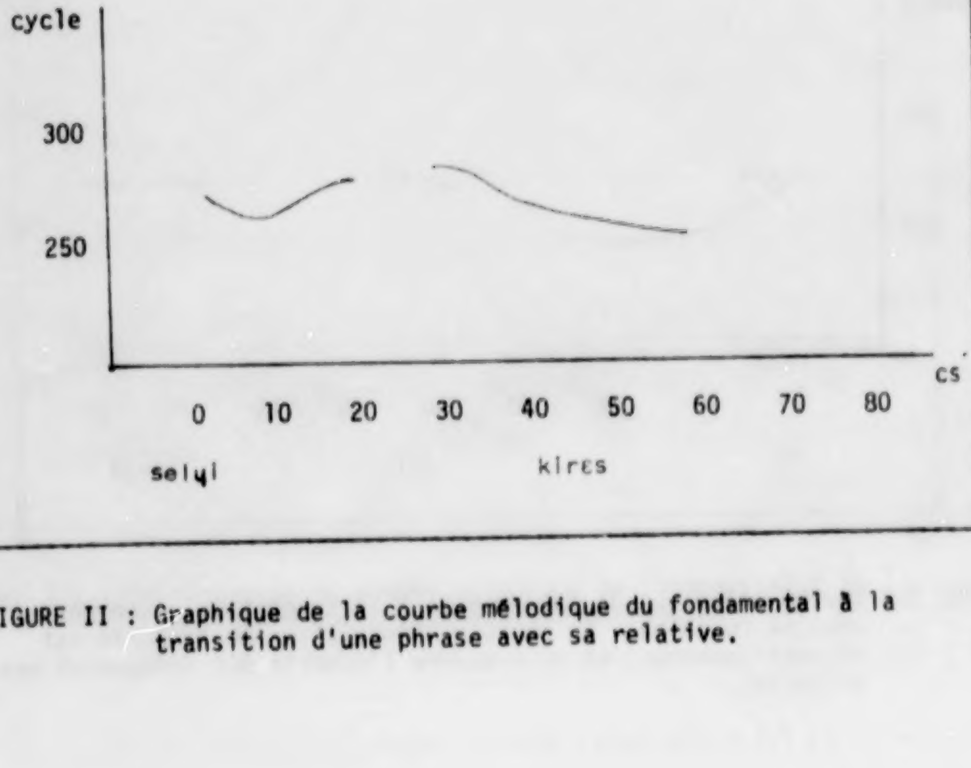


FIGURE II : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase avec sa relative.

INTONATION DISCONTINUE

<u>Phrase source</u> : Tu es là puis tu la cherches mais c'est pas mal dur quand même. (13, 1, 466)

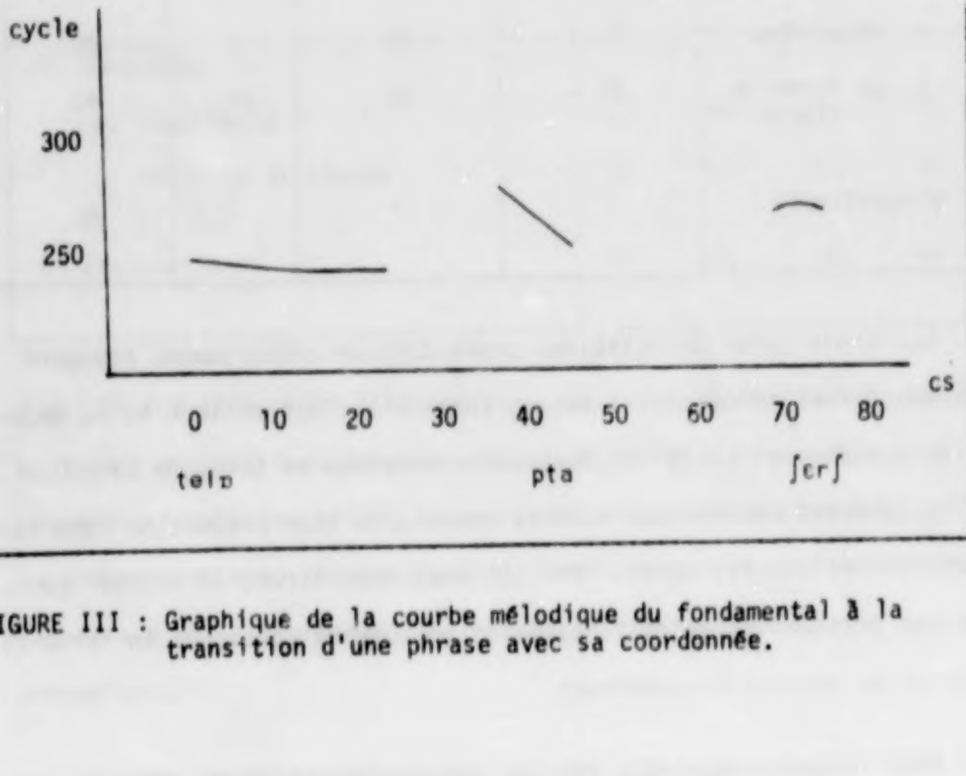


FIGURE III : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase avec sa coordonnée.

Le tableau 2 nous indique la distribution en pourcentage des formes mélodiques des phrases relatives et des phrases coordonnées produites par le locuteur 1.

TABLEAU 2 : Pourcentage d'occurrence de chaque forme mélodique pour chaque type de phrases produites par le locuteur 1

| Formes mélodiques | Relatives | | | Coordonnées |
|---|---|---|---|---|
| | restrictives | attributives | clivées | |
| 1. continues | | | | |
| a. régulières | 10 | 10 | - | 20 |
| b. en forme de cloche | 30 | 30 | 20 | 40 |
| 2. discontinues | - | - | - | 40 |

Les trois types de relatives présentent un comportement homogène quant aux formes mélodiques : aucune forme n'est discontinue et la majorité de ces phrases (80%) a une courbe continue en forme de cloche. Dans les phrases coordonnées nous retrouvons la même proportion (que dans les phrases relatives) de courbes continues régulières, soit 20%. Le reste des phrases se répartit également en courbes continues en forme de cloche et en courbes discontinues.

Chez le groupe contrôle nous ne retrouvons pas cette même distribution des formes intonatoires. D'une façon schématique, nous pouvons représenter ces résultats en pourcentage pour chaque informateur en identifiant

comme la série C les phrases coordonnées produites comme des relatives [6] et la série D les phrases coordonnées produites comme telles. Ces données sont représentées au tableau 3.

TABLEAU 3 : Pourcentage d'occurrence de chaque forme mélodique en fonction de chaque série de phrases et de chaque informateur du corpus expérimental

| Formes mélodiques | Informateur X | | Informateur Y | |
|---|---|---|---|---|
| | Série C | Série D | Série C | Série D |
| 1. continues | | | | |
| a. régulières | 10 | 50 | 10 | 10 |
| b. en forme de cloche | 50 | 10 | 60 | 50 |
| 2. discontinues | 40 | 40 | 30 | 40 |

En situation hors contexte nous observons un pourcentage semblable de formes discontinues (environ 40%) pour toute la production de phrases coordonnées qu'elles soient interprétées comme coordonnées à la principale ou comme relatives. Nous notons également que, sauf pour les phrases de la série D de l'informateur X, les courbes continues en forme de cloche prédominent.

Comme les mêmes phrases ont été utilisées pour chaque série il a été possible de les comparer entre elles. Ainsi les courbes mélodiques ont pu être groupées selon trois grandes catégories :

| | INF. X | INF. Y |
|---|---|---|
| Formes semblables dans les deux séries | 40% | 50% |
| Formes plus régulières dans la série C | 30% | 30% |
| Formes plus régulières dans la série D | 30% | 20% |

Nous nous sommes demandé si les informateurs avaient attribué les formes discontinues aux mêmes phrases. Après vérification, seulement la moitié d'entre elles correspondent aux mêmes phrases. Pour les catégories de formes plus régulières dans la série C ou dans la série D, le pourcentage obtenu pour chaque informateur se révèle indépendant des phrases elles-mêmes.

Nous devons donc conclure à partir de ces données qu'en situation hors contexte l'intonation ne semble pas être un facteur décisif pour la désambiguation des phrases coordonnées. Afin de vérifier si cette distribution de courbes mélodiques était reliée à la situation hors contexte nous avons recréé artificiellement un contexte pour cinq phrases du corpus expérimental et nous avons demandé à l'informateur X de reproduire ces phrases en attribuant en premier lieu l'objet de la phrase principale comme sujet de la coordonnée et en second lieu le sujet de la principale ou autre sujet fictif comme sujet de la coordonnée.[7] Ainsi le pronom personnel sujet de la coordonnée devait être interprété comme :

(14) a. Il avait juste un membre puis *le membre* bougeait.

b. Il avait juste un membre puis *Jean* bougeait.

(15) a. J'ai vu des étincelles de feu puis *les étincelles de feu* revolaient sur sa tank.

b. J'ai vu des étincelles de feu puis *les cendres* revolaient

sur sa tank.

(16) a. J'ai vu une bibitte puis *la bibitte* a passé devant Marie.

b. J'ai vu une bibitte puis *Marie* a passé devant la bibitte.

(17) - (18)

a. J'ai vu une tête de squelette dans la cave puis *la tête de squelette* m'a parlé puis *la tête de squelette* m'a dit : "Va chercher ton père".

b. J'ai vu une tête de squelette dans la cave puis *Marie* m'a parlé puis *Marie* m'a dit : "Va chercher ton père".

L'examen des graphiques de ces phrases nous a donné le résultat suivant.

TABLEAU 4 : Pourcentage d'occurrence de chaque forme mélodique en fonction de chaque série de phrases produites à l'aide d'un contexte artificiel par l'informateur X

| Formes mélodiques | INF. X | |
|---|---|---|
| | Série C | Série D |
| 1. continues | | |
| a. régulières | 40 (2) | - |
| b. en forme de cloche | 60 (3) | 40 (2) |
| 2. discontinues | - | 60 (3) |

Cette répartition des courbes ressemble beaucoup à celle des phrases du locuteur 1 (tableau 2). Les phrases coordonnées interprétées comme des relatives n'ont aucune forme discontinue et ont un fort pourcentage de courbes en forme de cloche comme les phrases relatives du locuteur 1.

Les phrases coordonnées interprétées comme telles offrent également un comportement similaire aux phrases coordonnées du locuteur 1 sauf que l'on retrouve un pourcentage un peu plus élevé de formes discontinues. A partir de cette analyse nous pouvons donc conclure que, en contexte, les coordonnées interprétées comme des relatives auront une forme mélodique beaucoup plus régulière que les coordonnées à la principale et que les courbes discontinues seront fréquentes seulement dans les coordonnées à la principale.

Le tableau 5 présente les moyennes générales obtenues pour chaque série de phrases. Les différences de fréquence et de durée entre les types de relatives n'étant pas significatives, nous avons regroupé toutes les données dans la série A pour les relatives et dans la série C pour les coordonnées interprétées comme des relatives. Les mesures compilées ont été réduites afin d'obtenir des moyennes générales pour chaque série de phrase et pour chaque informateur. Les résultats du corpus expérimental y sont comparables à ceux du corpus Lefebvre et Drapeau.

TABLEAU 5 : Moyennes générales obtenues pour chaque série de phrases et pour chaque informateur

| Série | Premier segment | | | Joncture | Deuxième segment | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | $F_1$ (cycle) | Durée (cs) | $F_A$ (cycle) | (cs) | $F_D$ (cycle) | Durée (cs) | $F_2$ (cycle) |
| INFORMATEUR 1 | | | | | | | |
| A | 295 | 39.2 | 289.0 | 13.5 | 282.0 | 28.4 | 268.8 |
| B | 273.7 | 29.7 | 288.3 | 17.6 | 282.5 | 25.1 | 262.5 |
| INFORMATEUR X | | | | | | | |
| C | 131.9 | 37.6 | 130.6 | 15.7 | 127.5 | 25 | 116.8 |
| D | 143.7 | 41.2 | 144.4 | 20.2 | 147.5 | 36.5 | 133.1 |
| INFORMATEUR Y | | | | | | | |
| C | 136.3 | 39.2 | 147.2 | 16.5 | 133.9 | 28.8 | 132.8 |
| D | 166.1 | 46.3 | 166.6 | 35.3 | 162.7 | 32.8 | 161.7 |

Série A : phrases relatives

Série B : phrases coordonnées

Série C : phrases coordonnées interprétées comme des relatives

Série D : phrases coordonnées interprétées comme des coordonnées

Premier segment : les deux dernières syllabes de la phrase précédant la relative ou la coordonnée

Deuxième segment : les deux premières syllabes de la relative ou coordonnée

Joncture : durée entre les deux segments

$F_1$ : fréquence initiale du premier segment

$F_A$ : fréquence à l'arrivée à la joncture

$F_D$ : fréquence au départ de la joncture

$F_2$ : fréquence finale du deuxième segment

Durée : durée totale du segment

Chez l'informateur 1 la durée à la joncture est légèrement supérieure dans les phrases coordonnées contrairement à la durée des deux groupes de syllabes qui est plus élevée dans les phrases relatives. Les hauteurs des fréquences sont sensiblement les mêmes pour ces deux types de phrases sauf pour la fréquence du début du premier groupe de syllabes où la hauteur est supérieure dans les phrases relatives.

TABLEAU 6 : Moyennes obtenues pour chaque série de phrases lors de l'expérimentation faite à l'aide d'un contexte artificiel

| INFORMATEUR X | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Série | Premier segment | | | Joncture | Deuxième segment | | |
| | $F_1$ (cycle) | Durée (cs) | $F_A$ (cycle) | (cs) | $F_D$ (cycle) | Durée (cs) | $F_2$ (cycle) |
| C | 163 | 34.6 | 162 | 11.2 | 165 | 29.4 | 148 |
| D | 162 | 36.4 | 155 | 33 | 157 | 33 | 151 |

En consultant le tableau des moyennes obtenues pour les phrases produites à l'aide d'un contexte artificiel (tableau 6) nous remarquons que la durée de la joncture des phrases coordonnées à la principale est trois fois plus élevée que celle des phrases interprétées comme des relatives. Cette augmentation de durée est supérieure à celle que nous retrouvons au tableau des moyennes (tableau 5) des phrases produites hors contexte par les informateurs X et Y. Chez ces dernières nous notons également une hausse générale de la hauteur de la fréquence des phrases coordonnées produites comme des coordonnées à la principale ce que nous ne retrouvons pas pour les phrases produites à l'aide d'un contexte.

Tous ces résultats nous démontrent que les stratégies employées par les informateurs du groupe contrôle pour désambiguer les phrases coordonnées ne sont pas tout à fait les mêmes lorsqu'ils sont en situation purement expérimentale et lorsqu'ils ont accès à un contexte imaginaire. L'élément commun aux deux situations est une augmentation de la durée dans les phrases coordonnées produites comme coordonnées à la principale.

En situation hors contexte, l'intonation ne semble pas être un facteur décisif pour l'identification de ces phrases. Les informateurs ont plutôt augmenté le ton fondamental dans la production des phrases coordonnées à la principale tout en augmentant également la durée de ces phrases.

L'utilisation d'un contexte imaginaire a donc éliminé le recours à la modification de la hauteur générale des fréquences et a plutôt accentué les différences dans les types de courbes intonatoires. Dans les phrases coordonnées interprétées comme des relatives nous ne retrouvons aucune

courbe discontinue de même que dans les phrases relatives du locuteur 1. Les phrases coordonnées à la principale reproduisent également les mêmes patrons intonatoires que les phrases coordonnées du locuteur 1 : courbes continues et discontinues.

Comme nous pouvons retrouver des courbes continues pour les deux types de phrases, une durée relativement brève à la joncture nous permet d'interpréter ces phrases comme des enchâssées relatives. Cependant une longue durée à la joncture semble pouvoir caractériser les coordonnées à la principale et les relatives appositives.

Jackendoff (1977 : 62) fait la distinction entre les relatives restrictives et appositives :

> "... the former follow previous modifiers without a break, may contain foci, and may be affected by sentence negation; the latter are separated by comma intonation, may not contain foci, and may not be affected by sentence negation.
>
> (4.14) a. I didn't see the man who brought the strawberries.
> b. *I didn't see the man, who brought the strawberries."

Dans le corpus expérimental, les coordonnées interprétées comme des relatives appositives ne se distinguent pas au niveau de la durée et de l'intonation des autres types de relatives et de plus, ces coordonnées ont un comportement similaire aux relatives du corpus spontané. Ces données sont plutôt restreintes mais elles nous permettent néanmoins de formuler l'hypothèse que les relatives appositives se caractérisent par des courbes intonatoires continues et que leur durée à la joncture peut être optionnellement élevée.

Si nous regardons maintenant les six phrases ambiguës produites par les locuteurs 1 et 25 nous pouvons, à l'aide des paramètres que nous avons mis en lumière, déterminer celles qui peuvent être interprétées comme des relatives.

Informateur 25

(19) Chez nous on a un atelier *puis* on va l'arranger moi puis Christian ensemble mais qu'on aie pas d'école cet été. (15, 1, 455)

(20) Il a eu des kits *puis* il nous les, il nous les passe puis on, on, on joue puis c'est bien le fun. (15, 2, 25)

(21) Bien là (E), on a, on a des ateliers *puis* c'est bien le fun. (16, 1, 914)

Informateur 1

(22) Elle sortait avec un gars *puis* le gars il avait... (13, 1, 742)

(23) - (24)

Elle arrive de même, elle dit : "Papa", elle dit : "J'ai vu une tête de squelette dans la cave *puis* elle m'a parlé *puis* elle m'a dit : Dis-le pas à ton père que je suis là sinon il va t'arriver un malheur." (13, 1, 594)

Les phrases (19), (20) et (21) dont les courbes mélodiques sont représentées à la figure IV, V et VI respectivement, ont une courbe mélodi-

que de forme discontinue et une durée à la joncture assez longue (81, 21 et 17 cs). Nous pouvons donc leur assigner une structure de coordonnée à la principale.

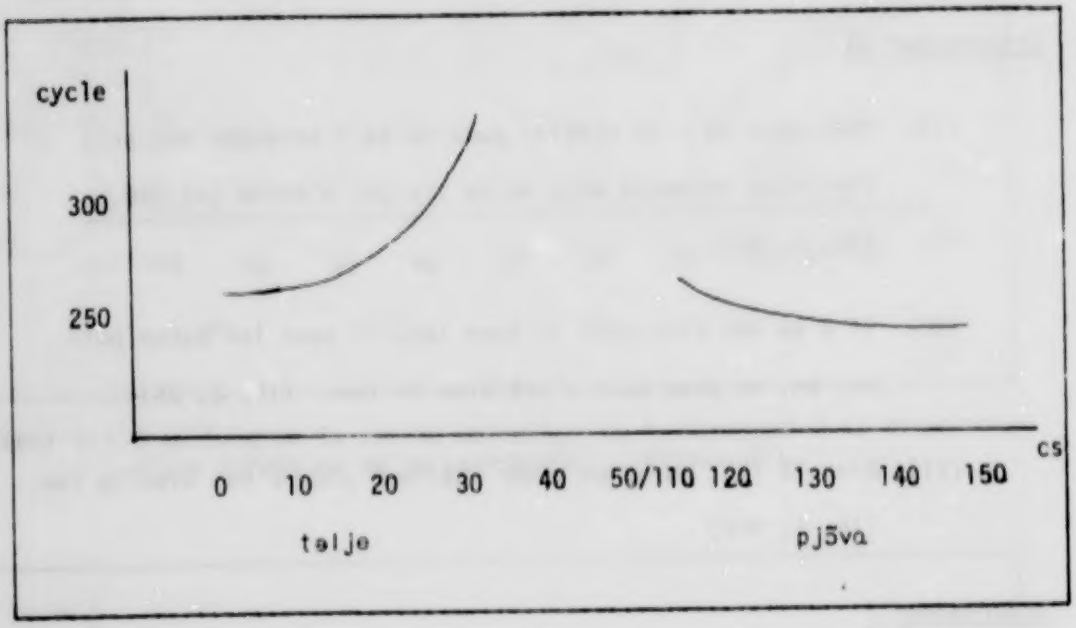


FIGURE IV : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase et de sa coordonnée. (Phrase 19)

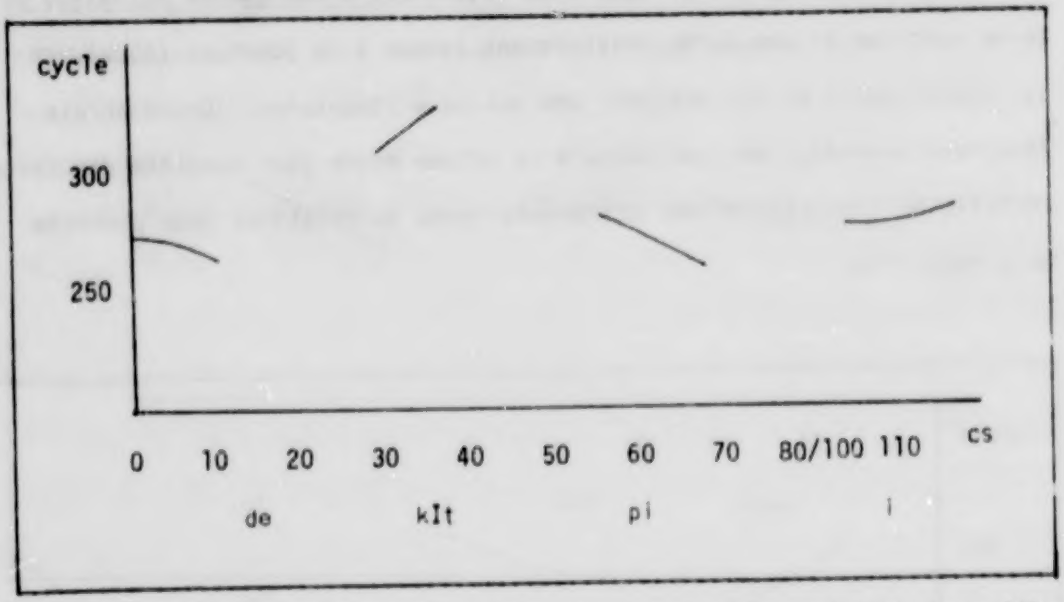


FIGURE V : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase et de sa coordonnée. (Phrase 20)

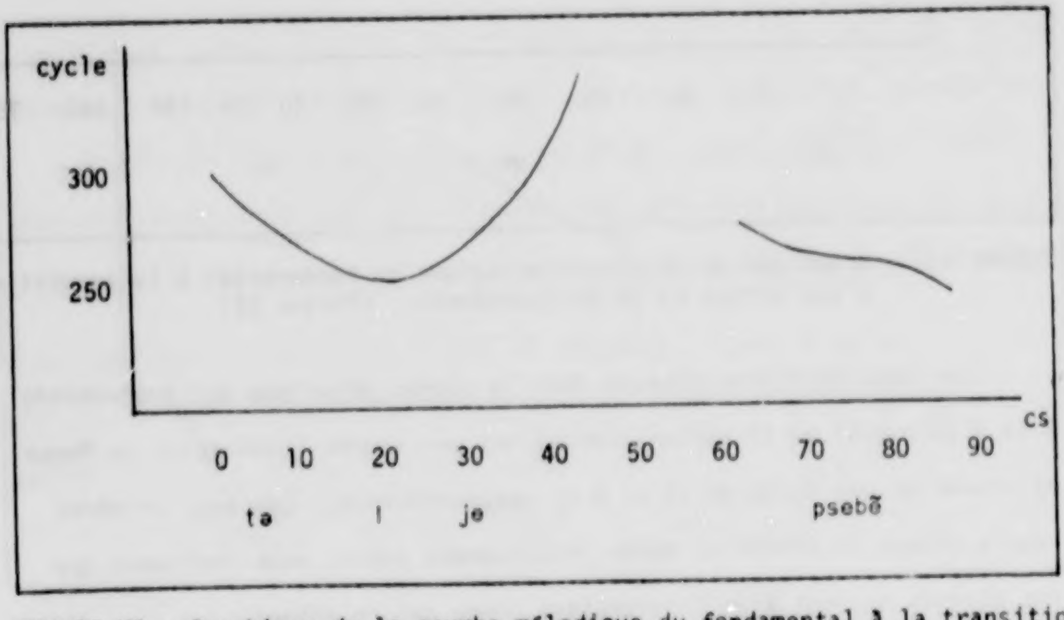


FIGURE VI : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase et de sa coordonnée. (Phrase 21)

La phrase (22) représentée à la figure VII a une courbe mélodique de forme continue et une durée relativement longue à la joncture (65cs), ce qui justifierait de lui assigner une des deux structures. Cette phrase demeurera cependant ambiguë jusqu'à ce qu'une étude plus complète des caractéristiques intonatoires des différents types de relatives nous permette de l'identifier.

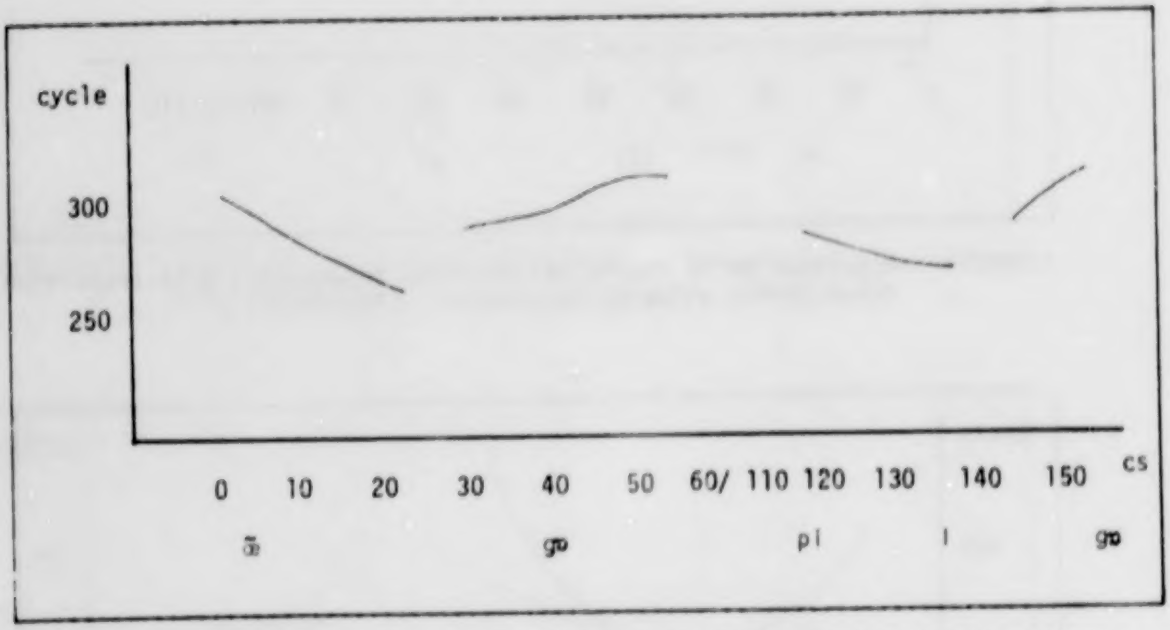


FIGURE VII : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase et de sa coorodnnée. (Phrase 22)

Les deux dernières phrases dont la courbe mélodique est représentée à la figure VIII et IX respectivement ont une courbe intonatoire en forme de cloche et une durée de 10 et 8 cs respectivement. Ces deux critères réunis (forme de cloche et durée relativement brève) nous indiquent que ces phrases peuvent être interprétées comme des relatives.

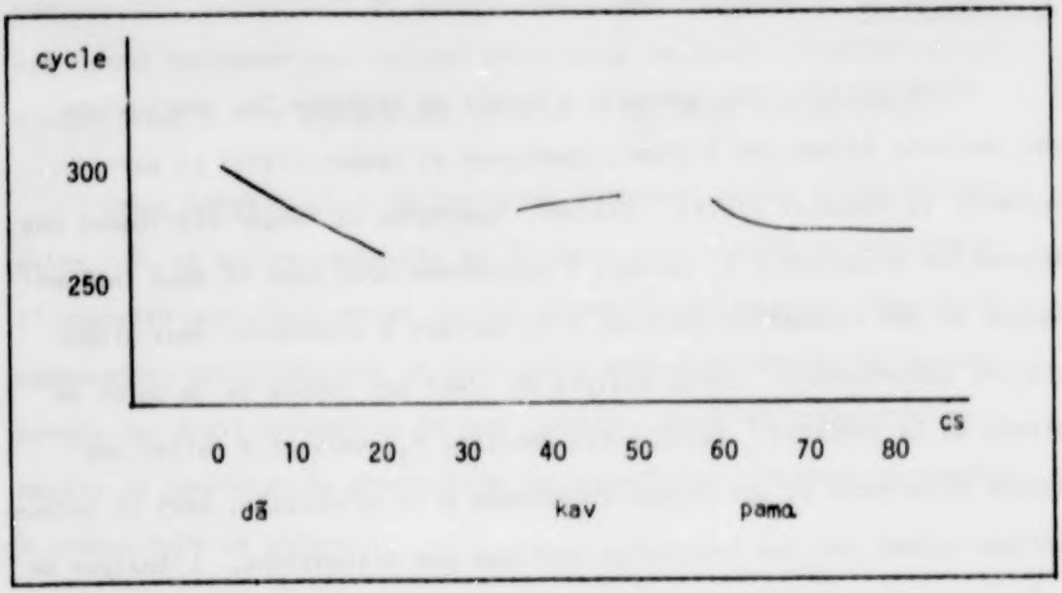


FIGURE VIII : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase et de sa coordonnée. (Phrase 23)

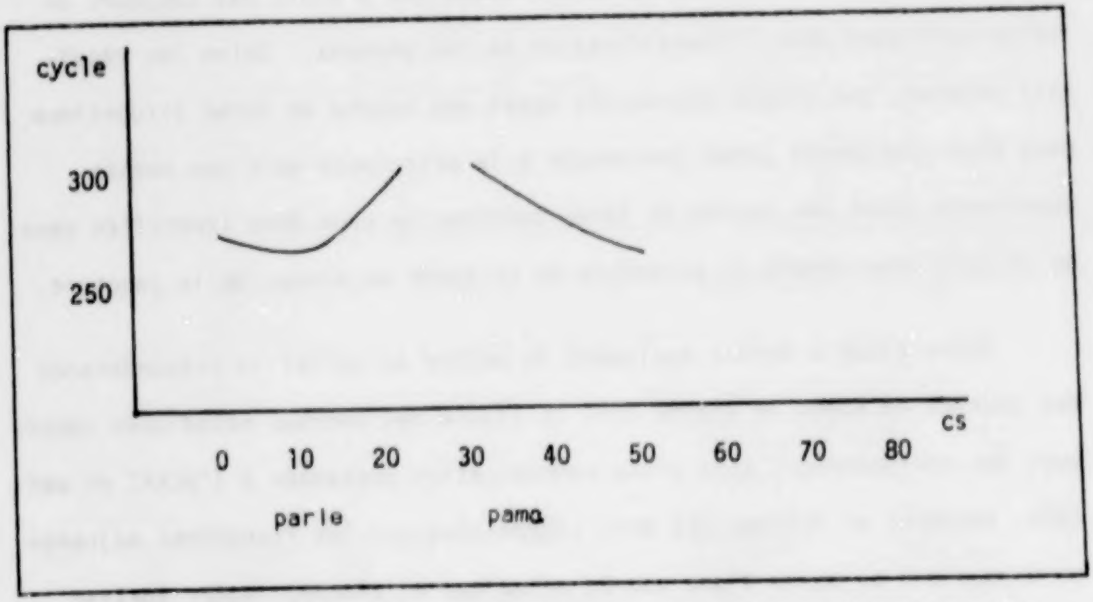


FIGURE IX : Graphique de la courbe mélodique du fondamental à la transition d'une phrase et de sa coordonnée. (Phrase 24)

## 3. CONCLUSION

Notre analyse instrumentale a permis de raffiner les conclusions des analyses faites par Giacomi, Cedergren et Yaeger (1977) et par Lefebvre et Fournier (1978). Giacomi, Cedergren et Yaeger attribuent une intonation disjointe à $P_1$ servant à coordonner deux noms ou deux indépendantes et une intonation continue à $P_2$ servant à coordonner deux propositions subordonnées. Cette analyse ne tient pas compte de la durée au niveau de la joncture. Selon notre analyse, $P_1$, servant à relier une phrase principale et une phrase coordonnée à la principale, peut se caractériser autant par une intonation continue que discontinue. L'analyse de Lefebvre et Fournier distingue les deux types de coordonnées (à la principale et à la relative) uniquement par la courbe mélodique. Or, nous avons pu démontrer que la forme de la courbe mélodique n'était pas toujours un indice suffisant pour l'identification de ces phrases. Selon les résultats obtenus, une phrase coordonnée ayant une courbe de forme discontinue peut être considérée comme coordonnée à la principale mais une phrase coordonnée ayant une courbe de forme continue ne peut être identifiée sans qu'il soit tenu compte du paramètre de la durée au niveau de la joncture.

Notre étude a permis également de mettre en relief la prépondérance des courbes en forme de cloche dans la classe des courbes mélodiques continues des coordonnées. Lors d'une communication présentée à l'ACFAS en mai 1978, Santerre et Ostiguy ont émis l'hypothèse que les frontières majeures se marquaient au moyen d'une courbe mélodique en cloche. Notre analyse nous permet d'infirmer en partie leur hypothèse car même si nous retrou-

vons un fort pourcentage de courbes mélodiques en forme de cloche, nous retrouvons également des courbes mélodiques continues (régulières) et discontinues à la frontière des phrases et de leurs coordonnées.

Cette brève analyse ne constitue cependant qu'une étude préliminaire. Vu le nombre restreint de données, nous n'avons pu considérer l'intensité qui n'est certes pas un paramètre négligeable. Une étude comparative effectuée avec un plus grand nombre de données et tenant compte des trois paramètres du son (hauteur, durée et intensité) permettra de compléter la description des caractères intonatoires propres à chaque type de phrase.

## Notes

* Nous tenons à remercier Benoît Jacques pour sa patiente contribution lors de la manipulation du sonagraphe et de l'interprétation des sonagrammes. Merci également à Claire Lefebvre et Yves-Charles Morin pour leurs précieux conseils.

1. Les données utilisées étant restreintes nous n'avons pas tenu compte de l'intensité qui varie en fonction de la fréquence des voyelles.

2. Les phrases identifiées par un numéro proviennent du corpus Lefebvre et Drapeau. Leurs numéros réfèrent au numéro de la bobine d'enregistrement,au côté de la bobine et au numéro de la ligne de translittération.

3. Ces phrases, tirées de Lefebvre et Fournier (1978) proviennent du corpus Sankoff et Cedergren. Le premier chiffre dans la parenthèse réfère au numéro du locuteur et le deuxième au numéro de la ligne de translittération.

4. Rappelons qu'en français, nous retrouvons quatre types de relatives :

   a. Restrictives (par ex. : J'aime le gâteau que tu fais.)

   b. Appositives (par ex. : Julien, qui devrait arriver lundi, viendra avec nous.)

   c. Attributives (par ex. : J'ai vu ton frère qui courait.)

   d. Clivées (par ex. : C'est l'événement que nous attendions.)

5. Aucun type de relative n'a été spécifié. Les informateurs devaient simplement présupposer que (pi) remplaçait le pronom *qui* ou *que* pour les relatives et le coordonnant *et* pour les coordonnées.

6. Les coordonnées interprétées comme des relatives sont de type restrictif et appositif sauf deux qui, pouvant avoir plus d'une interprétation, demeurent ambiguës. Comme ces énoncés ne se distinguent pas entre eux quant à leur forme mélodique, nous les avons regroupé dans la série C.

7. L'hypothèse qui est à l'origine de cette expérimentation est qu'en situation moins abstraite, nous devrions obtenir des résultats plus facilement comparables aux énoncés du corpus spontané. Comme il a été mentionné à la section 2, les phrases du corpus expérimental ont été formées selon le modèle des phrases produites par le locuteur 1. Dans cette deuxième expérimentation, un résumé de la conversation de ce locuteur a été donné à l'informateur afin qu'il puisse reconstituer le contexte de ces phrases. Par la suite, il devait remplacer le sujet de la coordonnée des phrases 14 à 18 par le pronom [i] ou [a] correspondant. En (a) nous avons spécifié à l'informateur que la phrase principale et la coordonnée ne formaient qu'un énoncé et nous avons veillé à ne pas accentuer le sujet de la coordonnée lors de la présentation. Ces phrases ne pouvaient donc recevoir qu'une interprétation de relative. Les coordonnées en (b), n'étant pas immédiatement précédées d'un antécédent, ne pouvaient également être produites que comme des coordonnées à la principale.

## Appendice

### A. ÉNONCÉS PROVENANT DU CORPUS LEFEBVRE ET DRAPEAU

Phrases relatives et coordonnées produites par le locuteur 1. (Celles qui sont délimitées par des traits obliques ne font pas partie des données.)

<u>Phrases relatives</u>

1. Il avait juste un membre qui bougeait fait que... (13, 1, 700)
2. Bien tu sais il avait une petite, il avait juste un membre qui bougeait, c'était le bras droit /puis il avait (j-) il y avait juste un petit morceau du cerveau droit qui restait/. (13, 1, 689)
3. Puis là là celle qui vient d'arriver elle fait son ménage elle aussi à onze heures du soir puis minuit du soir. (13, 1, 510)
4. Moi, j'aime mieux les professeurs qui sont les deux en même temps ou bien un comme... (1, 2, 942)
5. Mais oui il a tout le poil qui lui tombe. (13, 1, 521)
6. Il a les dents qui lui tombent. (13, 1, 515)
7. Il a le poil qui tombe tout seul. (13, 1, 515)
8. /Il y avait le troisième qui brûlait/ puis il y avait des étincelles de feu qui revolaient sur sa tank à ma tante. (13, 1, 305)
9. Il y a, c'est lui qui reste le plus loin. (13, 1, 232)
10. C'était les pompiers qui mettaient le feu. (13, 1, 397)

Phrases coordonnées

1. Puis pourtant le sang, tu sais, même toi tout à l'heure je me suis coupée puis j'avais de la misère à (...) lécher mon sang. (13, 1, 717)
2. Tu es là puis tu la cherches mais c'est pas mal dur quand même. (13, 1, 466)
3. Il a sorti par en arrière puis il a regardé par la fenêtre de la cuisine /puis elle a sorti un gros pot de vers puis elle lui rentrait les vers dans le nez/. (13, 1, 670)
4. Puis là, là, celle qui vient d'arriver elle fait son ménage elle aussi à onze heures du soir puis minuit du soir. (13, 1, 510)
5. On est quatre enfants puis deux adultes. (13, 1, 457)
6. Quand que (...) il a su qu'il était (...) fallait, qu'il était en grève là, il y a (t-), il y a dans (...) la cuisine là il a tout défait puis il a tout refait ça (n') en, en neuf /puis il prenait son temps/. (13, 1, 431)
7. Ma tante, elle restait à côté de la tank puis elle regardait ça. (13, 1, 306)
8. Elle restait à côté de ça puis elle voyait des étincelles tomber dessus. (13, 1, 310)
9. Puis des professeurs qui sont trop sévères là, c'est pas le fun parce que tu leur poses une question puis ils te répondent bêtement /puis ça, ça (...) touche quelqu'un/. (1, 2, 969)
10. Il y avait le troisième qui brûlait puis il y avait des étincelles de feu qui revolaient sur sa tank à ma tante. (13, 1, 305)

Phrases coordonnées pouvant être interprétées comme coordonnées à une phrase principale ou comme relatives.

Locuteur 1

1. Elle sortait avec un gars puis le gars il avait... (13, 1, 742)
2. et 3.
   Elle arrive de même, elle dit : "Papa", elle dit : "J'ai vu une tête de squelette dans la cave puis elle m'a parlé puis elle m'a dit : dis-le pas à ton père que je suis là sinon il va t'arriver un malheur." (13, 1, 594)

Locuteur 25

4. Chez nous on a un atelier puis on va l'arranger moi puis Christian ensemble mais qu'on aie pas d'école cet été. (15, 1, 453)
5. Il a eu des kits puis il nous les, il nous les passe puis on, on, on joue puis c'est bien le fun. (15, 2, 25)
6. Bien là (E), on a, on a des ateliers puis c'est bien le fun. (16, 1, 914)

B. CORPUS EXPÉRIMENTAL

Phrases utilisées par les informateurs X et Y.

1. Elle sort avec un gars puis il est grand.
2. Elle sortait avec un gars puis il était gros.
3. Il avait juste un membre puis il bougeait.
4. Il faisait des affaires puis il nous faisait rire.

5. On a un atelier puis on va l'arranger.

6. Tout à coup on a vu des jeunes puis ils ont été avec les autres.

7. et 8.

   J'ai vu une tête de squelette dans cave puis elle m'a parlé
   puis elle m'a dit : "Va chercher ton père".

9. J'ai vu des étincelles de feu puis elles revolaient sur sa tank.

10. J'ai vu une bibitte puis elle a passé devant elle.

## Les dislocations ne sont pas si populaires que ça*

Suzanne Carroll

### 0. INTRODUCTION

Une des différences les plus frappantes entre le français vernaculaire et le français standard[1] est la haute fréquence dans le premier des structures disloquées. J'entends par structure disloquée une phrase dans laquelle plusieurs constituants apparaissent en début ou en fin de phrase; ces derniers sont liés à un élément anaphorique dans la phrase (un pronom résomptif ou un NP lexical). Cet élément résomptif peut être un argument du verbe. En (1) on trouve des exemples de structures disloquées.

(1) a. *Nous autres les filles* on était toutes de même puis on le regardait[2]. (1001192)[3]

b. *Les profs que j'ai moi* ils me font toujours rire. (1001464)

c. J'ai jamais mangé ça de ma vie *des cachous moi*. (2000469)

d. Bien j'aime ça *moi bien du sucre*. (2000702)

Ces phrases sont à comparer avec les variantes standard de (2):

(2) a. Nous étions toutes comme ça puis on le regardait.
ou Les filles étaient toutes comme ça puis on le regardait.

b. Les profs que j'ai me font toujours rire.

c. J'ai jamais mangé des cachous de ma vie.

d. Bien j'aime bien du sucre.

Les dislocations sont des constructions qui caractérisent le français parlé. Elles sont absentes du langage écrit sauf dans la mesure où celui-ci imite le vernaculaire (voir, par exemple, les romans de L.-F. Céline où les dislocations sont relativement fréquentes). Leur analyse nous oblige donc à examiner la langue parlée en situation familière. On peut faire l'hypothèse qu'il n'y aurait pas beaucoup de différences, en ce qui concerne la structure en question, entre le français populaire et le français familier des gens instruits ou de la bourgeoisie. Notre but dans cet article est de faire une comparaison de l'emploi des dislocations en français populaire et en français standard[4]. Nous allons montrer qu'il existe des différences entre les deux variétés mais que les structures sous-jacentes sont les mêmes[5].

Le travail se divise de la manière suivante: Dans un premier temps nous allons comparer les propriétés de la dislocation en français populaire et en français standard. Dans un deuxième temps nous allons discuter de la meilleure façon d'engendrer ces phrases.

Finalement, nous allons examiner la question de la récursivité dans les deux variétés étudiées.

## 1. CATÉGORIES DÉTACHÉES, CATÉGORIES DÉTACHABLES

Dans cette section, nous allons comparer les catégories qui peuvent être détachées en français standard et en français populaire. Nous allons voir qu'il y a de la variation entre les deux variétés mais qu'on peut néanmoins expliquer ces différences en termes lexicaux.

La grammaire du français standard permet la dislocation des NP. Ce type de dislocation, illustré en (3), est probablement le cas le plus commun:

(3) a. *Ça* c'est pas facile.
b. *Moi* je veux pas maigrir.
c. Jean ne doit pas venir *lui*.
d. Il était très malade *le pauvre*.

On trouve aussi des cas plus exotiques, où la catégorie détachée est une catégorie autre que NP. Nous trouvons des exemples en (4):

(4) a. C'est compréhensible qu'il ait un bon rapport avec ses étudiants. Il est très dynamique. Ah oui, *dynamique* il l'est, *dynamique* il le sera toujours.
b. Je vous dit qu'elle le deviendrait *morose*.
c. *Partir pour les pays lointains* c'est le rêve de tout le monde.
d. Je le veux bien *le rencontrer*.

e. *Qu'elle soit très diligente* on l'a déjà entendu cent fois.

f. Elle l'a toujours su *que tu reviendrais.*

g. *Quant à moi* je ne veux pas tolérer tes crises.

h. Il en revient à pied à tous les jours *de Verdun.*

Les phrases (4a et b) présentent des adjectifs détachés, les phrases (4c et d) contiennent des infinitifs détachés (c'est-à-dire S' ou VP' détaché selon l'analyse). Dans les phrases (4e et f), les constituants détachés sont des PP. Dans le corpus Lefebvre et Drapeau on ne trouve pas d'adjectifs détachés. Nous n'avons en effet relevé aucun cas d'adjectif dans une position disloquée. Il est possible, toutefois, que ce manque d'adjectifs détachés ne soit pas un indice des catégories sujettes à la dislocation mais plutôt le reflet de l'absence de pronoms non-déictiques employés pour réaliser dans la structure de surface, des prédicats. Autrement dit, il est possible que le pronom *le* soit toujours référentiel dans ce parler c'est-à-dire qu'il réfère à une personne ou un objet. Nous n'avons pas trouvé de cas où *le* était anaphorique à un adjectif, que ce soit ou non à l'intérieur d'une même phrase. Notons que cette dernière possibilité (que *le* soit anaphorique à un adjectif dans une autre phrase) est présente dans le français standard:

(5) Elle est folle cette femme: Elle *l*'a toujours été d'ailleurs.

Néanmoins, nous ne voulons pas tirer des conclusions trop hâtives à ce sujet. Il est possible de trouver *le* anaphorique à S' en français populaire:

(6) a. Je le sais *je suis un niaiseux.* (5009665)

b. Tu peux le dire *que c'est plat.* (10000561)

Certaines de ces phrases peuvent avoir le pronom déictique aussi:

(7) a. Je sais ça *que je suis un niaiseux.*

b. Je sais ça *que je suis né à l'hôpital.*

D'autres verbes ne permettent pas le pronom déictique:

(8) a.*Tu peux dire ça que c'est plat.

b.*Je sais ça que je suis né à l'hôpital.

On peut expliquer la différence entre (7) et (8) au moyen de la sous-catégorisation des verbes impliqués[6]. On peut faire l'hypothèse alors que l'absence d'adjectifs dans notre corpus s'explique aussi en ces termes. Ceci veut dire que les verbes *être, devenir* etc. ne seraient pas sous-catégorisés pour le clitique *le*.

Notons finalement que la dislocation est un processus de mise en relief et qu'il existe d'autres stratégies de mise en relief des adjectifs en français populaire, telles la reduplication (voir Drapeau et Roy dans ce volume), l'emploi d'intensificateurs lexicaux ou l'intonation:

(9) a. On était *fier, fier, fier.*

b. T'es folle *en hostie.*

c. Tu es FOU.

L'absence de formes comme celles de (4a et b) serait inversement reliée

à la présence de ces autres types de phrases.

Le français populaire permet la dislocation d'infinitives, au moins en position détachée à droite. Nous n'avons pas relevé d'exemples d'infinitifs détachés à gauche dans le corpus Lefebvre et Drapeau mais ce fait peut être dû, encore une fois, à la nature des données ou encore au rôle des dislocations dans le discours[7] plutôt qu'à des contraintes syntaxiques de la grammaire.

Il est intéressant de noter, par rapport à la discussion précédente que le pronom employé pour correspondre à l'infinitif est *ça*[8] et non pas *le*:

(10) a. Tu aimerais-tu ça, par exemple, *être à notre école, avoir des tapettes?* (1001554)

b. Elle aime ça *se vanter* elle. (23013274)

c. J'aime la transporter mais j'aime pas ça *essuyer*. (7004678)

d. J'aimerais ça *la donner en cadeau à ma mère.* (8005772)

Encore une fois, les faits sont difficiles à déterminer uniquement à partir des exemples du corpus. On peut voir à partir de (10) qu'il y a une tendance à employer une dislocation avec le verbe *aimer*. Sur 26 cas d'infinitives en dislocation, 23 ont le verbe *aimer*.
Or *aimer* ne peut pas prendre le clitique *le*, il ne peut apparaître qu'avec le pronom *ça*. Les trois autres cas d'infinitives détachées sont données en (11)[9]:

(11) a. C'est le fun *faire ça*. (11006608)

b. C'est ça j'ai trouvé le fun, tu sais, *voir un film de même là*, tu sais. (21014302)

c. Je suis tannée moi *d'écrire*. (3003936)

Il est important donc de recourir aux intuitions des informateurs pour connaître le statut en français populaire des verbes qui peuvent apparaître avec *le* en français standard lorsque l'infinitive est détachée. Mes informateurs me disent que des phrases comme (12a) sont plus 'naturelles' que leurs équivalentes standard (12b):

(12) a. Je voudrais bien ça *m'en aller*.

b. Je le voudrais bien *m'en aller*.

Ceci suggère qu'il y a eu en effet des changements dans la sous-catégorisation des verbes tendant vers l'élimination du *le* qui fonctionne comme un pro-S.

Nous aimerions faire une dernière remarque sur le problème des clitiques en français populaire. Le clitique *le* apparaît très fréquemment avec des verbes comme *savoir* et parfois dans des contextes où le français standard ne permettrait pas ce complément:

(13) a. Qu'est-ce que tu veux pour Noël?
Je le sais pas.

b. Est-ce que tu vas partir?
Je le sais pas.

On peut demander si le clitique a été morphologisé, c'est-à-dire s'il a

perdu son statut de clitique pour devenir un affixe du verbe. Certains chercheurs (cf. Lapointe,(1980)) ont déjà suggéré une telle analyse pour les clitiques du français standard. Dans une telle perspective, les différences notées ci-dessus seraient des différences au niveau de la formation des mots. Ainsi, les règles qui forment *le-être* en français standard n'existent pas en français québécois. Nous savons, cependant, à partir de certaines données de ce dernier parler, que la morphologisation d'un clitique est indiquée par un déplacement du clitique de la partie conjuguée du verbe sur le radical. En français standard, par exemple, les clitiques *se* et *en* apparaissent devant l'auxiliaire lorsque le verbe est au passé. En français populaire les faits sont les mêmes. Notons, cependant, qu'avec certains verbes comme *s'en aller*, *s'en venir*, le clitique *se* reste sur la partie conjuguée mais le *en* passe sur le radical du verbe:

(14) a. Je me suis en allé.
b. Je me suis en venu.

Il semble que le *en* a perdu toute fonction grammaticale. On s'attend dans ce cas à ce que le *en* co-occurre avec un complément et c'est précisément ce qui se passe:

(15) a. Je me suis en allé de là.
b.*Je m'en suis en allé.

L'inacceptabilité de (15b), cependant, suggère que peut-être le verbe *en aller* n'est pas synonyme de *aller*.

On peut conclure de ces faits que le français populaire fait une distinction entre les clitiques et les affixes, que l'analyse qui veut que tous les clitiques soient des affixes n'est pas valable et que le *le* qui apparaît dans le verbe *savoir* (parmi d'autres) est bien un clitique et non pas un affixe.

On trouve des PP détachés en français populaire:

(16) a. Ma mère elle y allait à tous les jours avant *au bingo*. (3008310)

b. *En France* il paraisse c'est les pires bandits qu'il y a là puis ils parlent bien. (24:2:25)

c. Il faut toujours que tu en mettes *de la peinture*. (2000442)

Il est intéressant de noter qu'il n'y a aucune occurrence de PP disloqué de type *quant à NP*, sans aucun doute la forme classique de phrase disloquée (voir (4g)). L'équivalent, en français populaire, semble être la forme simple du pronom fort *moi*, *toi* etc. Il ne semble pas qu'il y ait un équivalent prépositionnel au sens 'en ce qui concerne X' de *quant à*, bien qu'il y ait une forme pour son deuxième sens à l'avis de X.

(17) a. *Tant qu'à moi* il y aurait pas d'hockey puis ça serait bien correct. (41016794)

b. Ah moi, non, aye, le sport, *quant à moi*, il y en aurait pas. (41016780)

On trouve aussi la forme *pour NP* tant dans le français populaire qu'en français standard (voir la note 4).

Les PP détachés sont plutôt rares dans le corpus, la plupart des dislocations (qui sont très fréquentes) étant des NP et surtout des pronoms forts.

En résumé, on voit qu'il y a certaines differences entre le vernaculaire et le français standard, plus précisément l'absence d'infinitives détachées à gauche, l'absence d'adjectifs détachés et l'absence de *quant à*. On voit que les catégories qui peuvent être détachées dans les deux variétés sont essentiellement les mêmes NP, PP et S'. On peut conclure de cette comparaison des catégories détachables que les deux variétés du français se ressemblent plus qu'elles ne diffèrent. Les lacunes relevées en français populaire s'expliquent surtout en termes de différences lexicales (par exemple, l'absence de *quant à* ou l'absence de certaines formes clitiques ou encore les différences de sous-catégorisation des verbes) plutôt qu'en termes de divergences dans le système grammatical sous-jacent. Autrement dit, nous pouvons postuler les mêmes règles syntagmatiques pour les deux variétés (nous les présenterons dans la section suivante) et les mêmes règles de mouvement.

Avant de terminer cette section, nous allons souligner quelques détails supplémentaires. Nous avons relevé des cas de dislocation à gauche et à droite. Les catégories non-nominales apparaissent surtout à droite. Nous expliquons cette distribution par le fait que les données du corpus sont limitées. Néanmoins il est possible que dans la mise en parole du système abstrait de la compétence, deux processus qui sont structuralement semblables sinon identiques, peuvent se voir attribuer des fonctions

discursives différentes. Ainsi pour certains auteurs la dislocation à droite fonctionne comme une élucidation d'une proposition déjà énoncée tandis que la dislocation à gauche 'annonce' la proposition (voir Duranti et Ochs pour une discussion). Si ces différences sont significatives, elles relèvent de la pragmatique et non pas de la grammaire. Nous concluons donc que la dislocation à gauche et à droite sera engendrée par les mêmes règles en français populaire et en français standard.

## 2. DÉRIVATION DES DISLOCATIONS

Dans cette section nous allons examiner brièvement le problème de la dérivation des dislocations, proposant une règle stylistique de déplacement vers la gauche en plus des deux positions crées par les règles syntagmatiques.

Les phrases de type (1) ont soulevé l'intérêt des linguistes pour plusieurs raisons. Premièrement, leur description est reliée aux questions touchant la structure logique et les fonctions grammaticales des phrases. Ainsi, on lit souvent que l'élément détaché (soit à gauche soit à droite) correspond au thème ou au sujet logique de la phrase[10]. Ainsi dans la phrase (18), le sujet logique est *Jean:*

(18) *Jean* il est parti.

Plus précisément le sujet logique est l'objet auquel *Jean* réfère. La thématicité de ce NP peut suivre, d'une façon tout à fait triviale, du fait que les NP *Jean* et *il* sont coréférentiels, c'est-à-dire qu'ils réfèrent au même objet; le sujet grammatical étant le vrai sujet logique de

la phrase. Il est donc important de démontrer que le NP détaché peut être autre chose qu'un sujet si on veut montrer que les éléments détachés sont, *par leur structure*, thématiques. Or en français populaire et en français standard, le NP détaché à gauche peut être anaphorique à un objet direct ou à un objet indirect comme le NP détaché à droite peut correspondre au sujet.

(19) a. *Jean* je l'ai vu.

b. *A moi* tu me parles.

c. *Les filles* je les ai pas avertis. (1001059)

d. Mais *nous-autres* il nous l'a laissé à soixante-quinze dollars. (1009135)

e. Je l'ai vu *moi*.

f. On a déjà fait ça à notre école *nous-autres*. (22010058)

Ainsi on peut croire que le sujet logique de ces phrases est différent de leur sujet grammatical profond. J'ai déjà argumenté ailleurs (voir Carroll (1980)et Carroll (en préparation))que les faits de la dislocation n'appuient pas la distinction entre sujet grammatical et sujet logique. En fait il n'y a pas de notion cohérente du thème qui nous permettra d'expliquer les propriétés logiques et sémantiques des divers types de dislocations, à part peut-être une notion très générale de 'thèmes du discours' dont on peut se servir pour parler de l'organisation du discours en blocs sémantiques mais qui ne se réalise pas dans la structure logique des phrases. Bref, la dislocation n'est pas une construction 'thématique'. Nous voulons insister sur ce point parce qu'en abandonnant l'idée que la structure des dislocations reflète directement leur

sens (au sens large du terme), nous pouvons donner un traitement syntaxique homogène aux dislocations et aux appositives qui leur ressemblent. Ainsi nous pouvons simplifier la grammaire du français (celle qui nous donnera le français standard et aussi celle qui nous donnera le français populaire). Ceci nous amène à un deuxième aspect de l'intérêt que les linguistes portent aux dislocations, à savoir le problème de la dérivation des éléments qui ne sont pas des arguments du verbe.

L'analyse standard de la dislocation consiste en une dérivation par mouvement d'un NP qui est un argument du verbe, à une position hors S(voir Ross (1967)pour une formulation de la transformation en question). Cette approche est inadéquate et ceci pour plusieurs raisons. D'abord Hirschbühler (1975) a montré que le déplacement d'éléments à gauche viole plusieurs des contraintes sur les transformations, par exemples la contrainte du sujet spécifié, la contrainte de phrases à temps fini, la sous-jacence:

(20) a. Moi, il faut que Jean me le montre.

b. Moi, il semble que l'idée que j'avais n'a pas plu aux directeurs. Toi, par contre, il semble qu'ils ont beaucoup aimé les idées que tu as présentées.

Ces mêmes contraintes sont violées par le mouvement à droite:

(21) La nouvelle qu'il était parti n'était pas surprenante, quant à $\left\{\begin{array}{l}\text{Jean}\\\text{lui}\end{array}\right.$ .

Deuxièmement, la transformation implique nécessairement qu'il y a

deux mécanismes pour engendrer les pronoms: la génération dans la base et le copiage. La génération dans la base nécessite l'addition de règles interprétatives mais une fois que ce mécanisme est présent dans la grammaire, il paraît être le meilleur moyen pour tenir compte de tous les phénomènes de coréférence. Il s'ensuit que le copiage est redondant et que la grammaire sera plus contrainte si on l'exclut (voir Van Riemsdijk et Zwarts (1974)pour une discussion du statut du copiage dans la grammaire).

Un troisième problème pour l'analyse transformationnelle est soulevé par l'existence de certains types de constituants qui n'ont pas de position-source à l'intérieur de S:

(22) a. Quant à Jean, je ne l'aime pas.
b.*Je n'aime pas quant à Jean.

Le PP *quant à*, qui est le PP détaché par excellence, n'apparaît pas ici attaché à VP; il ne peut pas contenir un NP qui doit correspondre à un argument du verbe. Autrement dit, il faut engendrer *quant à* dans une position détachée. Ce problème ressemble à un autre créé par les phrases en (23) où l'élément détaché ne correspond pas à un argument du verbe, où il ne correspond à rien dans S:

(23) a. *Moi* c'est surtout des accidents. (4008709)
b. On fait un article sur le CB moi puis Joanne.
*Lui* je sais pas quoi là. (17:1:154)
c. Mais *Nicole elle* c'est "je te le remets ça". (24:2:217)

d. Il est même pas la moitié croyant. *Lui* c'est Dieu, c'est la nature. (37016191)

e. Tu es chanceux. *Nous-autres* c'est du calcul, du langage puis du calcul. (3003777)

f. C'est pareil comme si ça serait moi son maître. Puis *Duc* ça serait Jean-Pierre. (24011679)

On voit que le verbe *être* offre un environnement particulièrement propice pour ce type de détachement. Nous avons vu des exemples de ce type en français standard aussi (voir note 4). C'est précisément ces cas qui nous amènent à conclure que l'élément détaché n'a pas de fonction logique indépendemment de son antécédent. La relation sémantique entre la catégorie détachée et le reste de la phrase dépend du contexte, de la connaissance et des opinions des participants au discours, bref de facteurs pragmatiques.

On trouve d'autres cas où le verbe n'est pas *être:*

(24) a. Ça va bien *toi?*

b. *Moi* ça va bien.

Encore une fois, on observe que le pronom détaché à gauche ou à droite est apposé à la phrase. Or on peut prendre la position que ces phrases ne sont pas comparables aux dislocations précisément parce que le NP détaché ne correspond à aucun élément résomptif. Il est facile de démontrer, cependant, que les phrases en (23) et (24) ont les mêmes caractéristiques syntaxiques et logiques que les dislocations. La coréférentialité entre l'élément détaché et un élément de la phrase n'est en réalité

qu'un aspect secondaire du phénomène. Pour mieux voir la relation entre les dislocations et les appositives, considérons les phrases suivantes:

(25) a. *Moi* c'est ma belle-mère. (1000319)

b. *Moi le plus que j'aime* c'est de l'artisanat. (6002693)

c. *Moi le frère de ma mère* il est bizarre.

Dans ces phrases le pronom détaché *moi* a un antécédent. Dans (25a), l'antécédent est le pronom possessif *mon* qui modifie le sujet. Autrement dit,l'antécédent n'est pas un argument du verbe mais plutôt un modifieur du nom qui est,lui,un argument du verbe. Dans (25b) le pronom trouve son antécédent à l'intérieur d'un NP détaché. L'antécédent dans ce cas est un argument du prédicat dominé par le NP. Dans (25c) l'antécédent est de nouveau un modifieur d'un nom qui est le complément d'un nom détaché. Il y a dans chaque cas un rapport sémantique entre l'élément détaché et un autre élément de la phrase mais la nature de cette relation varie beaucoup et les relations structurales entre le pronom et son antécédent varient également. Il est très clair, donc, qu'il n'y a pas de relation syntaxique ou logique uniforme entre l'élément détaché et son antécédent. On peut donc prendre la position que la relation importante à retenir est la relation entre l'élément détaché et S, que la catégorie S contienne un élément résomptif ou non.

Etant donné ces faits et en assumant l'indépendance des composants de la grammaire, il est préférable d'avoir une analyse selon laquelle les dislocations sont engendrées dans la base. L'analyse la plus répandue admet une position spéciale à gauche ou à droite de S (ou S') pour

l'élément détaché (voir van Riemskijk et Zwarts(1974), Barbaud (1974), Chomsky(1977), Vinet (1977)). Ainsi pour la phrase (22) on aura une structure comme celle de (26a) et pour une phrase comme la dislocation à droite illustrée en (23f) on aura une structure comme celle de (26b):

(26) a.

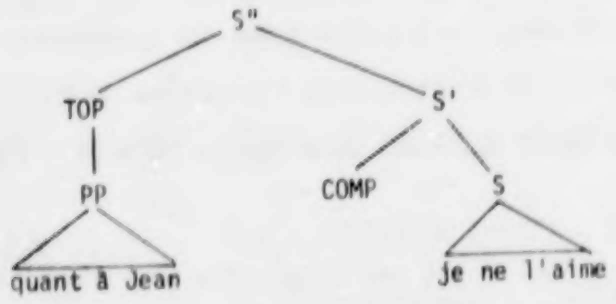


b.

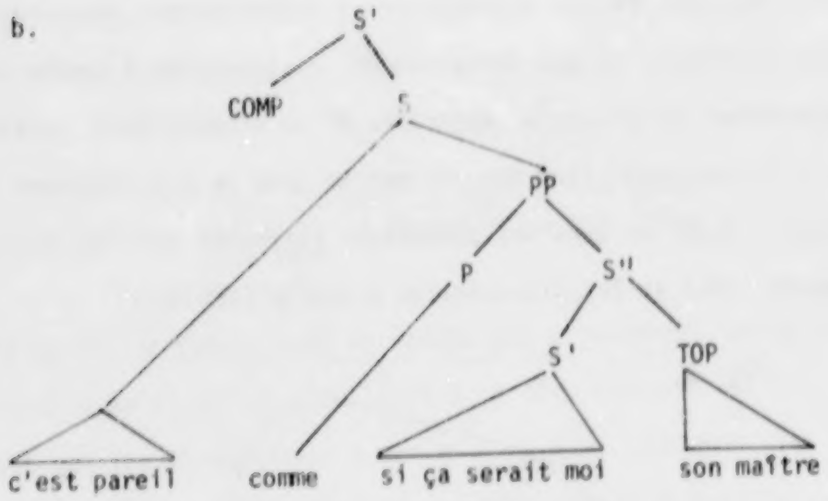


J'ai argumenté ailleurs (voir Carroll,(1980))que les dislocations ont les mêmes propriétés que les phrases avec incises du type *Le premier ministre n'a pas voulu, lui, écouter les résultats du sondage.* On doit engendrer ces phrases par un mouvement du constituant incis. J'argumente dans

Carroll (en préparation) que la position source de laquelle on déplace l'incise ne peut pas être le TOP à gauche, proposé par Chomsky (1977), ni le TOP à droite, proposé par Vinet (1977). Je propose plutôt que les dislocations et les incises soient engendrées dans la même position que les appositives, c'est-à-dire comme des compléments à X" (voir Jackendoff (1977)). En d'autres mots l'expansion de X" laisse la possibilité d'un complément optionnel de n'importe qu'elle catégorie majeure.

(27) X"' ⟶ X" (Y"'*)
(où Y* est une abréviation pour n'importe quelle combinaison de [αN] [βV])

Ceci implique que les dislocations à droite seront engendrées sur place, sans mouvement, et que certaines des dislocations à gauche seront aussi engendrées sur place, à savoir les NP ou pronoms forts coréférentiels à un clitique sujet (qui constituent le type le plus fréquent de dislocation). Ainsi on aura les structures suivantes pour les dislocations à gauche (28a) et les dislocations à droite (28b-d):

(28) a.

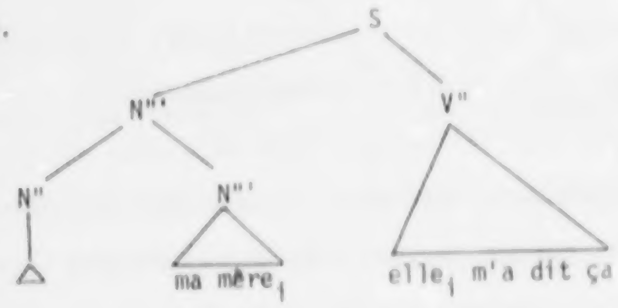

b.

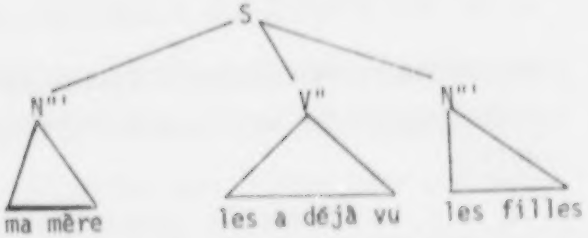


c.

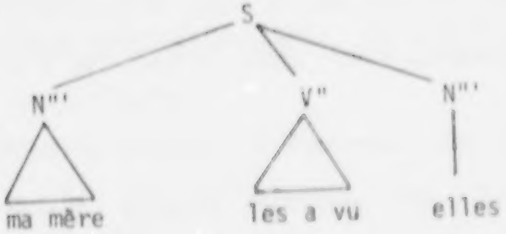


d.

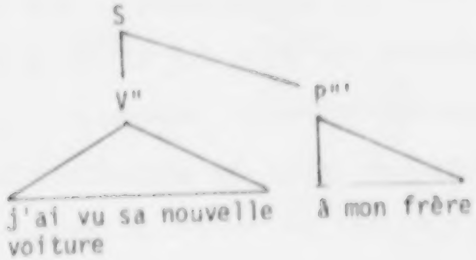


On voit qu'à partir de (28a) le NP de gauche est directement dominé par N"', c'est-à-dire qu'il est en apposition à la tête lexicale qui est, ici, vide. Notons que les dislocations à gauche sont alors ambiguës, les NP peuvent être dominés par le NP sujet (lorsqu'ils sont coréférentiels au sujet) ou ils peuvent être engendrés à droite et déplacés par la suite. Les éléments qui seront déplacés seront normalement anaphoriques aux éléments autres que le NP sujet. Cette règle, que nous présentons en (29), sert aussi à déplacer les incises illustrées dans (30).

(29) VP X ⟶ Déplacer X[11]

(30) a. L'amical Robert Falls, chef d'état-majeur, s'est *quant à lui* dit inquiet des propos de M. McKinnon.(*Le Devoir* 1/25/80)

b. Le maire a, *fâché*, mis les journalistes à la porte. (Cet exemple est adapté d'une phrase tirée du *Devoir*).

c. Je ne l'ai pas vu, *tu sais*, à la réunion.

d. Il donnera, *à mon avis*, la Cadillac à sa femme.

Notre solution est supérieure à l'analyse proposée dans Chomsky (1977) et Vinet (1977) pour plusieurs raisons. D'abord nous ne sommes pas obligés de compliquer les règles de base. Les positions prévues pour les dislocations sont déjà disponibles dans la grammaire. Nous sommes obligés d'employer une règle stylistique de mouvement mais cette règle est indépendemment motivée et engendrera les phrases de (30). Notre analyse nous permet de capter une généralisation importante, à savoir que les dislocations sont des incises (c'est-à-dire des éléments qui ne sont pas des arguments) aux extrémités de la phrase. Notre solution nous permet aussi d'expliquer pourquoi on trouve des quantificateurs dans des dislocations:

(31) a. *Tout eux-autres*$_i$ ils sont partis.

b. *Quelqu'un*$_i$ il$_i$ lui lance. (27012216)[12]

c. Il y en$_i$ a dans la boîte *des outils*$_i$.

Rappelons que la règle de Montée du quantificateur postulée par May (1977) déplace une expression quantifiée, de la Forme Logique, pour

l'attacher à S. La règle laisse une variable pour marquer la position vidée. May argumente que l'absence de quantificateurs dans les dislocations en anglais suit du fait que l'expression quantifiée, déplacée de la position TOP, va descendre dans l'arbre pour s'attacher à S. La variable sous le noeud TOP ne sera pas liée correctement parce que son antécédent ne la c-commande pas. Nous présentons la structure que (31b) aurait d'après l'analyse de Chomsky (1977), suite à l'application de la règle de Montée du quantificateur.

(32) a.

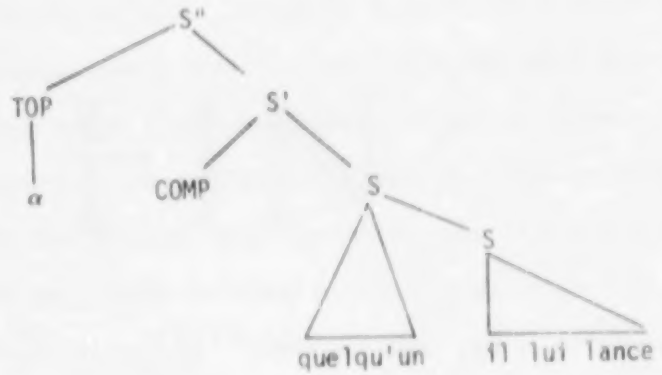


b.

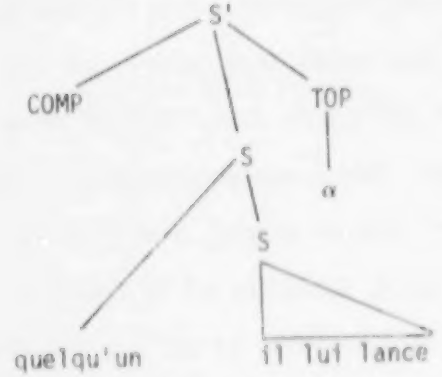

On voit que l'interaction de la règle de Montée du quantificateur et l'analyse syntagmatique où l'élément détaché apparaît en dehors de S présente des difficultés. Face à ces problèmes, deux approches sont possibles: nous pouvons abandonner la règle de May (même si elle est indépendamment motivée) ou nous pouvons engendrer les dislocations à l'intérieur de S où l'application ordinaire de la règle ne produira pas d'anomalies. Notre solution correspond à la deuxième approche.

Cette solution s'applique pour le cas des dislocations en français populaire et en français standard. Nous voyons donc qu'à partir d'une approche très générale, nous arrivons à une analyse simple qui est descriptivement et empiriquement adéquate. Notre analyse explique les ressemblances entre le français populaire et le français standard du fait que le système sous-jacent aux deux variétés est le même, c'est-à-dire que les règles de réécriture sont les mêmes, que les règles de la forme logique concernées sont les mêmes[13] et que la règle stylistique qui déplace l'élément détaché à gauche est la même dans les deux dialectes. Comment alors expliquer l'intuition qu'on a souvent qu'il s'agit de phénomènes différents? Nous avons déjà montré qu'il y a en effet des différences qui relèvent surtout du choix lexical et de la sous-catégorisation des verbes. Nous n'avons pas encore parlé, cependant, de deux aspects du phénomène qui rendent compte, à notre avis, des plus grandes différences entre le français populaire et le français standard. Il s'agit de la récursivité des dislocations et de leur fréquence dans le discours. La section suivante est consacrée à l'étude de ces faits.

## 3. LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS DÉTACHÉS DANS LA PHRASE

Notre analyse ne limite pas le nombre d'éléments qui peuvent apparaître après la tête lexicale d'une catégorie (N" ou V"). Ceci correspond bien aux faits du français puisqu'il semble qu'en principe on puisse dériver un nombre infini d'appositions, incises et parenthétiques. Ainsi théoriquement on pourrait trouver des phrases comme (33).

(33) *Moi, ton frère, lui, à mon avis, demain, à six heures, en ville, devant la cathédrale, à côté de la petite porte...* il commettra un crime.

Il va sans dire qu'en pratique on ne trouve jamais de telles phrases. Nous n'avons relevé aucun cas de dislocation en chaîne dans la variété standard du français, parlé ou écrit. Une étude du corpus Centre-Sud présente également très peu de cas de phrases du type (33). En fait, dans le corpus Lefebvre et Drapeau le nombre de constituants détachés était en général limité à deux et les types d'éléments impliqués étaient sévèrement limités. Donnons d'abord des exemples de phrases où le nombre d'éléments disloqués dépasse deux.

(34) a. *C'est des filles-là,quand tu parles mal là,au téléphone-là, tu leurs parles là* y comprennent rien. (24:2:14)

b. *Nous-autres là,le lendemain quand que le moniteur il avait dit "Assoyez-vous pas sur les télévisions"* les garçons s'avaient tout assis sur les télévisions.

c. *Moi,en mécanique,il y a un gars* il était entré à l'école des métiers. (21009860)

Ces phrases sont extrêmement rares. En général, le nombre de constituants disloqués est limité à deux, dont un est un pronom fort, tel qu'illustré en (35).

(35) a. Oui bien *moi, ma mère* elle l'a payé. (25011572)

b. *Nous-autres, à chaque fois qu'on a des animaux* ils partent toujours. (24012104)

c. *Ma mère, dans sa chambre* il y a une douche. (5003574)

d. *Nous-autres, au projet là* on fait bien des affaires là. (2000151)

Comme on peut voir dans (35), très souvent la phrase commence par un pronom fort (qui très souvent n'a aucun rapport logique avec le reste de la phrase (voir (34c)). Le pronom fort peut aussi suivre un autre élément détaché.

(36) a. *Le quart de pouce, lui* qu'est-ce qu'il vient faire dans ça? (20013035)

b. Puis là *Dracula, lui* il sort puis il dit "Aculcar sors de ta tombe". (1008924)

Le pronom fort dans ces cas est à la même personne et au même nombre que le NP détaché qui le précède. Notons que les exemples à la troisième personne suivent en général l'autre NP détaché.

Les dislocations de (35) sont structuralement et logiquement différente de celles de (36). Les cas de (35) constituent des exemples de dislocation à droite où la règle stylistique s'est appliquée pour déplacer le pronom vers la gauche. Les phrases de (36), par contre, sont des

exemples d'apposition à N". Ainsi, à notre avis, il n'y a qu'un seul élément détaché à gauche de la phrase mais ce constituant contient aussi un élément détaché (cette fois-ci à droite).

(37)

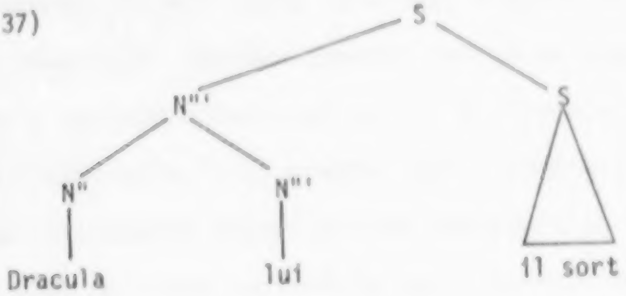


Le fait de différencier entre les deux types de dislocation nous permettra d'expliquer pourquoi les différents éléments détachés en (38) ne peuvent pas se déplacer indépendamment les uns des autres.

(38) a. Je ne lui en donnerais jamais plusieurs *moi,de cadeau,à sa femme,elle,à Jean.* (tiré de Vinet (1977b)).

b.**A Jean,moi* je ne lui en donnerais jamais plusieurs *de cadeaux,à sa femme,elle.*

c.**A Jean,elle,moi* je ne lui en donnerais jamais plusieurs *de cadeaux,à sa femme.*

d.**Elle,moi* je ne lui en donnerais jamais plusieurs *à Jean, de cadeaux,à sa femme.*

Vinet (1977b) observe que les éléments détachés *moi, de cadeaux* et *à sa femme* son 'liés' à des éléments dans S (plus précisément ils sont coréférentiels à des arguments de la phrase) mais que les constituants *elle* et *à Jean* sont aussi 'liés' mais au NP de *à sa femme*. Cette observation est maintenant expliquée. Les deux NP en question sont en appo-

sition au NP *sa femme* et les trois constituants sont dominés par NP, le tout étant coréférentiel à *lui*.

Dans cette section, nous avons montré que les dislocations sont plus nombreuses par phrase en français populaire qu'en français standard où on ne trouve généralement qu'un seul élément détaché. Cependant, nous avons observé que les locuteurs du Centre-Sud n'exploitent pas à son maximum le système abstrait proposé. Ceci suggère qu'il existe des contraintes limitant le nombre de disloquées dans la langue vernaculaire aussi bien que dans la langue standard. Les différences entre les deux variétés consistent en cet égard en une question de degré. On trouve un peu plus d'éléments détachés par phrases en français populaire qu'en français standard et on les trouve un peu plus fréquemment dans le vernaculaire que dans un style formel.

## 4. CONCLUSION

Nous avons présenté une analyse de la dislocation qui explique les faits du français standard et du français populaire à partir des mêmes règles de la grammaire. Nous avons argumenté que dans les deux parlers les faits de dislocation constituent un seul phénomène. Nous avons vu que les différences entre les deux variétés de français sont localisées au niveau du choix lexical et de la sous-catégorisation des verbes; on observe également des différences au niveau du système pronominal (i.e l'absence de *le* anaphorique aux adjectifs, une préférence pour le pronom *ça* pour reprendre les infinitifs) et au niveau de la fréquence d'emploi des catégories détachées dans la phrase et dans le discours. Il ressort

de notre analyse que du point de vue de la grammaire les deux variétés étudiées sont semblables et que les différences, qui à l'oreille apparaissent importantes sont à toutes fins pratiques mineures.

## Notes

* Cette étude qui a été amenée dans le cadre de la recherche sur le français parlé en milieu populaire et financée par le FCAC, s'inscrit dans le prolongement de travaux que nous avons effectués pour notre thèse de doctorat. Nous aimerions souligner la contribution financière du Ministère de l'Education du Québec et du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada à ces études de doctorat. Nous aimerions remercier Yves-Charles Morin et Edwin Williams pour leurs critiques et commentaires généraux sur notre analyse. Nous demeurons, cependant, entièrement responsables du contenu de cet article. Nous aimerions aussi remercier Claire Lefebvre pour le soin et le temps qu'elle a mis à lire, commenter et corriger une version préliminaire de ce travail. Nous remercions nos informatrices Anne-Marie Grignon, Doris Pilote et Reine Pinsonnault.

1. Par français standard, nous entendons un style parlé soutenu qui apparaît dans des contextes formels.

2. Nous allons rompre avec les conventions orthographiques ordinaires en omettant les virgules qui séparent généralement le constituant détaché du reste de la phrase. Nous nous permettons cette innovation afin d'éviter, pour le moment (mais voir Carroll, ce volume) le problème de la spécification de la prosodie dans ces structures.

Les constituants détachés sont en italiques dans le texte.

3. La plupart de nos exemples sont tirés du corpus Centre-Sud de Lefebvre et Drapeau. Les exemples sont identifiés par un numéro de référence entre parenthèses. Deux codes sont employés: les phrases tirées du lexique sont suivies d'un numéro, e.g. (1001192), qui identifie le locuteur et la localisation de la phrase dans la transcription; les phrases relevées directement des bobines sont suivies de trois chiffres, e.g. (17:1:154), qui indiquent respectivement le numéro de la bobine, le côté de la bobine et le piétage. Les exemples sans chiffres proviennent de jugements de grammaticalité.

4. Pour définir une norme pour la construction en question, nous avons analysé la transcription d'une émission de Radio-Canada "La socio-économie canadienne: une socio-économie à inventer", diffusée le 1er septembre 1979. Ces transcriptions ne correspondent pas dans tous les détails au langage spontané des intervieweurs et des interviewés puisqu'elles sont revues et corrigées. Elles sont très utiles pour nous (i) parce que les gens interviewés représentent précisément la population que nous cherchons, c'est-à-dire des gens instruits, (ii) parce que le français de Radio Canada est généralement reconnu comme la norme pour la communauté montréalaise. Nous faisons l'hypothèse que si on n'enlève pas les dislocations des transcriptions dans la correction de ces interviews, c'est précisément parce que l'on ne considère pas qu'elles constituent des erreurs.

Dans ces transcriptions, nous avons trouvé des dislocations comme les suivantes:

(i) Il est évident que le Canada a maintenant un accès plus facile à un certain nombre de marchés pour des produits clés de l'économie canadienne. *Ça* il n'y a aucun doute là-dessus. Mais par contre, et *ça* on a oublié d'en parler, c'est que... les produits étrangers aussi vont avoir un accès plus facile au marché canadien. (p.5)

(ii) A mon point de vue, *le drame de l'industrie canadienne,* c'est de compter toujours sur un relent protectionniste. (p.5)

(iii) Et c'est là, à mon point de vue, *le problème majeur auquel les industriels, les hommes d'affaire et les gouvernements doivent faire face.* (p.5)

(iv) ...les sept chefs des pays industrialisés ont voulu donner un choc *eux aussi* pour dire que non seulement le pétrole sera plus cher mais qu'il n'y en aura plus de pétrole un jour. (p.7)

(v) *Pour moi ce qui m'a frappé le plus à Tokyo* c'est que la question de l'énergie maintenant va se poser en termes de croissance économique et d'emplois...

Le premier et le cinquième cas présentent des exemples de pronoms détachés à gauche, le pronom étant dominé en (v) par PP. L'exemple

(v) est intéressant parce qu'on *y* trouve un cas de pronom détaché coréférentiel à un élément contenu dans un constituant qui est lui-même détaché. Ce type de phrase est problématique pour une analyse transformationnelle standard (voir la discussion dans le texte, voir aussi Carroll, en préparation) surtout à cause de la préposition *pour* qui n'a pas de position source dans la phrase matrice.

Les autres exemples sont ambigüs. Il n'est pas clair que le pronom *ce* puisse être anaphorique à un autre élément de la phrase lorsqu'il apparaît dans *c'est* (voir Moreau, 1971). Dans ce cas, les exemples ci-dessus seraient des exemples d'apposition. Nous allons voir plus loin que ce fait n'implique pas que la dérivation de (ii-iv) soit différente.

Notons finalement que pour compléter nos données nous avons eu recours aux intuitions de locuteurs du français standard ainsi qu'à celles de locuteurs du français populaire.

5. Nous voulons faire une comparaison entre deux variétés du français. Les variétés en question sont traitées ici comme des abstractions qui sont sans doute très différentes de ce que les gens disent quand ils parlent. Nous n'essayons pas ici de traiter la dislocation comme une variable sociolinguistique.

Nos propres observations nous amenent cependant à conclure que les Québécois emploient la dislocation peu importe leur classe sociale. Nous reviendrons à la question de la fréquence d'utilisation de ces formes plus loin.

6. Yves-Charles Morin (communication personnelle) observe que le pronom *le* lorsqu'il est pro-phrase est limité à certains verbes même en français standard, par exemple *savoir*, *penser*, *dire* etc. Les faits du français populaire sont donc comparables à ceux du français standard (exception faite des verbes en question).

7. Il est possible que les dislocations remplissent des fonctions reliées à l'organisation du discours, c'est-à-dire qu'elles découpent des segments du discours en blocs plus petits. Le dialogue est souvent divisé en termes de changement de rôle; ainsi le locuteur devient l'interlocuteur lorsqu'il perd la parole. On signale aussi des divisions plus petites à l'intérieur d'un segment du discours lorsqu'on passe d'un grand sujet du discours à un autre. Une étude préliminaire de l'utilisation de *moi* et *toi* détachés dans le corpus a suggéré que la dislocation en français peut avoir la fonction discursive de marquer les tours de parole. Nos observations sur ce sujet rejoignent celles de Duranti et Ochs (1979) sur la dislocation en italien.

8. Voir par exemple l'étude de Thibault (en préparation).

9. Ces cas montrent très bien les ressemblances structurales entre les dislocations (où il y a anaphore, comme dans (11b)) et les appositives. Ainsi dans le cas de (11b) l'infinitive correspond au pronom *ça* et possiblement aussi à *ce*. La phrase (11c) est un cas d'apposition du fait qu'il n'y a pas de pronom dans la phrase qui correspondrait à l'infinitif (il faut noter, toutefois, que "J'en suis

tannée *moi d'écrire*." est aussi possible). Structuralement, elle est équivalente aux deux autres en ce qui concerne le détachement. La phrase (11a), comme nous avons déjà noté, est ambiguë, puisqu'elle peut être analysée soit comme une dislocation soit comme une apposition.

10. Cette notion est définie dans la littérature comme étant ce de quoi on parle dans la phrase. Pour une discussion critique de cette notion et de son utilisation dans la description des dislocations, voir Carroll (en préparation).

11. Cette règle est formulée suivant les principes d'indépendance des composants de la grammaire. Ainsi la règle ne comporte qu'un minimum d'information, plus précisément l'environnement immédiat (VP) de l'opération et l'opération à effectuer (le déplacement). La règle (29) n'est pas une règle du composant transformationnel ce qui n'implique pas qu'elle ne doive pas respecter le format de ces dernières. Nous prenons pour acquis suivant Chomsky (1975), que toutes les règles syntaxiques auront la même forme. Les différences entre les règles découleront des conditions sur leur application. Ainsi les transformations laissent des traces. Nous admettons que les règles stylistiques n'en laissent pas (ce qui découle du fait qu'elles n'affectent pas l'interprétation dans la Forme Logique). Puisque ces règles ne créent pas des conditions où l'élément déplacé peut lier un autre élément, elles ne sont pas sujettes aux conditions de localité. Nous faisons l'hypothèse qu'elles sont néanmoins contraintes par certaines conditions, notamment, la contrainte A-sur-A.

Nous faisons l'hypothèse, encore une fois suivant Chomsky, que les règles stylistiques sont également des adjonctions à-la-Chomsky. Il est important de noter, cependant, que la règle stylistique est plus puissante par le fait même qu'elle ne laisse pas de traces. Ainsi l'effet de l'opération de déplacement est d'élaguer un noeud. Les règles créent également une structure puisqu'elles doivent créer les positions pour les éléments disloqués ce qui implique qu'elles ne sont pas préservatrices de structure. La règle proposée est alors relativement non-contrainte. Nous pensons toutefois qu'il y aura d'autres types de contraintes sur l'opération des règles stylistiques (voir Rochemont (1978)) pour une discussion générale des règles stylistiques). Ainsi, il nous semble important de limiter l'opération de la règle (29) à un domaine restreint qui sera le constituant maximal dans lequel l'élément déplacé se trouve. Autrement dit, l'élément détaché peut se déplacer librement à l'intérieur de S' en s'attachant à n'importe quel niveau de projection de V (c'est-à-dire V, VP, S ou S'). Le déplacement se fait toujours par rapport à l'axe de projection de la catégorie impliquée et non par rapport à ses spécificateurs ou à ses compléments.

12. Cette phrase, hors contexte, paraît bizarre. Le contexte dans lequel elle est apparue dans le corpus présentait une situation imaginaire:

> "Quelqu'un il le lui lance [...] supposons
> il te le lance".

On pourrait le trouver aussi dans un contexte comme le suivant "Prend comme quelqu'un il te voit". Dans ces contextes le nom quelqu'un n'est pas référentiel. Mes informatrices me disent toutes que (31b) est grammaticale.

13. Nous n'avons pas parlé de la façon dont les éléments détachés sont incorporés dans des représentations logiques. Dans la théorie du gouvernement, les NP e.g. NP lexical, pronom, trace de NP, PRO ou anaphore, reçoivent au hasard un indice référentiel et ils seront liés ou libres selon leur type et leur position. Dans le système que nous employons (développé à partir de Lapointe (1980)), l'élément détaché fournit une valeur au pronom dans la phrase, c'est-à-dire que la co-indexation correspond à une substitution d'un élément logique pour un autre dans la représentation logique. L'élaboration de ce système nous amènera trop loin du but de cet article mais voir Carroll (ce volume) pour des détails.

## Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir: *pas* explétif dans la subordonnée superlative*

William Kemp

### 0. INTRODUCTION

On entend assez couramment au Québec et dans les régions francophones environnantes des superlatives du type:

(1) C'est les pires bandits qu'il y a *pas*. (Corpus Lefebvre et Drapeau (36015538))

(2) Moi, je trouve que c'est la meilleure chose qu'il y a *pas* dans tout le Canada. (Corpus Lefebvre et Drapeau (22.2 66-7))

Ce type de phrase alterne avec bon nombre d'autres phrases superlatives sans *pas*, par exemple:

(3) C'est les pires bandits {qu'il y a au monde / qu'on a jamais vu / qui existent}

Les superlatives en *pas* sont peut-être moins fréquentes que celles comportant *jamais* ou *au monde*, etc., mais je n'ai pas eu beaucoup de difficulté à en ramasser une centaine d'occurrences dans le parler spontané.

Il s'agit d'un emploi de la négation qui est facultatif; il s'avère

que sa présence ne change pas le sens affirmatif de la phrase. Par là, il fait penser au *ne* explétif du français standard qui peut être omis sans affecter le sens de la phrase. Il s'agit cependant d'un contexte - subordonnée superlative - qui n'a à toute fin pratique jamais été inclu parmi les contextes de négation explétive. De plus, étant donné que toutes les études sur la négation explétive portent sur le français standard, généralement l'écrit (par exemple, Muller (1978)), il n'existe pas à ma connaissance de description de *pas* seul comme marqueur de négation explétive, ni d'ailleurs de description de l'emploi de la négation explétive dans un français parlé ordinaire (i.e. non-distingué).

Voici donc ma problématique: décrire les types, fonctions et limites de *pas* lorsqu'il apparaît dans une superlative et rendre compte de cet emploi un peu surprenant, tout en faisant la jonction entre le *pas* superlatif de la langue vernaculaire et la négation explétive de la langue standard.

Pour commencer, j'indiquerai que cette construction se retrouve dans certaines régions de la France ainsi que dans certains textes écrits d'époques antérieures et j'examinerai les quelques discussions qui ont été consacrées à cette construction dans la littérature.

Ensuite, j'exposerai les divers types et propriétés des superlatives dans lesquels ce *pas* non-négatif peut apparaître. Nous verrons que cette construction connaît une étendue linguistique considérable au Québec et dans les régions francophones avoisinantes.

J'essaierai de rendre compte de l'effet sémantique de *pas* dans la subordonnée superlative en suggérant que l'impossible ou le pas-possible constitue une des matières les plus expressives pour représenter un

degré maximum de possibilité. Je suggérerai que *pas* apparaissant dans des superlatives relève de la même logique.

Enfin, quelques remarques terminologiques. Pour décrire ce phénomène, j'emploierai le terme le plus courant, celui de négation "explétive". Je l'entends non pas dans le sens restrictif de redondant que ce mot a pris depuis Littré, mais dans le sens plus riche qu'il possédait dans la tradition grammaticale avant le milieu du 19e siècle, celui d'être à la fois redondant, complétif et expressif. Voici, par exemple, comment Regnier-Desmarais définit le rôle des "particules négatives" (1706:565):

> (...) sans rien contribuer à la construction du discours, elles servent uniquement, ou à marquer une certaine façon de parler propre et naturelle, ou à donner plus de force et d'énergie à l'expression.

Si parfois je parle de "*pas* superlatif", il sera entendu que je n'entends pas par là qu'il existe un *pas* superlatif particulier distinct de d'autres *pas*, mais que je me réfère à *pas* employé dans une subordonnée superlative.

Si je poursuis ce type de phrase jusque dans ses moindres recoins, c'est parce qu'il me semble doublement intéressant: d'une part, il s'agit d'un emploi de *pas* qui a reçu très peu d'attention, au point qu'on peut presque dire qu'il n'a pas été vu; d'autre part, - et cela expliquerait le peu d'études à son propos - il s'agit d'un type de phrase qui a subsisté depuis quatre siècles uniquement dans certaines variétés du français parlé. Etant donné la vivacité de cette construction au Québec, il m'a semblé valoir la peine d'essayer de la décrire avec autant de précision que possible.

La tâche d'en faire l'analyse proprement syntaxique sera abordée dans un travail à venir.

## 1. HISTOIRE DE LA NÉGATION EXPLÉTIVE DANS UNE SUPERLATIVE ET REVUE LA LITTÉRATURE

Cette étude de *pas* dans les superlatifs portera sur le français régional québécois, mais il faut souligner que ce phénomène n'est pas particulier au français québécois ou canadien. *Pas* semble également être employé dans des superlatives dans le parler ordinaire du sud de la France (e.g. Cahors et Marseilles).

Il existe des exemples de négation explétive dans les superlatives dans les romans champêtres de George Sand (signalé par Caro (1891)) dont les suivants tirés de son premier roman *Jeanne* (1844):

(4) Vou' êtes l'houme le pu aimable que j'asse *pas* connaissu. (*Jeanne* (1852:113))

(5) c'est ben ça la plus chétive nuit que j'asse *pas* veillée. (*Jeanne* (1852:116))

Pour rendre la première occurrence de ce type de phrase compréhensible aux lecteurs français, Sand fournit la traduction suivante à la subordonnée en (4): 'que j'aie jamais connu'. En ce qui concerne les *pas* superlatifs, tout indique que la construction a dû frappé Sand comme typiquement berrichonne car elle a prêté à ce même personnage berrichon, dont les interventions ne dépassent pas une dizaine de pages, pas moins de quatre superlatives en *pas* (113, 116, 131, 249).

C'est surtout dans le moyen français qu'on trouve cette construction en nombre appréciable. Elle se manifeste principalement entre 1520 et 1600. Le marqueur auxiliaire de négation *point* est employé seul; ce *point* explétif apparaît non seulement à la suite de superlatives à base de *plus*, *moins*, etc., mais aussi après *aussi* et *autant* (voir Gougenheim

(1951:220)). On trouve au moins une occurrence chez plus d'une vingtaine d'écrivains. Pour montrer qu'il ne s'agit pas de simples aberrations, il est à noter qu'il y en a une vingtaine dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre et au moins autant dans les oeuvres de Vigenère et de Brantôme. Il y en a dans toutes les traductions de Amyot (écrivain que Vaugelas cite comme étant un des trois meilleurs écrivains du français), dont neuf dans sa traduction des *Vies parallèles* de Plutarque. Voici quelques spécimens:

(6) Lettre mal faicte et mal escripte
Vole de par cest escrivant
Vers la plus noble Marguerite
Qui soit *point* au monde vivant. (Marot (1521))

(7) Chascun luy donnoit d'estre ung des plus adroictz et hardys aux armes qui fust *point* de son temps. (Marguerite de Navarre, années 1540)

(8) Les plus chaudes haleines
Que reçoivent *point* les peines. (Belleau (1556))

(9) La cérémonie de la plus grande purgation qu'ils facent *point* en toute l'année. (Amyot (1572))

Le phénomène semble avoir disparu très rapidement du "bon usage", car aucun commentaire du 17e n'en a fait mention.[1] Chez les grammairiens modernes, de telles phrases (du 16e) sont citées avec aucun ou très peu de commentaire dans Benoist (1877:155), Stauf (1927:187), Gougenheim (1951:220) et Huguet (1965:53). Il y a eu, cependant, une discussion au sujet de la possibilité d'une telle construction. En 1920, Delibes a prétendu que la logique des comparatives était assez semblable à celle des superlatives, et que l'apparition de la négation explétive dans ce dernier contexte n'aurait rien d'étonnant, même s'il ne connaissait aucun exemple de ce type de construction. Par la suite, d'autres linguistes,

bien qu'ils aient été au courant des exemples de Sand, ont contesté la position de Delibes (Boer (1922:111 et sv.), Noordhof (1937:190-91n.), et Carlsson (1969:81-2n.)) et en sont venus à la conclusion que la présence d'un marqueur de négation dans la subordonnée d'une superlative n'est pas conséquente avec les théories de la négation explétive et qu'elle est donc peu probable. Voici la conclusion de Carlsson à propos des superlatives en *pas* et en *ne...jamais* (1969:82n.):

> Tout en admettant que ces témoignages irrécusables nous interdisent de condamner sans appel la théorie qui nous occupe, je crois bien faire de partager le scepticisme dont fait preuve Noordhof. Etant donné le nombre considérable des indicatifs, il conclut que "le sentiment de la négation n'a jamais été très vif dans l'esprit des auteurs" et qu' "il faut toujours un certain effort pour s'en rendre compte".

A la lumière des données du français québécois et acadien, il est clair que l'emploi de la négation dans une superlative est assez courant dans au moins un des français régionaux.

Il existe une analyse intéressante du *pas* superlatif dans le français québécois par La Follette et Valin (1961).

L'intérêt du *pas* superlatif réside dans la possibilité de démontrer l'efficacité de l'analyse guillaumienne de ce phénomène et de la modalité en général. Depuis son *Temps et verbe* (1929), Guillaume oppose, selon les mots de La Follette et Valin, "le caractère virtualisant du subjonctif et le caractère actualisant de l'indicatif". En français, la discrimination entre le subjonctif et l'indicatif représente "le seuil qui sépare en pensée le champ du possible de celui du probable" (16). Il existe alors un continuum qui va de l'impossible au possible pour ensuite passer au probable et enfin au certain. Mais comme ils le remarquent, le champ du probable représente un domaine où il y a des

"chances d'existence positivées" tandis que le champ du possible est celui des "chances d'existence négativées" (19). De là, il ne reste qu'un pas à faire pour rendre compte du *pas* superlatif (22-2):

> Si (...) à toute forme d'indicatif est attachée l'impression du probable, il suffit de négativer la forme indicative du verbe pour obtenir ipso facto une impression contraire d'improbabilité qui est celle de ce que le verbe nomme, à savoir ici l'existence aboutit donc, en représentation, au même résultat que d'en positiver (par l'emploi affirmatif) la forme subjonctive, la pensée se trouvant dans l'un et l'autre maintenue dans le champ du possible.

Ainsi, et c'est une des grandes vertus de ce texte "sous l'aberrance apparente ... d'un fait dialectologique menu", La Follette et Valin démontrent qu'il "se cache ... la plus haute rationalité" (25).

Le problème principal auquel cette théorie se heurte, c'est qu'à Montréal la forme la plus courante de la subordonnée superlative ne comporte ni de *pas* ni de subjonctif mais le simple présent. Ce problème n'est peut-être pas insurmontable, mais je pense que cette situation rendra moins nette la représentation de la distinction entre le possible et le probable. De plus, même si Valin a décrit antérieurement la "négativisation" des comparatives (1952:12), cet article ne contient aucun traitement explicite des rapports existant entre le *pas* superlatif et d'autres phénomènes de négation explétives.

## 2. DESCRIPTION LINGUISTIQUE DES SUPERLATIVES EN *PAS*

Dans cette section j'examinerai les propriétés des superlatives comportant un *pas* dans la subordonnée. En gros, je procéderai de gauche à droite. Je commencerai par examiner les types de phrases dans les-

quelles les superlatives en *paa* tendent à se retrouver pour ensuite traiter de sujets tels les éléments comparatifs, les complémenteurs, la personne et le mode de la subordonnée, et enfin j'arriverai au marqueur de négation explétive *paa*.

Dans le but de disposer d'un maximum de données, j'ai mis à contribution une variété de sources. D'abord, j'ai utilisé le corpus Lefebvre et Drapeau (Université du Québec à Montréal), le corpus Sankoff et Cedergren (Université de Montréal) et le corpus Beauchemin et Martel (Université de Sherbrooke). Ensuite, j'ai lu et dans certains cas écouté un certain nombre de collections de contes folkloriques traditionnels que je citerai en temps et lieu. Enfin, j'ai eu recours aux jugements, intuitions et associations de bon nombre de québécois. Les phrases marquées (E) ont été élicitées ou m'ont été suggérées au cours de discussions avec quelques personnes dont les intuitions m'ont semblé être le plus en accord avec les données dont je disposais.

## 2.1 Types de phrases

Les superlatives en *paa* apparaissent le plus souvent comme le deuxième argument d'une équationnelle:[2]

(10) Miron et Frères, c'est la compagnie qui a le plus de cul qu'il y a *paa* au monde. (Corpus Sankoff et Cedergren (95,190))

(11) (...) i vâ a'oèr la plus bell' tab', ce roi-là, d'mi, i'dit, là, qui peut *pâa* s'faire. (Maurice Prud'homme, dans Lemieux *Les vieux* (7:154) (Ontario))

Mais il est également possible d'en trouver dans d'autres types de phrases. En voici qui sont régies par des verbes d'action:

(12) Là, il prend le plus beau carosse qu'il pouvait *paa* y avoir. (Joseph Patry, dans Bergeron (1980:194))

(13) Aaaah! i' dit, j'attrapé le plus câlin' d' rhum' de çarveau qu'i' y a *pâa* ! (Maurice Prud'homme, dans Lemieux (9:258)

Et on peut en imaginer d'autres:

(14) Ce qui serait le plus beau cadeau que tu pourrais *pas* me donner, c'est que tu me laisse tranquille une heure de temps.

Enfin, il semble que *pas* peut apparaître dans une superlative qui joue le rôle d'intensificateur dans une intensive. Considérons la phrase suivante:[3]

(15) Cette maison-là, c'est tout ce qu'il *y* a *pas* de plus beau. (E)

Ici, *tout ce qu'il y a de plus* occupe la place d'un intensificateur pré-adjectival. Dans la même position et ayant la même fonction, on peut trouver, par exemple, *assez*, *tellement*, *si*, *très*, *extraordinairement*, *crissement*, etc.[4]

Le sens du syntagme intensif est presque pareil à *c'est la plus belle qu'il y a pas*, mais bien entendu il s'agit de voies sémantiques et syntaxiques distinctes visant un maximum de superlativité.

## 2.2 Types de comparatifs

Malgré le fait que j'emploie le terme superlatif, on sait que les superlatives en français sont analytiques et sont, en l'occurrence, un type spécial de comparative. Sous sa forme la plus habituelle, une superlative comporte un élément déterminant, un comparateur, un adjectif et un nom: par exemple, *la plus belle peinture*, *une des plus belles peintures*. Il existe également certaines formes qui sont partiellement synthétiques: *le meilleur (plus + bon)*, *le pire*, *le mieux*, *le moindre*.

Voici les éléments qui peuvent dominer une relative superlative comprenant *pas*:

1. Tous les comparatifs d'inégalité de base: *un des* ou *le + plus*, *moins*, *meilleur*, *pire*, *mieux*, *moindre*:

(16) Moi, je trouve que c'est la meilleure chose qu'il y a *pas* dans tout le Canada. (Corpus Lefebvre et Drapeau (22.1.66-7))

(17) Je suis un des plus fins voleurs qui existe *pas* (Marcellin Haché, dans Aucoin (1980:154) (Cap-Breton))

Voici un exemple de type adverbiale:

(18) Ça, c'était la pomme qui jouait la mieux de la musique qui pouvait *pas* y avoir. (Isaïe Jolin, dans Dupont (1976:186))

Je n'ai pas connaissance d'un *pas* superlatif à la suite d'un comparatif d'infériorité (*moins*, *moindre*). Je ne pense pas qu'on puisse radicalement exclure cette possibilité, mais il faut dire qu'il y a une très forte tendance à traduire le sens d'infériorité par le biais de l'adjectif et non pas par élément comparatif. Ainsi, on aura plutôt *le plus petit qu'il y a pas* au lieu de *le moins grand qu'il y a pas*.

2. Les nominaux superlatifs, tels *le maximum*:

(19) C'est le maximum que tu peux *pas* avoir. (E)

3. Quelques-unes des unités suivantes dont le sens peut être de type superlatif: *le premier*, *le dernier*, etc.:

(20) C'est le dernier qu'il y a *pas* dans toute la ville de Montréal. (E)

(21) C'était le premier anglais qu'il y a *pas* eu dans le quartier. (E)

(22) Temps en tem i's regârdaient dans la longu'-vue, et à en moment deunné Ti-Jean distingu', dans l'horizon, en port de mer. La promiér' cho' qu' i' avaient *pâs* encôr' découvert depu's qu' i' étè' en march' su' 'a mer. (Stanislas Perron, dans Lemieux 5.36 (Champlain et Abitibi))

4. Le *pas* superlatif peut également apparaître à la suite de syntagmes comme *un des*:

(23) Richard, c'était un des bons joueurs qu'on a *pas* eu au Canada. (E)

Ici, le syntagme *un des bons joueurs* établit que Richard est évalué parmi la fraction supérieure des joueurs de hockey, ce qui en fait un contexte superlatif apte à être marqué d'un *pas* explétif.

5. *Tout* peut dominer une subordonnée comportant un *pas* explétif dans les intensives du type *tout ce qu'il y a pas de plus beau* (14), mais également dans les constructions suivantes:

(24) (...) les animaux, comme les panthères, les tigres, les girafes, tous les bêtes qu'il y a *pas* (Corpus Sankoff et Cedergren (23:441))

(25) J'ai tout fait qu'est-ce que je pouvais *pas* faire. (E)

(26) J'ai tout eu, ... j'ai presque tout eu les maladies. (Interviewer: Des grippes...?) Pas rien que les grippes. Toutes. Toutes les maladies que j'ai *pas* eu, c'est affreux. (Document personnel no.5, côté 2)

Le dernier exemple, en plus d'avoir un sens superlatif comme les autres, comporte un aspect exclamatif; elle n'est pas sans rappeler des exclamatives du type: *Qu'est-ce que j'ai pas eu!* Elle n'en demeure pas moins un contexte superlatif.[5]

J'examinerai le cas de *aussi* dans la section 2.5.

## 2.3 Manières d'établir le domaine de référence

Dans toutes les superlatives que j'ai citées jusqu'ici, la phrase qui établit le domaine auquel la superlative s'applique prend la forme d'une phrase subordonnée au groupe superlatif, généralement sous la forme des dét. + *plus* + adjectif + nom. Mais on peut également établir explicitement le domaine de référence au moyen d'une phrase prépositionnelle "de référence" (voir Barbaud (1974)). Ainsi, à côté de la phrase *C'est les pires bandits qu'il y a pas*, on trouve:

(27) Parmi les bandits qui existent, c'est les pires.

(28) De tous les bandits qui existent, c'est les pires.

(Bien entendu, le domaine s'établit implicitement de toute façon même si on ne le spécifie pas, comme: "les pires bandits".)

Le *pas* explétif peut apparaître dans une subordonnée qui dépend d'une superlative; il n'apparaît pas dans une phrase prépositionnelle de référence lorsqu'il est dominé directement par une préposition:

(29) C'est les pires bandits qui existent *pas*.

(30) *Parmi les bandits qui existent pas, c'est les pires.

Par contre, si la phrase prépositionnelle de référence comprend elle-même un élément superlatif, il est concevable (mais pas courant) que *pas* puisse apparaître dans la phrase prépositionnelle de référence:

(31) De tous les bandits qu'il y a pas, c'est les pires.

Bref, c'est uniquement lorsqu'il est directement dominé par un groupe superlatif que *pas* peut apparaître dans une superlative.

## 2.4 L'alternance *que/qui* et la nature de la subordonnée superlative

Comme complémenteur, on trouve couramment *que* (1) et *qui* (17):

(1) C'est les pires bandits qu'il y a *pas*.

(17) Je suis un des plus fins voleurs qui existe *pas*

En gros, on peut dire que le fait que le complémenteur reçoive des marques de cas (*qui* par opposition à *que*, etc.) est normalement l'indice d'une complétive qui dépend d'un nom, tandis que *que* invariable indique une complétive de type verbal. Or tous les cas de négation explétive (en *ne*) en français (Gaatone (1971)) dépendent d'un élément verbal ou d'un subordonnant comme *sans*, *avant*, etc. suivi bien entendu par le complémenteur *que*.

Pour souligner cette différence, prenons l'exemple suivant:

(32) La crainte qui s'est manifestée chez Jean que Marie ne parte est maladive.

La *crainte* représente une nominalisation d'un élément verbal. Comme nominal, elle peut être restreinte par une relative, mais la crainte elle-même, la fonction verbale, domine uniquement le complément verbal *que Marie parte*. La négation explétive ne peut apparaître que dans le complément verbal de la nominale *crainte* (Muller (1978)).

Malgré les quelques cas cités par Damourette et Pichon (T.VI:130), la négation explétive ne se trouve pas non plus dans une relative dépendant d'un objet de comparaison:

(33) Marie est plus agréable que la fille que tu (*ne) m'as montrée hier.

Comment alors expliquer la présence d'un marqueur de négation explétive dans une subordonnée d'apparence nominale? Dans la plupart des cas, il serait possible d'argumenter que le *qui* sujet représente soit un *que* + *il* impersonnel soit un *qui* complémenteur.

Mais cela ne résoud pas le problème parce que, même s'il s'agit de subordonnées superlatives peu communes dans la langue parlée au Québec, des subordonnées superlatives aux cas obliques sont parfaitement concevables:

(34) C'est les pires bandits dont on a *pas* entendu parler.

(35) C'est les pires bandits avec qui tu puisses *pas* avoir affaire.

D'autres faits, cependant, indiquent des différences importantes entre une subordonnée superlative - qu'on a parfois appelée la "relative superlative" - et une relative restrictive.

1. Un *que*, qui semble être marqué "objet", n'admet pas la forme populaire avec pronom clitique:

(36)?*C'est les pires bandits que je les ai (*pas*) vus.

On ne voit pas comment on pourrait dire, dans les cas de *il y a* et *trouver*, etc., qu'il y a une trace dans une position d'objet du verbe.

2. Contrairement aux relatives restrictives, il n'est pas possible d'avoir une relative, même la plus simple, qui s'interpose entre le groupe superlatif et la subordonnée superlative:

(37) C'est la plus belle table scandinave que tu peux (*pas*) trouver.

(38) *C'est la plus belle table qui est scandinave que tu peux (*pas*) trouver.

(Cela est aussi vrai des superlatives sans subordonnées: "C'est la plus belle table qui est scandinave" n'est pas une superlative bien formée, mais une clivée (voir section 2.12).

3. Par opposition à une relative restrictive, la subordonnée d'une superlative en *pas*, i.e. exprimant un haut degré de généralité, effectue peu ou pas de restriction sur le domaine établi par le SN supérieur. Comparons les phrases suivantes:

(39) C'est les pires bandits qu'il y a *pas* au monde.

(40) C'est les pires bandits qu'il y a *pas* jamais eu.

(41) C'est les pires bandits qu'il y a *pas* dans toute la ville de Montréal.

Les phrases (39) et (40) établissent des domaines extrêmement larges. Il serait difficile de dire que ces deux subordonnées établissent des restrictions sur la classe de bandits ou de pires bandits. Elles ne font qu'opérer un choix parmi les diverses façons de représenter une généralité. Dans le cas de (41), il est vrai que la subordonnée établit la ville de Montréal, par opposition à l'univers complet, comme domaine de comparaison.

Mais, même si la subordonnée fournit des informations précises par rapport au lieu d'activité des bandits, la subordonnée sert plutôt à établir la méchanceté de ces bandits que le fait qu'ils soient de Montréal. Le domaine de comparaison est restreint, mais il s'agit toujours d'un vaste domaine comprenant beaucoup de bandits. Ainsi, (41) ne serait pas énoncé dans le but de distinguer des bandits montréalais des bandits newyorkais.

Bref, la subordonnée superlative admettant *pas* établit un domaine d'existence possible de comparaison, dans lequel des restrictions spécifiques n'ont aucune place.

4. Les superlatives s'opposent également aux relatives en ce qui a trait à la polarité (Baker(1970)). Généralement, un indéfini négatif ne change pas de polarité si la principale est négative:

(42) J'aime pas les choses que $\left\{\begin{array}{l}\text{personne}\\ \text{*qui que ce soit}\end{array}\right\}$ aime.

Par contre, les indéfinis négatifs changent de polarité dans une complétive dont le verbe ou subordonnant est négatif:

(43) Je voulais pas que $\left\{\begin{array}{l}\text{personne}\\ \text{qui que ce soit}\end{array}\right\}$ parte.

(44) J'ai empêché que $\left\{\begin{array}{l}\text{personne}\\ \text{qui que ce soit}\end{array}\right\}$ parte.

(45) Je suis parti avant que $\left\{\begin{array}{l}\text{personne}\\ \text{qui que ce soit}\end{array}\right\}$ se fâche.

Et il en va de même des superlatives:

(46) C'est la plus belle maison que $\left\{\begin{array}{l}\text{personne}\\ \text{qui que ce soit}\end{array}\right\}$ ait jamais vue.

Il faut conclure que le quantifieur superlatif provoque les mêmes effets dans la subordonnée superlative - d'apparence relative - qu'un verbe ou un subordonnant. Entre autres, il peut déterminer un renversement

de polarité, le mode subjonctif et la négation explétive. Fauconnier a d'ailleurs déjà démontré avec minutie que les superlatives "may be used with the logical value of quantifiers" (1975:355).

Donc, malgré qu'elle manifeste certaines propriétés de surface de type relatives, la subordonnée superlative démontre également des propriétés d'une complétive de type verbal, dont celle de recevoir une marque de négation explétive.

2.5 *Aussi... comme*

Il reste un problème encore plus complexe, celui posé par *aussi ... comme*. Il s'agit d'une ancienne variété de comparative d'égalité (Müller (1900:116)) qui s'emploie assez couramment au Québec (voir Girouard et Cedergren (1979)). Or il est possible de rendre un sens superlatif au moyen d'une comparaison d'égalité. Ainsi, parfois, on peut entendre des comparatives d'égalité avec subordonnée verbale comme suit:

(47) (...) demand's-y aussi bell' rob' comme i' y a dans l'monde
(Emile Roy, dans Lemieux 4:263 (Ontario))

Il s'agit d'un contexte fortement superlatif, et certains de mes informateurs prétendent avoir entendu des phrases en *aussi ... comme* avec *pas*:

(48) C'est une aussi belle maison comme tu peux *pas* trouver. (E)

On pourrait dire que dans ce cas ce soit non pas le marqueur de négation mais *aussi* qui est explétif, et que le *pas* dans la subordonnée ait un sens logiquement négatif comme dans *c'est une maison comme tu peux pas en trouver*.

Pourtant, il faut remarquer d'une part que la présence du pronom clitique *en* à la suite de *aussi ... comme* oblige à interpréter la subordonnée comme logiquement négative:

(49) C'est une aussi belle maison comme tu peux pas en trouver.

D'autre part, sans *en*, il convient de souligner qu'une phrase en *aussi* ... *comme* dans laquelle un *pas* n'apparaît pas semble être aussi similaire que celle en *qu'il y a* par rapport à *qu'il y a pas*:[6]

(50) C'est une aussi belle maison comme tu peux trouver.

Malgré la rareté relative de la construction, je conclus qu'il existe certains faits qui indiquent que le cadre *aussi* ... *comme* puisse fonctionner comme un contexte de négation explétive.

## 2.6 Personne et type de verbe de la subordonnée

Dans la très grande majorité des superlatives en *pas*, la subordonnée comporte un verbe impersonnel d'existence, c'est-à-dire *il y a*, *exister*, etc. En plus de ceux déjà cités, voici d'autres exemples:

(51) C'est à peu près le meilleur orgue qui peut *pas* avoir dans la région. (Locuteur 101, dans Beauchemin et Martel (1977:11))

(52) Il paraît que c'est la plus belle religion qui peut *pas* exister. (Pierre-Alain Lacasse, document personnel, no.13)

La Follette et Valin ont prétendu que seuls les verbes impersonnels peuvent apparaître en association avec *pas*. Cette observation doit être complétée sur deux fronts. D'une part, il existe aussi bien des exemples dont la subordonnée comporte des verbes de connaissances (*connaître*, *voir*, *trouver*, etc.) ((53) - (56)), des verbes de possession ((57) - (59)), et des verbes d'action ((60) - (61) - (62) et (25)):

(53) Ah, parlez-moé-s'en pas, marraine, a dit, la plus belle veillée que j'ai *pas* encore connue. (Béatrice Morin-Guimond, enregistrement 191, et Legaré (1978:63) (Mauricie))

(54) Ça, c'était la plus belle princesse qui s'était *pas* vue. (Béatrice Morin-Guimond, enregistrement 125)

(55) Moi, c'est le meilleur show que j'ai *pas* vu. (Emirald Nault, document personnel no.60 (Wotton))

(56) Pis i amène les deux gars, les plus jolis hommes qu'i aviont *pas* vus. (Mme André Blanchard, dans Schmitz (1972:235) (Nouveau-Brunswick))

(57) Ça me prendra la goutte de sang la plus chère que tu auras *pas* (Béatrice Morin-Guimond, enregistrement no.125)

(58) Comment m'en donnerez-vous pour c'tte citrouille-là, la plus belle que j'ai *pas* eu encore. (Nazaire Brousseau, Archives de folklore, Lacourcière 3007 (Portneuf))

(59) I' ava't mangé la plus maudit' volée qu' i' ava't *pâs* vue (eue). (Albert Bérubé, dans Lemieux 15:194 (Ontario))

(60) C'est le meilleur moyen que j'peux *pas* faire. (Jean Dionne, dans Bernier (1971:51) (Kamouraska))

(61) Tout d'un coup, il voit un petit cheval, le plus beau petit cheval caille qui arrive *pas*, puis qui se soit vu jamais! (Joseph Patry, dans Bergeron (1980:59) (Lac Saint-Jean))

(62) Cent dix (billots), c'est le plus gros voyage qui est *pas* sorti. (Eugène Lavoie, dans Récits (1976:35) (rectifié à partir de l'enregistrement))

(25) J'ai tout fait qu'est-ce que je pouvais *pas* faire. (E)

D'autre part, le sujet du verbe de la subordonnée peut être aussi bien personnel qu'impersonnel. En ce qui concerne les sujets impersonnels, j'ai déjà présenté plusieurs exemples dont le verbe se trouve à la troisième personne du singulier impersonnel, mais les autres formes (*tu*, *vous*, *on*, *ils*, voir Laberge (1977)) sont également possibles. Voici des exemples avec *tu* et *vous*.

(63) Ça, c'est le plus beau cadeau que tu peux *pas* avoir. (Diane Tell, entrevue présentée à CIME FM, le 24 juin 1981)

(64) A'dit, c'est l'homm' le p'us smatte, a' dit, que vous avez *pas*. (Oscar Lavallée, dans Lemieux 6.220)

En ce qui concerne les sujets de type personnel, je peux citer des exemples avec *je* (53), *tu* (57), *vous* (64) et *ils* (56). Il va de soi que les autres formes sont tout aussi possibles.

## 2.7 Le mode du verbe de la subordonnée

Lorsque la subordonnée comporte un syntagme verbal (ce qui n'est pas toujours le cas: *les pires bandits au monde, les pires bandits jamais vus*, etc.), ce sont les diverses formes de l'indicatif qui s'emploient le plus souvent (voir Davies (1979)):

(1) C'est les pires bandits qu'il y a *pas*.

(55) Moi, c'est le meilleur show que j'ai *pas* vu.

(65) C'est le pire scandale qu'il y avait *pas*. (Corpus Sankoff et Cedergren (62,75))

(66) Ça va être la plus grosse école qu'il y aura *pas*. (Corpus Sankoff et Cedergren (2,915-6))

Le subjonctif se trouve également (mais un peu moins souvent que le présent de l'indicatif, à notre avis):

(67) I ajète la plus belle p'tite fille qu'y aye *pas*. (Delphis Daigneault, dans Schmitz (1972:131) (Bagot))

(68) C'est le plus vieil affaire qu'il y ait *pas* sur la terre. (Corpus Sankoff et Cedergren (2,915-6))

(69) C'est la meilleure bargain que tu puisses *pas* trouver. (E)

Certains locuteurs emploient régulièrement le subjonctif dans cette construction. Ainsi, dans les contes traditionnels de Delphis Daigneault, les 14 *pas* explétifs superlatifs sont accompagnés du subjonctif (corpus déposé aux Archives de folklore à l'Université Laval). Par contre, chez le conteur Maurice Prud'homme, sur les six occasions où il y avait choix entre l'indicatif et le subjonctif en conjonction avec *pas*, il a toujours employé l'indicatif. Il est donc d'autant plus intéressant de noter que Daigneault n'emploie pas le subjonctif dans d'autres contextes superlatifs, comme dans l'exemple suivant:

(70) ( ... ) la plus belle belle créature qu'ils ont jamais vue de leurs jours pis qu'ils verront jamais. (Collection Laforte 794)

Le conditionnel, qui dans bien des contextes se trouve en variation avec le subjonctif (voir Davies (1979)), est également possible:[7]

(71) ( ... ) le plus beau match (de boxe) qu'on pourrait *pas* avoir. (Entraîneur de boxe, "Sports", 23h., Télé- Métropole, le 19 juin 1981 )

Enfin, le *pas* explétif se trouve dans des phrases infinitives à valeur modale (ayant le sens de *pouvoir* ou *devoir*):

(72) Mélanger de la bière et du vin, c'est la pire chose à *pas* faire. (LM, printemps, 1980)

## 2.8 L'effacement du SV

Dans plusieurs types de phrases, dont les superlatives, il est possible d'effacer la deuxième occurrence d'un verbe (infinitif) lorsqu'il est accompagné d'un auxiliaire de type modal (voir Sag (1977) en ce qui concerne l'anglais). Voici des exemples (Ø indique la place de l'infinitif effacé):

(73) Jean a grimpé l'arbre, mais Paul n'a pas pu Ø.

(74) J'ai fait tout ce que je pouvais Ø.

(75) Ceux qui peuvent Ø devraient aller voir ce film.

Il est également possible d'effacer l'infinitif dans la subordonnée d'une superlative comportant un *pas* modal:

(76) J'ai fait tout ce que je pouvais pas Ø. (E)

(77) J'ai fait tout ce qui était pas possible Ø. (E)

A ce propos, il ne sera pas inutile de préciser que, malgré sa sémantique non-négative, le *pas* superlatif se trouve dans les mêmes positions que celles occupées par *pas* ayant force négative, et comme nous voyons ici, sa présence n'a aucune influence sur la syntaxe de la phrase. Il sera démontré plus bas, par contre, que la présence de *pas* peut avoir des effets déterminants sur l'interprétation sémantique de la phrase dans laquelle il apparaît.

## 2.9 Marqueurs de négation

*Pas* constitue le marqueur principal de négation dans les subordonnées superlatives. Je peux citer quelques occurrences insolites de *ne ... pas* à l'écrit:

(78) C'est bien le plus beau châle; mais tout de même, il a une drôle d'idée de se coiffer de la plus vilaine qu'il *n*'y ait *pas* dans toute l'assemblée. (George Sand, *La petite Fadette* XVI, (1852:108-109))

(79) La princesse, elle, trouvait que c'était le plus beau petit jeune homme qu'il *n*'y avait *pas*. (Bergeron (1980:40))

L'emploi de *ne* ici en conjonction avec *pas* ne change rien à la logique de cette construction. Une telle forme est très rare à l'oral, mais elle est concevable comme forme normalisée de *pas*. Dans le cas de George Sand, j'ai déjà indiqué que dans un roman antérieur elle emploie *pas* seul cinq fois. Le deuxième exemple représente la forme écrite d'une superlative avec *pas* seul à l'oral.

Comme marqueur de négation, *pas* employé explétivement apparaît dans les mêmes positions dans la structure de surface que lorsqu'il est employé comme marqueur de négation logique. Ainsi, pour prendre l'exemple d'une construction complexe, on peut trouver des cas de négation anticipée dans la subordonnée:

(80) Moi, j'ai la plus belle invention, il dit, ... (hésitation) que vous êtes *pas* capable de vous imaginer. (Mme Thomas Ferland, Archives de Folklore, Lacourcière 634 (Beauce))

*Pas* peut se combiner avec *jamais* et *aucun*: voici deux exemples avec *jamais:*

(81) C'est les pires bandits qu'il y a *pas* jamais eu. (E)

(82) Ça, c'est le plus beau châle qui peut *pas* se montrer jamais. (Isaïe Jolin, dans Dupont (1976:90))

Par contre, avec *personne* l'emploi de *pas* semble douteux:

(83) ?* C'est la plus belle maison que *pas* personne a jamais vue.

Là où les différences entre négation explétive et négation logique apparaissent le plus clairement, c'est lorsque *pas* se trouve en conjonction avec un modificateur ou un élément de renforcement. Ainsi, ni *presque* ni *pas-en-tout* ne peuvent apparaître en association avec *pas* dans une superlative.

(84) *C'est la plus belle maison qu'il y a presque pas.

(85) *C'est la plus belle maison qu'il y a pas pas-en-tout.

On voit alors que le *pas* superlatif se comporte à beaucoup d'égards comme un marqueur de négation, mais il n'existe pas moins un certain nombre de restrictions. Or ces mêmes restrictions se retrouvent dans tous les autres cas de négation explétive, comme en témoigne la bizarrerie de la phrase suivante:

(86) Jean a défendu que Marie ne parte du tout.

## 2.10 *Pas* et *jamais*

Dans certains contextes, *pas* et *jamais* peuvent apparaître aussi bien l'un que l'autre:

(87) C'est les pires bandits que j'ai *pas/jamais* vus.

L'indéfini temporel *jamais* s'emploie surtout lorsque le verbe de la subordonnée est à un temps autre que le présent: voir (87) et la phrase suivante:

(88) C'est les pires banitits qu'on verra jamais.

*Pas* est également possible ici. En revanche, la logique temporelle de *jamais* empêche qu'on l'emploie en conjonction avec un verbe au temps présent:

(89) *C'est les pires bandits qu'il y a jamais.

C'est précisément dans le contexte d'un verbe impersonnel au temps présent qu'on trouve le plus grand nombre de *pas* superlatifs. Dans les deux corpus montréalais du français parlé, 14 superlatives avec *pas* sur un total de 15 comportent un verbe d'existence (généralement *il y a*) et la plupart de celles-ci sont au temps présent. Mais comme nous venons de voir, l'emploi de *pas* dans les superlatives est loin d'être restreint à ce dernier contexte.

De même, lorsque l'adjectif ou l'adverbe de la superlative est lui-même sémantiquement temporel, il y a une forte tendance à employer un marqueur temporel (*jamais*) dans la subordonnée:

(90) Quatre heures du matin, c'est le plus tard qu'on est jamais arrivé.

L'emploi de *pas* seul dans un tel contexte serait inusité (*pas jamais* est toujours concevable).

## 2.11 L'effet de la négation du verbe principal

Enfin, j'examinerai deux problèmes plus globaux: d'une part, l'effet de la négation du verbe principal sur l'apparition de la négation explétive dans les superlatives et les comparatives; d'autre part, je tenterai de démarquer les superlatives des phrases de type clivé qui peuvent parfois leur ressembler.

Il est possible de nier le verbe équationnel qui introduit une superlative en *pas*:

(91) Celle-là, c'est sûrement pas la plus belle qu'il y a *pas*. (E)

Ici, la première négation porte sur la superlative en *pas* dans son ensemble. Une appréciation fortement positive est ainsi tournée en une appréciation plutôt négative. Cette phrase est pourtant plus vague que le strict contraire

de (91), qui serait: "C'est la moins belle qu'il y a pas". Le sens de (91) est: "On pourrait pas dire que c'est la plus belle qu'il y a pas".

Sur ce point, il convient de confronter les superlatives et les comparatives. On peut dire avec Gougenheim (1938:256-7), voir aussi Cresswell (1976)) qu'une superlative constitue une "comparaison généralisée": "la comparaison généralisée ne se fait pas avec un autre terme, mais avec tous les éléments d'un ensemble limité explicitement ou non". Dans le cas des comparatives, si la négation explétive reflète effectivement la disparité entre les deux entités qui font l'objet de la comparaison (voir Damourette et Pichon (T. VI: 143), Valin (1952), et Jonas (1971)), il n'est pas étonnant que la négation de la comparative, qui constitue la négation de cette disparité, donc de l'infériorité de l'objet de la comparaison, tende à empêcher l'apparition de la négation explétive.

Ainsi, obligatoirement dans le français écrit jusqu'au 18e siècle, et souvent encore dans le français contemporain, la négation explétive n'apparaît pas si la principale est négative. Pour prendre un exemple, dans la correspondance de Mme de Sévigny (édition de la Pléiade, tome 1), les 14 comparatives à l'affirmatif sont suivies de *ne* dans la subordonnée, tandis que les 15 comparatives dont la principale est négative n'ont aucun marqueur de négation dans la subordonnée. Voici un exemple de la dernière variété:

(92) (...) on ne peut vous aimer plus tendrement que je fais.
(24 juillet 1657)

Il en va de même de certains français régionaux de France. Voici deux phrases typiques de la région forésienne que le professeur Gaston Tuaillon m'a aimablement communiquées, et qui s'opposent sur ce même point:

(93) La récolte est meilleure qu'elle était *pas* l'année dernière.

(94) La récolte est moins bonne qu'elle était (*pas) l'année dernière.

S'il en est ainsi, c'est parce que la négation porte sur l'élément comparatif. Logiquement, cela pourrait se représenter comme suit pour la phrase *la maison bleue est plus belle que ne l'est la rose*:

(95) NEG (A est plus beau que B) (A: la maison bleue) (B: la maison rose)

Le cas des superlatives est différent. La négation porte non pas directement sur la superlative mais sur le verbe principal, dont la superlative ne forme que le deuxième argument. Logiquement, la phrase *cette maison est la plus belle qu'il y a pas* peut se représenter comme suit:

(96) NEG (A est B) (A: cette maison) (B: (SUP (belle maison (NEG (il y a))))

Comme Fauconnier l' a démontré (1975), dans la mesure où la superlative est également un quantifieur, la négation peut se combiner avec une superlative pour produire divers effets. Que la superlative ait une subordonnée ou non, que la subordonnée comporte un *pas* explétif ou non, cela n'affecte en rien la logique des telles phrases. Ainsi une phrase comme:

(97) Cette maison est pas la plus belle qu'il y a *pas*.

s'emploierait surtout pour exprimer la déception, le mécontentement ou l'ironie. Notez que par le jeu de quantifieurs, cette phrase n'est pas l'équivalente de son contraire logique:

(98) C'est la moins belle (ou la plus laide) maison qu'il y a pas.

Cette dernière effectue une condamnation sans appel, tandis que la phrase précédente laisse de la place pour de l'ordinaire ou un degré de laideur éventuellement acceptable.

Dans ce genre de jeu de quantifieurs impliquant la négation de la principale, le *pas* explétif peut toujours jouer un rôle de renforcement à l'intérieur de la subordonnée superlative.[8]

## 2.12 Structures superlatives et structures clivées

Hors contexte, certaines équationnelles dont les subordonnées comportent un verbe personnel et un marqueur de négation sont syntaxiquement et sémantiquement ambiguës. Prenons (99):

(99) Câ, c'ést l' plus beau joual encôre, i' dit, qu'a t'âs *pâs* vendu. (Georges Prud'homme, dans Lemieux 10:98 (1977) (Warren, Ontario))

Sur papier, la majorité des personnes risquent d'interpréter cette phrase comme une clivée en *ce* (*It*-cleft, -voir Prince (1978)). Selon cette interprétation, on a vendu certains chevaux, mais le plus beau ne s'est *pas* vendu. Ici, *pas* a force de négation. Mais le *pas* pourrait aussi bien être explétif, comme c'est le cas. Ainsi, la personne en question aurait *vendu* le plus beau cheval qu'il a jamais vendu. A l'oral, à part le contexte immédiat, c'est souvent l'intonation (et les accents d'insistance) qui permet de distinguer les deux. Bien entendu, il est parfois possible que les deux constructions se distinguent au moyen de l'opposition entre l'indicatif et le subjonctif. Seule la construction superlative admet le subjonctif. Ainsi, contrairement à (99), qui est théoriquement ambiguë, la phrase suivante doit être interprétée comme une structure superlative (et le *pas* comme un *pas* explétif):

(100) Ça, c'est le plus beau cheval que tu aies *pas* vendu.

De cette description, il ressort que l'emploi de *pas* dans une subordonnée superlative est courant dans toutes les régions francophones de l'est du Canada. Cet emploi non-négatif de *pas* à la suite d'une superlative connaît dans ces régions une étendue grammaticale considérable dans la mesure où *pas* peut apparaître dans une grande variété de phrases de type superlatif employé dans la langue parlée. *Pas* apparaît couramment

dans certains types de subordonnées, mais on ne peut que souligner le fait qu'il peut apparaître à des taux de fréquences moindres dans tous les contextes logiquement superlatifs.[9]

Nous examinerons de plus près en quoi consiste cette superlativité dans la section suivante.

## 3. ANALYSES

Dans cette section, je démontrerai d'abord que le *pas* superlatif ne peut être expliqué par le fait d'une similitude de construction avec une phrase intensive. Ensuite, j'indiquerai que la présence de *pas* dans une subordonnée superlative a pour effet de réduire le nombre d'interprétations possibles et que lorsque *pas* est présent, du point de vue du locuteur, la superlative s'applique à un domaine très large. Enfin, j'avancerai des arguments selon lesquels le *pas* superlatif a des liens étroits avec le syntagme *pas possible*, qui dans certains emplois constitue non pas la négation du possible mais le dépassement du possible, ce qui est un moyen de représenter un maximum de possibilité.

### 3.1 *Superlatives* et *intensives*

Devant le phénomène de la négation explétive, on a été parfois tenté de dire qu'il y a, selon les formules de Nyrop, "confusion" avec ou "contamination" par une construction ou pensée analogue (1925:39). En ce qui concerne les superlatives en *pas*, on pourrait supposer qu'il y a confusion avec ou contamination de la part des intensives. En effet, aussi bien dans une comparative que dans une superlative, l'élément de comparaison (*plus*, etc.) joue un rôle qui s'approche de celui d'un intensificateur. Ainsi, une intensive comme (102) peut être vue comme une paraphrase de (101):

(101) On va faire la plus belle soirée qu'il y ait *pas*. (Delphis Daigneault, Archives de folklore, Laforte 703)

(102) On va faire une soirée tellement belle qu'il y a pas de plus belle que ça.

Je peux citer d'ailleurs quelques exemples de phrases superlatives-intensives:

(103) C'est la plus belle des fêtes qu'il y en a ben qui passent *pas*. (Document personnel no. 6, côté 1)

(104) Avec ce mapp'-lâ, a' dit, tu peux greiller, a' dit, la plus bell' tab'e, a' dit, qu'il y â *pâ* in roi qui peut 'n a'oèr de pareille. (Maurice Prud'homme, dans Lemieux (8:29))

Voici un autre exemple du même type (cette fois sans *pas*):

(105) C'était le plus beau travail que si j'avais à le recommencer, je recommencerais tout de suite. (Document personnel no.16, côté 1)

Malgré une communauté de sens, il serait extrêmement hasardeux de postuler de telles intensives comme "source" de la "confusion" créée par l'emploi de *pas* dans une subordonnée superlative. Les subordonnées en (103) et (104) ont des propriétés bien distinctes de celles d'une subordonnée superlative comprenant un *pas*. La négation dans les phrases (103) et (104), comme celle de l'intensive (102), est logiquement négative, ce qui n'est pas le cas du *pas* qui apparaît dans les subordonnées superlatives. Je pense que les phrases (103) à (105) ne constituent pas à proprement parler un des types de phrases de base du français ni du français québécois. Il serait parfaitement possible d'employer les éléments superlatifs dans des intensives comme (103) à (105), mais il ne s'agit pas moins de deux types de quantification distincts. Dans un cas, *le plus*, etc. fonctionne comme une superlative; dans l'autre, elle fonctionne comme intensive.[10]

Ainsi, loin de rendre compte du *pas* superlatif, la comparaison avec l'intensification amène à distinguer plus clairement entre comparaison superlative et intensification.

## 3.2 Degré de généralité, infinitude et subjectivité

Nous avons vu qu'il y a une grande variété de phrases superlatives qui admet l'emploi de *pas* mais il faut souligner que l'emploi de *pas* y est inconcevable dans les contextes où le degré de généralité n'est pas élevé. Ainsi, on emploie *pas* dans les superlatives uniquement lorsque le degré de généralité est élevé. En effet, lorsque le nombre d'individus auxquels l'élément superlatif est comparé s'avère peu élevé, l'emploi de *pas* paraît bizarre; considérons la phrase suivante:

(106) J'ai pris la plus belle qu'il y avait (*pas).

Parmi des chemises qui étaient pas tellement belles (mais qui étaient peut-être en grand nombre), le locuteur a choisi la plus belle. Autrement dit, le locuteur a choisi la plus belle chemise qu'il y avait parmi les chemises *disponibles*, d'où l'absence de *pas*. L'emploi de *pas*, "J'ai pris la plus belle chemise qu'il y avait pas", signifierait que le locuteur estimait qu'il avait choisi la plus belle chemise de toutes les chemises *possibles*.

Ainsi, pour pouvoir employer *pas* dans une superlative, il faut que le locuteur pense que le champ de comparaison soit assez vaste et surtout qu'il pense que l'objet en question soit d'un rang élevé par rapport à la qualité (ou quantité) signifiée.

Il s'ensuit que lorsqu'il y a *pas*, la phrase reçoit une interprétation superlative maximale. Prenons les deux superlatives suivantes:

(107) C'est le mieux que tu peux avoir.

(108) C'est le mieux que tu peux *pas* avoir.

La phrase (107) peut recevoir le sens d'une superlative maximale ou celui d'une superlative limitée ("Malheureusement, c'est le mieux..."), tandis que (108) ne peut avoir que l'interprétation d'une superlative maximale.

Dans des phrases comme cette dernière la présence d'un *pas*, qu'on peut appeler explétif, a tout de même des conséquences sur l'interprétation de la phrase.

Enfin, en plus d'être assez vaste, le champ de comparaison doit avoir quelque chose d'indéfini, de non-délimitable. Ainsi, *pas* peut apparaître dans une relative conditionnelle (25) mais non pas dans une relative qui se réfère à un nombre limité ou énumérable d'objets (109):

(25) J'ai tout fait qu'est-ce que je pouvais *pas* faire.

(109) J'ai tout mangé qu'est-ce qu'il y avait (*pas) sur mon assiette.

D'après Quine, des phrases comme (25) ont la forme logique suivante ((1972:139); voir aussi Kemp (1979)):

(110) Pour tout $x$, si je pouvais faire $x$, j'ai fait $x$.

Dans cette paraphrase logique, on constate que le terme de généralité - le quantifier *tout* - loin d'être circonscrit à un nombre fixe d'objets, comme dans le cas de (109), se trouve à opérer sur une implication logique, i.e. linguistiquement parlant, sur une conditionnelle en *si*. Ainsi, le *tout x* de (110) a théoriquement un champ infini. C'est précisément dans de tels contextes que *pas* s'emploie.

Pour conclure, il s'avère que *pas* apparaît uniquement dans les superlatives ayant un degré de généralité maximum qui suppose que:

1. le champ de comparaison doit être important; 2. le champ de comparaison doit avoir quelque chose d'indéfini; 3. le degré de superlativité doit être élevé,-chacune des catégories précédentes étant bien sûr établie en fonction de l'opinion subjective du locuteur.[11]

### 3.3 Pas possible comme maximum de possibilité

Pour La Follette et Valin, le *pas* dans les superlatives a une fonction modale: comme les modes subjonctif et conditionnel, *pas* modal + l'indicatif (d'autres modes sont également possible, 2.7) dans une relative superlative fait passer l'énoncé de l'univers du réel à celui du virtuel. Sans contredire cette analyse, je pense qu'il y a moyen d'identifier avec encore plus de précision le rôle crucial joué par la notion de possibilité ainsi que la marque de négation dans ce type de phrase.

Il s'avère qu'on trouve aussi en français international l'emploi de la négation du possible pour exprimer non pas le non-possible mais un maximum de possibilité

(111) J'ai fait l'impossible pour le retrouver!

(112) C'est un circuit impossible!

Le nombre de contextes permettant l'emploi de *impossible* est bien plus limité dans le français international que ceux permettant l'emploi de *pas possible* en québécois. D'ailleurs, dans le cas du nominal *l'impossible*, on doit au Québec avoir recours à une phrase complète pour que la négation modale puisse apparaître (113):

(113) J'ai fait { l'impossible / *le pas possible / tout ce que je pouvais } *pas* pour le retrouver.

Mais il est important de remarquer qu'il existe en français international des contextes de négation explétive impliquant un maximum de possibilité

par le biais de l'impossible (dans ce cas, il s'agit d'un emploi de négation modale morphologiquement marquée).

Or de telles formes ont ceci de particulier qu'elles semblent être contraires à la logique car la limite entre le possible et l'impossible n'est pas si difficile à établir. L'impossible représente quelque chose qu'on n'est absolument pas capable de faire. Ainsi, il est impossible d'être à deux endroits en même temps ou de marcher à travers des murs de briques. Normalement, lorsqu'il s'agit de décrire une situation qui se trouve à la limite du possible et de l'impossible, on n'emploie pas le terme "impossible". Par exemple, bien que personne ne l'ait jamais fait, il serait, dans l'état actuel des choses, peu prudent sinon bizarre d'affirmer qu'il est impossible que quelqu'un coure le marathon en moins de trois heures.[12]

En réalité, *impossible* et en québécois *pas possible* sont tous les deux employés comme "une façon de parler". Ainsi, lorsque quelqu'un finira par courir le marathon en moins de trois heures, il sera plus approprié de s'exclamer: "C'est pas possible!" Dans ce cas, *pas possible* ne traduira pas un état d'impossibilité mais le fait que quelque chose est arrivé contredisant ainsi l'opinion du locuteur au sujet de ce qui était possible à un moment et dans un contexte donné. De même, dans la phrase (111) le locuteur ne veut pas signifier qu'il a fait des choses littéralement impossibles, mais qu'il a fait le maximum de choses humainement possibles pour le retrouver. Au Québec, *pas possible* et *pas croyable* ont le même sens et peuvent s'employer dans les mêmes contextes signifiant alors: "J'aurais pas cru que ce soit possible mais c'est arrivé".

Il s'agit d'une façon de parler expressive basée sur l'exagération

qui consiste à dire d'un poisson qu'il est deux fois plus grand qu'il ne l'est en réalité. Comme nous venons de le voir, il s'agit plutôt d'une exagération qui brise expressément les limites du possible. Il en va de même des termes suivants, qui sont sémantiquement similaires à *impossible*, *inimaginable*, *inconcevable*, *incroyable*, *impensable*, etc. (ou *pas* plus l'adjectif correspondant). Dans chaque cas, il s'agit de dépasser les limites fixées par le sens littéral de l'adjectif, de franchir une limite supérieure dans un but expressif. Voici deux autres exemples impliquant des contextes syntaxiques différents de ceux-ci.

(114) Il va plus vite que la lumière.

(115) Les joueurs ont donné 200%.

A cela il faut ajouter un autre type faisant intervenir la notion d'impossibilité, les intensives en *comme ça se peut pas:*

(116) Les joueurs ont travaillé comme ça se peut pas.

On peut compléter ce type de phrase comme bon nous semble mais il demeure toujours que la propriété ou le fait décrit est représenté comme état d'un degré *pas possible*.

D'une logique similaire, il existe dans le domaine de la comparaison des qualités incomparables ou hors de toute comparaison:

(117) Elle est belle hors de toute comparaison.

La beauté est une qualité qui appelle à la comparaison, même les comparaisons les plus flatteuses, mais la comparaison suprême dans le cas d'une qualité est d'être sans comparaison. De nouveau, ici la comparaison est niée et dépassée.

Dans chacun des cas que je viens de citer, il s'avère qu'on dépasse dans un but expressif la limite supérieure de ce qui est censé être pos-

sible (croyable, concevable, comparable, etc.). Il faut alors reconnaître un troisième degré de possibilité: ce qui est possible, ce qui n'est pas possible, et enfin ce qui dépasse les limites de ce qui est censé être possible. C'est ce qu'on pourrait appeler le plus-que-possible ou le sur-possible. En anglais, dans le cas de *incroyable*, le sens non-privatif de la négation est subtilement exprimé lorsqu'on dit d'une fille qu'elle est belle "beyond belief" (voir le français "au-delà de toute commune mesure"). On peut signifier le même sens en québécois au moyen de *pas* et non pas *au-delà de* comme marqueur de l'éclatement du possible. Il faudrait dire alors qu'il existe deux modes pour nier le possible, dont le deuxième consiste en un dépassement du possible par négation, i.e. la négation-dépassement du possible.

La pertinence de l'existence de cette autre catégorie de possibilité eu égard au *pas* superlatif est manifeste. Toute superlative avec *pas* peut être exprimée au moyen de *être pas possible* ou *se peut pas*. On pourrait faire le même genre de distinction par rapport aux verbes d'existence (*il y a* etc.) que je viens de faire à propos de (*pas*)*possible*: l'existant, le non-existant, et le plus-que-existant. Mais nous venons de voir que l'emploi de *pas* n'est possible que lorsque la relative superlative exprime un maximum de possibilité. Ainsi, même lorsqu'il s'agit d'un prédicat d'existence (*exister*, *il y a*, etc.) *pas* ne peut s'employer que s'il s'agit d'existence possible ou généralisée. Alors, on peut toujours dire que *qu'il y a pas* ou *qui existe pas* représente un plus-que-existant, mais en réalité le verbe d'existence avec *pas* se trouve de toute façon dans le domaine du possible.

Il n'est pas surprenant que la grande extension (synchronique) de l'emploi de *pas* dans les superlatives en français québécois aille de pair avec la forte tendance à marquer la négation d'un adjectif de façon analytique (*pas possible*, *pas lisible*, *pas mangeable*). En effet, dans ce parler, l'emploi de la négation analytique (*pas possible*, *pas lisible*, *pas mangeable*), est très courant. Ceci dit, il faut remarquer que *pas possible* peut apparaître dans une position adjectivale (118) tandis que le *pas* superlatif ne peut apparaître qu'en association avec un verbe ((119) et (120)):

(118) C'est une maison pas possible!

(119) C'est la plus belle maison {*pas possible / qu'il est pas possible} .

(120) C'est la plus belle maison {jamais vue / *pas vue} .

Enfin, suite aux diverses faits et considérations précédentes, nous sommes obligés de revenir sur les observations de Noordhof et Carlsson, dont il était parlé à la section 1: il faut dire que le "sentiment de négation" appliqué à la modalité de la subordonnée superlative est assez fort dans le parler québécois. En ce qui concerne La Follette et Valin, j'ai repris parfois en d'autres termes certains des points essentiels de leur analyse tout en insistant sur les aspects expressifs de cet emploi particulier de *pas* et les rapports possibles entre le *pas* superlatif et *pas possible*, etc.

## 4. CONCLUSIONS

Il resterait à voir si le *pas* superlatif peut être considéré ou non comme un cas de négation explétive au même titre que les exemples bien connus du français standard. Pour être en mesure de répondre à cette question, il faudrait traiter au minimum les sujets suivants:

- les rapports entre la négation et la négation explétive;
- les rapports entre la négation et la négation explétive dans la langue parlée et la langue écrite ou formelle;
- les différents marqueurs de négation et de négation explétive qui existent et ont existé en français;
- les rapports entre les superlatives et le contexte logiquement le plus près, celui des comparatives.

Je viens de passer en revue certaines propriétés des superlatives dont les subordonnées comportent un *pas*. Mais étant donné la complexité et la rareté des informations sur certaines de ces questions, il ne me sera pas possible de m'adresser à toutes ces questions ici. Cela veut dire également que jusqu'à un certain point je suis obligé de laisser en suspens la question de la nature de la négation explétive à l'oral, et de ses rapports avec le *pas* superlatif.

Pourtant, en ce qui concerne la fréquence de l'emploi de *pas* comme marqueur de négation explétive dans le français québécois parlé, je peux faire la remarque suivante: pendant le temps que j'ai amassé des données à ce sujet, j'ai trouvé au-delà de cent exemples de *pas* employé dans une superlative; pour les autres contextes de négation explétive, j'ai relevé des *pas* explétifs dans les contextes suivants: *sans que* (3, - chez le même locuteur), *défendre* (5), *penser pas que* (2), *vouloir pas que* (1), *aie pas peur* (1), *demande-moi pas* (1), *manque* (1), et *pour pas que* (1). A ce jour, je n'ai trouvé aucun *pas* explétif à la suite d'une comparative.[13]

Il ne faut pas conclure de cette petite enquête que les comparatives, du moins certains types, ou le verbe *défendre*, ne sont pas des contextes possibles de négation explétive au Québec. Il s'agit de contextes où il

semblerait qu'on emploie *pas* de façon explétive généralement à des taux inférieurs à 1 ou 2% possiblement allant chez certains individus comme Delphis Daigneault à 5 - 10%. Dans la plupart de ces contextes, la grande majorité de locuteurs que j'ai consultés sont de l'opinion qu'on n'emploie pas *pas* normalement dans ces contextes. Par contre, dans le contexte superlatif, on trouve des exemples en abondance, et tout le monde reconnaît que de telles phrases se disent. Je conclus qu'il existe un seul contexte courant de négation explétive dans le français québécois, celui des superlatives.

Je dis "explétif" même si je n'ai pas rigoureusement établi les relations précises existant entre le *pas* superlatif et les autres contextes de négation explétive. Il y a pourtant une différence qui doit être soulignée à nouveau. Par opposition aux autres contextes de négation explétive, *pas* ne s'emploie pas dans tous les types de superlatives mais seulement dans ceux manifestant un haut degré de généralité. Mais dans la mesure où la classe des emplois de la négation dite "explétive" recouvre déjà une certaine variété de phénomènes distincts, il nous semble que le contexte superlatif devrait également en faire partie. Ces emplois de la négation explétive ont tous en commun, comme j'ai dit au début, d'être logiquement non-négatifs *stricto senso*, d'être optionnels ou variables et enfin, ils sont, dans la langue parlée, expressifs.

En ce qui concerne sa variabilité, comme dans le cas de la négation explétive en général, on peut également dire que le *pas* complète, remplit rend explicite certains rapports ou implications inhérents à ce genre de phrase On peut ne pas marquer ces relations. Cela ne change rien au sens de la phrase; ces mêmes rapports ou implications n'en existent pas moins. Les mar-

quer consiste donc tout simplement à réaliser plus complètement ces rapports et implications.

La négation explétive a aussi une fonction *expressive*. Dans l'écrit, où *ne* employé explétivement tend à être utilisé de façon catégorique, cette expressivité rend concrètes certaines relations et implications qui ressortent des rapports existant entre la subordonnée et la phrase principale. A l'oral, il faut reconnaître également l'existence d'une expressivité affective: parmi les divers moyens de rendre une phrase ou partie de phrase plus forte ou emphatique il faut compter l'emploi expressif de *pas* explétif. C'est le sens que Bally donne à ce terme (voir Thibault (1979), et Jourdain et Thibault (1980)). Or cette expressivité est particulièrement évidente dans le cas des superlatives en *pas*.

Nous avons vu que le *pas* superlatif représente une construction assez répandue au Québec et qu'il semble relever du phénomène de la négation explétive. Mais l'étude de ce *pas* explétif est particulièrement intéressant parce qu'il permet d'observer l'étendue, les limities, le sens exact, les régularités et contraintes parfois complexes dont fait preuve le maniement de cette construction dans la langue parlée. Loin d'être confus, inutile, illogique, insensé, et ainsi de suite, l'emploi de *pas* dans cette construction trahit des finesses grammaticales, et même ontologiques, considérables.

Au terme de cette étude, nous sommes à même de ré-évaluer une des descriptions les plus classique de la négation explétive. Depuis Vaugelas (1647:38), on parle de et on pratique l'usage du "*ne* d'élégance" dans le français formel. Il pourrait sembler que c'est le phénomène de la négation

explétive en soi qui est élégant et subtil. Or en réalité il n'en est rien. Seule la forme archaïque *ne* est "élégante". Toutes les autres formes, que ce soit *ne...pas*, *point* ou *pas*, se trouvent à être condamné sans appel comme du mauvais français. Ainsi, on est arrivé dans l'histoire de la langue française au point où les différences entre *ne*(...*pas*) et *pas* sont telles que le *ne* explétif peut être présenté comme un des grands mystères du français à des élèves qui dans au moins un contexte emploient couramment le *pas* explétif.

## *Notes*

* Je suis particulièrement redevable à André Larente (Montréal), Roger Lajoie (Cantons de l'Est), Pierre-Alain Lacasse (Beauce), André Bernard (Montréal) et Patrice Ricard (Laurentides), dont les idées et suggestions m'ont été d'un précieux secours, et avec l'aide de qui j'espère avoir mieux réussi à fixer les limites des superlatives en *pas*.

Il faut dire que je n'avais aucune conscience de l'existence des superlatives en *pas* avant que Sally Davies de l'Université de Reading ne m'ait signalé plusieurs occurrences sur lesquelles elle s'était butée en préparant son mémoire sur le subjonctif en montréalais (1979).

Je tiens à remercier monsieur Clément Légaré de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a mis sa collection de contes traditionnels à ma disposition, ainsi que Carole Saulnier et Yvon Levasseur pour avoir faciliter mes recherches aux Archives de folklore.

Je veux également remercier John Reighard qui a amplement commenté un premier travail que j'ai consacré à ce problème; Dany Noël qui a apporté des améliorations substantielles aux dernières versions; et enfin, si la dernière version est moins désordonnée que la première, c'est parce que Claire Lefebvre a patiemment corrigé, questionné et parfois réorienté plusieurs versions.

1. A part Brantôme, je n'ai connaissance que d'une occurrence de cette construction dans les textes après 1600 (chez Chapelain).

2. Bien entendu, le *il* impersonnel se prononce [i] et se fond avec *y*. Il arrive également que le *que* soit effacé :

   (a) C'était la plus belle danseuse [qu'] il y avait pas. [ijavɛpɑ]
   (Béatrice Morin-Guimond enreg. 191; voir Légaré (1978:64))

   (b) Ils ont fait la plus belle noce [qu'] il y ait pas. [ijɛpɑ]
   (Delphis Daigneault, Archives de folklore, Laforte 753)

   Etant donné que cela n'a pas d'incidence sur la discussion du *pas* superlatif, je respecterai le code écrit, sauf pour les transcriptions faites par d'autres.

3. Bien que je ne puisse pas citer une phrase de ce type avec *pas*, voici un exemple de cette construction sans *pas* :

   (a) I' prend tout' quoi c' qu' y avait d' plus vieu', et i' pâr' a'ec çâ. (Stanislas Perron, dans Lemieux *Les vieux* 5:100)

4. Sur l'intensification, voir J. Thibault (1979), la section 3.1 ci-bas, et l'article sur l'intensification par répétition dans ce volume par Drapeau et Roy.

5. Il existe un autre type de phrase comportant un élément superlatif dans lequel *pas* peut apparaître variablement. Une inspection attentive révèle que cet emploi de *pas* doit être distingué de son emploi dans une subordonnée superlative. Considérons la phrase suivante :

(a) C'est à qui c' qui aura pas la plus belle maison.

(Pierre-Alain Lacasse, août 1980)

Malgré la présence de *pas*, le sens de cette phrase ne peut être qu'affirmatif : il s'agit d'avoir la plus belle maison de la place. La négation est de nouveau optionnelle ici; sa présence semble ajouter une force additionnelle à la phrase.

Le sens de *c'est à qui c' qui* (ou *celui qui*) se rapproche sensiblement d'un prédicat à question enchâssée, par exemple : "c'est à voir qui", "la course est à celui qui". Mais à la différence d'une subordonnée de type question enchâssée, il n'y a pas dans les phrases comme (a) de complémenteur *si* (*pas* n'est pas possible en conjonction avec un mot-*qu* dans de tels contextes). Postulons une structure logique ou semi-logique comprenant le complémenteur *si* (qui reste à analyser) et une série de variables appartenant à un domaine donné (par exemple, les individus habitant à tel endroit) :

(b) Parmi le groupe $x$, il s'agit de voir s'il n'est pas le cas que $x_1$ (ou $x_2$ *ou* $x_3$, etc.) qui aura la plus belle maison.

Ici, le sens de (a) est préservé : il s'agit d'une négation réelle, mais qui en conjonction avec *voir si* perd sa force négative (voir Jespersen (1917)). Enfin, le *pas* en question semble avoir la même signification que dans d'autres questions enchâssées : il souligne la possibilité que ce soit tel ou tel individu qui *ait* la plus belle maison. Donc, en dernière analyse, même s'il est question de deux types de phrases distincts, dans ce cas comme dans celui des subordonnées superlatives (voir ci-bas, section 3.2), l'emploi de *pas* est modal, i.e. concerne la possibilité.

6. Bien que peu commun, Müller cite des exemples de superlatives dominées par *aussi* et *autant* suivis de subjonctif (1900:116) :

   (a) Il passe pour un homme aussi spirituel qu'il y ait en France. (Molière)

   (b) Clarisse est belle et sage autant que dans Paris il en soit en son âge. (Corneille)

   Il va de soi, comme le signalaient La Follette et Valin, que l'emploi du subjonctif et celui de la négation explétive représentent dans le cas des subordonnées superlatives deux moyens distincts ayant pour fonction de représenter un maximum de possibilité (voir plus loin la section 3.2).

7. Bien entendu, dans une superlative le temps du verbe de la subordonnée tend à s'accorder avec le verbe principal : par exemple, j'en ai déjà cité du type présent-présent (1), imparfait-imparfait (18), futur- futur (57). Comme je viens d'indiquer, le verbe de la subordonnée peut également se trouver au conditionnel ou au subjonctif. Mais d'autres combinaisons -avec des nuances en ce qui concerne l'extension temporelle- sont possibles : par exemple, présent-passé (65), passé-présent (13), etc. Ce serait un travail d'un autre ordre d'établir la liste et les sens des combinaisons possibles. Comme la phrase suivante l'indique, l'étendue des combinaisons est considérable :

   (a) Ce serait la plus belle place qu'il y avait pas. (Document personnel no. 35)

Ici le conditionnel s'emploie dans le sens de "il (me) semble" : "Il semblerait que ce soit (ou c' tait) la plus belle place qu'il y avait pas".

8. Cela explique également le fait que *pire* dans une superlative peut très bien dominer la négation explétive, tandis que dans une comparative, la négation explétive est censée ne pas apparaître.

9. Je prétends que cette description est exacte pour le Québec, mais il y a toutes les chances qu'elle soit également juste pour l'acadien. Il faut pourtant signaler que certaines variétés de superlatives en *pas* sont plus fréquentes et familières que d'autres. Généralement parlant, les phrases dont la seule source citée est celle de l'élicitation semblent moins communes que celles pour qui je peux citer une source du langage spontané. Il semble que l'emploi de *pas* dans les superlatives est plus productif chez des locuteurs de milieux ruraux et ouvriers. Inversement, les locuteurs qui ne reconnaissent pas certains types de superlatives en *pas* tendent à être (1) plus scolarisés, (2) plus urbains et (3) plus jeunes. Bien que quelques-unes de ces phrases soient marginales - par exemple, les phrases (15) ou (91) - les cinq personnes mentionnées dans la note * s'accordent pour dire que toutes les phrases marquées (E) (ainsi que les autres) sont parfaitement naturelles et familières. En règle générale, je n'ai eu aucune difficulté à faire confirmer ces jugements par d'autres personnes des mêmes milieux.

Bien que cette construction semble être d'un emploi plus restreint

parmi certains groupes sociaux, il est important de souligner qu'elle reste vivante dans la langue parlée de la petite bourgeoisie commerciale et intellectuelle. Dans ces milieux, l'emploi du *pas* superlatif se retrouve surtout dans le contexte des verbes existentiels ou dans le cas d'un verbe à sujet impersonnel (*que tu peux pas trouver*).

10. De ce point de vue, il est intéressant de considérer la phrase suivante employée à plusieurs reprises au programme "TV Censored Bloopers" (NBC, le 15 mai 1981, de 22h à 23h) :

    (a) (you will see) some of the funniest scenes that never made it to the screen.

    La rime mise à part, il s'agit non pas d'un jeu de mots mais de ce qu'on pourrait appeler un jeu de construction. La phrase débute comme une superlative, mais la subordonnée, surtout à cause du marqueur de négation *never*, ne fait pas partie normalement de la classe de subordonnées superlatives qui se trouvent en anglais. Il s'agit plutôt d'une subordonnée de type clivée, ce qui est d'autant évident que ces scènes ont effectivement étaient censurées. C'est seulement parce que nous connaissons bien les règles d'emploi de ces deux types de phrases que la phrase (a) est frappante et drôle.

11. L'explication que Carlsson (1969) donne de l'alternance entre l'indicatif et le subjonctif dans le français standard est parallèle à celle que je fournis ici des conditions nécessaires à l'apparition ou non du *pas* dans la subordonnée superlative. A ce sujet, il dit : "ce qui

est décisif, c'est l'étendue du champ de comparaison ainsi établi. C'est en mesure de l'élargissement (*qui ait jamais existé*) ou du rétrécissement (*que j'ai vu hier*) de ce champ qu'augmente ou diminue la force de l'idée superlative" (84). Il définit ainsi le rapport entre l'indicatif et le subjonctif : "à mon avis, on dirait fort bien *Louise est la plus belle des femmes que j'ai vues hier*, tandis qu'on hésiterait probablement devant *Louise est la plus belle des femmes qu'on a jamais vues*." (86). Ce qui ne l'empêche pas de conclure : "dans le cas 'superlatif', le rendement sémantique de l'opposition modale est relativement faible. Ce qui augmente encore les difficultés c'est que le subjonctif est en général un fait 'redondant'; dans la majorité des cas, d'autres éléments de la phrase expriment la même nuance que le subjonctif, de sorte qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer avec exactitude le rôle de la seule forme modale." (88)

12. Voici ce que le Dr. Roy P. Mackal a déclaré avant de partir en Afrique pour vérifier si le dinosaure qu'on prétend avoir vu existe réellement :

> About the scepticism of his colleagues, he said : "You have to have a thick skin (...). If they say its extremely unlikely, then I'm the first to agree. But it's not impossible. We've got to check out the long shots, because they pay off once in a while ".
> (Boston Globe, le 9 juillet 1981, p.1)

13. J'ai récemment tenté (ACFAS 1980) d'en faire une description pour le parler en milieu rural. Etant donné la difficulté d'avoir des données sur ce genre de construction, j'ai procédé par élicitation. Même s'il existait un certain accord entre un bon nombre de locuteurs, il

m'a finalement semblé que la présence de deux entités de nature négative dans la même phrase fait en sorte qu'on ne peut pas se fier sur de telles données. Dans le présent travail, je pense avoir évité cet écueil en me basant à la fois sur des données réelles et sur l'élicitation.

Cinquième partie

# *Essais sur l'acquisition et l'enseignement de constructions standard en milieu populaire*

FIN

## *Introduction*

Claire Lefebvre

Cette section est consacrée à trois articles portant sur l'acquisition et l'enseignement du français standard en milieu populaire. Elle diffère des autres sections de ce livre en ce que son contenu a une portée appliquée plutôt que théorique. Comme le titre de la section l'indique, ces articles sont proposés comme 'essais' d'application de résultats de recherches théoriques au problème général de l'enseignement du français, tant du point de vue de l'élève (acquisition) que de celui de l'enseignant (enseignement). La construction cible -les relatives- étudiée dans ces trois articles a été choisie pour plusieurs raisons dont le fait que la version non standard de cette construction soit stigmatisée sur le plan social et toujours citée comme l'exemple par excellence d'anglicisation du français montréalais.

Dans le premier article de cette section *A propos de la fille dont que je sors avec*, Lefebvre étudie le processus d'acquisition des relatives standard par les locuteurs de Centre-Sud. La question qui est posée est la suivante : que doivent apprendre les locuteurs du français vernaculaire pour produire les constructions relatives de type standard. L'analyse montre que l'acquisition des pronoms relatifs constitue l'élément de base, dans l'acquisition de cette construction, duquel découle les autres règles reliées à cette construction.

Roy, Lefebvre et Régimbald comparent l'*Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'a*[illegible]*cents montréalais*, un groupe provenant d'un quartier populaire : Cen[illegible]ud, et un groupe provenant de milieu moyen : Cartierville. L'étude montre que, à âge égal, les jeunes de Cartierville produisent légèrement plus de formes standard que les jeunes de Centre-Sud bien que les stades d'acquisition soient les mêmes pour les deux groupes. Ceci est corrélable avec le fait que la conscience sociale de la variable étudiée s'acquiert plus tôt chez les adolescents de Cartierville que chez ceux de Centre-Sud, ce qui contraint l'usage, par le premier groupe, de relatives non-standard. L'étude montre donc qu'il existe une corrélation entre le comportement objectif (production) et subjectif (conscience sociale de la variable) des deux groupes relativement à la variable étudiée. La corrélation ne s'exprime cependant pas tant, comme on s'attendrait, en terme de plus grande utilisation de la forme standard, mais en terme de moins grande utilisation (par des stratégies autres) de la forme non-standard.

Dubuisson et Emirkanian étudient les implications pédagogiques des résultats des deux études précédentes sur l'acquisition des realtives standard : *Acquisition des relatives et implications pédagogiques*. Après avoir résumé les faits pertinents à l'acquisition (tirés des deux articles précédents) et à l'enseignement (tirés des programmes cadres de français), elles étudient la manière dont les constructions relatives sont présentées dans les grammaires utilisées dans les écoles. Leur étude mène à la conclusion que les grammaires n'apportent aucune aide aux enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés dans la construction des rela-

tives standard puisqu'elles ne mentionnent à toutes fins pratiques pas ce type de construction (sauf pour les relatives construites à partir des positions sujet et objet). Elles terminent leur article par quelques suggestions pratiques pour les enseignants.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

*À propos de la fille dont que je sors avec*
**ou l'acquisition des constructions relatives avec WH***

Claire Lefebvre

## 0. INTRODUCTION

Cet article s'adresse à la question suivante: que doivent apprendre les locuteurs du français vernaculaire pour produire les constructions relatives de type standard? En français vernaculaire la construction relative consiste en une phrase complète contenant un pronom anaphorique dans sa position originale d'argument tel qu'en (1). En français standard, la construction relative consiste en une phrase contenant un pronom relatif antéposé qui laisse la position d'argument vide, à l'intérieur de la phrase, tel qu'en (2)[1].

(1) Une boîte, (...), qu'il va avoir n'importe quoi *dedans*. (71/20. 2/144)[2]

(2) Une boîte *dans laquelle* il va y avoir n'importe quoi.

Bouchard (ce volume) rend compte des différences entre les relatives de type (1) et celles de type (2) dans le cadre d'une théorie de la grammaire[3]. Dans cet article je prendrai pour acquis son analyse et je me limiterai à rendre compte du processus d'acquisition des relatives de type (2), par des adolescents qui produisent des relatives de type (1) dans leur langue vernaculaire. Aucune hypothèse n'est formulée relativement à la provenance de données qui servent de modèle à l'acquisition des relatives standard, le rôle de l'école n'étant pas évident dans ce processus tel que le montrent Dubuisson et Emirkanian (ce volume).

Le présent article fournit dans un premier temps une description des données d'acquisition et dans un deuxième temps, une analyse de ces données.

## 1. LES DONNÉES

Les données d'acquisition qui seront analysées dans cet article proviennent de tests administrés à un échantillon de 20 adolescents, qui constituent un sous-échantillon du corpus Lefebvre et Drapeau. Les tests et les données obtenus au moyen de ces tests sont décrits en 1.1. En 1.2 des données similaires provenant d'autres sources sont présentées dans le but d'établir la validité des données du Centre-Sud.

### 1.1 Les tests

Les tests ont été conçus de façon à susciter la production des

relatives construites à partir de positions objet de la préposition, positions à partir desquelles les locuteurs construisent peu de relatives en langage courant[4]. Pour cet article, nous utiliserons les résultats des tests 1, 2, 3, 6 et 7[5].

Ces tests sont de trois types:

-*Test d'élicitation de relatives:* (test 1) Ce test visait à éliciter des relatives (le plus possible à partir des positions objet de la préposition) à l'aide de matériel visuel. On présentait à chaque enfant deux photos différant par deux traits. L'examinateur posait une question contenant l'un des deux traits distinctifs, et la réponse devait contenir l'autre trait. Voici un exemple: On présentait aux enfants une photo représentant une table brune sur laquelle il y avait un objet et une autre représentant une table blanche sur laquelle il n'y avait rien. L'examinateur posait la question suivante: "Laquelle des deux tables est brune?" Les enfants devaient obéir aux consignes suivantes: la réponse devait être verbale et ne devait pas faire appel à la position des images l'une par rapport à l'autre (e.g. la table qui est à droite). Lorsque l'enfant répondait par une forme autre qu'une phrase relative, l'examinateur lui demandait de reformuler sa réponse. Le test comportait 16 couples d'images.

-*Tests de répétition:* (tests 2 et 6) Le test 2 comprenait une série de quatorze phrases non-standard et le test 6 comprenait une série de quatorze phrases standard. Pour ces tests, l'enfant répondait à la consigne suivante: "Répète les phrases suivantes telles que tu les as entendues." Suivait ensuite une série de phrases enregistrées que

l'enfant répétait.

*-Tests de paraphrase:* (tests 3 et 7) Le test 3 visait à faire paraphraser des relatives construites sans pronom relatif dans le but d'éliciter la version correspondante avec pronom relatif. Le test 7 visait à faire paraphraser des relatives construites avec pronom relatif dans le but d'éliciter les versions correspondantes sans pronom relatif.

## 1.2 Réponses aux tests

Les réponses au test de production spontanée (test 1), présentent trois structures:

a. Un pronom relatif *dont* au début de la relative et un pronom anaphorique dans la phrase enchâssée. Les phrases de (3) et (4) contiennent des exemples de ce type.

(3) Celui *dont* une femme se peigne *avec*.(D.1.15)[6]

(4) Celui *dont* il y a deux tranches de pain *dedans*.(L.1.16)

Le pronom *dont* apparaît comme le pronom relatif 'universel' ou 'par excellence' dans le sens qu'il est utilisé pour tous les cas indépendamment du fait que l'objet relativisé soit un complément de *de*[7].

b. Un syntagme prépositionnel au début de la relative, s'accordant en cas, genre et nombre avec un pronom anaphorique dans la phrase enchâssée. La phrase (5) illustre cette structure.

(5) C'est celui *dans lequel* la femme elle se regarde *dedans*. (1.1.4)

c. Un syntagme prépositionnel au début de la relative et *zéro* anaphore dans la phrase enchâssée tel qu'illustré en (6), (7) et (8).

(6) C'est la table *sur laquelle* est déposé un pinceau.(B.1.2)

(7) C'est le miroir *dans lequel* on voit une belle femme.(B.1.4)

(8) C'est le camion *avec lequel* l'enfant a l'air à avoir du fun. (B.1.7)

Les réponses des adolescents aux tests de répétition et de paraphrase présentent les trois mêmes structures que celles rencontrées en réponse au test 1.

Il va sans dire que seuls les adolescents qui tentent de produire des relatives standard manifestent ces structures, les autres produisant des relatives grammaticales de type non standard, tel qu'en (9) et (10).

(9) Celle (la table) qu'il y a un chevalet dessus.(J.1.1)

(10) Celle (la maison) qu'il y a des personnages dedans.(A.1.11)

## 1.3 Données similaires provenant d'autres sources

Il pourrait être objecté que les phrases analysées ici constituent des erreurs pouvant être attribuables à la situation de test dans laquelle les adolescents se trouvaient lorsqu'ils les ont produites. Une telle objection ne correspondrait pas à la réalité. En effet après

avoir pris connaissance de ces données nous avons cherché à voir si elles étaient corroborées par d'autres données similaires. Nous avons remarqué qu'il n'est par rare d'entendre à la radio des phrases ayant la structure (a) ou (b) c'est-à-dire contenant un pronom relatif et une anaphore. Ces phrases témoignent d'une acquisition incomplète, par ces locuteurs, du système des relatives standard qu'il convient d'utiliser en style surveillé. Frei (1929) et Sandfeld (1965) rapportent également des phrases qui sont du même type que celles rencontrées chez les adolescents du Centre-Sud de Montréal.

Type (a): *dont* + anaphore
(relatif universel)

(11) "Je m'empresse de vous supplier de soulager notre grande inquiétude de notre fils disparu de son régiment *dont* je vais vous *le* désigner ci-dessous." (Frei, 1929: 190)

(12) "Les enfants *dont* les parents *les* ont bien élevés." (Sandfeld, 1965: 191)

Frei rapporte même des exemples où c'est le pronom relatif *qui* qui est utilisé comme relatif universel.

(13) "Ayant de l'inquiétude beaucoup au sujet de mon fils qui jusqu'à la bataille du 29 août nous avait toujours écrit et *qui* depuis nous *n'en* n'avons jamais entendu parler." (Frei, 1929: 191)

(14) "Veuillez avoir l'obligeance de me renseigner sur le sort de mon frère et beau-frère *qui* depuis le mois de septembre je n'ai reçu aucune de *ses* nouvelles." (Frei, 1929: 191)

Type (b): pronom relatif + anaphore

(15) "Un procédé *dont* je n'avais pas besoin *de lui* pour connaître déjà l'application." (Sandfeld, 1965: 191)

(16) "Si vous pourriez connaître des nouvelles de Mon Cher Emile *dont* je suis sans nouvelle *de lui* depuis le 1$^{er}$ novembre." (Frei, 1929: 190)

(17) "Un pot *où* il y a quelque chose d'écrit *dessus*, un pot où il y a de la confiture dedans." (Frei, 1929: 191)

(18) "L'homme *dont ses* amis ont besoin." (Sandfeld, 1965: 191)

Le fait que la structure des phrases rapportées par Frei et Sandfeld soit du même type que celles trouvées chez les adolescents du Centre-Sud et des adultes montréalais en langage surveillé montre que les données du Centre-Sud ne sont pas des données marginales constituant une collection d'erreurs dues à la situation de test. Le fait que des données de trois sources différentes présentent les mêmes structures est révélateur de la structure même de ces constructions en français.

## 1.4 Les erreurs de compétence comme données d'acquisition

Les erreurs de compétence, définies ici par opposition à erreurs de performance, sont considérées comme les données d'acquisition du dialecte standard. Le fait que ces trois types d'erreurs se répartissent en fonction de l'âge des locuteurs dans notre échantillon justifie cette procédure.

Les adolescents les plus jeunes de notre échantillon n'ont

pratiquement que des phrases de type (a) quand ils essaient de produire des relatives standard (dans la majorité des cas, ils produisent spontanément des relatives grammaticales non standard). Chez les plus vieux on trouve beaucoup de phrases de type (c) et quelques phrases de type (b). Certains locuteurs manifestent des occurrences de trois formes. La répartition des types d'erreurs en fonction de l'âge justifie que nous les analysions comme représentant trois stades d'acquisition de la construction standard.

Il est important de noter que si les pré-adolescents commettent des erreurs de compétence dans leur tentative de production des relatives standard, ils les comprennent tous sans aucun problème[8]. Ceci est un exemple supplémentaire illustrant la différence entre la compétence active et la compétence passive (voir Labov (1972a)).

## 2. L'ANALYSE

Dans cette section je suggère une analyse des données en terme de stades d'acquisition et je montre comment ces stades sont prédits par les différences lexicales entre les deux dialectes.

### 2.1 Les stades d'acquisition

Nous posons donc que ces trois structures représentent trois stades ordonnés dans l'acquisition des relatives avec mot WH. Ces trois stades d'acquisition pourraient être formulés de la façon suivante:

a'. Insertion d'un pronom relatif au début de la relative. Ce mot WH est dans un premier temps un mot universel *dont* utilisé pour toutes

les fonctions, ce qui révèle l'absence, dans le répertoire lexical, d'une liste exhaustive et de définition complète en terme de traits, des mots relatifs. A ce stade l'anaphore est nécessaire dans la phrase relative pour indiquer la fonction du SN relativisé.

b'. Acquisition des mots relatifs dans le lexique; acquisition attestée par la présence au début de la relative d'un mot relatif marquant la fonction du SN relativisé dans la phrase. Ce stade révèle également l'établissement par le locuteur d'un lien anaphorique entre le mot relatif antéposé et sa fonction dans la relative. L'anaphore n'est plus nécessaire pour marquer la fonction du SN relativisé et l'anaphore est donc redondante.

c'. Non insertion de l'anaphore dans la phrase enchâssée parallèlement à la reconnaissance de la non grammaticalité des phrases où un mot relatif et une anaphore auraient été insérés.

## 2.2 Un cadre théorique explicatif des données d'acquisition

Il s'agit maintenant d'expliquer, à l'intérieur d'un cadre théorique, ce que doivent apprendre les adolescents pour pouvoir produire correctement les relatives avec mot WH.

Il a été montré (Bouchard (ce volume)) que les deux constructions utilisées pour les relatives en français montréalais diffèrent principalement au niveau du lexique l'une faisant appel à des pronoms [WH], l'autre à des pronoms anaphoriques. La théorie prédit donc que l'acquisition de la construction standard consistera principalement en

l'acquisition du répertoire des pronoms [WH] appropriés, les autres processus syntaxiques en cause découlant du choix lexical initial. Le cas d'acquisition du dialecte standard par les adolescents est tout-à-fait conforme aux prédictions du modèle. En effet, l'acquisition des pronoms WH appropriés se révèle cruciale dans le processus de production de la structure standard des relatives.

L'existence du stade d'acquisition (b') (celui où figurent à la fois le pronom WH et le pronom anaphorique dans la même phrase) suggère qu'il faut également postuler l'acquisition d'un filtre qui filtrera les phrases où une même fonction aura été exprimée deux fois à l'intérieur d'un même S'. Ce point sera élaboré à la section suivante.

## 2.3 Les données d'acquisition et les données historiques

Il pourrait être objecté que d'un point de vue théorique le filtre proposé en 2.2 ne correspond à rien et on pourrait supposer que, dans le cas qui nous occupe, les structures (a) et (b) reflètent un processus d'interférence entre deux systèmes mutuellement exclusifs: celui des relatives standard et celui des relatives du français populaire. Dans cette section je montrerai que la structure (b) rencontrée dans le processus d'acquisition étudié ici est une structure possible dans les langues naturelles et que l'agrammaticalité de cette structure en français contemporain est spécifique à cette variété de français. J'utiliserai des exemples du français à d'autres époques et je montrerai que la structure du type (b) décrite dans la section précédente est attestée dans la littérature française à tous les siècles depuis

le XV^e siècle[9].

Dans cette structure on trouve un pronom relatif en tête de relative et une anaphore dans la relative. Les deux pronoms portent le même cas, genre et nombre. Les phrases suivantes sont attestées dans la littérature:

XV^e siècle

(19) "car la pluye les chargeait tant qu'il n'y avoit celuy à *qui* le logie ne luy tardist." (Damourette et Pichon, Le Romant de Lehan de Paris: 52)

(20) "*dont* ledit duc de Clèves *en* fut fort mal content[10]." (Damourette et Pichon, Commynes. Mémoires VI, 2: 426, note 4, éd. Chantelaure)

(21) "mon amy, or est la journée venue que Dieu et vostre fortune vous ont promis pour honourer et mettre sus, par la venue de ce chevalier Poullain, *dont ses* armes sont publiées." (Damourette et Pichon, Antoine de la Sale, Lehan de Saintré, XLVIII: 138)

XVI^e siècle

(22) "... sans que la division d'entre eulx puisse convier les aultres inférieurs de nourrir les brigues et partialités *où* ils *y* ont depuis ung an continuellement vescu." (Damourette et Pichon, Charles IX. Instruction du sieur de Biron allant en Provence, 7 déc. 1563, dans la Correspondance du Maréchal Armand de Gontant-Biron no 6: 221)

(23) "Nostre dict marquis laissa amprès soi une très belle lignée, tant de fils que de filles, de donc Marie d'Aragon, sa femme, l'une des honnestes dammes du monde, *dont* j'*en* parle ailleurs." (Brantôme, Recueil des hommes, 1, 1.8; t.1: 261)

(24) "... et mesme Ceze, *duquel* l'histoire *en* parle fort." (Damourette et Pichon, Brantôme, Recueil des hommes 1, 1.8: 261)

(25) "Ceste femme *à qui* les paroles du curé *luy* faschoient." (Nicolas de Troyes, 20: 89)

(26) "... dresserent un grand boys *auquel y* pendirent une selle d'arme." (Rabelais, Pantagruel: 27)

(27) "O le Dieu de terre plein de traisons! *Qui* pour se fascher *il* fait abaisser les Princes et les Rois." (Chanson de 1561, Chansonnier Huguenot. t.1: 49)

(28) "J'ai ouy parler d'une dame grande et belle, *dont* le mari *de laquelle* se mettant sur ses jactances..." (Brantôme, Recueil des hommes, 1, 1.8; t.1: 226)

XVII$^{e}$ siècle

(29) "Les parents de ceste Leonor, qui estoient beaux arbres florissans et eslevés en haut, enraciner en la vertu, produisent une branche, de commencement verdoyante, et *qui*, petit à petit, comme elle croiseoit, *elle* se pourissoit." (Damourette et Pichon: 221, Histoire d'une courtisane vénitienne, 1608, dans Variétés historiques et littéraires, 1: 50)

(30) "L'empereur estant entré dans le pais avec trois armées, *dont* il *en* commandait une..." (Damourette et Pichon: 221, Mezetay, abrégé chronologique de l'histoire de France, Louis 1, t.1: 295)

XVIII$^{e}$ siècle

(31) "Je me suis informé, suivant l'ordre qu'il vous a plus de m'en donner, de la conduite de la nommée Périer, veuve Jamblin, *dont son* frère, sa soeur et son beau-frère se plaignent avec tant de vivacité." (Damourette et Pichon: 182, René d'Argenson, Rapports du lieutenant de police, 28 avril 1716: 383)

(32) "Ce fut M. de Troyes, *dont* il étoit cousin germain de *son* père, enfants des deux frères, qui m'apprit son arrivée." (Damourette et Pichon: 221, St-Simon, t.XI, ch. 11: 20)

XIX$^{e}$ siècle

(33) "... se laisser faire à ces petits soins *qui*, plus on est dur, plus *ils* plaisent, comme disent les vieux soulards." (Damourette et Pichon: 221, Alexandre Dumas père, Les Trois Mousquetaires, t.11, ch. 11: 9)

(34) "Nous avons remarqué cet individu *dont son* aspect nous a paru fugitif." (Damourette et Pichon: 221, Procès verbal d'arrestation d'Albert Galtagny, A. France. La vie littéraire, 4$^{e}$ série: 315)

(35) "Il n'avait jamais d'avis qu'après sa femme, *dont son* rôle particulier était de mettre à exécution les désirs." (M. Proust, A la recherche du temps perdu, t.1: 177)

Ces nombreuses phrases contiennent toutes un pronom relatif au début de la relative et une anaphore dans la relative. On trouve même des cas de co-occurrence de *qui* (...) *il*. La structure révélée par les faits historiques rapportés ci-haut, si elle a toujours existé en français, semble ne jamais s'être imposée comme structure dont l'usage ait été généralisé. Le stade (b) d'acquisition des relatives standard correspond donc à une structure possible dans les langues naturelles mais non réalisée dans la variété cible du français. Notre analyse qui postule l'acquisition d'un filtre pour filtrer les phrases où une même fonction aura été exprimée deux fois à l'intérieur d'un même S' se trouve donc justifiée.

## 3. CONCLUSION

Dans cet article je me suis adressée à la question suivante: que doivent apprendre les locuteurs du français vernaculaire pour produire les constructions relatives de type standard. La reconstitution des stades d'acquisition des relatives standard par les pré-adolescents du Centre-Sud a permis de suggérer que les pré-adolescents doivent d'une part apprendre les mots relatifs et d'autre part acquérir un filtre qui les empêchera de produire des phrases contenant à la fois un mot relatif et une anaphore dans la relative. J'ai montré que ces deux faits étaient conformes aux prédictions du modèle théorique dans lequel l'analyse a été effectuée tout au long de l'étude, j'ai montré que les données d'acquisition basées sur les erreurs de compétence dans la tentative de production de relatives standard ne sont pas spécifiques au Centre-Sud mais qu'elles se retrouvent chez des locuteurs des régions

françaises et autres. L'étude a également fait ressortir que le stade d'acquisition (b') (où un mot relatif et une anaphore sont représentés dans la même phrase) correspond à une forme de surface possible en français puisqu'on la trouve chez plusieurs auteurs depuis le XV[e] siècle. A cet égard, on peut dire que les données d'acquisition correspondent ici à des stades de développement dans l'évolution de cette construction en français.

## Notes

* Deux versions préliminaires de cet article ont été présentées au congrès de l'ACFAS, à *Ottawa*, mai 1978 et à Montréal mai 1979. Je remercie Marie-Marthe Roy pour sa précieuse collaboration dans les différentes étapes de la recherche qui a conduit à cet article. Je remercie mes collègues Robert Papen, Colette Dubuisson et Hilda Koopman ainsi que Paul Pupier et Otto Stern pour avoir discuté avec moi plusieurs aspects de cet article, ainsi que mes étudiants du cours de recherche en sociolinguistique (Automne 1978) pour leurs commentaires à différentes étapes de cette recherche: Dominique Bossé, Danielle Chabot, Richard Desbiens, Hélène Dorat, Francine Doyon, Clément Laurendeau, Michèle Leprohon-Ainsley, Andrée Lafontaine-Régimbald.

1. J'exclus pour l'instant les relatives dans lesquelles un pronom interrogatif a été réanalysé comme relatif.

2. Ce numéro identifie la phrase citée qui est tirée du corpus d'enregistrements spontanés de Lefebvre et Drapeau: numéro du locuteur, bobine, côté de bobine, ligne dans la transcription.

3. Voir aussi Lefebvre et Fournier (1978), Cannings (1978) et Vinet (1979) pour une description et analyse des relatives de type (1).

4. En effet, dans nos enregistrements de conversations spontanées, on ne rencontre que très peu de relatives construites à partir de positions autres que sujet et objet. Une analyse de la production de relatives chez six locuteurs adultes professionnels et ouvriers du corpus Sankoff et Cedergren montre que cette tendance n'est pas caractéristique de la population des adolescents du Centre-Sud de Montréal. En effet, sur 228 occurrences de relatives relevées dans le langage des adultes six relatives étaient construites à partir de positions autres que sujet et objet (pour le détail de ces données, voir Lefebvre et Fournier (ms)).

5. Les tests ont été préparés par M.M. Roy et C. Lefebvre. Nous remercions Jean Clermont et Michèle Doran pour leur assistance dans la passation des tests. Pour une liste exhaustive des tests, des réponses des adolescents aux tests et une analyse critique des tests et résultats, voir Lefebvre et Roy (1978c, 1979).

6. Les numéros correspondent au numéro de référence de la phrase citée et du locuteur dans les données des tests.

7. On pourrait imaginer une analyse selon laquelle *dont* pourrait être analysé comme étant en alternance avec *que* complémenteur. Cette analyse serait erronée. En effet dans nos données, on trouve la séquence *dont que* mais jamais l'inverse. *Dont* semble donc occuper la position [WH] et non celle du complémenteur. Le fait que *dont* se comporte ici comme un relatif universel n'est

pas spécifique à nos données. Frei cite des cas similaires:

(1) "Je viens d'apprendre qu'il a disparu le 20 août à la bataille de Chicourt en Alsace *dont* il a été blessé et fait prisonnier." (Frei, 1929: 109)

(2) "Je réponds à ton aimable carte *dont* tu me parles que tu as reçu un collis au complet." (Frei, 1929: 190)

(3) "Voici les derniers combats *dont* il a pris part dans l'Aisne." (Frei, 1929: 190)

(4) "Tu voudras bien me remplacer près des frangins *dont* tu me donneras de mes nouvelles." (Frei, 1929: 190)

(5) "Voici tous les renseignements *dont* je m'empresse de vous donner: Donnez-moi les renseignements et dites-moi je vous prie le sort dont il a pu subir." (Frei, 1929: 190)

Frei cite également l'emploi de *où* comme relatif universel.

(6) "Les inconvénients *où* il n'y a point de remède." (Frei, 1929: 190, Montaigne)

(7) "Un mal *où* ses amis ne peuvent porter remède." (Frei, 1929: 190, Montesquieu)

(8) "Si différents que soient les gestes *où* elle se témoigne." (Frei, 1929: 190, Barrès)

(9) "L'étoffe légère *où* elle se drape." (Frei, 1929: 129, Adam)

(10) "Ta petite gosse *où* tu aimes tem (tant)." (Frei, 1929: 190, Prein)

8. Un test de compréhension avait été conçu afin de vérifier la compréhension de ces phrases par les pré-adolescents. Aucune mauvaise réponse n'a été obtenue (voir Lefebvre et Roy (1978 a et b)).

9. Je remercie M.M. Roy et Denis Bouchard pour m'avoir assistée dans le dépouillement des données historiques.

10. Nyrop (1930) commente ce type de phrase de la façon suivante: "La grammaire moderne ne tolère pas l'emploi d'un *dont* pléonastique. Pourtant le phénomène existe toujours dans la langue vivante malgré l'interdiction des puristes."

# Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais*

Marie-Marthe Roy
Claire Lefebvre
Andrée Régimbald

## 0. INTRODUCTION

Les études de Labov faites en milieu noir américain (en particulier 1976 ch. 4, 5, 6) ont montré que le degré de sensibilité à une variable linguistique (comportement subjectif) est corrélable avec le taux de production (comportement objectif) de cette variable. Plus un groupe d'individus est sensible à une variable donnée plus il aura tendance à faire usage, pour cette variable, de la variante correspondant à la norme. Labov a de plus montré que l'acquisition des normes sociolinguistiques se fait plus tôt chez les enfants de classe moyenne supérieure que chez les enfants de milieux populaires et que ce fait est corrélable avec une plus grande utilisation, par les premiers, des formes standard (Labov 1972b ch.5) et par les seconds, des formes non-standard. Labov écrit:

> "Quoique la direction générale soit identique pour tous, les jeunes du sous-prolétariat restent encore assez bas sur l'échelle à l'âge de dix-huit ans. Il s'en suit qu'au moment où ils acquièrent une bonne connaissance des normes ils ne sont déjà plus capables de modifier leur parler de façon à les produire avec cohérence". (1976: 209)

Dans un autre ouvrage, Labov (1972b)montre que ces faits ont une incidence sur la performance scolaire des pré-adolescents. Dans la mesure où les pré-adolescents de milieux populaires acquièrent une sensibilité aux normes plus tard que les enfants d'autres milieux, ils utilisent, en milieu scolaire, la langue vernaculaire dans les activités (lecture, répétition, etc.) où ils devraient utiliser la langue standard, ce qui les pénalise. Labov conclut:

> *"They do not need a new logic; they need practice in paying attention to the explicit form of an utterance rather than its meaning. Careful attention to surface features is a temporary skill needed for language learning and neglected thereafter by competent speakers."* (p. 229)

Dans cet article, nous comparons l'acquisition de la norme et de la structure linguistique d'une variable à travers l'étude du comportement subjectif et objectif de deux groupes d'adolescents de Montréal, l'un de classe moyenne supérieure (quartier Cartierville), l'autre de classe populaire (quartier Centre-Sud). La formation des relatives est la variable étudiée. Il existe deux variantes de cette variable dans la communauté montréalaise: les formes avec mots WH[1] comme (1) et les formes avec pronoms résomptifs somme (2):

(1) La fille avec qui je sors.

(2) La fille que je sors avec (elle).

Cette variable a été choisie en vertu du fait que la version non-standard de la variable est stylistiquement et socialement marquée.

Par l'étude d'acquisition que nous proposons, nous voulons répondre à trois questions:

1) La conscience de la norme linguistique relativement à la variable choisie est-elle plus grande et s'acquiert-elle plus tôt chez le groupe de classe moyenne supérieure que chez les adolescents du quartier Centre-Sud de Montréal? L'étude de Labov ayant été faite à partir d'une variable phonologique (/r/), il n'est pas évident que les conclusions auxquelles il arrive s'appliqueront à la variable choisie ici, qui est syntaxique.

2) Les pré-adolescents de milieu moyen supérieur acquièrent-ils plus jeunes et produisent-ils plus fréquemment la forme standard des relatives que les pré-adolescents de milieu populaire?

3) Le comportement subjectif et objectif des deux groupes sont-ils corrélables? Si les corrélations observées par Labov s'appliquent à la variable étudiée ici, on s'attendrait à ce que les pré-adolescents de Cartierville soient plus sensibles à la variable, qu'ils aient une plus grande maîtrise de la forme standard des relatives et qu'ils produisent ces formes plus fréquemment que les adolescents du Centre-Sud et inversement[2]. Notons dès maintenant une différence méthodologique de cette étude par rapport à celle de Labov. Labov a étudié le comportement

objectif de ses sujets à partir du discours. Pour la présente étude, les données utilisées proviennent de tests, les phrases relatives (construites à partir de toutes les positions) étant trop peu fréquentes dans le discours pour en permettre l'étude.

Nous analysons les tests en trois blocs: tests de production, tests de sensibilité aux formes de surface, tests de sensibilité à la valeur sociale de la variable. L'analyse tend à montrer que les adolescents de Cartierville acquièrent plus jeunes et de façon plus forte la conscience de la norme linguistique. Cette conscience a pour effet majeur de les inciter à ne pas produire de formes non-standard. Ce résultat apporte un élément nouveau à l'hypothèse de corrélation entre le comportement subjectif et objectif formulée par Labov.

Les données d'acquisition qui seront analysées dans cet article proviennent de tests administrés à un échantillon de 23 adolescents; 15 de ces adolescents habitent le quartier Centre-Sud[3] et huit le quartier Cartierville[4]. Ils ont tous de 13 à 16 ans[5].

Les tests ont été conçus dans les buts suivants:

1) susciter la production des relatives construites à partir de positions objet de la préposition, positions à partir desquelles les locuteurs construisent peu de relatives en langage courant[6];

2) faire ressortir le degré d'attention des adolescents aux formes de surface;

(3) faire ressortir le degré de sensibilité à la variable.

Ces tests sont donc de trois types[7]:

1) Tests de production:

Test 1: test d'élicitation de relatives

Ce test visait à éliciter des relatives (le plus possible à partir des positions objet de la préposition) à l'aide de matériel visuel. On présentait à chaque enfant deux photos distinguables par deux traits. L'examinateur posait une question contenant l'un des deux traits distinctifs et la réponse devait contenir l'autre trait. Voici un exemple: On présentait aux enfants une photo représentant une table brune sur laquelle il n'y avait rien. L'examinateur posait la question suivante: "Laquelle des deux tables est brune?" Les enfants devaient obéir aux consignes suivantes: la réponse devait être verbale et ne devait pas faire appel à la position des images l'une par rapport à l'autre (e.g. "la table qui est à droite") et lorsque l'enfant répondait par une forme autre qu'un phrase relative, l'examinateur lui demandait de reformuler sa réponse. Le test comportait 16 couples d'images.

Tests 3 et 7: tests de paraphrase

Le test 3 visait à faire paraphraser les relatives construites sans pronom relatif dans le but d'éliciter la version correspondante avec pronom relatif (e.g. "la personne que je te parle est venue hier"). Le test 7 visait à faire paraphraser les relatives construites avec pronom relatif dans le but d'éliciter les versions correspondantes sans pronom

relatif (e.g. "la personne dont je te parle est venue hier"). Chacun de ces tests comprenait 20 phrases à paraphraser.

2) Tests d'attention aux formes de surface:

Tests 2 et 6: tests de répétition

Le test 2 comprenait une série de 14 phrases non-standard (e.g. "Jeanne est la seule avec qui que je parle"). Pour ces tests, l'enfant répondait à la consigne suivante: "Répéte les phrases suivantes telles que tu les as entendues" Suivait ensuite une série de phrases enregistrées que l'enfant répétait.

Test 14: test de sensibilité aux formes de surface

Ce test consistait à faire écouter des phrases équivalentes sur le plan sémantique mais différentes sur le plan structural (relatives standard vs relatives non-standard) pour voir si les adolescents allaient saisir la différence. Le test se compose de 19 groupes de trois phrases: deux sont exactement semblables alors que l'autre a le même sens mais en diffère par sa forme de surface. Ainsi le premier groupe comprend à deux reprises la phrase non-standard: "Le chien que l'enfant joue avec est noir" et une fois sa version standard: "Le chien avec lequel l'enfant joue est noir". La combinaison contraire est également possible c'est-à-dire que nous pouvons avoir deux fois la version standard et une fois la version non-standard. L'enfant doit pouvoir dire laquelle des trois phrases entendues est différente des autres.

3) <u>Tests de sensibilité à la variable</u>:

<u>Test 4</u>

Ce test visait à mesurer (en partie) le degré de conscience sociale des enfants en regard de la variable étudiée. La version standard et la version non-standard d'une même phrase sont lues aux enfants. Les enfants doivent répondre à la question suivante: "Laquelle des deux phrases un annonceur de radio choisirait-il lors d'une émission?" Ce test comprenait 13 phrases.

<u>Test 8: test de discrimination auditive</u>

Il s'agissait ici de voir si les enfants allaient discriminer entre les phrases relatives contenant un *pronom WH + que* (e.g. 'la fille *avec qui que* je sors') et les phrases contenant seulement un pronom WH (e.g. 'la fille *avec qui* je sors'). Les enfants entendent la même phrase deux fois, l'une avec *que* l'autre sans. Ils répondent à la question: "Y-a-t-il une différence entre ces deux phrases? Si oui, laquelle?"

<u>Test 9: test de réaction subjective à la variable</u>

Ce test est construit sur le modèle du test des faux couples imaginé par Labov (1976). Il est décrit à la section 3.

Toutes les phrases de ces tests ont été enregistrées sur une bobine maître. La passation des tests a été effectuée dans des locaux scolaires de chacun des deux quartiers impliqués. Tous les enfants recevaient le même input, les phrases tests et les consignes ayant été enregistrées sur la bobine maître[8].

Nous analyserons les trois séries de tests dans l'ordre suivant: tests de production, tests de sensibilité aux formes de surface et test de sensibilité à la valeur sociale.

D'un point de vue méthodologique nous soulignons le fait que les résultats de notre étude ont pu être influencés soit par la nature des données (réponses à des tests) soit par l'attitude différenciée des deux groupes par rapport aux tests. Il nous a en effet semblé que les jeunes de Cartierville ont manifesté plus d'intérêt que ceux de Centre-Sud pour ce genre d'activité. Nous considérons de ce fait les résultats obtenus comme indicatifs d'une tendance plutôt que comme un absolu.

## 1. LES TESTS DE PRODUCTION

Dans cette partie nous analysons les tests 1, 3, et 7, soient les tests de production. Tous ces tests ont déjà été décrits dans l'introduction. Rappelons cependant que le test 1 visait à éliciter des formes relatives au moyen d'images. Dans le test 3, on demandait aux enfants de paraphraser des relatives standard, et dans le test 7, des relatives non-standard.

Dans cette section, nous comparons la production des deux groupes pour ces trois tests, les données de chaque test sont présentées en deux tableaux: un dans lequel nous classons les types de réponses obtenues pour les deux groupes d'enfants, l'autre dans lequel nous regroupons les erreurs.

Avant de présenter l'analyse de chaque test voici la signification

des abréviations employées dans les tableaux:

*Groupe A:* signifie "groupe des adolescents de Centre-Sud".

*Groupe B:* signifie "groupe des adolescents de Cartierville".

*Rel. st.:* signifie "relative standard sans erreur" (du type: le bureau sur lequel je travaille est en bois).

*Rel.-st.:* signifie "relative non-standard" (du type: le bureau que je travaille dessus est en bois).

*Erreurs:* signifie "erreurs dans la production de relatives standard" (les différents types d'erreurs seront présentés plus bas).

*Stratégies:* signifie les réponses autres que celles que nous venons d'énumérer et qui peuvent souvent être considérées comme des moyens d'éviter de construire des relatives à partir de positions obliques. Cette catégorie comprend des relatives construites à partir d'autres positions, des complétives, des coordonnées, des phrases simples, etc.

## 1.1 Analyse du test 1

Le tableau 1.1 présente la performance des deux groupes d'adolescents pour le test 1. Le tableau 1.1, tout comme les tableaux 3.1 et 7.1 (qui apparaîtront dans l'analyse des tests 3 et 7), comprend deux parties. Dans la première, les réponses sont réunies par groupe d'âge, pour chacun des groupes A et B. Dans la deuxième, nous donnons le total des réponses pour chacun des groupes A et B.

TABLEAU 1.1: DISTRIBUTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉPONSES OBTENUS CHEZ LES GROUPES A ET B POUR LE TEST 1

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupe | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| Rel. st. | 20% (13) | 31% (10) | 23% (9) | 60% (19) | 4% (3) | 22% (7) | 4% (2) | 16% (5) | 11% (27) | 31% (41) |
| Erreurs | 8% (5) | 3% (1) | 5% (2) | 6% (2) | 1% (1) | 25% (8) | 33% (16) | 16% (5) | 10% (24) | 13% (16) |
| Rel.-st. | 23% (14) | 3% (1) | 38% (15) | 0% (0) | 46% (38) | 0% (0) | 21% (10) | 3% (1) | 33% (77) | 2% (2) |
| Stratégies | 49% (31) | 63% (20) | 35% (14) | 34% (11) | 49% (40) | 53% (17) | 42% (20) | 65% (21) | 46% (105) | 54% (69) |
| TOTAL: | 100% (63) | 100% (32) | 100% (40) | 100% (32) | 100% (82) | 100% (32) | 100% (48) | 100% (32) | 100% (233) | 100% (128) |

En comparant les données du tableau 1.1 nous pouvons observer que la production des relatives standard correctes est supérieure chez le groupe B. La différence est particulièrement marquée dans le groupe de 15 ans. Les deux groupes se différencient davantage au niveau de la production des relatives non-standard. En effet, les adolescents de Cartierville évitent les formes non-standard (2% de la production) alors que ceux de Centre-Sud en produisent beaucoup (33% pour tout le groupe, 46% pour le groupe de 14 ans). Les erreurs commises par les répondants seront analysées plus bas.

## 1.2 Analyse du test 3

Dans le test 3, il s'agissait pour les adolescents de paraphraser des relatives non-standard. Ainsi pour ce test, la réponse attendue était la version standard de la forme non-standard. Le tableau 3.1 présente les différents types de réponses obtenues pour les deux groupes.

Le tableau 3.1 nous permet d'observer qu'un certain nombre de relatives non-standard ont été produites dans les deux groupes (23% pour le groupe A, 7% pour le groupe B) alors qu'il s'agissait justement de paraphraser ce type de relatives. De fait, les adolescents n'ont pas toujours paraphrasé les relatives non-standard en changeant la structure de la phrase. Ils se sont parfois contentés de changer certains éléments lexicaux de la phrase. Ainsi la phrase:

"Les enfants que je sors avec sont mes amis."

a été paraphrasée par un répondant de la façon suivante:

TABLEAU 3.1: DISTRIBUTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉPONSES OBTENUS CHEZ LES GROUPES A ET B POUR LE TEST 3

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| Rel. st. | 39% (25) | 53% (19) | 36% (14) | 50% (18) | 5% (3) | 51% (18) | 3% (1) | 24% (8) | 22% (43) | 45% (63) |
| Erreurs | 11% (7) | 6% (2) | 15% (6) | 6% (2) | 3% (2) | 3% (1) | 3% (1) | 3% (1) | 8% (16) | 4% (6) |
| Rel. -st. | 17% (11) | 6% (2) | 5% (2) | 6% (2) | 22% (13) | 3% (1) | 56% (19) | 15% (5) | 23% (45) | 7% (10) |
| Stratégies | 33% (21) | 37% (13) | 44% (17) | 39% (14) | 69% (4) | 43% (15) | 38% (13) | 58% (19) | 47% (92) | 44% (61) |
| TOTAL: | 100% (64) | 100% (36) | 100% (39) | 100% (36) | 100% (59) | 100% (35) | 100% (34) | 100% (33) | 100% (196) | 100% (140) |

"Les enfants que je m'amuse avec sont mes amis."

Il est arrivé aussi que l'on transforme la relative en utilisant le processus de topicalisation:

"La fille que tu parles s'appelle Marie."

est devenue:

"Marie, c'est la fille que tu parles."

Les répondants ont parfois changé l'ordre des mots, modifié le sens de la phrase, etc. On peut dire qu'ils se sont montrés assez inventifs et que souvent ils ont su éviter de façon judicieuse (parfois moins) les relatives construites à partir de positions obliques. D'ailleurs, cette question pourrait constituer à elle seule le sujet d'une recherche. Pour le moment, il s'agit pour nous d'expliquer le fait que nous trouvons beaucoup de réponses dans les colonnes *rel.-st.* et *stratégies* du tableau 3.1.

En ce qui concerne les relatives standard, nous observons ici une différence entre les deux groupes, quant à la quantité produite. En effet, pour chacun des groupes d'âge, le groupe B a une production supérieure à celle du groupe A. La différence est particulièrement marquée pour le groupe de 14 ans (51% pour ceux du groupe B, 5% pour ceux du groupe A).

Les adolescents de Cartierville se montrent plus réticents que ceux de Centre-Sud à paraphraser les relatives non-standard par des formes

non-standard. Il est intéressant ici d'observer ce qui se passe au niveau de l'âge. Les enfants les plus jeunes de Cartierville ont à peu près la même production (15% de formes non-standard) que les plus vieux du Centre-Sud (17%).

1.3 Analyse du test 7

Dans le test 7, nous demandions aux répondants de paraphraser des relatives standard afin de voir s'ils nous donneraient alors la version non-standard de ces formes. Le tableau 7.1 présente la performance des deux groupes d'adolescents pour ce test. De même que dans le test 3 les enfants avaient paraphrasé des relatives non-standard par d'autres phrases non-standard, ici ils ont paraphrasé certaines relatives standard par des formes standard en utilisant à peu près les mêmes procédés que nous ne répétons pas ici (voir analyse de ce test).

Dans le test 7, nous observons moins de différence entre les deux groupes quant à la production des relatives standard. D'ailleurs pour l'ensemble des réponses, les enfants des deux groupes ont un comportement analogue. On peut encore remarquer, cependant, que les adolescents du groupe B évitent encore plus la production des relatives non-standard que ceux du groupe A. Il est particulièrement intéressant ici d'observer le facteur âge. Chez les adolescents du groupe A, on remarque une augmentation des formes non-standard chez les groupes de 13 à 14 ans par rapport aux groupes de 15 à 16 ans. Cette différence n'est pas observable dans le groupe B.

TABLEAU 7.1: DISTRIBUTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉPONSES OBTENUS CHEZ LES GROUPES A ET B POUR LE TEST 7

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| Rel. st. | 50% (24) | 39% (11) | 27% (11) | 36% (10) | 16% (10) | 50% (14) | 16% (4) | 26% (6) | 28% (49) | 38% (41) |
| Erreurs | 6% (3) | 0% (0) | 10% (4) | 4% (1) | 8% (5) | 4% (1) | 8% (2) | 13% (3) | 8% (14) | 5% (5) |
| Rel. -st. | 13% (6) | 14% (4) | 7% (3) | 4% (1) | 19% (12) | 0% (0) | 44% (11) | 13% (3) | 18% (32) | 7% (8) |
| Stratégies | 31% (15) | 47% (13) | 57% (23) | 56% (16) | 56% (35) | 46% (13) | 32% (8) | 48% (11) | 46% (81) | 50% (53) |
| TOTAL: | 100% (48) | 100% (28) | 100% (41) | 100% (28) | 100% (62) | 100% (28) | 100% (25) | 100% (23) | 100% (176) | 100% (107) |

## 1.4 Analyse des erreurs dans les tests de production

Dans cette section nous dégageons les principaux types d'erreurs commises par les jeunes des deux groupes et ce afin d'évaluer s'il existe une différence de compétence entre les deux groupes relativement aux constructions standard. Le tableau suivant indique la distribution des erreurs pour les tests de production 1, 3 et 7 et ce pour les deux groupes. Les abréviations *WH + ana.*, *dont + ana.* indiquent les erreurs où un pronom relatif a été utilisé avec une préposition dans la relative. L'abréviation *dont + WH* indique les cas où *dont* est employé de façon erronée à la place d'un autre mot WH. L'abréviation *WH + que* indique que le mot WH est suivi du complémenteur *que* (COMP doublement rempli). Sous la colonne *autres*, nous avons compté les autres erreurs; elles consistent surtout en des erreurs de genre et de nombre dans l'emploi des mots WH.

Il se dégage du tableau 1.2 que le groupe A commet plus d'erreurs de production que le groupe B. Une analyse du type d'erreurs commises par les deux groupes permet cependant de les rapprocher. D'un point de vue structural les erreurs représentées dans les trois premières colonnes et pour les groupes sont de même type, c'est-à-dire que dans les trois cas le locuteur a utilisé un mot WH dans COMP et une anaphore dans la relative. La différence qui semble se dégager entre les deux groupes est lexicale. D'une part le groupe A utilise fréquemment *dont* comme relatif universel (peu importe le cas du pronom dans la phrase) alors que le groupe B ne commet que rarement ce type d'erreur lexicale. D'autre part les erreurs classées dans *autres* représentent des erreurs qui ont trait

TABLEAU 1.2: DISTRIBUTION DES ERREURS COMMISES DANS LA PRODUCTION DES RELATIVES STANDARD CHEZ LES GROUPES A ET B POUR LES TESTS 1, 3, 7 (LE TAUX D'ERREURS A ÉTÉ CALCULÉ DE LA FAÇON SUIVANTE: NOMBRE D'ERREURS/NOMBRE D'ERREURS + NOMBRE DE RELATIVES STANDARD CORRECTES)

| Tests | 1 | | 3 | | 7 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B |
| WH + ana. | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| dont + ana. | 4 | 0 | 3 | 0 | 2 | 0 |
| où + ana. | 1 | 15[9] | 0 | 1 | 0 | 0 |
| dont + WH | 2(4) | 0 | 5(3) | 3 | 4(2) | 3 |
| WH + que | 14 | 0 | 4 | 0 | 4 | 2 |
| Autres | 1 | 0 | 3 | 0 | 3 | 0 |
| TOTAL: | 24 | 16 | 16 | 5 | 14 | 5 |
| Rel. st. | 26 | 41 | 43 | 51 | 50 | 40 |
| TOTAL: | 50 | 57 | 59 | 56 | 64 | 45 |
| Taux d'erreurs | 48% | 28% | 27% | 9% | 22% | 11% |

au genre et au nombre des pronoms, erreurs qui sont absentes chez le groupe B. Remarquons enfin que les erreurs classées dans la cinquième colonne (WH-que) sont d'un autre type. Elles consistent en un COMP doublement rempli et montrent que les jeunes du groupe A n'ont pas complété leur maîtrise du filtre qui empêchera cette séquence en surface (voir Lefebvre ce volume), alors que ceux du groupe B semblent maîtriser presque à 100% cet aspect de la grammaire.

## 1.5 Conclusion

Cette analyse nous permet de dégager les faits suivants. Les enfants des deux groupes, dans tous les tests, tendent à produire les mêmes formes: standard, non-standard, erreurs; la différence entre les deux groupes est plutôt quantitative que qualitative. Dans tous les tests les adolescents de Cartierville produisent plus de relatives standard que ceux de Centre-Sud. Il ressort également que le taux d'erreur dans la production des relatives est toujours plus bas dans le groupe B que dans le groupe A. Ceci est corrélable avec le fait que les adolescents de Cartierville produisent quantitativement plus de formes standard que les adolescents de Centre-Sud, ce qui suggère que leur apprentissage des formes standard est plus avancé que pour celui des adolescents de Centre-Sud. Notons cependant que la présence d'erreurs dans les tentatives de production des relatives standard chez les jeunes de Cartierville et la nature de ces erreurs (qui d'un point de vue structurel, est la même que pour Centre-Sud) montre qu'ils n'ont pas complété leur apprentissage de la structure des relatives standard. Le taux relativement

bas de la production de relatives standard obtenu pour le test 1 (qui n'exigeait toutefois pas comme réponse une relative standard), soit 31%, montre de plus que cette forme n'est pas produite machinalement, même pour le groupe de Cartierville.

La différence de comportement entre les deux groupes se manifeste surtout dans la production des relatives non-standard. Le groupe de Cartierville tend à les éviter dans tous les tests. La différence de comportement observée par rapport aux relatives non-standard semble attribuable à une différence de sensibilité face à la valeur sociale des formes testées (forme standard et forme non-standard). Certains indices nous permettent de croire que les adolescents de Cartierville sont plus sensibles au fait que les formes non-standard sont moins bien perçues socialement que les formes standard. Ainsi, en plus d'éviter ces formes, au cours des enregistrements, ils ont souvent manifesté leur désaccord face aux phrases non-standard proposées. Un adolescent de seize ans a demandé à l'examinateur s'il pouvait répondre par une "phrase pas française" en désignant une relative non-standard (que + anaphore). Ces observations ne nient pas le fait que les adolescents de Centre-Sud puissent être eux aussi conscients de la valeur sociale des variantes. Il s'agirait plutôt d'une question de degré entre les deux groupes, celui de Cartierville serait plus conscient. Cette explication sera confirmé par l'analyse des tests de sensibilité à la variable.

## 2. LES TESTS DE SENSIBILITÉ AUX FORMES DE SURFACE

Les tests destinés à mesurer la sensibilité aux formes de surface

sont de deux types: tests de répétition (test 2 et 6), test de discrimination entre les formes standard et non-standard (test 14) d'une part et entre la forme standard présentant un COMP doublement rempli (*avec qui que*) et la forme standard sans *que* (test 8) d'autre part.

## 2.1 Les tests de répétition (tests 2 et 6)

Les tests de répétition 2 (phrases non-standard) et 6 (phrases standard) ont été faits dans le but de vérifier la capacité d'attention aux formes de surface chez les deux groupes de jeunes. La répartition des bonnes réponses (répétitions tout-à-fait conformes à la phrase présentée) par groupe d'âge et pour les deux groupes est représentée aux tableaux 2.1 et 6.1.

Pour les deux tests, la performance du groupe B est légèrement supérieure. Si on compare la performance de chacun des groupes par rapport à lui-même pour les deux tests, on constate que pour le groupe A, la répétition des phrases standard a posé beaucoup plus de problèmes que la répétition des phrases non-standard et que, pour le groupe B, cette différence semble absente. En effet, les adolescents de ce groupe (B) répètent avec une compétence à peu près égale phrases standard et phrases non-standard:

Phrases correctes non-standard: de 81 à 91%

Phrases correctes standard: de 75 à 96%

Dans le cas des 16 ans, on a même une réussite de 12% supérieure en répétition de phrases standard: 96% par rapport à 84% pour les phrases non-standard.

TABLEAU 2.1: DISTRIBUTION DES BONNES RÉPÉTITIONS DES PHRASES NON-STANDARD PAR GROUPE D'ÂGE POUR LES DEUX GROUPES DE JEUNES

| Age | A | Total A | B | Total B |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 73% (47) | 64 | 84% (27) | 32 |
| 15 | 79% (39) | 48 | 81% (26) | 32 |
| 14 | 65% (52) | 80 | 91% (29) | 32 |
| 13 | 60% (29) | 48 | 84% (27) | 32 |
| TOTAL: | 69% (166) | 240 | 85% (109) | 128 |

TABLEAU 6.1: DISTRIBUTION DES BONNES RÉPÉTITIONS DES PHRASES STANDARD PAR GROUPE D'ÂGE POUR LES DEUX GROUPES DE JEUNES

| Age | A | Total A | B | Total B |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 73% (41) | 56 | 96% (27) | 28 |
| 15 | 57% (24) | 42 | 75% (21) | 28 |
| 14 | 51% (36) | 70 | 82% (23) | 28 |
| 13 | 33% (14) | 42 | 82% (23) | 28 |
| TOTAL: | 55% (115) | 210 | 84% (94) | 112 |

Dans le groupe A, la tendance inverse est observée:

Phrases correctes non-standard: de 60 à 79%

Phrases correctes standard: de 33 à 73%

Tandis que le facteur âge semble important dans la plus ou moins grande réussite dans la tâche de répétition (les plus âgés ayant une meilleure réussite que les plus jeunes) dans le groupe A, et cela pour les deux tests, cette variable ne semble pas à retenir pour le groupe B (excepté dans le test 6 où les 16 ans ont un écart de réussite significatif par rapport aux plus jeunes).

Ces deux tableaux (2.1 et 6.1) indiquent que les adolescents du groupe B ont une plus grande compétence de répétition tant pour le test 2 que pour le test 6.

Erreurs

Les tableaux 2.2 et 6.2 présentent une analyse des erreurs commises dans les tests de répétition. Le terme *erreur* réfère à toute réponse ou partie de réponse qui ne correspond pas à la réponse attendue, et n'implique pas que la phrase produite était agrammaticale. Voici les différentes erreurs que nous distinguons avec les abréviations employées pour les identifier. *E dans COMP* signifie erreur dans le COMP. Pour les phrases non-standard, les erreurs dans COMP consistent surtout en l'omission de *que* ou en son remplacement par un autre mot WH. Omission de *que:* "J'ai vu la maison que tu es déjà rentré dedans" au lieu de "J'ai vu la maison que tu es déjà rentré dedans". Remplacement de *que:*

TABLEAU 6.2: DISTRIBUTION DES TYPES D'ERREURS EN POURCENTAGE ET PAR GROUPE D'ÂGE POUR LE TEST DE RÉPÉTITION 6

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| E dans COMP | 53% (8) | 0% (0) | 76% (13) | 29% (2) | 67% (16) | 100% (5) | 38% (10) | 80% (4) | 57% (47) | 61% (11) |
| E dans P et COMP | 7% (1) | 0% (0) | 6% (1) | 0% (0) | 4% (1) | 0% (0) | 8% (2) | 20% (1) | 6% (5) | 6% (1) |
| E dans P | 40% (6) | 100% (1) | 18% (3) | 70% (5) | 25% (6) | 0% (0) | 15% (4) | 0% (0) | 23% (19) | 33% (6) |
| que | | | | | 4% (1) | 0% (0) | 38% (10) | 0% (0) | 13% (11) | 0% (0) |
| TOTAL: | 100% (15) | 100% (1) | 100% (17) | 100% (7) | 100% (24) | 100% (5) | 100% (26) | 100% (5) | 100% (82) | 100% (18) |

TABLEAU 2.2: DISTRIBUTION DES TYPES D'ERREURS EN POURCENTAGE ET PAR GROUPE D'ÂGE POUR LE TEST DE RÉPÉTITION 2

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| E dans COMP | 24% (4) | 20% (1) | 33% (3) | 0% (0) | 14% (4) | 0% (0) | 35% (6) | 40% (2) | 24% (17) | 16% (3) |
| E dans P et COMP | 6% (1) | 0% (0) | 0% (0) | 0% (0) | 14% (4) | 0% (0) | 30% (5) | 20% (1) | 14% (10) | 5% (1) |
| E dans P | 70% (12) | 80% (4) | 67% (6) | 100% (6) | 71% (20) | 100% (3) | 35% (6) | 40% (2) | 62% (44) | 79% (15) |
| TOTAL: | 100% (17) | 100% (5) | 100% (9) | 100% (6) | 100% (28) | 100% (3) | 100% (17) | 100% (5) | 100% (71) | 100% (19) |

"La boîte où tu as mis tes haltères dedans est ouverte" au lieu de "La boîte que tu as mis tes haltères dedans est ouverte". Dans les phrases standard, les erreurs dans COMP sont de différentes catégories. De fait, on retrouve les mêmes catégories que celles mentionnées aux tests 1, 3 et 7 (*WH + que*, *dont + que*, etc.). *E dans P et COMP* signifie qu'il y a erreur dans COMP et dans un autre élément de la phrase. Ainsi, la phrase suivante: "Aujourd'hui ça coûte plus cher aux familles dont les enfants sont grands" a été répétée: "Aujourd'hui ça coûte plus cher pour les familles quand les enfants sont grands". *E dans P* signifie qu'il y a erreur dans un élément de la phrase autre que le COMP. Ainsi la phrase: "Ce matin, j'ai eu un chauffeur sur lequel je ne me fierais plus" a été répétée: "Ce matin, j'ai vu un chauffeur sur lequel je ne me fierai plus". Dans le tableau 6.2 (répétition des phrases standard) *que* signifie: remplacement du mot WH par *que:* "La compagnie pour laquelle je travaille c'est Seven-Up" a été répétée: "La compagnie que je travaille avec, c'est Seven-Up".

Ces tableaux nous permettent de constater que les deux groupes (A et B) font plus d'erreurs dans COMP, dans la répétition des phrases standard que dans la répétition des phrases non-standard. Cette conclusion est renforcée si on additionne les deux premières colonnes (*E dans COMP + E dans P et COMP*). Pour les relatives non-standard (dans les deux groupes) l'écart entre les groupes d'âge est moins grand pour les relatives non-standard que les relatives standard. Il faut voir ici que pour le test 6, la colonne *que* doit être additionnée aux erreurs dans COMP pour les groupes de 13 et 14 ans (groupe A). Ainsi, ces groupes ont,

en réalité, respectivement 85% et 96% d'erreurs dans COMP.

Si l'on ne tient pas compte des erreurs dans la phrase (*E dans P*) qui ne sont pas l'objet de cette recherche et qu'on additionne les autres erreurs, on peut s'apercevoir:

1) que la performance des groupes A et B augmente avec l'âge,
2) que seule la performance des 16 ans du groupe A se rapproche de celle du groupe B qui lui est de beaucoup supérieure (voir le tableau 6.3).

Pour les deux tests, les jeunes de Cartierville font moins d'erreurs dans COMP que ceux du Centre-Sud.

TABLEAU 6.3: POURCENTAGE DES ERREURS PAR GROUPE D'ÂGE POUR LES GROUPES A ET B

| Age | A | B |
|---|---|---|
| 16 | 15% | 0% |
| 15 | 33% | 7% |
| 14 | 40% | 18% |
| 13 | 53% | 14% |

## 2.2 Analyse du test 14

Ce test comprenait des séries de trois phrases relatives, équivalentes sur le plan sémantique. L'une d'entre elles était différente

sur le plan structural. Les enfants devaient identifier la phrase dont la structure était différente. Il s'agissait donc d'un test de sensibilité aux formes de surface. Le tableau 14.1 montre la distribution en pourcentage des bonnes réponses, c'est-à-dire des séries où la phrase différente a été bien identifiée.

TABLEAU 14.1: DISTRIBUTION DES BONNES RÉPONSES PAR GROUPE D'ÂGE POUR LE TEST 14

| Age | A | Total A | B | Total B |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 95% (38) | 40 | 100% (20) | 20 |
| 15 | 90% (27) | 30 | 100% (20) | 20 |
| 14 | 92% (46) | 50 | 95% (19) | 20 |
| 13 | 70% (21) | 30 | 100% (20) | 20 |
| TOTAL: | 88% (132) | 150 | 99% (79) | 80 |

Les résultats permettent de constater un écart de 11% entre les deux groupes, en ce qui concerne le taux de bonnes réponses. C'est au niveau de l'âge cependant que la comparaison s'avère plus intéressante. En effet, dans le groupe B il n'y a pas de différence significative entre les groupes d'âge. Dans le groupe A, les enfants de 13 ans ont une performance de beaucoup inférieure à celle des groupes plus âgés.

Ce test, dans l'ensemble, suggère que les adolescents de Cartierville sont plus attentifs aux formes de surface que ceux de Centre-Sud. C'est au niveau de l'âge que les résultats sont plus significatifs. Ils suggèrent que la sensibilité aux formes de surface se développe plus tôt chez les enfants du groupe B que chez ceux du groupe A.

## 2.3 Analyse du test 8: test de sensibilité à *que*

Dans ce test, les jeunes entendaient la même phrase dite deux fois: l'une contenant un COMP doublement rempli i.e. *avec qui que*, l'autre contenant un COMP simple i.e. *avec qui*. Les jeunes devaient répondre à la question: "Y a-t-il une différence entre ces deux phrases? Si oui, laquelle?" Il y avait 15 couples de phrases. Ce test révèle une moins grande sensibilité à la présence de *que* pour les jeunes du groupe A.

Le tableau 8.1 indique la répartition des bonnes réponses pour les jeunes des deux milieux. Les bonnes réponses sont divisées en deux groupes:

1) les paires pour lesquelles, en plus de constater qu'il y avait une différence entre les deux phrases proposées, les jeunes ont pu identifier cette différence (i.e. la présence ou l'absence de *que*)

et 2) les paires pour lesquelles les jeunes ont pu constater une différence sans pouvoir l'identifier.

Les données du tableau 8.1 montrent que les jeunes de Cartierville sont plus sensibles au COMP doublement rempli et ce, de deux façons: d'une part, ils identifient et localisent la différence entre les phrases

dans 70% de ces cas contre 28% pour l'autre groupe; d'autre part leur pourcentage d'erreur est beaucoup plus bas (3%) que celui de l'autre groupe (39%). Le caractère stigmatisé du COMP doublement rempli ressortira également dans l'analyse du test 9.

TABLEAU 8.1: POURCENTAGE DES RÉPONSES POSITIVES POUR LE TEST DE SENSIBILITÉ À *QUE* POUR LES DEUX GROUPES

| Groupes | *que* identifié | *que* non-identifié | Total des bonnes réponses |
|---|---|---|---|
| A | 28% (63/225) | 39% (87/225) | 67% |
| B | 70% (84/120) | 3% (3/120) | 73% |

L'âge est-il un facteur déterminant pour la sensibilité à *que* tant pour le groupe B que pour le groupe A? Un examen du tableau 8.2 qui présente la distribution des réponses positives par rapport à l'âge révèle que les jeunes de 13 ans ont une performance très inférieure par rapport à leurs groupes respectifs (A et B). Ceci semble indiquer un développement rapide de la conscience à la présence de *que* à l'âge de 14 ans, phénomène qui était à peine amorcé avec les 13 ans du groupe B (60% de réponses positives).

TABLEAU 8.2: RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES RÉPONSES POSITIVES EN FONCTION DE L'ÂGE POUR LES DEUX GROUPES

| Age | A | Total A | B | Total B |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 18% (11) | 60 | 87% (26) | 30 |
| 15 | 24% (11) | 45 | 93% (28) | 30 |
| 14 | 60% (27) | 45 | 90% (27) | 30 |
| 13 | 2% (1) | 45 | 60% (18) | 30 |
| TOTAL: | 26% (50) | 195 | 83% (99) | 120 |

## 2.4 Conclusion

Les tests 2, 6, 8 et 14 tendent à montrer que les adolescents de Cartierville sont plus attentifs aux formes de surface que les adolescents de Centre-Sud parce qu'ils réussissent à mieux répéter. Notons également la plus grande capacité à discriminer la présence versus absence de *que* dans COMP chez les adolescents de Cartierville, et ce, beaucoup plus jeune que chez les adolescents du Centre-Sud.

## 3. SENSIBILITÉ À LA VALEUR SOCIALE DE LA VARIABLE

La sensibilité à la valeur sociale de la variable a été mesurée à partir des tests 4 et 9.

## 3.1 Analyse du test 4

Ce test visait à mesurer la sensibilité à la valeur sociale de la variable. Il comportait une série de 26 phrases regroupées par deux: chaque couple comprenait la version standard et la version non-standard d'une phrase relative. L'enfant devait répondre à la question: "Laquelle des deux phrases un annonceur de radio choisirait de dire lorsqu'il parle à la radio?" Les jeunes devaient choisir la phrase standard.

Notre hypothèse était que les jeunes du groupe A (Centre-Sud) seraient moins conscients de la valeur sociale de la variable que ceux du groupe B (Cartierville).

Les résultats obtenus pour le groupe A et le groupe B pour chaque âge figurent au tableau 4.1. Ce tableau nous montre dans quelle proportion la version standard a été choisie (choix attendu).

TABLEAU 4.1: POURCENTAGE DE BONNES RÉPONSES AU TEST DE SENSIBILITÉ À LA VARIABLE, PAR GROUPE D'ÂGE POUR LES JEUNES DES DEUX QUARTIERS

| Age | A | Total A | B | Total B |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 94% (49) | 52 | 100% (26) | 26 |
| 15 | 85% (33) | 39 | 96% (25) | 26 |
| 14 | 92% (60) | 65 | 100% (26) | 26 |
| 13 | 79% (31) | 39 | 100% (26) | 26 |
| TOTAL: | 89% (173) | 195 | 99% (103) | 104 |

Ce tableau nous permet de constater que quels que soient l'âge et le groupe (A ou B), les enfants ont, la plupart du temps, choisi la variante standard comme étant celle utilisée par un annonceur parlant à la radio.
Cependant, la sensibilité à la valeur sociale de la variable semble un peu plus forte pour le groupe B que le groupe A. En effet, la version standard a été choisie dans 99% des cas par le groupe B alors qu'elle ne l'était que dans 89% des cas par le groupe A.

Dans le groupe A, l'âge semble être un facteur significatif par rapport à la conscience sociale de la variable, les 16 ans ayant choisi moins souvent la version non-standard que les 15 ans et ceux-ci moins que les 13-14 ans.

Le groupe B avec 1% de mauvaises réponses manifeste une grande conscience de la valeur sociale de la variante standard.

3.2 Analyse du test 9

Le test 9, test de réaction subjective, est construit sur le même principe que le test des faux couples de Labov (1976 chap.6). Ce test est basé sur la production de cinq locuteurs (cinq femmes, montréalaises du même âge). Ces cinq locuteurs produisent quatre versions d'une même phrase:

Une version neutre où la variable testée n'apparaît pas
ex: On peut compter sur ce chauffeur.

Une version non-standard
ex: Paul est un chauffeur qu'on peut compter dessus.

Une version standard
ex: Paul est un chauffeur sur lequel on peut compter.

Une version avec COMP doublement rempli
ex: Paul est un chauffeur sur lequel qu'on peut compter.

Le test comportait 6 séries de phrases. Un montage de toutes les phrases produites est constitué de telle sorte qu'un même locuteur n'apparaît jamais deux fois de suite sur la bobine. Les enfants doivent classer les voix d'après une échelle de profession soit:

Animatrice d'une émission féminine
Professeur
Téléphoniste au Bell
Vendeuse
Ouvrière chez Seven-Up

L'hypothèse du test 9 était la suivante: la phrase relative sans *que* devait recevoir la meilleure évaluation par rapport à celle avec *que* et par rapport également à la phrase non-standard. De plus les jeunes de Cartierville (groupe B) devraient donner une évaluation plus conforme à cette classification que ceux du Centre-Sud (groupe A).

Il semble que notre liste de personnes 5 parmi lesquelles il fallait choisir celle qui disait la phrase test était trop longue. Trois auraient suffi: animatrice, téléphoniste, ouvrière (les jeunes, dans beaucoup de cas, ne faisant pas une grande différence entre le statut d'une animatrice et celui d'un professeur, ou d'une vendeuse et d'une ouvrière). Avec 3 choix, les réponses des jeunes auraient été:

1) plus faciles à faire pour eux
et 2) plus faciles à analyser pour nous.

Mais il nous a été tout de même possible de faire une analyse dont on a pu tirer des résultats significatifs. Pour vérifier notre hypothèse nous avons étudié:

a) les résultats obtenus en comparant l'évaluation de la version standard et l'évaluation de la version non-standard faites par les deux groupes;

b) les résultats obtenus en comparant l'évaluation des deux relatives standard: celle avec *que* et celle sans *que*.

Nous avons d'abord analysé les résultats obtenus en comparant l'évaluation de la version standard par rapport à la version non-standard, telle que faite par les deux groupes. Ces résultats figurent au tableau 9.1.

Dans ce tableau, il y a une colonne de réponses positives, une colonne de réponses négatives et une dernière de réponses neutres. Nous appelons réponses *positives* celles où le locuteur a été placé plus haut dans l'échelle sociale lorsqu'il prononçait la relative standard que lorsqu'il prononçait la relative non-stanuard. Les réponses *négatives* sont des réponses où le locuteur a été placé plus bas dans l'échelle lorsqu'il prononçait la relative standard que lorsqu'il prononçait la relative non-standard. Les réponses *neutres* sont ainsi nommées lorsque les deux versions (la standard et la non-standard) ont été évaluées de la même manière.

Le tableau 9.1 indique une nette différence entre les groupes de 15 et 16 ans et les groupes de 13-14 ans en ce qui concerne le pourcentage de réponses positives pour le groupe A. Un informateur de 16 ans

manifeste un comportement cohérent en donnant toujours des réponses positives. Mais, par contre, il semble que les 13-14 ans avec 17% et 18% seulement de phrases positives, ne savent pas classer la phrase standard.

Quant aux jeunes du groupe B, ils savent reconnaître dans une proportion d'au moins 50% des phrases (pour les 13 ans) la valeur sociale de la version standard. Deux informateurs du groupe B donnent toujours des réponses positives: un de 16 ans et un autre de 14 ans. Ceci est certainement significatif. Petite particularité à signaler: dans le groupe B, le plus fort pourcentage de réponses positives est donné par le groupe de 14 ans: 83%, soit 16% de plus que pour les 16 ans et 25% de plus que pour les 15 ans. Ceci est certainement dû à la haute performance de ce jeune de 14 ans.

Dans l'analyse de son test sur les faux couples, Labov intègre l'évaluation de la phrase neutre. Si la cote de la variante standard est égale ou supérieure à celle de la phrase neutre en plus d'être supérieure à la variante non-standard, ceci indique une réaction très positive en faveur de la variante standard. Or, cette assertion, si elle ne se vérifie pas avec le groupe A se vérifie assez bien avec le groupe B. Ces données sont représentées au tableau 9.2.

TABLEAU 9.1: DISTRIBUTION DES REPONSES DES DEUX GROUPES AU TEST 9

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| Réponses positives | 58% (11) | 67% (8) | 59% (10) | 58% (7) | 18% (5) | 83% (10) | 17% (3) | 50% (6) | 35% (29) | 65% (31) |
| Réponses négatives | 11% (2) | 25% (3) | 18% (3) | 25% (3) | 36% (10) | 17% (2) | 33% (6) | 25% (3) | 26% (21) | 23% (11) |
| Réponses neutres | 32% (6) | 8% (1) | 24% (4) | 17% (2) | 46% (13) | 0% 0% | 50% (9) | 25% (3) | 39% (32) | 13% (6) |
| TOTAL: | 100% (19) | 100% (12) | 100% (17) | 100% (12) | 100% (28) | 100% (12) | 100% (18) | 100% (12) | 100% (82) | 100% (48) |

TABLEAU 9.2: POURCENTAGE DES RÉPONSES TRÈS POSITIVES POUR CHACUN DES GROUPES ET PAR GROUPE D'ÂGE

| Age | A | Total A | B | Total B |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 37% (7) | 19 | 67% (8) | 12 |
| 15 | 47% (8) | 17 | 50% (6) | 12 |
| 14 | 11% (3) | 28 | 83% (10) | 12 |
| 13 | 11% (2) | 18 | 42% (5) | 12 |
| TOTAL: | 24% (20) | 82 | 60% (29) | 48 |

En effet, le groupe A ne donne que 20 réponses sur 82 où la phrase standard est à la fois cotée égale ou supérieure à la phrase non-standard i.e. 24% des réponses sont très positives. Tandis que pour le groupe B, 29 réponses sur 48 sont des réponses très positives i.e. 60% de l'ensemble des réponses.

Le tableau 9.3 nous montre les résultats obtenus en comparant l'évaluation de chacune des deux relatives standard: celle avec *que* et celle sans *que*.

Sous la colonne des réponses positives (*rép. pos.*) on trouve le nombre de relatives sans *que* qui ont été cotées comme étant supérieures aux formes contenant un COMP doublement rempli. Sous la colonne des réponses

TABLEAU 9.3: ÉVALUATION DES DEUX RELATIVES STANDARD: L'UNE AVEC *QUE*, L'AUTRE SANS *QUE*

| Age | 16 | | 15 | | 14 | | 13 | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Groupes | A | B | A | B | A | B | A | B | A | B |
| Réponses positives | 48% (10) | 75% (9) | 43% (6) | 67% (8) | 21% (6) | 75% (9) | 18% (3) | 50% (6) | 31% (25) | 67% (32) |
| Réponses négatives | 52% (11) | 25% (3) | 57% (8) | 33% (4) | 79% (23) | 25% (3) | 82% (14) | 50% (6) | 69% (56) | 33% (16) |
| TOTAL: | 100% (21) | 100% (12) | 100% (14) | 100% (12) | 100% (29) | 100% (12) | 100% (17) | 100% (12) | 100% (81) | 100% (48) |

négatives (*rép. nég.*) on a le nombre de relatives avec *que* qui ont été choisies comme supérieures ou égales. Nous avons pu observer, dans le groupe A, que la relative standard sans *que* a reçu une cote égale ou moins élevée que la relative avec *que* dans 25 des cas sur 81, soit seulement 31% des réponses correspondant à l'évaluation attendue. Le groupe B semble plus capable de coter la relative standard selon l'évaluation attendue i.e. qu'il donne une réponse positive dans 32 cas sur 48 ou 67% des cas. Ces résultats sont conformes à ceux du test 8 pour lequel les jeunes de Cartierville avaient manifesté une plus grande sensibilité au COMP doublement rempli.

Il nous apparaît donc que les jeunes du groupe de Cartierville ont une plus grande sensibilité à la valeur sociale de la variable.

4. CONCLUSION

Avant de discuter les résultats de notre analyse, nous les résumons brièvement. Pour ce qui est de la production des structures relatives, nous avons montré que les jeunes des deux groupes produisent les mêmes formes (standard, non-standard) et qu'ils produisent les mêmes types d'erreurs. Nous interprétons les erreurs structurales commises par les deux groupes comme un indice de leur acquisition incomplète de la structure des relatives standard et ce, même pour le groupe de Cartierville.

Les jeunes de Cartierville ont mieux réussi les tests de sensibilité aux formes de surface et ce, plus jeunes que chez les jeunes du Centre-Sud. Ils ont également mieux répondu aux tests de sensibilité à la valeur de la variable.

Nous interprétons ce dernier fait comme un indice de la plus grande sensibilité de ce groupe aux formes de surface et à la valeur sociale de la variable. Cette interprétation est corroborée par les résultats des autres tests.

Nous sommes maintenant en mesure de répondre aux questions que nous avons posées au début de cet article.

1) Pour ce qui est de l'acquisition de la structure des formes standard, nous avons montré que les jeunes de Cartierville produisaient plus de formes standard que ceux de l'autre groupe et ce, avec moins d'erreurs. Nous interprétons ces faits comme la marque d'une acquisition plus avancée mais encore incomplète de la structure standard des relatives. Remarquons cependant une fois de plus que ce n'est pas tant le taux de production plus élevé de relatives standard qui ressort des données mais bien un taux de production beaucoup moins élevé chez le groupe B de relatives non-standard, ce qui est directement relié à leur degré d'attention aux formes de surface et à leur sensibilité à la variable.

2) En ce qui a trait à la conscience de la norme linguistique relativement à la variable choisie, il est vrai qu'elle est plus intense et qu'elle s'acquiert plus tôt chez le groupe de classe moyenne supérieure que chez le groupe de Centre-Sud. Ceci a pour effet de les contraindre dans leur production de relatives non-standard. Ces résultats sont donc similaires à ceux de Labov pour la variable /r/.

3) Enfin nous nous sommes demandés si les comportements objectifs et

subjectifs des deux groupes étaient corrélables, tel que Labov l'avait montré à savoir qu'une plus grande sensibilité à la variable était accompagnée d'un taux de production plus élevé de la variante standard. Notre étude montre effectivement une corrélation entre le comportement objectif et subjectif des deux groupes. Dans notre étude il semble cependant que l'effet de la sensibilité aux formes de surface et à la valeur sociale de la variable agisse dans le sens de la non production de formes non-standard plutôt que dans le sens de la production de formes standard comme l'avait suggéré Labov (1972c). En ce sens nos résultats sont donc quelque peu différents de ceux de Labov. Dans la mesure où les résultats révèlent une acquisition encore incomplète des formes standard chez les jeunes de Cartierville (aussi bien que chez ceux du Centre-Sud), nos résultats ajoutent un autre élément à l'hypothèse de Labov. Une explication possible à la différence observée résiderait dans le fait que la variable étudiée ici est syntaxique alors que celle étudiée par Labov est phonologique[10].

## *Notes*

* Cet article a bénéficié de la collaboration de plusieurs chercheurs qui sont nommés et remerciés de leur participation au fur et à mesure de leur entrée en scène. Nous remercions Otto Stern pour ses commentaires sur une version préliminaire de cet article.

1. Une analyse de ces constructions se trouve dans Bouchard (ce volume), Lefebvre et Fournier (1978), Cannings (1978) et Vinet (1979).

2. Ces hypothèses ont été ébauchées en partie à l'intérieur du cours LIN 3051 (session Automne 1978) 'Méthodes de recherche et d'analyse en sociolinguistique.' Nous tenons à remercier les étudiants de ce cours pour leur contribution à l'élaboration du projet et pour leurs commentaires critiques sur le déroulement de cette recherche: D. Bossé, D. Chabot, R. Desbien, H. Dorat, F. Doyon, C. Laurendeau, M. Leprohon-Ainsley.

3. Ils font partie de l'échantillon du corpus Lefebvre et Drapeau.

4. Nous sommes redevables à Dominique Bossé pour avoir établi les contacts nous permettant de constituer un échantillon dans ce quartier.

5.

| DISTRIBUTION DE L'ÉCHANTILLON PAR AGE | | |
|---|---|---|
| Age | A (Centre-Sud) | B (Cartierville) |
| 16 | 4 | 2 |
| 15 | 3 | 2 |
| 14 | 5 | 2 |
| 13 | 3 | 2 |
| TOTAL: | 15 | 8 |

6. En effet, dans nos enregistrements de conversation spontanée, on ne rencontre que peu de relatives construites à partir de positions autres que sujet et objet. Pour ces positions les locuteurs utilisent d'autres stratégies que la relativisation. (Pour le détail de ces données, voir Lefebvre et Roy (1978b et c) Lefebvre (ce volume d) et Dubuisson et Emirkanian (ce volume). Une analyse de la production de relatives chez six locuteurs adultes professionnels et ouvriers du corpus Sankoff et Cedergren montre que cette tendance n'est pas caractéristique de la population adolescente du Centre-Sud de Montréal. En effet, sur 228 occurrences de relatives relevées dans le langage des adultes, six relatives étaient construites à partir de positions autres que sujet et objet (pour le détail de ces données, voir Lefebvre et Fournier (ms)).

7. Nous remercions Michel Prairie, Roger Lazure et Denys Lessard pour leurs commentaires et suggestions sur une version préliminaire de ces tests. La description exhaustive des tests, les réponses et l'analyse détaillée de ces réponses se trouvent dans Lefebvre et Roy (1978a, b et c, 1979 a et b). Il est à noter que tous les tests ont d'abord été testés auprès d'un sous-échantillon puis ont ensuite été remaniés dans leur version finale. Nous remercions Monique Dufresne qui a prêté sa voix pour la bobine-maître, Monique Langevin, Denyse Perrier, Francine Côté et Denyse Daoust-Blais qui ont prêté leur voix pour le montage du test 9.

8. Les réponses ont été enregistrées sur une Uher 4,000. C. Lefebvre et M.M. Roy ont effectué les enregistrements des pré-tests dans le Centre-Sud. Les étudiants du cours LIN 3051 ont effectué les enregistrements des pré-tests à Cartierville. Nous remercions Jean Clermont qui a effectué les enregistrements et la transcription des 15 adolescents du Centre-Sud étudiés ici; M.M. Roy a assuré les enregistrements des huit adolescents de Cartierville. Nous sommes particulièrement redevables à Michèle Doran qui a rendu possibles, par sa qualité humaine, tous les enregistrements effectués dans Centre-Sud.

9. Notons ici que ce chiffre est déviant par rapport au groupe pour lequel il est cité. Ceci est dû au fait que l'un des informateurs de ce groupe était déviant par rapport à son groupe. Nous n'avons pas d'explication pour ce fait.

10. Pour une analyse détaillée de l'acquisition des relatives standard, voir Lefebvre (ce volume d).

## Acquisition des relatives et implications pédagogiques

Colette Dubuisson
Louisette Emirkanian

### 0. INTRODUCTION

Dans son étude sur le français parlé à Montréal en milieu populaire[1], Lefebvre (ce volume d) montre que, dans ce dialecte, les relatives construites à partir d'une position oblique sont des phrases complètes introduites par un complémenteur et renfermant une anaphore[2], tel qu'illustré en (1).

(1) a. Celle qu'il y a les affaires *dessus* (1.1 J)[3]

b. Celui qu'il y a trois personnes *avec*. (1.2 T)

Lefebvre (ce volume d) postule que les relatives de même type construites de façon standard, avec un pronom relatif et un constituant manquant (cf.(2)), s'acquièrent entre 10 et 16 ans.

(2) a. Celle *sur laquelle* il y a les affaires.

b. Celui *avec qui* il y a trois personnes.

D'autre part, Roy, Lefebvre et Régimbald (ce volume) ont montré que les adolescents de milieu moyen (Cartierville) produisent plus jeunes, plus de relatives standard dans la même situation. Elles montrent que cela est corrélable avec le fait que les jeunes de milieu moyen sont plus sensibles à la norme linguistique que ceux du Centre-Sud.

Dans un premier temps, nous rappellerons brièvement les données et les analyses des deux articles mentionnés ci-dessus. Dans un deuxième temps, nous ferons une description de la façon dont le nouveau programme de français et les principales grammaires utilisées dans les écoles abordent l'étude des relatives et nous essayerons de voir dans quelle mesure leur démarche est compatible avec le processus d'acquisition décrit au point 1 et dans quelle mesure les grammaires proposent des solutions aux problèmes rencontrés par les enfants. Dans un troisième temps, nous serons amenées à proposer une tentative de solution.

## 1. LES DONNÉES

### 1.1 Stratégies d'évitement

Le premier point qui nous a frappées est que les pré-adolescents et les adolescents du Centre-Sud évitent systématiquement dans leur discours spontané de produire des relatives à partir de positions obliques, que ce soit dans leur forme standard ou dans leur forme non-standard. En effet, Lefebvre et Roy (1978) notent qu'aucune relative à partir d'une

position oblique n'a été relevée dans tout le corpus de production spontanée mais que ce fait est moins étonnant qu'on aurait pu le croire au premier abord puisque les adultes de la population montréalaise eux-mêmes produisent fort peu ce même type de relative[4]. Cependant, les adolescents du Centre-sud maintiennent leur attitude "d'évitement" en situation de test. En effet, les réponses aux tests de production décrits par Roy, Lefebvre et Régimbald montrent que, même si les relatives non-standard sont produites plus fréquemment que les relatives standard, les adolescents ont très nettement tendance (presque la moitié des cas) à éviter par des stratégies la production de relatives à partir de positions obliques (cf. tableau I).

TABLEAU I[5]: Réponses des adolescents du Centre-Sud aux tests de production

| résultats du test | rel. st. | rel.-st. | stratégies | erreurs |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 11% | 33% | 46% | 10% |
| 3 | 22% | 23% | 47% | 8% |
| 7 | 27% | 18% | 47% | 8% |

Le test 1 (test d'élicitation de relatives) révèle également que les pré-adolescents et adolescents du Centre-Sud produisent plus facilement des relatives à partir de positions obliques sous leur forme non-standard que sous leur forme standard. Ceci est confirmé par les

résultats du test 3 (dont l'objectif était la production de relatives standard). A ce stade-ci, nous retiendrons donc la non-familiarité des jeunes de milieu populaire avec les relatives formées à partir de positions obliques et leur difficulté à produire la forme standard de ces phrases.

En ce qui concerne l'attitude des adolescents de milieu moyen-supérieur, analysée par Roy, Lefebvre et Régimbald (1980), elle est sensiblement la même face au recours aux stratégies[6]. Elle diffère en ce que les adolescents ne produisent presque pas de relatives non-standard, même lors du test 7, qui justement avait pour but d'éliciter la production de relatives non-standard.

TABLEAU II: Réponses des adolescents de Cartierville aux tests de production

| résultats du test | rel. st. | rel.-st. | stratégies | erreurs |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 31% | 2% | 54% | 13% |
| 3 | 45% | 7% | 44% | 4% |
| 7 | 38% | 8% | 50% | 4% |

Le recours fréquent à diverses stratégies pour éviter d'avoir à produire des relatives à partir de positions obliques nous semble une constatation intéressante pour l'enseignement du français. Nous pouvons

postuler que la raison de ce recours à des stratégies est la difficulté éprouvée par le locuteur dans la construction d'une telle structure. Quoi qu'il en soit, le peu de familiarisation avec une telle structure est en soi une source de difficulté.

## 1.2 Erreurs

Nous pouvons cependant constater que la production de relatives standard à partir de positions obliques croît avec l'âge chez les sujets du Centre-Sud. Le même phénomène se produit chez les adolescents de Cartierville. Cependant le pourcentage de relatives standard sans erreur produites à chacun des âges est très inférieur chez les jeunes de milieu populaire, comme le montre le tableau III.

TABLEAU III: Productions et tentatives de production de relatives standard en réponse au test 3

| Âge | Centre-Sud | | Cartierville | |
|---|---|---|---|---|
| | rel. st. | erreurs | rel. st. | erreurs |
| 13 | 3% | 3% | 24% | 3% |
| 14 | 5% | 4% | 51% | 3% |
| 15 | 35% | 15% | 51% | 5% |
| 16 | 39% | 11% | 53% | 5% |

L'analyse des résultats du test 3 fait ressortir que la possibilité de production de relatives à partir des positions obliques est une acquisition très tardive dans les milieux populaires et que l'enfant du primaire, tout particulièrement dans ces milieux, est incapable de telles productions. Ces constatations sont corroborées par les résultats du test 6 de sensibilité aux formes de surface qui montrent que les adolescents du Centre-Sud ne sont capables de répéter les relatives standard qu'à 32% à 13 ans, alors qu'ils le sont à 51% à 14 ans, à 58% à 15 ans et à 73% à 16 ans.

Du point de vue de l'enseignement du français, il nous semble donc important de tenir compte de la différence de niveau d'acquisition par rapport à l'âge de façon à éviter d'enseigner certaines formes à ceux qui les savent déjà ou, au contraire, de considérer comme acquises des formes presque totalement inconnues. De plus, l'étude des erreurs dans la production des relatives standard est une source de renseignements précieux pour l'enseignant qui a pour objectif d'obtenir une production sans erreur.

Les erreurs dans la production des relatives sont classées par Lefebvre et Roy (1978) en 3 catégories:

1. emploi simultané d'un pronom relatif et d'une anaphore dans la relative;
2. emploi du mauvais pronom relatif;
3. COMP doublement rempli.

Les erreurs de type 1) sont illustrées en (3).

(3) a. Jeanne est la seule *avec laquelle* je parle *avec*.(2.7 T)

b. Un chauffeur *sur qui* j'embarquerai plus *avec*.(7.11 M)

Les erreurs de type 2) se subdivisent en 2 catégories:

2a. emploi de *dont* injustifié, tel qu'illustré en (4)

2b. emploi d'un pronom relatif inadéquat par le genre ou le nombre, tel qu'illustré en (5)[7]

(4) a. Celui *dont* une femme se regarde.(1.4 T)

b. Ce matin.. j'ai eu un chauffeur *dont* je ne me fierai plus. (6.11 J)

c. Ce matin, j'ai pris un taxi *dont* je ne me réembarquerai plus.(7.11 T)

(5) a. J'ai vu la femme *auquel* tu lui a donné un présent.(7.1 T)

b. La compagnie *auquel* je travaille c'est Coke.(4.2 T)

Les erreurs de type 3) sont illustrées en (6).

(6) a. J'ai vu tous les matchs de hockey *auxquels que* Guy Lafleur a participé.(6.2 M)

b. Les outils *dont qu*'on se servait sont rouillés.(6.3 C)

### 1.3 Acquisition

Lefebvre (ce volume d) propose de considérer les erreurs de compétence comme des données d'acquisition du dialecte standard et analyse les données en termes de stades d'acquisition formulés comme suit:

1. insertion d'un mot relatif (le plus souvent *dont* utilisé pour toutes les fonctions) et présence d'une anaphore dans l'enchâssée pour indiquer la fonction du SN relativisé;

2. utilisation d'un mot relatif marquant la fonction du SN relativisé (l'anaphore devient redondante);
3. acquisition d'un filtre permettant d'éliminer les phrases où deux positions occupent la même fonction.

Les enfants et adolescents passent par ces stades d'acquisition plus ou moins tôt selon qu'ils sont plus ou moins sensibles à la norme linguistique. Il n'en reste pas moins que, même si les stades d'acquisition tels que proposés par Lefebvre restent à vérifier sur un corpus plus étendu, il nous apparaît extrêmement intéressant pour un enseignant de se baser sur des études de ce type pour organiser son enseignement. Il nous semble également que les grammaires auraient intérêt à tenir compte de tels renseignements.

A la suite de cette étude des performances des pré-adolescents et des adolescents nous nous sommes donc demandé comment:

a) les programmes de français abordaient l'étude des relatives;
b) les grammaires scolaires permettaient d'expliquer aux enfants les erreurs commises et les aidaient ainsi à acquérir les formes correctes.

## 2. LES PROGRAMMES DE FRANÇAIS

### 2.1 Au primaire

Le nouveau programme de français du primaire (1979) "est entièrement conçu en fonction de cette idée que la langue est un instrument de communication" (p. 1) et fixe le développement des habiletés langagières qui permettent l'utilisation de la langue comme instrument de communica-

tion. Alors que dans le programme-cadre de français (1969) les connaissances linguistiques n'étaient vues que comme "accessoires" (p.6), le nouveau programme "reconnaît explicitement que le cours de français doit fournir les connaissances et techniques que supposent les habiletés langagières" (p.2). La pratique pédagogique privilégiée est l'objectivation, c'est-à-dire "le processus par lequel l'écolier prend du recul vis-à-vis d'un discours pour analyser les facteurs qui en influencent la production ou la compréhension" (p.7). Au primaire, l'objectivation porte sur "les différences entre la langue de l'écolier et d'autres variétés plus particulièrement le français correct d'ici" (p.17). Nous avons donc ici un excellent moyen d'aborder le passage des relatives non-standard (langue de l'écolier) aux relatives standard ("le français correct d'ici"). Cependant une précision importante est apportée dans le nouveau programme de français: "L'écolier doit... acquérir de façon implicite les règles qui lui manquent" (p.24). Il n'est donc plus question des exercices de grammaire traditionnels où une notion (les relatives, par exemple) était enseignée, le plus souvent à partir d'un texte d'auteur et non d'une production de l'enfant; selon ces grammaires l'acquisition se faisait en multipliant les exercices d'application explicite.

Dans Dubois et Jouannon (1956) on propose aux chapitres des pronoms relatifs et des subordonnées relatives des exercices du type suivant:

ex.: p.119 n° 228 Relevez les pronoms relatifs, puis placez leurs antécédents entre parenthèses.

ex.: p.119 n° 230 Dans les phrases suivantes: 1°) Relevez la proposition subordonnée introduite par le pronom relatif; 2°) Donnez la fonction du pronom relatif et celle de son antécédent.

ex.: p.264 n° 516 Donnez la fonction du pronom relatif, de son antécédent et de la subordonnée relative dans les phrases suivantes.

Si l'on entre dans le détail du programme, pour chacune des années, de la 1ère à la 6e, le savoir ÉCRIRE comporte une section "code syntaxique" dans laquelle nous pourrions nous attendre à voir mentionnée, sous une forme ou une autre, la structure des phrases en termes d'enchâssements et donc, les relatives. En fait, la section "code syntaxique" ne comporte jusqu'à la 4e année pratiquement que des questions de ponctuation. En 5e année nous notons, ainsi qu'en 6e année d'ailleurs (p.260 et p.330): "Manipulation de différentes structures de phrases". En 6e année, le programme précise de plus, dans les exemples, que le maître peut aborder "l'emploi du "dont" à l'écrit à la place du "que" dans certains cas à l'oral" (p.330). Il n'est donc, à toute fin pratique, pas question des relatives dans le nouveau programme de français au primaire. Il n'en reste pas moins que les relatives sont utilisées le plus souvent, surtout en milieu populaire, sous leur forme non-standard qui n'est pas du "français correct d'ici". Le programme de français au primaire impose donc dans ce cas une directive quant à l'objectif à atteindre; l'enseignant ne dispose d'aucune description du français non-standard, on ne lui propose pas non plus d'outil pour résoudre le problème.

2.2 Au secondaire

Le nouveau programme de français au secondaire n'est pas encore disponible dans sa version définitive. Cependant il y a tout lieu de croire qu'il sera une suite logique au programme du primaire, essentiellement axé sur la communication et l'on ne peut guère s'attendre à y trouver plus de précisions quant à des outils fournis aux enseignants pour remédier à des questions de français non-standard[8].

En fait, le nouveau programme de français au secondaire n'a pas encore de version définitive et l'implantation du nouveau programme de français au primaire en est à ses tout débuts. Cependant, même si les règles syntaxiques ne doivent être acquises que de façon implicite, il n'en reste pas moins que l'enseignant a pour tâche "d'indiquer (à l'enfant) où trouver les renseignements dont il a besoin" (p.3) ce qui implique nécessairement une certaine utilisation des grammaires. Nous nous sommes donc demandé dans quelle mesure les grammaires partaient de productions d'enfants (donc éventuellement de productions erronées) et dans quelle mesure d'une part elles en permettaient la correction et d'autre part elles contribuaient à de nouvelles acquisitions. Nous avons examiné deux types de grammaire: les grammaires utilisées au primaire et les grammaires utilisées au secondaire.

3. LES GRAMMAIRES

3.1 Au primaire

Dans les grammaires utilisées au primaire, la notion de relative

apparaît dans tous les cas (tout au moins pour celles que nous avons consultées) en $5^e$ année et en $6^e$ année ($CM_1$ et $CM_2$ pour les grammaires destinées aux élèves de France). Ce problème est donc enseigné à des enfants de 9 à 11 ans. Il est intéressant de remarquer que dans la plupart des grammaires, l'étude de la notion de relative se fait en deux étapes[9]: d'une part l'étude de pronoms relatifs, et d'autre part celle des propositions relatives. Dans certains cas, l'étude du pronom relatif précède celle de la proposition; dans d'autres, c'est l'inverse. Nous considérerons dans un premier temps les chapitres consacrés au pronom relatif, dans un deuxième temps, ceux consacrés à la proposition relative.

## 3.1.1 Le pronom relatif

Pour Galichet et Mondouaud ($5^e$ année p.121) le pronom relatif est un "mot curieux". Son rôle est double; c'est le remplaçant d'un nom (ou pronom) et un mot crochet. En effet, toutes les grammaires s'accordent pour dire que le pronom relatif "représente" ou "remplace" son antécédent et qu'il sert à "relier" ou "rattacher" une proposition subordonnée à un nom ou un pronom. Dans *Langue française* ($5^e$ année p.184) les auteurs parlent plutôt d'une relation établie entre deux idées par un pronom relatif; les phrases suivantes sont proposées aux élèves (7), il s'agit de relier les deux idées par le pronom *dont*[10]:

| | idée 1 | | idée 2 |
|---|---|---|---|
| (7) | Je rêvais en voyant la fumée d'une cabane | *DONT* | La fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres. |

Après une brève présentation, les grammaires abordent l'étude de la forme et celle de la fonction des pronoms relatifs.

### 3.1.1.1 La forme

On distingue généralement deux types de forme:

La forme simple: *qui, que, quoi, dont, où*

La forme composée: *lequel*, etc.

Il est intéressant de noter que, dans la plupart des grammaires, les exemples donnés sont construits avec les relatifs *qui* et *que*, Canac Marquis (p.122) est cependant le seul à préciser en Nota Bene que les formes composées sont beaucoup moins employées que les formes simples. Sans l'illustrer par des exemples, on précise que les relatifs composés s'accordent en genre et en nombre avec l'antécédent[11].

### 3.1.1.2 La fonction

Bien que toutes les grammaires précisent que les pronoms relatifs peuvent remplir toutes les fonctions d'un nom, ici encore, tous les exemples renferment les relatifs *qui* et *que*; il n'est fait mention que des fonctions sujet et objet.

Ce qui nous a frappées, c'est que dans tous les cas examinés nous n'avons noté aucune progression entre la $5^e$ et la $6^e$ année ou entre le $CM_1$ et le $CM_2$. Le chapitre sur les pronoms relatifs, en $6^e$ année, est considéré comme simple rappel. L'étude y est beaucoup moins détaillée qu'en $5^e$ année. Nous notons, par exemple, le cas d'une grammaire (*Grammaire pour écrire et parler*) qui donne un exemple de relative

construite à partir d'une position oblique en $5^e$ année et qui, en $6^e$ année, ne présente que des exemples avec les pronoms *qui* et *que*. Cette absence de progression, nous la retrouvons dans les chapitres consacrés, en $5^e$ année et $6^e$ année ($CM_1$ et $CM_2$), aux propositions relatives.

### 3.1.2 Les propositions relatives

La proposition relative est annoncée, pour toutes les grammaires, dans un chapitre plus général consacré aux propositions subordonnées ou aux phrases complexes[12]. Il y est en général précisé que la proposition relative tout comme les autres subordonnées dépend d'une autre proposition mais qu'à l'encontre de la conjonctive ou de la circonstantielle, elle ne complète pas le sens du verbe mais plutôt celui d'un nom ou d'un pronom[13].

Les grammaires sont unanimes à propos de la fonction des relatives: elles sont compléments de nom. Tous les exemples, une fois de plus, sont donnés avec les relatifs *qui* et *que*[14].

### 3.2 Au secondaire

L'absence de progression observée entre la $5^e$ année et la $6^e$ année ($CM_1$ et $CM_2$), nous la retrouvons entre le primaire et le secondaire. Il semble bien que la notion de relative soit considérée comme acquise au primaire. Au secondaire, l'aspect syntaxique est rapidement survolé. Les préoccupations sont essentiellement d'ordre sémantique ou stylistique. Si, dans les grammaires de $5^e$ et $6^e$ année, la subordonnée relative complète l'antécédent, dans les grammaires du secondaire, soit elle com-

plète ou explique l'antécédent (Dubois et Jouannon p.114), soit elle l'explique ou le détermine (Grevisse p.514).

Tous les pronoms relatifs, simples et composés, sont présentés dans des exemples. On insiste sur le fait que *préposition + qui* ne peut avoir pour antécédent qu'un [+ animé] alors que pour *préposition + lequel*, l'antécédent peut être [± animé].

Wagner et Pinchon (p.211) précisent que "le relatif composé peut avoir pour antécédent un nom de personne mais cet emploi est assez rare en français moderne".

Grevisse (p.527) nous assure, en revanche, que *lequel* est employé même dans la langue parlée.

Les grammaires destinées au secondaire insistent sur les différences entre relatives déterminatives et explicatives (Chevalier et alii p.157) ou encore relatives déterminatives, explicatives et attributives (Grevisse p.1149). Les grammaires du secondaire consultées s'attachent à ces différences de sens alors que sur ce point, lorsqu'il en est fait mention dans les grammaires du primaire, il règne l'anarchie la plus complète.

Dans tous les cas, les exemples donnés par les grammaires (du primaire et du secondaire) sont des formes de relatives standard. Dans aucune grammaire nous n'avons trouvé des formes non-standard de relatives construites à partir de positions obliques. Notons cependant que Courault[15] (p.41) mentionne dans ses exemples des formes qu'il considère

comme incorrectes. En fait, il ne s'agit que d'un problème d'ambiguïté due à la place du relatif; en (8) la phrase est ambiguë mais tout à fait grammaticale:

(8) J'ai acheté des bonbons pour mes jeunes frères qui sont dans la poche de mon veston.

Il propose des exercices (p.45 no 35 (livre de l'élève) et p.25 (livre du maître)) pour éviter ces ambiguïtés.
La phrase (9a) par exemple devrait être remplacée par la phrase (9b).

(9) a. Il y avait un nid de cigogne sur le bâtiment qui avait été construit l'année précédente.
b. Il y avait, sur le bâtiment, un nid de cigogne qui avait été construit l'année précédente.

Notons que la phrase de départ était tout à fait acceptable syntaxiquement et sémantiquement[16].

Dans le cadre de notre étude des grammaires comme seul outil dont disposent les enseignants face aux problèmes d'acquisition des relatives formées à partir de positions obliques, nous avons donc considéré, parallèlement à ces exercices de style assez particuliers, les autres exercices proposés aux enfants. Deux points ont attiré notre attention: d'une part les différences entre les exercices proposés dans les grammaires traditionnelles et ceux proposés dans les grammaires plus récentes, et d'autre part, les opérations linguistiques proposées dans les exercices des grammaires nouvelles.

## 3.3 Les grammaires et les données

### 3.3.1 Les exercices et les stratégies

#### 3.3.1.1 Les exercices

Les exercices traditionnels visaient essentiellement à relever les pronoms relatifs et leur antécédent, à donner la fonction du pronom relatif, celle de son antécédent et celle de la subordonnée relative. Il s'agissait donc essentiellement de déterminer la nature et la fonction. Genouvrier et Poulin (1975) commencent l'introduction du livre du maître par ces réflexions:

> Chacun d'entre nous en a bien conscience: la grammaire d'autrefois a fait faillite. On lui consacrait pourtant beaucoup de temps. Mais tant d'heures passées à l'étude de définitions, de règles, d'exceptions, tant d'efforts consacrés à des "analyses" mal conçues, n'aboutissaient guère à une amélioration de la langue parlée et écrite par les enfants.

La méthode déductive laisse la place, dans les grammaires modernes, à la méthode inductive où l'on procède de l'implicite à l'explicite. C'est à l'aide de quatre des cinq opérations dont Poulin (1980) fait mention que l'enfant découvre la notion de phrase relative: le suppression, l'addition, la transformation et la substitution.

Dascotte et alii ($CM_2$) proposent les exercices suivants:

- Suppression (p.131 ex. no 1): Réduisez le GN en supprimant la proposition relative complément de nom[17], (10a) devient (10b):

(10) a. Les enfants qui pleurent réveillent les voisins.

b. Les enfants réveillent les voisins.

- Addition (p.131 ex. no 2): Complétez le $GN_1$ par une proposition relative; (11a) peut devenir (11b):

(11) a. L'accident a fait de nombreuses victimes.

b. L'accident que j'ai vu a fait de nombreuses victimes.

- Transformation[18] (p.132 no 6 et no 7): Evitez la répétition en employant un pronom relatif; (12a) devient (12b) et (13a), (13b):

(12) a. Tu as un lave-vaisselle - Le lave-vaisselle t'est bien utile.

b. Tu as un lave-vaisselle qui t'est bien utile.

(13) a. Nous avons acheté un parasol - Nous le prenons pour nous rendre à la plage.

b. Nous avons acheté un parasol que nous prenons pour nous rendre à la plage.

C'est la quatrième opération, la substitution, qui nous a paru la plus intéressante. Dans l'un des exercices (p.132 no 5), il est demandé de trouver un GN complément de nom équivalent à une relative (14) et dans l'autre (p.131 no 4), un adjectif qualificatif (15):

(14) a. Voici la maison où j'ai passé mon enfance.

b. Voici la maison de mon enfance.

(15) a. Ce sont des visages qu'on ne peut reconnaître.

b. Ce sont des visages méconnaissables.

Il ne s'agit donc plus "d'encombrer la mémoire des enfants d'un fatras de définitions et de règles mais de les inviter à employer des STRUCTURES LINGUISTIQUES" (Genouvrier et Poulin (1975) livre du maître p.9). Il s'agit de montrer aux enfants le fonctionnement de la langue, démarche qui s'intègre parfaitement au nouveau programme de français.

3.3.1.2 La valeur des relatives

Dans les chapitres consacrés aux relatives, ce qui est énoncé à propos de leur "valeur" ou de leur "rôle" a particulièrement retenu notre attention.

Il nous a paru intéressant de comparer les stratégies proposées par les grammaires à celles utilisées par les pré-adolescents de Cartierville et du Centre-Sud pour éviter de produire des relatives.

La relative, nous dit-on dans les grammaires, peut compléter un nom en jouant le rôle d'un adjectif[19] ((16 a-b) (17 a-b) (18 a-b) (19 a-b)), d'un groupe prépositionnel complément de nom ((19 a-c) (20 a-b)) ou encore d'un participe présent (21 a-b); les équivalences proposées sont quelquefois contestables.

(16) a. Maman, qui n'a pas l'air tranquille, va chercher la lettre.
b. Maman, inquiète, va chercher la lettre.
(Delpierre et Furcy ($CM_2$ p.104))

(17) a. Les détails qui sont inutiles ont été supprimés.
b. Les détails inutiles ont été supprimés.
(Dubois et Lagane p.181)

(18) a. Les fêtes qu'on attendait avec impatience commencent cette semaine.

b. Les fêtes tant attendues commencent cette semaine.

(*Langue française* ($6^e$ année p.118))

(19) a. Je regarde les montagnes qui nous environnent.

b. Je regarde les montagnes environnantes.

c. Je regarde les montagnes des environs.

(Galichet et Mondouaud ($5^e$ année p.118))

(20) a. Anne rangea la bouteille dont le bouchon était perdu.

b. Anne rangea la bouteille sans bouchon.

(Delpierre et Furcy ($CM_1$ p.108))

(21) a. J'observe le facteur qui dépose les lettres dans les boîtes.

b. J'observe le facteur déposant les lettres dans les boîtes.

(Delpierre et Furcy ($CM_2$ p.104))

3.3.1.3 Analyse des stratégies

Lefebvre et Roy (1978 p.20 et suivantes) ont examiné les stratégies que les pré-adolescents et adolescents utilisent pour éviter de produire des relatives construites à partir de positions obliques, elles ont dégagé les stratégies suivantes[20]:

- La stratégie la plus employée consiste à produire une phrase indépendante pour paraphraser les relatives standard (test 7) ou non-standard (test 3) proposées.

  . La relative est remplacée par un adjectif.

Pour le test 3, par exemple, l'un des sujets propose de paraphraser (22a) par (22b):

(22) a. Jean est un garçon que tout le monde s'adapte à lui.

b. Jean est un garçon très aimable.

. La relative (test 3) est remplacée par un syntagne prépositionnel; (23a) devient (23b):

(23) a. La compagnie que je travaille pour c'est Seven-up.

b. Je travaille pour la compagnie Seven-up.

Le syntagme prépositionnel peut être complément d'un nom; pour le test 7, par exemple il est proposé (24b) à la place de (24a):

(24) a. Les restaurants dont la pègre est propriétaire vont être fermés.

b. La police va fermer les restaurants de la pègre.

Pour le test 1 (élicitation des relatives à partir de photos), l'un des sujets répond à la question (25a) par (25c) alors que la production attendue est (25b):

(25) a. Laquelle des deux chaises est la plus petite?

b. La blanche sur laquelle il y a les dessins.

c. La blanche avec les dessins dessus.

. Dans le cas de certaines indépendantes, les stratégies utilisées sont beaucoup plus élaborées.

Pour le test 7, il est proposé (26b) pour (26a):

(26) a. Pierre est le seul avec lequel j'entretenais des relations.

b. J'entretenais des relations seulement avec Pierre.

De la même façon un adolescent propose (27b) pour (27a):

(27) a. L'homme pour qui je travaille s'appelle Pierre.

b. Mon patron s'appelle Pierre.

Il semble que dans ce cas l'opération de substitution se déroule plutôt au niveau du lexique. *Mon patron* correspond à une définition donnée en (27a).

- Une autre stratégie consiste à remplacer une relative construite à partir d'une position oblique par une relative construite à partir d'une position non-oblique.

Pour le test 1 à la question (28a), la réponse proposée est (28c) alors que la réponse attendue est (28b):

(28) a. Lequel des deux réfrigérateurs est le plus petit?

b. Celui qu'il y a rien dedans.

c. Celui qui est vide.

Pour le test 7 également, l'un des sujets paraphrase (29a) par (29b):

(29) a. La personne dont je te parle est venue hier.

b. La personne qui est venue me voir hier je t'en parlerai aujourd'hui.

- La stratégie suivante consiste à remplacer la relative par deux phrases coordonnées[21]:

Pour le test 7, (30a) devient (30b)[22].

(3) a. La fille de qui je te parle viendra ce soir.

b. Ce soir une fille va venir et je te parlerai d'elle.

- La dernière stratégie mentionnée par Lefebvre et Roy (1978) consiste à employer *où*[23] à la place du pronom relatif.

Pour le test 7, l'un des adolescents donne pour (31a) la paraphrase (31b) et une autre, (31c).

(31) a. J'ai vu tous les matchs de hockey auxquels Guy Lafleur a participé.

b. J'ai vu tous les matchs de hockey où Guy Lafleur a joué.

c. J'ai déjà vu tous les matchs de hockey ousque Guy Lafleur a participé.

C'est par la même stratégie que (32a) devient (32b):

(32) a. La compagnie pour laquelle je travaille c'est Seven-up.

b. La compagnie ousque je travaillais c'est Seven-up.

Les stratégies utilisées spontanément par les pré-adolescents et adolescents dans le but d'éviter de construire des relatives à partir de positions obliques correspondent en partie aux "équivalents" des relatives proposées par les grammaires. Il est à noter qu'elle proposent des équivalences pour les relatives en *qui* et *que*, celles qui ne posent aucun problème pour les enfants. Nous n'avons relevé aucune paraphrase de relative construite à partir de position oblique. De plus, dans la plupart des cas on ne peut parler d'équivalences réelles,

les deux formes ont plus souvent des sens proches l'un de l'autre qu'identiques. On ne saurait dire si la technique de substitution de la relative par une autre construction (et inversement) proposée par les grammaires, a une influence quelconque sur le fait que les jeunes aient tendance à contourner les difficultés par l'utilisation de stratégies. Force nous est cependant de constater que l'imprécision dans l'utilisation des "équivalents" par les grammaires n'est pas une incitation pour l'étudiant à la précision dans l'utilisation qu'il fait de sa langue.

## 3.4 Conclusion

Cette étude des grammaires nous permet de constater:

1. que les grammaires n'apportent aucune aide aux enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés dans la construction des relatives obliques puisqu'elles ne mentionnent que peu ou pas ce type de relative;

2. que les grammaires ne mentionnent pas les formes les plus fréquentes utilisées par les enfants et adolescents, tout au moins en milieu populaire, c'est-à-dire les formes non-standard; ce qui va à l'encontre du programme de français qui prône de partir de la langue des enfants;

3. que les grammaires ne tiennent pas compte des processus d'acquisition des relatives puisqu'elles considèrent à toute fin pratique que l'essentiel est acquis en $5^e$ année ($CM_1$);

4. que les grammaires facilitent l'évitement des relatives en proposant des substitutions qui peuvent être utilisées comme des stratégies ayant pour effet de contourner la difficulté et ne facilitant aucunement les acquisitions. De plus, ces substitutions s'avèrent souvent approximatives ou même entraînent des faux sens et peuvent avoir pour conséquence l'imprécision dans l'utilisation de la langue.

## 4. A TITRE DE SUGGESTION

Nous avons vu comment Lefebvre (ce volume d) avait été amenée à constater les difficultés éprouvées par les pré-adolescents de milieux moyen et populaire dans la production d'une forme de relatives : celles qui sont construites à partir de positions obliques. Nous avons essayé de voir à quelles directives étaient soumis les enseignants et de quels types d'outils ils disposaient pour résoudre ce genre de problème. Les directives sont claires : l'enfant doit apprendre à communiquer en utilisant "le français correct d'ici". Les outils pour le problème particulier qui nous concerne ici, sont, à toute fin pratique, inexistants.

Nous suggérons donc d'introduire l'étude des relatives standard à partir des formes non-standard produites par les enfants, non comme l'unique forme acceptable mais comme une forme alternative. Nous pensons qu'il serait souhaitable de faire réfléchir les étudiants sur la différence de construction entre relatives standard et non standard.[24] Une description des deux systèmes de relatives, destinée aux enseignants, reste à faire.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## *Notes*

1. Pour une description détaillée de la recherche voir l'introduction à ce volume, Lefebvre (a) et Doran *et al* (ce volume).

2. Dans le cas des phrases contenant les prépositions "à" ou "de" l'anaphore n'est pas présente en surface. On ne trouve jamais (i.a) ni (ii.a) mais plutôt (i.b) et (ii.b).

   (i) a. *L'homme que je te parle de.

   b. L'homme que je te parle.

   (ii) a. *L'homme que j'ai parlé à.

   b. L'homme que je lui ai parlé.

3. Les numéros mentionnés à la fin des exemples sont les références aux réponses aux tests décrits dans Roy, Lefebvre et Régimbald (ce volume).

4. La comparaison est faite par Lefebvre et Roy (1978) avec un sous-échantillonage du corpus Sankoff et Cedergren.

5. Nous adoptons les abréviations utilisées par Roy, Lefebvre et Régimbald (ce volume).

   rel. st. = relative standard sans erreur

   rel.-st. = relative non-standard (tel qu'illustré en (1))

6. Les résultats du test 3 qui avait pour but la production de relatives standard, nous semblent très significatifs.

7. Remarquons que (5a) présente aussi une anaphore dans la relative.

8. Nous pensons ici à des explications sur la construction des formes non-standard versus la construction des formes standard.

9. Dans l'une des grammaires, *Grammaire pour écrire et parler* ($CM_1$ p.64), les relatives apparaissent également dans un chapitre consacré au groupe du nom.
Notons aussi que dans *Les chemins de l'expression* ($CM_1$ p.130) l'étude des relatives se fait exclusivement dans un paragraphe consacré au groupe nominal.

10. La réponse attendue (i):
(i) Je rêvais en voyant une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres.

11. Picard et alii (4e livre p.72) précisent que quel que soit le relatif (simple ou composé) il prend le genre, le nombre et la personne de son antécédent.

12. Obadia et alii (5e livre p.50) n'incluent pas les relatives dans les phrases complexes. Les phrases complexes sont les subordonnées conjonctives et les coordonnées; les relatives constituent un cas à part.

13. L'explication qui nous est donnée à ce propos dans *Langue française*

($5^e$ année p.76) est la suivante: en (i) la deuxième proposition dépend de la première car on peut dire "Quel bois?": "C'est le bois que nous avons scié hier.":

(i) Le père Richard corde le bois que nous avons scié hier.

Ce petit "truc" peut poser des problèmes lorsqu'on se trouve devant un exemple du type de celui proposé dans Delpierre et Furcy ($CM_1$ p.88) que nous reproduisons en (ii).

(ii) Il a l'air d'un garçon qui a tous les courages.

14. Galichet et Mondouaud ($6^e$ année p.150) présentent un exemple avec *desquelles* et un exemple avec *lesquelles* (i):

(i) La côte sud-ouest de l'île présente trois pointes lesquelles abritent deux anses [...]

Notons que *qui* pourrait se substituer à *lesquelles*.

15. L'ouvrage de Courault n'est pas à proprement parlé un livre de grammaire. Nous l'avons cependant consulté car il est utilisé dans certaines écoles secondaires.

16. Courault (p.45 n° 36) propose aussi des phrases à corriger. Ces phrases ne sont pas des occurrences de français parlé mais des phrases d'auteurs - en voici un exemple: l'énoncé (i) "heurte l'usage moderne"; il s'agit de le remplacer par (ii).

(i) Je ne veux point me donner un nom *où* d'autres, en ma place, croiraient pouvoir prétendre. (Molière)

(ii) Je ne veux point me donner un nom *auquel* d'autres, en ma place, croiraient pouvoir prétendre.

17. Il s'agit dans tous les cas de propositions explicatives; il serait, en effet, impossible de réduire (i):

(i) J'espère que tu inviteras tous ceux que je connais.

18. Des exercices de ce type étaient proposés dans certaines grammaires plus traditionnelles. Dans *Langue française* (5e année) par exemple, l'exercice n$^{o}$ 378 consiste à grouper les deux phrases de (i) en une seule:

(i) l'aviateur vole plus haut que les nuages - L'aviateur vole plus vite que l'oiseau

19. Galichet et Mondouaud (5e année p.119) conseillent dans la rubrique "pour bien parler" de remplacer la relative par un adjectif afin d'obtenir "une phrase plus alerte"; (ii) serait donc "plus alerte" que (i):

(i) Un gazon qui est bien vert.

(ii) Un gazon verdoyant.

Cependant Bastuji (1974) a montré qu'il n'y avait pas de correspondance stricte entre les relatives et les adjectifs.

20. Nous ne noterons pas ici les cas où les sujets changent le sens des phrases par exemple, pour le test 3 (p.18);(i) est paraphrasé en (ii) et pour le test 7 (iii) en (iv): (p.21)

(i) Jeanne est la seule que je parle avec.

(ii) Jeanne c'est pas la seule que je parle avec.

(iii) La table sur laquelle tu as mis ton foulard est mouillée.

(iv) La table où tu as mis ton foulard n'est pas mouillée.

21. Chevalier et alii (p.157) précisent que la proposition explicative peut être remplacée par une proposition coordonnée (i). Cette substitution est, en général, dans le cas des autres grammaires, mentionnée dans le chapitre consacré aux coordonnées.

(i) Il s'arrête sur Babylone devant une porte cochère qui s'ouvre. (= et elle s'ouvre)

22. Le même sujet, lors du test 3 propose (ii) pour (i).

(i) J'ai rencontré quelqu'un et il était bien content de me voir.

(ii) Hier, j'ai ren... j'ai vu quelqu'un qui était... qui était très heureux de me voir. (p.94).

23. Frei (cité par Lefebvre (ce volume d)) donne des exemples de phrases relatives dans lesquelles *où* se comporte comme un relatif universel:

(i) Les inconvénients où il n'y a point de remède.

(ii) Un pot où il y a quelque chose d'écrit dessus, un pot où il y a de la confiture dedans.

24. Cette réflexion se ferait au secondaire et n'a pas besoin d'être explicite.

L'objectivation porte déjà au primaire sur les différences syntaxiques (et autres) entre les variétés de langue.

FIN

FIN

# Le projet Centre-sud: corpus et méthodologie*

Michèle Doran
Lynn Drapeau
Claire Lefebvre

## 0. INTRODUCTION

Cet article se veut une description des caractéristiques du quartier choisi pour notre recherche et de la méthodologie employée pour la cueillette des données. Après avoir brièvement rappelé les objectifs du Projet, et motivé notre choix du quartier Centre-Sud (1.0), nous décrivons les caractéristiques du quartier (2.0). En 3, nous détaillons la méthodologie utilisée pour la cueillette des données. La section 4 contient une description de notre corpus et la section 5 les spécificités relatives au traitement des données. La section 6 discute le potentiel et les limites de notre corpus.

## 1. DESCRIPTION GENERALE DES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet Centre-Sud porte sur la structure de la langue parlée en milieu populaire et sur sa relation avec le français standard. Dans quelle mesure le français parlé en milieu populaire diffère-t-il du français standard? Quelle est la nature des différences entre les deux dialectes et dans quel composant de la grammaire ces différences se situent-elles? Que doivent apprendre les locuteurs du français vernaculaire dans le processus d'apprentissage du français standard? Ce sont là les questions auxquelles le projet Centre-Sud s'est adressé (voir Lefebvre (ce volume a)).

Cette partie de notre projet propose une description de la compétence linguistique des habitants d'un quartier populaire (zone grise ou zone désignée) de Montréal et en particulier des pré-adolescents de cette communauté. "Compétence linguistique" est entendue ici dans deux sens : 1. au niveau des règles linguistiques qui régissent le français populaire (niveaux phonologique, morphologique, syntaxique et lexical) et 2. au niveau de la maîtrise des différentes variétés d'une même langue ou répertoire verbal.

Les études sociolinguistiques récentes (Labov (1969), (1972b),

Wolfram (1969)) et particulièrement celles menées en milieu noir américain ont examiné la structuration de la langue vernaculaire et mis en lumière le fait qu'elle opère selon un ensemble de règles qui sont plus ou moins rapprochées de la variété standard. L'un des buts de notre étude était de décrire la structure de la langue vernaculaire des habitants d'un quartier populaire et de décrire, au moyen de règles, les différences linguistiques entre le français parlé par les membres de cette communauté et le français véhiculé par l'école.

Notre choix d'un quartier populaire de Montréal comme communauté linguistique cible a été justifié en partie par le désir d'étudier les raisons du taux élevé de retards scolaires et de difficultés d'apprentissage du français dont les enfants de ces quartiers sont victimes. Ces données sont d'autant plus alarmantes qu'elles vont de pair avec un taux également élevé de retards en mathématiques et un rendement scolaire en général assez faible. La tendance actuelle au Québec est d'expliquer les retards et difficultés d'apprentissage en français de ces enfants par l'interférence structurelle entre la variété de français apprise à l'école et la langue vernaculaire des élèves. Les enfants de milieu populaire arriveraient à l'école avec un handicap linguistique qui expliquerait leurs échecs ultérieurs. Nous nous sommes proposés de vérifier cette hypothèse en examinant les écarts entre les deux variétés de français.

Pour des raisons qui sont maintenant assez évidentes, nous avons choisi de travailler avec des adolescents et pré-adolescents de 10 à 16

ans; c'est en effet à cet âge que les enfants commencent à prendre conscience de la pression sociale linguistique qui s'exerce sur eux. Ce groupe d'âge est également celui qui a été le moins étudié par les linguistes québécois.

## 2. CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET DÉMOGRAPHIQUES DU CENTRE-SUD

Notre recherche a été effectuée dans le quartier Centre-Sud. Dans cette section nous décrivons brièvement le quartier et sa population. Nos informations sur le quartier proviennent en grande partie d'un document rédigé par Agnès Savard (1975).

### 2.1 Limites territoriales de la recherche

Les limites territoriales de la recherche Centre-Sud sont les suivantes :

au sud : le fleuve St-Laurent,
au nord : la rue Sherbrooke,
à l'est : la voie du C.P.,
à l'ouest : la rue St-Denis (selon d'autres documents elle peut aussi être située à la rue Bleury ou même à la rue Université).

Les limites du territoire couvert par notre étude sont plus restreintes que celles mentionnées dans la description générale du quartier. En effet, pour les besoins de la recherche dont la population-cible est constituée de jeunes de 10 à 16 ans, les limites ne couvrent qu'un secteur du quartier situé entre les rues Sherbrooke (au nord), Ste-Catherine (au sud),

Amherst (à l'ouest) et Delorimier ( à l'est). Ce secteur est celui dans lequel vit le plus grand nombre de jeunes.

## 2.2 Caractéristiques physiques

Ce quartier comprend peu d'espaces verts : l'espace disponible est en majeure partie constitué d'immeubles abritant des logements alors que 8% est occupé par des industries et 11% par des édifices commerciaux. Les habitations sont généralement des duplex ou triplex non détachés sans espace de jardinage sur leur façade. Une très grande proportion de ces habitations datent d'avant 1940. Le quartier se caractérise par un faible taux de rénovation domiciliaire, la présence de nombreuses maisons abandonnées et plusieurs travaux de démolition font place à des H.L.M.

Enfin, il serait important de mentionner le fait que le quartier Centre-Sud présente de nombreuses caractéristiques d'un quartier en voie de disparition. Démolitions nombreuses, logements abandonnés, baisse de population, rénovations éparses, faible taux de jeunes couples, disparition d'usines, réduction du nombre d'emplois dans le quartier, apparition de constructions nouvelles imposantes (la place Radio-Canada, l'autoroute Ville-Marie, le campus de l'UQAM) en sont autant d'indices. De plus, ce secteur de la ville attire grandement les promoteurs immobiliers et, dans l'attente de ces promoteurs, les propriétaires réduisent leurs frais de rénovation au minimum, se souciant peu des locataires et de leur confort. Les habitations se détériorent donc d'année en année.

"De toute façon, le quartier est en perpétuelle démolition,

> ce qui entraîne l'émigration des habitants du quartier vers d'autres secteurs de la ville." (Savard (1975 : 5))

Terminons en ajoutant qu'il existe très peu d'espace de jeux (ou de parcs) spécialement réservés aux enfants et que parallèlement la circulation est très dense surtout sur les grandes artères du centre-ville (Ontario, Ste-Catherine, Papineau...) et principalement aux approches du pont Jacques-Cartier.

## 2.3 Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Les chiffres disponibles les plus récents indiquaient que le quartier Centre-Sud comptait 54,690 habitants en 1971 contre 66,920 en 1966. En 1971, 47.4% de la population avait plus de 35 ans dont 10% plus de 65 ans.

Fait démographique intéressant, le quartier compte plusieurs personnes vivant seules (32.3%) et 11% des ménages ont des chambreurs. Peu de jeunes familles dans ce quartier : 75.8% des familles ont un chef âgé de plus de 35 ans. 33.1% des familles n'ont pas d'enfants alors que 41.4% n'en ont qu'un ou deux.

Du point de vue ethnique, la composition du Centre-Sud est très homogène : 95.3% des résidents sont nés au Canada et 91% sont d'origine canadienne-française. Le français est la langue maternelle de 94.4% de la population du quartier. De plus, 68.5% des habitants sont monolingues.

En 1971, la population scolaire était de 10,915 étudiants. Le niveau de scolarisation de la population du quartier est peu élevé.

"En effet, 67.5% des gens du quartier n'ont pas de 9$^{e}$ année (...) seulement 3.3% détient un diplôme universitaire." (Savard (1975 :7))

Selon les données du recensement de 1971, chez les hommes 41.9% avaient un revenu inférieur à $3 000 et 81.5% gagnaient moins de $7 000 par an. Chez les femmes, ces chiffres passent respectivement à 69.7% et 96.5%. Calculés cette fois en terme de revenu familial global, en 1971 les chiffres montrent que 41.3% des familles disposaient d'un revenu annuel inférieur à $5 000 et 81.7% d'un revenu inférieur à $10 000. Les personnes vivant hors famille (vivant seuls ou sans liens conjugaux) ont à 66.4% un revenu annuel inférieur à $3 000 et à 92.7% un revenu inférieur à $7 000.

La population active masculine se retrouve surtout dans des emplois d'ouvriers non-spécialisés et semi-spécialisés. Les entreprises du quartier Centre-Sud sont de type "labor intensive" au sens où l'accent y est mis davantage sur la main-d'oeuvre que sur la technologie engageant des ouvriers spécialisés à faible salaire. Selon le rapport Savard, 43 usines ont fermé leurs portes entre 1966 et 1972 entraînant la mise à pied de 2791 ouvriers. Cette situation n'est sans doute pas étrangère au fait qu'en 1971, le chômage était évalué à 15.3% chez les hommes et à 10.3% chez les femmes.

## 2.4 Les secteurs d'activité

Le quartier Centre-Sud comprend plusieurs secteurs très actifs sur le plan commercial et administratif. Il y a à l'ouest le carrefour Berri-Demontigny, la place Dupuis, des édifices à bureaux et à logements

multiples et le campus de l'université du Québec. Les rues St-Denis, St-Hubert, Berri, Amherst, Ste-Catherine et Ontario sont également le théâtre de beaucoup d'activités commerciales. Au sud, nous retrouvons toutes les activités du port de Montréal, une zone plus industrielle et la place Radio-Canada.

Au centre du quartier se trouvent les édifices de Télé-Métropole. Enfin, à l'est et au nord, on retrouve essentiellement les secteurs d'habitations et de commerces de type "dépanneur" (l'état des logements se détériorant en allant vers le sud).

Le secteur que nous avons choisi pour la recherche possède une caractéristique intéressante : ses habitants forment une petite communauté ayant des points d'attache communs qui leur fournissent de nombreuses ressources à peu de frais.

Tout d'abord, le centre le loisir Projet 80, permet aux jeunes de 4 à 16 ans de se réunir et de faire diverses activités tous les soirs de 16h à 21h durant l'année scolaire. Le Projet 80 leur ouvre ses portes toute la journée de 9h à 12h et de 13h à 17h pendant l'été. Cet organisme fonctionne grâce à des subventions diverses.

En plus des activités de routine, le Projet 80 organise chaque année des sorties, des fêtes de rue ainsi que diverses autres fêtes (Noël, Halloween) pour enfants et adultes et des camps d'été. Il se procure aussi des billets pour de nombreux spectacles et les distribue gratuitement ou à des prix très réduits aux enfants.

Pour le groupe 14-16 ans il y avait en 1977-1978, de janvier à mai, le Projet-annexe. C'était un logement loué pour répondre aux besoins des jeunes de ces âges qui s'intéressent moins aux jeux des plus jeunes et aiment se réunir pour discuter.

Enfin, il y a pour les plus vieux, l'organisme Perspective Z, conçu afin d'aider les jeunes de 14 ans et plus à se trouver un emploi et leur fournir divers services juridiques au besoin.

En plus de ces diverses organisations pour les jeunes, il y a dans le quartier : l'atelier du meuble où chacun peut aller réparer ou faire ses meubles; le jardin communautaire permettant aux familles de cultiver quelques légumes frais durant l'été; la ferme communautaire située à St-Gérard de Magella où les familles du quartier vont camper et où se trouvent un jardin et des animaux; l'atelier Fil en aiguille où l'on peut faire sa couture, apprendre à coudre et trouver des patrons et du tissu...

Il y a de plus de nombreux autres organismes d'aide pour les vieillards et pour les assistés sociaux, des centres d'accueil, des garderies, des organisations de vacances à prix modique, une Coop alimentaire, des centres médicaux. Mentionnons également l'existence d'une radio communautaire. Radio Centre-ville dessert le quartier Centre-Sud et a pour but "de répondre aux intérêts et aux besoins du quartier, de privilégier la participation de ses auditeurs en leur permettant l'accès aux ondes; en offrant sur une base continue un apprentissage à la production d'émissions et en mettant en évidence les talents musicaux et

littéraires locaux" (Radio communautaire multilingue du centre-ville de Montréal, *Déclaration de principe*, 30 janvier 1978).

## 3. LA CUEILLETTE DES DONNÉES

Comme nous l'avons expliqué en 1, notre but était d'établir un corpus d'enregistrements variés comprenant tant des conversations spontanées, jeux, sketches, que des situations susceptibles d'éliciter un style plus surveillé. Notre population-cible était les adolescents et pré-adolescents du quartier Centre-Sud de même qu'un certain nombre de parents de ceux-ci agissant comme groupe-contrôle.

Les enregistrements ont été effectués entre l'automne 76 et l'été 78. La majeure partie a été effectuée par Michèle Doran.[2] Nous présentons dans ce qui suit un aperçu des conditions d'intégration et de cueillette des données effectuée par cet interviewer. Nous passerons ensuite à la description du corpus et des conditions spécifiques dans lesquelles ont été effectués les enregistrements.

La personne chargée de faire les premiers enregistrements ne résidant pas dans le quartier Centre-Sud et ne connaissant d'ailleurs aucun (véritable) habitant de ce quartier a dû en premier lieu tenter de s'y intégrer d'elle-même.

Il a été convenu que celle-ci, en raison du genre d'enregistrements (informels) désirés pour la recherche, tenterait de s'intégrer dans le quartier par ses propres moyens et non par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le but premier était donc l'intégration de l'interviewer à la vie du quartier en entrant en communication directe avec les gens qui le composent de manière à créer des situations optimales pouvant permettre de recueillir les styles les plus informels.

Il avait été porté à notre connaissance certains lieux situés en plein coeur de ce quartier et où se regroupent les jeunes. C'est en visitant ces centres que l'interviewer a pris contact avec les gens du quartier.

Le premier des deux organismes visités (en août 1976) a été Perspective Z, sur la rue Panet. Ce centre a pour fonction de dépanner les jeunes de 14 ans et plus, aux prises avec divers problèmes et de les aider à se trouver un emploi.

Le deuxième organisme visité fut le Projet 80, centre d'éducation par le loisir regroupant les jeunes de 4 à 16 ans habitant le quartier Centre-Sud. L'interviewer a rencontré en août 1976 les responsables de cet organisme et a reçu et profité de l'invitation cordiale de ceux-ci à prendre part aux activités du centre.

S'étant présentée à titre d'étudiante elle espérait s'intégrer dans le quartier alléguant la proximité de ce dernier avec son lieu d'étude (pavillon Lafontaine, UQAM) et son désir de venir s'y installer; ayant elle-même déjà travaillé dans un centre semblable, l'interviewer avait un désir sincère de s'intégrer à cet organisme de loisir et d'y participer activement.

A la suite de cette première démarche, il a été convenu, afin de faciliter son intégration dans le milieu, que la location d'un logement pouvant servir de pied à terre et de local d'enregistrement serait nécessaire, ce qui fut fait dès septembre. Ce local de quatre pièces distribuées sur deux étages malgré son installation vétuste et sommaire s'est avéré être un pied à terre commode pour les besoins de la recherche.

L'intégration de l'interviewer s'est donc effectuée sans heurt par sa participation en tant qu'aide-monitrice aux activités du Projet 80 (où elle rencontrait les jeunes et leurs parents[3]) et par ses va-et-vient dans le quartier devenus plus faciles grâce au logement situé non loin du Projet.

Durant le mois d'août 1976, elle a participé aux différentes activités du Projet 80 à titre d'aide-monitrice, puis au mois de septembre, elle a pu obtenir le poste de monitrice lui permettant ainsi de garder accès au Projet et d'entrer davantage en contact avec les jeunes et leurs parents.

L'interviewer suivait ainsi l'un ou l'autre des moniteurs et se trouvait elle aussi à établir des contacts avec de nombreuses personnes.

Les enregistrements ont été effectués entre l'automne 1976 et l'été 1978. Les premiers enregistrements ont été effectués au cours des mois de novembre et décembre dans le logement loué à cet effet sur la rue Beaudry. Après février, le logement ayant été rétrocédé, il a été décidé que les prochains enregistrements seraient faits au Projet 80 avec l'accord du responsable.

C'est ainsi que deux autres enregistrements ont été effectués par la suite, l'un au Projet 80, l'autre près de Joliette où des jeunes de 12, 13 et 14 ans avaient été faire un camp de fin de semaine avec leurs moniteurs.

Les enregistrements se sont poursuivis sporadiquement durant les étés 1977 et 1978. En 1978, l'interviewer a recueilli plusieurs bobines de sketches, jeux et imitations variées. Elle a de plus réussi à rencontrer et obtenir des enregistrements de plusieurs parents.

Parallèlement, un deuxième interviewer, Robert Cizielski, a été engagé pour contacter les groupes d'âge qui n'avaient pas été rejoints dans le premier échantillonnage.

Les jeunes interviewés ont de 12 à 18 ans et la plupart des sessions d'enregistrement se font au Projet 80.

Quelques heures d'enregistrement ont également été effectuées à l'été 1977 par Lynn Drapeau. Il s'agit de conversations avec quatre enfants effectuées au pavillon Lafontaine de l'UQAM.

## 4. DESCRIPTION DU CORPUS

### 4.1 Echantillon

Notre intention était d'établir un échantillon composé de garçons et de filles entre 10 et 16 ans. Nous avons privilégié une méthode d'échantillonnage basée sur le rayonnement (à partir d'un petit nombre d'individus) plutôt que sur le hasard (random sampling).

Nous avons suivi un petit nombre d'informateurs dans leurs activités quotidiennes régulières et cela nous a permis à partir de ceux-ci de rayonner vers leurs pairs et d'élargir ainsi notre échantillonnage. Pour certains d'entre eux, nous avons également rejoint les parents.

Etant donné le type d'enregistrements que nous avons faits (conversations prises sur le vif alors que les jeunes étaient en situation réelle d'interaction), il nous a été difficile d'exclure de notre échantillon, les locuteurs qui ne correspondaient pas rigoureusement aux normes que nous nous étions fixées. Notre groupe cible s'est élargi en conséquence. Nos informateurs se divisent en terme d'âge et de sexe de la façon suivante:

| âge | garçon | fille |
|---|---|---|
| 6 | | 1 |
| 7 | | 1 |
| 8 | | |
| 9 | | 4 |
| 10 | | 2 |
| 11 | 1 | 1 |
| 12 | 3 | 1 |
| 13 | 1 | 5 |
| 14 | 4 | 7 |
| 15 | 4 | 1 |
| 16 | 3 | |
| 17 | 1 | 1 |
| 18 | 1 | 1 |
| Total | 18 | 25 |

Nous avons également identifié huit autres voix de filles et deux voix de garçons pour lesquels nous n'avons pas d'information quant à leur âge.[4] Notre échantillon comprend également six parents entre 42 et 52 ans.

## 4.2 Caractéristiques des données

Les membres de notre échantillon (adolescents et parents) ont été enregistrés dans différentes situations de communication : avec leurs parents, leurs amis, au cours d'activités variées. Ces données totalisent 17 bobines c'est-à-dire environ 30 heures d'enregistrement pour les pré-adolescents et 8 bobines pour les parents.

Nous disposons également de neuf bobines contenant, pour 14 pré-adolescents, des enregistrements de jeux dramatiques, effectués pour l'analyse de la variation stylistique.

De plus, nous avons enregistré 40 bobines de tests de perception auditive, de correction et de répétition (inspirés de Labov(1972)) pour l'étude des variables considérées. Ces enregistrements ont été effectués par Jean Clermont, Claire Lefebvre et Marie-Marthe Roy.

Les informations qui suivent se veulent une description plus précise du contenu même du corpus et des conditions dans lesquelles les données ont été recueillies.

Les premiers enregistrements ont été faits au logement loué par Michèle Doran dans le quartier. Les informateurs sont des filles de 9, 10 et 13 ans. Il s'agit de conversations, farces et chansons à l'occasion de diverses activités telles que la peinture du logement, les parties de carte, les sketches et divers autres amusements. Ces sessions comprennent également quelques narrations. A une occasion, les jeunes ont été enregistrés à leur insu au Projet 80 alors qu'ils parti-

cipaient à une activité de macramé; conversations naturelles, jeux et disputes s'y entremêlent librement. Plusieurs conversations entre jeunes ont été recueillies sans que celles-ci soient centrées sur une activité particulière. Elles portent sur l'école, l'amour, la vie en général...

Les enregistrements faits par Robert Cizielski au Projet 80 comportent des informateurs plus vieux (adolescents). Plusieurs sont faits à l'atelier d'électronique. A une occasion, des interviews sont faits par les jeunes eux-mêmes auprès d'autres jeunes.

Deux bobines ont été enregistrées par Lynn Drapeau au pavillon Lafontaine de l'UQAM. Elle y rencontre quatre enfants de façon individuelle. Il y est question de la vie des enfants et d'histoires terrifiantes dignes d'un roman de science-fiction.

A l'été 1978, Michèle Doran a tenu avec les enfants du quartier des ateliers de théâtre au pavillon Lafontaine de l'UQAM menés dans le cadre des activités d'été du quartier. Les jeunes étaient âgés de 10 à 16 ans et organisés en petits groupes de quatre ou cinq afin de faciliter le déroulement de l'atelier et surtout (!) la tâche de transcription des bobines. Les groupes de jeunes ont été formés à partir de ceux qui fréquentaient déjà le Projet 80.

Michèle Doran proposait aux comédiens en herbe divers sujets servant de canevas de sketche. Les jeunes en discutaient entre eux et se mettaient d'accord sur un canevas autour duquel ils improvisaient.

Dans ces improvisations, les jeunes créaient des personnages de classes sociales et d'occupations diverses dans des situations variées. Cela impliquait que les enfants devaient imiter la langue parlée par leur personnage. Voici un échantillon des thèmes des improvisations :

-- deux garçons/filles dans une discothèque décrivent les garçons/filles qu'ils voient;

-- un juge converse avec un mécanicien dans un garage;

-- un gars amène sa blonde chez Joe Snack-Bar;

-- un médecin dîne au restaurant avec son épouse;

-- dans un salon de coiffure, conversation entre le coiffeur et une travailleuse d'usine puis avec un professeur d'université;

-- la femme d'un ministre explique à sa bonne le travail à effectuer;

-- un ministre et son nouveau valet;

-- procès d'une prostituée (à six personnes : juré, deux avocats, prostituée, policiers et un témoin);

-- etc.

Des enregistrements de parents des enfants de notre échantillon ont été effectués au cours des mois de juin, juillet et août 1978. Il est à noter que seuls les parents des enfants ayant été enregistrés pour la présente recherche pouvaient être choisis. Le but de ces enregistrements était de constituer un groupe contrôle adulte. Michèle Doran a été chargée d'effectuer ces enregistrements puisqu'elle était en contact régulier avec les gens du quartier durant l'été 1978. Six parents ont

été ainsi interviewés sur des sujets aussi divers que : le quartier (impression générale), les différents organismes du quartier, l'enfance de la personne enregistrée, les gens du quartier, la politique, etc.

### 4.3 La spécificité du corpus

En conclusion, mentionnons que notre corpus diffère du corpus Sankoff et Cedergren sur deux points :

1. par la constitution de notre échantillon qui ne vise qu'un groupe d'âge de niveau social uniforme alors que dans le corpus Sankoff et Cedergren tous les groupes d'âge et niveaux socio-économiques étaient représentés;
2. par la nature des enregistrements : nous avons mis l'accent sur des enregistrements en situation naturelle d'interaction alors que les enregistrements du corpus Sankoff et Cedergren consistaient en des interviews dirigés.

## 5. TRAITEMENT DES DONNÉES

Tout le corpus, à l'exclusion des sketches et des tests, a été transcrit sur système ordiné.[5] Les données sont accessibles en deux formats : 1. transcription suivie des conversations enregistrées et 2. tables de concordances dans lesquelles chaque mot a une entrée lexicale, avec le contexte précédent et suivant le mot dans le texte. Ces deux formats pour les données sont, à peu de différences près, de même type que ceux élaborés par D. Sankoff pour le corpus Sankoff et Cedergren.

## 6. POTENTIEL ET LIMITES DE NOTRE CORPUS

Tel que recueilli, transcrit et traité notre corpus constitue une source de données considérable particulièrement en ce qui a trait à l'étude de l'usage de la langue par les jeunes de 8 à 18 ans. En particulier notre corpus convient à l'étude de la variation stylistique chez les jeunes, à l'étude de l'intégration dans le parler des jeunes de formes linguistiques non vernaculaires acquises au contact de l'école, du monde du travail et des média. Notre corpus convient également à l'étude du changement linguistique étant donné qu'il permet de comparer le langage des adultes et celui des jeunes de deux groupes d'âge (8 à 14 ans et 14 à 18 ans). Les données des sketches permettent l'étude de la conscience sociale des variétés linguistiques autres que celle des jeunes de notre quartier et de la capacité de ces jeunes à imiter ces variétés linguistiques. Enfin, notre corpus se prête à l'étude de la variation linguistique en général et ces possibilités se trouvent multipliées dans la mesure où il peut être mis en relation avec le corpus Sankoff et Cedergren.

Si le potentiel d'un tel corpus est énorme, il comporte des limites, déjà mentionnées par ceux qui travaillent sur des corpus similaires (cf. Labov(1971)).

Nous avons tenté, tout au cours de la recherche, de pallier aux déficiences de notre corpus en travaillant, pour certaines des variables étudiées, avec des membres de notre échantillon. Ces travaux ont pris la forme de tests de divers types (production, audition, etc.).

L'étude sur les relatives entre autres a utilisé ce genre de technique; les données ainsi obtenues, si elles pallient aux déficiences de notre corpus, comportent d'autres déficiences qui sont discutées dans les articles concernés (voir Roy *et al* (ce volume)).

Pour fins de comparaison nous avons également eu recours à des données provenant de jeunes d'un autre quartier; ce genre de données a été utilisé dans Roy *et al*. Enfin, l'analyse de certains processus syntaxiques et morphologiques a nécessité un recours à nos intuitions de locuteurs natifs, les données de notre corpus ne présentant souvent pas tous les cas requis.

En conclusion, mentionnons que tous les types de corpus comportent des avantages et des limites; en combinant des données de divers types dans nos analyses, nous avons tenté de rendre compte de la façon la plus exhaustive possible des faits que nous nous étions proposées de décrire.

## *Notes*

* Les travaux présentés dans le cadre de cette recherche ont été subventionnés par le FCAC entre 1976 et 1981. Notre projet a également bénéficié de subventions complémentaires du CAFAC de l'UQAM ainsi que de l'Office de la langue française en 1978.

1. Les données analysées dans le rapport de Savard (1975) ont été colligées à partir du recensement de 1971 de Statistique-Canada.

2. Nous tenons à remercier Michèle Doran pour le travail extraordinaire qu'elle a fait tant à l'intérieur de la recherche que dans le quartier Centre-Sud pendant qu'elle y travaillait. Le succès de notre entreprise de recherche dans ce quartier est dû, en grande partie, à sa qualité humaine et à son imagination pour créer des situations d'enregistrements à la fois favorables pour la recherche et respectueuses des gens.

3. Les moniteurs du Projet circulaient quatre fois par jour dans les rues en été pour aller chercher les enfants et les conduire à leurs activités le matin et en début d'après-midi. Les moniteurs ramenaient également les enfants à la maison avant le dîner et avant le souper.

4. Cela se comprend facilement si on songe que les enregistrements étaient souvent faits dans les ateliers du Projet 80 oû tous les enfants étaient en somme libres d'entrer et de sortir à leur guise. Il s'est avéré très difficile dans ces conditions de garder un compte précis des allées et venues de chacun.

5. La transcription a été faite par Andrée Girouard et Monique Langevin. David Sankoff a écrit le programme pour la transcription des données sur système ordiné et Louise Lafrance l'a assisté pour le réarrangement des données en tables de concordance. Nous les remercions de leur précieuse collaboration tout au long de la recherche.

**Références**

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

AL, B. 1975, *La notion de grammaticalité en grammaire générative transformationnelle*, Leyde, Presse Universitaire de Leyde.

AOUN, J. 1979, "On Government, Case-Marking, and Clitic Placement", miméo., M.I.T.

——— 1980, "Feature Transportation and the Move $\alpha$ Convention", miméo., M.I.T.

——— en prép., titre à venir, thèse de Ph. D., M.I.T.

———, N. HORNSTEIN et D. SPORTICHE 1981, "Some Aspects of Wide Scope Quantification", dans *Journal of Linguistic Research*, vol. 1, no. 3, pp. 69-97.

ARONOFF, M. 1976, "Word Formation in Generative Grammar", dans *Linguistic Inquiry Monograph no. 1*, Cambridge, M.I.T. Press.

AUB-BÜSCHNER, G. 1962, *Le parler rural de R anrupt*, Paris, Klincksieck.

AUCOIN, G. E. 1980, *L'oiseau de la vérité et autres contes des pêcheurs acadiens de l'île du Cap-Breton*, Montréal, Quinze.

AUSTIN, J. L. 1962, *How to do Things With Words*, Harvard University Press.

BACH, E. 1977, "Comments on the Paper by Chomsky", dans *Formal Syntax*, Culicover, P.,T. Wasow et A. Akmajian, éds., New York, Academic Press, pp. 135-156.

BAILEY, C. J. 1971, "Trying to Talk in a New Paradigm", dans *Working Papers in Linguistics*, vol. 3, no. 1, University of Hawaii.

———————— 1972, "The Integration of Linguistic Theory : Internal Reconstruction and the Comparative Method in Descriptive Linguistics", dans *Historical Linguistics and Generative Theory*, Stockwell, R.et R. Macauley, éds., Bloomington, Indiana University Press.

BAKER, C. L. 1970a, "Notes on the Description of English Question : the Role of an Abstract Question Morpheme", dans *Foundations of Language*, no. 6, pp. 197-219.

———————— 1970b, "Double Negatives", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 1, no. 2, pp. 169-186.

BALTIN, M. 1978, *Toward a Theory of Movement Rules*, M.I.T., Ph. D. dissertation.

BARBAUD, P. 1974a, *Constructions superlatives et structures apparentées*, Thèse 3e cycle, Paris VIII, Vincennes.

BASTUJI, J. 1974, "Les relatives et l'adjectif", dans *Langue française*, no. 22, pp. 68-78.

BEAUCHEMIN, N. et P. MARTEL 1977, Echantillon de textes libres, no. 3, Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, Document de travail no. 10, Université de Sherbrooke.

BENOIST, A. 1877, *De la syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas*, Paris. Réédité par Slatkine, Genève, 1968.

BERGERON, B. 1980, *Les Barbes-Bleus. Contes et récits du Lac Saint-Jean*, Montréal, Quinze.

BERNIER, H. 1971, *La fille aux mains coupées* (conte-type 706), Presses de l'Université Laval, Québec.

BING, J. 1979, *Aspects of English Prosody*, thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst.

BLANCHE- BENVENISTE, C. 1975, *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française*, Essai d'application à la syntaxe des pronoms, Paris, Librairie Champion.

BOER, C. de 1922, *Essais de syntaxe française moderne*, Groningen, Noordhoff.

BOUCHARD, D. 1980a, "L'origine et l'évolution des phrases relatives à tête nominale du français", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 15, pp. 59-104.

——————— 1980b, "Having a Tense Time in Grammar", miméo., M.I.T., à paraître dans *Proceedings from the Fourth Groningen Round Table*.

——————— 1981, "On Some Redundancies", miméo., M.I.T.

BOULE ET BILL 1976.

BRESNAN, J. 1970, "On Complementizers : Towards a Syntactic Theory of Complement Type", dans *Foundations of Language*, no. 6, pp. 297-321.

——————— 1977, "A Realistic Transformational Grammar", dans *Linguistic*

*Theory and Psychological Reality*, Halle, M.,J. Bresnan et G. Miller, éds., Cambridge, M.I.T. Press.

BRESNAN, J. 1980, "Polyadicity : Part I of a Theory of Lexical Rules and Representations", dans *Lexical Grammar*, Hoekstra, T.,H. van der Hulst et M. Moortgat, éds, Dordrecht, Foris Publications.

——————— et J. GRIMSHAW 1978, "The Syntax of Free Relatives", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 9, no. 3, pp. 331-391.

BRUNOT, F. et C. BRUNEAU 1969, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et cie.

CANAC MARQUIS, J. 1976, *Code grammatical sélectif*, Montréal, Centre Educatif et Culturel Inc.

CANNINGS, P. 1978, "Interlocking Binding and Relativization Strategies", dans *Studies in French Linguistics*, vol. 1, no. 1, pp. 1-40.

CARDEN, G. 1976, *English Qunatifiers, Logical Structure and Linguistic Variation*, New York, Academic Press.

CARLSSON, L. 1969, *Le type c'est le meilleur livre qu'il ait jamais écrit en espagnol, en italien et en français*, Uppsala, Academiae Upsaliensis.

CARO, G. 1891, *Syntaktische Eigentümlichkeiten des französischen Bauernsprache im Roman champêtre*, Berlin, Mamroth.

CARROLL, S. 1980, "The Parenthetical Nature of French Dislocations", communication donnée au *10th Annual Linguistic Symposium on Romance Languages*,

University of Washington, Seattle; (à paraître dans les Actes).

CARROLL, S. 1981, *Notions fonctionnelles en grammaire transformationnelle : dislocations et structures topicalisées en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

CEDERGREN, H. et D. SANKOFF 1974, "Variable Rules as a Statistical Reflexion of Competence", dans *Language*, no. 50, pp. 333-355.

CHAURAND, J. 1968, *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois*, Paris, Klincksieck.

CHEVALIER, J. E., C. B. BENVENISTE, M. ARRIVE et J. PEYTARD 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

CHOMSKY, N. 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, M.I.T. Press.

———— 1970, "Remarks on Nominalization", dans *Readings in English Transformational Grammar*, R. A. Jacobs et P. S. Rosenbaum, éds., Waltham, Massachusetts, Ginn et Company.

———— 1972, "Conditions on Transformations", dans *A Festschrift for Morris Halle*, Anderson, S.R. et P. Kiparsky, éds., New York, Holt, Rinehart and Winston.

———— 1975, "Conditions on Rules", miméo., M.I.T.

———— 1977, "On WH Movement", dans *Formal Syntax*, Culicover, P., T. Wasow et A. Akmajian, éds., New York, Academic Press, pp. 71-133.

CHOMSKY, N. 1980a, "On Binding", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no. 1, pp. 1-47.

——— 1980b, *Rules and Representations*, Columbia Press.

——— 1980c, "On the Representation of Form and Function", miméo., M.I.T.

——— 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris Publications.

——— et H. LASNIK 1977, "Filters and Control", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 8, no. 3, pp. 425-504.

CONNORS, K. 1975, "L'effacement de *Que* - règle syntaxique", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 4, pp. 17-33.

CORNUILLIER, B. de 1974, "*Pourquoi* et l'inversion du sujet non-clitique", dans *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, vol. 1, Ruhrer, G. et N. Ruwet, éds, Tübingen, Max Niemeyer, pp. 139-164.

CÔTÉ, F. 1978, *Morphologie no. 1*, rapport de recherche pour le projet : "Le français parlé en milieu populaire", Université du Québec à Montréal.

COURAULT, M. 1957, *Manuel pratique de l'art d'écrire I*, livre du maître, Paris, Hachette, 1956; livre de l'élève, Paris, Hachette, 1957.

CRESSWELL, M. 1976, "The Semantics of Degree", dans *Montague Grammar*, Partee, B. H., éd., New York, Academic Press, pp. 261-292.

CULLIOLI, A. 1974, "A propos des énoncés exclamatifs", dans *Langue française*, no. 22, pp. 6-16.

DAMOURETTE, J. et E. PICHON 1911-1950, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7 vols, Paris, D'Artrey.

DAOUST-BLAIS, D. et M. LEMIEUX-NIEGER 1979, "/tut/ en français du Québec", dans *Les cahiers de linguistique de l'Université du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, pp. 73-121.

DASCOTTE, R., M. OBADIA et A. RAUSCH 1977, *Les chemins de l'expression*, $CM_1$ et $CM_2$, Paris, Hachette.

DAVIES, S. 1979, *Patterns of Usage of the Subjonctive in Montreal French*, B. A. Thesis, University of Reading.

DEGUÉE-BERTRAND, C. 1981, *L'interprétation, en français, des pronoms datifs éthiques et datifs d'avantage*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

DELIBES, E. 1920, "Le subjonctif dans la phrase adjective après un superlatif relatif ou autres tournures exprimant une idée de relativité", dans *Neophilologus*, vol. 5, pp. 97-114.

DELPIERRE, P. et P. FURCY 1969, *Grammaire pour écrire et parler*, $CM_1$, Paris, Nathan.

DEN BESTEN, H. 1978, "On the Interaction of Root Transformations and Lexical Deletive Rules", présenté au congrès du GLOW, avril 1978, Amsterdam.

DIEZ, F. 1876, *Grammaire des langues romanes*, Paris, Vieweg.

DI SCIULLO, A. M. 1980, *Les compléments et les contraintes sur la base*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

DUBOIS, J. et G. JOUANNON 1956, *Grammaire et exercices de français de la 6e à la 3e*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J., G. JOUANNON et R. LAGANE 1961, *Grammaire française*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J. et R. LAGANE 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

DUBUISSON, C. 1975, *Les transformations radicales et préservatrices de structure en français*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

——————— 1979a, "Y a-t-il une transformation d'inversion du sujet en français?", communication présentée au colloque *Syntaxe de la phrase, syntaxe du discours*, Paris, Vincennes.

——————— 1979b, "A Reanalysis of Stylistic Inversion in French", dans *Cunyforum*, nos 5-6, pp. 268-276.

——————— et J. GOLDSMITH 1975, "A propos de l'inversion du clitique sujet en français", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 6, pp. 103-112.

——————— et C. LEFEBVRE 1979, "L'inversion du SN sujet et Pas-de-Complémenteur", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 13, pp. 1-18.

DUCROT, O. 1972, *Les actes de langage*, Paris, Herman.

DUMAS, D. 1977, *Phonologie des réductions vocaliques en français québécois*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

DUPONT, J.-C. 1976, *Contes de bûcherons*, Montréal, Quinze.

DURANTI, A. et E. OCHS 1979, "Left-dislocations in Italian Conversation", dans *Syntax and Semantics : Discourse and Syntax*, tome 12, Givon, T., éd., New York, Academic Press, pp. 377-416.

EMONDS, J. E. 1975, "A Transformational Analysis of French Clitics Without Output Constraints", dans *Linguistic Analysis*, vol. 1, no. 1, pp. 3-25.

—————1976, "A Principled Limit on the Difference in the Grammar of French and English", dans *Proposals for Semantic and Syntactic Theory*, Emonds, J. E., éd., UCLA Papers in Syntax 7, pp. 76-94.

FAUCONNIER, G. 1975, "Pragmatic Scales and Logical Structure", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 6, no. 3, pp. 353-375.

FORGET, D. 1976, *La description sémantique de l'impératif*, mémoire, Paris : Ecole des Hautes Etudes.

FOULET, L. 1921, "Comment ont évolué les formes de l'interrogation", dans *Romania*, no. 47, pp. 245-348.

FREI, H. 1929, *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner.

FREIDIN, R. 1978, "Cyclicity and the Theory of Grammar", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 9, no. 4, pp. 519-550.

GAATONE, D. 1971, *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.

GALICHET, G. et G. MONDOUAUD 1969, *Je comprends la grammaire*, 5e année, adaptation canadienne par L. Gagné, Montréal, éd. Hurtubise.

_________________ 1970, *Je comprends la grammaire*, 6e année, adaptation canadienne par L. Gagné et A. Soulières, Montréal, éd. Hurtubise.

GALIZOT, R., J. P. DUMAS et B. CAPET 1971, *Grammaire fonctionnelle de la langue française*, $CM_1$, Paris, Nathan.

GENOUVRIER, E. et D. POULIN 1973, *De la langue parlée à la langue écrite, exercices structuraux*, élémentaire, livre 1, Québec-Montréal, Les éditions françaises Inc.

_________________ 1974, *De la langue parlée à la langue écrite, exercices structuraux*, élémentaire, livre 2, Québec-Montréal, Les éditions françaises Inc.

_________________ 1975, *De la langue parlée à la langue écrite, exercices structuraux*, élémentaire, livre 3, Québec-Montréal, Les éditions françaises Inc.

GIACOMI, A., H. CEDERGREN et M. YAEGER 1977, " "Pi", "et pi" ... "pi que" à Montréal", dans *Recherches sur le français parlé*, Université de Provence, no.1, Aix-en-Provence, pp. 87-98.

GIROUARD, et H. CEDERGREN 1979, "Les constructions comparatives", communication présentée à l'ACFAS, mai 1979.

GIVON, T. 1976, "Topic, Pronoun and Agreement", dans *Subject and Topic*, C. Li., éd., New York, Academic Press, pp. 148-186.

GOLDSMITH, J. 1978a, " 'Que' c'est quoi? 'Que', c'est 'quoi'", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 11, pp. 1-15.

———— 1978b, "Complementizers and Root Sentences", manuscrit 1.

———— 1979, "Le principe 'Pas-de-complémenteur' ", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 12, pp. 15-22.

———— 1980, "Complementizers and Root Sentences", manuscrit 2.

GOUGENHEIM, G. 1938, *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey.

———— 1951, *Grammaire de la langue française du XVI$^{e}$ siècle*, Lyon et Paris, I.A.C.

———— 1962, *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey.

GREVISSE, M. 1975, *Le bon usage*, 10$^{e}$ éd. revue, Gembloux, éd. Duculot.

GRIMSHAW, J. 1980, "On the Lexical Representation of Romance Reflexive Clitics", inédit, Brandées.

GROOS, A. 1978, *Toward an Inflectional Theory of Clitics*, Institute for General Linguistics, University of Amsterdam, miméo.

———— et H. van RIEMSDIJK 1981, "Matching Effect in Free Relatives", à paraître dans *Theory of Markedness in Generative Grammar*, Belleti, A., L. Brandi et L. Rizzi, éds., Proceedings of the 1979 GLOW Conference.

GROSS, M. 1968, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.

GRUNDT, L. O. 1972, *Etudes sur l'adjectif invarié en français*, Universitets forlaget Bergen.

GUILLAUME, G. 1929, *Temps et verbe*, Paris, Champion.

GUIRAUD, P. 1966, "Le système du relatif en français populaire", dans *Langages*, no.3.

GUMPERZ, J. 1962, "Types of Linguistic Communities", dans *Anthropological Linguistics*, no. 4, pp. 28-40. Réimprimé en 1970 dans *Readings in the Sociology of Language*, Fishman, J., éd., The Hague, pp. 460-472.

———— 1964, "Hindi-Punjabi Code-Switching in Delhi", dans *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, Lunt, H., éd., The Hague, pp. 1115-1124.

HAIGNERE, D. 1903, *Le patois boulonnais*, Genève, Slatkine Reprints, (1969).

HALLE, M. 1973, "Prolegomena to a Theory of Word Formation", dans *Linguistic Inquiry*, no. 4, pp. 13-16.

HEISE, W. 1912, "Zur Historische Syntax des adverbial gebranchten Adjektivs im Franzosischen", dans *Romanische Forschungen*, Hg. von Karl Wollmoller, t. 31, Erlangen, pp. 873-1038.

HIGGENBOTHAM, J. et R. MAY 1979, "Questions, Quantifiers and Crossing", à paraître dans *Linguistic Review*.

HIRSCHBÜHLER, P. 1975, "On the Source of Left-Hand NP's in French", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 6, no. 1, p. 155-165.

——————— 1976, "Headed and Headless Free Relatives : a Study in French and Classical Greek", University of Massachusetts, Amherst, manuscrit.

——————— 1978, *The Semantics and Syntax of WH-Constructions*, Doctoral Thesis, University of Massachusetts, Amherst.

HOEKSTRA, T., H. van der Hulst et M. MOORTGAT 1980, "Introduction", dans *Lexical Grammar*, Hoekstra, T., H van der Hulst et M. Moortgat, éds., Dordrecht, Foris Publications, pp. 1-48.

HUANG, W. 1980, "Move WH in a Language Without WH Movement : a Study in the Syntax of Logical Form, manuscrit, M.I.T.

HUGUET, E. 1965, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, t. 6, Paris, Didier.

HYMES, D. 1967, "Models of the Interaction of Language and Social Setting", dans *Journal of Social Issues*, 23(2), pp. 8-28.

JACKENDOFF, R. S. 1972, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge, M.I.T. Press.

————————— 1975, "Morphological and Semantic Regularities in the Lexicon", dans *Language*, vol. 51, no. 3.

————————— 1977, "$\bar{X}$ - Syntax : a study of Phrase Structure", dans *Linguistic Inquiry Monograph no. 2*, Cambridge, M.I.T. Press.

JAEGGLI, O. 1980, *On Some Phonologically-null Elements in Syntax*, thèse de doctorat, M.I.T.

JESPERSEN, O. 1917, *Negation in English and Other Languages*, Copenhague, Munksgaard.

JONAS, P. 1971, *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Université de Bruxelles.

JOURDAN, C. et D. VINCENT 1980, *Norme et langage expressif*, communication présentée à la Société canadienne d'ethnologie, février, Montréal.

KATZ, J. J. et P. POSTAL 1964, *An Integrated Theory of Linguistic Description* Cambridge, Massachusetts, M.I.T. Press.

KAYNE, R. 1972, "Subject Inversion in French Interrogatives", dans *Generative Studies in Romance Languages*, Casagrande, J. et B. Saciuk, éds., Rowley, Massachusetts, Newbury House; (traduction française dans *Le français moderne*, 1973).

KAYNE, R. 1974-5, "French Relative QUE, Part 1 and Part 2", dans *Recherches linguistiques*, vol. 2 et 3, Paris, Vincennes.

——— 1975, *French Syntax : the Transformational Cycle*, Cambridge, M.I.T. Press.

——— 1976, "French Relative *que*", dans *Current Studies in Romance Linguistics*, Henry, F. et M. Lujian, éds., Georgetown University Press, D.C., pp. 255-299.

——— 1978a, "Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, Move NP in French", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 9, no. 4, pp. 592-621.

——— 1978b, *Binding, Clitic Placement and Leftward Quantifier Movement*, manuscrit.

——— 1980, "Extensions on Binding and Case-Marking", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no. 1, pp. 75-96.

——— 1981, "ECP Extension", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 12, no. 1, pp. 93-135.

——— et J.Y. POLLOCK 1978, "Stylistic Inversion, Successive Cyclicity and Move NP in French", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 9, no. 4, pp. 592-621.

KEENAN, E. 1976, "Towards a Universal Definition of Subject", dans *Topic and Subject*, C. Li., éd., New York, Academic Press, pp. 303-345.

KEMP, W. 1979a, *La variation entre les formes en SKE, KES et KOS*, thèse de maîtrise, Université de Montréal.

——— 1979b, "On That That That That Became That Which Which Became What", dans *Papers from the Fifteenth Regional Meeting*, Clyne, P. *et al*, éds., Chicago, Chicago Linguistic Society.

——— à paraître, "Major Sociolinguistic Patterns in Montreal French", dans *Variation Omnibus*, Sankoff, D. et H. Cedergren, éds., Linguistic Research, Edmonton.

———, P. PUPIER et M. YAEGER 1980, "A Linguistic and Social Description of Final Consonant Cluster Simplification in Montreal French", dans *Language Use and the Uses of Language*, Shuy, R. et H. Shnukal, éds., Washington, Georgetown University Press, pp. 12-40.

KLEIN, S. 1976, "A Base Analysis of the Floating Quantifier in French", dans *Proceedings of the Seventh Annual Meeting of the North Eastern Linguistic Society*, Kegl, J. A., D. Nash et A. Zafnen, éds., Cambridge, M.I.T. Press, pp. 147-163.

KOOPMAN, H. 1980, "Subject/Object Assymetries and the ECP", manuscrit, Université du Québec à Montréal.

——— en préparation, "Subject/Object Assymetries in VATA".

KOSTER, J. 1978, *Locality Principles in Syntax*, Dordrecht, Foris Publications.

LABERGE, S. 1977, *Etude de la variation des pronoms sujets définis et indé-*

*finis dans le français parlé à Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

LABOV, W. 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.

——— 1969, "Contraction, Deletion and Inherent Variability of the English Copula", dans *Language*, vol. 45, no. 4, pp. 715-762.

——— 1971, "Methodology", dans *A Survey of Linguistic Science*, Dingwall, W., éd., College Park, Md : University of Maryland.

——— 1972a, "Is the Black English Vernacular a Separate System?", dans *Language in the Inner City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, pp. 36-65.

——— 1972b, *Language in the Inner City : Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphia, University Press.

——— 1972c, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

——— 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit.

——— 1979, "Where does the Linguistic Variable Stop? A Response to Beatriz Lavandera", miméo., University of Pennsylvania.

LA FOLLETTE, J. et R. VALIN 1961, "Un curieux emploi de la négation en français canadien", dans *Revue canadienne de linguistique*, vol. 7, no.1, pp. 15-25.

LANGACKER, R. W. 1972 "French Interrogatives Revisited", dans *Generative Studies in Romance Languages*, Casagrande, J. et B. Saciuk, éds., Rowley, Newbury House.

*LANGUE FRANÇAISE, enseignement élémentaire*, 5e et 6e année, éd. F.M., Québec, 1966.

LAPOINTE, S. 1980, *A Theory of Grammatical Agreement*, Doctoral Thesis, University of Massachusetts, Amherst, distribuée par la GLSA.

LAVANDERA, B. 1978, "Where does the Sociolinguistic Variable Stop?", dans *Language and Society*, no. 7, pp. 171-182.

LE BIDOIS, G. et R. 1971, *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard.

LECLÈRE, C. 1976, "Datif syntaxique et datif éthique", dans *Méthodes en grammaire française*, Chevalier, J. C. et M. Gross, éds., Paris , Klincksieck.

LEFEBVRE, C. 1978, "Les catégories morphosyntaxiques en français", document de travail.

———— 1980a,"Réanalyse de que/qui, inversion stylistique et mouvement de WH en français", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 13, pp. 73-90.

———— 1980b, "ECP et inversion stylistique", manuscrit.

———— 1980c, "Quand se déplace le NP sujet? ou Quand (que) le NP

sujet ne se déplace pas? Voilà la question", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 15, pp. 15-45.

LEFEBVRE, C. 1981, "The Double Structure of Questions in French : a Case of Syntactic Variation", dans *Proceedings of NWAVE 1979*.

——— et R. FOURNIER 1976, "Les relatives dans le français de Montréal", manuscrit.

——— et R. FOURNIER 1978, "Les relatives en français de Montréal", dans *Cahiers de linguistique*, no. 8, Syntaxe et sémantique du français, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, pp. 273-295.

——— et P. MUYSKEN 1978, "COMP in Cuzzo Quechua", dans *Cunyforum Papers in Linguistics*, no. 7-8.

——— et M.M. ROY 1978a, "Les relatives", rapport de recherche no. 1.

——— 1978b, "Les relatives", rapport de recherche no. 2.

——— 1978c, "Les relatives", rapport de recherche no. 3.

——— 1979a, "Les relatives", rapport de recherche no. 5.

——— 1979b, "Les relatives", rapport de recherche no. 6.

LÉGARÉ, C. 1978, *Contes populaires de la Mauricie*, Montréal, Fides.

LEMIEUX, G. 1975-1981, *Les vieux m'ont conté*, t. 4-15, Montréal, Editions Bellarmin.

LEMIEUX-NIEGER, M., L. LEBLANC et S. PAQUIN 1980, "La variation dans l'utilisation de /tut/ en français de Montréal", N-Wave VIII, à paraître.

LESSARD, D. 1979, *Les formes complexes en question, contribution à la grammaire de l'interrogation*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

LIEBER, R. 1980, *On the Organization of the Lexicon*, thèse de Ph. D., M.I.T.

LIGHTFOOT, D. 1976, "The Base Component as a Focus of Syntactic Change", dans *Proceedings of the Second International Conference on Historical Linguistics*, Christie W., éd., Amsterdam, North-Holland, pp. 17-32.

MAY, R. 1977, *The Grammar of Quantification*, Ph. D. Thesis, M.I.T.

MILNER, J.C. 1977, "De l'interprétation exclamative comme valeur sémantique résiduelle", dans *Langue. Théorie générative étendue*, Ronat, M., éd., Paris Hermann.

MOREAU, M.-L. 1971, *Grammaire transformationnelle du français : trois aspects de la syntaxe de C'EST*, thèse de doctorat, Université de Liège.

MORIN, J.-Y. 1979, "Semantic Interpretation of "Displaced" Quantifiers in French, dans *Le cahier bleu*, inédit, Université de Montréal.

MORIN, Y.-C. 1974, "Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français", dans *Les cahiers de linguistique*, Montréal, Presses

de l'Université du Québec à Montréal.

MORIN, Y. C. 1978, "Interprétation des pronoms et des réfléchis en français", dans *Syntaxe et sémantique du français*, Cahiers de linguistique, no. 8, Les Presses de l'Université du Québec, pp. 337-376.

——————— 1979a, "La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire", dans *Cahiers de linguistique*, no. 9, Les Presses de l'Université du Québec.

———————1979b, "More Remarks on French Clitic Order", dans *Linguistic Analysis*, vol. 5, no. 3.

——————— 1979c, "There is no Inversion of Subject Clitics in Modern French", communication présentée au congrès annuel de l'ACL, Saskatoon, Saskatchewan.

——————— 1981a, "Some Myths about Pronominal Clitics in French", à paraître dans *Linguistic Analysis*, vol. 7, no. 4.

MÜLLER, E. 1900, *Die Vergleichungssätze im Französischen*, Göttingen, Dieterich.

MULLER, C. 1978, "La négation explétive dans les constructions complétives", dans *Langue française*, no. 39, pp. 76-103.

MUYSKEN, P. 1980, "The Theory of Morphological Control", présenté au congrès de NELS, novembre, Ithaca, New York.

NAPOLI, D. J. 1975, "A Global Agreement Phonomena", dans *Linguistic Inquiry*,

vol. 6, no. 3, pp. 413-435.

NEMNI, M. 1973, *Vers une définition phonétique et syntaxique de l'incise en franco-canadien et en français standard*, thèse de doctorat, Université de Toronto.

NIEGER, M. et M. PARADIS 1975, "L'interrogation indirecte", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 4, pp. 91-116.

NOORDHOF, H. 1937, *La construction relative en italien*, La Haye, Mouton.

NYROP, K. 1925, *Grammaire historique de la langue française*, t. 5, *Syntaxe : Noms et pronoms*, Copenhague, Gyldendalske Bogh.

———— 1930, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Glyden Dolpke Borghandel Nordish Forlag.

OBADIA, M., R. DASCOTTE et A. RAUSCH 1977, *Les chemins de l'expression. Grammaire et pratique de la langue*, 6e collège, Paris, Hachette.

———— 1978, *Les chemins de l'expression. Grammaire et pratique de la langue*, 5e collège, Paris, Hachette.

OBENAUER, H. 1976, *Etudes de syntaxe interrogative du français. Quoi, combien et le complémenteur*, Tübingen, Max Niemeyer.

———— 1977, "Syntaxe et interprétation : *que* interrogatif", dans *Le français moderne*, t. 45, pp. 305-341.

PERLMUTTER, D. 1971, *Deep and Surface Structure Constraints in Syntax*,

New York, Holt, Rinehart and Winston.

PERLMUTTER, D. 1972, "Evidence for Shadow Pronouns in French Relativization", dans *Chicago Which Hunt*, pp. 73-106.

PESETSKY, D. 1979, "Complementizer Trace Phenomena and the Nominative Island Condition", dans *Cunyforum*, nos 7-8, p. 137.

__________ 1979, "Russian Morphology and Lexical Theory", miméo., M.I.T.

PICARD, M., G. FOEX et J. DANSEREAU 1971, *La grammaire à l'école active*, 3e livre, Montréal, Centre Educatif et Culturel Inc.

__________ 1973, *La grammaire à l'école active*, 4e livre, Montréal. Centre Educatif et Culturel Inc.

POLLOCK, J.-Y. 1978, "Trace Theory and French Syntax", dans *Recent Transformational Studies in European Languages*, Keyser, S. J., éd., Cambridge, Linguistic Inquiry Monograph 3, pp. 65-112.

POULIN, D. 1980, "Grammaire traditionnelle et grammaire nouvelle", dans *Québec français*, no. 40, pp. 29-32.

PRINCE, E. F. 1978, "A Comparison of WH-Clefts and *it*-Clefts in Discourse", dans *Language*, vol. 54, no. 4, pp. 883-906.

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, Langue et littérature - Programme cadre de français, 1969.

PROGRAMME D'ÉTUDE - Primaire - Français- Ministère de l'Education, 1979.

PUPIER, P. et R. PELCHAT 1972, "Observations sur la phonologie des pronoms personnels du français de Montréal", dans *Lingua*, vol. 29, nos 3-4, pp. 327-346.

PUPIER, P. et M. POITRAS 1975, "Bonjour, là. Bonjour!", inédit, Université du Québec à Montréal.

QUERIDO, A. A. 1975, "L'interprétation des structures syntaxiques et l'ambiguïté fonctionnelle. Les pronoms agglutinés incompatibles", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 4, pp. 151-172.

QUICOLI, A. C. 1977, "Conditions on Quantifier Movement in French", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 7, no. 4, pp. 585-607.

QUINE, W. V. 1972, *Logique élémentaire*, Paris, Colin.

RAYNAUD de LAGE, G. 1962, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur.

RÉCITS 1977, Récits de forestiers, Centre documentaire en civilisation traditionnelle, Université du Québec à Trois-Rivières, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

RÉGNIER-DESMARAIS, F. S. 1706, *Traité de la grammaire françoise*, Paris; réédité par Slatkine, Genève, 1968.

REMACLE, L. 1960, *Syntaxe du parler wallon*, Paris, Les belles lettres.

RIVAS, A. M. 1977, *A Theory of Clitics*, thèse de doctorat non-publiée, M.I.T.

RIZZI, L. 1978, "Violation of the WH- Island Constraint in Italian and the Subjacency Condition", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 11, pp. 155-190.

ROCHEMONT, M. 1978, *A Theory of Stylistic Rules in English*, Doctoral Thesis, University of Massachusetts, Amherst, distribuée par la GLSA.

RONAT, M. 1979, "Pronoms topiques et pronoms distinctifs", dans *Langue française*, déc., pp. 106-128.

ROSS, J. R. 1967, *Constraints on Variables in Syntax*, Ph. D. Thesis, M.I.T..

——————— 1970, "On Declarative Sentences", dans *Readings in English Transformational Grammar*, Roderick, A. J. et P. S. Rosenbaum, éds,, Waltham, Massachusetts, Blaisdell-Ginn.

SADOCK, J. M. 1974, *Towards a Linguistic Theory of Speech Acts*, New York, Academic Press.

SAG, I. 1977, *Deletion and Logical Form*, Bloomington, Indiana University Linguistic Club.

SAINT-PIERRE, M. 1977, *Aspects pragmatiques des interrogatives globales en français de Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

SAND, G. 1852, *Jeanne*, Paris, Hetzel & Lecou.

SANDFELD, K. 1965, *Syntaxe du français contemporain*, Paris, Champion.

SANKOFF, G. 1972, "Language Use in Multilingual Societies : Some Alternative

Approaches", dans *Sociolinguistics*, Pride, J. et J. Holmes, éds, London, pp. 33-51.

SANKOFF, G. 1974, "A Quantitative Paradigm for the Study of Communicative Competence", dans *Explorations in the Ethnography of Speaking*, Bauman, R. et J. Sherzer, éds, pp. 18-49.

SANKOFF, G., H. CEDERGREN et R. SARRAZIN 1971, "Quelques considérations sur- la distribution de la variable *que* dans le français de Montréal", communication présentée à l'ACFAS.

SANKOFF, D. et S. LABERGE 1978, "The Linguistic Marketplace and the Statistical Explanation of Variability", dans *Linguistic Variation : Models and Methods*, Sankoff, D., éd., New York, Academic Press.

SANTERRE, L. et L. OSTIGUY 1978, *Fonctions linguistiques de la micro-mélodie à la frontière des mots*, communication présentée au 46e congrès de l'ACFAS, Université d'Ottawa.

SAVARD, A. 1975, *Le CLSC Centre-Sud de Montréal*, Propositions de critères d'évaluation qualitative continue de l'activité du CLSC et bilan provisoire des opérations du Centre, ronéo.

SCHMITZ, N. 1972, *La mensongère (conte-type 710)*, Québec, Presses de l'Université Laval.

SEARLE, J. R. 1972, *Les actes de langage*, Paris, Herman, trad. de 1969 par O. Ducrot.

SEARLE, J. R. et D. VANDERVEKEN en préparation, *Foundation of Illocutionary Logic.*

SELKIRK, E. 1979, *Phonology and Syntax : The Relation Between Sound and Structure*, chap. 1, à paraître.

SPORTICHE, D. 1981, "On Bounding Nodes in French", à paraître dans *Linguistic Review.*

STAUF, I. 1927, *Recherches sur "ne" redondant*, Paris, Rousseau.

STOWELL, T. 1978, "What Was There Before There Was There", dans *Proceedings of the 14th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Farkes, D. *et al*, éds.

THIBAULT, J. 1979, "L'expressivité comme source de changement linguistique", dans *Le français parlé : Etudes sociolinguistiques*, Thibault, P., éd., Edmonton Linguistic Research, pp.95-110.

THIBAULT, P. en préparation, *Equivalences et grammaticalisation : analyse des représentants clitiques de la 3e personne en français montréalais*, titre provisoire, thèse de doctorat, Université de Montréal.

VALIN, R. 1952, *Esquisse d'une théorie des degrés de comparaison*, Québec, Presses de l'Université Laval.

VAN RIEMSDIJK, H. 1978, *A Case Study in Syntactic Markedness : the Binding Nature of Prepositional Phrases*, Dordrecht, Foris Publications.

VAN RIEMSDIJK, H. et F. ZWARTS 1974, "Left Dislocation and the Status of Copying Rules", M.I.T., inédit.

VAUGELAS, C. F. de 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris; réédité par Droz, Paris, 1934.

VINET, M.-T. 1977a, *Etude sur le syntagme nominal : la dislocation, l'adjectif PROPRE*, thèse de 3e cycle, Paris VIII, Vincennes.

——————— 1977b, "An Analysis of Right-dislocated Structures", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 9, pp. 209-230.

——————— 1979, "Dialect Variation and a Restrictive Theory of Grammar : a Study of Intransitive Preposition in a Variety of French", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 13, pp. 107-125.

WAGNER, R. L. et J. PINCHON 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, 2e édition revue et corrigée, Paris, Hachette.

WANG, W. S. Y. 1969, "Competing Changes as a Cause of Residue", dans *Language*, no. 45, pp. 9-25.

——————— et C. C. CHENG 1970, "Implementation of Phonological Change : the Shuang-feng Case", dans *POLA*, no. 10, pp. 1-9.

WEHRLI, E. 1978, "Une analyse interprétative des clitiques", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 2, déc., pp. 205-225.

WILLIAMS, E. 1977, "Discourse and Logical Form", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 8, no. 1, pp. 101-141.

WILLIAMS, E. 1979, "On the Notions "Lexically Related" and "Head of a Word" ", manuscrit.

―――――――1980, "Abstract Triggers", dans *Journal of Linguistic Research*, vol. 1, no. 1, pp. 71-83.

―――――――1981, "On the Notions "Lexically related" and "Head of a Word" ", dans *Linguistic Inquiry*, vol. 12, no. 2, pp. 245-276.

WOLFRAM, W. 1969, *A Sociolinguistic Description of Detroit Negro Speech*, Urban Language Series, no. 5, Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.

En vente chez l'Éditeur
officiel du Québec

34-5155
Imprimé au Québec, Canada